

**ÉCOLE DOCTORALE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES -
PERSPECTIVES EUROPÉENNES (ED SHS-PE 519)**

Laboratoire Dynamiques Européennes (DynamE - UMR 7367)

THÈSE présentée par :

Sarra CHAÏEB

soutenue le : **02 décembre 2016**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'Université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : Sociologie

**À l'épreuve du placement.
Renégociations identitaires de
personnes issues de familles
immigrées ayant été accueillies en
protection de l'enfance.**

THÈSE dirigée par :

DELCROIX Catherine

Professeure de Sociologie, Université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

GOYETTE Martin

LORCERIE Françoise

Professeur agrégé, École Nationale d'Administration Publique
Directrice de Recherche au CNRS, Université Aix-Marseille

AUTRES MEMBRES DU JURY :

ATTIAS-DONFUT Claudine

BECQUEMIN Michèle

Directrice de recherche émérite à la CNAV, Centre Edgar Morin
Maîtresse de conférence, Université Paris Est Créteil Val-de-Marne

REMERCIEMENTS

« La solitude de l'écriture c'est une solitude sans quoi l'écrit ne se produit pas, ou il s'émiette exsangue de chercher quoi écrire encore. »

Les mots sont de Marguerite Duras dans *Écrire*. Évidemment elle parle de l'écrivain qui n'est pas le sociologue, évidemment c'est Marguerite Duras, incomparable. C'est par cette phrase que je souhaite débiter ma thèse, il faut bien cela. Si j'entame mes remerciements avec l'idée de solitude que Marguerite Duras décrit si justement, c'est parce que je crois qu'elle entre en résonance avec cet acte d'écrire une thèse. Mais tout de suite me vient à l'esprit le pendant inverse de la solitude. La pensée, elle, est toujours accompagnée ; elle grandit avec et par les autres. Elle se construit par et se nourrit des rencontres : avec des livres, avec les auteur(e)s de ces livres, mais aussi avec celles et ceux croisé(e)s ici et là, et surtout avec celles et ceux côtoyé(e)s quotidiennement.

C'est pourquoi je tiens ici à remercier les personnes sans lesquelles rien de tout cela n'aurait été possible. Je pense d'abord à ma directrice de thèse, Catherine Delcroix, qui m'a encouragée et soutenue dès les premiers moments de ce travail. Elle a su me donner confiance lorsque les doutes s'installaient et m'a toujours crue digne d'aller au bout de ce travail de recherche.

Je souhaite également remercier les membres du jury, Claudine Attias-Donfut, Michèle Becquemin, Martin Goyette et Françoise Lorcerie d'avoir accepté de relire ce travail, de le commenter et de l'examiner.

Je tiens à remercier le Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger (GIPED) dont l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED) fait partie, de m'avoir permis de mener à bien mon travail de thèse dans le cadre d'un contrat CIFRE. Je remercie plus particulièrement Marie-Paule Martin-Blachais, ancienne directrice générale, Gilles Séraphin, directeur, et son prédécesseur Philippe Lacombe. L'ONED a d'abord été un cadre de travail et de recherche soutenant, composé de personnes d'une grande qualité humaine. Mon expérience en son sein m'a nourrie et a indéniablement enrichi mes travaux.

Le Laboratoire « Dynamiques Européennes » de l'Université de Strasbourg m'a permis de bénéficier d'un cadre de travail précieux et propice dans lequel j'ai pu évoluer sereinement, faire mes premiers pas dans le monde de la recherche.

Je remercie également les personnes de l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) et des Apprentis d'Auteuil de m'avoir ouvert leurs portes et accueillie avec chaleur, de m'avoir facilité l'accès aux personnes anciennement placées. Ma reconnaissance va évidemment aux personnes que j'ai rencontrées et qui ont accepté de me faire part de certains pans de leur vie,

parfois douloureux, souvent intimes ; j'espère que mes analyses rendront hommage à l'intensité de leurs parcours.

Je tiens à remercier chaleureusement celles et ceux qui ont, de près ou de loin, ponctuellement ou de façon plus continue, contribué à ma formation de sociologue par leur implication, leur attention et leurs conseils avisés. Je pense notamment à Michèle Becquemin, Lila Belkacem, Daniel Bertaux, Claire Cossée, Muriel Dudt, Naouel El Mahroug, Claire Ganne, Myriam Hachimi Alaoui, Elsa Lagier, Louis Mathiot, Laura Odasso, Élise Pape, Pierrine Robin, Amélie Turlais. J'adresse mes plus vifs remerciements à celles qui ont été présentes lors des moments clés et/ou qui ont relu ce travail, m'ont amenée à devoir affuter mon regard sociologique et n'ont pas hésité à m'accorder de leur temps précieux, Isabelle Frechon, Lucy Marquet, Nadège Séverac ; une pensée toute particulière à Isabelle Lacroix qui a joué un rôle crucial dans ma formation et qui force mon admiration : ses relectures attentives tout au long de ce travail, son regard toujours empreint d'une grande pertinence sociologique et d'une bienveillance incomparable. Un clin d'œil à mes compagnons de route rencontrés dans les dédales de la BNF, devenue deuxième maison à certains moments de cette recherche : Charlène, Gratias, Laurence, Khaled, Malcolm, Maurizio, Rawand, Ryoko, Sbeih, Yanling.

Enfin, ce sont les personnes les plus proches qui m'ont offert leur présence tout au long de ce travail. Je pense à mes amies, au premier rang desquelles Karolina, ma précieuse amie de toujours, à sa présence et son soutien inconditionnel depuis tant d'années. Une pensée pour Adeline et son humour décapant. Je pense évidemment à mes parents. Ma mère, analyste du monde social au quotidien qui m'a mis le pied à l'étrier. Mon père, sociologue dans l'âme, aux convictions profondes, qui m'a donné le souffle nécessaire pour comprendre la complexité du social. Je les remercie d'avoir été auprès de moi, de m'avoir soutenue, écoutée, d'avoir toujours manifesté leur plus vif intérêt pour ma recherche et d'avoir relu au moins autant de versions de ce travail qu'il en a existé. Je pense à mon frère, mon soutien le plus indéfectible, qui pas une fois n'aura douté de moi.

Pour finir cet inventaire à la Prévert, c'est à Mickaël que je dois la plus claire des reconnaissances, son soutien et son aide précieuse depuis toutes ces années, son intérêt pour ce travail, toutes ces heures passées, et cette indispensable littérature qu'il m'a fait découvrir.

« On n'est jamais seul. On n'est jamais seul physiquement. Nulle part. On est toujours quelque part. »

Marguerite Duras, *Écrire*.

À...

« Décharge mes souhaits de leur lourd chargement.

La vie est vaste et ne se presse pas.

Il y a beaucoup de pays sur cette terre

Et beaucoup de nuits sous le firmament,

Qui donc sait l'équation

De la vie, des souffrances ?

Peut-être qu'en des jours ultérieurs

Tout cela s'évanouira.

[...]

Qu'est-ce que le bonheur pour

Qui est en accord avec soi-même

Et ne heurte du pied

Que ce qui lui est destiné,

Pour qui se connaître est droit et frontière,

Pour qui se nommer est signe de lignée. »

Hannah Arendt, « À... »,
Heureux celui qui n'a pas de patrie. Poèmes de pensée,
2015.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	I
SOMMAIRE	VI

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. Des contextes imbriqués.....	2
2. Un objet de recherche marqué par l’invisibilité	7
3. Étudier la protection de l’enfance à travers le prisme des expériences migratoire et religieuse	16

PREMIÈRE PARTIE : UN SUJET QUI ÉCLAIRE LA PROTECTION DE L’ENFANCE PAR DIFFÉRENTS PRISMES. CONTEXTUALISATION DU SUJET DE RECHERCHE

INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE	30
CHAPITRE I : Quand Assistance publique rime avec desseins idéologiques	32
Section 1 : Une histoire de la protection de l’enfance inscrite dans l’histoire nationale. 33	
Section 2 : L’assistance à l’enfance, une certaine vision des frontières.	49
CHAPITRE II : La protection de l’enfance appréhendée dans sa relation aux dimensions migratoire et religieuse: l’exemple de deux associations de protection de l’enfance	62
Section 1 : L’Œuvre de Secours aux Enfants : contextes et recompositions des frontières institutionnelles.	63
Section 2 : La Fondation des Apprentis d’Auteuil	77
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	95

DEUXIÈME PARTIE : CADRE EPISTÉMOLOGIQUE

INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE	100
CHAPITRE III : Du sujet à l'objet de recherche	103
Section 1 : Un projet de recherche inscrit dans des contextes.....	104
Section 2 : La construction d'une focale particulière	117
CHAPITRE IV : Méthodologie de recherche	124
Section 1 : Des terrains spécifiques	125
Section 2 : Multiplier les points de vue pour approcher les processus.....	130
CHAPITRE V : Penser les dynamiques du placement	157
Section 1 : Saisir les dynamiques du placement dans les récits de vie.....	159
Section 2 : Une approche relationnelle et constructiviste des identités.....	166
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE.....	170

TROISIÈME PARTIE : DES EXPÉRIENCES DE PLACEMENT DANS LES PARCOURS BIOGRAPHIQUES : LES DYNAMIQUES D'IDENTIFICATION AU CARREFOUR DES HISTOIRES FAMILIALES ET DES LIEUX DE PLACEMENT

INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE	174
CHAPITRE VI : Le devenir soi en mouvement	178
Section 1 : De la famille au lieu de placement : composer avec les influences multiples.....	179
Section 2 : Faire la rencontre d'autrui et se rencontrer soi-même.....	194
Section 3 : <i>Liens d'affection et liens distants</i> : repenser les liens en contexte de placement.....	218
CHAPITRE VII : Espaces d'identification et expériences religieuses	240
Section 1 : L'OSE et les Apprentis d'Auteuil, des supports au quotidien.....	241
Section 2 : Le religieux au carrefour des expériences individuelles et des répertoires institutionnels	252
Section 3 : Au-delà du religieux	275
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE.....	302

CONCLUSION GÉNÉRALE

1. Saisir l’histoire de la protection de l’enfance par ses marges	308
2. Une approche qui tient compte des temporalités et des dynamiques	310
3. Des analyses qui font émerger des résultats	312
4. De nouvelles perspectives de travail	316
BIBLIOGRAPHIE	320
SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉES	347
TABLE DES MATIÈRES	349
ANNEXES	357
Entretiens réalisés à l’Œuvre de Secours aux Enfants (OSE).....	357
Entretiens réalisés aux Apprentis d’Auteuil.....	368

*

AVERTISSEMENT AUX LECTEURS

Le présent document est une version remaniée du travail original dans le but de garantir l’anonymat des lieux et personnes rencontrées. De ce fait, les annexes auxquelles il est fait référence au fil du texte n’y figurent pas.

*

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le champ de la protection de l'enfance en France se trouve actuellement pris entre deux polarités : d'un côté, l'idéal laïc et républicain¹ se veut être aveugle et indifférent aux différences en refusant toute distinction entre les enfants quelle que soit leur nationalité ou leur confession, dans un objectif d'égalité et de non discrimination ; d'un autre côté, dans le champ du travail social et de la protection de l'enfance se développent des approches (interculturelles² et ethnopsychiatriques³ principalement) pour lesquelles la prise en compte de ce qui est communément appelé « la culture » serait la clé des pratiques éducatives en relation avec les familles immigrées. En suivant Cossée, Lada et Rigoni, soulignons que « l'origine, telle qu'employée dans ces contextes, désigne une ascendance géographique, nationale, culturelle ou/et religieuse, certes parfois réelle, mais surtout supposée ou même imputée par celui ou celle qui catégorise "l'Autre" »⁴.

¹ L'article 1 de la Constitution française dispose que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale » (www.vie-publique.fr).

² Les approches interculturelles sont nées d'une critique de l'assimilationnisme prônant l'idée que les individus doivent se fondre dans leur environnement et laisser derrière eux tout ce qui les constitue. Elles se basent sur les principes de décentration et d'empathie vis-à-vis des personnes étrangères, mais elles peuvent également amener à véhiculer une vision homogénéisante et réductrice de la notion de « culture ».

³ Les approches ethnopsychiatriques – ou ethnopsychanalytiques – représentées en France principalement par Tobie Nathan, partent de l'idée que les populations migrantes seraient aux prises avec des problématiques qui leur seraient spécifiques. De nombreuses et vives critiques ont souligné le point de vue culturaliste adopté notamment concernant les questions de psychopathologie.

⁴ COSSÉE Claire, LADA Emmanuelle, RIGONI Isabelle, *Faire figure d'étranger. Regards croisés sur la production de l'altérité*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 20.

Dans ce contexte, ce travail cherche à mettre en lumière les expériences individuelles et s'appuie en premier lieu sur le recueil de récits de vie⁵ d'adultes descendants d'immigrés ayant été placés dans leur enfance dans deux associations de protection de l'enfance laïques mais dont la particularité est d'être historiquement imprégnées par une dimension religieuse : le judaïsme pour l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) et le catholicisme pour les Apprentis d'Auteuil. Au-delà de la dimension religieuse qui, nous le verrons, n'est pas sans effet, ces deux associations ont joué un rôle important dans l'accueil de populations migrantes qui les ont amenées à faire évoluer leurs pratiques éducatives. L'exemple de ces deux associations permet d'illustrer les liens souvent mis sous silence, parfois insoupçonnés entre l'histoire de la protection de l'enfance et celle des migrations.

Qu'en est-il des expériences individuelles des enfants pris en charge par les services de protection de l'enfance ? Comment se construisent ceux qui sont inscrits dans un parcours migratoire lorsqu'ils sont accueillis dans un établissement de protection de l'enfance ? Comment se situent-ils vis-à-vis de leurs parents et vis-à-vis des institutions de placement ? Comment « se débrouillent-ils »⁶ avec les questions identitaires qui se posent à eux ? Quelle place prend la question des « origines » — qu'elles soient entendues au sens de familiales, sociales, ethniques ou religieuses — de ces jeunes accueillis lorsque ceux-ci vivent au quotidien à l'extérieur de leurs familles, dans un contexte d'« obsession de la mémoire généalogique »⁷ ?

Voilà quelques unes des questions qui ont guidé notre recherche et auxquelles nous tenterons de répondre.

1. Des contextes imbriqués

Un questionnement bousculé par l'actualité

Notre recherche, entamée en 2010, a été marquée par les actualités médiatiques et politiques successives. Les années 2015 et 2016, touchées par des attentats et des violences

⁵ BERTAUX Daniel, *Le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2016 [1997].

⁶ Expression utilisée par Anselm Strauss et retranscrite par Isabelle Baszanger dans son introduction à l'ouvrage de STRAUSS Anselm, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionniste*, Paris, L'Harmattan, 1992, se référer à BASZANGER, Isabelle, « Introduction. Les chantiers d'un interactionnisme américain », pp.11 à 63 (voir p.40).

⁷ NIZARD Sophie, *Adopter et transmettre. Filiations adoptives dans le judaïsme contemporain*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2012, p.211.

revendiquées par des jeunes se réclamant de l'islamisme radical, ont ainsi eu des effets qui ne se sont pas fait attendre. D'abord, sur la scène publique, nous avons assisté à une « radicalis[ation] [de] la différence »⁸ et à une forme de « racisation »⁹ du religieux particulièrement forte¹⁰. Ensuite, dans le champ du travail social se sont développés récemment des journées d'études et de formation mais aussi des ouvrages et articles à destination des professionnels du champ autour des questions religieuses et de la laïcité¹¹, ainsi qu'autour du travail social et des migrations¹². Ayant pris de l'ampleur depuis quelques années, les questionnements autour de la dimension religieuse des publics du travail social ont pris une nouvelle tournure avec les événements récents.

Ayant, pour certains, fait l'expérience de la protection de l'enfance, comme ce fut le cas pour les frères Kouachi¹³, la question de la source de leur « radicalisation » s'est posée rapidement. Quelques uns se sont interrogés sur leur « jeunesse ébranlée »¹⁴, leur « enfance misérable » et son « terreau fertile »¹⁵, d'autres ont souligné leur « jeunesse française »¹⁶ et

⁸ FASSIN Didier, « Introduction. Frontières extérieures, frontières intérieures », in FASSIN Didier (sous dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, 2012 [2010], p.7.

⁹ Pour reprendre les termes de Véronique De Rudder : « "Ethnicisation" et "racisation" désignent des processus sociaux dans lesquels des caractéristiques collectives, culturelles ou naturelles, sont considérées comme constitutives de différences essentielles et indélébiles entre groupes humains historiquement et socialement constitués. » DE RUDDER Véronique, « Identité, origine et étiquetage », *Journal des anthropologues* [En ligne], 72-73, 1998, p. 46.

¹⁰ HAJJAT Abdellali, MOHAMMED Marwan, *Islamophobie. Comment les élites françaises construisent le "problème musulman"*, Paris, La Découverte, 2013.

¹¹ Nous pouvons citer quelques exemples de journées d'études et de formation : « Cycle de formation : Faire société. Le religieux et la laïcité en débats », Institut du Travail Social de la Région Auvergne, 2015, Clermont-Ferrand ; « La laïcité à l'épreuve des identités. Enjeux professionnels et pédagogiques dans le champ social et éducatif », Colloque scientifique, Institut Régional du Travail Social et du Développement Social de Normandie, Rouen, 4-5 février 2016 ; « Laïcité, approche interculturelle, prévention de la radicalisation », Colloque Formation Prévention Spécialisée, Fédération Nationale des Associations de Protection de l'Enfant, 25-26 novembre 2015, Paris. Par ailleurs, des numéros de revues spécialisés sur cette question se sont développés depuis quelques années : « Laïcités ? », *Empan*, 2013/2 n° 90 ; « Dossier : La laïcité, un combat au quotidien », *La Gazette Santé-Social*, Décembre 2008, n°47, pp.22-29 ; « Les jeunes, le religieux et la laïcité », *Les cahiers dynamiques*, 2012/1, n°54. Par ailleurs, certains chercheurs, se situant bien souvent dans une approche qui relie recherche et pratiques, travaillent également cette question. C'est le cas par exemple de l'anthropologue et ancienne éducatrice spécialisée Dounia Bouzar, qui dispose d'un fort rayonnement médiatique et politique tout en continuant à former les travailleurs sociaux. Voir par exemple : BOUZAR Dounia, *Quelle éducation face au radicalisme religieux ?*, Paris, Dunod, 2006 ; BOUZAR Dounia, BOUZAR Lylia, *La République ou la burqa : les services publics face à l'islam manipulé*, Paris, Albin Michel, 2009 ; BOUZAR Dounia, *Laïcité, mode d'emploi : cadre légal et solutions pratiques, 42 études de cas*, Paris, Eyrolles, 2010. Nous pouvons citer également des ouvrages tels que : VERBA Daniel, GUÉLAMINE Faïza, *Interventions sociales et faits religieux. Les paradoxes des logiques identitaires*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2014.

¹² Pour exemple : « Travailleurs sociaux et migration. Connaître pour mieux intervenir », *Hommes&Migrations*, 2011/2, n°1290 ; « Les jeunes et la migration », *Le journal des psychologues*, n°290-septembre 2011 ; « L'interculturalité », *Les Cahiers dynamiques*, 2012/4, n°57.

¹³ Chérif et Saïd Kouachi sont deux frères. Ils sont à l'origine du meurtre des journalistes de Charlie Hebdo le 7 janvier 2015.

¹⁴ DUPARC Agathe, « La jeunesse ébranlée des frères Saïd et Chérif Kouachi en Corrèze », www.mediapart.fr, 13 janvier 2015.

¹⁵ LEBOURG Éloïse, « L'enfance misérable des frères Kouachi », www.reporterre.net, 15 janvier 2015.

l'incompréhension face à leur radicalisation, à l'instar du maire de la commune corrézienne dans laquelle ont été placés Chérif et Saïd Kouachi : « D'après ce que m'ont dit leurs anciens professeurs et ceux qui étaient à l'école avec eux, [...] ils étaient bien intégrés, jouaient même dans l'équipe de football et ne posaient aucun souci. C'était des gamins comme nous en voyions beaucoup passer. Ils n'ont pas pu prendre racine de leur évolution ici. Dès qu'ils ont 18 ans, ces jeunes sont très pressés de revenir dans les grands centres urbains. »¹⁷ Cette description illustre à plusieurs niveaux ce qui traverse le champ de la protection de l'enfance historiquement : les institutions de protection de l'enfance sont à certains moments, nous le verrons dans le premier chapitre de la première partie de cette thèse, considérées comme l'un des pans de l'idéal républicain intégrateur d'une part, proposant un nouvel « enracinement » aux jeunes dont elles ont la charge d'autre part. À ce titre, il est intéressant de noter que le vocabulaire de l'« intégration » côtoie aujourd'hui encore celui des « racines » et rend compte de l'« imaginaire ethnique puissant caché sous l'invocation du "modèle républicain" » qui mène vers une forme de « primordialisme républicain »¹⁸. Par ailleurs, le dernier point que nous pouvons relever dans l'extrait relaté plus haut est le poids de la transition à l'âge adulte et de l'après-placement : n'ayant pu prendre « racine », ces jeunes ne souhaiteraient que retourner dans les grands centres urbains à leur majorité selon le maire cité, occultant par là-même les contraintes et difficultés particulières auxquelles sont confrontés les jeunes sortants de placement, nous y reviendrons.

Une histoire de la protection de l'enfance et de ses catégorisations

L'histoire de la protection de l'enfance est toutefois marquée par la segmentation de la population infantine. Des frontières se dressent, se délitent, se redéfinissent sans cesse entre les enfants de l'Assistance Publique (devenue plus tard la Protection de l'enfance) : ils sont tour à tour considérés comme des « enfants aux mœurs vicieux et pervers » au début du XIX^{ème} siècle, comme des « enfants en danger moral » au XX^{ème}¹⁹, des enfants « de race

¹⁶ VAN RENTERGHEM Marion, « Les frères Kouachi : une jeunesse française », www.lemonde.fr, 12 février 2015.

¹⁷ CORDELIER Jérôme, « "Charlie Hebdo" : le passé corrézien des frères Kouachi », www.lepoint.fr, 10 janvier 2015.

¹⁸ LORCERIE Françoise, « Le primordialisme français, ses voies, ses fièvres », in SMOUTS Marie-Claude (sous dir.), *La situation postcoloniale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2007, p. 298.

¹⁹ BECQUEMIN Michèle, CHAUVIERE Michel, « L'enfance en danger : genèse et évolution d'une politique de protection », *Enfances & Psy*, 2013/3, n° 60, pp. 16-27.

inférieure » en période coloniale²⁰, ou des « inadaptés »²¹ et des enfants à exclure pour les populations juives en période vichyste²². Autant d'expressions qui illustrent le pouvoir de catégorisation de l'État et qui montrent que « les pratiques républicaines de l'idéologie nationale [...] ont joué et jouent avec opportunisme d'une très large gamme d'accords entre postulation ethnique et postulation civique »²³.

L'histoire de la protection de l'enfance s'est, à bien des égards, construite au regard de la question des « origines » des enfants accueillis. Au cours du XIX^{ème} et d'une partie du XX^{ème} siècle, aux origines familiales des enfants de l'Assistance Publique considérées comme défailtantes, était systématiquement opposé un changement de milieu de vie, un « enracinement » à la campagne synonyme de régénération. Les « origines », que l'on appelait le « milieu », étaient avant tout pensées pour être contrées²⁴ : l'important était d'éloigner au maximum les enfants de leurs milieux familiaux. L'enracinement est une dialectique utilisée à cette période tant au niveau national que dans les colonies et les enfants assistés ont constitué l'un des moyens utilisés par le pouvoir colonial pour les « enraciner » dans les pays colonisés²⁵, devenant en quelque sorte des *enfants de l'État*.

Aujourd'hui, cette question suit en réalité un mouvement inverse dans le champ de la protection de l'enfance. Les années 1980 ont vu se développer un nouveau regard sur la place des « usagers » face à l'administration publique, « usagers » longtemps mis à l'écart des décisions qui les concernaient. Dans le cas de la protection de l'enfance²⁶, les « usagers » sont les enfants *et* leurs parents, alors même que les intérêts des uns ne recourent pas nécessairement les intérêts des autres. Dans un contexte de « "familialisation" de l'aide sociale »²⁷, la loi du 5 mars 2007 accorde une place importante au soutien aux familles et à la

²⁰ SAADA Emmanuelle, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007.

²¹ CHAUVIÈRE Michel, *Enfance inadaptée : l'héritage de Vichy*, Paris, Les éditions ouvrières, 1980.

²² ROUSSO Henry, *Le régime de Vichy*, Paris, PUF, 2012 [2007].

²³ LORCERIE Françoise (sous dir.), *L'école et le défi ethnique. Éducation et intégration*, Paris, Institut National de Recherche Pédagogique, 2003, p. 54.

²⁴ SAADA, Emmanuelle, *Les enfants ...*, *op. cit.*, p.90.

²⁵ À ce sujet, on peut se référer au dossier paru en 2012 dans lequel plusieurs articles abordent cette question : « Enfances déplacées. I) en situation coloniale », *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*, n°14, 2012. D'autres auteurs en parlent également : LAPLAIGE Danielle, *Sans famille à Paris. Orphelins et enfants abandonnés de la Seine au XIXe siècle*, Paris, Centurion, 1989 ; JABLONKA Ivan, *Les enfants de la République. L'intégration des jeunes de 1789 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2010.

²⁶ DUPONT-FAUVILLE Antoine, *Pour une réforme de l'aide sociale à l'enfance*, Paris, Éditions E.S.F, 1973 ; BIANCO Jean-Louis, LAMY Pascal, *L'aide à l'enfance demain*, Paris, Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, 1980.

²⁷ BECQUEMIN Michèle, « Les variations de l'aide contrainte en protection de l'enfance. Éclairage socio-historique », *Empan*, n°89, 2013/1, p.30.

prévention, ne préconisant l'intervention d'une mesure judiciaire que de manière subsidiaire²⁸. C'est d'abord à l'intérieur de sa famille qu'il faut aider l'enfant. Ce dernier n'est plus vu comme devant être écarté de son milieu familial à tout prix comme cela fut le cas au cours du XIXe et une partie du XXe siècle. Il est désormais considéré comme étant prioritairement l'enfant *de* ses parents, parents que la puissance publique s'emploie tantôt à soutenir, tantôt à contraindre²⁹. Ce recentrement sur la parentalité dans les années 1980 s'explique non seulement, nous l'avons dit, par la volonté de mieux prendre en considération les droits de ces usagers, mais aussi par des remises en cause du fonctionnement de la protection de l'enfance d'un point de vue budgétaire, les placements étant précisément visés³⁰.

C'est dans ce contexte, en 1981, qu'il est fait mention dans le Nouveau Code de Procédure Civile pour le Juge des enfants que « dans l'application de l'assistance éducative, il doit être tenu compte des convictions religieuses ou philosophiques du mineur et de sa famille »³¹. La politique de protection de l'enfance oscille donc entre la volonté de ne pas subdiviser les populations dans un souci d'égalité et de non-discrimination, et la nécessité de reconnaissance des usagers et leurs particularités. En 1990, la France signait la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), elle a pourtant émis une réserve concernant l'article 30³² relatif aux droits culturels, religieux et linguistiques des minorités : cet article n'avait pas lieu de s'appliquer au contexte français selon les représentants politiques, le terme de « minorités » n'y trouvant pas son équivalent. Parler de « minorités », ce serait admettre que certains puissent se définir hors des sentiers battus de la « communauté des citoyens »³³ et remettre par là en cause le « sentiment national »³⁴ devant être partagé par tous³⁵. Ce serait

²⁸ La loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance avait notamment pour objectif de « prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer, le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs » (Article L. 112-3 du code de l'action sociale et des familles).

²⁹ LACROIX Isabelle, « Valorisation des "compétences parentales" et contrôle des risques dans l'accompagnement des parents : les ambivalences de la « contractualisation » en protection de l'enfance », *Recherches familiales* 2015/1, n° 12, pp. 197-209 ; BECQUEMIN, Michèle, « Les variations de l'aide contrainte en protection de l'enfance... », *art. cit.*

³⁰ BECQUEMIN Michèle, CHAUVIERE Michel, « L'enfance en danger ... », *art. cit.*, p. 27.

³¹ NCPC, Article 1200, Créé par Décret 81-500 1981-05-12 art. 5 et 52 JORF 14 mai 1981 rectificatif JORF 21 mai 1981 en vigueur le 1er janvier 1982.

³² L'article 30 de la Convention internationale des droits de l'enfant est le suivant : « Dans les États où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques ou des personnes d'origine autochtone, un enfant autochtone ou appartenant à une de ces minorités ne peut être privé du droit d'avoir sa propre vie culturelle, de professer et de pratiquer sa propre religion ou d'employer sa propre langue en commun avec les autres membres de son groupe. », disponible sur <http://www.toutsurlesdroitsdelenfant.fr/cide.html#article30>.

³³ SCHNAPPER Dominique, *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 2003 [1994].

³⁴ NOIRIEL Gérard, *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, p.90.

également, selon les termes politiques, ouvrir la porte aux « communautarismes »³⁶ et ainsi « segmenter [la République] en communautés »³⁷.

C'est d'abord dans ce contexte qu'il faut replacer notre objet de recherche, mais il est également important de tenir compte de la place dont bénéficie cet objet dans le champ actuel de la protection de l'enfance en faisant un petit détour par les statistiques.

2. Un objet de recherche marqué par l'invisibilité

Expériences migratoires et protection de l'enfance : des réalités statistiques encore mal connues

La protection de l'enfance est une politique mise en œuvre au sein du Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, politique décentralisée depuis la loi du 22 juillet 1983. En 2013, les dépenses d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) s'élèvent à 7,1 milliards d'euros, soit 24% des dépenses d'aides sociales départementales³⁸. La moitié de ces dépenses est consacrée aux placements en établissements et le quart aux placements en familles d'accueil, devant les actions éducatives à domicile et en milieu ouvert (6%), les allocations mensuelles (5%), et les mesures de prévention spécialisée (4%). Il existe de nombreuses disparités départementales du point de vue du fonctionnement, des modes d'hébergement, du taux de prise en charge des mineurs et jeunes majeurs mais également du point de vue

³⁵ Françoise Lorcerie a bien montré comment les années 1990 ont été marquées par un « nationalisme républicain » porté par certains intellectuels dans les sciences sociales : ces derniers utilisent des termes du sens commun plus que des concepts sociologiques, se basent sur un « juridisme » et sur des termes aussi vagues que peu analytiques parce que non définis (« valeurs républicaines », « public/privé », « assimilation/intégration »). L'auteure montre bien en quoi le contexte était favorable : « D'une part, le débat politique français est alors marqué par le traitement de la question immigrée au niveau gouvernemental [...]. Nos auteurs interviennent stratégiquement dans ce contexte pour conférer une validité *rationnelle* à la gestion coutumière de la question : pour attester qu'il existe un modèle "républicain" [...]. D'autre part, un autre débat s'élève à ce moment-là [...] moins visible, touchant à la vitalité, à la configuration interne et au positionnement social et politique des principaux groupes minoritaires ». À ce titre, nous pouvons renvoyer au chapitre suivant : LORCERIE Françoise, « Les sciences sociales au service de l'identité nationale. Le débat sur l'intégration en France au début des années 1990 », in MARTIN Denis-Constant (sous dir.), *Cartes d'identité. Comment dit-on "nous" en politique ?*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, p. 264.

³⁶ BELORGEY Jean-Michel *et alii.*, « De l'usage politique du « communautarisme », *Mouvements* 2005/2, n°38, pp. 68-82.

³⁷ STASI Bernard, « Commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République », *Rapport au président de la République*, 2003.

³⁸ Derrière le RSA avec 30% des dépenses, et comme l'aide aux personnes âgées avec 24%, devant l'aide aux personnes handicapées 22%. A ce propos, nous renvoyons à l'article suivant : AMAR Élise, « Dépenses d'aide sociale départementale en 2013 : une hausse soutenue par le RSA », *Études et résultats*, DREES, n°905, février 2015, p.5.

financier. Fonctionnant par « prix de journée »³⁹, le coût des prises en charge varie très fortement d'un établissement à l'autre et d'un département à l'autre.

Par ailleurs, dans le champ de la protection de l'enfance, il nous faut aborder la question des données chiffrées et les difficultés qu'elles posent. Chaque année, l'Observatoire National de l'Enfance en Danger⁴⁰ propose une estimation du nombre d'enfants et de jeunes majeurs qui bénéficient d'au moins une mesure de protection de l'enfance en France à partir des différentes sources disponibles. Chaque source de données a ses limites, certaines ne comptabilisant pas le nombre d'enfants mais le nombre de mesures alors même qu'un enfant peut bénéficier de plusieurs mesures. Les estimations faites par l'ONED se font à partir :

- des données de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) qui collecte les chiffres que lui transmettent les 101 départements sur les bénéficiaires de l'ASE. Ce sont là l'ensemble des mesures financées par les départements, que ces mesures soient administratives (dans le cadre des départements) ou judiciaires (décidées par les Juges des enfants).

- des données de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DPJJ) sur les mesures qu'elle finance, que ce soit des mesures à domicile d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), de placement ou de protection jeune majeur⁴¹.

À la fin de l'année 2012, le nombre de mineurs faisant l'objet d'au moins une mesure de protection de l'enfance est estimé à **284 048 soit 19,5 %⁴² des jeunes de moins de 18 ans**, et le nombre de **jeunes majeurs** entre 18 et 21 ans est estimé à **21 456 soit 9,1 % des jeunes âgés de 18 à 20 ans⁴³**.

³⁹ « Les règles de tarification des établissements et services prenant en charge habituellement des mineurs et des jeunes majeurs sont fixées par les articles L. 314-7 et R. 314-1 à R. 314-204 du CASF. Le tarif peut prendre la forme d'un prix unitaire correspondant à une mesure ou d'un prix de journée. La tarification relève des départements, le cas échéant conjointement avec l'État, lorsque les établissements accueillent aussi des mineurs délinquants. », « Rapport public thématique : La protection de l'enfance », *Cour des Comptes*, Octobre 2009, p.59.

⁴⁰ L'ONED est devenu l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (ONPE) depuis la récente loi du 14 mars 2016. Pour faciliter la lecture, nous utiliserons le sigle ONED puisque l'essentiel de nos analyses portent sur les données recueillies avant la loi de 2016.

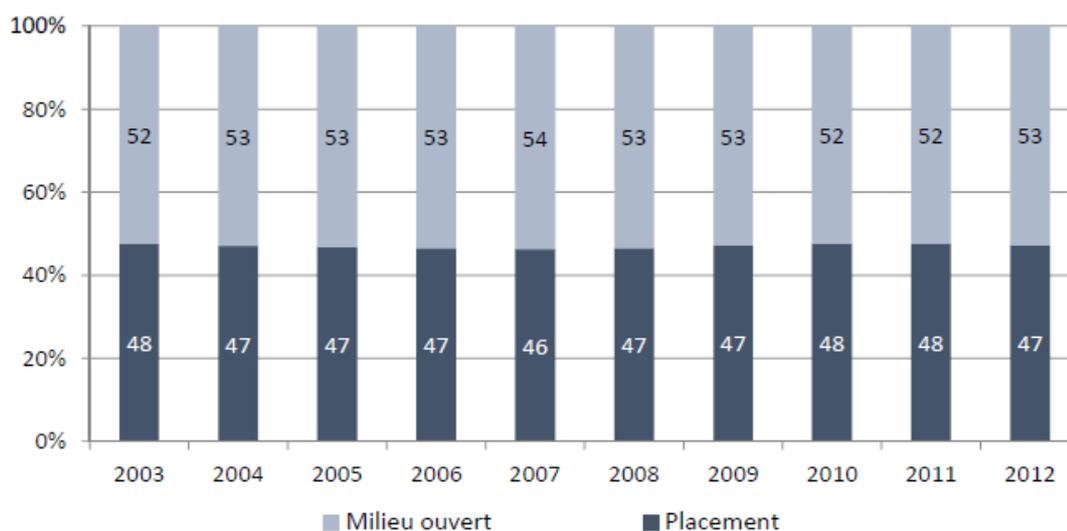
⁴¹ FRECHON Isabelle, GUYAVARCH Emmanuelle, HALIFAX Juliette, « État des lieux de l'enfance en danger, sources et données disponibles en France », *Santé, Société et Solidarité*, n°1, 2009 ; FRECHON Isabelle, *Insertion sociale et familiale de jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif*, Thèse de doctorat, Université Paris X Nanterre, 2003, pp.40-55.

⁴² Soit 1,96%. Nous reprenons ici la manière de présenter les données chiffrées de l'ONED qui utilise non pas le pourcentage mais le pour millième dans sa présentation. Cela permet en effet d'éviter au maximum les décimales et de faciliter la lecture lorsque les taux sont inférieurs à 1%.

⁴³ ONED, « Dixième rapport au Gouvernement et au Parlement », [En ligne], Mai 2015, p.139.

Ces chiffres rendent compte de l'ensemble des mesures dont peuvent bénéficier les enfants et leurs familles dans le cadre de la protection de l'enfance, qu'elles soient des mesures en milieu ouvert, autrement dit des actions menées à domicile, ou qu'elles soient des mesures de placement, dans les cas où il y a une nécessité d'accueillir l'enfant hors du domicile familial parce que celui-ci est en danger ou en risque de l'être au sens de l'article 375 du Code civil⁴⁴. La répartition entre les mesures en milieu ouvert et de placement se fait à part quasi-égale : soit 53% pour le milieu ouvert et 47% (133 503 mesures) pour le placement. Nous nous intéresserons dans cette recherche uniquement aux mesures de placement.

Figure 1 : Répartition en pourcentage des mesures en cours au 31 décembre entre milieu ouvert et placement pour les mineurs (de 2003 à 2012)



Champ : Ensemble des mesures en protection de l'enfance pour les mineurs (0-17 ans), France entière

Sources : Drees, DPJJ, calculs ONED

Guide de lecture : Au 31 décembre 2012, 47 % des mesures chez les mineurs sont des mesures de placement et 53 % sont des prestations de milieu ouvert.

Source : 10^{ème} rapport ONED, p.157

⁴⁴ « Si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises, des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par justice à la requête des père et mère conjointement, ou de l'un d'eux, de la personne ou du service à qui l'enfant a été confié ou du tuteur, du mineur lui-même ou du ministère public. », Article 375 du Code civil, www.legifrance.gouv.fr.

Après avoir posé le cadre statistique de la protection de l'enfance et ses limites, quelques éléments de contexte s'imposent à propos des questions migratoire et minoritaire⁴⁵.

La France a vu naître des débats devenus fameux sur les effets de l'utilisation des « statistiques ethniques ». Si cette mesure permettrait pour les uns de rendre compte des discriminations⁴⁶, elles auraient pour les autres pour conséquence de faire exister des groupes construits et de les mettre à distance par le simple fait de les nommer⁴⁷. Ces débats ne font pas moins que de rejouer sur la scène statistique la diversité des points de vue parmi les chercheurs autour de la question de l'ethnicité⁴⁸. L'une des seules enquêtes réalisées sur ce sujet, l'enquête Trajectoires et Origines (TeO)⁴⁹ portée par l'Institut National des Études Démographiques (INED) et l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) en 2008 a permis d'avoir un aperçu de la diversité des populations en France, de leurs parcours migratoires, des origines géographiques et de leur effet sur les trajectoires de vie, en ce qui concerne notamment les discriminations et les processus de minoration auxquelles elles ont pu être confrontées. Cette enquête a donc permis d'obtenir des résultats

⁴⁵ Nous pouvons reprendre ici la définition que donne Pierre-Jean Simon de la notion de minorités : « Il s'agit de désigner par là [la notion de minorités] des collectivités constituées sur la base d'une origine réelle ou supposée, en même temps que d'une langue, d'une culture, éventuellement d'une religion, plus ou moins partagées – on parle ainsi de minorités raciales, ethniques, culturelles, religieuses, linguistiques, ou de minorités nationales, nationales ou régionales – ces collectivités étant placées dans un état de plus ou moins grande infériorité, inégalité, dépendance, exclusion ou marginalité, par rapport à une collectivité similaire majoritaire. », in SIMON Pierre-Jean, *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 140 ; GUILLAUMIN Colette, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Gallimard, 2002.

⁴⁶ On peut se référer par exemple à : SIMON Patrick, « Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de "race" », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n°1, 2008 ; SIMON Patrick, « La mesure des discriminations raciales : l'usage des statistiques dans les politiques publiques », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 1, n°183, 2005, pp. 13-30 ; FASSIN Didier, « Introduction... », *art. cit.*

⁴⁷ FELOUZIS Georges, « Les catégories ethniques en sociologie : éléments pour un débat », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n°1, 2008 ; SCHNAPPER Dominique, « Les enjeux démocratiques de la statistique ethnique », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n°1, 2008, pp. 133-139.

⁴⁸ Danielle Juteau rend compte de cette diversité : « Si certains chercheurs affirment que l'ethnicité donne naissance au groupe ethnique, d'autres prétendent au contraire que c'est le groupe ethnique qui engendre l'ethnicité. N'est-ce pas plutôt à l'intérieur d'un système de relations qu'émergent les groupes ethniques, se demandent les troisièmes. Mais non, ce sont des groupes déjà constitués qui entrent en relation, rétorquent les quatrièmes. Et tandis que les cinquièmes disent que ce sont les relations qui créent la marque, les sixièmes répètent que, sans ethnicité, il ne peut y avoir de relations ethniques. Ne perdons pas ici un temps fou à choisir notre option car, d'une certaine manière, chacune de ces positions contient sa part de vérité. » Se référer à son ouvrage : JUTEAU Danielle, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999.

⁴⁹ L'enquête TeO a été réalisée entre septembre 2008 et février 2009 sur un échantillon représentatif de 21 000 personnes immigrées et descendantes d'immigrées, natives d'un DOM et descendantes d'un DOM, natives de France métropolitaine dont aucun parent n'est immigré ou natif d'un DOM. Elle s'est intéressée à un nombre important de thématiques (logement, éducation, emploi, santé, relations sociales, etc. et a cherché à voir « dans quelle mesure les origines migratoires (géographiques ou nationales) sont susceptibles de modifier les conditions et chances d'accès aux biens, services et droits qui fixent la place de chacun dans la société ». Nous pouvons nous référer au document suivant : BEAUCHEMIN Cris, HAMEL Christelle, SIMON Patrick *et alii*, « Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats », *Documents de Travail*, n°168, octobre 2010, p. 5.

intéressants : la population majoritaire⁵⁰ représente 76 % de la population générale et la population majoritaire sans ascendance migratoire en représente 70 %. Les immigrés sont 10 % et les descendants d'au moins un parent immigré représentent 12%, les natifs d'un DOM et leurs descendants comptent pour 2 % de la population générale. Il reste que la distinction entre population majoritaire et population minoritaire est toutefois difficile à établir et de fait l'interprétation des données peut s'avérer complexe. Si la population majoritaire a été définie dans les premiers résultats de l'enquête, la population minoritaire ne l'était pas, ce qui nous amenait à en déduire ses termes. De la même manière, la population majoritaire a vu élargir sa définition dans une publication qui a suivi les premiers résultats, y ajoutant les petits-enfants d'immigrés sans explication précise⁵¹.

Si ces données permettent d'avoir une plus grande visibilité des questions migratoires et des impacts de celles-ci sur les expériences vécues par les individus, elles ne donnent qu'une information partielle sur les expériences vécues et nécessitent d'être mises en lien avec des éléments plus qualitatifs.

*La protection de l'enfance au prisme des questions migratoire et minoritaire :
apports et limites des recherches*

Les recherches sur les « minorités ethniques » en protection de l'enfance sont légion en Amérique du Nord et au Royaume-Uni⁵² depuis déjà plus d'une trentaine d'années. Foisonnantes, il n'est pas possible ici d'en faire une synthèse complète mais il est intéressant de présenter certains de leurs résultats qui seront autant de points de contraste avec la situation française.

Axées pour la plupart sur le constat d'une surreprésentation des enfants issus de « minorités ethniques » en protection de l'enfance, elles s'intéressent principalement aux « Afro-Américains » aux États-Unis, aux « Autochtones », aux « Premières Nations », aux « Aborigènes » ou aux « minorités visibles » au Canada, aux « Afro-Caribéens » et aux

⁵⁰ « Le terme "**population majoritaire**" désigne l'ensemble des personnes, numériquement les plus nombreuses, qui résident en France métropolitaine et qui ne sont ni immigrées, ni natives d'un DOM, ni descendantes de personne(s) immigrée(s) ou native(s) d'un DOM. » Il faut noter que dans cette catégorie sont inscrits les rapatriés nés français dans un ancien pays colonial et leurs descendants, ainsi que les autres français nés hors métropole dans un pays non anciennement colonisé et leurs descendants. Ces deux dernières catégories représentent donc la population majoritaire avec ascendance migratoire. *Ibid.*, p.7.

⁵¹ BEAUCHEMIN Cris, HAMEL Christelle, LESNÉ Maud, *et alii*, « Les discriminations : une question de minorités visibles », *Population et Sociétés*, 2010, n° 466, p. 2.

⁵² THOBURN June, CHAND Ashok, PROCTER Joanne, *Child Welfare Services for Minority Ethnic Families. The research Reviewed*, London, Jessica Kingsley Publishers, 2005.

enfants de familles mixtes (*mixed parentage*) au Royaume-Uni. Plusieurs éléments sont avancés pour expliquer le processus de surreprésentation des « minorités ethniques » par les différentes recherches, le plus souvent quantitatives : il y aurait davantage de phénomènes de maltraitance au sein des familles issus de minorités et donc des besoins plus importants ; ces enfants, une fois entrés dans le système de protection de l'enfance, y resteraient plus longtemps ce qui augmenterait de fait leur surreprésentation⁵³ ; ces familles seraient confrontées à des facteurs de risque multiples associés à des contextes de pauvreté importants⁵⁴ ; il y aurait un traitement différencié dans le processus de décision de la part des professionnels⁵⁵ pouvant parfois aboutir à des « biais raciaux » (*racial bias*)⁵⁶. Un dernier point extrêmement intéressant à noter : au Canada, des recherches ont montré la nécessité de prendre en considération le passé historique qui peut entrer en résonance avec la surreprésentation des enfants autochtones dans le système de protection de l'enfance actuel. L'assimilation à marche forcée pour ces populations a été réalisée conjointement par l'Église et l'État notamment par le biais d'une politique d'éloignement géographique de leurs milieux familiaux⁵⁷. L'ensemble de ces facteurs a donc une influence sur les processus de surreprésentation, l'un prenant parfois le dessus, parfois se cumulant.

Au-delà de la surreprésentation, ils sont également confrontés à des spécificités dans leurs parcours, comme l'arrivée en placement plus jeunes pour les enfants autochtones au Québec qui va de pair avec leur surreprésentation dès le stade de l'évaluation (*investigation stage*)⁵⁸ et qui augmente à mesure qu'ils progressent dans leurs parcours de protection de

⁵³ FOSTER Michael E., M. HILLEMEIER Marianne M., BAI Yu, « Explaining the disparity in placement instability among African-American and white children in child welfare: A Blinder–Oaxaca decomposition », *Children and Youth Services Review* 33, 2011, p. 118.

⁵⁴ CHAND Ashok, THOBURN Jane, « Research review: Child protection referrals and minority ethnic children and families », *Child and Family Social Work*, 2006, 11, pp. 368-377 ; BRETON Alexandra, DUFOUR Sarah, LAVERGNE Chantal, « Les enfants autochtones en protection de la jeunesse au Québec : leur réalité comparée à celle des autres enfants », *Criminologie*, vol. 45, n° 2, 2012, pp. 157-185.

⁵⁵ FALLON Barbara, CHABOT Martin, FLUKE John, « Placement decisions and disparities among Aboriginal children: Further analysis of the Canadian incidence study of reported child abuse and neglect part A: Comparisons of the 1998 and 2003 surveys », *Child Abuse & Neglect*, 37, 2013, pp. 47- 60.

⁵⁶ DRAKE Brett, JOLLEY Jennifer, LANIER Paul *et alii.*, « Racial Bias in Child Protection? A Comparison of Competing Explanations Using National Data », *Pediatrics*, Vol. 127, n°3, March 2011, pp. 471-478 ; ROBERTS Dorothy, *Shattered Bonds: The Color of Child Welfare*, New-York, Basics Civitas Books, 2002.

⁵⁷ TROCME Nico, KNOKE Della, BLACKSTOCK Cindy, « Pathways to the Overrepresentation of Aboriginal Children in Canada's Child Welfare System », *Social Service Review*, Vol. 78, N° 4, December 2004, pp. 577-600.

⁵⁸ SINHA Vandna, TROCME Nico, FALLON Barbara *et alii.*, « Understanding the investigation-stage overrepresentation of First Nations children in the child welfare system: An analysis of the First Nations component of the Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect 2008 », *Child Abuse & Neglect*, 37, 2013, pp. 821– 831.

l'enfance⁵⁹ ; une durée de placement plus longue associée à une plus grande instabilité du parcours pour les afro-américains aux États-Unis⁶⁰ ; des questions d'ordre identitaire qui se posent avec saillance⁶¹ ; et des spécificités lors de la sortie de prise en charge⁶².

Il ressort de ces recherches que les jeunes de « minorités ethniques » qui ont connu des placements « transraciaux » (*transracial placements*), dans des familles blanches et souvent à la campagne, ont eu affaire à des difficultés particulières dans leur rapport à leur « identité ethnique ». Dans ces contextes, des situations de racisme ont pu être vécues et les jeunes ont davantage pris conscience de leur différence et de leurs particularités dans les situations dans lesquelles ils étaient considérés comme des « autres » et marginalisés. À l'inverse, il est fait état des effets positifs des placements dans des zones urbaines multiculturelles avec d'autres jeunes de « minorités ethniques » même si les professionnels sont blancs. Ils ont pu développer un regard positif et confiant sur leur « identité ethnique et raciale » (*racial and ethnic identity*)⁶³.

La sortie de prise en charge aurait elle aussi révélé des spécificités pour les jeunes issus de « minorités ethniques ». Les recherches sur les « Autochtones » au Québec ont à ce titre souligné le fait qu'ils soient « tiraillés entre deux systèmes de valeurs », notamment lors de la transition à l'âge adulte qui prend deux sens contradictoires : « en opposition avec l'objectif d'autonomisation des jeunes, la culture autochtone traditionnelle se fonde sur une vision relationnelle du monde qui valorise l'interdépendance du jeune et de sa communauté »⁶⁴. À ce titre, la recherche invite à tenir compte de « la problématique du conflit identitaire » qui peut se poser lors de la sortie de prise en charge en mettant en place des

⁵⁹ BRETON Alexandra, DUFOUR Sarah, LAVERGNE Chantal, « Les enfants autochtones..., *art.cit.*, pp. 165-175.

⁶⁰ FOSTER Michael E., M. HILLEMEIER Marianne M., BAI Yu, « Explaining the disparity..., *art.cit.*, p.118.

⁶¹ BARN Ravinder, ANDREW Linda, MANTOVANI Nadia, *Life after care. The experiences of young people from different ethnic groups*, London, Joseph Rowntree Foundation, 2005 ; SCHMIDT Jessica, DUBEY Shanti, DALTON Larry *et alii.*, « Who am I? Who do you think I am? Stability of racial/ethnic self-identification among youth in foster care and concordance with agency categorization », *Children and Youth Services Review*, 56, 2015, pp. 61-67.

⁶² Notons toutefois que Barn *et alii* ont fait ressortir certaines spécificités qui affectaient les parcours des « jeunes Blancs » (*white young people*) notamment une sortie de placement plus jeune (41% des jeunes Blancs sortent à l'âge de 16 ans), ce qui expliquerait également en partie un nombre plus important d'expériences de rue à leur sortie (57% de ceux sortis à l'âge de 16 ans auraient fait l'expérience de la vie à la rue), voir : BARN Ravinder, ANDREW Linda, MANTOVANI Nadia, *Life after care...*, *ibid.*, pp.16-17 et 38 ; GOYETTE Martin, MANN-FEDER Varda, TURCOTTE Daniel *et al.*, « Parcours d'entrée dans la vie adulte et stratégies d'autonomisation : une lecture dynamique des trajectoires de jeunes autochtones suivis ou placés en protection de la jeunesse », *Rapport de recherche présenté au Centre National de Prévention du Crime*, Juin 2010.

⁶³ BARN Ravinder, ANDREW Linda, MANTOVANI Nadia, *Life after care...*, *ibid.*, p. 51.

⁶⁴ GOYETTE Martin, MANN-FEDER Vera, TURCOTTE Daniel, *et alii.*, « Évaluation de l'implantation et des effets d'intervention de groupe visant à soutenir le passage à la vie adulte de jeunes des centres de jeunesse et de jeunes autochtones », *Rapport final d'évaluation des groupes 1 à 6*, Montréal, Cahier #2012.03.CRÉVAJ.05-2012, pp.12-13.

programmes adaptés⁶⁵ et en proposant par exemple des travaux de groupe dans lesquels les éléments des cultures traditionnelles sont utilisés. Il ressort néanmoins que l'un des résultats exprime la nécessité de ne pas enfermer les jeunes dans la « culture traditionnelle » qui quelquefois leur paraît trop stéréotypée⁶⁶. Une seconde recherche à ce sujet souligne également l'exposition des jeunes autochtones à plusieurs modèles qui les amène à être « les représentants d'une nouvelle génération appelée à questionner ou à redéfinir les modèles transmis »⁶⁷.

Nous finirons ce tour d'horizon international par un résultat qu'il est important de garder à l'esprit et qui renvoie aux questions qui traversent notre recherche de part en part. À propos des identités et des catégorisations dont elles font l'objet⁶⁸, l'une des recherches souligne la fluidité et l'aspect dynamique des identités au cours du temps plus particulièrement au cours de l'adolescence et elle cherche à mettre au jour les écarts entre les auto-identifications des jeunes et les hétéro-identifications dont ils sont l'objet par le système de protection de l'enfance. Elle met alors en lumière non seulement le fait qu'un cinquième des jeunes change sa manière de s'auto-identifier au cours de l'année, mais aussi que les catégorisations dont font l'objet les « Hispaniques », les « Natifs Américains » (*Native Americans* ou les Indiens Américains) et les « jeunes mutli-raciaux » (*multi-racial young*) de la part des professionnels sont bien souvent en contradiction avec la manière dont se définissent les jeunes eux-mêmes. Il en va de même pour la différence de catégorisation entre les professionnels de la protection de l'enfance et ceux du système scolaire. Ces résultats amènent de fait à utiliser avec précaution les données quantitatives lorsqu'elles sont produites par les institutions et qu'elles ne reposent pas sur une auto-définition, mais aussi de tenir compte du caractère évolutif et jamais figé des auto-perceptions. Autrement dit, de chercher à comprendre les éléments qui entrent en jeu dans ces évolutions eu égard aux contextes sociaux traversés. Certains plaident alors pour l'adoption d'une approche intersectionnelle qui

⁶⁵ Plusieurs programmes ont été mis en place, et l'on peut citer par exemple le programme *D'hier à demain* dont l'objectif est de proposer « un programme de groupe adapté à la réalité autochtone et plus près de la conception autochtone du devenir adulte que celle véhiculée dans les programmes usuels de préparation à l'autonomie ». Ce programme aborde plusieurs thématiques comme « la construction identitaire : le rapport à soi et à ses origines », « la contribution à sa communauté » ou encore « le réseau social et de soutien ». Pour plus de détails, on peut se référer au rapport suivant : GRENIER Stéphane, PONTBRIAND Annie, LEMAY Andrée-Anne, GOYETTE Martin, « D'hier à demain. Programme d'intervention de groupe visant à faciliter le passage à la vie autonome des jeunes autochtones », *Rapport*, 2010, p. 4.

⁶⁶ GOYETTE Martin, MANN-FEDER Vera, TURCOTTE Daniel, *et alii.*, « Évaluation de l'implantation..., *ibid*, p. 137.

⁶⁷ GOYETTE Martin, MANN-FEDER Varda, TURCOTTE Daniel *et al.*, « Parcours d'entrée..., *art. cit.*, p. 108.

⁶⁸ Elle s'appuie sur un échantillon de 122 adolescents entre 16 ans et demi et 18 ans et demi et cherche à comprendre l'évolution des auto-identifications des jeunes à deux temps séparés d'un an, et à les comparer à la manière dont ils sont catégorisés par les professionnels de la protection de l'enfance et du système scolaire : SCHMIDT Jessica, DUBEY Shanti, DALTON Larry *et alii.*, « Who am I?..., *art. cit.*

croise les rapports sociaux de sexe, de classe et de « race »⁶⁹ dans lesquels peuvent être inscrits les jeunes placés, dans l'objectif de mieux saisir les expériences vécues et mieux tenir compte des inégalités dans lesquelles ils peuvent être pris⁷⁰.

En France, il n'est pas question de traiter la question des « minorités ethniques ». Seules quelques rares recherches récentes ont travaillé sur le rapport aux services de protection de l'enfance de familles étrangères par le prisme de la prévention⁷¹, sur le traitement spécifique dont font l'objet les familles roms⁷², ont abordé le traitement différencié de jeunes femmes d'origine étrangère en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)⁷³ ou le traitement différencié des « jeunes filles roumaines » par la justice des mineurs⁷⁴. Seule une recherche a abordé la surreprésentation des jeunes de familles étrangères en protection de l'enfance et les discriminations auxquelles ils ont à faire face sans que cela ne soit toutefois l'objet principal de l'enquête⁷⁵ alors qu'une autre recherche a souligné, à partir d'une étude exhaustive sur les dossiers archivés de deux départements français, qu'« un jeune enquêté sur cinq est né à l'étranger »⁷⁶. Notons qu'une recherche en cours sur la transition à l'âge adulte et portant sur sept départements à partir d'un échantillon représentatif de 1500 jeunes pris en charge en protection de l'enfance entre 17 et 21 ans donnera l'occasion d'avoir davantage d'éléments quantitatifs à ce propos et amènera une comparaison avec le Québec⁷⁷.

⁶⁹ La notion de « race » est à entendre en tant que construction sociale et construction historique qui permet de mettre en lumière les rapports de pouvoir et de domination à l'œuvre tout autant que les expériences communes du racisme. GUILLAUMIN Colette, *L'idéologie raciste...*, op. cit. ; FASSIN Didier, FASSIN Éric (sous dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2009 [2006].

⁷⁰ NADAN Yochai, SPILSBURY James C., KORBIN Jill E., « Neglect Culture and context in understanding child maltreatment : Contributions of intersectionality and neighborhood-based research », *Child Abuse & Neglect* 41, 2015, pp. 40-48.

⁷¹ CLARIANA Lionel, *Sociologie de la construction préventive du rapport des services de protection de l'enfance aux familles étrangères dans le département de l'Hérault. Approche socioéducative de la notion de risque de danger dans un contexte sécuritaire*, Thèse de sociologie, Université de Montpellier III, 2015.

⁷² SARCINELLI Alice, *Protéger, éduquer, exclure. Anthropologie de l'enfance et de la parentalité roms en Italie*, Thèse d'anthropologie sociale et d'ethnologie, EHESS, 2014.

⁷³ EL GOLLI Wassim, « Ethnicité et sexuation ordinaire dans un foyer pour jeunes femmes en difficulté sociale », *Hommes et migrations* [En ligne], 1290 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2013.

⁷⁴ VUATTOUX Arthur, « Les jeunes Roumaines sont des garçons comme les autres », *Plein droit*, 2015/1 n°104, pp. 27-30.

⁷⁵ GHEORGHIU Mihai, LABACHE Lucette, LEGRAND Caroline *et alii.*, « Rapport final de la recherche longitudinale sur le devenir des personnes sorties de l'ASE en Seine-Saint-Denis entre 1980 et 2000 », *Rapport de recherche*, Bobigny, 2002.

⁷⁶ FRECHON Isabelle, ROBETTE Nicolas, « Les trajectoires de prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance de jeunes ayant vécu un placement », *Revue française des affaires sociales*, 2013/1 n° 1-2, p.127.

⁷⁷ Le projet ELAP (Étude Longitudinale sur l'Autonomie après le Placement) est coordonné par Isabelle Frechon (INED-UVSQ). On peut se référer à l'article suivant pour davantage d'informations : GOYETTE Martin, FRECHON Isabelle, « Comprendre le devenir des jeunes placés : la nécessité d'une observation longitudinale et représentative tenant compte des contextes socio-culturel et politique », *Revue française des affaires sociales*, 2013/1 n° 1-2, pp. 164-180.

Dans les recherches, il n'a été que très peu question de l'aspect identitaire auquel ont à faire face les enfants placés⁷⁸ et plus précisément les descendants d'immigrés. Soulignons toutefois qu'une recherche s'est intéressée à l'importance des réseaux de sociabilité et de la co-éducation dans la construction identitaire de jeunes ayant bénéficié d'une prise en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et quelquefois l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)⁷⁹. Soulignons également qu'une recherche récente a pu apporter quelques éléments sur les sentiments de discrimination et les questionnements identitaires qui se sont posés à eux⁸⁰. Notons également qu'une étude est actuellement en cours sur les multiples déplacements (social, familial, géographique, culturel) qu'induit le placement et l'impact sur la construction identitaire⁸¹.

3. Étudier la protection de l'enfance à travers le prisme des expériences migratoire et religieuse

Changer de focale, renouveler les analyses

Les enfants pris en charge en protection de l'enfance sont bien souvent considérés comme étant déracinés à plusieurs niveaux : vis-à-vis de leurs milieux familiaux, de leurs milieux sociaux⁸² et de leurs milieux « culturels », généralement convoqués lorsqu'ils sont issus de minorités. Ces trois niveaux étant imbriqués, les enfants peuvent être considérés à travers leur déracinement, leur « perte d'identité »⁸³, à l'instar des descendants d'immigrants étudiés par Lila Belkacem, considérés comme des « enfants perdus »⁸⁴ se situant dans un entre-deux. Toutefois, considérer l'individu prioritairement sous l'angle de ses

⁷⁸ POTIN Émilie, *Enfants placés, déplacés, replacés, Parcours en protection de l'enfance*, Erès, Paris, 2012 ; POTIN Émilie, « Placement et déplacement social. Expériences et témoignages d'enfants et de leur parents, *Les Cahiers Dynamiques*, 2010/1 n° 46, pp. 63-71.

⁷⁹ DELCROIX Catherine (sous dir.), *Éducation(s) et réseaux de sociabilité. Parcours de jeunes en difficulté*, Paris, Éditions Pétra, 2010.

⁸⁰ ROBIN Pierrine, DELCROIX Sylvie, MACKIEWICZ Marie-Pierre *et alii.*, « Des jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde. Une recherche par les pairs sur la transition à l'âge adulte au sortir de la protection de l'enfance », *Rapport de recherche pour l'ONED*, OUIEP-UPEC, décembre 2014.

⁸¹ ROBIN Pierrine, MACKIEWICZ Marie-Pierre, GOUSSAULT Bénédicte *et alii.*, « Accéder à l'expression de l'enfant en situation de déplacement, *une approche par les pairs* », Recherche OUIEP-UPEC (en cours).

⁸² POTIN Émilie, « Placement... », *art. cit.*; ABELS-EBER Christine, *Pourquoi on nous a séparé ? Récits croisés : des enfants, des parents et des professionnels*, Toulouse : Éd. Erès, 2006.

⁸³ ABELS-EBER Christine, *Enfants placés et construction d'historicité*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 17.

⁸⁴ BELKACEM Lila, « L'"enfant perdu" et le "pays d'origine". Construction des origines et expériences migratoires de descendants d'immigrants ouest-africains en région parisienne », *Thèse de doctorat en sociologie*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2013, 742 p.

origines familiales n'amène-t-il pas en même temps à produire un ancrage dont la mobilité ne serait envisagée que dans son versant problématique ? Et, même si cet ancrage n'est pas qu'une simple illusion et qu'il a du sens pour les individus, cela peut également aboutir à avoir une vision figée et sédentaire des identités.

Notre approche se distingue de ces considérations et tente de déplacer le regard. Il n'est pas question ici de remettre en cause le fait que le placement est sans doute avant tout un « déplacement » comme l'a souligné Émilie Potin⁸⁵, et qu'il constitue un « événement »⁸⁶ un tournant biographique important pour les enfants placés. Simplement, il y a selon nous des limites à comprendre les expériences de placement uniquement à partir de cette approche : se focaliser uniquement sur les « origines » des enfants placés donc sur leur inscription familiale peut amener à les y enfermer alors que parfois ils ne se reconnaissent pas ou trop peu dans ces liens familiaux. De plus, il semble que l'on passe sous silence la dimension évolutive et dynamique des identités qui, loin d'être figées, se définissent et se redéfinissent, prennent des sens divers et évoluent dans le temps.

Problématique et hypothèses de recherche

Au regard de ces différents éléments, notre problématique peut être définie de la manière suivante :

Comment s'articulent les histoires familiales des personnes qui ont connu des parcours migratoires avec leurs expériences de placement au sein de deux associations de protection de l'enfance historiquement imprégnées par le religieux ?

Cette problématique renvoie à deux questionnements qui s'imbriquent :

- quelle place occupe l'histoire familiale, notamment lorsqu'elle est marquée par des parcours migratoires, dans les processus de construction identitaire et comment le placement réaménage les transmissions intergénérationnelles.
- dans quelle mesure les deux associations de protection de l'enfance étudiées notamment par leur rapport spécifique à la dimension religieuse, influencent-elles les expériences et le rapport au placement des personnes qui y ont été accueillies ?

⁸⁵ POTIN Émilie, *Enfants placés, déplacés...*, *op. cit.*

⁸⁶ BESSIN Marc, BIDART Claire, GROSSETTI (sous dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010 ; LECLERC-OLIVE Michèle, *Le dire de l'événement (biographique)*, Lille, Presses du Septentrion, 1997.

Les hypothèses de recherche n'ont pas été construites *a priori* comme dans une approche hypothético-déductive, mais elles ont été travaillées et se sont affinées au fil de notre recherche⁸⁷, en voilà les principaux éléments :

1. Le rapport au placement des personnes ayant été accueillies dans les deux associations étudiées se construisent conjointement par leurs expériences de placement et leurs expériences familiales et biographiques marquées par les migrations et le religieux.
2. La manière dont les personnels des deux associations pensent et mettent en action leurs pratiques éducatives a une influence sur la façon dont les personnes anciennement placées se sont construites et ont développé ou non un sentiment d'identification à l'institution.
3. Le religieux prend des sens différents et est mobilisé de manière différente par les individus ; il est un outil d'analyse pour mieux saisir 1) la construction d'un rapport au placement comme une « ressource » ou comme « contrainte »⁸⁸, 2) le rapport à la famille.

Contexte, méthodologie et terrain de recherche

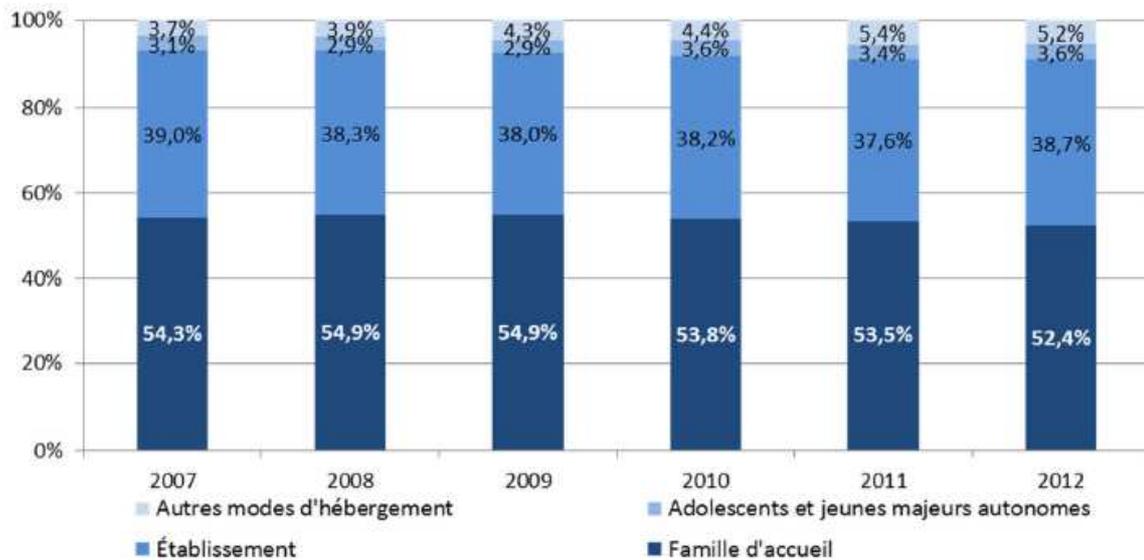
Soulignons d'abord que nous ne nous intéressons ici qu'aux placements en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), appelés plus communément foyers ou établissements. Dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance, le président du Conseil Départemental peut décider de confier un enfant à l'un des établissements dont il assure la gestion directe (secteur public) ou à un établissement du secteur habilité (secteur privé), c'est-à-dire à une association ou une fondation habilitée à l'accueil des enfants confiés dans le cadre de la protection de l'enfance, et qu'il rémunère par le biais d'un prix de journée. De la même façon,

⁸⁷ BERTAUX Daniel, *Les récits de vie...*, *op. cit.*, p. 9.

⁸⁸ DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières de la famille Nour. Comment certains résistent face à la précarité*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2013 [2001]. Dans son ouvrage, Catherine Delcroix montre bien que les parcours de vie sont faits de *ressources* et de *contraintes*. Selon sa conception, « la *contrainte*, c'est l'ensemble d'obstacles qu'un individu donné rencontre, en raison de la situation dans laquelle il se trouve à un moment précis, pour développer ses propres projets. » (p.252). Mais les « situations sont aussi faites de *ressources*. Celles-ci sont de deux types : les ressources extérieures à l'individu, et ses ressources propres. » (p.253). Les ressources propres sont appelées par Catherine Delcroix les « *ressources subjectives*. Les "compétences pratiques" et les "compétences discursives" définies par Giddens en font par exemple partie. Plus généralement, il faut entendre par ressources subjectives les énergies physiques, mentales et morales qu'un individu développe à un moment donné de son existence, ainsi que ses savoirs et savoir-faire qui lui permettent de mobiliser à bon escient ses énergies, voire celle de proches, pour répondre à des besoins et réaliser des projets » (p.254).

le Juge des enfants peut, parmi les possibilités qui s'offrent à lui⁸⁹, confier un enfant à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)⁹⁰, c'est-à-dire aux services du Conseil Départemental qui en sera bien souvent le financeur⁹¹, qui va ensuite faire le choix du lieu d'accueil à privilégier : accueil familial ou établissement collectif.

Figure 2 : Répartition en pourcentage des mineurs et jeunes majeurs confiés à l'ASE selon le mode d'hébergement au 31 décembre (de 2007 à 2012)



Champ : Ensemble des 0-20 ans confiés à l'ASE, France entière

Sources : Drees, calculs ONED

Guide de lecture : Parmi les mineurs et les jeunes majeurs confiés à l'ASE fin 2012, 52 % sont hébergés en famille d'accueil, 39 % en établissement, 4 % sont autonomes et 5 % ont d'autres modes d'hébergement.

Source : 10^{ème} rapport ONED, p.163

Si le placement en famille d'accueil est quelque peu supérieur au placement en établissement, cette donnée dépend fortement du département auquel nous nous intéressons. En effet, certains départements sont historiquement marqués par l'accueil familial alors que d'autres n'en font encore que peu usage pour des raisons diverses⁹² : c'est notamment le cas

⁸⁹ Selon l'article 375-3 du Code civil, « Si la protection de l'enfant l'exige, le juge des enfants peut décider de le confier : 1° A l'autre parent ; 2° A un autre membre de la famille ou à un tiers digne de confiance ; 3° A un service départemental de l'aide sociale à l'enfance ; 4° A un service ou à un établissement habilité pour l'accueil de mineurs à la journée ou suivant toute autre modalité de prise en charge ; 5° A un service ou à un établissement sanitaire ou d'éducation, ordinaire ou spécialisé. [...] », www.legifrance.fr.

⁹⁰ Selon la dernière estimation de l'ONED, au 31 décembre 2012, 88% des mesures de placement des 0-20 ans émanent d'une décision judiciaire contre 12% d'une décision administrative, « Dixième rapport au Gouvernement et au Parlement », ONED, Mai 2015, p.138.

⁹¹ Si la majorité des décisions sont judiciaires, la quasi-totalité d'entre elles est financée par les Conseils Départementaux, ONED, « Dixième rapport..., rap. cit.

⁹² JAMET Ludovic, OUI Anne, RENUY Adeline, « L'accueil familial : quel travail d'équipe ? », Rapport d'étude Observatoire National de l'Enfance en Danger, Juillet 2015, p. 16.

de Paris dont la situation est particulière (pour les assistants familiaux, l'accès à des logements assez grands pouvant accueillir un ou plusieurs enfants est plus coûteux), mais aussi, dans une moindre mesure, des autres départements d'Île-de-France.

Figure 3 : Part des mineurs et jeunes majeurs placés en famille d'accueil parmi les 0-20 ans confiés à l'ASE au 31 décembre 2012 (%)

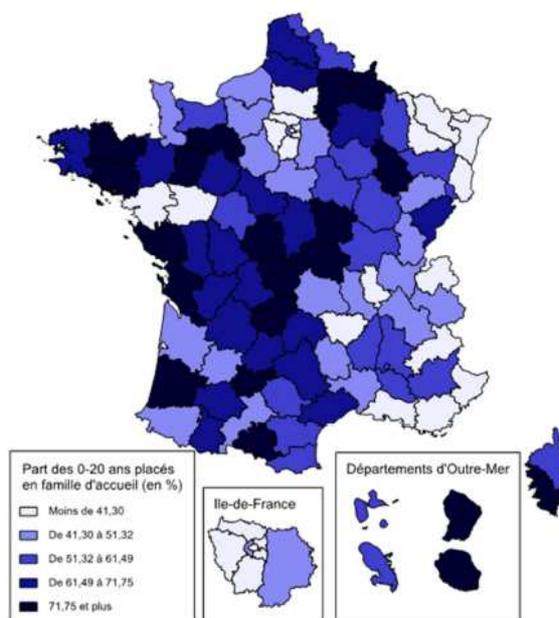
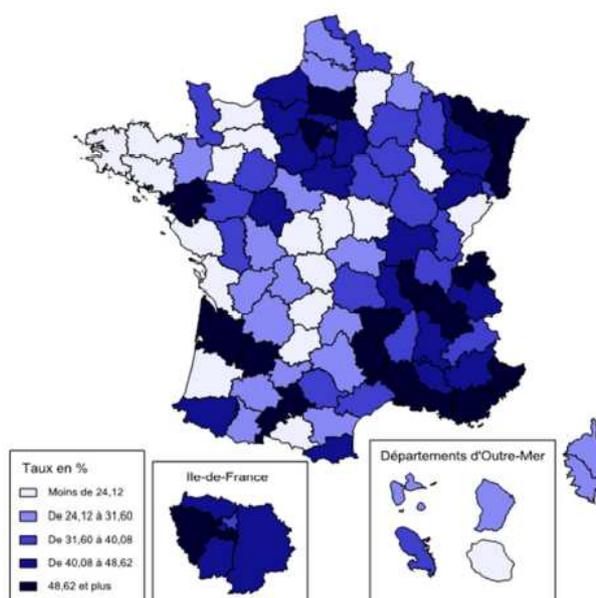


Figure 4 : Part des mineurs et jeunes majeurs placés en établissement parmi les 0-20 ans confiés à l'ASE au 31 décembre 2012 (%)



Source : 10^{ème} rapport ONED, p.166-167

Les départements de la région Île-de-France sur lesquels nous avons travaillé sont donc marqués par une répartition à peu près équivalente entre placement en accueil familial et placement en établissement comme l'indiquent les deux cartes ci-dessus.

Nous avons travaillé dans cette recherche sur les expériences de placement de personnes adultes, descendantes de familles immigrées, ayant été accueillies enfants dans deux associations de protection de l'enfance marquées par une dimension religieuse. Ces associations en conservent aujourd'hui encore certains traits, ce qui les place dans une position particulière au sein du paysage de la protection de l'enfance. En premier lieu, les Apprentis d'Auteuil est une Fondation catholique reconnue d'utilité publique, née il y a 150 ans. Elle est impliquée tant dans le champ de la protection de l'enfance que dans celui de l'accompagnement des jeunes en difficulté, notamment du point de vue de la scolarité et de l'insertion professionnelle. Elle accueille actuellement environ 14 000 jeunes. Bénéficiant de fonds publics et privés, elle affirme son statut d'« œuvre d'église » tout en étant laïque et ouverte aux enfants de toutes confessions. Son histoire est également marquée par l'accueil d'enfants de l'ancienne Indochine dans les années 1970 qui l'a amenée à repenser certaines de ses pratiques éducatives. Les années 1970 ont par ailleurs eu une influence importante dans le renouvellement de pratiques, suite au Concile de Vatican II qui réorganise en profondeur l'Église catholique.

L'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) est la deuxième association sur laquelle nous avons travaillé. Elle a été créée en Russie en 1912 avec pour objectif de porter secours aux populations juives défavorisées. En 1923, son siège est transféré à Berlin puis à Paris en 1933, lorsque les événements politiques rendent la vie des populations juives en Allemagne de plus en plus dangereuse. L'OSE France accueillait au départ principalement des enfants dont les familles sont venues se réfugier en France et son rôle a rapidement été reconnu dans l'accueil et l'accompagnement des populations immigrées. Durant la Seconde Guerre mondiale, l'OSE a joué un rôle fondamental dans le sauvetage des enfants de familles déportées et a œuvré dans la clandestinité, en réseau avec d'autres associations. Après avoir accueilli des Juifs d'Europe de l'Est, l'OSE a accueilli de nombreux Juifs d'Afrique du Nord suite aux mouvements d'indépendance du Maroc et de la Tunisie en 1956, et à la fin de la Guerre d'Algérie, en 1962. Bénéficiant de moins en moins de fonds privés provenant des

organisations juives, et reconnue d'utilité publique, l'OSE s'est peu à peu ouverte à l'accueil des enfants de toutes confessions, et bénéficie aujourd'hui principalement de fonds publics.

Alors que la dimension religieuse est bien souvent considérée comme étant problématique parce que mettant en tension la laïcité dans les structures qui relèvent du travail social, il n'en est évidemment pas de même dans les deux associations étudiées ici. Si la religion n'apparaît pas comme l'élément fondamental pour nombre de professionnels et de personnes rencontrées, elle peut être pour certains une ressource et bénéficie d'un regard bienveillant. Les discours de certains professionnels rencontrés sont marqués par une forme de valorisation de l'investissement religieux des jeunes, investissement vu comme une forme de maturité, d'émancipation et de stabilité⁹³. Travailler sur ces deux associations a été intéressant pour tenter de comprendre l'influence de la dimension religieuse sur le quotidien des individus en contexte de placement mais aussi sur la construction de leur rapport au placement.

Le matériau que nous avons recueilli est composé de vingt-deux récits de vie réalisés avec des personnes anciennement accueillies dans les deux associations (onze à l'OSE et onze aux Apprentis d'Auteuil) : au moment des entretiens, un premier groupe avait entre 25 et 35 ans et un second entre 40 et 60 ans. Ces deux groupes peuvent être considérés comme deux « générations » dans le sens que lui donne Claudine Attias-Donfut : « c'est "l'empreinte du temps" qui caractérise les générations (Attias-Donfut, 1988). L'identification aux pairs et la conscience d'appartenir à la même génération se construisent sur la base des repères sociaux et culturels liés à des rassemblements d'égaux d'âge, à diverses étapes de la vie (école, loisirs, service militaire, associations de vétérans, etc.). Le temps collectif vécu, ses modes, ses menus événements créent un espace référentiel commun, un fond de réminiscences

⁹³ En ce qui concerne la question de la maturité, nous renvoyons à l'introduction de Marc Breviglieri qui explique bien les différentes « épreuves du domaine public » auxquelles ont à faire face les adolescents pour sortir de l'enfance, dans l'ouvrage suivant : BREVIGLIERI Marc, CICCHELLI Vincenzo (sous dir.), *Adolescences méditerranéennes. L'espace public à petits pas*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp.19-59. Notons simplement qu'« en se tournant vers le domaine public, l'adolescent voit poindre sur lui une quantité d'attentes auxquelles il doit répondre sur le mode gratifiant de la maturité. Ces attentes sont exigeantes au plan d'une anthropologie capacitaire, elles requièrent une série de savoir-faire qui prédispose aux rapports sur le domaine public (notamment relatif au jugement critique, au rapprochement des situations et à leur généralisation, à l'impartialité et au souci pour le commun, etc.) (Breviglieri et Stavo-Debaugé, 2006). La maturité demande alors une phase longue d'apprentissage qui dure assurément la vie entière mais où l'adolescence demeure un lieu privilégié d'exploration et d'inculcation, et où le tâtonnement et l'hésitation, qui sont la condition et la conséquence logiques de l'apprentissage, paraissent sur le registre de l'immaturité. » (pp.28-29).

partagées [...] »⁹⁴. Il faut noter qu'une grande majorité est masculine (18 hommes sur 22), cela s'expliquant aux Apprentis d'Auteuil par le fait que les accueils concernaient historiquement les garçons et que la mixité des établissements est récente⁹⁵. Soulignons également que parmi les personnes rencontrées à l'OSE, une majorité est issue de familles juives nord-africaines mais pour beaucoup leurs parents sont arrivés tôt en France, et de façon plus minoritaire, de familles juives d'Europe de l'Est ou d'Europe du Sud ; la plupart a connu des parcours longs et stables dans les établissements de l'OSE, ce qui est déjà une spécificité à noter.

Par ailleurs, nous avons réalisé vingt-quatre entretiens semi-directifs avec des professionnels ou anciens professionnels de ces deux associations (travailleurs sociaux, cadres, responsables d'établissements ou encore chefs de service), fait des observations et consulté des archives. S'ajoutent à cela, quatre entretiens exploratoires avec des individus anciennement placés menés hors des deux associations étudiées, et deux entretiens réalisés respectivement avec une juge et une avocate d'enfants, dont l'intérêt était de mieux saisir les modes d'entrée dans les établissements et d'interroger les représentations de professionnels de la justice sur les dimensions religieuses des associations.

Tous les entretiens réalisés ont été rendus anonymes. Les prénoms des personnes anciennement placées ont été changés et nous avons tenté, autant que faire se peut, de les remplacer par des prénoms qui restaient proches dans les références qu'ils convoquaient (par exemple religieuses). Nous avons choisi, lorsqu'il s'agit de professionnels, de les définir par leur fonction dans les établissements étudiés plutôt qu'en leur attribuant des prénoms fictifs.

Le fondement de notre recherche a été de rencontrer des personnes étant passées par les deux associations de protection de l'enfance étudiées, partageant une même « catégorie de situation sociale » dans le sens où « c'est leur situation sociale elle-même qui leur est commune », les récits de vie permettant de « saisir par quels mécanismes et processus des sujets en sont venus à se retrouver dans la situation étudiée ; de découvrir les caractéristiques profondes de cette situation, notamment les tensions qui la traversent et la caractérisent ; et comment les personnes qui s'y trouvent s'efforcent de gérer leur situation, voire d'en sortir »⁹⁶. C'est donc le fait d'avoir connu une expérience similaire qui a été à la base de notre

⁹⁴ ATTIAS-DONFUT Claudine, « Rapports de générations. Transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale, *Revue française de sociologie*, 2000, 41-4. pp. 645.

⁹⁵ En 2011, les Apprentis d'Auteuil ont fait mention de 69% de garçons et de 31% de filles accueillis. Ce chiffre se retrouve dans le projet d'établissement d'avril 2012 de l'une des MECS étudiées.

⁹⁶ BERTAUX Daniel, *Les récits de vie...*, op. cit., pp. 22-23.

recherche de personnes susceptibles de répondre à notre demande d'entretien. Si le fait d'être passé par l'une des deux associations était le critère premier, nous avons cherché à rencontrer prioritairement des personnes dont les parcours ont été marqués par une expérience migratoire, celle-ci étant définie comme « un phénomène de longue durée dont les effets, changeants au fil du temps, s'exercent non seulement tout au long de la vie, mais aussi à travers les générations »⁹⁷. De ce point de vue, être marqué par une expérience migratoire ne signifie pas nécessairement d'avoir vécu personnellement une migration, mais bien que les effets de celle-ci puissent traverser les générations. La plupart des personnes rencontrées ont connu une expérience migratoire (18 sur 22).

Si la méthode des récits de vie développée par Daniel Bertaux nous a semblé la plus pertinente pour penser les parcours individuels dans leur caractère dynamique, c'est qu'elle permet de saisir l'épaisseur temporelle des récits des personnes interrogées. L'épaisseur temporelle peut être caractérisée par la période que permet de couvrir le récit de vie à la différence de l'entretien semi-directif ; dans notre cas, cette période va généralement de la petite enfance jusqu'à la situation de la personne au moment de l'entretien. L'utilisation de la méthode des récits de vie nous a permis « de déplier les expériences en situations en traversant avec les acteurs leur espace-temps » à la façon de Michael Burawoy lorsqu'il parle de ce qu'il nomme « la science réflexive »⁹⁸. Cette méthode permet également d'interroger ce qu'une expérience particulière signifie pour l'individu qui la vit ; nous cherchions à comprendre : « que ressent-il, au travers de quoi passe-t-il [...] ?, immédiatement, c'est actif »⁹⁹. Autrement dit, plus que l'expérience, c'est le « contexte biographique » qui nous intéresse, parce qu'il permet d'inscrire le placement dans un parcours plus large, où l'avant a une implication forte sur le moment du placement, où le parcours de placement influe sur l'après placement. Le contexte biographique permet de comprendre le processus d'« ajustement biographique »¹⁰⁰ dont les individus font preuve dans leurs actions quotidiennes.

Éléments théoriques et conceptualisation

⁹⁷ ATTIAS-DONFUT Claudine, *L'enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France*, Paris, Armand Colin, 2006, p.19.

⁹⁸ BURAWOY Michael, « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain », in CEFAÏ Daniel, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, pp.425-464.

⁹⁹ STRAUSS Anselm, *La trame de la négociation*, Paris, L'Harmattan, 1992, p.40.

¹⁰⁰ STRAUSS Anselm, *ibid.*, p.41.

En ce sens, il nous a semblé important de penser le placement en termes de processus dans un contexte mouvant afin de ne pas figer les individus dans des places, de ne pas les cantonner à une situation qui a été la leur à un moment donné. Il nous est apparu fécond de multiplier les entretiens avec des individus de générations différentes, ceci pour prendre en compte la multiplicité des points de vue sur un même objet, tout en étant attentive à continuellement resituer les situations dans leurs contextes¹⁰¹. Les approches en termes de « parcours de vie » nous ont semblé donner la possibilité de comprendre l'articulation des différents moments de vie, de saisir leurs relations et de comprendre ensemble les dimensions individuelles et les structures sociales : « s'intéresser aux parcours des individus consiste à la fois à se montrer attentif à leur dimension subjective, restituée notamment à travers des récits de vie, et à inscrire ces cheminements individuels dans les contextes sociaux objectifs qui les balisent, ceux-ci étant appréhendés dans leurs multiples dimensions (temporelle, spatiale, économique, familiale, professionnelle, sexuée, etc.). Le concept de parcours vise ainsi à faire tenir ensemble les niveaux microsociologique et macrosociologique, à penser de manière conjointe le caractère à la fois individuel et social des existences humaines. »¹⁰².

Cette thèse est également l'occasion d'interroger le concept d'« identité » dans le prolongement des critiques émises dans le champ des sciences sociales¹⁰³ au regard des conceptions plus dynamiques qu'offrent les concepts d'« identification » ou d'« appartenance » qui permettent de penser la dimension relationnelle des manières de se penser, de penser les « identité[s] pour soi » et les « identité[s] pour autrui »¹⁰⁴.

L'arrivée en placement en tant qu'événement¹⁰⁵ et la période du placement comme expérience¹⁰⁶ sont autant de moments où les questions identitaires se posent. L'expérience de placement se situe en effet à la croisée de plusieurs mondes sociaux qu'il convient tantôt d'articuler, tantôt de séparer. À la frontière du privé et du public, de la famille d'origine et des

¹⁰¹ DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières...*, *op. cit.*, voir plus particulièrement la postface de l'ouvrage : « Agir en situation de discrédit », pp. 245-268 ; DEMAZIERE Didier, SAMUEL Olivia, « Inscrire les parcours individuels dans leurs contextes », *Temporalités*, 11, 2011, [En ligne].

¹⁰² CARADEC Vincent, ERTUL Servet, MELCHIOR Jean-Philippe (sous dir.), *Les dynamiques des parcours sociaux*, PUR, Rennes, 2012, p.11.

¹⁰³ BRUBAKER Rogers, « Au-delà de l'«identité» », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/4 no 139, pp. 66-85 ; AVANZA Martina, LAFERTÉ Gilles, « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses* 2005/4, n° 61, pp. 134-152 ; LAPLANTINE François, *Je, nous et les autres*, Paris, Le Pommier, 2010 [1999].

¹⁰⁴ DUBAR Claude, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 2015 [2000].

¹⁰⁵ LECLERC-OLIVE, Michèle, *Le dire de l'événement (biographique)*, Lille, Presses du Septentrion, 1997.

¹⁰⁶ DUBET François, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Éditions du Seuil, 1994.

groupes d'affiliation, de la socialisation familiale et de la socialisation institutionnelle, des appartenances religieuses, ethniques, ou simplement institutionnelles, l'expérience de placement peut faire émerger des « identités syncrétiques »¹⁰⁷. Nous nous situons dans une approche non figée des identités et appartenances, ainsi que l'exprime Denys Cuche : « Il n'existe donc pas d'identité culturelle en soi, définissable une fois pour toutes. L'analyse scientifique doit renoncer à prétendre trouver la vraie définition des identités particulières qu'elle étudie [...] »¹⁰⁸. Nous rejoignons les questionnements de Denys Cuche, qui nous semblent tout à fait pertinents dans le cadre de cette recherche, lorsqu'il écrit : « Si l'on admet que l'identité est une construction sociale, la seule question pertinente devient : « Comment, pourquoi et par qui, à tel moment et dans tel contexte est produite, maintenue ou remise en cause telle identité particulière ? »¹⁰⁹

Le placement remet également au travail les acceptions habituelles des notions de « socialisation » et de « transmission »¹¹⁰. Les institutions de placement ne sont pas des instances de socialisation comme le seraient l'école ou le milieu professionnel, elles jouent le rôle de la famille pendant un temps donné et deviennent des « mondes sociaux »¹¹¹ pour les enfants accueillis. Les situations de placement amènent alors des réaménagements dans les processus de transmission intergénérationnelle et des redéfinitions des acteurs en jeu. Dans ce contexte, il nous est nécessaire de souligner les apports et limites de la notion de transmission et de repenser les transmissions au pluriel.

Plan de thèse

Notre thèse se compose de trois parties. La première a pour objet de contextualiser notre objet de recherche sur le plan historique. Nous nous intéresserons dans le premier chapitre à éclairer le champ de la protection de l'enfance dans une approche macro-sociologique à partir de plusieurs moments historiques (la période coloniale, le régime vichyste, l'après Seconde Guerre mondiale) qui ont tous amené une segmentation de la

¹⁰⁷ CUCHE Denys, *La notion...*, *op. cit.*, p.109.

¹⁰⁸ CUCHE Denys, *La notion...*, *ibid.*, p.114.

¹⁰⁹ CUCHE Denys, *La notion...*, *ibid.*, pp.113-114.

¹¹⁰ CHAÏEB Sarra, SCHWARTZ Christoph H., « Intergenerational Transmission of Trajectories of Suffering in Precarious Environments. Researching the Younger Generations' Strategies of Reinterpretation », *Zeitschrift für Qualitative Forschung*, 2014/1-2, pp.57-77.

¹¹¹ BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2014 [1966].

population infantile vulnérabilisée. Nous verrons que l'Assistance publique à l'enfance a participé à construire des catégories pour distinguer les enfants. Le deuxième chapitre aura pour objet de comprendre la manière dont les questions migratoire et religieuse peuvent être pertinentes à mobiliser pour interroger le champ de la protection de l'enfance. Nous prendrons l'exemple de l'histoire de l'OSE et des Apprentis d'Auteuil, et nous verrons dans quelle mesure ces deux associations ont été marquées par les arrivées de populations migrantes et ont notamment repensé leurs pratiques éducatives et leurs frontières institutionnelles. Puis nous aborderons la manière dont elles sont parvenues à acquérir une légitimité institutionnelle vis-à-vis des pouvoirs publics habituellement frileux à l'égard du religieux.

La deuxième partie sera l'occasion de revenir sur le cadre épistémologique de notre recherche. Nous reviendrons dans le troisième chapitre sur la construction de notre objet de recherche avant d'aborder dans un quatrième chapitre la méthodologie qui a été la nôtre et de terminer par un cinquième chapitre sur les outils théoriques que nous avons mobilisés dans notre recherche.

Enfin, la troisième et dernière partie présentera nos analyses et résultats de recherche. Nous évoquerons dans un sixième chapitre les parcours et conditions de placement des personnes rencontrées, leur socialisation antérieure et nous verrons en quoi les décisions de placement peuvent être considérées comme des événements biographiques marquants tant elles ont amené des renégociations identitaires fortes pour les personnes rencontrées. Nous aborderons les différents éléments qui entrent en jeu dans les processus de construction identitaire en contexte de placement, et nous traiterons du jeu entre les assignations identitaires auxquelles ont eu à faire face les personnes rencontrées et la manière dont elles s'auto-identifient. Nous verrons l'importance de repenser les liens et les transmissions intergénérationnels en contexte de placement. Le septième chapitre quant à lui cherche à comprendre les différents éléments qui, dans les deux associations, participent à construire un rapport au placement positif et à développer des identifications tantôt autour du sentiment d'appartenance à une « communauté », tantôt à partir de la religion. Nous verrons à ce titre que la religion, si elle est employée de manière différente en fonction des moments et des contextes de vie, peut être un outil d'analyse intéressant, notamment pour saisir le caractère dynamique des identifications et la nécessité de sortir d'une vision figée et généalogique des liens.

PREMIÈRE PARTIE

UN SUJET QUI ÉCLAIRE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

PAR DIFFÉRENTS PRISMES.

CONTEXTUALISATION DU SUJET DE RECHERCHE

INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Cette première partie a pour objet de contextualiser notre objet de recherche en interrogeant l'histoire récente de la protection de l'enfance (fin du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle) au prisme des questions migratoire et religieuse. Si ces deux thématiques n'ont que peu souvent fait l'objet d'une mise en parallèle avec la protection de l'enfance, certaines recherches historiques nationales et internationales ont mis l'accent sur l'importance de les prendre en considération et sur l'impact qu'elles peuvent encore avoir sur le champ de la protection de l'enfance à l'heure actuelle¹¹².

Nous reviendrons dans le premier chapitre tout d'abord sur le lien entre la construction de l'État social et la place du religieux dans cette construction. Mais l'histoire de la protection de l'enfance n'est pas uniquement celle du passage de la charité au *droit* à l'Assistance, celle de la professionnalisation des travailleurs sociaux, ni de l'évolution des liens entre les services publics et leurs « usagers ». Si elle est concomitamment et successivement tout cela, cela nous rappelle à quel point cette histoire est traversée par le politique, et certains pans de l'histoire

¹¹² TROCME Nico, KNOKE Della, BLACKSTOCK Cindy, "Pathways...", *art. cit.* ; FOURCHARD Laurent, « "Enfants en danger" et "enfants dangereux". Expertises et différenciation raciale en Afrique du Sud, *Politix*, 2012/3 n° 99, pp. 177-199 ; Dossier « Enfances déplacées. 1. En situation coloniale », coordonné par GARDET Mathias et NIGGET David, *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*, 14 | 2012 et notamment : BOUCHER Ellen, « Enfance et race dans l'Empire britannique », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 14 | 2012, pp. 64-94 ; HEYNSSSENS Sarah, « Entre deux mondes », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 14 | 2012, pp. 94-122 ; DENECHERE Yves, « Les « rapatriements » en France des enfants eurasiens de l'ex-Indochine », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 14 | 2012, pp. 123-141 ; PARRY Naomi, « Stolen Childhoods. Reforming Aboriginal and Orphan Children through Removal and Labour in New South Wales (Australia), 1909-1917 », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 14 | 2012, pp. 141-161 ; BOUSQUET Marie-Pierre, « Êtres libres ou sauvages à civiliser ? », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 14 | 2012, pp. 162-193.

de la protection de l'enfance en sont plus que traversés, ils sont le reflet et le symptôme des idéaux politiques, qu'ils soient humanistes ou discriminatoires voire racistes. À plusieurs moments de son histoire, notamment en période coloniale, à la protection des enfants ont été troqués des desseins idéologiques aux conséquences souvent tragiques qui reflètent sans ambages la dimension politique de la question de la protection de l'enfance. Nous verrons que les enfants de l'Assistance publique ont quelquefois pu partager certaines des expériences vécues par les enfants « indigènes » ou les enfants « métis » qui étaient, de par leur statut, pris dans des enjeux de pouvoir et de hiérarchisation sociale et raciale. Par là, c'est aussi une histoire des catégories utilisées par les pouvoirs publics à l'égard des *enfants mis aux marges* qui sera décryptée. Si la période vichyste se distingue par le traitement réservé aux enfants et adultes juifs, il n'en reste pas moins que l'un de ses principaux objectifs était d'« assainir » la population, de la ré-ordonner dans tous les sens du terme – la classer et la hiérarchiser, mais aussi lui donner des ordres –. Le premier chapitre finira sur l'histoire des enfants réunionnais « transférés » dans des départements de métropole et qui, là encore, se sont retrouvés dans le giron de la puissance publique.

L'éclairage de la protection de l'enfance par les dimensions migratoire et religieuse sera également l'objet du deuxième chapitre, mais cet éclairage permettra davantage de mettre en exergue l'influence des arrivées de populations migratoires sur les pratiques éducatives. Pour cela, nous prendrons l'exemple des deux associations sur lesquelles nous avons travaillé : l'Œuvre de Secours aux Enfants et les Apprentis d'Auteuil. Nous verrons la manière dont ces arrivées ont amené une redéfinition des frontières institutionnelles et la manière dont elles ont permis à ces deux associations d'être considérées par les pouvoirs publics comme légitimes dans l'accueil des populations migrantes. À cela s'ajoutent les évolutions autour des questions religieuses qui travaillent les deux structures notamment dans la façon dont elles se considèrent.

CHAPITRE I

QUAND ASSISTANCE PUBLIQUE RIME

AVEC DESSEINS IDÉOLOGIQUES

Introduction du premier chapitre

Ce premier chapitre sera l'occasion de revenir sur des événements marquants mais encore peu visibles dans l'histoire de la protection de l'enfance. Abordant en guise d'introduction le processus par lequel l'État social a remplacé les œuvres de charité, nous centrerons ensuite notre analyse sur la période coloniale. Notons que cette période est un prisme intéressant à mobiliser pour comprendre les évolutions de la protection de l'enfance, notamment par les frontières qu'elle a dressées entre les enfants « indigènes » et français, mais également entre les enfants de l'Assistance Publique considérés comme assimilables et les autres. Cette période croise également la mise en place d'une politique de « régénérescence » des enfants de l'Assistance Publique dans les campagnes.

À ce titre, la période coloniale vient révéler les politiques mises en œuvre par l'État à l'égard de l'enfance « en danger » ou « dangereuse » selon les rhétoriques en vigueur, dans un objectif conjoint d'« enraciner » les jeunes loin de leurs milieux familiaux considérés comme défaillants et de les intégrer à la nation. Nous verrons que certains des enfants de l'Assistance Publique ont été utilisés pour coloniser les territoires coloniaux comme l'Algérie : « la migration devient un outil, du XIX^{ème} au XX^{ème} siècle, de gestion politique des populations,

dont l'enfance constitue un objet emblématique. Les orphelins, petits vagabonds et délinquants en herbe constituent des publics captifs par excellence permettant des champs d'expérimentation extrême »¹¹³.

Mais au-delà de la seule époque coloniale, l'histoire de la protection de l'enfance est également marquée par des processus de catégorisation et d'altérisation des enfants, que ce soit par le régime vichyste ou plus tard lors de la mise en place d'une politique de « transfert » d'enfants réunionnais en métropole.

Ces différents éclairages nous permettront de faire un portrait historique de la protection de l'enfance à partir de ses marges et du traitement des populations minoritaires¹¹⁴.

Section 1 : Une histoire de la protection de l'enfance inscrite dans l'histoire nationale

1. De la bienfaisance à la construction d'un État social

La protection de l'enfance est historiquement influencée par le religieux, tout comme le sont la plupart des domaines inscrits dans le champ du travail social. Jusqu'à la Révolution française, le secours aux plus démunis était principalement une question de charité, bien souvent gérée par des congrégations religieuses¹¹⁵, malgré quelques tentatives au XVIIIe siècle de laïciser la gestion en organisant « le transfert aux communes (bureaux des pauvres et

¹¹³ GARDET Mathias, NIGGET David, « Enfances (dé)placées. Migrations forcées et politiques de protection de la jeunesse, XIXe-XXe siècle », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 14 | 2012, mis en ligne le 30 décembre 2014, consulté le 15 août 2015. URL : <http://rhei.revues.org/3380>.

¹¹⁴ Pour reprendre les termes de Collet Guillaumin : « Tous [les minoritaires] ont en commun *leur forme de rapport à la majorité, l'oppression*. [...] Ils sont, au sens propre du terme, en état de minorité. Minorité : *être moins*. [...] En face de la loi ils ne disposent pas de l'ensemble des droits (et des devoirs, ce qui comme chacun sait est identique...) reconnus. C'est en fonction de cette disproportion d'être, et non de nombre puisqu'ils peuvent être indifféremment plus nombreux ou moins nombreux que le groupe dominant, qu'on adoptera les dénominations « majorité et minorité ». [...] D'autre part ces groupes ont tous une caractéristique sociale commune : ils sont posés comme particuliers face à un général. [...] Le majoritaire n'est différent de rien étant lui-même la référence : il échappe à toute particularité qui l'enfermerait en elle-même. La particularité au contraire constitue le minoritaire autant qu'elle le différencie du majoritaire. » Se référer à GUILLAUMIN Colette, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Gallimard, 2002, pp. 119-120.

¹¹⁵ VERDIER Pierre, NOE Fabienne, *Guide de l'aide sociale à l'enfance*, Paris, Dunod, 2008 [2001], pp.11-29 ; CHAUVIERE Michel, *Le travail social dans l'action publique. Sociologie d'une qualification controversée*, Paris, Dunod, 2004 ; CASTEL Robert, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Éditions du Seuil, 2009.

domicile de secours) et surtout [en] développ[ant] une « police des pauvres »¹¹⁶. Concernant l'enfance nécessiteuse, la figure de Vincent de Paul (1581-1660) reste l'une des illustrations les plus reconnues dans l'histoire de la protection de l'enfance, du fait notamment de son rôle dans l'introduction des « tours » destinées au dépôt anonyme des enfants abandonnés, et à la mise en place de l'hôpital des Enfants-Trouvés¹¹⁷. Le rôle de l'Église était donc « essentiel dans l'administration des secours et de l'assistance. [...] Les religieux ont été d'une certaine manière les premiers administrateurs du social [...] »¹¹⁸ avant que la Révolution française avec la Convention, ne vienne assurer un « droit au secours » en tant que « dette sacrée de la nation à l'égard des citoyens malheureux »¹¹⁹ en 1793. Animés par la volonté de passer de la charité et de la bienfaisance à l'idée d'un *droit* à l'Assistance, les promoteurs de ce texte ont l'objectif de systématiser et de rendre obligatoires les pratiques assistantielles mises en œuvre par les différents acteurs de ce que Robert Castel qualifie de « social assistantiel »¹²⁰. Selon lui, le « social assistantiel » est une réponse aux situations que rencontre un certain type de population caractérisé par son impossibilité légitime à travailler (du fait du handicap, de l'invalidité, mais aussi de son jeune ou vieil âge), et ce à la différence de « l'indigent qui peut travailler et qui ne travaille pas »¹²¹ et qui pose fondamentalement la question du rôle de l'État comme assurance de la protection des travailleurs. Mais le « droit au secours » souhaité par les tenants de la Convention nationale n'a pu être mis en place durant la courte période, et n'a refait surface qu'à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle. C'est donc dans ces moments charnières que se construit l'*État social* ou l'*État-Providence*, « lorsque l'État se pose comme un tiers entre le paternalisme philanthropique et les "classes malheureuses" ou les "classes infortunées" »¹²².

L'idée d'un « État social » s'est construite sur la base de la théorie du solidarisme, théorie principalement portée par Léon Bourgeois¹²³ à la fin du XIX^{ème} siècle, dont l'un des objectifs était de trouver un équilibre entre le socialisme et le libéralisme. Le principe même du solidarisme tel que pensé par Léon Bourgeois est celui de la dette sociale, dette pensée comme le reflet de l'interdépendance entre les individus et la société. Selon lui, « l'homme

¹¹⁶ CHAUVIERE Michel, *Le travail social...*, *op. cit.*, p. 44.

¹¹⁷ VERDIER Pierre, NOE Fabienne, *Guide ...*, *op. cit.*, pp.22-23.

¹¹⁸ CASTEL Robert, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Éditions du Seuil 2009, p.191.

¹¹⁹ CASTEL Robert, *La montée...*, *ibid.*, p.195.

¹²⁰ CASTEL Robert, *La montée...*, *ibid.*, p.193.

¹²¹ CASTEL Robert, *La montée...*, *ibid.*, p.193.

¹²² CASTEL Robert, *La montée...*, *ibid.*, p.197.

¹²³ Léon Bourgeois (1851-1925) est un homme politique français, docteur en droit, ministre à plusieurs reprises, président du Conseil, du Sénat, de la Chambre des députés, de la Société des Nations. Il a été membre du Parti radical.

naît débiteur de l'association humaine »¹²⁴ et « ce n'est pas entre l'homme et l'État ou la société que se pose le problème du droit et du devoir ; c'est entre les hommes eux-mêmes, mais entre les hommes conçus comme associés à une œuvre commune et obligés les uns envers les autres par la nécessité d'un but commun »¹²⁵. C'est donc dans l'idée de la commune appartenance à une société et de la nécessaire solidarité entre ses membres que la théorie du solidarisme prend forme. Mais pour dépasser la charité chrétienne et prendre la forme de droits et devoirs, c'est par la dimension juridique que cette théorie doit passer, et « finalement, la solidarité représente la charité saisie par le droit »¹²⁶. C'est donc de l'interdépendance des hommes et de leur lien avec l'État dont il est question avec le solidarisme, Léon Bourgeois s'inspirant de la pensée durkheimienne et de sa distinction entre « solidarité mécanique » et « solidarité organique ». La solidarité mécanique, ou par similitudes¹²⁷ a laissé la place à la solidarité organique qui définit les relations sociales dans la société industrielle dans laquelle « le collectif ne s'oppose pas à l'individu. Il existe *des* collectifs, qui occupent des positions différentielles et complémentaires dans la structure sociale. C'est cette différenciation qui fait la richesse d'une société, son caractère « organique », par opposition aux simples juxtapositions « mécaniques » de similitudes qui font masse »¹²⁸.

C'est aussi dans un contexte de « sensibilité républicaine largement partagée »¹²⁹ marquée par une réelle volonté de laïciser l'État que se construit cet État social, et « l'assistance publique, [...] devient un élément clef du vocabulaire de la laïcisation de la protection sociale »¹³⁰. Didier Renard explique dans son article que les principaux postes de l'Assistance publique et de l'administration centrale sont pourvus par des « républicains de conviction » et des non-catholiques, et ce, jusqu'à la Première Guerre mondiale¹³¹.

¹²⁴ BOURGEOIS Léon, *Solidarité*, Paris, Armand Colin et Cie Editeurs, 1896, p.116, cité par AMIEL Olivier, « Le solidarisme, une doctrine juridique et politique française de Léon Bourgeois à la Ve République », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2009/1 n° 11, p.151.

¹²⁵ BOURGEOIS Léon, *Solidarité*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998 [1912], p.35, cité par ASTIER Isabelle, *Les nouvelles règles du social*, Paris, PUF, 2007, pp.1-2.

¹²⁶ AMIEL Olivier, « Le solidarisme..., *art. cit.*, p.153.

¹²⁷ DURKHEIM Émile, *De la division du travail social*, Paris, Félix Alcan, 1893.

¹²⁸ CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard, 1995, p.446.

¹²⁹ RENARD Didier, « Intervention de l'État et genèse de la protection sociale en France (1880-1940) », *Lien social et Politiques*, n°33, 1995, p.15.

¹³⁰ RENARD Didier, « Intervention..., *ibid.*, p. 15.

¹³¹ RENARD Didier, « Intervention..., *ibid.*, p. 15.

2. La période coloniale : un révélateur des politiques publiques mises en place dans le cadre de l'Assistance publique

La période coloniale a joué en France un rôle particulier tant elle a amené une « ethnicisation généralisée de l'action publique » et est devenue un « catalyseur de l'ethnonationalisme »¹³². Elle a également eu un impact important sur le champ de la protection de l'enfance. En effet, dans le contexte du début du XIX^{ème} siècle où les colonies agricoles se développent pour accueillir les enfants trouvés et les jeunes délinquants, celles-ci se construisent également dans des espaces colonisés comme l'Algérie. On envoie des pupilles coloniser les contrées de l'autre côté de la Méditerranée avec pour objectif principal « l'intérêt de la colonisation de cette terre française »¹³³. Les enfants sans famille ou ceux dont les familles ne sont pas à la hauteur des attentes de la République, font se rencontrer « le fantasme de l'enfance sans attaches et celui de la terre sans maître, comme si l'une et l'autre n'avaient d'histoire qu'une fois entrées au service de la France »¹³⁴. L'État français montre là le pouvoir qu'il détient sur la vie des enfants dont il a la charge¹³⁵ en utilisant certains de ces enfants à des fins politiques et/ou idéologiques lorsque cela est jugé opportun. Cet « utilitarisme d'État »¹³⁶ repris de manière régulière à différents moments de l'histoire de l'Assistance publique, de l'Assistance à l'enfance puis de la protection de l'enfance, rend compte des enjeux dans lesquels sont inscrits, malgré eux, les enfants qui sont dans le giron de la République. L'objectif est principalement de les remettre dans le droit chemin, c'est-à-dire dans le chemin défini par les tenants du pouvoir en place, la jeunesse étant bien souvent considérée comme l'avenir de la nation.

¹³² Françoise Lorcerie définit l'« ethnonationalisme » comme « l'orientation ethnique du nationalisme ou du sentiment national. On posera que l'ethnonationalisme est toujours en rapport de coexistence et de tension avec (1) l'orientation civique contractualiste du nationalisme ou du sentiment national [ainsi qu'] avec (2) les ethnicités minoritaires actualisées dans des rapports sociaux » LORCERIE Françoise, *L'école et le défi ethnique...*, *op. cit.*, pp. 55 et 62 .

¹³³ LAPLAIGE Danielle, *Sans famille à Paris : orphelins et enfants abandonnés de la Seine au XIX^e siècle*, Paris, Le Centurion, 1989, citée dans VERDIER Pierre, NOE Fabienne, *Guide...*, *op. cit.*, p.27.

¹³⁴ JABLONKA Ivan, *Les enfants de la République. L'intégration des jeunes de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 2010, pp.131-132.

¹³⁵ Nous pouvons également faire référence au chapitre de Mathias Gardet et Mokrane Sifi qui expose la question des jeunes « Français Musulmans d'Algérie » et du traitement différencié auquel ils ont été confrontés lors de leur séjour en centre d'observation. Ce travail a été réalisé à partir de dossiers de jeunes placés entre la fin des années 1940 et le début des années 1970. Nous renvoyons le lecteur à l'article suivant : GARDET Mathias, SIFI Mokrane, « Français Musulmans d'Algérie (FMA). Jeunes isolés en métropole dans les années 1950 », in LORCERIE Françoise (sous dir.), *Pratiquer les frontières. Jeunes migrants et descendants de migrants dans l'espace franco-maghrébin*, Paris, CNRS Éditions, 2010, pp. 97-118.

¹³⁶ JABLONKA Ivan, *Les enfants...*, *op. cit.*, p.44.

La question des frontières qui délimitent le champ de la protection de l'enfance n'est pas une donnée immuable qui traverse les époques ; elle est au contraire en constante évolution. Les frontières, d'une époque à l'autre, se font entre « enfants naturels et légitimes »¹³⁷, entre ceux qui font partie des enfants à protéger et ceux qu'il faut enfermer, entre ceux qu'il faut régénérer à l'intérieur de la communauté nationale et ceux que l'on envoie sur les terres colonisées, entre les enfants français de droit et les enfants ethnicisés « des sujets ex-coloniaux »¹³⁸. La thèse défendue par Ivan Jablonka repose sur l'idée que chaque période de l'histoire est marquée par une/des jeunesse(s) qui sont marginalisées du fait même de leur statut ou de la représentation que l'on s'en fait. Mais plus qu'une simple volonté de distinguer les « bons » et les « mauvais » enfants, ceux qui seraient « mal-nés » des autres, c'est l'occasion pour l'État « après avoir détaché la mauvaise étoffe [...], de rattacher ces êtres déchus à la société en réglant leur existence et en dessinant leur avenir »¹³⁹. Autrement dit, l'État s'emploie, vis-à-vis des enfants « bâtards » et de tous les enfants de familles « défailtantes » dans quelque sens que ce soit, à les républicaniser et les éduquer. Ces enfants, qui sont « dans le domaine public » donnent à l'État l'opportunité de croire en l'« utopie de l'enfant neuf »¹⁴⁰, utopie qui traverse les différentes périodes mais utilise des moyens différents.

L'« utopie de l'enfant neuf »¹⁴¹ ou comment « régénérer » les enfants de l'Assistance publique en métropole

Au XIX^{ème} siècle, le paupérisme des enfants sans famille et/ou des enfants et de leurs parents est une réalité d'importance et le seul exemple de Paris avec ses nombreux vagabonds, montre que la capitale est « peuplée de ce sous-prolétariat enfantin »¹⁴². L'enfant vagabond, négligé, abandonné, tantôt considéré comme un *enfant malheureux* et tantôt comme un *enfant délinquant*, est d'abord caractérisé par sa *culpabilité*. À ce titre, « l'article 66 est cet entonnoir qui fait glisser tous les enfants pauvres, quels qu'ils soient, depuis l'infinie variété des

¹³⁷ JABLONKA Ivan, *Les enfants...*, *ibid.*, p.29.

¹³⁸ JABLONKA Ivan, *Les enfants...*, *ibid.*, p.212.

¹³⁹ JABLONKA Ivan, *Les enfants...*, *ibid.*, p.285.

¹⁴⁰ JABLONKA Ivan, *Les enfants...*, *ibid.*, pp.288-289.

¹⁴¹ JABLONKA Ivan, *Les enfants...*, *ibid.*, p.288-289.

¹⁴² LAPLAIGE Danielle, *Sans famille...*, *op. cit.*, p.105.

situations familiales jusqu'à la prison »¹⁴³. La première moitié du XIX^{ème} siècle est dominé par une vision où l'enfermement doit permettre de prévenir les « *perverse inclinations*, et de *corriger [les] penchants vicieux* »¹⁴⁴ des mineurs. L'article 66 homogénéise donc les diverses situations des enfants, mais il reste toujours « une hésitation incessante sur la culpabilité qui les mine. Ont-ils commis le mal par vice congénital ou parce que la faim est mauvaise conseillère ? »¹⁴⁵. Si l'enfant est jugé incapable de discernement selon l'article 66 du Code Pénal, il est « acquitté et placé dans une maison de correction ou une colonie agricole, parfois pour de longues années »¹⁴⁶.

Les colonies agricoles pénitentiaires sont un moyen de mettre à l'écart les enfants délinquants que l'on considérera, dans le tournant que représentent les années 1840, comme victimes de leur milieu familial déficient ou pervers. À cette même époque, l'hygiénisme social est un courant de pensée qui traverse l'ensemble du champ sanitaire et social dont « le maître mot est celui de la régénération ou de la régénérescence nécessaire de la population »¹⁴⁷. En effet, ce ne sont plus aux vices des mineurs eux-mêmes que l'on attribue les raisons d'une vie immorale, mais bien au milieu dans lequel ceux-ci ont été éduqués. Par la circulaire Duchâtel du 7 décembre 1840, l'État « témoigne d'une volonté de reprise en main [...] du réseau philanthropique »¹⁴⁸ et cherche à augmenter son contrôle des familles. Les colonies agricoles pénitentiaires auront donc pour objectif de « régénérer » les enfants qu'une « éducation vicieuse » a pervertis, en leur donnant un nouveau départ loin des villes tout aussi perverties, dans les campagnes que l'industrialisation a rendu désertes¹⁴⁹. La *régénérescence* passe donc par un retour à la terre et par la formation de paysans, cette volonté se fondant sur l'idée développée entre autres par le philanthrope et influent avocat Charles Lucas, de « valoriser le colon par la terre et la terre par le colon »¹⁵⁰. Il faut entendre par là que la terre a été dévalorisée par l'exode rural et qu'il convient de la revaloriser, tout comme le jeune délinquant ne pourra retrouver son salut et sa rédemption que par la terre et

¹⁴³ JABLONKA Ivan, *Les enfants...*, op. cit., p.97.

¹⁴⁴ CHAUVEAU Adolphe, HELIE Faustin, *Théorie du Code pénal*, 6 vol., t. I, 1843, p. 523, cité dans AUDEOD Catherine, « La conception de la famille à travers le droit pénal des mineurs au XIX^e siècle », *Droit et cultures* [En ligne], 66 | 2013-2.

¹⁴⁵ JABLONKA Ivan, *L'intégration des jeunes. Un modèle français (XVIIIe-XXIe siècle)*, Paris, Éditions du Seuil, [2010] 2013, p.96.

¹⁴⁶ ROLLET Catherine, *Les enfants au XIXe siècle*, Paris, Hachette Littératures, 2001, p.53.

¹⁴⁷ GARCETTE Christine, « L'OSE et l'hygiénisme social », in HOBSON-FAURE Laura, GARDET Mathias, HAZAN Katy, NICAULT Catherine, *L'Œuvre de Secours aux Enfants et les populations juives au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 94.

¹⁴⁸ AUDEOD Catherine, « La conception... », art. cit.

¹⁴⁹ BECQUEMIN Michèle, *Protection de l'enfance et placement familial. La Fondation Grancher. De l'hygiénisme à la suppléance parentale*, Paris, Petra, 2005.

¹⁵⁰ LAPLAIGE Danielle, *Sans famille...*, op. cit., p.103.

l'air des campagnes dans lesquelles il sera formé. D'autre part, la colonie agricole pénitentiaire « repose sur une utopie que la Révolution a solidement enracinée et que la psychiatrie infantile a revivifiée dans le premier tiers du siècle en postulant que tous les enfants sont perfectibles, pour peu qu'on les soumette à une orthopédie morale en institution »¹⁵¹. Cette orthopédie morale dont parle Ivan Jablonka prend appui sur la politique agraire mise en œuvre par l'État au XIX^{ème} siècle. C'est en effet dans une période de déclin démographique et économique des campagnes que l'État et, par ricochet, l'Assistance publique « fait du placement rural une véritable doctrine »¹⁵². Les campagnes sont non seulement considérées comme permettant de faire des vagabonds et autres jeunes délinquants des hommes nouveaux, mais sont aussi un lieu « de l'exercice de la vie chrétienne [...], de la fidélité patriotique [...] »¹⁵³. Cette équation entre un intérêt économique et démographique (par le repeuplement des campagnes et la mise au travail des futurs paysans), une régénération morale (par le biais de la terre et par l'éducation religieuse) et de ce fait un renforcement de la nation (via la réintégration des enfants en tant que citoyens dans la société) a pour effet de rassembler un certain nombre d'acteurs qu'ils soient philanthropes, hommes d'Église ou professionnels de la justice.

Par ailleurs, les colonies agricoles pénitentiaires s'inscrivent également dans un contexte où la « dialectique entre "hérédité" et "milieu" [est] omniprésente dans le discours sur le monde social de la fin du XIX^e siècle »¹⁵⁴. À l'heure où la théorie de la dégénérescence fait florès, en 1857, Bénédicte-August Morel parle de « la transmission héréditaire, par laquelle les individus accumulent "dans leur personne les dispositions organiques vicieuses de plusieurs générations antérieures" »¹⁵⁵. L'idée développée par les théoriciens tels que Morel, prend appui sur la transmission intergénérationnelle non pas simplement de dispositions biologiques mais aussi sociales. C'est là que le milieu intervient. Si le milieu dans lequel sont éduqués les enfants est considéré comme « immoral » ou « défaillant », l'immoralité et la défaillance seront transmises de génération en génération. Cette conception de l'influence mutuelle de l'hérédité et du milieu s'inscrit dans une approche plus large qui séduit nombre de républicains à la fin du XIX^{ème} siècle : le néolamarckisme. L'influence du milieu social et de

¹⁵¹ JABLONKA Ivan, *L'intégration...*, op. cit., p.108.

¹⁵² JABLONKA Ivan, « Agrarisme et État-providence. » Le travail des enfants abandonnés sous la Troisième République, *Le Mouvement Social*, 2004/4 no 209, p.10.

¹⁵³ HERVIEU Bertrand, « Une place singulière en Europe », *Revue Projet* 2/ 2003, n° 274, pp. 33-41.

¹⁵⁴ SAADA Emmanuelle, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007, p.90.

¹⁵⁵ MOREL Bénédicte-August, *Traité des dégénérescences*, Paris, Jean-Baptiste Baillière, 1857, cité dans JABLONKA Ivan, *L'intégration ...*, op. cit., p.154.

ses vices se transmettent par l'hérédité, c'est donc sur « l'hérédité des caractères acquis » que se fonde la théorie du néolamarckisme : « en fin de compte, les anomalies congénitales, les souffrances du milieu social et les vices s'imbriquent jusqu'à constituer une sorte de maladie héréditaire »¹⁵⁶. Cette vision va avoir pour effet non pas, comme l'on pourrait s'y attendre, de crier gare à la dégénérescence de l'être humain, mais va au contraire avoir un impact fort au niveau des politiques qui vont être mises en place par l'État pour (ré)-activer la « régénérescence ». La régénérescence est possible justement parce que les caractères transmis sont vus tout autant acquis qu'innés, dès lors, il faut transformer les « mauvaises » habitudes en de « bonnes » habitudes. Dans ce contexte, « de nombreuses entreprises de réforme sociale par la transformation des corps, comme l'hygiène sociale, la gymnastique ou encore la puériculture » vont voir le jour, « le néolamarckisme se [traduisant] alors en un projet éducatif "total" qui participe à la "police des familles" »¹⁵⁷.

Si le changement de milieu peut permettre de contrer les effets de l'hérédité et du milieu familial défaillant, l'espace rural est considéré comme l'option la plus appropriée pour ce faire. La campagne est gage de régénération, de rééducation physique et morale, et autant le modèle de la colonie agricole pénitentiaire que celui du placement familial rural s'appuient sur cette idée, s'inscrivant dans le même temps dans la politique hygiéniste en vigueur durant cette période¹⁵⁸. Si la colonie agricole « fonctionne de manière systématique et uniforme, recyclant d'un coup des centaines de rebuts »¹⁵⁹, le placement familial rural donne aux enfants un cadre familial et un « enracinement ». L'idée de l'enracinement de l'enfant sur une terre a non seulement pour objet de donner au jeune adulte en construction un sentiment d'appartenance à un espace, de lui donner une place, mais aussi et surtout, de faire de lui un futur citoyen reconnaissant à la patrie, de l'intégrer à la communauté nationale. L'Assistance publique contribue, par son action et par sa politique, à la construction de la nation : « le patriotisme se conjuguant à l'assainissement des corps »¹⁶⁰.

L'enracinement est une dialectique utilisée également sur le plan colonial puisque la colonisation, dans sa visée impérialiste, cherche à élargir ses espaces et à imposer sa force, l'enracinement étant un moyen important pour faire se rencontrer les terres et les individus.

La politique de colonisation est également passée, cela est moins connu, par les enfants assistés en les enracinant dans les pays colonisés comme l'Algérie. Monsieur Hureau

¹⁵⁶ JABLONKA Ivan, *L'intégration ...*, *ibid.*, p.155.

¹⁵⁷ SAADA Emmanuelle, *Les enfants...*, *op. cit.*, p.92.

¹⁵⁸ BECQUEMIN Michèle, *Protection de l'enfance...*, *op. cit.*

¹⁵⁹ JABLONKA Ivan, *L'intégration ...*, *op. cit.*, p.130.

¹⁶⁰ BECQUEMIN Michèle, *Protection de l'enfance...*, *op. cit.*, p. 117.

de Villeneuve, docteur en médecine, expose en 1877 lors du Congrès du Havre de l'Association française pour l'avancement des sciences, sa vision de « la colonisation de l'Algérie au moyen des enfants assistés ». Si selon lui, la cause de « la mauvaise organisation [...] de l'Algérie » est « l'insuffisance de l'élément européen », il propose « non pas seulement de prendre les enfants assistés et de les élever ; il faut encore les attacher au sol. Un seul moyen peut conduire à ce résultat : les rendre propriétaires. Il faut que les terrains, que le gouvernement colonial concédera à une société, soient rétrocédés par parcelles aux enfants élevés par cette société »¹⁶¹. La volonté d'enraciner les jeunes de l'Assistance publique est donc tout aussi réelle que ce soit dans les campagnes françaises ou sur les terres des colonies plus lointaines. En considérant que les enfants assistés sont la propriété de l'État, il semble que le placement en Algérie « s'insère [autant] dans le cadre de l'expansion coloniale française de la seconde moitié du XIXe siècle, [...] que dans celui de la colonisation agricole amorcée vers 1840 »¹⁶². Cette phase de la colonisation de l'Algérie par les enfants de l'Assistance publique illustre la manière dont l'État s'y prend pour intégrer « tout à la fois des individus et des territoires. Sa loi, à travers l'enfant, règne »¹⁶³. Les enfants envoyés en Algérie vont être employés autant à travailler la terre, à faire *leur* la terre que la France s'attribue, qu'à se former au combat avec l'objectif que « cette jeunesse serait formée par la double infusion de l'esprit chrétien et de l'esprit guerrier au double devoir de cultiver le sol et de le défendre »¹⁶⁴ contre les populations arabes. Cette entreprise ne connaîtra pas d'issue positive, des épidémies se développent, le climat s'avère difficile et les fugues de nombreux jeunes révèlent la dureté du traitement qui leur est imposé, mais malgré tout, elle est révélatrice des politiques mises en œuvre par l'État à certaines périodes politiques.

L'idéal de la régénérescence : une invitation à l'intégration ?

La volonté de coloniser l'Algérie par le biais des enfants assistés avait un double objectif : « en même temps que l'Algérie se peuplerait, la métropole serait purgée de ces hordes »¹⁶⁵. N'étant pas ou presque pas considérés comme français du fait de leur

¹⁶¹ VILLENEUVE de Hureau, « La colonisation de l'Algérie au moyen des enfants assistés », Association française pour l'avancement des sciences. Congrès du Havre, séance du 25 août 1877, p.3.

¹⁶² LAPLAIGE Danielle, *Sans famille...*, op. cit., p.119.

¹⁶³ JABLONKA Ivan, *Les enfants...*, op. cit., p.134.

¹⁶⁴ CARNE de Louis, *Annales de la Charité*, 1845, cité dans LAPLAIGE Danielle, *Sans famille...*, op. cit., p.129.

¹⁶⁵ JABLONKA Ivan, *L'intégration ...*, op. cit., p.132.

comportement antisocial, les enfants de l'Assistance publique, certains en étaient sûrs, développeraient un sentiment d'appartenance à la communauté nationale, à la « mère patrie » dès lors qu'ils fouleraient le sol de la colonie algérienne. Les frontières géographiques de la France s'étant modifiées avec la colonisation, les frontières sociales, distinguant les français des indigènes, mais aussi les enfants assistés en marge de la société française en rédemption et les indésirables, se modifient de la même façon. En fonction du lieu où il se trouve, mais aussi de l'investissement que l'on met en lui, l'enfant de l'Assistance publique n'est pas considéré de la même façon. L'enfant que l'on envoie en Algérie est par certains aspects indésirable en métropole, mais sur la terre colonisée c'est bien sur ses épaules que repose l'image de la grandeur de la France ; dans cette situation, « il est tout de même assez français pour faire pièce à l'élément arabe »¹⁶⁶. De la même façon, nous l'avons rappelé plus haut, les enfants et jeunes que l'on souhaite régénérer par le milieu rural, sont envoyés dans les campagnes où ils sont sommés de devenir des jeunes citoyens et travailleurs agricoles aguerris, tout en participant à l'essor économique et en inversant le cours de l'exode rural. Ces enfants sont en quelque sorte des *enfants de l'État* : pris en charge par l'Assistance publique qui oppose au milieu familial défaillant un milieu rural ou colonial régénérant, ces enfants seront sans aucun doute reconnaissants à la patrie et surtout, ils y seront intégrés.

La promulgation de la loi de 1889 sur les enfants moralement abandonnés élargit encore ce processus. Il faut pouvoir aller à l'encontre de la dégénérescence dont peuvent être victimes les enfants par leur exposition à un milieu familial défaillant, et donc aller contre le principe de « puissance paternelle ». La loi de 1889 va donc protéger les enfants contre leurs parents tout autant qu'elle aura pour effet de protéger la société contre la délinquance potentielle de ces enfants : « cette loi permet au tribunal de prononcer la déchéance de la puissance paternelle lorsque les parents sont estimés indignes, du fait d'excitation de leurs enfants à la débauche, d'inconduite notoire, d'ivrognerie, de défaut de soin, de moralité, de sécurité, mais aussi lorsque les enfants ont été conduits en maison de correction ou condamnés en vertu des articles 66 et 67 du Code pénal »¹⁶⁷. Cette loi répond donc autant à l'intérêt de l'enfant qui est de plus en plus recherché du fait d'« une nouvelle perception de l'enfance "malheureuse" »¹⁶⁸, qu'à l'intérêt de l'État, qui, par son pouvoir d'immixtion dans la sphère privée, peut développer sa politique d'intégration des enfants des marges en les

¹⁶⁶ JABLONKA Ivan, *L'intégration ...*, *ibid.*, p.132.

¹⁶⁷ BECQUEMIN Michèle, CHAUVIERE Michel, « L'enfance en danger : genèse et évolution d'une politique de protection », *Enfances & Psy* 3/ 2013, n° 60, p. 21.

¹⁶⁸ ROLLET Catherine, *Les enfants...*, *op. cit.*, p.61.

socialisant et les éduquant à sa manière. Les Républicains qui ont défendu la promulgation de cette loi, s'ils se sont inscrits dans une volonté de rendre justice aux enfants malmenés dans le pays des droits de l'homme, ont développé des arguments dans l'idée que c'est « l'intérêt de la nation toute entière [qui] est en jeu, car les enfants maltraités deviennent fatalement de mauvais citoyens, des criminels ou des révolutionnaires »¹⁶⁹. C'est donc la question de l'intégration ou de la réintégration à la société qui se pose dès cette fin de XIX^{ème} siècle.

Enfants de métropole, enfants des colonies, même combat ?

Si la question de l'influence réciproque de l'hérédité et du milieu dont nous avons fait état plus haut ainsi que l'idée de la régénérescence ont concerné l'ensemble des enfants de l'Assistance publique de métropole au long du XIX^{ème} siècle, ces questionnements ne sont pas moins mobilisés en ce qui concerne les enfants considérés comme indigènes ou dans le meilleur des cas, comme métis. En effet, les discours sur les métis qui pour la plupart étaient illégitimes dans les colonies, sont relativement similaires aux discours qui circulent sur les enfants de l'Assistance publique en métropole. Malgré tout, une différence de taille est à noter dans les discours entre ceux qui concernent les enfants de l'Assistance publique en métropole et ceux qui sont issus des colonies, c'est l'utilisation du vocabulaire lié à la « race » : « [...] en Indochine, mais aussi à Madagascar et en Afrique, des notables coloniaux ont entrepris de « reclasser » les métis, les retirant à leurs mères pour les placer dans des institutions spécialisées où ils pourraient devenir des « Français d'âme et de qualités », selon l'expression d'un de ces philanthropes »¹⁷⁰. La question des enfants métis, comme l'a extrêmement bien montré Emmanuelle Saada, est une question qui cristallise les positions en vogue au XIX^{ème} siècle en métropole – néolamarckisme, politique de régénérescence –, en leur surajoutant des spécificités propres aux colonies – l'utilisation de la « race », la domination coloniale, les questions de filiation, les liens du sang, etc.-¹⁷¹. Cette question illustre également ce que Didier Fassin a nommé les « frontières internes » de la société française, dont la colonisation constitue une première étape. Ces « frontières internes sont définies par lui comme « les limites entre catégories sociales racialisées héritées d'une double histoire de la colonisation et de l'immigration : ces limites distinguent des individus et des groupes sur des indices

¹⁶⁹NOIRIEL Gérard, « De l'enfance maltraitée à la maltraitance. Un nouvel enjeu pour la recherche historique », *Genèses* 3/ 2005, n° 60, p. 163.

¹⁷⁰ SAADA Emmanuelle, *Les enfants...*, *op. cit.*, p.79.

¹⁷¹ SAADA Emmanuelle, *Les enfants...*, *ibid.*

variables de couleur, d'origine, de culture voire de religion qui ont en commun de radicaliser la différence »¹⁷².

Les enfants métis intéressent l'État et les tenants de l'entreprise coloniale parce qu'ils sont des enfants « par le sang », c'est-à-dire qu'un sang français coule dans leurs veines et qu'ils représentent une part de l'avenir de la France, mais aussi et surtout de l'avenir des colonies et de la reproduction coloniale. Leur cas illustre également la volonté de l'État d'ouvrir au maximum son spectre pour intégrer tous les enfants devenus potentiellement ressources pour fonder la grandeur de la nation, et ce, dans un contexte où la Première Guerre mondiale décime bientôt nombre de soldats français. L'intérêt alors est de sauvegarder la partie *non souillée*¹⁷³ de ces enfants, comme l'illustre ce programme de la Société de protection de l'enfance au Cambodge en 1917 : « [...] L'influence des hérédités est incontestable aussi bien au physique qu'au moral. Et notre tâche est avant tout de former des caractères, de régler l'horlogerie des cœurs. Mais, étant maîtres absolus de ce modelage, rien n'empêche, en principe que, par une atrophie insensible de l'asiatisme, nous ne développiions que le côté blanc de ces natures vierges encore de penchants et d'habitudes invétérées. Faire des "âmes françaises", tout le programme est là »¹⁷⁴. Autrement dit, « faire des âmes françaises » consiste à intégrer à la République tous les enfants français « de sang » pour en faire des individus rattachés à la nation et augmenter de la sorte la démographie déclinante. Mais pour avoir un lien fort à la nation et que la nation elle-même les considère comme en faisant partie intégrante, les enfants métis des colonies doivent être « complètement séparés du milieu indigène maternel » afin de leur attribuer « les conditions de vie européenne indispensables à la formation de leur caractère et de leurs qualités d'hommes »¹⁷⁵. Si l'on retrouve ici la rhétorique néolamarckienne et son idée de l'interdépendance entre hérédité et milieu, c'est bien un discours fondé sur la différence de « race » qui prévaut. S'il y a séparation des enfants de leur milieu familial, c'est parce que celui-ci est considéré comme ne pouvant leur amener les « qualités d'hommes » nécessaires à la vie dans la société française : « Dans cette œuvre de régénération morale, les enfants constituent la priorité. [...] Les parents, eux, sont voués à demeurer des étrangers : l'important est d'annexer l'enfant –de le

¹⁷² FASSIN Didier, « Introduction. Frontières extérieures, frontières intérieures », in FASSIN Didier (sous dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, 2012 [2010], p.7.

¹⁷³ DOUGLAS Mary, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte, 2005 [1966].

¹⁷⁴ Note sur la Société de protection de l'enfance au Cambodge, 20 janvier 1917, cité dans SAADA Emmanuelle, *Les enfants...*, *op. cit.*, p.92.

¹⁷⁵ Société de protection de l'enfance du Cambodge, Phnom-Penh. Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 Mars 1939. Exercice 1938, pp.31-32.

sauver »¹⁷⁶. Mais les questions de filiation sont fondamentales dans le contexte colonial puisque ce sont elles qui définissent le degré de francité auquel peut prétendre l'enfant, mais aussi et surtout, elles délimitent les frontières entre « sujétion et citoyenneté » : « Pendant longtemps, il n'existe pas, en droit, de "question métisse". Il n'y a que des cas d'espèce, résolus par les dispositions du Code civil : l'enfant métis légitime ou reconnu par un citoyen français a la qualité de citoyen, s'il n'est reconnu par aucun parent ou par son seul parent indigène, il a le statut de sujet »¹⁷⁷. C'est donc la « race » dans la filiation qui prédomine et qui permet de savoir de quel côté peut être placé l'enfant : du *bon* ou du *mauvais* côté.

Les enfants de l'Assistance publique : des « étrangers de l'intérieur » ?

Quelques années plus tôt, la loi de 1889 sur les enfants moralement abandonnés donnait du fil à retordre à la conception jusque là fondamentale de la puissance paternelle, en facilitant dans le droit l'immixtion de l'État dans la sphère privée, même si elle n'a que peu été appliquée dans les faits¹⁷⁸. La même année 1889, une loi fondamentale sur la nationalité est promulguée, dont l'objectif est de permettre aux enfants nés sur le sol français, ceux dont l'un des deux parents est étranger, d'obtenir la nationalité française à la naissance, sans possibilité de la renier, et permet aux enfants de parents étrangers d'acquérir la nationalité à leur majorité. Si sous l'Ancien Régime, le « critère de la résidence était [...] très important » parce que « c'était le signe de l'allégeance au roi », il en est autrement avec la République : « le lien avec la nation ne résulte plus de l'allégeance personnelle au roi mais de l'éducation dans la société française »¹⁷⁹. C'est davantage la socialisation et l'éducation en France qui garantissent la possibilité d'accéder à la nationalité française que l'origine ou le droit du sang. Malgré tout, dans les territoires colonisés comme l'Algérie, cette volonté d'intégrer de manière plus large les enfants présents sur le sol français ne concerne pas les indigènes musulmans, considérés comme non « assimilables ». Mais c'est aussi la remise en cause de la toute puissance du père qui est recherchée, en opposant à celle-ci la dimension paternaliste de

¹⁷⁶ JABLONKA Ivan, *Les enfants...*, *op. cit.*, p.181.

¹⁷⁷ SAADA Emmanuelle, *Les enfants...*, *op. cit.*, p.189.

¹⁷⁸ BECQUEMIN Michèle, CHAUVIERE Michel, « L'enfance en danger... », *art. cit.*, p. 21.

¹⁷⁹ WEIL Patrick, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Éditions Grasset & Fasquelle, 2002, p.60.

l'État, « [...] aucune sphère de la société n'échappe plus désormais à l'intervention de l'État »¹⁸⁰.

Il semble important de replacer ces lois dans la conception de la nation de l'époque. C'est bien « une conception assimilatrice de la nation, centrée sur l'État [...] et puissamment renforcée dans les années 1880 par le programme républicain d'enseignement primaire obligatoire et de service militaire universel »¹⁸¹. L'école, le service militaire et d'une certaine façon l'Assistance publique, sont ces institutions dans lesquelles le républicanisme, fort à cette période suite notamment à la défaite de 1870, prend corps. Cette rhétorique assimilationniste est insufflée dans tous les domaines de la vie sociale et elle est portée par la volonté d'intégrer les citoyens à la nation. L'enseignement religieux est évincé par les républicains et Jules Ferry a été un fervent défenseur d'une « humanité "sans Dieu ni Roi", mais non sans substitut. Ce substitut était la nation, ou plus exactement "la religion de la Patrie", fondée à la fois sur le sentiment et la raison [...] »¹⁸².

Les deux lois, celle sur la nationalité et celle qui concerne les enfants moralement abandonnés, sont deux éléments dont les objectifs se recourent : affirmer l'ascendance de l'État sur les enfants de la nation, dès lors que leurs conditions (dans le cas de défaillance familiale) ou les statuts de leurs parents (non-nationaux) peuvent potentiellement les empêcher d'être intégrés à la République. La loi de 1889 sur la nationalité « est rendue applicable aux colonies par le règlement d'administration publique du 7 février 1897. Reprenant largement le texte métropolitain, il déclare français "tout individu né aux colonies de parents inconnus ou dont la nationalité est inconnue" [...]. Mais, par ailleurs, son article 17 disposait qu'il n'était "rien changé à la condition des indigènes dans les colonies françaises" »¹⁸³. On en appelle donc là encore à la « race » pour considérer si les métis relèvent du statut indigène ou non, et « dans les colonies françaises, [...] en vient à être considéré comme citoyen "français" tout individu qui n'est pas un "pur indigène" » ; c'est donc à un « racisme inclusif »¹⁸⁴ auquel on a à faire ici et qui se verra formalisé par « le décret de 1928 sur le statut des métis en Indochine. Le texte dispose que "l'origine et la race françaises" peuvent se prouver par "tous les moyens" »¹⁸⁵. L'intégration à la communauté nationale par le droit devient donc possible pour ceux qui étaient à la marge, considérés

¹⁸⁰ NOIRIEL Gérard, « De l'enfance..., *op. cit.*, p. 163.

¹⁸¹ BRUBAKER Rogers, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris, Éditions Belin, 1997, p.136.

¹⁸² BRUBAKER Rogers, *Citoyenneté...*, *ibid.*, p.169.

¹⁸³ SAADA Emmanuelle, *Les enfants...*, *op. cit.*, p.194.

¹⁸⁴ SAADA Emmanuelle, *Les enfants...*, *ibid.*, p.197.

¹⁸⁵ SAADA Emmanuelle, *Les enfants...*, *ibid.*, p.216.

pendant longtemps comme étant inférieurs dans leurs qualités d'hommes parce que non conformes aux attentes de la République coloniale raciste. Le régime de filiation est remis en cause, et c'est dorénavant par le droit – même s'il repose sur l'introduction de la « race » – que les enfants métis pourront prétendre à la citoyenneté française, c'est-à-dire sur une décision de l'État, et non plus qu'une question liée au père, sur lequel reposait la reconnaissance de filiation : « la nouvelle citoyenneté des métis nés de parents inconnus est le résultat de deux processus liés entre eux : la racialisation de la citoyenneté et l'"étatisation" de la paternité »¹⁸⁶. C'est donc le tribunal qui accède ou non aux demandes de citoyenneté des métis, mais aussi en fonction d'appréciations liées à la « race » reposant sur l'apparence ou les habitudes liées à la moralité des requérants.

Plusieurs éléments se recourent dans les situations des enfants de l'Assistance publique et des enfants indigènes ou métis retirés de leurs familles. Tout d'abord, ils sont tous considérés comme des enfants issus d'un milieu familial défaillant auquel il faut pallier le plus rapidement possible. Que ce soit du fait de la « race » (l'une à valoriser, l'autre à effacer) pour les enfants métis dans les colonies, ou du fait d'un lignage peu fiable à la moralité douteuse pour certains enfants de l'Assistance, est toujours pointée la nécessité de régénérer ces enfants en les extrayant du milieu familial pour les faire entrer dans le vaste système intégrateur républicain. Rappelons également que le contexte de la première moitié du XIX^{ème} siècle est propice à un amalgame entre « classes laborieuses » et « classes dangereuses »¹⁸⁷, mais aussi que l'utilisation d'un vocable racialisé (« barbares », « sauvages ») pour désigner les plus pauvres est monnaie courante. Louis Chevalier illustre cette thèse par l'exemple de l'œuvre de Balzac, dans laquelle « le prolétariat est moins une classe qu'une race et évoque moins une répartition professionnelle et des caractères économiques qu'une manière sauvage et barbare de vivre et de mourir »¹⁸⁸.

En second lieu, la politique de *mise au vert* et dans sa continuité, celle de l'enracinement, caractérise les actions menées vis-à-vis des deux populations. Dans le contexte de la colonisation, ces actions sont d'autant plus visibles qu'elles montrent bien la volonté de faire se rencontrer les individus et les territoires. Autrement dit, c'est autant une volonté d'augmenter la mainmise sur les territoires que de renforcer encore l'emprise sur les individus qui est recherchée : colonisation des territoires par la colonisation des individus

¹⁸⁶ SAADA Emmanuelle, *Les enfants...*, *ibid.*, p.220.

¹⁸⁷ CHEVALIER Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Paris, Éditions Perrin, [1958] 2007.

¹⁸⁸ CHEVALIER Louis, *Classes laborieuses...*, *ibid.*, p.458.

pourrait-on dire. En troisième lieu, la correspondance entre la promulgation des lois sur la nationalité et sur l'enfance moralement abandonnée en 1889, exprime là aussi le lien qui peut être fait entre les questions liées à l'Étranger, à l'Autre, et celles qui concernent les enfants assistés. C'est sur la socialisation et l'éducation que se joue de plus en plus la construction d'un sentiment d'appartenance à la nation, au moins autant que sur le cadre familial. La famille, et principalement le père sur lequel reposait pour l'essentiel la filiation et la transmission de la citoyenneté, est peu à peu dessaisie de sa toute puissance dans le droit pour laisser la place à l'État qui, par le biais de ces deux lois, joue de plus en plus un rôle paternaliste en s'immisçant à l'intérieur de la sphère familiale, c'est ce qu'Emmanuelle Saada a appelé « l'étatisation de la paternité »¹⁸⁹.

Ce qui regroupe ces différentes catégories d'enfants, c'est bien le fait qu'à leur égard les frontières se définissent et se redéfinissent sans cesse. S'ils peuvent être considérés comme « enfants aux mœurs vicieuses et perverses », « enfants délinquants » parce que « vagabonds », « enfants malheureux » parce que « moralement abandonnés » dans le cas des enfants de l'Assistance en métropole ; enfants indigènes, de « race » inférieure à régénérer, ou enfants français « de sang » pour ce qui concerne les enfants métis des colonies, ces enfants ont été dans tous les cas confrontés aux vicissitudes des catégories par lesquelles ils ont été successivement définis. La question des *frontières* est ainsi un élément crucial à prendre en compte dans cette histoire. Qu'elles soient territoriales ou sociales et donc politiques, celles-ci évoluent autant que les catégorisations qui leur sont associées.

Ces deux dimensions des frontières – sociale et territoriale – sont étroitement liées au sujet qui est le nôtre autant d'un point de vue historique qu'en ce qui concerne l'aspect contemporain que nous développerons plus tard. Nous l'avons vu plus haut, l'espace, le territoire est en même temps celui que l'on souhaite conserver, celui que l'on cherche à annexer, c'est sur le territoire que repose l'idée de l'enracinement, de l'ancrage, et il permet également de distinguer ceux qui en font partie de ceux qui n'y ont pas leur place, mais qui peuvent potentiellement prétendre à y être « intégrés ». C'est là où la rhétorique de l'intégration permet de faire lien entre la frontière territoriale et la frontière sociale qui distinguent et catégorisent les individus. Intégrer les individus sur un territoire en même temps que les intégrer à une communauté de destins, à la nation, est l'un des principes forts de la République. Mais l'intégration ne vise pas seulement ceux que l'on désigne aujourd'hui comme « immigrés » ou « étrangers », elle cherche aussi à intégrer les *enfants de l'intérieur*,

¹⁸⁹ SAADA Emmanuelle, *Les enfants...*, op. cit., p.220.

ceux qui par leur statut ou par les actes dont ils ont été victimes ou coupables, ont franchi pendant un temps les frontières sociales, les désignant quelquefois comme des indésirables, ressemblant par certains aspects aux « étrangers de l'intérieur » dont parle Lamia Missaoui, en ce sens qu'ils sont « parfois considérés comme plus étrangers que ceux qui viennent de l'extérieur »¹⁹⁰. Mais finalement, ce qui ressort de cette mise en parallèle, c'est bien la concordance des processus qui conduisent l'État à catégoriser les populations par le biais des politiques qu'il met en place. Ces catégorisations, qu'elles soient implicites ou explicites, constituent autant de « frontières internes » dont l'effet est bien de renvoyer sans cesse certaines populations à une altérité et à une infériorité qui leur seraient intrinsèque, amenant pour les *enfants de l'intérieur* à une problématique de la « dégénérescence » et pour les enfants des colonies, à une « problématique de la racialisation »¹⁹¹.

Section 2 : L'assistance à l'enfance, une certaine vision des frontières

Prendre en considération le contexte national dans lequel l'Assistance à l'enfance a pris forme, les arguments qui ont été avancés lors des prises de décisions, mais aussi les idéologies sur lesquelles ces arguments se sont fondés, nous paraît essentiel pour comprendre la complexité qui caractérise l'évolution des liens entre l'État, la famille et l'enfant au regard des contextes historiques. Mais cette vision du triptyque – État/famille/enfant – laisse assez peu entrevoir la diversité des situations qu'il recouvre dans les faits, ainsi que les rapports de domination qui le sous-tendent. Nous l'avons vu plus haut, l'État, par le biais des lois visant à remettre en cause la puissance paternelle a tenté de réduire dans le droit l'écart entre lui et l'enfant, considéré comme un futur citoyen qu'il faut intégrer par tous les moyens à la nation, avec ou sans l'intermédiaire de la famille : « l'enfant français est donc dans les bras de l'universel républicain »¹⁹². Mais l'État, de par les politiques qu'il insuffle, en vient aussi à catégoriser les enfants qui sont dans son giron. Il en a été question dans le contexte impérialiste de la colonisation, il en est encore question près d'un siècle plus tard.

¹⁹⁰ MISSAOU I Lamia, « L'étranger de l'intérieur dans la ville : Métissages et hospitalités renouvelées », *e-migrinter*, n°6, 2006, p.50. Voir aussi MISSAOU I Lamia, *Les étrangers de l'intérieur, filières, trafics et xénophobie*, Paris, Payot, 2003.

¹⁹¹ FASSIN Didier, « Introduction... », *art. cit.*, pp.5-24.

¹⁹² DOWNS L. Laura, « Les évacuations d'enfants en France et en Grande-Bretagne (1939-1940) », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2011/2-66^{ème} année, p.418.

1. Le pouvoir de catégorisation en période vichyste

La politique mise en place par le Maréchal Pétain à partir de 1940 puis par Laval, notamment en ce qui concerne la famille dans une optique de « relèvement de la natalité et de redressement moral »¹⁹³, est intéressante à traiter ici. La période vichyste présente un intérêt pour notre recherche à au moins deux niveaux : d'une part, nous allons le voir, elle a participé à l'émergence de nouvelles catégorisations concernant les enfants dans le cadre de la protection de l'enfance, ceux désignés désormais sous le vocable de l'« enfance inadaptée »¹⁹⁴ ; d'autre part, elle a mis en œuvre une politique antisémite et a contribué à la déportation d'adultes et d'enfants au seul motif qu'ils étaient juifs, en établissant des frontières entre juifs étrangers et juifs français « assimilés ».

La politique familiale portée par le régime de Vichy est basée sur l'idée que la famille est le premier pilier de la patrie, le "noyau social primitif" [...] dans la conception organiciste du régime »¹⁹⁵, et la jeunesse « saine », l'avenir de la nation. Se pose une fois encore la question de la « dégénérescence » de la famille, mais cette fois cette décadence est attribuée à la politique menée durant la Troisième République et plus particulièrement par le Front populaire qui aurait contribué à défaire « l'ordre moral » et aurait causé « l'abandon des valeurs fondamentales » en admettant « les mœurs licencieuses, [...] la pornographie, [...] la prostitution, de nombreux divorces, l'alcoolisme, etc. »¹⁹⁶. Il s'agit donc pour le régime de Vichy de remettre en ordre la famille, avec des visées particulières sur les mères qui « occupent une place stratégique »¹⁹⁷ dans la re-natalisation de la France, la re-moralisation de la cellule familiale et par là-même la régénération de la « race ». En naturalisant et biologisant les attributions féminines et masculines afin que chacun ait une place bien définie, que chacun soit un organe complémentaire dans le corps social qu'est la société, « Vichy noue définitivement ordre biologique et ordre social »¹⁹⁸. Cette vision organiciste de la société est portée par un contexte devenu opportun pour l'hygiénisme social et pour la médecine qui va peu à peu acquérir une légitimité telle qu'elle servira de référence à « une rhétorique politique où la métaphore biologique est centrale » : on assiste là à une « "médicalisation" de la

¹⁹³ CAPUANO Christophe, *Vichy et la Famille. Réalités et faux-semblants d'une politique publique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p.13.

¹⁹⁴ CHAUVIERE Michel, *Enfance inadaptée : l'héritage de Vichy*, Paris, Les éditions ouvrières, 1980.

¹⁹⁵ ROUSSO Henry, *Le régime de Vichy*, Paris, PUF, [2007] 2012, p.55.

¹⁹⁶ CAPUANO Christophe, *Vichy...*, *op. cit.*, p.42.

¹⁹⁷ MUEL-DREYFUS Francine, *Vichy et l'éternel féminin*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p.20.

¹⁹⁸ MUEL-DREYFUS Francine, *Vichy...*, *ibid.*, p.20.

question sociale et de la question nationale »¹⁹⁹. Les liens de plus en plus forts entre médecine et politique ont donc permis que s'opère un mouvement de naturalisation qui va concerner plusieurs catégories de personnes, que ce soient les femmes, les jeunes considérés comme « anormaux » ou les populations juives.

En ce qui concerne les enfants considérés comme « anormaux », « le 25 juillet 1943, un "Conseil technique de l'enfance déficient et en danger moral" est créé par arrêté. Il est officiellement chargé de la haute mission "d'établir le statut de l'enfance déficiente et en danger moral, et de fournir dans toutes les circonstances où l'enfant déficient a besoin d'être assisté, les techniques et les méthodes qui permettent d'assister son dépistage, son observation et son reclassement dans la vie sociale" »²⁰⁰. Cette nouvelle catégorisation regroupe des enfants aux caractéristiques très diverses, allant de « l'abandonné ou orphelin au criminel, en passant par le déficient, le difficile ou l'anormal, l'enfant en danger moral, le délinquant, le prédélinquant »²⁰¹. Portée principalement par des médecins qui constituent la majeure partie du Conseil que préside le psychiatre infanto-juvénile Heuyer, cette définition a pour effet de créer ce que Michel Chauvière nomme une « enfance naturalisée ». C'est en effet une conception figée de l'inadaptation, vue comme une maladie ou une tare que seule la médecine et plus particulièrement la psychiatrie pourrait soigner, qui définit désormais les enfants que l'on dit « inadaptés ». Cette conception renouvelée des influences conjointes du « milieu » et de l'« hérédité » qu'a développée le néolamarckisme dont il était question au XIX^{ème} siècle et dont nous avons fait état plus haut, rend compte de la volonté vichyste d'« assainir » le corps social²⁰², d'effacer les aspérités qu'engendrerait un certain nombre de ceux considérés comme « inassimilables » ou « inéducables »²⁰³.

C'est une certaine idée de l'homogénéité de la nation, et par là-même de la « race » que construit le régime de Vichy avec le concours de professionnels et d'« experts » de l'enfance –magistrats, médecins en hygiène sociale, psychiatres infanto-juvénile- qui voient là une opportunité de légitimation professionnelle. « L'adoption de la notion unifiante et

¹⁹⁹ MUEL-DREYFUS Francine, *Vichy...*, *ibid.*, p.292.

²⁰⁰ CHAUVIERE Michel, *Enfance inadaptée...*, *op. cit.*, p.73.

²⁰¹ CHAUVIERE Michel, *Enfance inadaptée...*, *ibid.*, p.97.

²⁰² MUEL-DREYFUS Francine, *Vichy...*, *op. cit.*, p.20.

²⁰³ Nous pouvons faire référence ici à la politique qui a visé des enfants qui présentaient des handicaps physiques ou mentaux et/ou des troubles du comportement, et qui étaient considérés comme ne pouvant pas évoluer intellectuellement et socialement. Certains d'entre eux ont été envoyés dans des centres en milieu rural, à l'image du Centre Saint-Louis à Belle-Île dans le Morbihan, qui a accueilli des enfants de 1932 à 1992. Ces enfants n'avaient bien souvent plus aucun lien avec leur famille, étaient parfois considérés comme une « main d'œuvre à bon marché » et ont peu bénéficié d'une éducation scolaire du fait de leur caractère considéré « inéducable ». À ce sujet, consulter le documentaire radiophonique « Les inéducables » d'Elise Andrieu, réalisé par Véronique Samouiloff, dans l'émission « La fabrique de l'histoire » sur France Culture, le 18/11/2014.

enveloppante d'enfance inadaptée, et de la classification médico-psychiatrique nécessaire à son dépistage (observation, triage) »²⁰⁴ est l'un des pans de la politique mise en œuvre sous Vichy, qui a eu pour effet la « construction biologique des problèmes sociaux et des inégalités sociales sous le signe de la "dégénérescence", des aptitudes et des inaptitudes "naturelles", construction qui légitime scientifiquement l'exclusion sociale et raciale »²⁰⁵.

Cette politique de catégorisation et d'exclusion de la société de certaines populations considérées comme « indésirables » a trouvé une continuité dans la mise en place de mesures antisémites qui ont d'abord consisté en l'instauration d'un *numerus clausus* vis-à-vis des Juifs dans certaines professions : « la loi du 3 octobre 1940 interdit aux israélites d'appartenir à des organismes élus, d'occuper des postes de responsabilité dans la fonction publique, la magistrature et l'armée, et d'exercer une activité ayant une influence sur la vie culturelle (enseignants, directeurs, gérants ou rédacteurs de journaux, directeurs de films ou de programmes de radio) »²⁰⁶. Mais la population juive n'est pas homogène, elle regroupe des groupes d'individus composites : « à l'été 1940, la population des juifs de France est estimée à 700 000 personnes, 370 000 en Afrique du Nord et 330 000 en métropole. Parmi ces derniers, 200 000 environ sont des citoyens français et 130 000 des étrangers. Un peu moins de la moitié sont installés de longue date [...]. Les autres ont été naturalisés, notamment après 1927 ou sont nés en France de parents étrangers. Les juifs de France représentent donc une petite minorité hétérogène, avec de grandes différences entre les "Israélites français de souche", les naturalisés récents, les étrangers, les bénéficiaires du droit du sol. Ces distinctions jouent un rôle crucial dans les politiques discriminatoires menées par les occupants et par Vichy »²⁰⁷. En effet, les catégorisations opérées par le régime de Vichy ont d'abord visé à distinguer les Juifs « étrangers » ou non encore assimilés « qu'il veut exclure du pays », des Juifs français « qu'il veut exclure de la citoyenneté »²⁰⁸ : « la législation antisémitique de Vichy ne s'est donc jamais appliquée avec autant de rigueur aux anciens combattants ni aux familles établies en France de longue date. [...] [L]e maréchal Pétain insiste pour traiter différemment les israélites selon qu'ils sont étrangers ou qu'ils ont servi dans l'armée française »²⁰⁹.

²⁰⁴ CHAUVIERE Michel, *Enfance inadaptée...*, *ibid.*, p.250.

²⁰⁵ MUEL-DREYFUS Francine, *Vichy...*, *op. cit.*, p.15.

²⁰⁶ PAXTON O. Robert, *La France de Vichy. 1940-1944*, Paris, Éditions Famot, [1972] 1976, p.181.

²⁰⁷ ROUSSO Henry, *Le régime...*, *op. cit.*, pp.74-75.

²⁰⁸ ROUSSO Henry, *Le régime...*, *ibid.*, p.76.

²⁰⁹ PAXTON O. Robert, *La France...*, *op. cit.*, p.183.

Les populations juives sont « biologisées » ou « essentialisées » par Vichy et par le nazisme, et les théories scientifiques racistes développées au XIX^{ème} siècle et qui ont concerné les Juifs, sont réactualisées. Considérés par ces théories comme « non-Blancs », « perçus comme une minorité "de couleur", des parents proches des noirs », leur physionomie est décrite comme spécifique, et par là-même « la "noirceur" des juifs était tout particulièrement reconnaissable à leur nez, marqueur de l'intrus »²¹⁰. La période vichyste rend compte de cette volonté raciste et antisémite d'identifier, de classer, de hiérarchiser les individus en fonction de ce qui est considéré comme surdéterminant, « d'où l'obsession du repérage. Ainsi, rappelle Édouard Glissant, "une des plus sûres vantardises du raciste sera la capacité qu'il proclame de pouvoir reconnaître à tout coup un Juif, et au premier regard". Faute d'indices perceptifs évidents, il impose ce que Goffman appelle un "symbole de stigmaté", rouelle ou étoile jaune, et cherche les signes d'identification dans les traits morphologiques caricaturés ou fantasmés d'une propagande antisémite délirante, axée sur une prétendue menace de corruption »²¹¹. Si ces catégorisations et les événements qui en découlent touchent les adultes juifs, elles touchent également leurs enfants, qui se retrouvent du jour au lendemain sans parents, forcés à émigrer, à changer de nom, à se convertir, à être cachés pour avoir une chance d'échapper à la déportation et d'être sauvés par l'intermédiaire, notamment, d'associations de protection de l'enfance, à l'image de l'Œuvre de Secours aux Enfants. C'est donc par l'intermédiaire d'associations, juives ou non, et avec le concours d'un nombre important de résistants, que « 8 à 10 000 enfants ont été sauvés » de la déportation, déportation qui a malgré tout touché « 10 147 enfants de moins de 18 ans »²¹².

Une fois encore dans l'histoire française, les catégories construites par l'État se déploient dans toute la société jusqu'à ce que s'érigent des frontières entre les populations, dont l'impact sur les trajectoires individuelles est puissant. Les enfants représentent tantôt l'espoir de la nation, tantôt ils sont l'image de ce que les régimes politiques cherchent à écarter voire à exterminer dans le cas des populations juives. Quelques années après la fin de la Seconde guerre mondiale, les enfants de la Shoah commencent tout juste à se reconstruire, mais l'histoire de l'Assistance publique qui devient en 1953 l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) va construire de nouvelles lignes de démarcation entre les différentes catégories d'enfants.

²¹⁰ TRAVERSO Enzo, « Les juifs et la « ligne de couleur », in LAURENT Sylvie, LECLERE Thierry, *De quelle couleur sont les Blancs ? Des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs »*, Paris, La découverte, 2013, p.253.

²¹¹ LAPIERRE Nicole, *Causes communes. Des Juifs et des Noirs*, Paris, Éditions Stock, 2011, p.293.

²¹² FELDMAN Marion, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944) ?*, Toulouse, Éditions Erès, 2009, pp.48-49.

2. Effacer les frontières géographiques efface-t-il pour autant les « frontières intérieures » ? L'exemple des enfants réunionnais de l'Aide sociale à l'enfance déplacés en métropole

La période qui suit la Seconde Guerre mondiale, à partir de 1963 et jusqu'en 1982, a vu s'opérer un « transfert » d'enfants²¹³ de l'île de La Réunion vers certains départements métropolitains. Michel Debré, dans le cadre de son mandat de député de l'île depuis plus d'un quart de siècle, se plaît à considérer La Réunion comme tout autre département français, faisant fi de la distance géographique qui sépare l'île de la métropole. Suite à l'indépendance de l'Algérie à laquelle Debré était défavorable, ce dernier « considérait en effet La Réunion comme le laboratoire d'un renouveau impérial, déployé dans les dernières possessions ultramarines de la France, et désormais fondé sur l'égalité citoyenne, la fin de la discrimination raciale, et l'établissement de l'État-providence »²¹⁴. Il avait pour souhait que la France puisse « continuer [de] représenter une puissance », cela passant selon lui obligatoirement par une présence française « sur d'autres rivages que les rivages de la métropole »²¹⁵. Michel Debré joue alors un rôle fondamental dans le développement de l'île, autant sur le plan de l'éducation, de la santé, de l'aménagement du territoire que sur le plan social où un certain nombre de mesures sont prises afin de réduire les inégalités entre la Réunion et la métropole. Cette ambition pour la France est portée par l'idée d'une « plus grande France » dont l'effet intégrateur abolirait les frontières, que celles-ci soient géographiques ou raciales : « Michel Debré s'attache en effet à éviter toute terminologie qui puisse laisser entendre que les Réunionnais ne sont pas des Français »²¹⁶. Cette considération, si elle est inclusive et que sa visée était de mettre sur un pied d'égalité l'ensemble des départements français, a aussi pu avoir pour effet de répliquer à l'identique des pratiques à l'œuvre dans les autres départements sans tenir compte des particularités locales.

Les enfants concernés par la politique de transfert sont considérés comme des enfants sans famille par les professionnels de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et

²¹³ Certains vont jusqu'à parler de « déportation » mais l'utilisation de ce terme est controversée. Pour exemple, voir : LEMAI Élise, *La déportation des Réunionnais de la Creuse. Témoignages*, Paris, L'Harmattan, 2004.

²¹⁴ FINCH-BOYER Héloïse, « Des Français comme les autres ? Distinctions raciales et citoyenneté sociale à La Réunion (1946-1963) », *Genèses*, 2014/2, n°95, p.111.

²¹⁵ Extrait de la lettre de Michel Debré envoyée au Président de la République le 25 novembre 1960, cité dans GAUVIN Gilles, *Michel Debré et l'île de la Réunion. Une certaine idée de la plus grande France*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2006, p.15.

²¹⁶ GAUVIN Gilles, *Michel Debré...*, *ibid.*, p.24.

Sociale (DDASS)²¹⁷ de La Réunion. C'est principalement par l'intermédiaire de Michel Debré que le transfert a été organisé et transformé en politique de déplacement organisée. Mais tous ces enfants ne sont en réalité pas toujours, voire peu souvent orphelins, ils pouvaient être recueillis par des grands-parents, des oncles et tantes ou des voisins ; pourtant c'est bel et bien pour ces raisons-là – l'absence de statut réel au regard des droits de filiation – que la DDASS de la Réunion s'est attribuée la mission de recueillir puis de transférer ces enfants en métropole²¹⁸. S'appuyant sur « des arguments d'ordre social, démographique et politique »²¹⁹, le député souhaite pallier aux maux de La Réunion (pauvreté, expansion des maladies, manque de places dans les institutions sociales notamment) tout en palliant au dépeuplement de certaines régions françaises, notamment les plus rurales. Le transfert dont font l'objet quelques 1600 enfants s'inscrit dans une politique migratoire à destination de la métropole qui a d'abord visé des adultes et qui a été mise en place par Michel Debré au début des années 1960, l'objectif étant « la résolution des problèmes de sous-emploi et de chômage »²²⁰ dans un contexte d'expansion démographique de l'île. La mise en place d'un Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer (BUMIDOM) en 1963 a pour objet de soutenir cette politique et « pour l'ancien premier ministre, les départs organisés de jeunes adultes volontaires constituent une chance de promotion sociale pour les insulaires en même temps que le dynamisme démographique des populations françaises de la Réunion et des Antilles représente une chance pour la métropole en pleine expansion économique »²²¹.

C'est donc dans cette continuité et dans une même volonté d'apporter une « réponse organisée pour faire face à l'urgence des besoins des populations et aux évolutions économiques et sociales prévisibles »²²², que les mineurs issus de familles « défailtantes » sont envoyés en métropole, à la seule différence que ces « départs » se muent en « transferts »

²¹⁷ Soulignons qu'« en 1964, les services de l'assistance et de l'hygiène, confiés au ministère de la Santé et de la Population institué en 1945, vont être réorganisés avec la création de la Direction de l'action sanitaire et sociale (DASS) par le décret du 30 juin 1964. Un système départemental est conçu sur le modèle de l'organisation ministérielle. L'intérêt est de fondre en une seule direction le sanitaire et le social qui étaient autrefois séparés dans leur gestion ». On se référera à l'ouvrage suivant : BECQUEMIN Michèle, *Protection de l'enfance...*, op. cit., p. 158.

²¹⁸ LEMAI Élise, *La déportation...*, op. cit.; JABLONKA Ivan, *Enfants en exil. Transfert de pupilles réunionnais en métropole (1963-1982)*, Paris, Seuil, 2007 ; ASCARIDE Gilles, SPAGNOLI Corine, VITALE Philippe, *Tristes tropiques de la Creuse*, Romainville, Éditions K'A, 2004 ; MARTIAL Jean-Jacques, *Une enfance volée*, Paris, Les Quatre chemins, 2003.

²¹⁹ JABLONKA Ivan, *Enfants en exil...*, *ibid.*, p.13.

²²⁰ ASCARIDE Gilles, SPAGNOLI Corine, VITALE Philippe, *Tristes tropiques...*, op. cit., p.66.

²²¹ GAUVIN Gilles, *Michel Debré...*, op. cit., p.24.

²²² GAL Christian, NAVES Pierre, « Rapport sur la situation d'enfants réunionnais placés en métropole dans les années 1960 et 1970 », *Inspection Générale des Affaires Sociales*, Rapport n°2002 117, Octobre 2002, p.21.

puisque ceux-ci ne sont plus basés sur la volonté individuelle mais sur la contrainte. La Réunion étant, à la différence de l'Indochine ou de la plupart des pays africains sous emprise coloniale, un département français, « la DDASS peut recourir à l'arsenal classique : la loi de 1889 sur les [enfants] moralement abandonnés, la loi de 1898 sur les mineurs victimes ou auteurs de délits, l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante, etc. »²²³. À l'image de la politique de « régénérescence » qui s'est développée au XIX^{ème} siècle dont nous avons vu plus haut le fonctionnement, les enfants réunionnais choisis pour émigrer sont extirpés de leur milieu familial décrit tantôt sur le versant de la dégénération sociale, tantôt en des termes raciaux, pour être plongés dans un milieu considéré comme sain en métropole²²⁴. Mais l'arrivée d'enfants réunionnais dans des départements ruraux « ethniquement homogène(s) »²²⁵ n'est pas passée inaperçue aux yeux des habitants notamment du fait de leur couleur de peau, et a donné lieu à des formes de racisme à leur égard. De nombreuses difficultés s'ensuivent pour ces enfants : nombre d'entre eux font face à des difficultés d'adaptation, expérimentent des périodes plus ou moins longues de dépression ou de délinquance alors que les fratries sont généralement séparées et les liens à la famille bien souvent coupés²²⁶. Cet épisode va durer jusqu'en 1982, et une enquête sera commanditée en 2002 à la suite d'une plainte déposée contre l'État par l'un de ces anciens enfants transférés.

La situation de La Réunion permet une nouvelle déclinaison de la question de la recomposition permanente des frontières et des catégorisations. Si l'île de La Réunion est un département français et de ce fait représente, au même titre que les autres, un territoire français, il n'en reste pas moins qu'il se situe à une dizaine de milliers de kilomètres de la France métropolitaine. En effet, la séparation d'un enfant d'avec ses parents peut revêtir une signification différente pour l'enfant et pour les parents si l'on tient compte des distances qui les séparent. Dans ce sens-là, les déplacements auxquels ont été contraints les enfants réunionnais vers des départements ruraux de métropole ne s'inscrivent pas uniquement dans la politique mise en œuvre dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance, ils soulèvent des questionnements relatifs à la politique universaliste qui est au fondement de l'idée de

²²³ JABLONKA Ivan, *Les enfants...*, op. cit., p.222.

²²⁴ JABLONKA Ivan, *Les enfants...*, *ibid.*, pp. 222-225.

²²⁵ JABLONKA Ivan, *Enfants en exil...*, op. cit., p.36.

²²⁶ JABLONKA Ivan, *Enfants en exil...*, *ibid.*, pp-13-26.

l'« identité nationale » française²²⁷. Cette vision universaliste de la construction de la France qui voudrait que tout un chacun soit considéré comme français dès lors qu'il est partie prenante de la nation est erronée puisque « l'Empire français s'est bien développé en assujettissant des populations définies comme non blanches et non civilisées, et auxquelles on a dénié la citoyenneté. La ligne de démarcation entre les citoyens et les sujets était politique et raciale [...]. Être français, c'était être blanc. »²²⁸. Si les « lignes de couleur »²²⁹ ont été invisibilisées par certains représentants politiques dont Michel Debré en est l'un des acteurs principaux dans le cas précis qui nous intéresse, sont-elles pour autant invisibles aux yeux de tout un chacun ? Comme le fait remarquer Christine Delphy, c'est bien parce que « les caractéristiques des dominants ne sont pas vues comme des caractéristiques spécifiques, mais comme la façon d'être... normale. Bien-sûr, elle ne l'est pas plus que celle des dominés »²³⁰.

Si l'on en croit les recherches citées plus haut qui ont été réalisées au sujet de ces enfants transférés ainsi que les récits qui en ont été faits par les principaux intéressés, ces couleurs de peau, ces lignes de démarcation étaient bel et bien visibles et ont eu un impact fort sur la manière dont certains ont été traités : les couleurs de peau sont donc aussi des « couleurs sociales »²³¹ qui se construisent dans l'interaction. Dans des départements ruraux, les interactions entre les jeunes réunionnais à la peau foncée et certaines familles dans lesquelles ces jeunes étaient placés ont pris la forme de discriminations liées à la couleur de peau, qui ont eu un impact sur les parcours de ces enfants et sur leur expérience vécue. La nationalité française de ces jeunes gens n'a donc pas impliqué d'emblée l'absence de discriminations comme l'aurait imaginé Michel Debré. En effet, il semble pertinent ici d'affirmer que « la nationalité effective importe bien moins que l'altérité perçue, que des

²²⁷ Pour une analyse socio-historique du concept d'« assimilation », voir HAJJAT Abdellali, *Les frontières de l'« identité nationale »*. *L'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale*, Paris, La Découverte, 2012.

²²⁸ NDIAYE Pap, « Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du colorisme », in FASSIN Didier, FASSIN Éric (sous dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, [2006] 2009, p. 54.

²²⁹ William Edward Burghardt DU BOIS, au début du XX^{ème} siècle, dans un contexte où la ségrégation devient légale, parle de la condition des Noirs aux États-Unis en utilisant la fameuse notion de « color line » dans son ouvrage *The souls of Black Folk, in Writings*, [1903], 1986, New York, The Library of America, à la suite de Frederick DOUGLASS, « The color line », *The North American Review*, June 1, 1881. Cette notion est traduite en français par « la ligne de partage des couleurs ». Voir l'édition établie par Magali BESSONE, W.E.B. DU BOIS, *Les âmes du peuple noir*, Paris, La Découverte, 2007.

²³⁰ DELPHY Christine, *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique éditions, 2008, p. 31.

²³¹ VERGES Françoise, « La « ligne de couleur ». Esclavage et racisme colonial et postcolonial », in LAURENT Sylvie, LECLERE Thierry, (sous dir.), *De quelle couleur sont les Blancs ? Des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs »*, Paris, La découverte, 2013, p.77.

personnes françaises continuent d'être vues comme n'étant pas d'ici »²³². La politique mise en place par le député de l'île en accord avec le responsable de la DDASS de la Réunion a engendré le transfert brutal des enfants d'un milieu à un autre, en niant les effets délétères que celui-ci pouvait causer : du fait de la distance géographique et sociale d'abord, du fait des séparations familiales définitives et de leur impact sur le développement de l'enfant ensuite.

Pourtant, dans le même temps, le champ de la protection de l'enfance en France s'apprête à laisser entrer en son sein « une discrète révolution des idées et des savoir-faire [...] sous la houlette de médecins psychanalystes dont Myriam David »²³³ est l'une des représentantes les plus influentes. Ces nouvelles théories qui s'inspirent des expériences menées par des médecins et psychiatres souvent juifs ayant émigré aux États-Unis pour fuir la montée du nazisme, mais aussi des résultats de recherches anglaises²³⁴, développent une vision renouvelée des effets négatifs de la séparation complète des enfants d'avec leurs familles, et plus particulièrement d'avec leurs mères. Avec le développement de ces théories, le champ de la protection de l'enfance, qui était jusque là assez peu soumis aux regards extérieurs, va voir certaines de ses pratiques remises en cause, considérant que « le placement assorti d'une coupure totale avec la famille n'est pas une bonne solution pour le devenir des enfants. Les placements en institution sont condamnés, les études ayant montré que les enfants envoyés en pouponnières, en aérium ou en préventorium cumulent la double souffrance de la séparation et de l'absence d'un substitut maternel stable »²³⁵.

En France métropolitaine, ces théories prennent de l'ampleur et impactent de plus en plus les pratiques du champ de la protection de l'enfance, champ qui va voir se développer une volonté croissante d'encourager les placements en familles d'accueil plutôt qu'en établissements, parallèlement à la réintroduction de certaines formes de travail social, à l'instar du « case-work » ou « étude de cas individualisé »²³⁶ parmi d'autres « interventions au

²³² FASSIN Didier, « Nommer, interpréter. Le sens commun de la question raciale », in FASSIN Didier, FASSIN Éric (sous dir.), *De la question sociale...*, op. cit., p. 35.

²³³ BECQUEMIN Michèle, « Enjeux et mutations de la protection en France. Le rôle de Myriam David dans la prise en considération du psychisme de l'enfant (1950/1960) », *Cliopsy*, 8, 2002, p.74.

²³⁴ Nous pouvons citer par exemple des pédopsychiatres et psychanalystes tels René Spitz ou Léo Kanner pour les États-Unis, Mélanie Klein ou John Bowlby pour le Royaume-Uni.

²³⁵ BECQUEMIN Michèle, « Enjeux et mutation... », art. cit., p.80.

²³⁶ L'introduction du « case-work » anglais s'est faite en deux temps en France, d'abord dans les années 1920 puis dans les années 1950 comme le souligne BECQUEMIN Michèle, (sous dir.), *Une institution juive dans la République. L'Œuvre de Secours aux Enfants. Pour une histoire du service social et de la protection de l'enfance*, Paris, Petra, pp.117-132. Sur le « case-work », voir également : VERDES-LEROUX Jeannine, *Le travail social*, Paris, Les éditions de Minuit, 1978 ; BECQUEMIN Michèle, « Enjeux et mutations... », art. cit.

domicile des familles »²³⁷. Pourtant, cette vision nouvelle des relations entre les enfants placés et leurs parents n'a pas été prise en compte dans le département de La Réunion où les transferts d'enfants ont eu lieu jusqu'au début des années 1980 alors qu'en 1975 « un rapport établi par un groupe de pédopsychiatres de la Commission des maladies mentales du Ministère de la Santé conduit néanmoins le directeur général de la Santé, Pierre Denoix, à demander au préfet de la Réunion de « mettre fin à de telles pratiques », c'est-à-dire de cesser la « déportation » d'enfants en difficulté hors de leur milieu géographique d'origine²³⁸. Ce rapport prend appui sur la situation du centre de Saint-Clar dans le Gers, dans lequel les pédopsychiatres ont pu observer que 50 jeunes réunionnais sont sujets à « des problèmes psychiques ou psychiatriques relativement lourds », démontrant l'échec de la politique mise en œuvre par Debré depuis quelques années dans un contexte de renouvellement des théories et des pratiques qui considèrent désormais que les enfants « doivent rester insérés dans leur milieu d'origine et, dans la mesure du possible, ne pas se retrouver en internat »²³⁹.

À partir de 1978, les chiffres des transferts de mineurs réunionnais vers la métropole baissent de façon importante : ils ne représentent plus que 19 en 1978 alors qu'ils avaient été de 153 en 1977. L'intervention de Pierre Denoix a sans doute eu une influence sur la baisse du nombre de départs d'enfants, mais d'autres facteurs ont également été avancés comme la réduction du nombre de pupilles à La Réunion ou l'impact de la création de services éducatifs pour le soutien aux familles²⁴⁰. Mais c'est aussi à partir du début des années 1980 que l'idée d'une plus grande prise en compte des parents dans les situations de placement va venir peu à peu prendre le pas sur les pratiques éducatives à l'œuvre jusqu'alors. Le rapport Bianco-Lamy²⁴¹ a fait date en concluant que les grands absents de la protection de l'enfance étaient les principaux intéressés, c'est-à-dire les enfants et leurs parents, et a été à la base de la loi n° 84-422 du 6 juin 1984 relative aux droits des familles dans leurs rapports avec les services chargés de la protection de la famille et de l'enfance, qui « institue un droit des familles »²⁴². C'est donc dans ce contexte-là aussi que prend fin la politique de transferts d'enfants réunionnais en métropole.

²³⁷ BREUGNOT Pascale, « Les innovations dans le champ de la protection de l'enfance », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation* 2012/1, n° 57, p. 261.

²³⁸ GAUVIN Gilles, *Michel Debré...*, *op cit.*, p.53.

²³⁹ GAUVIN Gilles, *Michel Debré...*, *ibid.*, p.54.

²⁴⁰ GAL Christian, NAVES Pierre, « Rapport sur la situation... », *art. cit.*, p.18.

²⁴¹ BIANCO Jean-Louis, LAMY Pascal, « L'aide à l'enfance demain. Contribution à une politique de réduction des inégalités », *Ministère de la santé et de la sécurité sociale*, 1980.

²⁴² FABLET Dominique, « L'émergence de la notion de *parentalité* en milieu(x) professionnel(s) », *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], n°5 | Printemps 2008, mis en ligne le 15 juillet 2008, consulté le 22 novembre 2014.

Conclusion du premier chapitre

Dans ce chapitre, nous avons souhaité éclairer une partie de l'histoire de la protection de l'enfance en nous intéressant plus précisément aux croisements que l'on peut faire avec l'histoire plus globale comme la période coloniale ou le régime de Vichy. Nous avons vu que les enfants de l'Assistance publique ont été à de multiples reprises soumis aux catégorisations de l'État et qu'à leur égard les frontières se définissent et se redéfinissent sans cesse. À chaque période de l'histoire, il nous a été donné à voir des jeunesses marginalisées du fait de la « race » ou de leur filiation considérée comme défaillante.

En comparant le traitement catégoriel auquel ont été confrontées des populations différentes d'enfants marqués par l'Assistance publique – les termes sont multiples : les enfants vagabonds, négligés, malheureux ou délinquants, moralement abandonnés, inassimilables, inadaptés tantôt racialisés – il a également été possible de repérer des similitudes. Soulignons que la dialectique de l'« enracinement » a été utilisée tant pour les jeunes français à « régénérer » dans les campagnes françaises et coloniales que pour les jeunes métis retirés à leur famille dans les colonies et dans une certaine mesure pour les jeunes réunionnais transférés dans les départements ruraux de métropole. Soulignons également l'immixtion de plus en plus grande de l'État dans la sphère privée par la promulgation des deux lois de 1889 sur la nationalité et sur la déchéance paternelle, et l'utilisation de la rhétorique de l'intégration à propos des enfants qui sont dans son giron, intégration qui peut passer par le territoire (dans le cas des enfants envoyés à la campagne ou coloniser les terres) que par « le sang »²⁴³ (dans le cas des enfants métis). Notons pour finir que la racialisation a concerné tant les enfants « indigènes » que les enfants métis, tant les enfants juifs que les enfants réunionnais.

Si cette partie de l'histoire a été interrogée du point de vue macrosociologique, il nous semble maintenant intéressant de prendre pour contexte les deux associations qui vont nous concerner tout au long de ce travail. Nous approcherons dans le deuxième chapitre les implications des questions migratoire et religieuse sur le plan mésosociologique. Quelles ont été les questions qui se sont posées aux deux associations étudiées ? Comment se sont-elles

²⁴³ SAADA Emmanuelle, *Les enfants...*, *op. cit.*

définies à l'égard des pouvoirs publics pour conserver leurs spécificités ? Ce sont quelques unes des questions qui vont animer le chapitre suivant.

CHAPITRE II

LA PROTECTION DE L'ENFANCE APPRÉHENDÉE DANS SA RELATION AUX DIMENSIONS MIGRATOIRE ET RELIGIEUSE: L'EXEMPLE DE DEUX ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Introduction du deuxième chapitre

Ce chapitre vise à donner un aperçu historique des deux associations qui nous intéressent dans cette thèse : l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) et les Apprentis d'Auteuil, au regard des dimensions migratoire et religieuse. Nous nous demanderons dans quelle mesure ces deux aspects ont marqué leur relation aux pouvoirs publics habituellement frileux à l'égard de la religion et nous verrons la manière par laquelle les transformations des publics accueillis ont amené une évolution dans les frontières institutionnelles et un nécessaire repositionnement. Il sera également question de l'imbrication des questions de financements privés et publics qui ont marqué les deux associations²⁴⁴ dans leur évolution.

Nous soulignerons les effets paradoxaux qu'ont eu les arrivées des populations migrantes dans les deux associations : d'une part, elles leur ont permis de se maintenir (principalement pour l'OSE) du fait de leur nombre et ont contribué à leur légitimité auprès

²⁴⁴ Ces questions se posent néanmoins dans de nombreuses autres associations de protection de l'enfance. Voir notamment : BECQUEMIN Michèle, *Protection de l'enfance. L'action de l'association Olga Spitzer*, Ramonville Saint-Agne, Éditions Érès, 2003 ; BECQUEMIN Michèle, *Protection de l'enfance...*, *op. cit.*

des pouvoirs publics ; d'autre part, elles les ont amenées à devoir se questionner sur la manière dont elles se définissent de l'intérieur et pour l'extérieur.

Nous aborderons d'abord l'Œuvre de Secours aux Enfants avant de nous intéresser aux Apprentis d'Auteuil.

Section 1 : L'Œuvre de Secours aux Enfants : contextes et recompositions des frontières institutionnelles

1. Du sauvetage des « enfants de la Shoah » à l'accueil des enfants considérés comme « cas sociaux »²⁴⁵

L'OSE s'est construite en 1912 en Russie sous le nom de « Obshtshetvo Zdravookraney Evrei » ou « Société pour la protection sanitaire des populations juives », et avait pour objet « d'aider les populations juives défavorisées par le biais d'interventions sanitaires et sociales »²⁴⁶. En 1923, son siège est transféré à Berlin puis à Paris en 1933 lorsque les événements politiques rendent la vie des Juifs en Allemagne de plus en plus risquée. L'OSE France accueillait au départ principalement des enfants dont les familles étaient venues se réfugier en France et « concentra ses efforts vers la population juive immigrée des quartiers pauvres de Paris et de la banlieue. Elle créa une colonie de jour pour les enfants à Montmorency et un dispensaire à Paris, ainsi qu'un patronage d'observation psychologique pour soigner les traumatismes des enfants immigrés. »²⁴⁷. L'OSE était donc dès cette période reconnue comme particulièrement qualifiée dans l'accueil et l'accompagnement des réfugiés, et c'est l'une des raisons qui a amené les associations juives à se tourner vers l'OSE lorsqu'il s'agissait d'accueillir les enfants et jeunes juifs allemands après la nuit de Cristal en novembre 1938 ; « dès le mois de janvier 1939, l'OSE se vit confier

²⁴⁵ HAZAN Katy, *Les enfants de l'après-guerre dans les maisons de l'OSE*, Paris, Somogy éditions d'art, 2012, p.8 et p.108.

²⁴⁶ HAZAN Katy, *Les orphelins de la Shoah. Les maisons de l'espoir (1944-1960)*, Paris, Les Belles Lettres, 2000, p.28.

²⁴⁷ HAZAN Katy, WEIL Georges, « L'OSE et le sauvetage des enfants juifs de l'avant-guerre à l'après-guerre », in SEMELIN Jacques, ANDRIEU Claire, GENSBURGER Sarah, *La résistance aux génocides. De la pluralité des actes de sauvetage*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2008, p.265.

près de 300 enfants allemands, autrichiens et tchèques réfugiés en France sans leurs parents »²⁴⁸.

L'OSE recentre donc son action sur le « sauvetage des enfants dont les familles sont menacées de déportation, internées ou victimes d'exactions »²⁴⁹ et va, durant l'Occupation, œuvrer dans la clandestinité en réseau avec d'autres associations dans l'objectif de cacher les enfants menacés, de les placer dans des familles non-juives ou de les faire émigrer pour les mettre à l'abri principalement vers les États-Unis, mais aussi vers la Suisse²⁵⁰ : à partir de 1943, l'OSE, avec le concours d'autres structures associatives impliquées dans le circuit Garel (réseau de placements clandestins), va parvenir à cacher « environ 2000 enfants [...] et un millier furent évacués par petits convois vers la Suisse »²⁵¹. Pendant toute la période de guerre, l'OSE se concentre sur les enfants confiés par leurs familles, mais aussi sur ceux qui sont « seuls, orphelins ou demi-orphelins, pour la plupart issus de parents immigrés »²⁵².

Dès la fin de la guerre et dans l'immédiat après-guerre, l'une des préoccupations majeures de l'OSE et de toutes les institutions juives est de retrouver tous les enfants qui avaient été cachés soit par les différentes associations, soit par leurs parents : « on pense, de manière tout à fait arbitraire, que 3000 enfants juifs restent ainsi éparpillés »²⁵³. L'OSE entre là dans une nouvelle période marquée par plusieurs étapes et plusieurs missions : recueillir les orphelins retrouvés, « retrouver les enfants dispersés dans des familles ou des institutions et leur restituer leur véritable identité », et « retrouver les familles des enfants »²⁵⁴. En 1945, l'OSE comporte 25 maisons, elles « ne sont plus que 14 trois ans après. Beaucoup de ces enfants [qui ont retrouvé] de la famille proche ou lointaine [sortent] et les effectifs diminuent : 3000 en 1945, 1000 en 1947, 550 en 1949 et 350 en 1952. »²⁵⁵. Cette diminution marque également la baisse des financements attribués par le Joint²⁵⁶ dès 1948, principal financeur

²⁴⁸ HAZAN Katy, « Enfants cachés, enfants retrouvés », *Les Cahiers de la Shoah*, 2007/1 n° 9, pp. 181-212 ; HAZAN Katy, WEIL Georges, « L'OSE et le sauvetage... », *art. cit.*, p.265.

²⁴⁹ BECQUEMIN Michèle (sous dir.), *Une institution juive...*, *op. cit.*, p.40.

²⁵⁰ HAZAN Katy, WEIL Georges, « L'OSE et le sauvetage... », *art. cit.*, p.270.

²⁵¹ HAZAN Katy, WEIL Georges, « L'OSE et le sauvetage... », *art. cit.*, p.270.

²⁵² HAZAN Katy, « Les collectivités d'enfants juifs en France après la Shoah », in JABLONKA Ivan (sous dir.), *L'enfant-Shoah*, Paris, PUF, 2014, p.69.

²⁵³ HAZAN Katy, « Enfants cachés... », *art. cit.*, p.198.

²⁵⁴ LEMALET Martine (sous dir.), *Au secours des enfants du siècle ? Regards croisés sur l'OSE*, Paris, Nil éditions, 1993, p.18.

²⁵⁵ HAZAN Katy, « Les collectivités... », *art. cit.*, p.71.

²⁵⁶ L'American Joint Distribution Committee (Joint) est un organisme nord-américain qui a été créé en 1914 par des juifs américains, dont beaucoup étaient des Européens ayant émigré aux États-Unis, pour aider les membres de leurs familles dans le contexte de la Première Guerre mondiale. Cet organisme a pris de l'ampleur et a pour but d'œuvrer sur les questions d'assistance pour les populations juives prioritairement. Voir HOBSON-FAURE Laura, « Le travail social dans les organisations juives françaises après la Shoah : création made in France ou importation américaine ? », *Archives Juives*, 2012/1, n°45, p.45. Concernant les financements, nous pouvons

des œuvres juives jusqu'ici, qui décide de lever ses financements pour « les enfants qui ont un parent, [et] ceux qui sont âgés de plus de 18 ans. Or l'OSE est une œuvre sociale qui accueille également des enfants dont le ou les parents ne peuvent pas subvenir à leurs besoins »²⁵⁷. Entre la fin des années 1940 et les années 1950, l'OSE se trouve dans une phase de transition : les enfants de la Shoah deviennent adultes et autonomes, et « à la demande des autorités de tutelle (ASE et Justice), sa clientèle s'étend aux enfants dont les parents traversent des difficultés sociales ou éducatives et dont le comportement peut être qualifié d'inadapté »²⁵⁸.

L'OSE accueille désormais un nombre grandissant d'enfants que les familles ne peuvent plus assumer parce qu'elles connaissent des difficultés sociales, mais aussi et bientôt pour la majorité des enfants accueillis à l'OSE, suite aux recompositions sociales et spatiales qu'engendre la migration. En effet, si l'OSE connaît peu à peu une baisse des effectifs de ses maisons d'enfants qui l'oblige à fermer de nombreux établissements, et par là même une baisse des accueils d'enfants orphelins ou sans famille très majoritairement ashkénazes, nous pouvons remarquer en parallèle l'augmentation des arrivées des populations juives nord-africaines séfarades qui se tournent vers l'OSE pour faire face aux difficultés liées à la migration.

Les arrivées des populations juives d'Afrique du Nord : un travail de redéfinition institutionnelle pour l'OSE

Avant d'aborder de façon plus détaillée les effets des arrivées importantes de populations juives d'Afrique du Nord²⁵⁹, rappelons que c'est à l'initiative de l'Union OSE, pendant international de l'OSE France, que sont créées l'OSE Tunisie et l'OSE Maroc en

noter qu'« en France, le *Joint* assumait 72% des frais des œuvres juives en 1946 ; 54,5% en 1949, et 40% en 1952. ». Se référer à HOBSON-FAURE Laura, *Un « plan Marshall juif »*. *La présence juive américaine en France après la Shoah, 1944-1954*, Paris, Armand Colin, 2013, p.15.

²⁵⁷ HAZAN Katy, « Les collectivités... », *art. cit.*, p.71.

²⁵⁸ BECQUEMIN Michèle, *Une institution juive...*, *op. cit.*, p.86.

²⁵⁹ Nous n'avons pas trouvé de chiffres exacts à ce sujet, mais les estimations qui ont été faites par plusieurs chercheurs par recoupement des données disponibles font part d'environ 120 000 immigrants venant d'Algérie, 65 000 de Tunisie et 55 000 du Maroc. À ce propos, nous pouvons nous référer entre autres à : TAÏEB Jacques, « Immigrés d'Afrique du Nord : Combien ? Quand ? Pourquoi ? », in ZYTNIKI Colette (sous dir.), *Terre d'exil, terre d'asile. Migrations juives en France aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Éditions de l'éclat, 2010, p.150 ; GRIMAUD Nicole, « Les Juifs d'Afrique du Nord, leur situation –et leurs problèmes en 1968 », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°8, 1970, p.279.

1947²⁶⁰. C'est d'abord dans une optique hygiéniste que les structures nord-africaines de l'OSE vont se développer, à l'image de l'évolution des actions qu'a développées l'OSE dans les pays d'Europe de l'Est au début du siècle. C'est en partie parce que les populations juives séfarades représentaient une force démographique non négligeable au sortir de la guerre que les représentants juifs mais aussi le *Joint* par sa participation financière, se sont mobilisés. Le bulletin de l'OSE de septembre 1947 illustre en d'autres termes la chance que peut représenter la prise en charge de ces populations : « L'unique moyen pour éviter le dépérissement du judaïsme européen et son extinction au bout de peu de générations est donc de relever la natalité. Coûte que coûte, le taux de la natalité doit remonter. Nos jeunes adultes doivent prendre conscience du fait qu'il s'agit de l'existence même de notre race. [...] Sous ce rapport, il ne faut pas se borner aux nationaux : on doit s'efforcer d'étendre cette protection à tous ceux qui résident dans le pays (immigrés, réfugiés, apatrides, etc.) dont le nombre, de nos jours, est loin d'être négligeable »²⁶¹. L'utilisation de la notion de « race » est ici à mettre en perspective avec le contexte de l'époque qui reste encore très fortement marqué par l'utilisation d'un vocabulaire dans lequel les populations sont définies de façon racialisée, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur même des institutions juives. Dans tous les cas, dans les discours cités ci-dessus, il semble que ce soit le fait d'appartenir à une même religion qui soit mis en avant dans la volonté et la nécessité de prendre en charge les populations juives nord-africaines. Même si cet aspect est bien réel, il semble malgré tout que les réalités vécues furent plus complexes, nous le verrons. En France, « la collecte des fonds nationaux et internationaux est centralisée par le Fonds Social Juif Unifié [FSJU] qui en assure la répartition » et ce dernier « est reconnu par l'État dont il a reçu des subventions pour l'aide aux rapatriés et aux réfugiés d'Afrique du Nord au même titre que d'autres organisations privées »²⁶². En effet, « la communauté juive parisienne s'accroît de 60% par l'arrivée d'une population jeune, au fort taux de natalité »²⁶³ : « alors que le nombre d'enfants par femme était de 1,54 pour celles nées en Europe dans les années 1932-1936, on pouvait l'estimer à 4,58 pour leurs contemporaines natives d'Afrique du Nord. »²⁶⁴.

²⁶⁰ CHAÏEB Sarra, COSSÉE Claire, « L'émigration des Juifs d'Afrique du Nord : un défi pour l'OSE », in BECQUEMIN Michèle, *Une institution juive...*, op. cit., pp.133-178.

²⁶¹ OSE, *Bulletin*, septembre 1947, p. 3.

²⁶² BENSIMON-DONATH Doris, *L'intégration des Juifs nord-africains en France*, Paris, Mouton&Co, 1971, p.92.

²⁶³ SINEY-LANGE Charlotte, « "Grandes et petites misères du grand exode des Juifs nord-africains vers la France". L'exemple parisien », *Le Mouvement Social*, 2001/4 no 197, p.33.

²⁶⁴ ZYTNIKI Colette, « Du rapatrié au séfarade. L'intégration des Juifs d'Afrique du Nord dans la société française : essai de bilan », *Archives juives*, 2005/2, vol.38, p.86.

À l'OSE, dès la fin de l'année 1955, le conseil d'administration met à l'ordre du jour en premier point : « *Projet de l'OSE, à présenter aux Pouvoirs Publics pour l'hébergement des enfants nord-africains* ». Ce rapport expose déjà que parmi les 240 enfants placés dans les maisons fin 1955, 104 sont d'origine nord-africaine, le souhait étant d'anticiper au mieux les accueils de ces populations²⁶⁵. Et il est vrai que les arrivées qui se sont avérées extrêmement importantes de Juifs d'Afrique du Nord, ont marqué un tournant à plusieurs niveaux pour les associations juives d'aide sociale, dont l'OSE fait partie.

Le premier élément à noter est, nous l'avons évoqué plus haut, qu'elles ont représenté un apport démographique incommensurable pour la population juive de France, et de fait un nouveau souffle. Découle de ce renouveau démographique une transformation des types de publics accueillis par les associations, renouveau qui a également permis aux œuvres juives de se maintenir alors que certaines voyaient leurs maisons se vider. Cette transformation implique d'une part le changement très concret des caractéristiques des « clients »²⁶⁶ : c'est le passage de l'accueil des enfants orphelins de la Shoah au suivi et à l'accompagnement des familles, souvent nombreuses ; d'autre part, on passe d'une population majoritairement ashkénaze accueillie par des professionnels l'étant bien souvent aussi, à une population séfarade. Au-delà de la commune appartenance au judaïsme, « les Juifs nord-africains qui se présentent aux services sociaux communautaires, de quelque nationalité qu'ils soient, sont [...] porteurs de spécificités qui impliquent parfois de réviser les modalités du secours ou, du moins, qui bousculent les *standards* appliqués et les réflexes acquis par les travailleurs sociaux »²⁶⁷. Leurs spécificités s'illustrent de plusieurs manières : en premier lieu, les juifs séfarades font « figure d'étrangers »²⁶⁸ tant au sein de la communauté juive ashkénaze dans laquelle ils entrent, que dans la société française de façon plus générale. Autrement dit, ils sont, comme les populations arabes musulmanes, victimes des stéréotypes et/ou discriminations dus à un « faciès » et une langue qu'ils partagent avec ces dernières, précisément du fait de leur ancrage physique et culturel séculaire dans les pays nord-africains. Dans ce cadre-là, des différences apparaissent entre les Juifs d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

En effet, tous les Juifs d'Algérie n'étaient pas confrontés, du fait du statut particulier de l'Algérie en période coloniale et plus précisément du statut des Juifs depuis le décret

²⁶⁵ Archive OSE, Extrait du conseil d'administration de décembre 1955.

²⁶⁶ Ce terme est un terme utilisé à cette époque dans le domaine du travail social *en train de se faire*.

²⁶⁷ SCHPUN R. Mônica, « Les premiers migrants juifs d'Afrique du Nord dans la France de l'après-guerre : une découverte pour les services sociaux », *Archives Juives* 1/2012, Vol. 45, pp. 61-73.

²⁶⁸ COSSÉE Claire, LADA Emmanuelle, RIGONI Isabelle, *Faire figure...*, *op. cit.*

Crémieux²⁶⁹, aux mêmes difficultés que ceux des deux autres pays d'Afrique du Nord à leur arrivée en France. Même si le gouvernement français n'avait pas anticipé le caractère massif des arrivées de ceux appelés les « rapatriés » d'Algérie dès le départ, « le gouvernement réagit par la création d'un ministère des Rapatriés, les associations philanthropiques de toutes les confessions organisèrent des services d'accueil » et « à partir de 1962, le gouvernement prit une série de mesures pour faciliter la réinstallation de ces rapatriés »²⁷⁰. C'est également dans ce contexte-là que le FSJU crée en 1961, à destination des populations juives nouvellement arrivées, un « service d'accueil, le Bureau d'Information et d'Orientation pour les Réfugiés et Rapatriés d'Afrique du Nord, dont la mission consiste à informer de leurs droits les nouveaux arrivés, à les aider dans la recherche d'un emploi et à leur accorder éventuellement un prêt supplémentaire de réinstallation et de logement »²⁷¹.

Les Juifs d'Algérie ont donc pu bénéficier des aides publiques à la différence de leurs coreligionnaires marocains et tunisiens, puis des aides communautaires, notamment lorsque les politiques publiques spécifiques d'aide aux rapatriés ont été suspendues à la fin de l'année 1963. De plus, il faut souligner le fait que « de nombreux Juifs d'Algérie étaient déjà des fonctionnaires de l'État et avaient une bonne connaissance des codes de la société française »²⁷², ils « étaient reclassés et avaient droit, dans certains cas, à un logement de fonction »²⁷³. Ces différents éléments rendent cette population juive algérienne relativement spécifique. Mais bien évidemment, il n'en reste pas moins que ces migrations qui ont pu être vécues par certains comme un « troisième exil »²⁷⁴, ne se calquent pas toutes sur ce modèle, et un certain nombre de Juifs algériens ont également dû faire face à des difficultés d'ordre économique, résidentielle, familiale, professionnelle. Si les difficultés matérielles

²⁶⁹ En 1870, le Décret Crémieux va mener vers la naturalisation française des Juifs d'Algérie, qui connaissent de fait une situation particulière par rapport à leurs coreligionnaires du Maroc et de la Tunisie. Ce tournant va également créer une rupture entre eux et les populations algériennes musulmanes, et renforcer le sentiment d'attachement des Juifs d'Algérie à la France. En 1940, dans la France pétainiste, la nationalité française leur est retirée en même temps que des mesures antisémites sont mises en place, puis elle leur est rendue en 1943.

²⁷⁰ Les autorités françaises firent des prévisions de l'ordre de 150 000 à 200 000 rapatriés, alors que pendant l'année 1962, 710 000 Français nord-africains sont réellement arrivés. Sur la question de la gestion des arrivées de ces populations, l'ouvrage suivant est particulièrement intéressant : BENSIMON-DONATH Doris, *L'intégration...*, *op. cit.*, pp.52-53.

²⁷¹ BENSIMON-DONATH Doris, *L'intégration...*, *ibid.*, p.53.

²⁷² STORA Benjamin, « L'arrivée des Juifs d'Algérie en France : réflexions et témoignage », in ZYTNICKI Colette (sous dir.), *Terre d'exil, terre d'asile. Migrations juives en France aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Éditions de l'éclat, 2010, p.190.

²⁷³ BENSIMON-DONATH Doris, *L'intégration...*, *op. cit.*, p.53.

²⁷⁴ Benjamin Stora distingue pp.13-14 ce qu'il a nommé « les trois exils » des Juifs algériens : le *premier exil* est celui qui, par le décret Crémieux de 1870, « les a séparés des autres "indigènes", les musulmans » ; le *second exil* est celui qui a amené le régime de Vichy lorsqu'il leur a retiré la nationalité française en les conduisant « hors de la communauté française » ; le *troisième exil* est celui de 1962, « la "sortie" d'Algérie, qui les arrache définitivement à une longue histoire [...] ». Pour avoir une vision complète de cette question, nous pouvons nous référer à l'ouvrage suivant : STORA Benjamin, *Les trois exils. Juifs d'Algérie*, Paris, Éditions Stock, 2006.

représentaient une partie des conséquences de la migration dans l'urgence, les aspects identitaires ont également joué un rôle non négligeable pour certains d'entre eux : « [...] ces exilés se sont trouvés confrontés à des formes douloureuses d'altérité, chaque fois ils ont été contraints de se redéfinir, de trouver des nouveaux repères. [...] », le « juif de l'exil, amputé de sa langue, installé dans une instabilité identitaire, ayant quitté sa terre, mais conservant l'espoir d'en trouver une autre »²⁷⁵.

Pour ceux qui faisaient partie d'un milieu social populaire peu en lien avec la population française dans les colonies ou protectorats français, qu'ils soient Algériens, Tunisiens ou Marocains, la question de la langue française non maîtrisée a participé à l'émergence d'un sentiment caractérisé par l'étrangéité que certains, notamment professionnels du secteur social, ont pu développer lors des interactions. Dans ce sens-là, une ancienne éducatrice de l'OSE explique l'ambivalence qui l'a traversée dans son travail auprès des populations juives d'Afrique du Nord :

« C'est une population que je découvrais, comment vouliez-vous que je comprenne leur façon d'être, et aussi cette vulgarité chez eux « il faut faire, tu dois », [...] Bon sur le plan du langage c'était compliqué aussi, pour parler français, il y avait des gens qui avaient du mal, qui comprenaient au fur et à mesure ; donc est-ce que finalement c'était leur manque de compréhension ou c'étaient leurs difficultés à eux, ça... je n'ai pas trouvé ! » (Ancienne éducatrice d'établissement, OSE, annexe n°15²⁷⁶)

Cette ambivalence illustre bien le manque de compréhension des travailleurs sociaux lorsqu'ils se sont retrouvés confrontés à des populations avec lesquelles ils n'avaient pas l'habitude de travailler, et est caractérisée par l'idée qui consiste à faire une distinction illusoire entre un « nous » et un « eux » englobant. Cet extrait d'entretien exprime les difficultés que les travailleurs sociaux ont pu avoir pour faire la part des choses entre ce qui relèverait de problématiques sociales que la migration a pu exacerber, et ce qui serait dû à des caractéristiques culturelles intrinsèques à ces populations tendant à être essentialisées. Mais cette question de la langue n'est en fait qu'une partie de ce qui caractérise ces incompréhensions. Comme le note Colette Zytnicki : « Les nouveaux venus ont aussi amené avec eux tout un mode de vie insolite pour leurs coreligionnaires de métropole. Plus fervents, pratiquant selon des rituels inconnus, plus exubérants, porteurs d'une culture méditerranéenne

²⁷⁵ STORA Benjamin, *Les trois exils...*, *ibid.*, p.182.

²⁷⁶ Pour la présente annexe ainsi que pour toutes les suivantes, cf. l'avertissement p.VIII du sommaire.

fort éloignée de celle des Ashkénazes ou des discrets Israélites français, ils sont surpris et parfois même agacé. »²⁷⁷.

En second lieu donc, la spécificité des populations nouvellement arrivées par rapport aux Juifs ashkénazes qui se trouvaient en France métropolitaine, était marquée par un rapport particulier au judaïsme. L'un des objectifs premiers des autorités consistoriales en France dès la fin des années 1950 fut « de lutter contre la déjudaïsation des Maghrébins dont l'intégration est aussi un moyen détourné de "réapprendre à ceux qui l'ont perdu le chemin de la synagogue" pour faire face à ce qui a été appelé par Alain de Rothschild, président du Consistoire, "la maladie des HLM" »²⁷⁸. Rappelons que « le judaïsme nord-africain est un judaïsme de collectivités, de communautés, d'affiliation à des lieux de culte en vue de pratiques collectives religieuses ou spirituelles. [...] les Juifs maghrébins, spontanément pilotés par les services communautaires, ont essaimé dans beaucoup de villes de France, grandes ou petites, mais se sont rassemblés essentiellement à Paris et ses banlieues [...]. »²⁷⁹. Aux niveaux les plus élevés de la hiérarchie religieuse, la question de la continuité des pratiques religieuses semble être un élément d'importance dans une optique de conservation ou plutôt de reconstruction d'une cohésion religieuse mais dans la pratique le religieux des populations juives nord-africaines a pu, à certains moments, être décrit par des professionnels comme très, voire trop fortement investi. Les propos de cette ancienne professionnelle de l'OSE rencontrée dans le cadre de cette thèse exposent les différences visibles entre ashkénazes et séfarades concernant leur rapport au religieux : « Dans les synagogues ashkénazes, on ne parle pas, c'est très cérémonieux, en Afrique du Nord, c'est les youyous, les couleurs, les cris pendant les cérémonies » (Ancienne responsable d'un service social, OSE, annexe n°18). Cet extrait d'entretien illustre bien encore une fois, en prenant pour exemple la pratique du judaïsme, le sentiment de distance culturelle entre ashkénazes et séfarades, sentiment qui a émergé durant les années d'indépendance des trois pays du Maghreb entre 1950 et 1960.

Dans ce contexte de migration, « la peur de dispersion est compensée par la volonté de récupérer, ou de se réapproprier, des espaces de solidarité communautaires, en particulier et d'abord la synagogue »²⁸⁰. C'est donc en quelque sorte le religieux qui soude et permet de conserver des liens électifs, mais cette approche était-elle comprise et analysée à cette époque

²⁷⁷ ZYTNIKI Colette, « Du rapatrié..., *art. cit.*, p.95.

²⁷⁸ SINEY-LANGE Charlotte, « "Grandes et petites misères..., *art. cit.*, p.41.

²⁷⁹ TAPIA Claude, « Immigration des Juifs maghrébins en France. Modalités d'intégration : continuités et ruptures », in ZYTNIKI Colette (sous dir.), *Terre d'exil, terre d'asile..., op. cit.*, p.211.

²⁸⁰ STORA Benjamin, « L'arrivée des Juifs..., *art. cit.*, p.192.

par les professionnels ? Cet autre extrait d'entretien avec une ancienne éducatrice de l'OSE qui a commencé à y travailler en 1963, soit au moment où les mouvements de migration étaient importants, notamment dans le cas des Juifs d'Algérie²⁸¹, rend compte du sentiment de manque de communication qui entourait ces arrivées ; les termes utilisés sont beaucoup plus marqués : « [...] d'abord la place du judaïsme, ils [les parents juifs nord-africains]s'en sont beaucoup occupés, c'était un peu une façon de dire « mais on vous a confié des enfants... juifs ! » Vous savez, c'était presque une arme en fin de compte... » (Ancienne éducatrice de l'établissement A, OSE, annexe n° 15). Ces propos expriment non seulement l'écart qui était ressenti entre la manière de pratiquer et de mobiliser le judaïsme par les professionnels de l'OSE encore majoritairement ashkénazes et les familles séfarades, mais ils permettent également de comprendre la manière dont cette question du religieux est imbriquée dans d'autres contextes. Autrement dit, ils s'inscrivent en même temps dans une transformation des pratiques professionnelles qui, comme nous l'avons exposé plus haut, passent de l'accueil des enfants orphelins à un accompagnement d'enfants *et* de leurs familles. Dans ce sens, l'extrait d'entretien cité ci-dessus semble exprimer non seulement un rapport d'incompréhension face à ces nouveaux arrivants qui serait dû à des différences *culturelles* dans les habitudes de vie, les modes de faire ou de croire entre les professionnels et leurs « clients », mais aussi l'émergence d'une forme renouvelée de travail avec les familles qui engendre de fait, pour eux, d'être confrontés aux demandes parfois revendicatives des parents²⁸².

Une légitimité acquise dans le travail autour de la transplantation des populations migrantes

Plusieurs éléments s'enchevêtrent et participent à faire évoluer les frontières institutionnelles de l'OSE. Nous avons abordé plus haut les évolutions liées à une transformation du public accueilli, transformation dont l'effet sera double : donner un nouveau souffle à l'association et par là-même au judaïsme ; et demander une remodulation des pratiques professionnelles tout en permettant à l'OSE de développer son offre en milieu ouvert alors même que les évolutions législatives dans le domaine de la protection de

²⁸¹ Durant la seule année 1962, année de la Guerre d'Algérie, les estimations font état de 110 000 Juifs sur les 140 000 présents en Algérie à cette époque, qui ont émigré en France. Voir GRIMAUD Nicole, « Les Juifs..., *art. cit.*, p.279, ou TAÏEB Jacques, « Immigrés..., *art. cit.*, p.150.

²⁸² CHAÏEB Sarra, COSSÉE Claire, « L'émigration des Juifs..., *art. cit.*

l'enfance vont dans ce sens²⁸³. En parallèle à ces transformations, le *Joint* réduit ses financements et l'OSE développe peu à peu ses liens avec les pouvoirs publics. Alors que l'OSE dépendait majoritairement de fonds privés qui lui octroyaient une liberté totale dans ses choix politiques internes et dans ses critères d'accueil, le recours aux financements publics, notamment par l'intermédiaire du « recueil temporaire » d'enfants²⁸⁴, aurait pu entraîner une redéfinition imposée des contours institutionnels. Mais l'OSE avait acquis une légitimité forte de la part des pouvoirs publics lorsqu'elle avait accueilli des enfants juifs durant la Seconde guerre mondiale, puis les enfants de Buchenwald. Cette légitimité s'est renforcée lors des arrivées des populations juives d'Afrique du Nord qui se sont adressées à l'OSE laquelle, avec l'aide d'autres associations juives, est parvenue à répondre de manière organisée à ces demandes.

Par ailleurs, un autre élément est à prendre en compte pour comprendre ce qui participe à la reconnaissance de l'OSE : depuis 1949 et de façon grandissante²⁸⁵, l'OSE a embauché des assistantes sociales diplômées, ce qui lui confère un statut particulier aux yeux des pouvoirs publics au regard de la législation en vigueur à partir de 1946 sur ces questions²⁸⁶. En témoigne le fait que « le service de la prévention de la Seine, ayant remarqué le professionnalisme de l'OSE, la nomme "Service Pilote spécialisé" et lui demande d'élargir sa mission en prenant en charge un secteur géographique du département »²⁸⁷. L'OSE va décliner cette proposition qui, selon elle, va à l'encontre de sa philosophie consistant à travailler non pas à partir du territoire, mais du point de vue communautaire. La territorialisation engendrerait en effet la perte du suivi et de l'accueil des enfants juifs qui ne relèveraient pas de ces territoires. Il est néanmoins précisé dans les statuts de l'association, et ce dès l'après guerre, que « les indigents non-juifs peuvent bénéficier également de l'activité

²⁸³ Deux mesures sont prises, l'une concerne sa partie administrative (Décret du 7 janvier 1959), l'autre judiciaire (Ordonnance du 23 décembre 1958).

²⁸⁴ Cette « catégorie administrative de l'Assistance publique s'est étendue au secteur privé associatif dès 1938 sur le principe, et concrètement à partir de 1947. C'est l'origine des MECS (Maisons d'Enfants à Caractère Social). Ainsi toutes les institutions (dont les maisons de l'OSE) accueillant des enfants, pour des motifs ni médicaux ni pénaux mais sociaux, seront en droit d'obtenir des financements de l'administration, pour peu que la situation de leurs assistés corresponde aux critères d'admission ». Cf. BECQUEMIN Michèle, *Une institution juive...*, op. cit., p.92.

²⁸⁵ Le service social de l'OSE passe de 3 assistantes sociales en 1949-1954 à 13 entre 1960-1963. A ce sujet, voir Becquemin Michèle, *Une institution juive...*, op. cit., pp.229-230.

²⁸⁶ La loi du 8 avril 1946 viendra définir le nouveau statut particulier des assistants de service social, le texte expose que : « Nul ne peut occuper un emploi d'assistant ou d'assistante de service social privé ou public ni prendre le titre d'assistant ou d'assistante de service social ou tout autre titre pouvant prêter à confusion avec le titre susvisé, s'il n'est pas muni d'un diplôme d'État, institué par le décret du 12 janvier 1932 ». À cet égard, nous pouvons nous référer à l'ouvrage suivant : JOVELIN Emmanuel, BOUQUET Brigitte, *Histoire des métiers du social en France*, Paris, Éditions ASH, 2005, p.37.

²⁸⁷ HOBSON-FAURE Laura, « De la bienfaisance à l'action sociale. Introduction », *Archives Juives*, 2012/1 Vol. 45, p.5.

des institutions et organisations »²⁸⁸, même si cette disposition est restée relativement peu utilisée.

L'OSE est reconnue d'utilité publique en 1951, ce qui vient également signifier la reconnaissance de sa spécificité communautaire dans un contexte laïc et républicain habituellement réservé sur ces questions. L'association développe son service social auquel Vivette Samuel, l'une de ses fondatrices et principales figures, est associée²⁸⁹. Cette dernière va s'initier au *case-work*²⁹⁰ dans la deuxième moitié des années 1950, développer des liens avec l'École Paul Baerwald²⁹¹ mais aussi avec les responsables des pouvoirs publics, tout en continuant d'étendre les services d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO). C'est à ce titre que l'Aide sociale à l'enfance attribue l'habilitation à ces nouveaux services en 1966 et passe convention avec l'OSE : « l'ASE accepte la spécificité de l'OSE en hiérarchisant les attributs. Le texte de la convention indique en effet que les missions d'action sociale "porteront sur des familles qui, par suite de **déplacements ou de transplantation** se trouvent inadaptées à leurs nouvelles conditions d'existence" »²⁹². La notion apparaît dans les archives de l'OSE entre 1964 et 1966 et l'une des hypothèses ressortie lors de l'analyse des documents à disposition, est que « le concept de "transplantation" est issu de l'interprétation d'une autre notion en vogue : celle d'"inadaptation". Rapportée à l'expérience de la migration, l'"inadaptation" se meut en "transplantation" »²⁹³. Mais ce renouvellement de perspective reste pour le moment cantonné au service social, les maisons d'enfants n'étant que faiblement

²⁸⁸ LEMALET Martine (sous dir.), *Au secours...*, op. cit., p.23.

²⁸⁹ BECQUEMIN Michèle, *Une institution juive... op. cit.*, pp.72-77.

²⁹⁰ Le *case-work* est une approche de travail social fondée aux États-Unis puis en Angleterre, que l'on peut traduire par « aide psycho-sociale individualisée ». Cette approche inspirée de la psychologie dynamique émerge en France dans les années 1920 par le biais des réseaux protestants, mais ne sera influente qu'à partir des années 1950, dans un contexte où les méthodes de travail social américaines se diffusent en Europe, par le biais de l'École Paul Baerwald (école juive américaine de travail social financée par le *Joint* et implantée en France en 1949), mais aussi par le biais des cycles de conférences mis en place par la nouvelle Organisation des Nations Unies en 1949. Cette méthode a pour objectif de prendre en compte la dimension individuelle des « clients » en lien avec leur environnement social, pour qu'à terme ils parviennent à mobiliser leurs propres ressources. A ce sujet, voir HOBSON-FAURE Laura, *Un « plan Marshall juif... », art. cit.* ; et sur l'OSE, voir BECQUEMIN Michèle, *Une institution juive...*, op. cit., pp.117-132.

²⁹¹ L'école Paul Baerwald a été créée en 1949 sous l'impulsion de l'*American Joint Distribution Committee (Joint)* dont l'un des objectifs de cette période devient la professionnalisation et la réforme des œuvres sociales juives en France : « Pour faciliter sa tâche, il décide d'ouvrir une école de travail social qui puisse fournir dans ce domaine une formation "à l'américaine" d'abord aux Juifs européens, puis aux Juifs venant d'Afrique du Nord et du tout récent État juif. L'École de service social Paul Baerwald [...] forme environ 120 élèves avant la fermeture de son internat en 1953. Après cette date, le corps enseignant, composé d'experts américains du travail social, certains issus de la prestigieuse New York School of Social Work (qui devint par la suite la Columbia University School of Social Work), a continué de dispenser des formations dans les communautés juives d'Europe et d'Afrique du Nord. La France aura ainsi bénéficié de la présence de l'École Paul Baerwald sur son sol pendant presque une décennie. » On peut se référer à l'article suivant : HOBSON-FAURE Laura, « Le travail social... », art. cit.

²⁹² Souligné dans le texte d'origine : BECQUEMIN Michèle, *Une institution juive...*, op. cit., p.224.

²⁹³ CHAÏEB Sarra, COSSÉE Claire, « L'émigration... », art. cit., p.156.

impactées. Rappelons simplement qu'à cette époque, l'OSE comporte 3 maisons d'enfants lorsque le Val d'Oise confie la gestion d'une quatrième structure, au sein de laquelle les enfants accueillis sont uniquement non-juifs. Ce n'est donc que dans ce sens-là que l'on peut parler d'une forme d'extension de l'accueil à des populations non-juives, cela n'ayant néanmoins aucune influence sur l'homogénéité religieuse que l'on trouve dans les trois maisons d'enfants historiques.

C'est donc à partir de la reconnaissance de l'expérience de l'OSE vis-à-vis des populations décrites comme « transplantées » que l'ASE va légitimer sans l'affirmer en tant que telle la dimension communautaire de l'association. Et pour cause, depuis sa création, l'OSE France est, nous l'avons vu plus haut, tournée vers l'accueil des populations juives étrangères, vers celles qui ont été forcées à l'exil ou déportées. Mais quelques années plus tard, durant la décennie 1980, alors que de nouvelles difficultés économiques apparaissent pour l'OSE dans un contexte général de plus en plus défavorable, ses frontières institutionnelles se redéfinissent. La crise économique à laquelle la France fait face dans les années 1970 va aussi avoir un impact sur les politiques publiques en faveur de la protection de l'enfance et la rigueur à laquelle elles vont être vouées.

Les années 1980 vont voir se mettre en place les politiques de décentralisation de certaines compétences jusque-là attribuées à l'État – dont la protection de l'enfance – aux Conseils Généraux (devenus en 2016 les Conseils Départementaux) ; c'est désormais une approche de proximité que l'on cherche à privilégier dans les domaines de l'action sociale. À nouveau, la question du territoire est posée venant entrer en tension avec l'approche communautaire défendue par l'OSE. C'est dans ce cadre que « l'OSE traverse alors une période de fluctuations due à la réduction simultanée des fond publics et des fonds privés qui oblige ses dirigeants à travailler les équilibres entre les différentes structures »²⁹⁴. La recomposition des contours institutionnels de l'OSE amène tensions et conflits à l'intérieur de l'association qui est composée de professionnels aux sensibilités différentes, et bientôt à la question de savoir si l'OSE doit étendre son action aux populations non-juives, deux réponses seront faites : « *a-t-on encore le choix ?* » et « *la pérennisation d'une structure ne justifie pas qu'on vende son âme* »²⁹⁵. Le débat se situe donc sur un plan principalement identitaire, mis en exergue par les transformations à l'œuvre dans le champ de la protection de l'enfance.

²⁹⁴ BECQUEMIN Michèle, *Une institution juive...*, op. cit., p.254.

²⁹⁵ Compte rendu de la deuxième journée préparatoire du 21/10/1987 en vue de la journée d'étude à l'OSE, pp.2 et 5, cité dans BECQUEMIN Michèle, 2013, *Une institution juive...*, *ibid.*, p.257.

Comment conserver sa dimension première d'aide aux populations juives tout en répondant à la commande publique ? C'est à nouveau à partir de la notion de « transplantation » qu'un équilibre va être trouvé, l'« ouverture » aux usagers non-juifs s'imposant peu à peu comme une extension de la transplantation, qui fait l'une des spécificités de l'OSE, à toutes les populations nécessiteuses.

Cette idée va se retrouver en 1990 lorsque « le conseil d'administration déclare explicitement qu'il décide : "d'ouvrir le service d'accueil et d'évaluation à toute demande émanant d'une population de **toute origine confessionnelle, culturelle ou ethnique**". Le rapport d'activité indique qu'"il est apparu important de mettre **à la disposition des services mandataires** (administratifs et judiciaires) et **bien entendu des usagers**, notre expérience dans le domaine de l'aide aux jeunes et aux familles en difficulté notamment en ce qui concerne les troubles d'identité et les difficultés dues à la **transplantation**" »²⁹⁶. Parallèlement, dans les années 1990, l'OSE essentiellement par son service social, est amenée à s'intéresser à l'ethnopsychiatrie, courant dont l'influence est grandissante dans le champ du travail social durant cette période. Des formations seront proposées pendant deux ans à l'OSE, mais il semble que cette approche soit restée circonscrite au service d'AEMO, les autres pans du service social ayant été plus critiques à son égard. Les professionnels des maisons d'enfants historiquement marqués par la psychanalyse ont, quant à eux, manifesté peu d'intérêt à l'égard de l'ethnopsychiatrie. L'une des directrices d'établissement explique à ce propos :

« [...] on l'a présentée comme si c'était un peu une référence théorique l'ethnopsychiatrie, la systémie, non c'est s'il y a besoin. Alors je l'ai fait une fois avec Tobie Nathan, et je suis un peu tombée sur la tête quand même, et voilà si les gens sont intéressés par la systémie, on va du côté de la systémie, nous on est plutôt du côté de la psychanalyse dans les établissements de l'OSE, il y a toujours eu des psychiatres-psychanalystes » (Directrice actuelle d'établissement, OSE, annexe n°16)

Le recours à l'ethnopsychiatrie semble donc être resté une pratique relativement à la marge à l'OSE, les professionnels n'y trouvant qu'une maigre plus-value dans la compréhension et l'analyse des situations d'enfants migrants ou descendants de migrants. Pour les maisons d'enfants, ce n'est que dans la décennie 1990 que les accueils des

²⁹⁶ OSE, *Rapport d'activité*, 1990, p.6, cité et souligné par l'auteure dans BECQUEMIN Michèle, *Une institution juive...*, *ibid.*, p.268.

populations de toute origine et confession se fait sentir²⁹⁷, allant de pair avec la révision des statuts de l'OSE en 1999 mais officialisée en 2012, qui exposent dorénavant la mission de l'association par le fait « *de concourir en lien avec les autorités administratives et judiciaires à l'assistance sociale en faveur des familles, principalement dans la communauté juive* », le terme "*principalement*" étant évocateur d'une latitude d'intervention en faveur des publics non-juifs qui est précisée un peu plus loin par la mention "*enfants et familles de toute confession et appartenance*" »²⁹⁸.

Aujourd'hui, l'OSE intervient sur plusieurs champs d'action : l'enfance, le secteur du handicap, la santé, la dépendance, la mémoire²⁹⁹ et l'international. Elle regroupe une trentaine d'établissements, un budget annuel de 35 Millions d'euros, 650 salariés et 150 bénévoles³⁰⁰. Le secteur de l'enfance, qui est celui qui nous intéresse ici, représente la majeure partie de son activité avec 54% des fonds qui lui sont alloués : il est composé de cinq maisons d'enfants et d'un foyer pour adolescents, d'un service de placement familial, de sept lieux consacrés à l'AEMO, d'un service « Protection Médiation Prévention », d'un lieu d'accompagnement et d'accueil de petite enfance, et de colonies de vacances. Environ 1500 enfants et leurs familles sont accompagnés parmi lesquels à peu près 300 enfants sont placés en établissement ou en famille d'accueil.

L'association accueille actuellement les enfants quelles que soient leur confession ou origine géographique, même si elle reste toujours marquée par une priorité donnée aux enfants qui s'inscrivent dans le judaïsme.

La manière dont l'OSE se définit aujourd'hui s'inscrit dans cette continuité historique. Nous avons pu voir que l'association s'est développée tout au long de son histoire au carrefour de facteurs exogènes et endogènes qui ont eu une influence sur la manière dont elle se définit pour elle-même et pour les autres. C'est dans le croisement de ces différents facteurs que l'on parvient à saisir les évolutions de l'OSE, chacun d'entre eux étant l'une des pièces du puzzle que l'on ne saurait comprendre de manière indépendante. Cette évolution nous amène ainsi à considérer l'histoire de l'OSE comme un mouvement continu d'influences

²⁹⁷ JOSEFSBERG Richard, « Avant-propos : La petite histoire de la recherche-action », in DUCHÂTEAU Laurent, LEPELTIER Céline, DOUCET-DAHLGREN Anne-Marie, DUBÉCHOT Patrick, « Des enfants accueillis à l'OSE : souvenirs et devenirs », *Rapport de recherche CREAS-ETSUP/OSE*, Avril 2013, p.11.

²⁹⁸ Cité dans BECQUEMIN Michèle, *Une institution juive...*, op. cit., p.240.

²⁹⁹ Cette dimension explique en partie la présence d'une historienne, Katy Hazan, au sein de l'OSE, présence qui témoigne de l'importance que prend la question de la mémoire et de la transmission dans cette association.

³⁰⁰ OSE, *Rapport d'activité 2013*, p.4.

des politiques, des pratiques professionnelles, des mouvements de population sur les recompositions institutionnelles. Cet entrecroisement de facteurs se retrouve d'une certaine manière à la Fondation d'Auteuil, c'est ce que nous allons voir maintenant.

Section 2 : La Fondation des Apprentis d'Auteuil

1. Des orphelinats aux Maisons d'Enfants à Caractère Social

La fondation des Apprentis d'Auteuil s'inscrit dans une histoire longue et complexe qu'il nous paraît nécessaire de retracer à grands traits, pour saisir les moments clés de son évolution au regard des questionnements qui jalonnent notre recherche.

C'est en 1866, soit il y a près de 150 ans, que remonte l'histoire de cette œuvre sociale, alors dénommée « Œuvre Notre-Dame de la Première Communion » et fondée par Louis Roussel. Ce dernier est prêtre, rapidement entré dans la congrégation des frères de Saint-Vincent-de-Paul, pour intégrer le patronage de la rue de Grenelle, dont l'objectif était de « s'inscrire de façon plus large dans la vie des quartiers populaires » ceci afin de « les quadriller et [...] les évangéliser »³⁰¹. L'œuvre qu'il a construite se situe dans la droite ligne de son parcours antérieur, puisqu'elle a pour visée de recueillir « les enfants vagabonds de 12 à 18 ans, sans famille, sans soutien, pour les instruire pendant trois mois, leur procurer le bienfait d'une bonne première communion, et les placer ensuite dans d'honnêtes maisons pour leur apprendre un état »³⁰². C'est cette double vocation de recueil des enfants pauvres et/ou orphelins et d'instruction religieuse qui va se retrouver dans ce qui va devenir l'Œuvre d'Auteuil, à laquelle sera adjointe la formation des enfants par l'apprentissage.

Cette œuvre se situe dès lors en complémentarité – voire pallie – les manques de l'Assistance publique qui fixe le seuil de 12 ans au-delà duquel elle n'accueille plus les enfants. Mais de nombreuses difficultés financières vont venir marquer l'évolution de l'œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil, qui cherchera de ce fait à se mettre sous la coupe d'une

³⁰¹ GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins-Apprentis d'Auteuil. Histoire d'une œuvre*, Paris, Éditions Belin, 2000, p.16.

³⁰² Brochure sur l'œuvre du 2 février 1870, cité dans GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins-Apprentis ...*, *ibid.*, p.20.

congrégation. Là non plus, le contexte n'est pas favorable puisque la loi du 1^{er} janvier 1901 sur les associations expose le fait que « toute congrégation religieuse devra solliciter une autorisation législative dans un délai de trois mois et que toute personne ayant appartenu à une congrégation non autorisée se voit interdire de faire partie d'une maison d'enseignement »³⁰³, et plus tard, la séparation de l'Église et de l'État en 1905 amène de nouveaux déséquilibres. C'est en 1923 que l'œuvre est confiée à la tutelle de la congrégation du Saint-Esprit, congrégation de spiritains³⁰⁴ à laquelle la Fondation d'Auteuil est toujours rattachée actuellement.

C'est en 1923 également que l'œuvre des orphelins Apprentis d'Auteuil reprend son souffle, date à laquelle Daniel Brottier, membre des spiritains et missionnaire, est nommé directeur. Ce dernier va travailler à l'écriture des statuts de ce qui sera désormais une fondation, tout en faisant une demande de reconnaissance d'utilité publique afin notamment de pouvoir bénéficier de dons et legs, dont elle pourrait tirer parti. Daniel Brottier rencontrera des résistances qui « entraînent le renoncement à toute allusion à l'appartenance confessionnelle dans la première version des statuts : la définition des enfants accueillis ne mentionne pas leur religion [...]. Seul l'apprentissage manuel, la formation morale, professionnelle et physique sont évoqués, passant sous silence l'œuvre de la Première Communion et la formation religieuse »³⁰⁵. La Fondation opère donc certains accommodements dans la manière dont elle se présente aux services publics, ceci afin de pouvoir bénéficier du statut légal auquel son directeur prétend. Il parvient de cette façon à entrer de manière grandissante dans le paysage des œuvres privées qui travaillent en lien avec l'Assistance publique : en 1936, à sa mort, 1400 enfants seront accueillis dans plus d'une dizaine d'orphelinats et de foyers agricoles. Néanmoins, s'il ne figure pas de mention de la dimension catholique dans la version des statuts de 1923, il n'en reste pas moins que le Père Brottier exposait ainsi l'objectif de cette « œuvre si chrétienne et si sociale : aider nos jeunes gens à traverser cette vie, appuyés sur la religion et le travail, en formant des ouvriers

³⁰³ Cité dans GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins-Apprentis ...*, *ibid.*, p.43.

³⁰⁴ Les spiritains se définissent sur leur site internet comme des Catholiques « consacrés à l'Esprit-Saint » et se sont principalement construits comme missionnaires, leur objectif étant « de porter la Bonne Nouvelle de l'Évangile de Jésus-Christ aux quatre coins du monde, et plus spécifiquement dans les milieux en difficulté sociale, dans les pays qui n'ont jamais ou peu entendu parler de Jésus-Christ ou encore dans des situations pour lesquelles l'Église trouve difficilement des ouvriers apostoliques. L'évangélisation des pauvres est [leur] but ». Pour davantage de détails sur la manière dont ces derniers se présentent, nous pouvons nous référer à leur site internet www.spiritains.org.

³⁰⁵ GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins-Apprentis ...*, *ibid.*, p.57.

honnêtes et laborieux, en fondant des familles chrétiennes, appuyés de la société, de la patrie terrestre, jusqu'à l'heure de Dieu »³⁰⁶.

À sa suite et jusqu'au milieu des années 1970, quatre directeurs se sont succédés à la tête de la Fondation, tous religieux et chacun ayant développé la politique qu'il estimait être la meilleure, mais aussi et surtout en accord avec l'air du temps (par exemple les foyers agricoles puis les établissements d'apprentissage technique). Mais tous doivent faire face aux influences des évolutions législatives à l'œuvre dans le champ de la protection de l'enfance. Ainsi, rappelons que dès 1933³⁰⁷, les pouvoirs publics renforcent leur mission de contrôle du secteur associatif privé et la Fondation, du fait de sa politique d'expansion toujours plus importante, se verra être l'objet de contrôles de plus en plus fréquents et nombreux. Par ailleurs, la professionnalisation du secteur du travail social avec ses corollaires, temps de travail, création de syndicats, conventions collectives entre autres, amène la fondation à se poser des questions sur son projet et les moyens à mettre en place pour le développer.

Parallèlement, c'est la question de la difficulté croissante de recruter un personnel religieux qui se pose peu à peu, et le recours à des « laïcs »³⁰⁸ pour occuper certains types de postes est l'option qui se concrétisera pour y pallier malgré les réticences. Mais il n'en reste pas moins que les non-religieux à cette époque n'ont que peu de marge de manœuvre et « leur participation aux décisions est très limitée »³⁰⁹ alors même que le contexte plus global est en pleine mutation pour l'Église catholique : la mise en place du concile Vatican II en 1962 par le Pape Jean XXIII en constitue, nous le verrons, le tournant majeur.

Ce n'est qu'au début des années 1970 que l'Œuvre entame son renouveau, mue par la volonté du directeur, Jean Le Gall, de faire évoluer son fonctionnement qui reste jusque-là hyper-centralisé. On retrouve là la marque des évolutions dont est porteur le Concile de Vatican II, notamment la nécessité d'une plus grande collégialité des décisions. Mais c'est aussi à cette période que des jeunes accueillis à Meudon, l'une des maisons de la Fondation, se révoltent contre le traitement dont ils sont l'objet par un surveillant général. Ce

³⁰⁶ PICHON Yves, *Le Père Brottier*, Paris, L'œuvre d'Auteuil, 1938, p. 228, cité dans BUET Dominique, *La Fondation d'Auteuil : catholique, et alors ?*, Mémoire de Master de management des organisations, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 2009, p.21.

³⁰⁷ Par la loi du 14 janvier 1933 relative à la surveillance des établissements de surveillance privés.

³⁰⁸ Les « laïcs » sont considérés par les religieux comme pouvant faire la médiation entre le monde chrétien et la société, nous y reviendrons plus loin.

³⁰⁹ GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins-Apprentis ...*, op. cit., p.120.

premier sursaut s'imbrique avec des manifestations auxquelles prennent part des jeunes « contre la loi révoquant un certain nombre de sursis au service militaire »³¹⁰, et avec la révélation par les jeunes accueillis des expérimentations médicales qu'un laboratoire leur aurait proposées contre des cigarettes. C'est suite à ces différents événements que la fondation va faire face à un accroissement des contrôles de la part des pouvoirs publics, mais aussi à une crise interne qui va permettre de remodeler de manière fondamentale son organisation et son fonctionnement.

En 1973, il est décidé que la direction générale ne relèvera plus uniquement des Spiritains, mais qu'elle sera répartie entre laïcs et religieux : un directeur-général laïc, un directeur général adjoint spiritain, et un second directeur général adjoint laïc³¹¹. Là aussi, plusieurs facteurs s'entremêlent et amènent la Fondation d'Auteuil à repenser sa structure interne, la professionnalisation de ses membres et de fait ses frontières institutionnelles. C'est Jean Gosselin, le nouveau directeur, qui va mettre en place cette dynamique qui restera pourtant peu suivie d'effet durant les premières années. Et pour cause, la question de la professionnalisation des personnels, même si elle se développe et est portée par la direction notamment du point de vue de la formation continue, est une question lourde de sens. Pour certains directeurs de la fondation, la professionnalisation pourrait être synonyme d'une transformation radicale qui remettrait en cause l'idée d'un investissement vocationnel dans l'œuvre en faveur d'une implication purement professionnelle. En témoigne cette question posée lors d'une réunion en 1975 : « Le directeur donne l'esprit à une maison ; mais n'y a-t-il pas risque de perdre l'esprit de l'Œuvre, qui n'est pas une entreprise ! »³¹². C'est donc le risque de « perdre l'esprit de l'œuvre » qui est pointé à ce moment-là dans l'histoire de la Fondation d'Auteuil. Cet « esprit » est bien-sûr marqué par la dimension catholique de l'œuvre mais aussi par une certaine vision du recrutement du personnel, qui privilégie l'attribution de postes aux « Anciens », ces personnes ayant été accueillies dans l'un des établissements de la Fondation. La professionnalisation pose donc autant des questions sur la vision catholique de l'investissement en termes de vocation, que sur la manière de se présenter vis-à-vis des pouvoirs publics.

Nous l'avons vu plus haut, ce questionnement s'est aussi posé à l'Œuvre de Secours aux Enfants lorsqu'il était question d'ouvrir ses maisons à des populations non-juives. Nous

³¹⁰ GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins-Apprentis ...*, *ibid.*, p.127.

³¹¹ GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins-Apprentis ...*, *ibid.*, p.132.

³¹² Compte-rendu de la session des directeurs, Chantilly, p.5. Cité dans GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins-Apprentis ...*, *ibid.*, p.144.

avons compris que cette réflexion n'était pas uniquement due à l'ouverture des structures, mais à un ensemble de facteurs qui a amené l'association à se positionner dans une démarche réflexive. De la même façon, la Fondation des Orphelins Apprentis d'Auteuil est de plus en plus priée par les pouvoirs publics d'opérer une professionnalisation de son personnel que ce soit au niveau éducatif ou scolaire mais aussi de repenser l'organisation de ses structures d'accueil en espaces plus restreints. Elle continue cependant à bénéficier d'une indépendance qui reste relativement forte. D'abord, elle se situe au croisement des champs éducatif et scolaire et dépend donc de plusieurs tutelles ; ensuite, elle bénéficie toujours d'un apport conséquent de dons de bienfaiteurs, ce qui lui octroie une marge de manœuvre encore assez importante. Pourtant, les années 1970 marquent des évolutions importantes dans la manière dont la Fondation va se définir.

2. Les années 1970 et 1980 : un tournant majeur pour la Fondation

L'extension des critères d'accueil

Les années 1970 sont marquées pour les Orphelins Apprentis d'Auteuil par une dynamique de modernisation et de réflexion autour des missions qu'elle se donne et de ses frontières institutionnelles. La rédaction d'un nouveau projet éducatif en 1975 formalise les fondements dans la politique qu'elle décide de mettre en place : d'abord, ce projet ouvre l'accès de la Fondation aux « enfants dont la situation de famille ou sociale présente un caractère particulièrement difficile »³¹³, donc élargit ses critères d'accueil. Ce premier point est l'un des effets de sa volonté d'obtenir une reconnaissance élargie de la part des pouvoirs publics en faisant passer ses maisons et orphelinats au statut de Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS). Ce statut qui permet non seulement d'obtenir certains financements, pourra surtout amener l'institution à acquérir une meilleure image à l'extérieur et une reconnaissance plus forte, les orphelinats étant de plus en plus mal considérés. Le contexte dans lequel la Fondation des Orphelins d'Auteuil entame ces démarches est marqué par les changements qui s'annoncent dans le champ de la protection de l'enfance. Le rapport Dupont-Fauville de 1972 en est un exemple : il remet en cause entre autres les pratiques des trop gros établissements

³¹³ GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins-Apprentis ...*, *ibid.*, p.147.

qui ne sont bientôt plus considérés comme permettant aux enfants de s'y épanouir. En annexe au rapport se trouve un article de Raymond Chaplain sur les MECS qui résume en quelques mots les reproches qui sont adressés aux orphelinats : « Au moment où le climat politique et social est devenu plus favorable à une meilleure articulation est apparue à l'évidence une nécessaire remise en cause des méthodes éducatives en usage dans les orphelinats, sous la contrainte de conceptions nouvelles. [...] Il a été dit et démontré que l'orphelinat créait des complexes d'infériorité, voire même de culpabilité, uniformisait dans la passivité, ne donnait pas le sens de la responsabilité, ne préparait pas à une bonne insertion sociale lors de la sortie »³¹⁴. Et quelques années plus tard, le rapport Bianco-Lamy³¹⁵, dont les retombées furent majeures, va pointer le coût financier des placements mais aussi la nécessité de repenser la place des enfants placés et de leurs parents, qu'ils considèrent comme les grands absents de la protection de l'enfance. C'est donc dans ce contexte d'« une nouvelle économie de la protection dont les raisons sont à la fois financières et idéologiques »³¹⁶ que la Fondation va repenser ses établissements.

Ensuite, fait non moins important, le nouveau projet éducatif expose clairement le fait que l'accueil n'est plus réservé aux enfants catholiques mais qu'il est ouvert à tous les enfants quelles que soient leur confession et par extension leur origine. Pour certains professionnels de longue date à la Fondation que nous avons pu rencontrer, cette ouverture à l'ensemble des enfants sans tenir compte de leur religion ou origine géographique remonterait déjà à la création de l'œuvre par l'Abbé Roussel et ne daterait pas de 1975. L'un d'entre eux nous explique que :

« [...] ce qui a interpellé l'Abbé Roussel, c'est bien la pauvreté et ces enfants... [...] c'est ce qu'on rencontre au Sénégal ou en Afrique, des situations dramatiques, on ne peut pas imaginer. On peut se dire que l'Abbé Roussel d'une certaine manière a connu ça, les petits poulbots de Paris, ceux qui traînaient dans le ruisseau, c'était un peu ça, c'est ça qui l'a interpellé. Mais je ne pense pas qu'il leur ait demandé d'où ils venaient ou qui ils étaient, ni leur religion ». (Responsable actuel et ancien directeur d'établissement, Apprentis d'Auteuil, annexe n°39)

Ceci n'est sans doute pas complètement inexact, mais si l'on regarde les résultats d'une enquête réalisée en 1975 sur la quasi-totalité des jeunes accueillis à la Fondation (2482

³¹⁴ CHAPLAIN Raymond, « Maisons d'enfants à caractère social », in DUPONT-FAUVILLE Antoine, *Pour une réforme de l'Aide Sociale à l'Enfance*, Paris, Éditions ESF, 1973, p.192.

³¹⁵ BIANCO Jean-Louis, LAMY Pascal, *L'aide à l'enfance demain*, Paris, Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale, 1980.

³¹⁶ BECQUEMIN Michèle, CHAUVIERE Michel, « L'enfance en danger..., art. cit., p.24.

jeunes sur 2789), on peut voir que 2296 sont Catholiques, et seuls 55 sont Musulmans, 2 Protestants et 129 sont placés dans la catégorie « divers ». Et pour ce qui concerne les pays d'origine, 2240 sont de Métropole, 66 sont originaires des TOM, 64 du Maghreb, 65 des pays européens, 33 d'Asie et 14 de « divers pays »³¹⁷. Cette enquête, même si elle ne détaille pas précisément la manière dont sont repérées et comptabilisées les catégories dans lesquelles sont placés les jeunes, permet d'avoir un ordre d'idée de la répartition de la population accueillie à cette période, et l'on peut voir qu'elle est jusque-là majoritairement catholique et française.

Les arrivées des enfants d'Asie du Sud-Est

Néanmoins, c'est à cette période qu'arrive une population issue des anciens protectorats français en Indochine (Cambodge, Laos, Vietnam), ces éléments ne figurant sans doute pas encore dans les données fournies par l'enquête réalisée en 1975 citée plus haut. En effet, « entre 1970 et 1990, de très nombreux ressortissants de l'Asie du Sud-Est cherchent à fuir les régimes communistes qui dirigent leurs pays respectifs », et ce sont « 128 531 ressortissants de l'ancienne Indochine [qui] entrent légalement sur le territoire français »³¹⁸. Parmi les pays européens, la France « semble avoir accueilli le plus grand nombre de mineurs non accompagnés » estimés « fin 1983 [...] à environ 6000 »³¹⁹. En ce qui concerne ces arrivées, « il faut rappeler que les réfugiés du Sud-Est asiatique ont bénéficié d'une mobilisation gouvernementale et civile rarement égalée, qui s'est traduite par un accueil de qualité et des discours particulièrement bienveillants »³²⁰. Autrement dit, l'État a pour plusieurs raisons³²¹, dans un contexte où il met fin à l'immigration de travail, organisé et

³¹⁷ GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins-Apprentis...*, op. cit., p.148.

³¹⁸ MESLIN Karine, « Accueil des boat people : une mobilisation politique atypique », *Plein droit* 3/ 2006, n° 70, p. 35.

³¹⁹ RODIER Claire, « Les enfants réfugiés d'Asie du Sud-Est : accueil et insertion. Pays-Bas, Belgique, France », *Revue européenne de migrations internationales*, Vol. 2 n°3. Décembre, p.55.

³²⁰ MESLIN Karine, « Parcours migratoires et représentations : l'exemple des ressortissants de l'ancienne Indochine », in GREEN L. Nancy, POINSOT Marie (sous dir.), *Histoire de l'immigration et question coloniale en France*, Paris, La Documentation française, 2008, p.35.

³²¹ Les facteurs qui contribuent à la mise en place d'un accueil particulier (politique des quotas qui garantit à la quasi-totalité d'entre eux d'obtenir le statut de réfugié politique, dispositions légales pour bénéficier de cours de français, d'un logement et d'un emploi) pour les réfugiés d'Asie du Sud-Est sont, selon les auteurs spécialisés sur le sujet, d'abord liés au contexte de la Guerre Froide dans lequel la France a pu discréditer le régime communiste qui était sorti vainqueur des luttes pour la décolonisation. De plus, ces réfugiés seraient des potentiels électeurs, ils étaient jeunes et pouvaient être considérés comme plus dociles et moins politisés que les immigrés du Maghreb. Pour compléter ces éléments, nous renvoyons plus précisément aux travaux suivants : AKOKA Karen, « L'archétype rêvé du réfugié », *Plein droit*, 2011/3 n° 90, p.15 ; MESLIN Karine, « Rapprochements sociaux et distanciations symboliques. Les incidences de la catégorisation ethnique sur les

favorisé les accueils des réfugiés de l'ancienne Indochine, auxquels « le statut de réfugié [...] est attribué presque automatiquement »³²². Concernant les mineurs, plusieurs associations se sont vues confier une mission d'accueil et d'accompagnement, la Croix Rouge française étant considérée comme principal relai et comme un passage obligé à leur arrivée en France : en 1979, une circulaire de la DDASS charge cette association « d'assumer l'accueil, le premier hébergement, l'étude de la situation et des besoins du mineur, la recherche d'un département susceptible de répondre à ses besoins et, sous le contrôle de la DDASS concernée, la définition d'un placement approprié »³²³.

La Fondation a accueilli durant cette période certains de ces mineurs réfugiés, principalement orientés par l'association *Les enfants du Mékong* ; elle avait déjà eu un pied dans ces pays lorsque quelques uns de ses spiritains y étaient partis en mission. Le nombre exact des mineurs accueillis est difficile à établir, mais il semblerait que cela ait représenté un peu plus de 100 enfants, comme l'affirme cet extrait du conseil d'administration de 1977 : « à la suite des événements politiques qui ont bouleversé l'Extrême Orient ces dernières années et de l'arrivée en France de nombreux réfugiés d'Indochine, la Fondation a largement ouvert ses portes à plus d'une centaine d'enfants du Vietnam et du Cambodge, répartis dans les différentes annexes »³²⁴. Selon les personnes que nous avons rencontrées, ils ont été accueillis près de Chartres au Château des Vaux, le plus grand ensemble d'établissements scolaire et éducatif de la Fondation, mais aussi à Thiais dans le Val-de-Marne et peut-être dans d'autres lieux, mais les informations à ce sujet sont manquantes³²⁵. Les premiers arrivèrent dès 1973, avant la fin de la Guerre du Vietnam et l'arrivée du régime communiste au pouvoir et faisaient partie des classes bourgeoises, des « *bonnes familles* » selon les propos des personnes interrogées ; ils furent ensuite suivis par d'autres jeunes.

Dans tous les cas, notons que ces arrivées restent ancrées dans les esprits des anciens professionnels rencontrés et ce pour plusieurs raisons. D'abord parce que c'est à une population *visible* qu'ils ont eu à faire, leur apparence mais aussi leur langue étaient des caractéristiques *directement* visibles qui permettaient de qualifier leur altérité. Ensuite, parce

liens communautaires : l'exemple cambodgien », in BOUGET Denis, KARSENTY Serge (sous dir.), *Regards sur le lien social*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp.339-350 ; MESLIN Karine, « Parcours migratoires..., art. cit., pp.31-36 ; MESLIN Karine, « Accueil des boat people..., art. cit., p. 35 ; MASSE Jean-Pierre, « L'exception indochinoise. Le dispositif d'accueil des réfugiés politiques en France, 1973-1991 », *Thèse de doctorat en sociologie politique*, EHESS, 1996.

³²² AKOKA Karen, « L'archétype..., art. cit., p. 15.

³²³ RODIER Claire, « Les enfants réfugiés..., art. cit., p.55.

³²⁴ Compte rendu moral du conseil d'administration du 24 juin 1977, cité dans GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins-Apprentis d'Auteuil. Histoire d'une œuvre*, 2000, Paris, Éditions Belin, p.147.

³²⁵ Notons à titre d'information, qu'aucune mention n'est faite de ces arrivées dans l'ensemble des numéros du *Courrier des Orphelins Apprentis d'Auteuil* entre 1973 et 1976.

que ces arrivées ont été relativement circonscrites dans le temps et qu'elles ont donc été vécues comme relativement massives par les professionnels. Pour cause, les migrations des populations d'Asie du Sud-Est ont été des migrations particulières du fait de leur concentration dans le temps : « en 8 ans seulement, de 1977 à 1985, 50 % des immigrés d'Asie du Sud-Est avaient achevé leur migration. C'était une migration d'exil très concentrée dans le temps »³²⁶. Et pour finir, elles ont été vues comme une population spécifique dont les particularités qui leur étaient prêtées les ont distinguées d'autres populations ayant connu un parcours migratoire, nous le verrons plus tard.

Les arrivées de ces jeunes du Sud-Est asiatique, qu'ils soient Cambodgiens, Laotiens ou Vietnamiens, ont donc été remarquées par les personnels de l'époque. L'une des enquêtées nous explique que cette période lui a été racontée par des professionnels du moment, qui affirmaient que « *la cour était jaune* ». L'utilisation de cette expression qui renvoie à un vocabulaire marqué par la racialisation, vient signifier ici l'idée que ces arrivées ont été considérées comme massives par certains, mais aussi qu'elles étaient d'autant plus visibles que ces populations se différençaient des autres du point de vue du phénotype. Autrement dit, ces jeunes étaient d'abord reconnus dans ce qui les différençait des autres jeunes accueillis, dans leur altérité, ainsi que l'exprime l'un des professionnels interrogés :

« Donc, là sont arrivés ces jeunes qui, déjà il faut le savoir, ils n'ont pas une tête de bretons, donc ils sont bien marqués physiquement, et d'autre part en grand nombre, moi je dirais pour le groupe dans lequel j'étais, je dirais peut-être une dizaine ou un peu plus, mais ça fait déjà un groupe ». (Responsable actuel et ancien directeur d'établissement, Apprentis d'Auteuil, annexe n°39)

Les premières réactions semblent donc être chez certains professionnels marquées par une méconnaissance et une impression de différence puisque celle-ci *saute aux yeux*. Par ailleurs et en partie du fait de leur visibilité, ces arrivées ont pu être considérées comme importantes de par le nombre de jeunes qui ont été pris en charge par la Fondation mais surtout parce qu'elles ont été ponctuelles. Il faut cependant souligner qu'elles ont pu ne pas être vécues de la même façon par tous les professionnels en fonction des établissements de la Fondation d'Auteuil, certains en accueillant plus que d'autres.

Ces jeunes accueillis à la Fondation des Orphelins Apprentis d'Auteuil venaient rejoindre les nombreux autres jeunes qui faisaient partie des établissements. Selon les dires des personnes interrogées, il y avait à cette période deux types bien distincts de populations

³²⁶ BEAUCHEMIN Cris, BORREL Catherine, RÉGNARD Corinne, « Migrations : les immigrés et les autres », in BEAUCHEMIN Cris, HAMEL Christelle, SIMON Patrick *et alii*, « Trajectoires et Origines... », *op. cit.*, p. 20.

qui se faisaient désormais face. Les jeunes du Cambodge, du Vietnam et du Laos, « *nos Asiatiques* » comme le dit un ancien professionnel, étaient « *un groupe qui ne pose pas trop de problèmes* », « *des élèves faciles* » qui avaient soif d'apprendre et qui venaient se situer quelques années plus tard en contradiction avec d'autres groupes, notamment les jeunes « *maghrébins* » qui « *étaient de la DDASS* » et « *n'en avaient rien à faire des cours* » (Ancien directeur de l'établissement B, Apprentis d'Auteuil, annexe n°39). Ce sont donc, selon certains professionnels, deux populations distinctes qui se côtoient et qui parfois seraient en proie à des « *incompréhensions culturelles* ». Nous retrouvons ici une illustration des logiques décrites plus haut concernant la représentation positive dont sont l'objet les réfugiés arrivant des pays asiatiques. La comparaison faite ici par certains anciens professionnels entre les jeunes, traduit une fois encore l'image valorisée qui est portée sur les jeunes « Asiatiques » et celle plus dévalorisée sur ceux catégorisés comme « Maghrébins ». Cette différenciation des jeunes à partir de critères considérés comme « culturels » a amené certains directeurs d'établissement à embaucher des personnels qui bénéficiaient de « compétences ethniques »³²⁷, considérés comme mieux à même de comprendre et de répondre aux demandes du fait de leur « supposée proximité liée à l'origine étrangère et au partage de l'expérience migratoire et de ses conséquences »³²⁸. Qu'ils aient été professeurs, aumôniers ou éducateurs, les quelques professionnels qui ont été embauchés l'ont été dans l'optique de favoriser la communication avec les nouveaux arrivants. À ce propos, un ancien directeur nous explique :

« Donc parmi les solutions, c'était essayer d'embaucher des gens qui avaient la même origine et qui sauront de toute façon beaucoup mieux que nous ce qu'il en est de leur culture, de leurs coutumes » (Ancien directeur de l'établissement C, Apprentis d'Auteuil, annexe n°42)

Là où était ressenti le besoin par les professionnels, cette pratique a été utilisée pour pallier aux manques que certains éprouvaient face à des questions qu'ils estimaient plus culturelles qu'éducatives. Cela a concerné les jeunes d'Asie du Sud-Est, ceux des DOM-TOM, et plus tard les jeunes venus du Maghreb ou enfants d'immigrés maghrébins, puis ceux des pays d'Afrique Subsaharienne. En plus de l'ouverture officielle aux jeunes non-catholiques, la fondation s'est donc aussi peu à peu ouverte aux professionnels d'une autre religion et/ou origine géographique. Soulignons également qu'en 1978, la fondation, qui

³²⁷ AVENEL Cyprien, *Sociologie des quartiers sensibles*, Paris, Armand Colin, 2004, p.58.

³²⁸ LAGIER Elsa, « Les usages ambivalents des catégories ethnicisées. Quand les travailleurs sociaux d'origine étrangère parlent des populations d'origine étrangère », *Hommes & Migrations*, 2011/2 n° 1290, p.71.

n'accueillait jusque-là que des garçons, devient mixte, même si ce sont les garçons qui sont toujours les plus nombreux³²⁹.

Parallèlement et quelques années plus tôt, un autre élément a contribué à faire basculer les frontières institutionnelles de la Fondation : le Concile Vatican II.

Les répercussions du Concile Vatican II sur l'évolution des frontières institutionnelles de la Fondation des Orphelins Apprentis d'Auteuil

Quelques années plus tôt, en 1962, est mis en place le Concile de Vatican II par le Pape Jean XXIII. Cette date est un moment charnière dans l'histoire de l'Église catholique : le concile rassemble tous les évêques d'où qu'ils viennent. Le Pape veut par ce biais permettre à l'Église de se repenser, se « mettre à jour » – c'est la traduction de l'*aggiornamento* dont il parle –, d'actualiser son message dans un contexte où nombre de ses fidèles s'en éloignent. Les débats portent tant sur la réforme de la liturgie que sur le lien de l'Église catholique avec les autres religions, sur le droit des évêques que sur la collégialité des décisions, sur le monde du travail que sur les domaines du social et de l'éducation. Ils ne restent pas cantonnés aux questions d'ordre purement religieux, mais abordent de nombreux domaines de l'existence. Les débats sont quelquefois houleux et rendent compte des divisions idéologiques à l'intérieur de l'Église catholique. Les textes proposés autour de la liberté religieuse et des liens avec les autres religions sont des exemples significatifs de ces divergences : des résistances s'organisent autour des traditionalistes comme Marcel Lefebvre qui estiment qu'ils sont contraires à l'esprit de l'Église catholique. La minorité conservatrice ne parvient néanmoins pas à faire reculer le texte et c'est désormais une nouvelle vision qui est prônée – toutes les religions sont considérées comme moyen de salut – mais il faudra attendre une vingtaine d'années avant que Jean-Paul II ne les applique réellement³³⁰. Le Concile s'achèvera le 8 décembre 1965.

Selon l'une des personnes interrogées dans le cadre de notre recherche,

« [...] il y a un avant Vatican II et un après Vatican II dans les têtes, dans les mentalités. Ce sont des gens de différentes cultures, horizons, qui se rassemblent pour écrire quelque chose de commun au nom de l'Église catholique. Donc on est

³²⁹ En 2011, les Apprentis d'Auteuil ont fait mention de 69% de garçons et de 31% de filles accueillis. Ce chiffre se retrouve dans le projet d'établissement d'avril 2012 de l'une des MECS étudiées.

³³⁰ « Vatican II, Le Concile qui a changé l'Église », Documentaire réalisé par Holger Preusse et Ludwig Ring-Eifel, 2012, Arte, diffusé le 03/02/2015.

sur un travail collaboratif et collectif qui produit à un moment donné quelque chose, qui formalise une position et qui formalise les choses. Et pas sur des choses théologiques ou spirituelles mais la manière dont ça se traduit ou ça peut se traduire dans l'humanité » (Professionnelle actuelle de la direction générale, Apprentis d'Auteuil, annexe n°47).

Selon elle, le concile va donc aussi avoir des effets sur la Fondation des Orphelins Apprentis d'Auteuil, et ce à plusieurs niveaux : d'abord, sur la conception de la famille et de la répartition des responsabilités entre la famille et les établissements éducatifs. Les discours du concile expriment cette idée de façon extrêmement claire : « Les parents, parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, ont la très grave obligation de les élever et, à ce titre, doivent être reconnus comme leurs premiers et principaux éducateurs. Le rôle éducatif des parents est d'une telle importance que, en cas de défaillance de leur part, il peut être difficilement suppléé »³³¹. Ce sont donc les parents qui sont responsables de l'éducation de leurs enfants, mais on peut lire plus loin que face aux « nécessités de l'évolution de notre temps », l'Église doit tout de même aider les « écoles catholiques à remplir chaque jour plus fidèlement leur tâche et d'abord répondre aux besoins de ceux qui sont dépourvus de ressources financières ou privés de l'affection et du soutien d'une famille ou encore de ceux qui sont étrangers à la foi »³³².

C'est en partant de là que l'idée défendue par la fondation des Orphelins Apprentis d'Auteuil se comprend, ainsi que l'indique l'une des professionnelles rencontrée au siège :

« [...] les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Donc ça, pour un organisme chrétien comme le nôtre, ça fait partie des fondamentaux [...]. Dans le but, l'idéal qu'on a à atteindre c'est ça » (Professionnelle actuelle de la direction générale, Apprentis d'Auteuil, annexe n°47)

La volonté de conserver les liens entre parents et enfants, mais aussi de les développer prend donc place dans la vision chrétienne dans laquelle s'inscrit la Fondation, et vient de cette façon également rencontrer quelques années plus tard la voie empruntée par la politique de protection de l'enfance ; en effet, cette dernière va s'engager à partir de la fin des années

³³¹ « Déclaration sur l'éducation chrétienne "Gravissimum educationis momentum" », in *Concile œcuménique Vatican II. Constitutions, décret, déclarations, messages*, Paris, Éditions du Centurion, 1967, p.707.

³³² « Déclaration sur l'éducation chrétienne..., *ibid.*, p.716.

1970 et 1980 de manière de plus en plus importante dans la prise en compte des droits des familles d'enfants placés³³³.

Ensuite, le concile a eu une influence sur l'équilibre des rôles entre les religieux et les laïcs à l'intérieur des institutions catholiques, dont la fondation fait partie. Nous l'avons vu plus haut, cette approche y fut portée en 1973, comme l'explique une personne de la direction interrogée :

« Et donc derrière, comment garder notre projet catholique quand on est dirigés par des laïcs, c'était tout le défi [...]. Et en même temps les spiritains restent présents dans les établissements avec des aumôniers, un spiritain délégué à la tutelle au comité d'action générale, avec quatre prêtres au conseil d'administration, donc à tous les niveaux on a cette présence de la pastorale, mais on n'est pas dans l'opérationnel, on est dans le spirituel, l'accompagnement des équipes, l'accompagnement des jeunes, donc chacun sa place. C'est comme entre l'État et l'Église, ce n'est pas qu'il y en a un qui fait plus que l'autre ou mieux que l'autre, c'est chacun sa place ». (Professionnelle actuelle de la direction générale, Apprentis d'Auteuil, annexe n°47)

Cette vision des relations entre laïcs et religieux à l'intérieur de la fondation peut sembler anodine dans le contexte actuel, mais cela ne l'était pas jusque dans les années 1970-1980. Elle est l'aboutissement d'un certain nombre d'évolutions qu'a connues l'œuvre et rend compte de sa volonté de conserver et d'étendre sa légitimité auprès des pouvoirs publics. D'abord, en décidant de faire passer peu à peu les orphelinats au statut de MECS, en mettant en marche lentement la professionnalisation des personnels non encore diplômés, mais aussi en situant son action dans l'approche qui ressort du Concile de Vatican II. C'est donc pour la Fondation l'occasion de se situer et de réaffirmer sa place en tant qu'institution catholique dans un contexte français. Ceux que l'Église appelle les laïcs ont en réalité une mission de médiation entre le monde chrétien et la société dans laquelle ils se situent, et peuvent permettre de transmettre le message catholique ou en tout cas d'accéder à certains pans de la vie sociale qui ne sont pas accessibles aux religieux. Le Concile explique qu'en « de nombreuses régions les prêtres sont très peu nombreux ou parfois privés de la liberté indispensable à leur ministère, de sorte que, sans le travail des laïcs, l'Église et son action ne pourraient que difficilement être présentes ». Dans ce sens, « le laïc, qui est tout ensemble

³³³ Le rapport Bianco-Lamy paru en 1979, dont nous avons parlé plus haut, en constitue le point tournant. Quelques années plus tard, la loi du 6 juin 1984 relative aux droits des familles dans leurs rapports avec les services chargés de la protection de la famille et de l'enfance en est la formalisation légale.

membre du peuple de Dieu et de la cité des hommes n'a qu'une conscience chrétienne. Celle-ci doit le guider sans cesse dans les deux domaines »³³⁴.

Pour finir, ce concile va également avoir pour effet une reconsidération des religions autres que la religion catholique comme l'indique l'une des professionnelles du siège social citée plus haut :

« [...] l'Église catholique reconnaît que dans les autres religions, il y a ce qu'elle appelle les "semences du verbe", c'est-à-dire une part de vérité, et que c'est dans le dialogue avec les personnes d'autres religions, c'est ensemble qu'on peut chercher la vérité. [...] Il y a vraiment un changement » (Professionnelle actuelle de la direction générale, Apprentis d'Auteuil, annexe n°47)

C'est là encore la question de la place qui est octroyée à ceux qui sont considérés comme extérieurs à la religion catholique qui est posée ; dans les discours du Concile, on peut lire que « l'Église catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions. [...] Elle exhorte donc ses fils pour que, avec prudence et charité, par le dialogue et par la collaboration avec ceux qui suivent d'autres religions, et tout en témoignant de la foi et de la vie chrétiennes, ils reconnaissent, préservent et fassent progresser les valeurs spirituelles, morales et socio-culturelles qui se trouvent en eux ». Et le concile va plus loin en affirmant que « l'Église réprovoque donc, en tant que contraire à l'esprit du Christ, toute discrimination ou vexation opérée envers des hommes en raison de leur race, de leur couleur, de leur classe ou de leur religion »³³⁵. Cette approche qui, selon la personne que nous avons interrogée, constitue une mutation importante au sein de l'Église catholique, se traduit selon elle aussi à l'intérieur de la Fondation :

« Et du coup pour Auteuil, qu'est ce que ça veut dire ? Ca veut dire qu'on accueille des jeunes de toutes confessions, et que notre objectif, ce n'est pas d'en faire des bons cathos, notre objectif c'est d'en faire des hommes debout. Après on va puiser dans notre anthropologie chrétienne pour en faire des hommes debout, mais c'est autre chose que d'en faire des cathos, ce n'est pas pareil. » (Professionnelle actuelle de la direction générale, Apprentis d'Auteuil, annexe n°47)

La Fondation d'Auteuil a donc opéré de nombreuses transformations qui ont participé à sa légitimation dans le champ de la protection de l'enfance.

³³⁴ « Déclaration sur l'apostolat des laïcs », in *Concile œcuménique Vatican II. Constitutions, décret, déclarations, messages*, 1967, Éditions du Centurion, pp. 494 et 501.

³³⁵ « Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes », in *Concile œcuménique Vatican II. Constitutions, décret, déclarations, messages*, 1967, Éditions du Centurion, pp.695 et 699.

3. Les Apprentis d’Auteuil aujourd’hui

Aujourd’hui, les Apprentis d’Auteuil accompagnent environ 27 000 jeunes et familles au titre de la prévention et de la protection en France et à l’international, parmi lesquels environ 14 000 jeunes sont accueillis dans ses établissements (en internat, Internat Éducatif et Scolaire – IES³³⁶ – et Maisons d’Enfants à Caractère Social – MECS –) ; 2/3 des jeunes accueillis sont des garçons et 1/3 des filles. La fondation est composée de 200 établissements dont les objectifs et les publics sont variés (crèches, établissements scolaires, maisons des familles, foyers de jeunes travailleurs, lieux d’accueil parents-enfants, etc.) et emploie 4000 personnes avec un budget de plus de 250 millions d’euros. La répartition de son budget rend compte du quasi équilibre entre fonds privés et fonds publics dont elle bénéficie : 40% de ses ressources proviennent de la générosité publique et des fonds privés, 52% sont des fonds publics, 4% sont issus de la participation des familles et 4% d’autres ressources³³⁷.

En 2002, et alors que la Fondation vient de faire face à des affaires d’agressions sexuelles et de viols sur des mineurs qu’elle a accueillis³³⁸, les Orphelins Apprentis d’Auteuil devient la Fondation d’Auteuil. Cette nouvelle appellation a pour objectif de la faire correspondre avec le public qu’elle accueille. Ce ne sont plus des orphelins qui composent majoritairement la population des jeunes accueillis³³⁹ mais bien des jeunes en difficulté, que ceux-ci soient confiés par leurs parents dans le cadre de leur scolarité ou qu’ils soient pris en charge dans le cadre de la protection de l’enfance. Ce passage marque aussi la volonté de tourner une page dans l’histoire de la Fondation et dans l’image qu’elle donne d’elle-même, en confortant la transition dont ont fait l’objet ses établissements. Par là, c’est aussi l’occasion de réaffirmer que le temps des méthodes éducatives des orphelinats de plus en plus considérées comme surannées est révolu et qu’il a laissé place à des pratiques encadrées par la formation et la professionnalisation au sein des maisons d’enfants.

³³⁶ Les IES sont des établissements scolaires qui couplent formation scolaire et accompagnement éducatif dans une optique de prévention et d’action éducative pour les jeunes dont les situations sont difficiles.

³³⁷ « Rapport d’activité-comptes », Apprentis d’Auteuil, 2013, p.9.

³³⁸ La première affaire concerne la mise en cause et la condamnation en 1997 d’un éducateur ayant commis des viols et agressions sexuelles sur deux jeunes accueillis dans l’un des établissements de la fondation neuf ans plus tôt. La seconde affaire concerne l’un des prêtres travaillant dans la fondation, condamné pour viols et agressions sexuelles sur au moins un adolescent en 2001.

³³⁹ Les orphelins d’au moins un parent ne sont plus que 12% du total des enfants accueillis dans les années 2000, selon les chiffres avancés par le Père François Nicolas, un ancien directeur général adjoint dans la postface de l’ouvrage de GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins-Apprentis...*, op. cit., p.278.

L'une des particularités historique de la Fondation est de repenser les frontières entre des champs d'intervention souvent envisagés indépendamment et de travailler sur deux volets distincts mais poreux : la prévention et la protection. Cela signifie concrètement qu'elle accueille deux types de publics :

- Les jeunes confiés par leurs familles qui rencontrent des difficultés, mais qui ne relèvent pas des services de protection de l'enfance. Ces jeunes peuvent être accueillis au sein d'un internat scolaire ou d'un IES.
- Les jeunes confiés au titre de la protection de l'enfance, soit par décision administrative des services de l'Aide Sociale à l'Enfance, soit par décision judiciaire des Juges des enfants. Ces jeunes sont accueillis au sein des MECS et sont souvent scolarisés dans les établissements scolaires de la Fondation.

Ce double statut, à la frontière entre éducation et protection de l'enfance, lui permet de conserver une marge de manœuvre vis-à-vis de l'Éducation Nationale et de l'Aide sociale à l'enfance. Dans cette continuité, la politique mise en place est d'éviter les cloisonnements entre les différents publics accueillis ; en ce sens, tous les enfants se côtoient dans les établissements scolaires quel que soit leur statut administratif. Plus encore, l'une de nos interlocutrices nous a fait part du fait que cette distinction entre les jeunes accueillis dans le cadre de la protection de l'enfance et les jeunes en dehors de ce cadre n'était volontairement pas faite au niveau des chiffres de la fondation jusqu'en 2002³⁴⁰. Historiquement, cela était rendu possible dès lors que les établissements ne relevaient pas encore du statut de MECS auquel est associé un prix de journée versé par le Conseil Général.

Il nous est apparu dans le cadre de notre recherche que certaines des personnes rencontrées anciennement accueillies à la Fondation ne connaissaient pas elles-mêmes le cadre dans lequel elles étaient inscrites, ce qui révèle malgré tout un manque de communication sur leurs parcours ; « ce vide ou ce flou » pouvant parfois s'avérer « lourd d'implications en termes de construction identitaire »³⁴¹. Cette approche qui avait pour objet d'éviter d'enfermer les jeunes dans des catégories purement administratives comme nous l'ont exprimé certains des plus anciens accueillis interrogés, mais elle peut aussi relever d'une forme d'indifférenciation des situations sociales et familiales des jeunes, et des conditions d'accompagnement alors même que des différences existent. Certains professionnels nous ont

³⁴⁰ Entretien avec une responsable des Apprentis d'Auteuil, 12/12/2012.

³⁴¹ ROBIN Perrine, SÉVERAC Nadège, « Parcours de vie des enfants et des jeunes relevant du dispositif de protection de l'enfance : les paradoxes d'une biographie sous injonction », *Recherches familiales*, 2013/1 n° 10, p.94.

fait part du fait qu'au quotidien, les jeunes qui se côtoient dans les établissements scolaires de la Fondation repèrent facilement la catégorie à laquelle ils appartiennent :

« [...] entre eux les enfants faisaient bien la différence, les prises en charge n'étaient pas du tout les mêmes [...] donc dans leur tête quand t'étais un ASE t'avais beaucoup plus de moyens pour ta vêtue, t'avais des choses, tes éducateurs avaient un budget colossal pour faire des sorties à la patinoire, etc., alors que si t'étais confié par tes parents, il n'y avait pas un rond [rires], non non, les gamins ils faisaient bien la différence » (Responsable d'un service au siège, Apprentis d'Auteuil, annexe n°45)

Quelques années plus tard, en 2009, la Fondation d'Auteuil présente ses objectifs dans une nouvelle version de ses statuts :

« • d'accueillir, sans considération d'origine, de religion ni de ressources, à la demande notamment des familles ou de leurs représentants légaux, des services sociaux, ou de l'institution judiciaire, des jeunes (enfants, adolescents ou jeunes adultes), garçons ou filles en situation de grande difficulté et notamment en rupture familiale, sociale, scolaire ou en processus d'exclusion, victimes de maltraitance ou de carences affectives, orphelins, abandonnés ou issus de familles en détresse ;

• de leur donner une formation spirituelle, morale et physique, et d'assumer leur éducation pour les préparer à une insertion sociale, professionnelle et travailler la qualité des liens familiaux ;

• de les aider et soutenir dans la vie en s'efforçant de maintenir, avec eux et entre eux, des liens de confiance amitié. »³⁴².

De plus, elle réaffirme son rattachement à l'Église catholique, en notant sur le même document qu'elle est une « institution d'inspiration catholique placée sous la responsabilité pastorale de l'archevêque de Paris »³⁴³, et « parallèlement la FA [Fondation d'Auteuil] ajoute sur les documents de communication externe la mention « Œuvre d'Église » au même niveau que Fondation Reconnue d'Utilité Publique »³⁴⁴. C'est donc dans une perpétuelle volonté d'équilibre entre rattachement confessionnel et intégration dans le champ laïc et républicain français que se situe la Fondation d'Auteuil. Elle change une fois de plus de dénomination et devient en 2010 *Les Apprentis d'Auteuil*.

³⁴² *Statuts*, Fondation d'Auteuil, 2009, p.3.

³⁴³ *Statuts*, Fondation d'Auteuil, 2009, p.3.

³⁴⁴ BUET Dominique, « La Fondation d'Auteuil..., *art. cit.*, 2009, p.54.

Conclusion du deuxième chapitre

Dans ce chapitre, nous avons retracé à grands traits la manière dont deux associations, l'Œuvre de Secours aux Enfants et les Apprentis d'Auteuil, se sont construites au regard des deux dimensions – migratoire et religieuse – qui nous intéressent dans cette recherche. Ce prisme est intéressant parce qu'il permet de rendre compte de l'influence croisée qu'ont eues les arrivées de populations migrantes et les évolutions législatives sur les recompositions institutionnelles. Les deux associations ont notamment été confrontées à un moment ou un autre à la nécessité de repenser leur inscription religieuse tant vis-à-vis des pouvoirs publics que vis-à-vis de l'arrivée de nouveaux publics. La question de l'« ouverture » à toutes les populations a été soulevée dans chacune des associations et a amené des tensions internes, qui finalement leur ont permis une plus forte légitimité dans le champ de la protection de l'enfance. Elles sont parvenues à conserver leur dimension confessionnelle tout en s'inscrivant dans le contexte républicain marqué par une frilosité à l'égard du religieux.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Les deux chapitres qui forment cette première partie nous ont permis de contextualiser notre objet de recherche à deux niveaux. En premier lieu, nous avons vu que le champ de la protection de l'enfance a été marqué à plusieurs périodes par des processus de segmentation et de catégorisation des populations enfantines dans une rhétorique d'intégration à l'idéal républicain ou à l'inverse d'exclusion de la nation. En croisant plusieurs histoires d'enfants des marges³⁴⁵, celle des enfants de l'Assistance publique en métropole envoyés dans les campagnes et dans les territoires coloniaux, celle des enfants métis dans les colonies retirés à leurs parents, celle des enfants de familles juives sous Vichy et celle des enfants réunionnais transférés et placés en métropole, il a été possible de mettre en lumière ces processus. Les mettre en parallèle ne signifie pas pour autant les confondre : certains éléments ne concernent que certains enfants mais ce parallèle a permis de prendre conscience de la mouvance des catégorisations par lesquelles tous sont considérés.

Déjà la question des origines familiales, géographiques ou religieuses est posée de manière particulièrement forte et l'idée de pallier à un milieu familial défaillant prend forme autour des politiques de l'« enracinement ». Enracinement à la campagne, dans les territoires colonisés, dans des établissements de placement pour les enfants métis ou dans des familles d'accueil en métropole pour les ultra-marins, l'État s'emploie à faire des enfants des marges

³⁴⁵ GARDET Mathias, WAKS Fabienne, *Histoire d'une jeunesse en marge. Du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Éditions Textuel, 2015.

des « Français d'âme et de qualité »³⁴⁶. Il nous semble donc que le parallèle entre les enfants de l'Assistance publique et les enfants faisant « figure d'étrangers »³⁴⁷ qui ont également fait l'expérience de l'Assistance publique est intéressant : il nous permet de rendre compte que les frontières sont poreuses et que les catégorisations peuvent tantôt amener les premiers à être considérés par leur étrangeté, tantôt considérer les seconds comme des français comme les autres.

Le deuxième chapitre de cette partie quant à lui, nous a donné à voir les modalités par lesquelles les deux associations étudiées se sont construites et ont fait évoluer leurs pratiques. En prenant pour angle d'approche les questions migratoire et religieuse, nous avons été amenée à croiser certains pans de l'histoire migratoire française avec les histoires institutionnelles des deux associations. Il est apparu que les arrivées de certaines populations migratoires ont eu une influence décisive sur les recompositions institutionnelles, et qu'elles ont également pu questionner les professionnels dans leurs pratiques éducatives, parfois même à faire surgir des réactions de défiance. Mais au-delà de la question migratoire, les deux associations ont fait face à des tensions internes dues notamment à leurs relations avec les pouvoirs publics. Pour survivre, il a fallu pour l'OSE accepter d'ouvrir ses maisons d'enfants aux enfants non-juifs, et pour les Apprentis d'Auteuil de professionnaliser ses éducateurs. L'enjeu était de taille : trouver un équilibre entre les attentes des pouvoirs publics inscrits dans l'approche républicaine tout en conservant leurs spécificités pour ne pas perdre leur « âme ».

L'échelle mésosociologique nous a permis de cerner les particularités des deux associations dans leur rapport aux pouvoirs publics et de comprendre la manière dont elles ont acquis une légitimité institutionnelle forte.

³⁴⁶ Emmanuelle Saada reprend dans son ouvrage les termes d'un philanthrope du XIX^e siècle : SAADA Emmanuelle, 2007, *Les enfants...*, *op. cit.*, p.79.

³⁴⁷ COSSÉE Claire, LADA Emmanuelle, RIGONI Isabelle, *Faire figure d'étranger...*, *op. cit.*

DEUXIÈME PARTIE
CADRE ÉPISTÉMOLOGIQUE

« [Le sociologue] ne prétend pas [...] que son cadre de référence soit le seul qui permette de considérer la société. [...]

Le botaniste qui observe une jonquille n'a aucune raison de disputer au poète le droit de voir le même objet de manière très différente. Il existe des jeux de toutes sortes. Il ne s'agit pas de nier la validité de ceux des autres mais d'être clair sur les règles de son propre jeu. Pour son jeu, donc, le sociologue pratique des règles scientifiques. Il doit ainsi avoir clairement à l'esprit ce que signifient ces règles, c'est-à-dire se préoccuper de méthodologie. La méthodologie n'est pas son but : son but, redisons-le, est d'essayer de comprendre la société. La méthodologie est une aide pour atteindre ce but. »

BERGER L. Peter, *Invitation à la sociologie*, Paris, Éditions La Découverte, 2006[1963], p. 50.

INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Cette deuxième partie est consacrée au cadre épistémologique dans lequel s'inscrit notre recherche. Notre démarche se situe dans une approche qualitative dans le sens où « les instruments et méthodes utilisés sont conçus, d'une part, pour recueillir des données qualitatives (témoignages, notes de terrain, images vidéo, etc.), d'autre part, pour analyser ces données de manière qualitative (c'est-à-dire en extraire le sens plutôt que les transformer en pourcentages ou en statistiques) »³⁴⁸. Dans une conception compréhensive d'inspiration wébérienne, nous avons cherché à saisir le « *sens* subjectif »³⁴⁹ que les agents sociaux donnent aux situations qu'ils vivent et qui est indispensable à la compréhension du monde social³⁵⁰, en prenant soin de les resituer dans leurs contextes. Nous avons donc choisi de mettre en regard les dimensions microsociologique et mésosociologique en croisant le recueil de récits de vie de personnes anciennement accueillies dans les deux associations et d'entretiens réalisés avec des professionnels. Nous avons également réalisé des observations dans les deux associations étudiées et consulté des archives. Ce croisement des données de recherche a permis d'apporter des éclairages diversifiés et des points de vue complémentaires sur le même objet de recherche.

³⁴⁸ PAILLÉ Pierre, MUCCHIELLI Alex, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 13.

³⁴⁹ WEBER Max, *Économie et société. 1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket, 1995 [1956 et 1967], p. 28.

³⁵⁰ « Nous appelons sociologie (au sens où nous entendons ici ce terme utilisé avec beaucoup d'équivoques) une science qui se propose de comprendre par interprétation [*deutend verstehen*] l'activité sociale et par là d'expliquer causalement [*ursächlich erklären*] son déroulement et ses effets. Nous entendons par « activité » [*Handeln*] un comportement humain (peu importe qu'il s'agisse d'un acte extérieur ou intime, d'une omission ou d'une tolérance), quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un *sens* subjectif. Et par activité « sociale », l'activité qui, d'après son sens visé [*gemeinten Sinn*] par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'*autrui*, par rapport auquel s'oriente son déroulement. ». On se référera à son ouvrage : WEBER Max, *Économie... ibid.*, p. 28.

Notre problématique de recherche interroge les expériences biographiques et plus particulièrement les expériences de placement des personnes aux parcours migratoires qui ont été accueillies dans les deux associations de protection de l'enfance étudiées. Nous cherchons à comprendre les éléments qui ont contribué à leur construction identitaire et la manière dont elle a pris forme au regard de leurs milieux familiaux et de leurs expériences de placement.

Pour comprendre ces expériences, nous avons fait le choix de l'utilisation de la méthode des « récits de vie » telle qu'envisagée par Daniel Bertaux³⁵¹. Les récits de vie nous ont semblé être l'approche la plus appropriée. Partir des expériences des individus renvoie nécessairement à une multiplicité de champs sociaux et de fait de champs de recherche. Il nous a paru pertinent d'éviter le cloisonnement d'éléments qui, ensemble, constituent les expériences individuelles. Un deuxième point a été crucial dans notre choix de la méthode des récits de vie : nous avons affaire à des récits rétrospectifs pour lesquels la question de la temporalité était fondamentale. L'utilisation des récits de vie nous a permis de prendre acte de l'épaisseur temporelle que contiennent les parcours biographiques et de « travers[er] avec les acteurs leur espace-temps »³⁵².

L'importance de la temporalité dans notre objet de recherche va de pair avec celle de la territorialité, essentielle dans les situations de placement. Pour saisir ces deux dimensions, nous avons fait le choix de puiser dans les approches en termes de « parcours sociaux »³⁵³ qui permettent non seulement de penser ensemble les dimensions spatiales et temporelles, mais également de les considérer à partir du vécu subjectif des individus. Se rattachent à ces éléments les dimensions identitaires qui se jouent en contexte de placement, pour lesquelles nous choisirons une approche plus dynamique en parlant d'identification.

Nous ne nous situons pas dans une approche hypothético-déductive, dont l'objectif serait de faire des postulats à priori pour les vérifier ensuite, mais dans une optique abductive, l'abduction étant « réalisée par une comparaison continue – ou un « flip-flop » – entre les données (déjà collectées ou entrantes) et les construits théoriques en constante évolution [...] »³⁵⁴. Inspirée de la « théorie ancrée » (*grounded theory*) telle que l'envisagent Glaser et Strauss³⁵⁵, nous rejoignons Paillé et Mucchielli lorsqu'ils postulent que « la notion de cadre

³⁵¹ BERTAUX Daniel, *Le récit...*, *op. cit.*

³⁵² BURAWOY Michael, « L'étude de cas... », *op. cit.*, p. 438.

³⁵³ CARADEC Vincent, ERTUL Servet, MELCHIOR Jean-Philippe, *Les dynamiques...*, *op. cit.*

³⁵⁴ ANADON Marta, GUILLEMETTE François, « La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? », *Recherches qualitatives*, Hors Série n°5, p.35.

³⁵⁵ GLASER G. Barney, STRAUSS L. Anselm, *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, Paris, Armand Colin, 2010 [1967].

théorique fixée a priori ne rend pas bien compte de la situation réelle de recherche » et avancent la différence entre « la théorie comme outil et la théorie comme cadre »³⁵⁶. Nous avons pour notre part considéré la théorie en tant qu'outil qui pouvait venir éclairer les situations rencontrées.

Nous aborderons d'abord (chapitre III) la construction de notre objet de recherche et les éléments qui ont contribué à le faire évoluer, nous verrons en quoi notre contrat CIFRE à l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED) nous a amenée à saisir les enjeux du champ de la protection de l'enfance et a pu représenter à certains moments une forme d'observation participante. Nous finirons par développer notre problématique et nos hypothèses de travail que nous considérons davantage comme des « interprétations plausibles » construites au fur et à mesure que comme des « explication[s] définitive[s] »³⁵⁷.

Le quatrième chapitre traitera de notre méthodologie de recherche et abordera notre choix et notre accès aux deux terrains d'enquête avant de traiter plus précisément de la constitution de la population d'étude et de rendre compte des différents matériaux recueillis. Nous terminerons ce chapitre en nous intéressant aux conditions d'enquête et plus précisément aux conditions de recueil des récits de vie, qui nous donnent à voir de manière différente les spécificités de notre objet de recherche.

Pour terminer cette partie épistémologique, le cinquième chapitre abordera les outils théoriques que nous avons mobilisés dans ce travail : d'abord la notion de « parcours de vie » puis celle d'« identification ».

³⁵⁶ PAILLÉ Pierre, MUCCHIELLI Alex, *L'analyse qualitative...*, op. cit., p. 126 .

³⁵⁷ BERTAUX Daniel, *Le récit de vie*, op. cit., p. 35.

CHAPITRE III

DU SUJET À L'OBJET DE RECHERCHE

Introduction du troisième chapitre

Notre objet de recherche s'est construit au fil de notre parcours et, tout en étant le résultat d'un cheminement continu, résulte de passages par des chemins de traverse. C'est un processus qui croise le parcours individuel et le rapport aux autres, les *a priori* du chercheur et du sens commun, et la nécessaire distanciation qu'il doit opérer, le terrain et la théorie, les apports de la littérature scientifique et l'ouverture à une « imagination sociologique »³⁵⁸. Parce qu'« [...] il faut se garder d'oublier que le réel n'a jamais l'initiative puisqu'il ne peut répondre que si on l'interroge »³⁵⁹, nous souhaitons dans ce chapitre revenir sur la manière dont s'est construit notre objet de recherche, dont nous sommes parvenue à prendre une focale particulière, à *interroger* le *réel* sous un certain angle afin d'en faire ressortir la problématique telle qu'elle se définit dans notre travail

³⁵⁸ MILLS WRIGHT Charles, *L'imagination sociologique*, Paris, La Découverte, 2006 [1959].

³⁵⁹ BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques*, Paris, Mouton de Gruyter, 2005 [1968], p.54.

Section 1 : Un projet de recherche inscrit dans des contextes

1. Éléments de contexte ou comment s'est faite l'entrée dans le sujet

Dès la licence de sociologie dans laquelle nous étions inscrite, nous avons travaillé pour notre premier mémoire³⁶⁰ sur la spécificité que représentait le lieu de placement qui assure au quotidien le rôle des parents sur le processus de socialisation des enfants placés. Néanmoins, et même si nous avons pu faire ressortir la singularité du lieu de placement comme instance de socialisation dans les parcours des enfants accueillis, nous avons pu recueillir les points de vue des seuls professionnels d'un foyer départemental de l'enfance. Les questions éthiques qui se posent dans les recherches qui interrogent les enfants, et plus encore lorsque ces enfants sont accueillis en institution mais restent le plus souvent sous l'autorité parentale, ont été des obstacles qu'il semblait difficile de franchir pour un tel travail. Nous avons pu combler en partie ce manque lors de notre stage en réalisant une observation participante de trois mois des activités quotidiennes du foyer départemental de l'enfance en question. Nos premières avancées sur ce point nous ont donc permis de mieux saisir la complexité des rapports qu'entretiennent les enfants avec leurs parents mais aussi avec les professionnels qui les accompagnent quotidiennement. Nous avons alors pu considérer que le concept de socialisation primaire et secondaire, s'il est intéressant à mobiliser, ne permet toutefois pas de saisir la complexité des expériences vécues des enfants qui se trouvent aux prises avec une situation de placement. Qu'en est-il du rôle des professionnels dans cette socialisation primaire ? Prennent-ils la place des parents ou ont-ils une place spécifique dans ce processus ? Comment rendre compte de cette place ? Voilà quelques unes des questions auxquelles nous cherchions à répondre.

C'est suite à cette première expérience que notre intérêt s'est porté sur la question du devenir adulte des enfants accueillis en protection de l'enfance. Mais ce premier point n'est pas le seul. Nous avons déjà pu noter, en interrogeant les éducateurs et éducatrices du Foyer de l'enfance, que l'une de leurs préoccupations mais aussi l'un de leurs principaux points aveugles, est justement l'influence que peuvent avoir leurs pratiques éducatives sur les parcours et le devenir des enfants qu'ils accueillent. Et cette donnée invisible était d'autant

³⁶⁰ CHAÏEB Sarra, *L'institution de placement : une instance socialisatrice singulière dans la socialisation plurielle de l'enfant placé*, Mémoire de Licence de sociologie, Université de Strasbourg, 2008.

plus fortement ressentie par eux qu'ils travaillaient dans un foyer départemental de l'enfance, c'est-à-dire un foyer d'accueil d'*urgence*, dont l'une des caractéristiques était de pouvoir accueillir à tout moment un enfant s'il se trouve être « en danger » ou « en risque de danger » selon les termes de la loi et d'être un lieu d'observation du comportement de l'enfant qui, et c'est le deuxième point, y resterait peu de temps avant d'être *réellement* placé. Ces professionnels étaient donc d'autant plus touchés par l'absence de visibilité sur *l'après* prise en charge qu'ils travaillaient dans un lieu d'urgence et donc de transition.

C'est dans cette continuité que s'est peu à peu définie la question de recherche que nous avons travaillée dans notre étude de master³⁶¹. L'objet était de comprendre les parcours de personnes anciennement placées dans le cadre de la protection de l'enfance (en établissement ou en famille d'accueil), en interrogeant leurs expériences de placement, le moment complexe de la sortie et le regard qu'elles portaient sur cette expérience avec le recul. En France, seules quelques recherches s'y intéressaient depuis les années 1980, les premières abordant des questions objectives liées surtout à l'insertion socioprofessionnelle des individus anciennement pris en charge en protection de l'enfance, mais aussi des questions plus normatives comme la délinquance et la criminalité ou la reproduction intergénérationnelle du placement. Puis peu à peu, ce sont d'autres thématiques qui s'y sont ajoutées (la santé, le choix du conjoint, les loisirs, etc.), avec quelquefois une volonté d'accéder à une vision plus subjective des expériences de placement³⁶².

Nous nous situons pour notre part dans une approche qualitative dans laquelle nous avons recueilli une quinzaine de récits de vie rétrospectifs de personnes faisant partie d'une même « catégorie de situation »³⁶³, ayant toutes connu une expérience de placement durant leur enfance mais issues de toute la France, et ayant des parcours et des âges très variés. Nous avons dans ce mémoire pu faire ressortir des éléments quant au vécu de ces personnes qui considèrent leur placement soit comme une « ressource » soit comme une « contrainte »³⁶⁴, et aux stratégies qu'elles ont mises en place pour avancer dans leurs parcours de façon

³⁶¹ CHAÏEB Sarra, *Entre le passé et l'avenir. Regards rétrospectifs sur le placement et sur l'institution de placement de personnes anciennement prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance*, Mémoire de Master de sociologie, Université de Strasbourg, 2010.

³⁶² FRECHON Isabelle, *Insertion sociale...*, *op. cit.*, pp.105-132 ; FRECHON Isabelle, DUMARET Annick-Camille, « Bilan critique de 50 ans d'études sur le devenir adulte des enfants placés », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, n°56, 2008, pp. 135-147 ; CHAÏEB Sarra, « Les enquêtes sur le devenir à l'âge adulte des enfants placés. Guide méthodologique à destination des conseils généraux et des associations », Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED), 2013 [En ligne sur www.oned.gouv.fr].

³⁶³ BERTAUX Daniel, *Les récits de vie...*, *op. cit.*, p.22.

³⁶⁴ DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières...*, *op. cit.*, pp.253-254.

positive³⁶⁵. Nous avons également repéré un rapport au temps et à l'espace bien spécifiques, qui illustre bien l'impact – qu'il soit positif ou négatif – de la mesure de placement et du lieu de placement sur les parcours des jeunes accueillis³⁶⁶. L'espace, le lieu de placement, s'il est avant tout la conséquence d'une décision le plus souvent judiciaire³⁶⁷ de « rupture socio-spatiale »³⁶⁸ entre les jeunes et leurs milieux d'origine considérés comme néfastes, constitue au fil du temps pour eux un espace intime et privé, qui revêt une signification symbolique importante : « tout placement, qu'il soit administratif ou judiciaire, déplace physiquement et socialement le mineur ou le jeune majeur d'un (mi)lieu à un autre »³⁶⁹.

Cette recherche de master nous a également fait prendre conscience, à l'instar d'autres recherches qui se sont développées sur cette question, qu'il fallait distinguer dans la thématique du devenir adulte de jeunes ayant été pris en charge en protection de l'enfance, le devenir à court terme et le devenir à long terme. Ces deux temporalités font ressortir des résultats différents : les enquêtes sur le devenir à court terme – c'est-à-dire celles qui interviennent peu de temps après la sortie de placement – font état des difficultés importantes auxquelles ont à faire face les jeunes sortants et l'importance des réseaux dans le passage à l'âge adulte³⁷⁰. À l'inverse, les enquêtes à plus long terme – qui sont effectuées plus tardivement – laissent apparaître des résultats plus proches de ceux des populations du même

³⁶⁵ DELCROIX Catherine (sous dir.), *Éducation(s)...*, op. cit.

³⁶⁶ Cela recoupe les analyses d'Émilie Potin qui a réalisé, dans son travail de doctorat, une typologie des parcours de placement à partir d'une analyse croisée entre dossiers d'enfants placés et des récits croisés de placement, en partant de deux principaux facteurs explicatifs qui sont « la *temporalité du parcours* (l'âge au moment du premier placement et la durée de placement) et la *continuité/discontinuité de la prise en charge* (nombre de lieux d'accueil et de sortie-retour) ». Elle distingue donc les parcours des « enfants placés », « déplacés » et « replacés ». On peut se référer à la thèse de cette auteure : POTIN Émilie, *Enfants en danger. Enfants protégés. Enfants sécurisés ? Parcours de (dé)placement(s) à l'Aide sociale à l'enfance*, Thèse de doctorat en sociologie, Brest, UEB-UBO, 2009 ; ou à l'ouvrage qui en découle et dont la citation plus haut est issue à la page 204 : POTIN Émilie, *Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance*, Toulouse, Éditions Erès, 2012.

³⁶⁷ Notons que d'après les données disponibles à ce sujet, l'Observatoire National de l'Enfance en Danger estime à 73% le nombre de mesures de placement judiciaires concernant les 0-20 ans contre 27% d'entre elles qui sont administratives au 31 décembre 2012. À ce propos, voir : ONED, « Dixième rapport... », rap. cit., p.138.

³⁶⁸ GUY Fleur, « Mobilité et immobilité dans le cadre du placement des adolescents, des usages de l'espace en tensions », *E-migrinter*, 2013, n° 11, p.119.

³⁶⁹ POTIN Émilie, « Placement et déplacement... », art. cit., p.63.

³⁷⁰ GOYETTE Martin, *Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte : le cas de jeunes ayant connu un placement*, Thèse de Doctorat, École de service social, Faculté des sciences sociales, Université Laval Québec, 2006 ; TURCOTTE Daniel et al., « Et si ce passage était plus facile avec d'autres ? », *Le sociographe* 2015/3, n° 51, p. 99-108 ; GOYETTE Martin, « Réseaux sociaux des jeunes en difficulté. Impacts sur les transitions à la vie adulte », *Les Cahiers Dynamiques* 2012/2, n° 55, pp. 39-48 ; GOYETTE Martin, « Dynamiques relationnelles dans les transitions à la vie adulte de jeunes en difficulté », in GOYETTE Martin, PONTBRIAND Annie, BELLOT Céline, *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté*, Québec, Presses universitaires du Québec, 2011 ; DELCROIX Catherine (sous dir.), *Éducation(s)...*, op. cit.

âge³⁷¹. Il ressort donc de ces différents travaux le fait que la notion de temporalité est une donnée fondamentale à prendre en compte lorsque l'on cherche à travailler sur la thématique du devenir adulte des enfants placés, la période de sortie de prise en charge reflétant la spécificité des expériences des jeunes placés qui cumulent les difficultés³⁷² dans un contexte où la solidarité familiale pallie, pour les jeunes de la population générale, au vu des politiques sociales entre 18 et 25 ans³⁷³.

Encadré n°1 :

La transition à l'âge adulte des enfants placés : un moment de bifurcation particulièrement complexe.

Le contexte français : une désynchronisation des temps et un allongement de la jeunesse.

Le temps de la jeunesse se caractérise aujourd'hui par une désynchronisation des différents seuils de transition à la vie adulte (acquisition d'un emploi, d'un logement, mise en couple) (Galland, 2001). On se trouve dans un contexte qui est fait d'allers-retours entre ces différentes transitions, ce qui amène les jeunes français à être indépendants moins rapidement que les générations précédentes : « L'allongement de la jeunesse débouche sur une multiplication d'états intermédiaires, entre dépendance et indépendance » (Becquet, 2012). Cécile Van de Velde définit la situation des jeunes français comme une « semi-dépendance ». Cette « semi-dépendance » est caractérisée par un départ du domicile parental plutôt jeune (l'âge médian est de 23 ans) mais en parallèle la possibilité d'un « réel autofinancement [n'apparaît] que relativement tard » alors que les trajectoires sont fortement marquées par le chômage (Van de Velde, 2007). Cet accès long et progressif à l'indépendance fait donc peser les différentes transitions sur le cercle familial des jeunes, et c'est l'une des raisons pour lesquelles les jeunes les plus vulnérables, ceux qui ont le moins de soutien familial, vont expérimenter un accès à l'autonomie plus difficile (Muniglia, 2015).

³⁷¹ FRECHON Isabelle, *Insertion sociale et familiale...*, *op. cit.* ; GOYETTE Martin, FRECHON Isabelle, « Comprendre le devenir... », *art. cit.*

³⁷² GOYETTE Martin, FRECHON Isabelle, « Comprendre le devenir... », *art. cit.* ; CHAÏËB Sarra, « Revue de littérature. Les recherches francophones sur les parcours de placement, la transition à l'âge adulte et le devenir des enfants placés », ONED, Paris, 2013 ; CAPELIER Flore, « L'accompagnement vers l'autonomie des "jeunes majeurs" », *Rapport d'étude*, ONED, Paris, Janvier 2015 ; GOYETTE Martin, PONTBRIAND, Annie, BELLOT Céline, *Les transitions...*, *op. cit.* ; STEIN Mike, MUNRO Emily, *Young People's Transitions from Care to Adulthood, International Research and Practice*, London, Jessica Kingsley Publishers, 2008.

³⁷³ VAN DE VELDE Cécile, « Autonomie et insertion des jeunes adultes, une comparaison France-Danemark », *Horizons stratégiques*, 2007/2, n°4, pp.30-42 ; VAN DE VELDE Cécile, *Devenir adulte*, Paris, PUF, 2008.

Une politique familialiste : un manque d'aides publiques entre 18 et 25 ans

Il faut rappeler que la France a une politique paradoxale en faveur de la jeunesse : d'un côté, le fait qu'il n'y a que peu d'aides pour les jeunes entre 18 et 25 ans « consacre de fait le maintien d'une dépendance financière » (Van de Velde, 2007) des jeunes à l'égard de leurs parents, et d'un autre côté la prise d'autonomie est très valorisée par la société mais très peu de moyens sont mis à disposition de l'ensemble des jeunes pour garantir cette autonomie. La seule aide universelle attribuée aux jeunes est l'Allocation Personnalisée pour le Logement (APL). Ce paradoxe solidarité familiale/solidarité étatique ne permet pas aux jeunes français une réelle indépendance sur tous les plans : ils ont la possibilité soit de vivre chez leurs parents en attendant la fin des études et l'accès au marché du travail ou, pour les plus aisés, d'avoir une indépendance de logement tout en dépendant financièrement de leurs familles.

Les jeunes les plus en difficulté n'ont pas d'autre solution que de solliciter le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) ou la Garantie jeune, seules aides ponctuelles existantes pour cette tranche d'âge, ou exceptionnellement comme pour les sortants de prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), de se tourner vers les Conseils Généraux en vue de bénéficier d'un Contrat Jeune Majeur jusqu'à 21 ans.

Les jeunes placés, des jeunes vulnérables.

Dans ce contexte, la situation se complexifie pour les jeunes qui arrivent à l'âge de 18 ans en étant pris en charge par l'ASE. Les questions relatives à l'autonomie et à l'indépendance se posent plus fortement et plus rapidement pour ces derniers, notamment parce qu'ils ne sont pas nécessairement soutenus par un réseau familial aussi important et stable que les autres. Les transitions qui se posent à eux sont définies comme des objectifs à atteindre dans une temporalité réduite (dans le cadre d'un accompagnement jeunes majeurs par exemple), objectifs qui sont souvent vécus comme des injonctions par les jeunes.

Le contrat jeune majeur : un répit incertain.

L'existence du Contrat Jeunes Majeurs (CJM) s'avère précieuse. Ce dispositif, qui repose historiquement sur le décret du 18 février 1975 (n° 75-96) suite à l'abaissement de l'âge de la majorité, a été réaffirmé par la loi du 5 mars 2007 qui a confirmé le principe de l'aide du conseil général aux jeunes majeurs « *confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre* ». Malgré tout, la prise en charge des jeunes majeurs reste une possibilité et non pas une obligation pour les départements, et le texte laisse imprécis les critères d'attribution du contrat jeune majeur avec un flou notamment autour de la notion

de « en difficulté ». Cette incertitude juridique amène donc des politiques de conseils généraux relativement hétérogènes dans les pratiques d'accompagnement.

Même si le contrat jeune majeur est un dispositif important de soutien des jeunes qui deviennent majeurs et qui relèvent de la protection de l'enfance, le seuil fixé à 21 ans tend à considérer que tous les « jeunes majeurs possèdent les mêmes ressources » (Petit-Gats, Guimard, 2011), ce qui n'est pas forcément le cas. En même temps, il ne tient pas compte de la réalité actuelle des jeunes français telle que nous l'avons décrite d'une transition graduelle à l'âge adulte, alors que les jeunes placés doivent tout faire en même temps (Stein, Munro, 2008).

Par ailleurs, il faut noter une incohérence entre les calendriers de passage à l'âge adulte et l'âge requis par les dispositifs d'aide : la fin de la scolarité obligatoire à 16 ans, la majorité civile à 18 ans, la fin de prise en charge officielle à 21 ans et un démarrage des minimas sociaux à 25 ans, qui peut engendrer des effets de seuil et de frontière préjudiciables pour les jeunes.

On sait par ailleurs que les jeunes qui bénéficient aujourd'hui d'un contrat jeune majeur sont ceux qui sont déjà les plus insérés, le mode de sélection de ces jeunes reposant d'abord sur le fait d'avoir un projet, le plus souvent lié à la scolarité et la formation professionnelle (Mainaud, 2013).

Cette recherche de master nous a renseignée sur les épreuves auxquelles ont à faire face nombre de jeunes placés quel qu'ait été leur mode de placement, et plus précisément lors de la période de sortie de placement. C'est dans cette continuité que nous avons fait le choix de poursuivre en thèse, pour laquelle nous avons été financée.

2. Le contrat CIFRE : du cadre de travail à l'observation participante

Pour réaliser notre recherche de doctorat, nous avons bénéficié d'un financement par Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE) à l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED) entre 2011 et 2014. L'ONED a été créé par la loi n°2004-1 du 2 janvier 2004 relative à l'accueil et à la protection de l'enfance, et vient rejoindre le Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger (SNATED) – plus connu par le grand public sous le numéro 119 « Allo enfance en danger » – au sein d'un Groupement d'Intérêt Public-Enfance en danger. Il est financé à part quasi-égale par les services de l'État et l'ensemble des départements. Sa création fait suite à un rapport réalisé par le groupe de

travail présidé par Pierre Naves en 2003³⁷⁴ qui soulignait la nécessité d'une meilleure observation de l'enfance en danger et le développement des connaissances. Ces propositions seront reprises et rendues opérationnelles par la loi de 2004 précitée. Les principales missions confiées à l'ONED en 2004 et renforcées par la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance sont : l'amélioration des connaissances, le recensement, l'analyse, la diffusion des pratiques, et le soutien aux acteurs du champ. La loi du 14 mars 2016 vient récemment de conforter voire de renforcer le rôle de l'Observatoire qui change de nom et devient l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (ONPE)³⁷⁵ afin d'observer une continuité avec les Observatoires Départementaux de la Protection de l'Enfance sur les territoires (ODPE).

Encadré n°2 :

Quelques nouvelles implications de la loi du 17 mars 2016 relative à la protection de l'enfant

Ouvrons ici une parenthèse sur la nouvelle loi de protection de l'enfance. Promulguée le 17 mars 2016³⁷⁶, elle vient se substituer à la loi du 5 mars 2007 qui faisait figure de référence jusqu'ici. Toute récente, son impact reste encore relativement faible et nous n'en tiendrons donc pas compte, mais il est intéressant de souligner quelques unes des principales évolutions.

La première d'entre elles est sûrement le passage d'une loi de « protection de *l'enfance* » en 2007 à une loi sur la « protection de *l'enfant* » en 2016. Ce glissement de vocable traduit une volonté de recentrage sur l'enfant en tant que sujet principal de la politique, alors que celui-ci était présent en creux en 2007 aux côtés de ses parents. Alors qu'en 2007, l'objectif de la protection de l'enfance était de « prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer, le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs », elle vise aujourd'hui « à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement

³⁷⁴ NAVES Pierre, « POUR et AVEC les enfants et adolescents, leurs parents et les professionnels. Contribution à l'amélioration du système français de protection de l'enfance et de l'adolescence », *Rapport du groupe de travail « Protection de l'enfance et de l'adolescence »*, Paris, Ministère délégué à la famille, 2003.

³⁷⁵ Pour faciliter la lecture, nous utiliserons le sigle ONED puisque l'essentiel de nos analyses portent sur les données recueillies avant la loi de 2016.

³⁷⁶ La Loi n°2016-297 du 17 mars 2016 relative à la protection de l'enfant est parue au Journal Officiel (JORF n°0063 du 15 mars 2016). À ce sujet, nous pouvons renvoyer à KERAVEL Elsa, « Une proposition de loi pour renforcer la protection de l'enfant : entre enjeux ambitieux de renforcement du dispositif de protection de l'enfance, absence de consensus autour d'une gouvernance nationale et réalismes de terrain », *Journal du droit des jeunes* 2015/9, n° 349, pp. 15-21.

physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits »³⁷⁷.

Cette mise à jour des visées de la politique de protection de l'enfance rend compte de sa complexité historique : elle hérite d'une histoire séculaire et en tension car depuis toujours « elle oscille entre paternalisme et correction, entre éducation et contrôle, entre famille et société. Elle entretient en effet depuis longtemps un rapport complexe avec la protection familiale »³⁷⁸. La cause des enfants et la cause des familles sont aujourd'hui encore les deux pans qu'il faut réussir à faire tenir en équilibre, penchant tantôt d'un côté tantôt de l'autre. La loi de mars 2007 réaffirmait la place des parents, leur responsabilité, notamment par le biais des dispositifs liés à la parentalité, et allait même jusqu'à faire du « refus par les parents de l'intervention sociale [...] l'une des clés d'articulation entre la protection administrative et la protection judiciaire »³⁷⁹. Rappelons que le champ de la protection de l'enfance est organisée sur deux plans ou deux formes de protection : d'un côté, la protection administrative qui repose avant tout sur l'accord des familles concernées à la mesure mise en place, gérée par les Conseils Départementaux de par ses services d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de l'autre, la protection judiciaire organisée par le Juge des enfants et les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), mais le plus souvent mis en place et financé par l'ASE³⁸⁰, basée sur une dimension contraignante³⁸¹.

Le deuxième point important à souligner est le retour de la terminologie de la « maltraitance » qui avait été mise à l'écart par la loi du 5 mars 2007. Cette dernière avait substitué à « l'enfant maltraité » et aux « mauvais traitements »³⁸² les termes d'« enfant en danger » et d'« enfant en risque de danger »³⁸³. Si la notion de danger est toujours présente pour qualifier la situation de l'enfant et la nécessité pour les services départementaux d'intervenir, la maltraitance est ajoutée et elle est à elle seule une condition de saisine de la justice au titre d'un « danger grave et immédiat »³⁸⁴.

³⁷⁷ Article L. 112-3 du code de l'action sociale et des familles.

³⁷⁸ BECQUEMIN Michèle et CHAUVIERE Michel, « L'enfance en danger... », *art. cit.*, p. 16.

³⁷⁹ LACROIX Isabelle, « Valorisation des "compétences parentales"..., *art. cit.*, p.200.

³⁸⁰ L'ONED estimait dans son rapport de 2015 que fin 2012 « près de trois quart des décisions de prise en charge résultent d'une décision judiciaire en assistance éducative et 27% d'entre elles d'une décision administrative » alors que 99,9% des décisions, qu'elles soient judiciaires ou administratives sont financées par les départements : ONED, « Dixième rapport au gouvernement et au parlement », Mai 2015, p.171.

³⁸¹ BECQUEMIN Michèle, « Les variations..., *art. cit.*.

³⁸² Ces expressions avaient été introduites par la Loi n° 89-487 du 10 Juillet 1989 qui prenait appui sur une « spécialisation clinique inspirée des travaux américains ». À ce titre, nous pouvons nous référer à l'article suivant : BECQUEMIN Michèle, CHAUVIERE Michel, « L'enfance en danger..., *art. cit.*, p. 24.

³⁸³ MARQUET Lucy, *La population des enfants en danger en France. Quelle observation pour une analyse longitudinale ?*, Thèse de Doctorat de démographie, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Bordeaux, 2010.

³⁸⁴ Le Président du Conseil Départemental doit signaler à l'autorité judiciaire la situation d'un mineur en danger dans trois cas : lorsqu'il a déjà fait l'objet de mesures administratives qui n'ont pas permis de remédier à la situation ; lorsque les actions n'ont pas pu être menées dans le cas d'un refus de la famille de collaborer ou de l'impossibilité de cette collaboration ; et lorsque « ce danger est grave et immédiat, notamment dans les situations de maltraitance » (Article L226-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles, modifié par la Loi n°2016-297 du 14 mars 2016 – art. 10).

Soulignons également que les questions de la stabilité du placement et de la prise en compte des liens d'attachement de l'enfant sont actualisées en tenant compte « des acquis de la connaissance au profit des enfants concernés »³⁸⁵ ainsi que la question de la sortie de prise en charge qui doit être mieux anticipée, organisée de manière partenariale et qui doit permettre aux jeunes de bénéficier de la protection jusqu'à la fin de leur année scolaire. Les réponses apportées par la loi restent de ce fait relativement faibles eu égard aux difficultés rencontrées par les jeunes sortants.

L'ONED a été dans notre recherche un lieu d'observation intéressant à plusieurs égards. Nous avons pris part à plusieurs études qui nous ont apporté une vision globale du champ de la protection de l'enfance. Nous avons ainsi traité de la question de la prévention et de la manière dont les enfants entrent dans un processus de protection de l'enfance³⁸⁶, réalisé une revue de littérature sur les parcours, la transition à l'âge adulte et le devenir des enfants placés³⁸⁷, construit un guide méthodologique à destination des institutions de protection de l'enfance pour la réalisation de recherches sur le devenir des enfants pris en charge³⁸⁸, nous avons pris part à une recherche sur les Unités d'Accueil Médico-Judiciaire (UAMJ)³⁸⁹ et enfin entamé une recherche sur l'accueil familial³⁹⁰.

Cette expérience au sein de l'ONED nous a permis de nous familiariser avec les questions qui traversent l'ensemble de la protection de l'enfance et par là-même avec ses enjeux. Il est en effet un interlocuteur privilégié de nombreux acteurs du champ, que ceux-ci soient des représentants politiques au niveau national ou départemental, des acteurs associatifs, ou des professionnels en contact parfois direct avec les populations concernées –les enfants ou jeunes qui bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance. Notre expérience d'un peu plus de trois années en son sein nous a donné à voir, telle une expérience d'observation participante, la protection de l'enfance *en train de se faire*. Autrement dit, nous avons pu, par exemple, voir évoluer les questions considérées à certains moments comme incontournables et à

³⁸⁵ ONED, « Protection de l'enfant : les nouvelles dispositions issues de la loi n°2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant », *Note d'actualité*, Mars 2016, p.7.

³⁸⁶ CHAÏEB Sarra, FRANTIN Clara, LEJBOWICZ Tania, « Enquête nationale sur les informations préoccupantes », *Rapport d'études*, ONED, 2011.

³⁸⁷ CHAÏEB Sarra, « Revue de littérature..., *rap. cit.*

³⁸⁸ CHAÏEB Sarra, « Les enquêtes, *rap. cit.*

³⁸⁹ BAUDUIN Claire, CHAÏEB Sarra, FOURCADE Cédric, LACROIX Isabelle, « Considérer la parole de l'enfant victime : Étude des unités d'accueil médico-judiciaire », *Rapport d'études*, ONED, 2014 ; CHAÏEB Sarra, FOURCADE Cédric, SÉRAPHIN Gilles, « Le recueil de la parole de l'enfant victime dans un cadre judiciaire. Construire un dispositif dédié », in LACHARITÉ Carl, SELLENET Catherine, CHAMBERLAND Claire, *La protection de l'enfance. La parole des enfants et des parents*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, pp.83-97.

³⁹⁰ JAMET Ludovic, OUI Anne, RENUY Adeline, « L'accueil familial..., *rap. cit.*

d'autres comme secondaires et ainsi avoir une idée de l'évolution des intérêts des acteurs en présence.

Les données chiffrées en protection de l'enfance : un enjeu majeur

Notre expérience au sein de l'Observatoire nous a donné l'opportunité de mieux saisir les difficultés liées à la construction de données chiffrées qui restent encore aujourd'hui fondées sur des estimations à partir des différentes sources de données disponibles. Chaque année, l'ONED propose une estimation du nombre d'enfants et de jeunes majeurs pris en charge en protection de l'enfance. Les données disponibles ne permettent pas d'avoir une vision exacte du nombre d'enfants concernés puisque les départements traitent leurs informations à partir du nombre de mesures et non pas du nombre d'enfants (il peut y avoir plusieurs mesures pour un même enfant). Les estimations faites par l'ONED se font à partir de deux sources de données principales : des données de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) et des données de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DPJJ)³⁹¹.

Par ailleurs, l'ONED est en charge par la loi de faire une estimation du nombre d'enfants pris en charge (nécessairement en stock au 31 décembre), quelle que soit la mesure pour laquelle ils bénéficient du système de protection de l'enfance. Le manque de visibilité sur la population concernée par une mesure de protection de l'enfance illustre bien la complexité du champ mais surtout le peu d'informations disponibles sur les parcours de placement et de fait sur le devenir à l'âge adulte des enfants placés ; soulignons qu'une « étude qui s'intéresse aux effets des politiques publiques, et pas seulement à leur coût, peut difficilement se passer d'une connaissance des populations concernées par leurs interventions »³⁹². L'ONED/ONPE avait à ce titre une place de premier ordre depuis la loi du 5 mars 2007 puisqu'il était désigné comme destinataire de la transmission des données anonymes des mesures de placement de l'ensemble des départements.

³⁹¹ FRECHON Isabelle, GUYAVARCH Emmanuelle, HALIFAX Juliette, « État des lieux..., *art. cit.* ; FRECHON Isabelle, *Insertion sociale...*, *op. cit.*

³⁹² MARQUET Lucy, *La population...*, *op. cit.*, p. 240.

Nous avons alors assisté à l'Observatoire à des moments charnières puisqu'un décret est venu définir le périmètre d'observation en 2011³⁹³ mais qu'il a rencontré de nombreuses réticences : de la part des Présidents de Conseils Généraux – devenus en 2016 Conseils Départementaux – qui devaient se doter de logiciels coûteux et organiser l'observation et la transmission par le biais des observatoires départementaux qui n'étaient pas encore créés partout ; de la part d'associations professionnelles d'éducateurs et d'assistants de service social qui voyaient là une remise en cause de leur déontologie et de l'éthique professionnelle qui est la leur puisqu'ils considéraient cette nécessité de transmettre les données comme une manière de ficher les enfants et leurs familles. Entre 2011 et 2013, il n'y a eu que peu de données transmises de la part des départements et dans les situations où c'était le cas, les données étaient très partielles et très hétérogènes. Ce n'est que suite à la mise en œuvre de ce qui a été appelé une « démarche de consensus » dont l'objectif était de réunir un comité d'« experts » – i.e. chercheurs, Défenseure des Droits, etc. – pour faire le point sur ce qui entrave la transmission des données à l'ONED³⁹⁴. Douze recommandations ont été faites par le comité et le périmètre du champ observé est actuellement élargi pour éviter une trop grande hétérogénéité : entre dans le périmètre tout mineur bénéficiant d'une « mesure individuelle de protection de l'enfance, administrative ou judiciaire, hors aides financières, quelle qu'en soit l'origine ». En 2014, seuls 21 départements avaient transmis leurs bases de données à l'ONED, parfois incomplètes ou présentant des problèmes de saisie³⁹⁵.

Ces questions qui peuvent sembler techniques au premier abord, illustrent en réalité les enjeux dont est porteuse la protection de l'enfance et font état des rapports de pouvoir et de concurrence qui structurent le champ : entre l'État qui encadre au niveau juridique et en partie financièrement la protection de l'enfance et les départements qui ont la gestion effective de cette compétence ; entre les départements eux-mêmes qui doivent tous fournir des données et garantir l'équité de traitement des enfants pris en charge alors même qu'ils ont des implantations géographiques, des histoires, des fonctionnements et des moyens diversifiés ; à l'intérieur des départements entre les différents acteurs professionnels qui font vivre la protection de l'enfance au quotidien et qui ont parfois des intérêts divergents.

³⁹³ Décret n° 2011-222 du 28 février 2011 organisant la transmission d'informations sous forme anonyme aux observatoires départementaux de la protection de l'enfance et à l'Observatoire national de l'enfance en danger.

³⁹⁴ « Démarche de réflexion et d'expertise en vue d'un consensus sur le périmètre de l'observation de la population prise en charge dans le dispositif de protection de l'enfance », *Rapport au Ministère en charge de la famille*, 2013.

³⁹⁵ ONED, « Dixième rapport..., *rap. cit.*, p. 182.

Le fait que nous ayons assisté de l'intérieur à ces évolutions nous a amenée à mieux comprendre la manière dont les différents contextes influencent le champ de la protection de l'enfance. L'ONED lui-même a un positionnement particulier puisqu'il est en même temps financé par les départements et par l'État tout autant qu'il est inscrit dans la loi. Il s'impose donc de fait comme un acteur important mais sa latitude est toutefois limitée par ces différents cadres.

À ce titre, l'émergence de questions politiques comme celles qui concernent les Mineurs Isolés Étrangers (MIE) ou Mineurs Non Accompagnés (MNA) illustre bien ces difficultés de positionnement. Alors qu'elle occupe le devant de la scène en 2013 du fait d'un nombre important d'arrivées de jeunes MNA, l'Assemblée des Départements de France (ADF) estime qu'il y a un déséquilibre du fait que tous n'accueillent pas le même nombre de MIE et qu'il y a la nécessité de répartir les jeunes sur l'ensemble du territoire pour qu'il y ait une meilleure équité. Il n'est pas rare d'entendre dans les réunions, colloques ou journées d'étude les invectives de certains représentants de départements à l'égard de l'État afin que ce dernier prenne « ses responsabilités » au sujet des MNA qui sont souvent considérés comme une population spécifique qui mobiliserait de nombreuses places d'accueil en protection de l'enfance au détriment des autres enfants placés. L'État a donc mis en place un protocole avec les départements afin qu'ils puissent gérer les arrivées de mineurs non accompagnés³⁹⁶ et qui a donné récemment lieu à un arrêté dont l'objectif est de calculer une répartition proportionnelle des accueils dans les départements³⁹⁷. À ce sujet l'ONED était dans une position complexe et n'a pas fait le choix de réaliser de recherche comme cela a pu être le cas sur d'autres thématiques moins clivantes et moins sujettes à dissensions. Ce n'est que plus tardivement, à partir d'octobre 2015 qu'une recherche a été initiée à ce sujet mais elle n'a pour le moment pas fait l'objet d'un rapport. À l'inverse, la question du devenir à l'âge adulte des enfants pris en charge en protection de l'enfance, même si elle contient également une dimension politique, reste tout de même plus transversale.

³⁹⁶ « Dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers. Protocole entre l'État et les départements », *Protocole* Ministère de la Justice, Ministère des affaires sociales et de la santé, Ministère de l'intérieur, Assemblée des Départements de France, 31 mai 2013.

³⁹⁷ Arrêté du 28 juin 2016 pris en application du décret n° 2016-840 du 24 juin 2016 relatif aux modalités de calcul de la clé de répartition des orientations des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille.

Le devenir à l'âge adulte des enfants pris en charge en protection de l'enfance

Prenons pour exemple la question qui nous intéresse plus particulièrement dans le cadre de notre recherche qui est la question du devenir adulte des enfants ou jeunes ayant bénéficié d'une prise en charge en protection de l'enfance. Cette thématique et celles qui peuvent lui être associées (la sortie de prise en charge notamment), nous l'avons esquissé plus haut, ont pris une importance non négligeable ces dernières années. Et cela intéresse tant les dirigeants politiques que les professionnels de terrain, les Conseils Départementaux que le secteur associatif. Alors qu'en 2009, la Cour des Comptes souligne qu'« au-delà des parcours, il faudrait aussi connaître le devenir des enfants qui ont fait l'objet de mesures de protection et analyser les facteurs de réussite ou d'échec »³⁹⁸, Pierrine Robin rédige déjà un rapport à l'ONED sur l'entrée dans l'âge adulte après une mesure de protection de l'enfance³⁹⁹. Dans la continuité de ce travail, nous avons réalisé une revue de littérature sur le sujet⁴⁰⁰ et avons mis en place un atelier destiné aux divers acteurs de la protection de l'enfance, qu'ils soient chercheurs, professionnels de terrain, acteurs associatifs ou représentants départementaux qui étaient engagés ou qui souhaitaient s'engager dans une démarche de recherche sur ce sujet. Cet atelier s'est constitué en trois séances et a donné lieu à un guide méthodologique co-construit par les membres du groupe dont la visée était précisément de mutualiser les pratiques et de les diffuser à ceux qui souhaitaient se lancer dans une telle entreprise⁴⁰¹. Plusieurs études étaient en cours, portées notamment par l'Œuvre de Secours aux Enfants⁴⁰² et la fondation Action Enfance⁴⁰³, et reposaient sur des recherches-action, la recherche étant coproduite par les professionnels et les chercheurs. Le développement des recherches co-construites entre chercheurs et professionnels et l'attention grandissante autour de cette question à l'ONED exprime bien la conjonction entre les impulsions politiques, les intérêts des chercheurs et ceux des praticiens.

³⁹⁸ COUR DES COMPTES, *Rapport public thématique « La protection de l'enfance »*, Paris, octobre 2009, p.180

³⁹⁹ ROBIN Pierrine, « Entrer dans l'âge adulte. La préparation et l'accompagnement des jeunes en fin de mesure de protection », ONED, 2009.

⁴⁰⁰ CHAÏEB Sarra, « Revue de littérature..., *rap. cit.*

⁴⁰¹ CHAÏEB Sarra, « Les enquêtes..., *rap. cit.*

⁴⁰² DUCHÂTEAU Laurent, LEPELTIER Céline, DOUCET-DAHLGREN Anne-Marie, DUBÉCHOT Patrick, « Des enfants accueillis à l'OSE : souvenirs et devenirs », *Rapport non publié*, CREAS-ETSUP/OSE, Paris, Avril 2013.

⁴⁰³ DOUCET-DAHLGREN Anne-Marie, DUBÉCHOT Patrick, KERIVEL Aude, « Le devenir des enfants accueillis dans les Villages d'Enfants de la Fondation ACTION ENFANCE : *Histoires d'enfants blessés et vainqueurs* », *Rapport non publié*, CREAS-ETSUP/LERFAS/Action Enfance, Paris, 2014.

Notre position à l'Observatoire fut donc intéressante puisque nous avons pu avoir un angle de vue particulier sur la protection de l'enfance entre sa dimension politique et scientifique. Nourrie de tous ces éléments, notre sujet de recherche a lui aussi évolué.

Section 2 : La construction d'une focale particulière

1. L'évolution du projet de recherche

Nous l'avons souligné plus haut, notre projet de recherche a peu à peu glissé d'une problématique axée autour des expériences biographiques des personnes anciennement placées à une recherche plus précise sur les parcours de placement de personnes ayant connu un parcours migratoire. La dimension religieuse s'est rapidement imbriquée à la question migratoire, notamment du fait du choix que nous avons fait de travailler sur deux associations marquées par le religieux. Plusieurs raisons nous ont amenée à repenser notre questionnement de départ.

Tout d'abord, le développement récent et de plus en plus important des recherches sur la question du devenir, qu'elles soient menées dans le cadre universitaire ou associatif, a été un élément déterminant dans notre volonté de poursuivre à travailler sur ce champ, mais également dans notre choix d'en préciser les termes. Alors que les recherches se développaient sur le devenir adulte des enfants placés, sur le moment de la sortie de placement, sur l'impact psychologique du placement sur le devenir, peu de travaux français s'intéressaient aux jeunes placés dont les parcours étaient marqués par la migration alors même qu'« un jeune enquêté sur cinq est né à l'étranger »⁴⁰⁴ et ce chiffre augmente si l'on s'intéresse aux 17-20 ans notamment en Île-de-France où l'accueil des MNA est important⁴⁰⁵. Lorsque la question migratoire ou religieuse était interrogée, elle l'était soit par une entrée

⁴⁰⁴ FRECHON Isabelle, ROBETTE Nicolas, « Les trajectoires... », art. cit., p. 127.

⁴⁰⁵ Pour les 17-20 ans, cette proportion peut concerner jusqu'à 1/3 des jeunes bénéficiant d'une prise en charge en protection de l'enfance. Ces éléments proviennent d'une recherche en cours (ELAP – Étude Longitudinale Après le Placement, par coordonnée par Isabelle Frechon (INED-UVSQ) sur la question de la sortie de prise en charge à laquelle nous prenons part. Cette recherche porte sur un échantillon représentatif de 1500 jeunes entre 17 et 20 ans à partir de 7 départements français (Île-de-France et Nord-Pas-de-Calais). On se référera au document de travail suivant : FRECHON Isabelle, MARQUET Lucy, « Comment les jeunes placés à l'âge de 17 ans préparent-ils leur avenir ? », *Documents de travail*, INED, 227, Juillet 2016, p. 4.

autour des pratiques éducatives et évaluatives⁴⁰⁶, soit ce n'était pas l'objet de recherche principal⁴⁰⁷. Et dans ce cas, c'était par le biais des difficultés que rencontrent les professionnels à cet égard dans les réponses à apporter aux « problèmes religieux » ou aux « problèmes culturels » que poseraient certains jeunes.

Un second point est à souligner dans le glissement de notre problématique. Nous étions au départ quelque peu réticente à nous engager dans un tel questionnement de recherche que nous considérons plutôt comme un outil d'essentialisation potentiel (n'allions-nous pas assigner les individus à des « origines » dans lesquelles ils peuvent ne pas se retrouver ?) qu'un objet de recherche. Cependant, plusieurs discussions informelles tant avec des collègues chercheurs qu'avec d'anciens placés rencontrés à la suite de notre travail de master, se sont avérées déterminantes. Nombre d'entre eux nous ont confortée dans l'idée que cet angle mort dans les recherches méritait d'être comblé notamment du fait qu'il représentait un nombre important de situations de jeunes placés, ce que les parcours de ceux rencontrés jusqu'alors nous ont confirmé.

Par ailleurs, nous avons été à plusieurs reprises rappelée à notre expérience en tant que fille de couple mixte ou enfant d'immigré, expérience qui était le plus souvent vue comme un atout, une ressource qui nous permettrait peut-être de partager une certaine forme d'éléments communs avec les enfants d'immigrés que nous allions rencontrer, en tout cas de minimiser les rapports nécessairement asymétriques qui se jouent entre les enquêtés et la chercheuse. Quelquefois aussi, certes moins souvent et généralement sans intention négative, ces « origines » nous étaient renvoyées comme une forme de biais ou un potentiel manque d'objectivité. Partant, nous nous sommes questionnée : notre parole et nos analyses seraient-elles forcément colorées par notre propre expérience biographique ? Cette situation n'est-elle pas l'apanage de tous les chercheurs en sciences humaines et sociales, quel que soit leur rapport à leur objet de recherche ? Norbert Elias soulignait déjà le paradoxe entre « engagement et distanciation » auquel sont confrontés « tous ceux qui étudient un aspect ou un autre des groupes humains », mais il n'omettait pas de faire remarquer que « leur propre

⁴⁰⁶ CLARIANA Lionel, *Sociologie de la construction...*, *op. cit.* ; EL GOLLI Wassim, « Ethnicité... », *art. cit.*

⁴⁰⁷ ROBIN Pierrine, DELCROIX Sylvie, MACKIEWICZ Marie-Pierre *et alii.*, « Des jeunes sortant... », *rap. cit.*, pp. 192-208 ; OSSIPOW Laurence, BERTHOD Marc-Antoine, AEBY Gaëlle, *Les miroirs de l'adolescence*, Lausanne, Éditions Antipodes, 2014, pp. 275-319 ; DELCROIX Catherine (sous dir.), *Éducation(s) et réseaux...*, *op. cit.* ; GHEORGHU Mihai, LABACHE Lucette, LEGRAND Caroline *et al.*, « Rapport final... », *rap. cit.*

participation, leur engagement conditionne par ailleurs leur intelligence des problèmes qu'ils ont à résoudre en leur qualité de scientifiques »⁴⁰⁸.

Si les questionnements auxquels nous avons été soumise font partie du parcours de tout chercheur en sciences sociales puisqu'ils abordent le rapport du chercheur à son terrain, il nous semble que cela nous a amenée d'abord et avant tout à prendre conscience de l'impact de la manière dont autrui – chercheurs ou enquêtés – nous qualifient et nous catégorisent⁴⁰⁹, et du caractère nécessairement *situé* de notre regard. Les théories du « point de vue situé » (ou *standpoint theory*⁴¹⁰) ont été développées par les féministes anglo-saxonnes et les *Black Feminists*⁴¹¹ qui ont précisément travaillé sur ce point. L'objet était de mettre au jour les « conditions sociales de production de l'objectivité »⁴¹², autrement dit de revenir sur l'idée positiviste qu'« il y aurait une vérité objective qui pourrait être découverte en utilisant "la" méthode scientifique censée permettre au chercheur de se distancier de son objet de recherche en adoptant une posture axiologiquement neutre »⁴¹³. Cette idée rejoint les écrits de Weber qui, déjà, avait affirmé que « toute connaissance de la réalité culturelle est toujours une connaissance à partir de *points de vue* spécifiquement *particuliers* »⁴¹⁴. Notre « point de vue » n'était pas *plus ou moins* « particulier » que celui d'un autre chercheur, il était un point de vue *comme* un autre. Il était réel que cela ne nous ôtait pas pour autant notre propre expérience biographique, et n'affectait en rien la manière dont nous étions catégorisée par autrui ou dont nous nous considérons, mais cela a toutefois participé à appréhender notre objet de recherche de manière différente.

⁴⁰⁸ ELIAS Norbert, *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Pais, Fayard, 1993 [1983], p. 29.

⁴⁰⁹ DELCROIX Catherine, « S'engager dans la durée. De la relation d'enquête aux effets de la publication », in PAYET Jean-Paul, ROSTAING Corinne, GIULIANI Frédérique, *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*, Rennes, PUR, 2010, pp.134-135.

⁴¹⁰ « L'épistémologie de la connaissance située/du point de vue abandonne l'idée de neutralité, de détachement pour poser que "toute connaissance est nécessairement située dans le temps et l'espace" et ancrée "dans les conditions matérielles d'existence spécifiques à un groupe et à une époque donnée" » (Ollivier et Tremblay, 2000). » Voir GAUSSOT Ludovic, « Position sociale, point de vue et connaissance sociologique : rapports sociaux de sexe et connaissance de ces rapports », *Sociologie et sociétés*, vol.40, n°2, 2008, p.190.

⁴¹¹ HARDING Sandra, *The Feminist Standpoint Theory Reader : Intellectual and Political Controversies*, New York, Routledge, 2003.

⁴¹² GAUSSOT Ludovic, « Position sociale..., *art. cit.*, p.191.

⁴¹³ POIRET Christian, « Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 21 - n°1, 2005.

⁴¹⁴ WEBER Max, *Essais sur la théorie de la science. Premier essai : L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales*, Paris, Plon, 1965 [1904], p.167.

2. Problématique de recherche et hypothèses de travail

Quelques questions de départ ont guidé notre recherche et nous ont amenée à préciser notre problématique. En voici quelques unes : de quelle manière les histoires migratoires influencent-elles les parcours de placement ? Comment se construisent les individus placés en établissement au regard de leurs expériences minoritaires⁴¹⁵ ? Quels sont les références identitaires sur lesquels ils s'appuient ? Comment se déclinent leurs identifications ? Quelle place prennent les deux associations étudiées dans ces processus d'identification ?

Notre problématique de recherche s'est donc construite au fil du temps et s'est inscrite dans un contexte dans lequel les questions ayant trait aux « origines » des enfants placés, entendues dans leur sens familial, social, géographique ou religieux, trouvaient une nouvelle actualité. Elle s'est également nourrie des recherches pour lesquelles le placement est d'abord considéré comme un déplacement⁴¹⁶ qui pourrait mener à une « perte d'identité »⁴¹⁷ ou à une situation d'« entre-deux » inconfortable pour les jeunes placés. Nous partageons avec ces recherches l'idée que les situations de placement sont à comprendre en termes de bifurcations dans les parcours de vie et qu'elles pouvaient être des moments de renégociation identitaire intense. Mais nous nous en éloignons également : il nous semblait qu'elles ne soulevaient qu'assez peu souvent la dimension créative des identités que pouvaient amener les expériences de placement pour certains individus. En effet, ce qui ressortait de notre recherche nous amenait à repenser les visions sédentaires des expériences biographiques et des positionnements identitaires, et à re-questionner l'idée selon laquelle le placement serait en fait un élément perturbateur dans une trajectoire. Ces approches, même si ce n'était pas nécessairement leurs objectifs, ont pu contribuer à penser les liens de filiation comme des liens primordiaux et à considérer les enfants placés d'abord à partir de leurs origines.

Nous avons souhaité faire un pas de côté en cherchant à comprendre la manière dont les individus se construisent durant le placement et à comprendre quels éléments ont une influence dans leurs identifications. Notre problématique de recherche s'est alors définie ainsi :

⁴¹⁵ GUILLAUMIN Colette, « Sur la notion de minorité », *L'Homme et la société*, n°77-78, 1985, pp. 101-109.

⁴¹⁶ POTIN Émilie, *Enfants placés, déplacés...*, *op. cit.* ; POTIN Émilie, « Placement et déplacement social... », *art. cit.*, pp. 63-71.

⁴¹⁷ ABELS-EBER Christine, *Enfants placés...*, *op. cit.*, p. 17.

Comment s'articulent les histoires familiales des personnes qui ont connu des parcours migratoires avec leurs expériences de placement au sein de deux associations de protection de l'enfance historiquement imprégnées par le religieux ?

Cette problématique peut se décomposer en deux types de questionnements :

- quelle place occupe l'histoire familiale, notamment lorsqu'elle est marquée par des parcours migratoires, dans les processus de construction identitaire et comment le placement réaménage-t-il les transmissions intergénérationnelles ?

- dans quelle mesure les deux associations de protection de l'enfance étudiées, notamment par leur rapport spécifique à la dimension religieuse, influencent-elles les expériences et le rapport au placement des personnes qui y ont été accueillies ?

Les hypothèses de recherche n'ont pas été construites *a priori* comme dans une approche hypothético-déductive, mais elles ont été travaillées et se sont affinées au fil de notre recherche⁴¹⁸, en voilà les principaux éléments :

1. Le rapport au placement des personnes ayant été accueillies dans les deux associations étudiées se construisent conjointement par leurs expériences de placement et leurs expériences familiales et biographiques marquées par les migrations et le religieux.

2. La manière dont les personnels des deux associations pensent et agissent dans leurs pratiques éducatives a une influence sur la façon dont les personnes anciennement placées se sont construites et ont développé ou non un sentiment d'identification à l'institution.

3. Le religieux prend des sens différents et est mobilisé de manière différente par les individus, et il est un outil d'analyse pour mieux saisir 1) la construction d'un rapport au placement comme une « ressource » ou comme « contrainte »⁴¹⁹, 2) le rapport à la famille.

Notre problématique de recherche a le double objectif de saisir la manière dont ces dimensions migratoire et religieuse sont pensées, questionnées et produites dans les deux associations qui nous intéressent plus particulièrement, et d'appréhender dans le même temps la manière dont cela se traduit dans les expériences de celles et ceux qui ont eu un parcours de

⁴¹⁸ BERTAUX Daniel, *Les récits de vie...*, *op. cit.*, p. 9.

⁴¹⁹ DELCROIX Catherine, *Ombres...*, *op. cit.*

placement. Ce sont donc les niveaux méso-sociologique et microsociologique que nous cherchons à percevoir, ceci dans une volonté de souligner les influences réciproques des individus sur les institutions et des institutions sur les individus. Nous rejoignons en ce sens Didier Fassin, lorsqu'il écrit : « Ce que nous cherchons à saisir, c'est le double mouvement par lequel les politiques trouvent leur expression dans des institutions qui circonscrivent les pratiques des agents et simultanément, les pratiques des agents façonnent les institutions qui, à leur tour, configurent les politiques, en considérant les institutions non seulement comme des réceptacles des unes et des autres, mais comme des dispositifs qui régulent en même temps qu'ils sont régulés »⁴²⁰.

Cette recherche se situe au carrefour de plusieurs champs de recherche et nos analyses se nourrissent et empruntent à la sociologie de l'identité, la sociologie des religions et à la sociologie des migrations. Il nous semble que cette thèse peut nourrir les analyses produites aujourd'hui dans le champ de la protection de l'enfance par ce que les questions liées à la migration et au religieux peuvent révéler du fonctionnement *normal* d'une prise en charge en protection de l'enfance. En effet, elle nous amènera à tenter de mettre au jour les facteurs qui influent sur la construction des identifications des jeunes placés, de comprendre comment est travaillé le rapport au placement et le rapport à la famille et de faire ressortir les effets d'une expérience de placement sur les parcours de vie.

Conclusion du troisième chapitre

Ce chapitre a été l'occasion de revenir sur le contexte qui nous a amenée à construire notre objet de recherche. Après un travail de Licence puis de Master sur des questions liées au champ de la protection de l'enfance, nous avons entamé notre recherche de doctorat grâce à un financement en contrat CIFRE à l'Observatoire National de l'Enfance en Danger. Cette expérience, au-delà de l'expérience de travail, nous a permis de saisir les enjeux qui traversent la protection de l'enfance à l'échelle nationale.

La question des données chiffrées est, à ce titre, cruciale. Elle nous a amenée à comprendre les rapports de force qui se jouent, qu'il s'agisse des liens entre l'État et les

⁴²⁰ FASSIN Didier, « Économies morales et justices locales », *Revue française de sociologie*, 2012/4, vol.53, p.652.

départements ou au sein des départements entre les différents types de professionnels. Mais cette expérience nous a également permis de poursuivre notre recherche sur la question du devenir à l'âge adulte des enfants placés et de nous rendre compte de l'intérêt grandissant pour ce sujet à tous les niveaux. Ce chapitre a ensuite présenté la problématique de recherche et les hypothèses qui ont guidé notre travail.

Pour mener à bien cette recherche, nous avons mis en place une méthodologie qui s'appuie sur le croisement entre récits de vie avec des personnes anciennement accueillies et des entretiens semi-directifs avec des professionnels des deux associations étudiées.

CHAPITRE IV

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Introduction du quatrième chapitre

Ce chapitre a pour objet de présenter la méthodologie que nous avons adoptée pour cette recherche. Nous reviendrons sur le choix et l'accès aux terrains de recherche, sur la manière dont notre « population d'étude » s'est construite avant d'aborder les différents matériaux que nous avons mobilisés pour mener ce travail à bien. Nous avons fait le choix de croiser les récits de vie de personnes anciennement accueillies dans l'une des deux associations et les entretiens avec les professionnels et anciens professionnels de l'OSE et des Apprentis d'Auteuil. D'autres matériaux ont également été mobilisés, comme les observations dans les deux associations ainsi qu'une partie des archives de l'OSE. Nous finirons ce chapitre en abordant les conditions de recueil des récits de vie qui nous renseignent sur l'objet de recherche qui est le nôtre.

Section 1 : Des terrains spécifiques

1. Le choix et l'accès aux terrains

Nous avons fait le choix dans cette recherche de nous focaliser sur deux associations de protection de l'enfance : l'OSE et les Apprentis d'Auteuil. Elles sont spécifiques à au moins trois niveaux : d'abord elles ont toutes deux plus de cent ans, ce qui leur octroie de fait un statut d'associations historiques reconnues dans le champ de la protection de l'enfance. Ensuite, elles ont toutes deux un fondement religieux sur lequel elles se sont construites historiquement et qui garde une certaine continuité aujourd'hui malgré leur dimension laïque. Enfin, elles ont toutes les deux joué un rôle important dans l'accueil de populations migrantes qui les ont amenées à repenser leurs pratiques éducatives. Pourquoi alors avoir choisi de travailler sur deux associations aussi spécifiques que celles-ci ?

Le choix de ces deux terrains particuliers a été motivé par plusieurs éléments. Nous avons conçu ce choix comme une manière de saisir les effets de l'institution de placement sur les parcours des personnes qui ont bénéficié d'une prise en charge. En effet, la question souvent posée dans les recherches réalisées sur le devenir des enfants placés, notamment par les associations elles-mêmes qui mettent quelquefois en place des recherches-actions⁴²¹, est celle de savoir quel impact a pu avoir un lieu de placement particulier dans le parcours des personnes anciennement placées. Ce qui nous intéresse par ce choix est d'essayer de comprendre comment l'aspect religieux des deux associations impacte les personnes qui y ont été prises en charge, quel rôle il joue et a joué dans les parcours des enfants placés, s'il est une caractéristique parmi d'autres ou s'il est spécifique. La dimension religieuse nous a semblé être un prisme éclairant pour mieux saisir les articulations entre les rapports qu'entretiennent les enfants placés à leurs parents, à l'institution de placement, et les différents événements et expériences qu'ils traversent.

Notre accès aux terrains a été facilité dans les deux situations. Notre entrée – tant physique que symbolique – à l'OSE s'est d'abord faite dans le cadre d'une recherche dirigée par Michèle Becquemin, principalement sur archives, à laquelle nous avons pris part et qui a

⁴²¹ DUCHÂTEAU Laurent, LEPELTIER Céline, DOUCET-DAHLGREN Anne-Marie, DUBÉCHOT Patrick, « Des enfants accueillis..., *rap. cit.* ; DOUCET-DAHLGREN Anne-Marie, DUBÉCHOT Patrick, KERIVEL Aude, « Le devenir..., *rap. cit.*

donné lieu à la publication d'un ouvrage⁴²². Cette recherche portait sur l'évolution du service social de l'OSE après la Seconde Guerre Mondiale mais aussi sur la place de cette association dans l'histoire plus générale de la protection de l'enfance. Elle s'inscrivait dans la dynamique portée par l'OSE et son directeur de l'époque pour lequel il était important de marquer le centenaire de l'OSE-France, et par là de revenir sur son histoire. Nous concernant, nous avons travaillé avec Claire Cossée sur la question de l'impact qu'ont eu les arrivées des populations juives nord-africaine sur l'évolution de l'OSE⁴²³.

Notre participation à cette recherche nous a amenée à entrer à l'OSE par la porte historique et par le biais des archives. Mais ce travail régulier dans les locaux du siège social de l'OSE ne nous a pourtant pas permis d'avoir un accès privilégié aux membres du personnel, avec qui nous n'avons que très peu échangé, à l'exception de quelques uns d'entre eux, à savoir principalement l'historienne de l'association⁴²⁴. C'est donc lors de cette première entrée que nous avons pu en quelque sorte prendre le pouls de cette association, ou tout du moins de son siège social (qui ne partage pas ses locaux avec les maisons d'enfants de l'OSE. Nous venions travailler de façon régulière, le plus souvent sur les tables qui faisaient office de lieu de déjeuner pour le personnel. Cette expérience était donc autant une occasion d'entrer sur notre futur terrain de thèse, d'avoir un regard de l'intérieur de l'institution, qu'elle en a aussi confirmé une certaine forme d'extériorité qui nous semblait difficilement franchissable du fait de notre position ambivalente d'intériorité et d'extériorité. Malgré tout, nous avons pu, et ce principalement grâce à une ancienne professionnelle du service social qui a participé à la recherche, Françoise Cattaneo, avoir accès à une partie de l'histoire du service social de l'OSE, ce qui nous permettrait par la suite de mieux comprendre les différents points de vue sur cette histoire selon que l'on se situe du côté du service social ou de celui des maisons d'enfants. Nous avons pu observer le décalage entre les représentations des professionnels du service social de l'OSE et des professionnels des maisons d'enfants, notamment en ce qui concerne le degré de mobilisation des approches ethno-psychiatriques fortement utilisées par les premiers à partir des années 1990⁴²⁵ et très peu par les seconds.

À cette même période, nous avons également pris part à une recherche-action qui se mettait en place à l'OSE en lien avec l'École Supérieure de Travail Social (ETSUP) sur la

⁴²² BECQUEMIN Michèle, *Une institution juive...*, *op. cit.*

⁴²³ CHAÏEB Sarra, COSSÉE Claire, « L'émigration des Juifs... », *art. cit.*, pp.133-178.

⁴²⁴ S'il n'est pas anodin de rencontrer une historienne dans une association de protection de l'enfance, soulignons le fait que la dimension de la « mémoire » est l'un des éléments fondamentaux travaillés au sein de l'association.

⁴²⁵ À ce propos, nous pouvons renvoyer au chapitre 5 « L'ouverture aux populations non juives : pour une pérennité institutionnelle » de l'ouvrage de BECQUEMIN Michèle, *Une institution juive...*, *op. cit.*, pp.241-293.

question du devenir adulte des personnes étant passées par l'un de ses établissements⁴²⁶. Cette étude s'inscrivait elle aussi dans la dynamique constituée autour du centenaire de l'OSE, et avait pour objet principal de recueillir les points de vue des principaux intéressés et de voir si l'idée selon laquelle de nombreux jeunes sortants de l'OSE se retrouveraient en centre d'hébergement d'urgence ou en demande d'aide sociale, s'avérait fondée ou non⁴²⁷. C'est dans ce contexte-là qu'une nouvelle entrée sur le terrain se dessinait pour nous. Nouvelle parce qu'elle nous a permis d'avoir accès de façon plus directe à des personnes qui ont eu une expérience de placement dans l'une des maisons d'enfants de l'OSE ; nous y avons dans ce cadre-là réalisé deux entretiens avec des personnes anciennement accueillies que nous avons également mobilisés dans notre recherche de doctorat. Par ailleurs, l'un des directeurs d'établissement nous a été d'une aide précieuse et nous a permis de contacter les personnes qui avaient d'ores et déjà répondu au questionnaire qui leur avait été adressé et sur lequel ils indiquaient leur accord à un contact postérieur pour un entretien qualitatif. C'est principalement par ce biais que nous avons pu accéder aux premiers enquêtés.

Comme pour l'OSE au départ, nous sommes entrée aux Apprentis d'Auteuil en prenant attache avec des membres de la direction générale rencontrés au siège social de la Fondation. Ces derniers étaient vivement intéressés par notre question de recherche qui trouvait un écho dans le travail qu'ils avaient initié autour du « développement humain et spirituel »⁴²⁸. Ils cherchaient par là à faire reconnaître la spécificité de leurs pratiques en construisant une « arborescence éducative » qui rendait visible la diversité de leurs actions auprès des jeunes et des familles. Autrement dit, ils cherchaient à montrer que la Fondation d'Auteuil n'était pas « *une boutique lambda* » selon les termes de l'un des directeurs rencontrés, mais bien une « *œuvre d'Église* » qui tient compte de la dimension spirituelle des

⁴²⁶ L'enquête réalisée par le Centre de Recherche en Action Sociale (CREAS) de l'École Supérieure de Travail Social (ETSUP) en lien avec l'OSE, a consisté en la passation d'un questionnaire auquel 219 personnes ont répondu, ainsi que le recueil de quelques entretiens qualitatifs. Un rapport non publié a été réalisé : DUCHÂTEAU Laurent, LEPELTIER Céline, DOUCET-DAHLGREN Anne-Marie, DUBÉCHOT Patrick, « Des enfants accueillis à l'OSE..., *rap. cit.*

⁴²⁷ JOSEFSBERG Richard, « Avant-propos : La petite histoire de la recherche-action », in DUCHÂTEAU Laurent, LEPELTIER Céline, DOUCET-DAHLGREN Anne-Marie, DUBÉCHOT Patrick, « Des enfants accueillis à l'OSE..., *ibid.*, p.6.

⁴²⁸ Le blog en intranet des Apprentis d'Auteuil consacré à cette question le définit ainsi : « À l'origine du Développement Humain et Spirituel : le désir que tous les jeunes accueillis à Apprentis d'Auteuil deviennent « **des hommes et des femmes debout, solides sur leurs pieds et dans leur tête, ouverts dans leur cœur** ». C'est le développement plein et entier de chacun et de tous qui est recherché. Il s'agit de contribuer à faire grandir toutes les composantes de la personne humaine : un corps, une sensibilité, une intelligence, une volonté, un questionnement existentiel ... ». Cela passe par la construction d'une « arborescence éducative » autour de trois axes éducatifs : « **Inscrire sa vie dans une histoire** : apprendre la filiation et la responsabilité ; **Vivre en relation avec les autres et le monde** : apprendre la fraternité et la citoyenneté ; **Découvrir la valeur de sa vie, de la vie** : apprendre l'intériorité et la liberté ». Pour information, le lecteur trouvera l'arborescence éducative réalisée par la direction des ressources éducatives en annexe.

individus. C'est par l'intermédiaire de l'une des personnes de la direction éducative, anciennement professeure dans l'un des internats gérés par la Fondation, que nous avons eu accès aux premiers de nos interlocuteurs ex-placés.

2. La constitution de la population d'étude

La plupart des recherches menées sur le devenir des enfants placés font état des difficultés auxquelles il faut faire face pour retrouver les personnes qui ont été prises en charge dans un lieu de placement et qui en sont sorties ; aussi, elles soulignent que « le profil des répondants est difficile à cerner par rapport aux "perdus de vue" »⁴²⁹.

Nous avons d'abord réalisé quatre entretiens exploratoires dans une première phase de notre recherche avec des personnes qui n'étaient pas accueillies dans les deux associations que nous avons rencontrées par le biais de connaissances communes. Cette première approche nous a renseignée sur certains processus sur lesquels nous devons nous pencher, notamment sur les questions autour des transmissions intergénérationnelles, des assignations identitaires et des écarts qu'il peut y avoir entre les auto-identifications, mais également sur l'importance de la renégociation identitaire⁴³⁰. Nous avons également réalisé deux entretiens avec des professionnels de la justice (juge des enfants et avocat d'enfants) qui nous ont permis de mieux saisir le regard porté sur les deux associations étudiées.

Suite au recueil de ces premiers récits de vie et entretiens, nous avons donc cherché à rencontrer des personnes qui avaient été placées dans les deux associations étudiées et dont la particularité était d'avoir connu un parcours migratoire. Le rôle des personnes par lesquelles nous sommes entrée en contact avec des ex-placés a été fondamental pour notre objet. Ces personnes ont été un gage de confiance à présenter à nos interlocuteurs mais elles pouvaient également avoir, dans une certaine mesure, un effet d'imposition et de contrainte pour les individus qui pouvaient se sentir obligés de répondre positivement à la demande d'entretien. De plus, le risque existait également de ne toucher que la partie la plus visible, souvent la plus insérée des personnes anciennement placées. C'est pourquoi nous avons peu à peu cherché à

⁴²⁹ FRECHON Isabelle, DUMARET Annick-Camille, « Bilan critique..., *art. cit.* ; GOYETTE Martin, FRECHON Isabelle, « Comprendre le devenir..., *art. cit.*, p. 170.

⁴³⁰ CHAÏEB Sarra, SCHWARTZ H. Christoph, « Intergenerational transmission..., *art. cit.*

rencontrer d'autres personnes selon la méthode de proche en proche, qualifiée aussi d'« effet boule de neige » qui est privilégiée lorsque « les groupes sont cachés, déviants ou peu nombreux »⁴³¹. Cette méthode tient compte des difficultés évoquées plus haut et c'est « grâce à des personnes de référence que le chercheur connaît, [qu']il va pouvoir entrer en contact avec d'autres interlocuteurs susceptibles de fournir des informations intéressantes sur le sujet étudié. La première difficulté est de trouver les répondants qui permettront d'initier les chaînes de référents (Biernacki et Waldorf, 1981) »⁴³².

À partir de ces « chaînes de référents », nous avons demandé à chaque personne rencontrée si elle avait dans son réseau des amis ou connaissances qui ont partagé la même « catégorie de situation sociale »⁴³³ qu'elles et qui ont été placées avec elles. Par cette méthode, nous avons pu avoir accès à 11 personnes anciennement placées à l'OSE (3 femmes et 8 hommes⁴³⁴) et 11 aux Apprentis d'Auteuil (1 femme et 10 hommes⁴³⁵) entre 2012 et 2014. Parmi ces 22 récits de vie, nous avons rencontré dans chaque association deux groupes d'âge de génération différente⁴³⁶ : au moment des entretiens, les premiers avaient entre 25 et 35 ans et les seconds entre 40 et 60 ans.

Cette composition s'explique d'abord par la méthode appliquée telle que nous l'avons indiquée plus haut, la méthode de proche en proche, qui amène nécessairement une certaine homogénéité dans notre corpus : les individus rencontrés nous ont donné accès à d'autres personnes avec lesquelles ils ont des affinités et qui ont le plus souvent été accueillies à la même période. Mais cette composition par groupes d'âge a également été le fruit d'un choix de notre part pour pouvoir comprendre au mieux les effets de contextes, notamment institutionnels sur les rapports au lieu de placement, aux parents, aux parcours migratoires ainsi que l'attachement au religieux. À ce titre, nous cherchions à voir en quoi les contextes dans lesquels s'inscrivent les institutions impactent les expériences individuelles.

⁴³¹ HENNEQUIN Émilie, « La question de la sensibilité en recherche », in HENNEQUIN Émilie (sous dir.), *La recherche à l'épreuve des terrains sensibles : approches en Sciences Sociales*, Paris, L'Harmattan, 2012, p.43.

⁴³² HENNEQUIN Émilie, « La question..., *ibid.*, p.43.

⁴³³ BERTAUX Daniel, *Le récit de vie...*, *op. cit.*, pp.22-23.

⁴³⁴ La plupart des établissements de l'OSE étaient mixtes mais ce sont majoritairement des hommes qui ont accepté de nous rencontrer alors que la répartition hommes/femmes dans l'échantillon de répondants aux questionnaires de la recherche ETSUP/CREAS était de 52% d'hommes et 48% de femmes. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette situation : les femmes ayant répondu aux questionnaires ont été moins nombreuses à donner leur accord pour un entretien, elles étaient moins souvent concernées par des expériences migratoires, mais cela peut également être le résultat de notre démarche par « effet boule de neige » qui amène une plus grande homogénéité dans les parcours, les hommes nous renvoyant le plus souvent à d'autres hommes.

⁴³⁵ Cette situation s'explique par le fait que l'établissement dans lequel nous avons principalement travaillé est non mixte comme un nombre relativement élevé d'établissements aux Apprentis d'Auteuil.

⁴³⁶ ATTIAS-DONFUT Claudine, « Rapports de générations..., *op. cit.* ; ATTIAS-DONFUT Claudine, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988.

En parallèle aux récits recueillis avec les personnes anciennement placées, nous avons réalisé 24 entretiens avec des professionnels actuels et d'anciens professionnels de ces deux associations. Là aussi, le fait de croiser les entretiens de professionnels actuellement en poste avec ceux d'anciens professionnels fait état de notre volonté de ne pas limiter notre angle de vue institutionnel à sa seule dimension présente mais à la replacer dans un contexte en évolution. Pour rencontrer les anciens professionnels, il nous fallait avoir un angle d'approche précis. Nous avons cherché à nous entretenir avec ceux qui, que ce soit à l'OSE ou à la Fondation d'Auteuil, étaient en poste entre les années 1960 et 1990 qui ont constitué un moment fort pour les deux associations, nous l'avons exposé dans la première partie de ce travail.

Section 2 : Multiplier les points de vue pour approcher les processus

1. Les différents matériaux mobilisés

Les observations

Des observations dans les deux associations sont venues compléter les entretiens et récits de vie recueillis. Il nous a paru important de pouvoir visiter les lieux, ressentir les ambiances, rencontrer les professionnels et les enfants, participer à des réunions et être attentive aux temps et discussions informels.

Nos observations à l'OSE se sont faites en deux temps : d'abord au siège social par le biais de la recherche à laquelle nous avons pris part sous la direction de Michèle Becquemin. Ensuite, nous avons pu nous intégrer au quotidien du principal établissement que nous avons étudié, une Maison d'Enfants à Caractère Social de l'OSE en région parisienne, pendant une semaine.

Ces deux moments ont été complémentaires et nous ont permis de prendre conscience de l'importance de la diversité des perceptions qui existent dans une même structure. S'il y a une unité à l'OSE, c'est peut-être d'abord dans la référence au judaïsme, même si là aussi elle peut prendre des sens différents selon les individus rencontrés et leur investissement religieux.

Notre premier temps au siège social de l'OSE nous a amenée à appréhender son histoire par l'accès aux archives, mais aussi et avant tout par ce que les lieux et leur mise en scène nous disaient de cette histoire. Institution de prise en charge de jeunes accueillis au titre

de l'Aide Sociale à l'Enfance, d'accompagnement de personnes dépendantes, de personnes ayant un handicap, l'OSE joue aussi un rôle autour de la question de la mémoire et de sa transmission, porté au siège par un pôle qui lui est dédié, le pôle « histoire et mémoire » dirigé par Katy Hazan, l'historienne de l'association. Ce travail de mémoire est apparu directement visible au siège de l'OSE. Une grande frise tapissait le mur du couloir qui menait aux différentes salles et bureaux, et donnait à voir les dates clés de l'association, quelques phrases illustratives ainsi que d'anciennes photographies représentant tant des groupes d'enfants des maisons de l'OSE que des figures de personnes importantes de l'association. Ces éléments illustrent la présence forte de la mémoire et de la transmission du judaïsme intimement liée à l'histoire de l'antisémitisme, notamment durant la Seconde Guerre Mondiale et la Shoah. C'est également une histoire transnationale qui transparait : l'OSE, d'abord créée en Russie puis transférée à Berlin et Paris, rassemble les enfants de nationalités et de pays différents, a œuvré en réseau durant la guerre pour envoyer des enfants en Suisse ou aux États-Unis, et a bénéficié du concours du JOINT américain ; des enfants arrivent d'Europe de l'Est puis plus tard d'Afrique du Nord, d'autres ont fait un passage en Israël. Ce transnationalisme, même s'il s'est parfois fait à marche forcée, a permis à ceux qui ont été pris en charge de se retrouver dans une communauté d'expérience du judaïsme.

Le siège de l'OSE est donc un lieu intéressant parce qu'il en dit long sur ce qui anime l'association, ses membres, sur ce qui *fait commun*. Nous avons travaillé pour notre recherche dans la salle de déjeuner, dans laquelle les personnes employées venaient se restaurer. Nous étions donc dans un lieu de passage et avons fait quelques rencontres fortuites, dont celle d'un membre du « Comité des Anciens ». En effet, cet homme âgé anciennement accueilli à l'OSE, nous a interrogée sur la raison de notre présence à l'OSE. Selon lui, la période de l'accueil des populations juives nord-africaine que nous étions en train d'étudier à ce moment-là est « *une autre période, une autre culture, et surtout, ils n'ont pas connu le même sort, ce ne sont pas des orphelins mais des cas sociaux* »⁴³⁷. Cette remarque nous a informée sur les frontières qui étaient à l'œuvre à certaines périodes de l'histoire institutionnelle de l'OSE malgré un attachement à la même religion.

Le second moment d'observation à l'OSE, dans l'une de ses maisons d'enfants, a été l'occasion de nous inscrire dans la réalité quotidienne du placement. Cet établissement se situe dans une ville de la région parisienne. C'est un château qui nous a accueillie, devant lequel s'épanouit un grand arbre au milieu d'un vaste espace vert ; les espaces occupent une

⁴³⁷ Souligné dans le texte d'origine : CHAÏEB Sarra, COSSÉE Claire, « L'émigration des Juifs..., *op. cit.*, pp.133-178.

grande place dans les récits de vie recueillis. Le château est aujourd'hui encore un lieu de vie collectif : s'y trouve d'abord une grande salle dans laquelle déjeunent et goûtent tous les enfants accueillis et les membres du personnel ; ensuite, on y trouve le bureau du directeur, le bureau des chefs de service qui fait aussi office de bureau des éducateurs, les bureaux d'autres professionnels (assistante sociale, psychologue notamment) et plusieurs salles de réunions et les cuisines où sont préparés les repas *cachet*⁴³⁸, une lingerie et un atelier. Les chambres des enfants se situent dans des petites annexes de l'autre côté du jardin, ils sont environ une douzaine dans chaque pavillon et une cinquantaine en tout, quant aux éducateurs, ils sont à peu près vingt cinq se relayant 24h/24. Les groupes sont mixtes de sexe et d'âge, ce qui est une situation peu commune en protection de l'enfance qui a tendance à regrouper les enfants par tranches d'âge⁴³⁹.

Notre semaine d'observation dans cet établissement nous a amenée à comprendre certains points cruciaux en particulier le fonctionnement de chaque MECS comme « monde social »⁴⁴⁰ en soi et pas uniquement comme partie d'un tout dans lequel elle trouverait son aboutissement. Autrement dit, l'établissement visité, s'il est rattaché à l'OSE, s'il intègre son fonctionnement, a ses particularités, est peut-être d'abord un lieu géré au quotidien par un directeur qui a sa subjectivité, par des éducateurs qui donnent leur propre couleur au travail éducatif, le tout dans un espace spécifique. Suite à cela, nous avons pu constater qu'il ne fallait pas sous estimer la question du charisme du directeur ou encore l'importance du quotidien dans les expériences individuelles.

Soulignons que la semaine d'observation que nous avons réalisée à l'OSE s'est déroulée début décembre 2013 à la même période que la fête de *Hanouccah*⁴⁴¹. Là encore certaines situations nous ont permis de mieux saisir les variations du judaïsme et l'importance

⁴³⁸ La *cachet* est l'ensemble des lois relatives à l'alimentation *cachet* (apte, conforme en hébreu). L'alimentation revêt une place fondamentale dans le judaïsme comme le note Sophie Nizard : « Les lois de la *cachet* sont inscrites à la fois dans la Bible (*Torah* : Loi écrite) et dans le *Talmud* (Loi orale : interprétation de la Bible). Si la place qui leur est attribuée dans la première est relativement limitée, le Talmud leur accorde un traité complet (*Houlin*) et, au cours des siècles, partout où ils ont vécu, les juifs ont continué de les appliquer, souvent avec une extrême rigueur. Cet attachement aux rites alimentaires, leur pérennité dans les communautés diasporiques relèvent en partie d'une vision symbolique de l'histoire du judaïsme. La destruction du Temple de Jérusalem, en 70 de notre ère, fait voler en éclats la centralité religieuse, et le culte (notamment sacrificiel) se reporte d'une part sur le Livre (la *Torah*) et la prière, d'autre part sur le foyer, Temple en réduction, et sur la table. Ainsi, dans la tradition juive, la table est la métaphore de l'autel du Temple, elle en est la mémoire. » NIZARD-BENCHIMOL Sophie, « L'abattage dans la tradition juive: Symbolique et textualisation », *Études rurales*, n°147-148, 1998, p. 50.

⁴³⁹ JOSEFSBERG Richard, *Internat et séparation, des outils éducatifs ?*, Paris, Erès, 1997.

⁴⁴⁰ BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction social*, op. cit.

⁴⁴¹ Pour reprendre les termes de Katy Hazan, « Hanouccah est la fête des lumières. Elle commémore, en 164 av. J. C., la victoire des Maccabées sur l'armée du souverain grec Antiochus IV qui voulait helléniser les Juifs. À cette occasion, les enfants reçoivent des cadeaux ». Nous pouvons renvoyer à l'ouvrage suivant : HAZAN Katy, *Les orphelins...*, op. cit., p.393 (voir la note 6).

de la dimension subjective de la religion, nous y reviendrons plus longuement dans la troisième partie de cette thèse. Loin de n'être qu'une simple question additionnelle et secondaire, elle revêt pour certains un aspect symbolique fort à l'instar de l'un des chefs de service qui s'étonne de voir des décorations de Noël dans certains pavillons et qui explique qu'il serait mieux qu'il n'y en ait pas « parce qu'on ne fête pas Noël ici, mais *Hanouccah* ». Quant au directeur de l'établissement, issu d'une famille athée du militantisme communiste, ce n'est pas le judaïsme en tant que tel auquel il tient mais bien la judéité⁴⁴² en tant que support philosophique de pensée. Nos observations ont permis de voir cohabiter des modalités différentes d'utilisation du religieux en contexte de placement tant par les jeunes placés que par les professionnels. On peut toutefois noter ici qu'aucune obligation n'est faite aux enfants placés de participer ou non aux fêtes religieuses.

Aux Apprentis d'Auteuil aussi, nous avons pu réaliser une semaine d'observation dans le principal établissement sur lequel nous avons travaillé. Également situé en périphérie dans une grande ville de la banlieue parisienne, l'espace est là aussi impressionnant : seize hectares, une vue grandiose depuis le haut du château, on se croirait en pleine campagne. L'un des chefs de service nous explique que tous les arbres plantés ici sont des arbres particuliers dont les noms sont marqués sur des petites vignettes ; c'est le terrain d'apprentissage des élèves du lycée horticole qui entretiennent tout le domaine. D'en haut, on voit la Défense, la Tour Eiffel, et une chapelle est érigée au milieu du domaine. Cet espace, aussi appelé « ensemble », s'organise en deux pôles : le « pôle formation » et le « pôle accueil ». Le premier regroupe des classes de collège, de lycée professionnel, de lycée horticole et d'apprentissage. Le second contient trois MECS dont une qui n'accueille que les jeunes majeurs à partir de 16 ans. Nous concernant, nous avons passé les quelques jours dans les trois maisons d'enfants, nous avons participé à des réunions, pris part à des repas, rencontré des professionnels diversifiés et discuté de manière informelle avec quelques jeunes accueillis.

Plusieurs points sont ressortis de nos observations et ont amené des réflexions particulièrement intéressantes à mobiliser dans nos analyses. Tout comme à l'OSE, nous nous sommes rendue compte que la question religieuse était investie très diversement en fonction des personnes rencontrées et qu'elle pouvait être un enjeu pour certains. Cette variation de

⁴⁴² Albert Memmi distingue la *judéité*, le *judaïsme* et la *judaïcité*. Selon lui, « la judéité est le fait et la manière d'être juif ; le judaïsme est l'ensemble des doctrines et des institutions juives ; la judaïcité est l'ensemble des personnes juives ». Nous pouvons nous référer à son ouvrage : MEMMI, Albert, *Portrait d'un Juif*, Paris, Gallimard, 2003 [1962], p. 29.

l'investissement religieux s'explique d'abord par le fait que les directeurs d'établissement sont nécessairement catholiques et chargés d'une « mission » par le mouvement spiritain auquel ils sont rattachés, à la différence des autres professionnels qui n'ont pas d'obligation à ce niveau-là et qui souvent n'y voient qu'une dimension parmi d'autres. Nous nous sommes également aperçue que même si la dimension religieuse n'était pas portée par tous, la place des affects entre professionnels et jeunes placés était très importante. Nous avons par exemple appris que certains jeunes demandaient à des professionnels de devenir leur parrain ou marraine, ou encore nous avons assisté à des scènes durant lesquelles des éducateurs parlaient de certains jeunes en des termes qui se rapportent à la filiation (« mon fils »). Recoupés avec les éléments dont nous disposons de par les entretiens et les récits de vie, nous avons pu prendre conscience qu'il y avait dans ces considérations, des spécificités institutionnelles qui ne relevaient pas seulement du religieux, mais qui se fondaient sur des pratiques éducatives dans lesquelles les affects jouaient un rôle important.

Les archives

Pour compléter les données que nous avons recueillies dans ce travail de recherche, nous avons pu travailler à partir d'archives que nous avons consultées au siège social de l'OSE. Toujours dans le cadre de la recherche menée avec Claire Cossée et dirigée par Michèle Becquemin, nous avons pu travailler sur les périodes d'arrivée des populations juives nord africaines dans l'association. Ce travail s'est construit autour de plusieurs types de matériaux : les rapports d'activités de l'OSE et de différents services (service médico-social, service « intake »⁴⁴³) de 1955, 1957, 1959, 1962 avec quelques tableaux et données statistiques ; deux rapports d'activités d'assistantes sociales (1951 et 1962) ; des exemplaires des périodiques « Courrier de l'OSE »⁴⁴⁴ et « Bulletin OSE »⁴⁴⁵ ; six dossiers de suivi (Actions Éducatives en Milieu Ouvert) ou d'amission (placement) archivés pour la période allant de 1955 à 1968. Couplés aux entretiens réalisés avec des anciens professionnels de l'OSE, ces données nous ont permis de mieux cerner le contexte des arrivées des populations

⁴⁴³ Le service « Intake » qui signifie « admission » a été mis en place en 1958 et a pour objet d'évaluer et d'orienter les familles en fonction de leurs situations. On peut se référer à : BECQUEMIN Michèle, *Une institution juive...*, op. cit., pp. 113-116.

⁴⁴⁴ *Courrier de l'OSE*, n°4 Février 1955 ; *Courrier de l'OSE*, n°7, Mars 1956 ; *Courrier de l'OSE*, n°8, Octobre-Novembre 1956.

⁴⁴⁵ *Bulletin OSE*, Juillet Août 1947 ; *Bulletin OSE*, Septembre 1947 ; *Bulletin OSE*, Mai 1949 ; *Bulletin d'information de l'Union Mondiale OSE*, n°9, Mars 1957 ; *Bulletin n°1*, Union mondiale OSE, Juin 1960.

juives d’Afrique du Nord et d’en comprendre les enjeux pour l’institution et les pratiques éducatives.

Pour ce qui concerne la Fondation d’Auteuil, nous n’avons pas eu d’accès direct aux archives. Ces dernières ne sont pas encore rassemblées au siège de l’association mais restent dans chaque établissement, comme a pu nous le confirmer l’archiviste, et sont donc relativement peu accessibles. Nous avons néanmoins beaucoup travaillé à partir de l’ouvrage de Mathias Gardet et d’Alain Vilbrod⁴⁴⁶, monographie institutionnelle à partir d’un important travail d’archives, et d’un mémoire de Master de Management des organisations écrit par Dominique Buet également cadre de la Fondation d’Auteuil⁴⁴⁷. Ces deux sources de données historiques nous ont donné à voir les grandes périodes et évolutions institutionnelles comme autant d’éléments de contexte. Toutefois, notre souhait de croiser l’histoire de la protection de l’enfance et l’histoire des migrations n’était que peu documenté dans ces documents. C’est donc par la réalisation d’entretiens avec d’anciens professionnels que nous avons pu avoir davantage d’informations au sujet des arrivées des populations d’Asie du Sud Est et leurs effets sur les pratiques professionnelles.

L’usage croisé des entretiens et des récits de vie pour saisir la diversité des points de vue

Dans le cadre de notre recherche, nous avons pris le parti de chercher à saisir tant le point de vue individuel des personnes ayant expérimenté un placement dans l’une des deux associations, que les points de vue qui reflètent le niveau institutionnel portés par plusieurs types de professionnels des deux associations concernées. Étant donné le fait que ces deux versants ne renvoient pas aux mêmes dimensions interrogées – une expérience personnelle et intime dans le premier cas, un regard institutionnel dans le second – nous avons fait le choix d’utiliser deux formes d’accès aux discours distincts.

Dans le champ de la protection de l’enfance, les années 1980 sont marquées par des questionnements autour de la nécessité de repenser la place des « usagers » – les enfants et

⁴⁴⁶ GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins Apprentis...*, *op. cit.*

⁴⁴⁷ BUET Dominique, « La Fondation d’Auteuil... », *rap. cit.*

leurs parents – au sein des politiques de protection de l'enfance⁴⁴⁸, de l'importance de conserver les liens entre parents et enfants et donc d'inverser le rapport entre le nombre de placements et d'interventions à domicile, mais également autour « du coût et de la rentabilité » des placements⁴⁴⁹. Depuis les années 1980 également, de plus en plus de recherches se développent, notamment en France, autour de la question du devenir des enfants en situation difficile⁴⁵⁰. Alors qu'auparavant les recherches portaient plus souvent sur l'observation de « variables négatives » chez les anciens placés⁴⁵¹, nous l'avons rappelé, elles s'intéressent peu à peu à d'autres variables plus neutres. Tantôt quantitatives, tantôt qualitatives, elles sont souvent monographiques du fait des difficultés qu'il peut y avoir à retrouver les anciens placés, mais la volonté de recueillir les points de vue des personnes qui ont connu une prise en charge est de plus en plus visible, et l'on voit se développer de plus en plus d'études à visée évaluative réalisées par des Conseils Départementaux et des structures d'accueil. L'évaluation n'est plus seulement considérée à partir de leur degré d'intégration ou de non intégration objectivement analysé, mais aussi à partir de leur vécu et ressenti.

Cet intérêt grandissant pour la subjectivité des acteurs et la dimension sociale contenue dans leurs récits est visible dans le développement des récits autobiographiques de personnes anciennement placées ces dernières années⁴⁵². Ces récits rendent compte de l'évolution des conditions d'émergence d'une parole jusqu'alors peu légitimée dans l'espace social du fait de la stigmatisation dont étaient victimes de nombreux enfants placés. S'il y a pour l'individu « des moments pour dire sa vie »⁴⁵³ plus appropriés que d'autres, il n'en reste pas moins que le « changement des conditions d'émergence du témoignage n'est pas indépendant de

⁴⁴⁸ BIANCO, Jean-Louis ; LAMY, Pascal, *L'aide à l'enfance demain... rap. cit.*

⁴⁴⁹ BREUGNOT Pascale, « Les innovations... », *art. cit.*, p. 261 ; BECQUEMIN Michèle, CHAUVIERE Michel, « L'enfance en danger », *art. cit.*, pp. 16-27.

⁴⁵⁰ GANNE Claire, *Le devenir des enfants accueillis en centre maternel. Approche écologique du parcours et de la qualité de vie des enfants sept ans après la sortie d'un hébergement mère-enfant*, Thèse de doctorat de sciences de l'éducation, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2013, pp. 45-73.

⁴⁵¹ Comme la délinquance, l'alcoolisme, la prison ou encore la reproduction intergénérationnelle du placement par exemple. À ce propos, nous pouvons nous référer à : FRECHON Isabelle, « Insertion sociale... », *op. cit.*, pp. 106-113 ; FRECHON Isabelle, DUMARET Annick-Camille, « Bilan critique... », *art. cit.*, pp. 135-147 ; CHAÏEB Sarra, « Revue de littérature... », *rap. cit.*

⁴⁵² Citons par exemple : DUROUSSET Adrien, *Placé, déplacé. De familles d'accueil en foyers, le combat d'un enfant sacrifié*, Paris, Michalon, 2016 ; L. Lyès, *Dans l'enfer des foyers*, Paris, Flammarion, 2014 ; RAPHAËL Céline, *La démesure. Soumise à la violence d'un père*, Paris, Éditions Max Milo, 2013 ; KOUYATE Nathalie, *Mon enfer dans une famille d'accueil*, Paris, Les Éditions du Moment, 2013 ; JEANTET Vincent, *Je suis mort un mardi*, Paris, L'Harmattan, 2011.

⁴⁵³ POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Éditions Métailié, 1990, p.238.

l'évolution de la volonté d'écoute »⁴⁵⁴. Le choix que nous avons fait de recueillir des récits de vie s'inscrit dans cette continuité.

Reposant principalement sur la mémoire et les souvenirs que les personnes interrogées ont de leurs parcours de placement – de l'entrée à la sortie de placement –, les récits de vie confèrent selon nous un espace indispensable à la reconstruction mentale, plusieurs années tard, d'une expérience ou plutôt des expériences qui constituent les parcours de placement. Si la méthode des récits de vie développée par Daniel Bertaux nous a semblé la plus pertinente pour permettre la mise en récit d'expériences intimes, souvent douloureuses, c'est qu'elle donne l'opportunité de penser les parcours individuels dans leur caractère dynamique en amenant une épaisseur temporelle. L'épaisseur temporelle peut être caractérisée par la période que permet de couvrir le récit de vie à la différence de l'entretien semi-directif ; dans la situation présente, cette période peut aller de la petite enfance jusqu'au passage à la majorité, en passant par la situation de la personne au moment de l'entretien. L'utilisation de la méthode des récits de vie permet selon nous « de déplier les expériences en situations en traversant avec les acteurs leur espace-temps » dans une approche inspirée de Michael Burawoy lorsqu'il parle de ce qu'il nomme « la science réflexive »⁴⁵⁵.

La mise en récit prend un sens particulier chez les personnes anciennement placées. Tout au long de leurs parcours, elles sont prises dans une « injonction » à se raconter⁴⁵⁶, à se mettre en scène à plusieurs reprises et devant des acteurs professionnels divers : juges des enfants, travailleurs sociaux, psychologues⁴⁵⁷. Dans les situations – rares – où il ne leur est pas demandé d'exposer leurs parcours et leur vécu, ces derniers n'en sont pas moins soumis à une mise en récit de leur histoire par d'autres, notamment dans les écrits professionnels qui jalonnent leurs parcours en protection de l'enfance⁴⁵⁸. Confrontés à une forme de publicisation de leur vie privée, ils peuvent quelquefois avoir le sentiment de ne plus être détenteur de la totalité de leur histoire, tout autant que celle-ci peut prendre des sens divers en fonction de celui ou celle qui la raconte et ne pas être conforme à la vision qu'ils en ont⁴⁵⁹.

⁴⁵⁴ POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire...*, *ibid.*, p.239.

⁴⁵⁵ BURAWOY Michael « L'étude de cas élargie... », *art. cit.*

⁴⁵⁶ ASTIER Isabelle, DUVOUX Nicolas, *La société biographique. Une injonction à vivre dignement*, Paris, PUF, 2006.

⁴⁵⁷ ROBIN Pierrine, DELCROIX Sylvie, MAKIEWICZ Marie-Pierre *et alii.*, « Des jeunes sortant... », *rap. cit.*, pp. 33-34 et 70-71.

⁴⁵⁸ LAÉ Jean-François, DESHAYES Fabien, « "Une polyphonie ?" Écrire les familles en assistance éducative », *Les Cahiers Dynamiques*, 2011/2 n° 51, pp. 32-38.

⁴⁵⁹ ROBIN Pierrine, « Comment les adolescents appréhendent-ils l'évaluation de leur situation familiale en protection de l'enfance ? », *Informations sociales* 2010/4, n° 160, pp. 137-139.

Dès lors, nous ne pouvons faire l’impasse sur le fait que le récit de vie et l’approche sociologique peuvent s’inscrire pour les individus dans une certaine forme de continuité de ces modalités de mise en récit des parcours individuels en protection de l’enfance. À ce titre, notre objectif était de permettre aux individus, par l’intermédiaire du récit de vie, de ne pas considérer la relation sociologique comme un simple renouvellement des récits de soi produits dans le cadre d’une prise en charge, mais bien de leur laisser la possibilité de gérer leur narration au maximum. Nous cherchions par l’utilisation de cet outil à comprendre le « comment » plus que le « pourquoi » selon la ficelle d’Howard Becker, qui donne plus de « marge aux personnes interrogées » en leur permettant « de répondre exactement comme elles voulaient, et de raconter une histoire incluant tout ce qu’elles estimaient qu’elle dût inclure pour être compréhensible »⁴⁶⁰.

Le moment de la prise de contact était souvent fondamental. Contactés principalement par téléphone, nous leur expliquions le contexte dans lequel nous avons obtenu leurs coordonnées et les raisons de notre appel. Nous nous présentions le plus souvent comme une étudiante qui prépare une thèse et nous leur présentions en quelques mots notre travail en leur expliquant que nous souhaitions recueillir le point de vue de celles et ceux qui avaient connu une expérience de placement dans les deux associations.

Lorsque le rendez-vous était pris et que nous les rencontrions, il apparaissait nécessaire de ne pas cloisonner les différents pans de l’existence, de ne pas vouloir se focaliser uniquement sur un point très ou trop particulier, un point que nous finirions par imposer aux personnes avec lesquelles nous avons échangé. Comment parler du rapport à la famille si l’on n’aborde pas le parcours dans le/les lieux de placement, si l’on ne s’intéresse pas aux conditions d’entrée en placement ? Comment comprendre les sentiments d’appartenance si l’on ne questionne pas les relations entre pairs, les liens d’affection que nos interlocuteurs ont pu développer ? L’utilisation de l’approche par les récits de vie avait pour intérêt de permettre au temps de s’étirer et de se dire, de mieux comprendre d’où les individus rencontrés nous parlaient, de quelle place ils nous parlaient aujourd’hui et comment cette place s’est formée à partir de leurs expériences biographiques. Ce faisant, nous avons le plus souvent commencé les entretiens biographiques à partir de questions générales en partant de l’institution de placement dans laquelle les individus avaient été accueillis : « *pour commencer, est-ce que vous pourriez me parler un peu de votre parcours de placement à*

⁴⁶⁰ BECKER Howard, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002 [1998], p. 107.

l'OSE/à la Fondation d'Auteuil ? » puis nous demandions des précisions lorsque cela nous est apparu possible sur l'âge d'arrivée, les expériences antérieures, les différentes étapes du parcours, les relations entretenues au quotidien sur le lieu de placement, les rapports avec les parents, la place de la religion et du parcours migratoire, les conditions de sortie de prise en charge, la situation actuelle. Nous cherchions à ne rien imposer et nous essayions de faire advenir ces dimensions au fil de l'entretien. Pour deux d'entre eux, la situation d'entretien n'était pas simple et ils ne souhaitaient pas s'exposer, ce qui nous a amenée à devoir adopter une technique d'entretien plus formelle, sous forme de questions-réponses sans toutefois parvenir à faire émerger de réelle liberté dans la situation d'entretien.

Les récits de vie réalisés ont duré en moyenne une heure trente et étaient généralement plus fournis et plus détaillés par les personnes les plus âgées que par les plus jeunes que nous avons rencontrées. Moins de réticence à aborder son parcours, plus de distance entre le moment de la sortie de prise en charge et le moment de l'entretien sont quelques uns des éléments qui permettent d'expliquer cet état de fait. Si la comparaison trouve bien évidemment ses limites, il est intéressant de citer Michael Pollak à propos du statut de la parole dans un contexte extrême où les traumatismes sont parfois nombreux : « l'attitude qui avait prévalu au retour des camps [de concentration] était le désir d'oublier et l'incapacité de parler, renforcée par la nécessité de mobiliser toutes ses énergies pour affronter les difficultés, y compris matérielles de la vie [...] »⁴⁶¹. La sortie de prise en charge et la période qui suit la sortie sont bien souvent particulièrement difficiles pour les jeunes sortants de la protection de l'enfance, et certains ne souhaitent pas aborder leur expérience de placement à ce moment-là du fait de la souffrance qu'elle peut encore engendrer. Certains pourtant ont accepté de nous raconter un pan de leur vie malgré leur jeune âge, à l'instar de Jonathan, anciennement placé à la Fondation d'Auteuil :

« Est-ce que je peux vous poser une question, pourquoi est-ce que vous avez accepté mon entretien ?

Parce que vous avez été insistante, enfin pas insistante mais vous aviez vraiment envie de discuter, et moi je suis quelqu'un qui suis assez instinctif, peut-être même que je devais vous voir pour votre thèse, peut-être même pour vous dire d'autres choses qui vont vous permettre de comprendre d'autres choses dans l'avenir, et puis je ne pense pas avoir perdu une heure de mon temps ou quoi, on discute, vous allez reprendre votre vie et moi la mienne et voilà ! Si ça se trouve ça vous a apporté, et si ça se trouve moi aussi ça m'apporte de parler, de faire une sorte de thérapie, je me suis replongé dans mes souvenirs. Moi j'étais plus intrigué de qu'est-ce que vous alliez me dire, de quoi vous alliez me parler, voilà je suis

⁴⁶¹ POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire...*, *ibid.*, p.241.

venu vous voir, vous dire ce que j'avais à dire et j'espère que ce sera positif. Je vous livre une partie de moi-même en plus, une grosse partie quand-même [...]. » (Nathan, 33 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°27)

Accepter de raconter une partie de sa vie à une personne « inconnue » peut d'abord reposer sur une simple curiosité, puis amener l'individu à faire confiance au flux de son récit pour exprimer son expérience et sa pensée, jusqu'à devenir selon les termes de Jonathan une « sorte de thérapie »⁴⁶². Cet exemple illustre bien l'influence de la situation d'entretien et la propension de chacun à entrer dans un mode de relation bien spécifique. Il nous semble important de souligner que la plupart de nos interlocuteurs ont tenu le caractère ponctuel de la relation comme un atout ; ils ne s'engageaient pas dans la durée, et cela ne leur demandait pas une implication émotionnelle forte. Alors que nous avons proposé à la plupart d'entre eux de leur envoyer l'entretien retranscrit afin qu'ils en prennent connaissance et qu'ils nous en donnent leur sentiment, seul l'un d'entre eux a souhaité en avoir un exemplaire mais nous n'avons finalement pas eu de retour. Le caractère ponctuel et unique de l'entretien avec une enquêtrice marquée par son extériorité a, selon nous, favorisé l'expression d'un récit de soi plus libre.

En parallèle, nous avons réalisé des entretiens de type semi-directif avec des professionnels et anciens professionnels des deux associations étudiées. Notre objectif était, par le croisement des récits de vie d'anciens placés et des entretiens de professionnels, de pouvoir faire dialoguer les points de vue, de confronter les discours sur les pratiques éducatives et leurs effets, de prendre en compte les contextes pour comprendre les parcours de vie et inversement⁴⁶³.

Les entretiens semi-directifs réalisés avec les professionnels les plus anciens nous ont permis d'approfondir nos questionnements sur les conditions dans lesquelles se sont déroulées les arrivées de populations immigrées, que ce soit les Juifs d'Afrique du Nord pour l'OSE à partir des années 1950-1960, ou les jeunes d'Asie du Sud-Est dans les années 1970 aux Apprentis d'Auteuil. Ces récits ont été d'un grand intérêt puisqu'ils nous ont permis de comprendre l'impact de ces arrivées sur les pratiques professionnelles dans les deux

⁴⁶² Catherine Delcroix avait déjà repéré « l'aspect thérapeutique » de certaines enquêtes, notamment par l'utilisation qu'elle fait des « récits de vie croisés » entre plusieurs des acteurs qui entrent en jeu dans un contexte précis. À ce propos, nous renvoyons à son article ainsi qu'à son ouvrage : DELCROIX Catherine, « Des récits croisés aux histoires de famille », *Curent Sociology/Sociologie contemporaine*, n°43, 1995, pp. 61-67 ; DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières...*, *op. cit.*

⁴⁶³ Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre suivant.

associations, de faire apparaître les « frontières invisibles »⁴⁶⁴ entre un « nous » et un « eux » et de saisir les évolutions de leurs tracés. Ils nous ont également permis d'inscrire les pratiques dans une histoire plus longue, et d'en comprendre les implications et les effets sur les pratiques d'aujourd'hui auxquelles nous avons eu accès par le biais des entretiens avec des professionnels actuels, qu'ils occupent des postes de directeurs d'établissements, de cadres éducatifs, de chefs de service, d'éducateurs ou d'animateurs pastoraux (pour la Fondation d'Auteuil). La diversité des profils des professionnels a été l'un des atouts pour que nous puissions avoir un regard transversal sur les expériences professionnelles, le fonctionnement des associations étudiées, leur organisation et la manière dont chacun se situe.

2. Ce que nous apprennent les conditions de recueil des récits de vie sur la recherche

Michael Burawoy a noté que « l'entretien est un contexte social » et qu'il est largement dépendant d'« effets de contexte », dont il souligne les quatre principaux :

« En premier lieu, les *effets d'entretien* affectent la neutralité du processus. Les caractéristiques de l'intervieweur (sa classe, sa race ou son genre) ou l'organisation de l'entretien (l'ordre ou la forme des questions) influencent les réponses de manière significative. Deuxièmement, les *effets de l'interviewé* renvoient à l'inévitable ambiguïté du sens des questions. Troisièmement, les *effets de terrain* réfèrent à l'inscription des entretiens dans les contextes sociaux, politiques et économiques où ils ont cours. Les réponses données à des moments ou en des lieux différents sont modelées par des conditions extérieures à l'entretien que nous ne contrôlons pas. [...] Enfin, les *effets de situation* menacent le principe de représentativité. [...] »⁴⁶⁵.

Nous rejoignons Burawoy pour dire que l'ensemble de ces conditions jouent un rôle important sur la production de connaissances que l'on ne saurait nier, mais également que « le contexte n'est pas un bruit qui obscurcit la réalité, [...] qu'il est la réalité elle-même »⁴⁶⁶. C'est dans une telle perspective que nous tenons compte des conditions dans lesquelles s'est déroulée notre enquête.

⁴⁶⁴ BLANCHARD Pascal, « 47. Les zoos humains aujourd'hui ? », in BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, BOËTSCH Gilles *et alii.*, *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*, Paris, La Découverte, 2004, p. 420.

⁴⁶⁵ BURAWOY Michael, « L'étude de cas élargie... », *art. cit.*, p.436.

⁴⁶⁶ BURAWOY Michael, « L'étude de cas élargie... », *ibid.*, p.436.

Les récits des parcours de placement en protection de l'enfance sont marqués par des difficultés de dire et de rendre compte des situations passées, et nécessitent un retour sur soi honnête pouvant être douloureux pour ceux qui les produisent. La situation d'enquête et plus précisément les relations d'entretien s'inscrivent dans des rapports complexes entre enquêteurs et enquêtés, rapports asymétriques mais aussi rapports de défiance, d'incompréhension, de « malentendus »⁴⁶⁷ auxquels il n'est pas toujours facile de pallier en situation mais qui sont également porteurs de sens. Faire la lumière sur ces conditions permet de mieux saisir les multiples implications des relations d'entretien, tant pour les enquêtés que pour l'enquêtrice, et permet de révéler en creux les particularités du champ de recherche qui est le nôtre tout en les mettant en regard des réalités propres à toute recherche qualitative en sciences sociales.

Présentation et représentations de l'enquêtrice sur son terrain

La situation d'entretien est peut-être avant tout une interaction. Comme toute interaction, elle implique une « présentation de soi »⁴⁶⁸ particulière, engage les interactants dans des processus de catégorisation mutuelle, nécessite des « ajustements biographiques »⁴⁶⁹ de chacun au cours de la rencontre et amène nécessairement les interlocuteurs à faire usage de « tactiques relationnelles »⁴⁷⁰. À ce titre, le chercheur tout autant que l'enquêté sont pris dans des catégorisations.

Comme le rappelle Catherine Delcroix citant Simmel, « nous passons notre temps à nous entre-typifier »⁴⁷¹, que ce soit en situation de recherche ou non. Partant de cet état de fait, nous avons le plus souvent joué des catégorisations dans lesquelles nous étions prise. Mouvantes, ces catégorisations reflétaient l'influence des contextes dans lesquels elles prenaient forme, mais aussi l'incertitude qui planait pour certains sur la catégorie qui nous serait la plus adaptée. Il nous a semblé que les individus cherchaient davantage à trouver du commun que des différences. Dans un travail de recherche qui porte sur les parcours de placement de jeunes aux parcours migratoires accueillis dans deux associations imprégnées

⁴⁶⁷ PALOMARES Élise, TERSIGNI Simona, « Les rapports de place dans l'enquête : les ressources du malentendu », *Langage et société* 2001/3, n° 97, pp. 5-26.

⁴⁶⁸ GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 1973.

⁴⁶⁹ STRAUSS Anselm, *Miroirs et masques*, Paris, L'Harmattan, 1992 [1959], pp.153-154.

⁴⁷⁰ BIZEUL Daniel, « Le récit des conditions d'enquête: exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, Vol. 39, n°4, Oct. - Déc. 1998, p.773.

⁴⁷¹ DELCROIX Catherine, « S'engager dans la durée... », *art. cit.*, p.134.

par le religieux, les interlocuteurs peuvent légitimement se demander pour quelles raisons cette question nous intéresse. Notre prénom, Sarra, dans sa forme orale et non écrite, a été à plusieurs reprises un atout, n'en disant ni trop, ni trop peu sur nos « origines » et sur ce que nous pourrions être. Prénom passe partout, faisant écho aux trois religions monothéistes, chaque interlocuteur pouvait l'inscrire dans des filiations précises en fonction de ses propres associations et nous avons fait le choix de ne pas nous inscrire dans une catégorie particulière afin de laisser place à toutes les situations possibles. Nos caractéristiques physiques donnaient tout au plus quelques « indices »⁴⁷² et certains de nos interlocuteurs nous questionnaient : « t'es de quelle origine ? », « t'es juive ? » Dans nos relations aux anciens placés des Apprentis d'Auteuil, les « origines » renvoyaient au fait d'être un peu *d'ailleurs*, du moins pas complètement *d'ici* –de France-, d'avoir une « spécificité » autrement dit de faire « comme si »⁴⁷³ entre eux et nous, il y avait quelque chose de commun au-delà de nos différences *évidentes* de parcours et de sexe, parfois de milieu social.

Lors de l'une de nos observations à l'OSE, nous discutons de manière informelle avec l'un des éducateurs de notre objet de recherche et de la religion.

Encadré n°3 : « T'es juive ? »

05/12/2014 – Extrait du carnet de terrain. OSE.

Après avoir été au siège de l'OSE pour participer à une réunion, j'accompagne le directeur de la Maison d'Enfants pour déjeuner dans le quartier de Belleville. De retour à la MECS, je m'installe près de quelques éducateurs qui prennent le café. Je discute avec l'un d'eux ; je me présente et lui parle de mon sujet de thèse, on parle assez vite de religion. Il m'explique que ce n'est pas trop marqué au quotidien au niveau de la religion dans cet établissement, mais qu'il a dû s'intéresser et apprendre les fêtes juives. Il me dit qu'il est Chrétien, qu'il est curieux et donc que ça ne lui a pas posé de problème particulier. Je cherche à comprendre ce qui l'a amené à s'engager ou à être engagé à l'OSE, association marquée par le judaïsme alors que lui-même ne l'est pas. Celui-ci m'explique qu'il ne vit pas loin de la Maison d'enfants, et qu'au moment où il cherchait un poste, il a tenté sa chance. Il me parle des raisons qui font qu'il est encore en poste ici (depuis 5 à 6 ans) alors qu'il ne

⁴⁷² LAACHER Smaïn, « L'indice comme abrégé du monde (enquête) », *Terrains & travaux* 2004/2, n°7, pp. 44-54.

⁴⁷³ LAACHER Smaïn, « L'indice... », *ibid.*, p.54.

pensait pas y rester longtemps. Pour lui, le directeur joue un rôle important, il m'explique que « c'est quelqu'un de bien », qui sait s'investir même s'il a aussi ses côtés difficiles. Si ce n'était pas lui, il n'est pas sûr d'être encore là. Il trouve qu'il y a une bonne ambiance.

Il me demande si je suis juive, je lui réponds que non et lui explique mes « origines » : « mon père est Tunisien mais d'« origine » musulmane » ; c'est ce que je dis toujours lorsqu'on me questionne, même si à chaque fois je me rends compte que ça ne reflète que très partiellement mon expérience biographique. Il m'interroge ensuite sur les raisons qui font que je travaille sur ce sujet. Je lui dis qu'en France on a du mal à penser l'aspect communautaire et religieux, à penser que parfois ça peut avoir des effets positifs et pas seulement négatifs et que ça m'intéresse de voir comment c'est vécu par les jeunes eux-mêmes. À ce moment-là, il me demande si ça existe des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) musulmanes, je réponds que je ne crois pas, mais que je ne pouvais pas l'affirmer.

Cette petite séquence met en scène l'influence des catégorisations ordinaires dans les situations de la vie courante. La discussion informelle que nous avons eue avec cet éducateur nous a amenée à devoir nous positionner sur nos « origines », c'est-à-dire à nous situer sur le plan personnel, mais aussi sur les raisons qui nous poussent à nous intéresser à une association marquée par le judaïsme, autrement dit, relier ces « origines » à notre intérêt scientifique. Du fait de ces éléments sur notre propre biographie, il n'allait pas de soi pour notre interlocuteur qu'en tant que femme non juive ou plus encore de père d'« origine » musulmane, nous nous intéressions à une association juive. C'est à ce titre que cet éducateur nous questionna sur l'existence d'éventuelles MECS « musulmanes », question à laquelle nous n'avions pas de réponse.

En miroir, notre honnêteté intellectuelle nous amène à adopter une posture réflexive sur nos propres catégorisations. À ce titre, l'observation décrite plus haut montre bien à quel point l'implication dans la relation d'enquête et les situations informelles peuvent avoir pour effet de suspendre, durant un temps, la distanciation et la posture sociologique. Parlant des « origines » de l'un et l'autre, « de tout et de rien en particulier »⁴⁷⁴, nous nous sommes également interrogée sur la non judéité présumée de notre interlocuteur en cherchant à notre tour à saisir ce qui l'avait amené à travailler dans cette association. Faire cet aveu nous semble intéressant parce qu'il permet de mettre au jour l'importance de prendre en compte les conditions d'enquête pour ce qu'elles sont et pour ce qu'elles impliquent mais nous amène également à souligner la nécessité d'adopter une posture réflexive puisque « le récit d'enquête

⁴⁷⁴ LAACHER Smaïn, « L'indice..., *art. cit.*, p.54.

manifeste aussi le caractère extrêmement relatif et circonscrit de toute restitution du monde social. Il rappelle que le savoir de type scientifique résulte d'une activité à la fois méthodique et aléatoire et qu'il demeure imparfait, ce dont le chercheur de terrain en particulier ne peut manquer d'avoir conscience. »⁴⁷⁵

Enfin, cela nous amène à prendre conscience que le sociologue n'en est pas moins un individu comme les autres, tout autant qu'il n'a pas « le monopole institutionnel sur le savoir sociologique »⁴⁷⁶. Nous rejoignons en ce sens Daniel Bertaux lorsqu'il écrit : « [...] s'il est vrai que l'expérience humaine est porteuse de savoir sociologique (et sinon, il y aurait bien peu de sagesse en ce bas-monde), alors nous vivons au milieu d'un océan de savoirs indigènes dont cependant nous ne voulons rien savoir. Je ne prétends pas qu'il s'agisse de connaissance pure et parfaite (mais chez quel sociologue l'est-elle ?) ; ni qu'elle soit également répartie, car elle est, précisément, fonction de l'expérience. Mais sans doute sommes-nous assis sur d'immenses gisements sociologiques d'une richesse inouïe, que des forages multiples suffiraient à faire remonter à la surface »⁴⁷⁷. Toutefois, les interactions avec ces « savoirs indigènes » nous amènent-ils quelquefois à être face à des situations d'entretien complexes.

Questions religieuses et questions politiques : trouver une posture face aux idées extrêmes

Les questions qui concernent la religion tout comme celles qui touchent à la politique sont bien souvent complexes à aborder tant elles sont associées à la sphère de l'intime et du privé et qu'elles recoupent les domaines des valeurs et de la morale. Dans cette thèse, la situation était sensiblement différente pour la question religieuse parce qu'elle faisait partie intégrante de notre recherche et surtout parce qu'elle n'était pas considérée comme problématique dans les deux associations étudiées. Il n'en reste pas moins que les individus sont quelquefois réticents à aborder leur rapport à la foi ou à la politique, et plus encore lorsqu'ils défendent des idées qui dérangent, qualifiées d'« extrêmes » ou parfois de répréhensibles. L'une de nos situations d'entretien reflète cette réticence à exprimer l'inscription dans un mouvement religieux :

« Est-ce qu'il y a des choses sur lesquelles vous insistez particulièrement, que vous voulez vraiment transmettre à vos enfants ? »

⁴⁷⁵ BIZEUL Daniel, « Le récit..., *art. cit.*, p.778.

⁴⁷⁶ BERTAUX Daniel, « L'approche biographique..., *art. cit.*, p.219

⁴⁷⁷ BERTAUX Daniel, « L'approche biographique..., *ibid.*, p.220.

Ouais, il y a des choses sur lesquelles j'insiste vraiment... euh...

Après, s'il y a des choses que vous ne voulez pas aborder...

Ouais... J'insiste vraiment sur le fait d'être proche de Dieu. Moi je ne crois pas dans les religions, j'ai été beaucoup là-dedans, dans la religion musulmane, catholique, je vais pas m'étendre mais ce qui me tient vraiment à cœur c'est qu'ils soient en harmonie avec le spirituel. Après, j'ai un parcours assez particulier à ce niveau-là...

D'accord, vous pouvez un peu m'en dire plus ou vous n'avez pas envie ?

Hum... c'est pas que j'ai pas envie, mais ça peut être très mal perçu...

Moi je ne vais pas porter de jugement...

Ouais je sais. Mais vous pouvez un peu me réexpliquer tout ça ?

L'entretien ? En fait, moi je fais une thèse, donc j'écrirai une thèse qui sera lue par quelques profs, et après je serai évaluée sur cette thèse. Mais tout sera anonyme si je cite certains de vos propos...

Ouais, ouais j'ai bien compris, après c'est parce que des fois je peux paraître un peu paranoïaque, donc je me dis que je ne vais pas forcément tout vous raconter, même si là je vous dis déjà beaucoup. » (Nathan, 33 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°27)

Les raisons qui conduisent les individus à accepter de se raconter ne les empêchent pas pour autant de « se méfier d'un inconnu ou d'un nouveau venu »⁴⁷⁸ et de lui demander les preuves comme garantie qu'ils peuvent lui faire confiance. C'est le cas de Nathan qui non seulement avait conscience de la réprobation à laquelle il pouvait s'exposer, mais aussi du caractère difficilement partageable de l'expérience de foi. Il est intéressant de souligner le moment où l'entretien bascule, où il s'est senti suffisamment en confiance pour que son récit puisse être dit :

« Et aujourd'hui, est-ce qu'il y a d'autres personnes qui partagent aussi votre vision des choses, votre façon de penser par rapport au spirituel ? Vous êtes dans un groupe particulier ?

Ouais, bien sûr. Mais les personnes dont je vous parle, ils l'ont tous expérimenté.
[Silence]

Et ça se rattache un peu au pentecôtisme par exemple ?

Ouais, au début ouais. Le début de toute cette dimension spirituelle, ça se rapproche du pentecôtisme, vu que vous vous y connaissez un petit peu...

Je ne m'y connais pas particulièrement, mais j'essaye de comprendre...

Ouais mais quand-même, qu'est-ce qui vous a fait dire ça ?

⁴⁷⁸ BIZEUL Daniel, « Le récit..., art. cit., p.765.

Les quelques choses que vous venez de me dire, ça m'y a fait penser, mais je n'y connais pas grand-chose.

Quand-même, vous vous y intéressez.

Oui je m'y intéresse pour comprendre ce qui vous a fait aller plutôt vers le pentecôtisme que vers le catholicisme par exemple.

Oui, donc vous vous y intéressez un minimum. Alors, dans les milieux entre guillemets évangélistes, pour moi quand il y a écrit sur les églises « église évangélique », j'ai du mal, même s'il peut y avoir la présence de Dieu à l'intérieur, quand il y a marqué « église pentecôtiste » j'ai du mal, mais je sais qu'il y a des choses qui sont manifestées à l'intérieur. Pour moi, déjà l'église quand on dit la communauté chrétienne, qui sont vraiment les Chrétiens ? [...] Mais le pentecôtisme ça laisse aussi une porte d'entrée entre tout et n'importe quoi, mais derrière, la vraie chose à quoi je crois, c'est l'Église xxx⁴⁷⁹, c'est-à-dire les choses qu'ont manifesté les premiers Chrétiens, les apôtres. » (Nathan, 33 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°27)

On voit ici peu à peu s'opérer le basculement dans l'entretien. Si la séquence est plus longue que l'extrait retranscrit ici, c'est réellement à ce moment-là que Nathan accepte de parler plus longuement de son allégeance à un groupe religieux relié au Pentecôtisme. En nous risquant à parler de « pentecôtisme », nous obtenons auprès de Nathan un « bon point », un gage de confiance qui a pour effet d'ouvrir la discussion à de nouveaux espaces non encore explorés qui nous a en même temps distingué de la posture des travailleurs sociaux notamment. Nathan a été suivi par l'Aide Sociale à l'Enfance, mais a également fait du « business » – selon ses dires – pour lequel il eu des démêlés avec la justice. Dans cette « biographie sous injonction »⁴⁸⁰, il a été contraint de raconter son histoire à de nombreuses reprises, à des professionnels différents, ce qui l'amène à être au fait du type de récits que les divers interlocuteurs attendent de lui⁴⁸¹. En témoigne cet extrait :

« En tout cas, cet entretien n'a pas pour vocation d'être publié tel quel ou donné à quelqu'un, il est important pour moi pour mieux comprendre les parcours à [nom de l'établissement], et dans ce sens-là tout ce que vous me dites c'est important.

Oui je sais, et même ça peut vous permettre de comprendre si plus tard vous me retrouvez et que vous devenez... sociologue, donc je vous dis honnêtement, que Dieu me préserve de l'orgueil, j'ai eu des problèmes avec la justice, je me suis retrouvé avec gens de la SPIP [Service pénitentiaire d'insertion et de probation], des psychologues, des gens comme ça, je leur ai parlé un peu de ce dont je vous parle sans être rentré dans les détails comme je vous parle, mais je sais que par rapport à ce que je vis, j'ai largement une longueur d'avance en fait. Il y a

⁴⁷⁹ Pour des raisons d'anonymisation, nous avons fait le choix de rendre anonyme le mouvement spirituel dans lequel il s'inscrit. Notons simplement qu'il se rapproche du pentecôtisme.

⁴⁸⁰ ROBIN Pierrine, SÉVERAC Nadège, « Parcours de vie... », *art. cit.*

⁴⁸¹ ROUX Sébastien, « La discipline des sentiments » Responsabilisation et culpabilisation dans la justice des mineurs, *Revue française de sociologie*, 2012/4 Vol. 53, p. 719-742.

toujours une part de mystère parce que moi je vous parle d'un truc, moi je le vis, donc je vous livre une partie, mais à la limite je ne peux pas... vous, déjà vous m'avez dit le pentecôtisme et tout ça, donc je peux un peu vous expliquer mieux ce que je vis, mais sinon je vais rester évasif. Moi en fait je m'adapte à mon interlocuteur, je m'adapte, je tâte le pouls, je vois un peu le pouls où il en est, si la personne elle est dans une dimension spirituelle, on peut vraiment aller très très loin.

C'est marrant parce que moi je ne suis pas dans une dimension spirituelle.

Ouais, mais vous êtes dans une dimension spirituelle sans le savoir. Il y a des gens qui ont des esprits sorciers ou des choses très puissants, qui ne le savent pas jusqu'au jour où ils rentrent dans ce que je vous ai dit et qui ont à faire à ces puissances qui se révèlent. [...] Même vous-même si ça se fait vous vivez des choses spirituelles qui ne sont pas rationnelles et que vous ne pouvez pas expliquer à quelqu'un. D'où la force du témoignage. » (Nathan, 33 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°27)

En franchissant la frontière morale entre ce qu'il est bon de penser et ce qui ne l'est pas, nous sommes entrés dans une dimension nouvelle de la relation d'entretien. Alors que pour nous ce fut l'occasion de saisir toute la profondeur de l'engagement religieux de notre interlocuteur, ce fut pour lui l'opportunité de « témoigner » au sens religieux du terme, c'est-à-dire de mettre à disposition et de partager son expérience de croyance personnelle pour qu'elle puisse, le cas échéant, servir de tremplin vers une potentielle religiosité de notre part.

En nous parlant de ses liens avec les « Frères Musulmans » à certains moments de son parcours, de sa vision de la foi non pas comme seule ressource intérieure positive mais aussi dans sa dimension conflictuelle et violente, Nathan s'inscrivait à certains moments dans une forme de radicalité religieuse. Si la radicalité peut être religieuse, elle peut être politique ou idéologique, comme pour Zoran, ex-placé à l'OSE :

« Et pour vous, ça [le fait qu'il se soit senti heureux à l'OSE] c'est le fait de la communauté ?

De la communauté, oui. Uniquement la communauté. De toute façon moi je vais vous dire, moi mes idées elles sont un peu fermées, je suis très extrémiste au niveau de l'existence de l'État d'Israël, de plein de choses, mais au sein de cette communauté, on peut dire ce qu'on veut sur les Juifs, beaucoup de gens qui détestent, surtout là où je travaille, moi je ne leur dis rien, déjà mon nom ce n'est pas une consonance juive, ma tête non plus, mais je les entends, et si vous voulez, ça me gêne et en même temps ça me reconforte de savoir le comportement de certaines communautés. Pour moi, c'est ce qu'il y a de meilleur, vous parliez des Orphelins d'Auteuil, je pense que c'étaient des curés qui tenaient ça, mon beau-père était malheureux et j'en ai parlé avec lui, il a été battu, il a été privé de nourriture. Alors je ne sais pas si l'OSE qui a d'autres bâtiments dans d'autres

villes, c'est la même chose mais moi je peux vous dire que [nom de l'établissement] c'était quelque chose de génial.

Quand vous dites que vous êtes extrémiste sur certains points...

C'est-à-dire...enfin extrémiste, de toute façon avec les gens, moi je ne suis pas raciste, mais je veux dire que j'ai des discussions avec des gens qui sont pro-palestiniens et qui sont Juifs, mais je ne peux pas avoir de discussion avec eux, je ne suis pas anti-palestinien, mais mes idées, c'est les miennes, et c'est pas toujours évident à les expliquer. J'accepte tout le monde mais bon, et les seules discussions que je peux avoir en parlant avec des gens sur ce sujet, c'est en parlant avec des Juifs, et des fois il y en a qui sont, on se demande de quel côté ils sont, donc voilà. Mais mis à part ça, je ne déteste pas les gens, mais mes idées sont arrêtées. Pour moi, si l'État d'Israël existe toujours aujourd'hui c'est parce qu'il y a des gens comme moi qui veulent la paix et ils veulent en même temps ne pas risquer leur peau. Alors que je n'y ai jamais mis les pieds, ma femme est allée en Israël plusieurs fois, moi non, au moment où j'ai voulu partir, mon frère m'en a empêché. » (Zoran, 56 ans, OSE, annexe n°10)

Tous deux, en tenant des propos qui peuvent relever d'une certaine forme de radicalité, nous expliquaient également leur sentiment de réussite. Nathan, travaillant en intérim, nous expliquait avoir trouvé son bonheur dans la construction de sa famille, et être sorti quasi-définitivement de ses activités délinquantes. Quant à Zoran, employé depuis de nombreuses années, il accorde une importance fondamentale à sa famille et nous répètera plusieurs fois « je suis heureux Madame, vous comprenez ? ». Ces deux entretiens nous ont beaucoup questionnée : d'abord sur notre rôle en tant que chercheuse et sur notre positionnement (comment analyser les discours autour d'un engagement religieux fondamentaliste ? Comment parler d'une insertion sociale réussie ? etc.) mais aussi sur l'importance que peut prendre l'empathie en situation d'entretien et ce qu'elle implique, autrement dit sur l'équilibre à tenir entre la distance et les émotions que provoquent les entretiens.

Les émotions en situation d'entretien

Lorsque les objets de recherche sont complexes, qu'ils font appel à une mémoire marquée par des traumatismes ou par des cadres contraints, nombre d'émotions comme le malaise⁴⁸² ou l'empathie du/de la chercheur(e) peuvent surgir. Faire face à des « acteurs

⁴⁸² ROSTAING Corinne, « On ne sort pas indemne de prison. Le malaise du chercheur en milieu carcéral », in PAYET Jean-Paul, ROSTAING Corinne, GIULIANI Frédérique, *La relation d'enquête...*, op. cit., pp.23-37.

faibles »⁴⁸³ ou à des terrains « difficiles »⁴⁸⁴ amène le/la chercheur(e) à prendre conscience du « jeu des émotions »⁴⁸⁵, entre ses propres émotions et les émotions provoquées par la situation d'entretien pour les personnes rencontrées. Dans le cas de récits de vie rétrospectifs sur des situations de placement vécues durant l'enfance, l'entretien peut alternativement signifier une manière de se libérer d'une parole peu livrée ou produire un remous en parlant de situations qui ont pu être douloureuses. Nous avons rencontré ces deux manières de considérer le récit de vie chez nos interlocuteurs. Soulignons avec Michael Pollak que l'on « imagine la difficulté que pose à ceux et à celles dont la vie a été marquée par de multiples ruptures et traumatismes un tel travail de construction d'une cohérence et d'une continuité de leur propre histoire [...]. La mémoire individuelle résulte de la gestion d'un équilibre précaire, d'une multitude de contradictions et de tensions »⁴⁸⁶. L'exemple de Sony illustre les difficultés qu'il y a à se livrer :

« *Et aujourd'hui vous avez encore des liens avec elle [sa mère] ?* »

Ah oui oui, elle vient souvent chez moi, je vais chez elle, ça fait des années que ça va mieux, et ça fait tellement longtemps que je ne calcule même plus, j'ai l'impression que ça a toujours été comme ça. Là c'est vous qui me réveillez un peu les trucs, je suis obligé de regarder un peu en arrière comme vous vous êtes déplacé pour moi, je réveille un peu les souvenirs [rires] !

[Rires] *Je suis désolée, j'espère que ce n'est pas trop dur pour vous...*

Non, il n'y a pas de problème, ne vous inquiétez pas. » (Sony, 33 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°28)

Revenir durant l'entretien sur des événements survenus dans le passé et que l'on a mis de côté pour mieux avancer, peut produire le « réveil » des souvenirs. Lorsque le placement remonte à plusieurs années, la mise à distance se fait par le temps qui passe, mais aussi par la volonté de ne plus se replonger dans les souffrances engendrées, et donc d'aller de l'avant, ainsi que l'exprime André :

« [...] Après, il y a pas mal de choses dont on ne parle pas y compris avec elle [sa mère], parce qu'il y a des choses qu'on ne veut plus ouvrir aussi, moi je suis tellement parti loin maintenant que je préfère les garder fermées, tu sais il ne faut pas toujours chercher à savoir les choses confidentielles parce que ça sent mauvais

⁴⁸³ PAYET Jean-Paul, ROSTAING Corinne, GIULIANI Frédérique, *La relation d'enquête...*, *ibid.*

⁴⁸⁴ BOUMAZA Magali, CAMPANA Aurélie, « Enquêter en milieu « difficile ». Introduction », *Revue française de science politique* 1/2007, vol. 57, pp. 5-25.

⁴⁸⁵ FERNANDEZ Fabrice, « L'engagement émotionnel durant l'enquête sociologique : retour sur une observation « anonyme » auprès d'ex-usagers de drogue », *Carnets de bord en sciences humaines*, n°9, Septembre 2005, p.78.

⁴⁸⁶ POLLAK Michael, *Une identité blessée. Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Éditions Métailié, 1993, p.38.

parfois. Et elle comme elle est toujours dans le passé et qu'elle n'arrive pas à mettre ce paquet de côté, donc je suis tout le temps avec ce passé qui me suit, c'est compliqué parce qu'elle n'a pas réussi à passer outre. On peut reparler des choses mais en ayant évolué, là je te parle aujourd'hui de tout ça, ça ne me pose pas de problème, il y a plein de gens qui n'auraient peut-être pas pu, ou qui n'auraient pas eu le plaisir d'en parler parce que c'est trop difficile, parce qu'après tu mets du temps pour [silence]...

Et qu'est-ce qui t'a aidé à pouvoir en parler plus librement maintenant ?

La construction d'une famille, ça t'aide vachement, quand tu te maries, que t'as des enfants, tu deviens père donc ça te fait penser un peu à toi et puis tu prends du recul sur la vie. » (André, 41 ans, OSE, annexe n°5)

Comme le souligne André, les douleurs sont quelquefois encore vives, les rapports familiaux encore complexes, mais certaines situations permettent de « prendre du recul », la parentalité et la conjugalité en font partie.

Face à l'enquêtrice, l'enquêté peut se sentir parfois contraint d'aborder des choses dont il n'avait pas envie de parler parce que trop douloureuses. À chaque début d'entretien, nous avons bien souligné le fait qu'il était possible pour eux de ne pas répondre à toutes les questions si cela leur serait trop coûteux émotionnellement. Cette information était entendue par tous mais seulement utilisée de manière partielle par certains. Ce sont les personnes les plus jeunes que nous avons rencontrées, comme Baya, qui se sont emparé de façon la plus visible de cette option :

« Je la [la mère] voyais une fois tous les quinze jours, ça avait été mis en place comme ça par la DASS.

Et toi, est-ce qu'il y avait des moments où tu avais envie d'y aller et d'autres pas et où tu avais l'impression que ce n'était pas vraiment pris en compte ?

Non, moi quand j'allais là-bas, c'était bien, mais je préférais aller chez mon frère qui lui, très artiste, très fêtard, et dès l'âge de 13 ans, je me souviens qu'un jour j'étais dormir chez lui, [...] et moi j'étais sur mon matelas, lui à côté, et je ne sais pas mais il y a eu un moment où je lui ai communiqué ma souffrance, c'est marrant, ça me remue [elle pleure] et je lui disais que je me sentais seule, que je me sentais pas aimée, etc. Et dès ce jour, il m'a dit que quand lui rentrait le week-end chez maman, c'était dur et que je pouvais venir chez lui tous les week-ends si je voulais. [...] Et quand je rentrais chez ma mère, c'était... voilà...

Les relations n'étaient pas terribles ?

Non, voilà, donc je faisais... [silence] mais bon je savais que le week-end d'après je pouvais faire la fête et tout ça, donc bon [...].

Et avec ta mère c'est toujours tendu ?

Des histoires de famille. Voilà, pareil pour mon père. » (Baya, 38 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°30)

Cet extrait d'entretien réalisé avec Baya expose bien ici que les émotions peuvent encore être vivaces alors que parfois on les croyait enfouies. En disant « c'est marrant, ça me remue », Baya partage avec nous sa surprise. Et peu à peu dans l'entretien, les rapports avec ses parents vont être mis sous silence et nous comprendrons qu'il est important de ne plus aborder ce sujet ensuite, et qu'elle a décidé de clore cette question pour se protéger : « des histoires de famille. Voilà, pareil pour mon père ». Les questions ayant trait aux parents sont donc toujours sensibles, quel que soit l'âge de la personne, et à ce titre, le silence est « différent de l'oubli, [il] peut être choisi comme un mode de gestion de l'identité selon les possibilités de communication de cette expérience extrême »⁴⁸⁷.

À l'inverse, la possibilité de parler tout autant que le sentiment d'être écouté peut amener les individus à percevoir la situation d'entretien de manière différente. Pour certains de nos interlocuteurs, l'entretien a eu un effet symbolique fort. L'un d'entre eux, Ahmed, souligne la dimension salutaire de la parole et de l'entretien.

Encadré n°4 :

« Passer à autre chose » ou la dimension salutaire de l'entretien

L'entretien commence sur les bancs du métro du Château de Vincennes. Ahmed ne voulait pas aller dans un café au cas où les « oreilles traînent », il me dit y connaître pas mal de monde. Il fait référence à l'époque de la Stasi pour argumenter ses soupçons. Nous nous tutoyons dès le départ, c'est ce qu'il souhaite. Après avoir commencé, il y a finalement trop de bruit et nous allons à l'extérieur, sur les bancs devant le Château de Vincennes où nous sommes plus au calme, il se sent mieux et plus en confiance. Il est très souriant tout au long de l'entretien et rigole de tout.

Concernant l'entretien, il me dit que c'est un peu comme une thérapie pour lui⁴⁸⁸, il n'a plus de lien avec d'autres, il a « tourné la page », c'est un peu comme si cet entretien signait la fin d'un cycle, après quoi il pourrait définitivement passer à autre chose me dit-il. Le soir, une fois l'entretien terminé et que je sois rentrée chez moi, il me laisse un message vocal dans lequel il me remercie pour l'entretien qui a été, me dit-il, « comme une psychothérapie ». Il me remercie aussi de m'intéresser à « eux », à ceux auxquels on ne s'intéresse que rarement. Il me souhaite une bonne continuation et espère que j'en ferai bon usage. En tout cas, me dit-il dans le message, il peut maintenant « passer à autre chose, une bonne fois pour toutes ».

⁴⁸⁷ POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire...*, op. cit., p.182.

⁴⁸⁸ DELCROIX Catherine, « Des récits croisés... », art. cit.

Les contraintes des lieux de recueil des récits de vie

En laissant le choix aux enquêtés du lieu qui leur convenait le mieux pour l'entretien, il s'est avéré qu'ils ont pour la plupart été réalisés dans des lieux publics : cafés, restaurants, parcs. Lorsque ce n'était pas le cas, nous avons rencontré nos interlocuteurs sur leur lieu de travail (l'un d'entre eux était gérant d'une boutique de fleurs, un autre d'un commerce de lunettes, une troisième était professeure de collège, une autre encore éducatrice aux Apprentis d'Auteuil) et il ne nous a été possible d'aller au domicile que d'une seule des personnes rencontrées. Cette situation peut rendre compte de plusieurs éléments : d'abord, parce que l'entretien porte sur une dimension intime de la vie des personnes, leur choix de ne pas nous proposer de nous rencontrer à leur domicile peut être une manière de conserver une certaine distance et une intimité. Les lieux publics sont en effet des lieux plus neutres qui engagent les individus dans une simple interaction et non pas dans une relation de confiance trop importante potentiellement dangereuse pour eux.

Concernant les entretiens réalisés dans le cadre de lieux professionnels, il faut souligner le fait que nous avons à faire avant tout à des entrepreneurs, c'est-à-dire à des gérants de commerces ou des professionnels installés en libéral. Conserver une distance suffisante était l'une des raisons, la seconde était également pour les individus de nous accueillir et de nous présenter l'un des pans de leur accomplissement socioprofessionnel tout en gardant une certaine forme de sécurité et de maîtrise de l'entretien. Mais cette dimension a quelquefois été l'occasion pour les personnes rencontrées de nous mettre à l'épreuve, montrant que l'empathie et les émotions ressenties ont un impact direct sur la situation d'entretien, mais également qu'elles sont quelquefois utilisées par les enquêtés comme une manière de garder le contrôle sur l'entretien et comme une « possibilité d'exercer [leur] liberté »⁴⁸⁹.

Ces différents aspects nous permettent de prendre conscience de l'impact des effets de contexte sur les situations d'entretien et ainsi, il nous est d'autant plus important de considérer l'aspect dynamique, toujours en mouvement des expériences biographiques. Le placement, même s'il est une expérience parfois fondatrice dans les parcours des individus, n'en reste pas moins une expérience parmi d'autres et nécessite à ce titre d'adopter des outils théoriques qui permettent une telle vision.

⁴⁸⁹ ROSTAING Corinne, « On ne sort pas indemne... », *art. cit.*, p.25.

Conclusion du quatrième chapitre

Ce chapitre nous a permis de présenter les éléments de méthodologie mis en œuvre pour mener à bien cette recherche. Nous nous sommes intéressée aux expériences de placement de personnes anciennement accueillies dans deux associations de protection de l'enfance particulières du fait de leur rapport au religieux. Le choix de travailler sur ces deux associations a été motivé par notre souhait de mieux saisir les effets des institutions de placement sur les parcours des personnes accueillies et sur leur rapport au placement. Le deuxième élément de ce choix est lié à l'imprégnation religieuse des deux associations : nous avons postulé le fait que le religieux pouvait être une catégorie d'analyse féconde pour saisir les différents mécanismes à l'œuvre dans la construction des identifications des individus en contexte de placement.

En croisant les points de vue des personnes anciennement placées et les discours des professionnels des deux associations, il a été possible d'avoir des éclairages différents sur les mêmes réalités. Complétés par des observations dans les deux lieux de placement étudiés, ainsi que par la consultation d'archives, les matériaux recueillis étaient riches et diversifiés.

Parce que les conditions de recueil des récits de vie apportent des enseignements intéressants sur l'enquête, ses enjeux et les questionnements qu'elle soulève, il a semblé pertinent de nous y arrêter. La manière dont nous nous sommes présentée aux enquêtés et les représentations par lesquelles nous avons été considérée nous a amenée à adopter une posture non figée. Néanmoins, il est illusoire de croire que les émotions ne jouent aucun rôle au cours de l'enquête et plus particulièrement lors des interactions en situation d'entretien. Les émotions sont d'ailleurs quelquefois utilisées par les interviewés pour garder la main sur leurs récits et rendent compte de ce que les entretiens ravivent comme souvenirs, qu'ils soient heureux ou douloureux.

Le recueil des récits de vie a permis de mettre en exergue les multiples situations vécues et les sentiments associés ; en ce sens, il est nécessaire de penser les parcours de placement en termes dynamique.

CHAPITRE V

PENSER LES DYNAMIQUES DU PLACEMENT

Introduction du cinquième chapitre

Notre démarche de recherche tient pour principe la nécessité de penser le placement en termes dynamiques. Nous considérons en effet que pour saisir les expériences biographiques des individus dans toute leur complexité, il est indispensable de tenir compte de l'aspect spatial et temporel qu'implique le placement, ainsi que des dynamiques identitaires qu'il engage chez les enfants. Le mouvement traverse tous les aspects de la vie des enfants placés : les relations avec les parents, avec les professionnels du lieu de placement sont mouvantes, l'espace et le temps ne sont jamais figés, la perception de soi et la manière dont les individus s'identifient évoluent. Mais le mouvement n'est pas pour autant linéaire, il ne va pas sans temps d'arrêt, sans moments de transition, sans ruptures, points tournants (*turning points*⁴⁹⁰) ou bifurcations⁴⁹¹. À ce titre, il est indispensable de nous munir d'« outils théoriques »⁴⁹² qui permettent d'éclairer ces dynamiques du placement.

⁴⁹⁰ HAREVEN Tamara K., MASAOKA Tanji, « Turning Points and transitions: perceptions of the life course », *Journal of Family History*, 1988, Vol. 13, n°3, pp.271-289.

⁴⁹¹ Un ouvrage permet d'avoir une vision d'ensemble sur la question des bifurcations : BESSIN Marc, BIDART Claire, GROSSETTI (sous dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010.

⁴⁹² PAILLÉ Pierre, MUCCHIELLI Alex, *L'analyse qualitative...*, op. cit., p. 126.

En premier lieu, nous avons fait le choix de replacer les parcours de placement dans une approche en termes de « parcours de vie ». Si l'utilisation des récits de vie a permis, nous l'avons rappelé, de saisir l'épaisseur temporelle des parcours de placement des individus rencontrés, l'approche à partir des « parcours de vie » et des « parcours sociaux »⁴⁹³ accorde une importance fondamentale tant à la dynamique des expériences individuelles qu'à leur inscription dans des contextes sociaux.

En second lieu, notre démarche prend appui sur ce qui a pu être développé en sociologie autour des « bifurcations » ou plus précisément des « événements » d'une part et par la sociologie de « l'expérience » d'autre part. En considérant que le moment du placement est d'abord un « événement » qui vient bouleverser le cours d'une vie, et que le temps passé en contexte de placement peut être vu comme une « expérience », nous voulons mettre en exergue la double dimension à la fois contrainte et créative des parcours individuels : contrainte puisque la décision de placement vient le plus souvent s'imposer aux enfants, qu'ils n'y ont que peu souvent de prise et peu de marge de manœuvre, qu'ils sont inscrits dans des mécanismes qui les dépassent ; créative par les possibilités que peuvent leur offrir le placement en termes de « ressources objectives et subjectives »⁴⁹⁴ et de dynamiques identitaires. Une approche en termes expérientielle permet de penser la part de création identitaire et de « travail biographique »⁴⁹⁵ tout autant que de penser les cadres dans lesquels ils sont inscrits.

Enfin, nous manions dans cette recherche certains des outils de la sociologie des migrations pour penser les parcours de placement des enfants de familles immigrées, mais aussi pour comprendre le champ plus large de la protection de l'enfance. Ces deux champs peuvent être mis en parallèle à plusieurs niveaux : le placement en protection de l'enfance est, nous l'avons souligné, d'abord une question de déplacement tant spatial que social ou culturel. Cette reconfiguration de l'espace de vie nécessite ensuite un certain nombre de réaménagements de la part de ceux qui en font l'expérience, réaménagements qui font écho aux questionnements posés dans les recherches sur les immigrés et leurs enfants : réaménagements identitaires, transformation de la structure des liens, investissement d'un nouveau lieu, jeu entre la catégorisation par autrui et l'auto-identification. Enfin, alors que certaines recherches utilisent un vocabulaire marqué par les crises et l'entre-deux avant tout pensés comme problématiques que pourraient engendrer les migrations sur les enfants de

⁴⁹³ CARADEC Vincent, ERTUL Servet, MELCHIOR Jean-Philippe (sous dir.), *Les dynamiques...*, *op. cit.*

⁴⁹⁴ DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières*, *op. cit.*

⁴⁹⁵ STRAUSS Anselm, *La trame...*, *op. cit.*

familles immigrées, tout comme les placements sur les enfants placés, les personnes que nous avons rencontrées et ce qu'elles nous ont exposé de leurs parcours nous ont amenée à déplacer quelque peu le regard pour tenir compte du caractère inédit que permet la non-sédentarité. Nous verrons dans quelle mesure il est possible dans notre recherche d'utiliser certains de ces concepts.

Section 1 : Saisir les dynamiques du placement dans les récits de vie

Nous l'avons vu, notre recherche se base prioritairement sur des récits de vie réalisés avec d'anciens enfants placés dans les deux associations que nous avons étudiées. Récits de vie qui reposent de fait sur la rétrospection et la reconstruction de l'histoire vécue par les personnes concernées : l'expression « récit de vie » se distingue de celle d'« histoire de vie » dans la mesure où la première insiste sur la différence entre le vécu et le récit qui en est fait⁴⁹⁶. On cite souvent Pierre Bourdieu à propos de « l'illusion biographique » qu'il considère intrinsèque aux récits de vie⁴⁹⁷ et dont les enquêteurs seraient les « complices ». Ce type d'arguments était utilisé de manière régulière, et il est intéressant de revenir quelques instants sur les conditions dans lesquelles cela était le cas.

1. Les apports des approches en termes de « parcours de vie »

Alors que les approches sociologiques qui utilisent ce matériau sont anciennes puisqu'elles étaient déjà une source incontournable de connaissances pour l'École de Chicago⁴⁹⁸, elles ont été mises à la marge dans l'après-guerre du fait du monopole de la « *survey research* et du fonctionnalisme parsonnien »⁴⁹⁹. Ce monopole traversait non

⁴⁹⁶ BERTAUX Daniel, *Le récit de vie...*, *op. cit.*, p.11.

⁴⁹⁷ BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 62-63, juin 1986, pp. 69-72. Il y écrit notamment : « Le sujet et l'objet de la biographie (l'enquêteur et l'enquêté) ont en quelque sorte le même intérêt à accepter le postulat du sens de l'existence racontée (et, implicitement, de toute existence). [...] Cette inclination à se faire l'idéologue de sa propre vie en sélectionnant, en fonction d'une intention globale, certains événements significatifs et en établissant entre eux des connexions propres à leur donner cohérence, comme celles qu'implique leur institution en tant que causes ou, plus souvent, en tant que fins, trouve la complicité naturelle du biographe que tout, à commencer par ses dispositions de professionnel de l'interprétation, porte à accepter cette création artificielle de sens. » (p.69)

⁴⁹⁸ BECKER Howard S., « Biographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, juin 1986, pp. 105-110.

⁴⁹⁹ BERTAUX Daniel, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol.69, Juillet-Décembre 1980, p.197.

seulement les frontières disciplinaires en touchant aussi bien la sociologie, la démographie, la psychologie ou l'histoire, mais aussi les frontières géographiques puisqu'elles concernaient tant le Royaume-Uni que l'Allemagne, les États-Unis, la France ou l'Italie⁵⁰⁰. Au tournant des années 1980 dans ces disciplines et dans ces pays, lorsque la « pluralité » scientifique est venue succéder à « l'hégémonie »⁵⁰¹, les récits de vie et/ou la subjectivité des acteurs se sont vus accorder un intérêt renouvelé pour comprendre les processus sociaux⁵⁰². Nous glissons ici de l'idée d'une science dont l'objectif serait d'expliquer des causes à l'idée « que l'outil biographique donne bien plutôt accès à une compréhension, c'est-à-dire une explicitation des *raisons*, des logiques sous-jacentes au vécu du sujet. Dans les deux cas, on « rend compte », certes, mais pas des mêmes réalités »⁵⁰³. En ce sens, « traiter l'homme ordinaire non plus comme un objet à observer, à mesurer, mais comme un *informateur*, et par définition comme un informateur mieux informé que le sociologue qui l'interroge, c'est remettre en question notre monopole institutionnel sur le savoir sociologique, et c'est abandonner la prétention de la sociologie à devenir une science exacte [...] »⁵⁰⁴.

Ce sont donc les individus qui sont mis au centre du débat par les approches biographiques. Les théories du « parcours de vie » ou « *life course* » se sont parallèlement également développées de manière importante outre-Atlantique depuis les années 1970-1980 et ont concerné plusieurs disciplines (la sociologie, la psychologie, la démographie notamment). Elles ont émergé en Europe plus tardivement. Au niveau sociologique, Glen Elder est l'un de ceux qui a contribué à son développement et à son essor. À partir de son étude sur les Enfants de la Grande Dépression⁵⁰⁵, il a pu montrer « l'impact des contextes

⁵⁰⁰ À ce sujet, nous pouvons nous référer à un ouvrage qui traite de ces dimensions transdisciplinaire et transnationale dans la mise à la marge et le retour des approches biographiques : CHAMBERLAYNE Prue, BORNAT Joanna, WENGRAF Tom (eds.), *The turn to Biographical Methods in Social Science. Comparative issues and examples*, London, Routledge, 2000. Nous renvoyons également le lecteur à l'ouvrage paru suite au IX^{ème} Congrès de Mondial de Sociologie d'Uppsala en Août 1978 qui a vu naître un groupe de chercheurs initié par Daniel Bertaux « The Life History Approach » : BERTAUX Daniel (ed.), *Biography and Society. The Life History Approach in the Social Sciences*, Berkeley, SAGE Publications, 1981.

⁵⁰¹ BERTAUX Daniel, « L'approche biographique... », *art. cit.*, p.199.

⁵⁰² Citons quelques uns des auteurs et des recherches phares de cette période : pour la sociologie, BERTAUX Daniel, BERTAUX-WIAME Isabelle, « Enquête sur la boulangerie artisanale en France », *Rapport au CORDES*, Paris, 1980 ; pour la démographie, COURGEAU Daniel, LELIEVRE Éva, *Analyse démographique des biographies*, Paris, Éditions de l'INED, 1989 ; pour la psycho-histoire, ELDER Glen, *Children of the Great Depression*, Chicago, University of Chicago Press, 1974 ; pour l'histoire sociale, THOMSON Paul, *The Voice of the Past. Oral History*, Oxford, Oxford University Press, 1978.

⁵⁰³ HEINICH Nathalie, « Pour en finir avec l' "illusion biographique" », *L'Homme*, 2010/3 n° 195-196, p. 426.

⁵⁰⁴ BERTAUX Daniel, « L'approche biographique... », *art. cit.*, p.219.

⁵⁰⁵ ELDER Glen, *Children...*, *op. cit.*

sociohistoriques sur les vies individuelles »⁵⁰⁶. Il ressort de la recherche d'Elder cinq dimensions principales qu'il a proposé de synthétiser plus tard⁵⁰⁷ : ▪ le caractère continu du développement humain tout au long de la vie (*The Principle of Life-Span Development*) ; ▪ le principe de l'agentivité ou le rôle actif des individus dans leurs parcours de vie (*The Principle of Agency*) ; ▪ l'inscription des vies individuelles dans des contextes historiques spatialement et temporellement situés qui les influencent (*The Principle of Time and Place*) ; ▪ l'importance de prendre en compte la temporalité qui permet de penser les effets différents de mêmes événements en fonction des moments de vie traversés (*The Principle of Timing*) ; ▪ le caractère interdépendant des vies individuelles entre elles qui forment un « réseau de relations partagées »⁵⁰⁸ (*The Principle of Linked Lives*).

Prendre en compte les temporalités

Parce que les parcours biographiques des individus sont en mouvement tout comme la société et les structures qui les entourent, il est important de prendre en compte la dimension temporelle qu'ils contiennent. Si l'utilisation des récits de vie permet d'apporter l'espace nécessaire pour que s'y déploie cette épaisseur temporelle, il nous semble que la notion de « parcours » donne la possibilité d'en rendre compte.

La dimension dynamique et toujours en mouvement de la notion de « parcours » est intéressante et pertinente à mobiliser dans le cadre de notre objet de recherche. Peut-être avant tout parce que nous avons rencontré des personnes adultes ayant été accueillies dans un lieu de placement lorsqu'elles étaient enfants, et que nous avons donc eu accès de manière rétrospective à leurs parcours de placement, la dimension temporelle est un élément crucial dont il faut tenir compte dans l'analyse. Les recherches sur le devenir adulte des enfants placés montrent bien que les résultats sont différents si l'on s'intéresse à la période de la sortie de placement ou si l'on rencontre les individus plus tardivement. Le moment de la sortie de prise en charge est particulier parce qu'il est marqué par de nombreuses difficultés auxquelles

⁵⁰⁶ SAPIN Hélène, SPINI Dario, WIDMER Éric, *Les parcours de vie. De l'adolescence au grand âge*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2014 [2007], p. 25.

⁵⁰⁷ ELDER Glen H., KIRKPATRICK JOHNSON Monica, CROSNOE Robert, « The Emergence and Development of Life Course Theory », in MORTIMER Jeylan T., SHANAHAN Michael J. (eds.), *Handbook of the Life Course*, New-York, Springer Science, pp. 11-14.

⁵⁰⁸ GUILLAUME Jean-François (sous dir.), *Parcours de vie. Regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*, Liège, Les Éditions de l'Université de Liège, p. 200.

les enfants placés sont confrontés alors que la situation des anciens placés plusieurs années après la sortie se rapproche de celle de la population générale. La notion de parcours est alors pertinente pour mieux saisir la différence entre le temps et la/les temporalité[s]⁵⁰⁹, qui articule « les temporalités de l'individu et le temps historique au sein desquels elles s'inscrivent »⁵¹⁰. Cela nous amène à garder à l'esprit qu'un même événement peut être vécu de manière différente en fonction du moment auquel il a été vécu et du moment auquel on l'interroge. Par exemple, si l'arrivée en placement a été la plupart du temps racontée comme un moment difficile marqué par un sentiment d'abandon, le parcours du placement peut être vécu après coup comme positif par les individus.

Mais tenir compte de la profondeur temporelle des parcours permet également de s'intéresser à la mouvance des identités et des situations que traversent les individus. Penser le placement dans son aspect mouvant et non pas comme un état nous amène à sortir d'une fixité qui finirait ensuite par assigner les individus à des catégories. Or, nous le verrons plus précisément dans la troisième partie de cette thèse, à l'inverse, les individus participent le plus souvent à mettre en mouvement les catégories prédéfinies.

Tenir compte de la non-linéarité des différentes dimensions des parcours

À la différence de ce que peut induire la notion de « trajectoire », le parcours permet de ne pas présager à l'avance de son trajet. En effet, la différence est à souligner : la notion de « trajectoire » contient dans son terme l'idée d'une linéarité qui pourrait être « tracée *a priori* » alors que l'intérêt du parcours est plutôt de « considérer que les existences individuelles ressemblent plutôt aujourd'hui à de multiples fragments de trajectoires mis bout à bout »⁵¹¹. La notion de « parcours » permet donc de postuler le caractère non-linéaire des biographies en ne considérant par exemple pas les situations de placement comme de simples bruits venant parasiter des trajectoires déjà définies. Autrement dit, cela nous amène à tenter de sortir d'une approche normative qui considérerait que la situation de placement est avant tout une situation « anormale » dans la vie d'un enfant. En faisant un pas de côté, il nous

⁵⁰⁹ DUBAR Claude, « Temporalité, temporalités : philosophie et sciences sociales », *Temporalités*, [En ligne], 8, 2008.

⁵¹⁰ BESSIN Marc, « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales*, 2009/6 n° 156, p. 13.

⁵¹¹ CARADEC Vincent, ERTUL Servet, MELCHIOR Jean-Philippe (sous dir.), *Les dynamiques...*, *op. cit.*, p. 12.

semble qu'il peut être plus pertinent de penser le placement comme faisant partie intégrante du parcours des enfants placés dès le moment où il apparaît sans pour autant nier le fait qu'il puisse représenter un « point tournant »⁵¹² dans les expériences biographiques, nous y reviendrons.

La notion de « parcours » se distingue également de celle de « carrière ». Cette notion interactionniste est particulièrement pertinente dans nombre de champs sociologiques, mais elle « tend à restreindre le regard à un domaine particulier de l'existence »⁵¹³. Là encore, la notion de parcours nous semble être d'un grand secours puisqu'elle permet à l'inverse de ne pas cloisonner les différents pans des expériences biographiques qui sont en réalité enchevêtrés et inscrits dans des contextes qu'il est important de prendre en compte.

Replacer les parcours dans leurs contextes

Le dernier point que nous permet la notion de « parcours » et que nous souhaitons aborder ici, renvoie à l'inscription des parcours dans leurs contextes : « les situations sont relatives à un acteur donné à un moment donné. Par contraste, les contextes sont plus larges et concernent de nombreux acteurs (souvent en interaction mutuelle) »⁵¹⁴. L'intérêt pour la dimension biographique ne signifie pas pour autant de considérer les individus hors des contextes et des structures qui balisent les parcours. Prendre en compte les contextes, c'est aussi admettre que « le contexte n'est pas donné, c'est une construction sociale qui peut prendre de multiples figures, se situer à des échelles hétérogènes, de la plus éloignée de l'individu (niveau macrosocial) à l'échelle la plus proche (niveau microsociale) ou intermédiaire (niveau mésosociale) »⁵¹⁵. Selon les situations étudiées, les échelles de contexte varient et selon la focale ou l'échelle adoptée, les analyses sont également soumises à des variations. Mais cela ne nous amène pas pour autant à postuler qu'une échelle est nécessairement plus pertinente qu'une autre pour saisir un même objet social. Pour reprendre les termes de Bernard Lahire, « il n'y a donc pas un niveau d'analyse ou une échelle de contexte qui permettrait d'accéder aux pratiques réelles, aux pratiques "telles qu'elles sont" ».

⁵¹² HAREVEN Tamara K., MASAOKA Kanji, « Turning points..., *art. cit.*

⁵¹³ CARADEC Vincent, ERTUL Servet, MELCHIOR Jean-Philippe (sous dir.), *Les dynamiques..., op. cit.*, p.12.

⁵¹⁴ DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières..., op. cit.*, p. 263.

⁵¹⁵ DEMAZIERE Didier, SAMUEL Olivia, « Inscrire les parcours..., *art. cit.*

Chaque échelle rend possible l'appréhension d'un niveau du réel et personne ne peut prétendre étudier le réel tel qu'en lui-même »⁵¹⁶.

Nous avons choisi dans notre recherche de traiter des expériences individuelles de placement au sein de deux associations de protection de l'enfance. Nous avons tenté dans cette thèse, de combiner les approches macro-méso-micro sociologiques, en tenant compte tant des politiques de protection de l'enfance et de leurs implications que des évolutions institutionnelles et des pratiques éducatives qui s'y déploient, pour enfin nous intéresser plus particulièrement à la dimension microsociologique à partir des récits des personnes rencontrées. Nous rejoignons Jacques Revel lorsqu'il écrit que « la variation d'échelle est une ressource d'une extrême fécondité et aucune échelle n'a de privilège sur une autre puisque c'est leur mise en regard qui procure le plus fort bénéfice analytique »⁵¹⁷. La combinaison des récits de vie avec les personnes anciennement placées et des entretiens avec les professionnels et leur inscription dans des contextes s'est avérée à ce titre d'un grand intérêt.

Situer les parcours dans leurs contextes, c'est aussi prendre en compte la variabilité des situations individuelles dans le temps, et postuler que cette variabilité « dépend en large part des *conditions* sociales et psychologiques conjoncturelles dans lesquelles [l'individu] se trouve (c'est-à-dire de sa *situation* et du *contexte* de cette situation) »⁵¹⁸.

La notion de « parcours » nous amène enfin à accorder une importance particulière à aux « événements » biographiques ou aux « bifurcations » quel que soit leur degré d'imprévisibilité⁵¹⁹.

La place des « événements » dans les parcours

Les parcours de vie, loin d'être linéaires, sont jalonnés de transitions, de moments de ruptures et autres bifurcations. Le placement en fait partie et nous préférons l'usage du terme « événement » pour le comprendre. La notion de « bifurcation » renvoie à l'idée d'une

⁵¹⁶ LAHIRE Bernard, « La variation des contextes dans les sciences sociales. Remarques épistémologiques », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 51^e année, n° 2, 1996, p. 398.

⁵¹⁷ REVEL Jacques (sous dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p. 13.

⁵¹⁸ DELCROIX Catherine, « "Moi, je n'aime pas rester au chômage". La variation au cours de la vie du degré d'activité face à la précarité », in BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, PFEFFERKORN Roland (sous dir.), *Précarités : contraintes et résistances*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 189.

⁵¹⁹ GROSSETTI Michel, « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Les Cahiers internationaux de sociologie*, n°120, 2006, pp. 5-28.

« division en deux branches : elle suppose une ligne initiale, une direction [...] enfin une séparation de la ligne en deux nouvelles lignes déployées dans deux directions divergentes »⁵²⁰. Quant à l'« événement », il implique « que rien n'est donné avant qu'arrive ce qui arrive et donc qu'il ne faut pas penser en terme de "perturbation" d'un schéma de déroulement considéré comme "normal" » et que « l'événement crée le sujet si, à cette occasion, l'acteur porté par ses actions se détache de ce qu'il était pour devenir ce qu'il sera sous l'effet de l'événement »⁵²¹.

Même s'il est quelquefois prévu lorsqu'il fait suite à une première mesure d'aide à domicile ou qu'il est anticipé par l'enfant lorsque son/ses frère(s) et sœur(s) a été placé avant lui, le placement reste un événement crucial dans les parcours de vie du fait des nombreux réaménagements qu'il implique. C'est à ce titre que nous serons particulièrement attentive à interroger la manière dont ce moment particulier a été vécu par les individus rencontrés, ce qu'il a laissé comme *trace*, mais aussi ce qu'il a impliqué pour les individus dans leurs parcours. Le moment du placement « implique un moment d'incertitude, de rupture temporelle et d'ouverture du "monde des possibles" »⁵²². Le placement est bien souvent envisagé à partir des ruptures qu'il engage – rupture en termes d'espace, de milieu – et des contraintes structurelles, mais l'apport des approches en termes de parcours et des événements associés peut permettre de tenir compte des potentialités qu'il peut apporter lorsqu'il devient par exemple une « ressource objective »⁵²³ pour les individus.

Le moment du placement pourra être analysé comme un « événement de vie »⁵²⁴ tout en s'inscrivant dans la temporalité des parcours des individus. Nous le verrons, ce moment est bien souvent considéré par les personnes rencontrées comme particulièrement marquant, mais il peut également être sujet à variation au cours du temps : « un événement peut changer de catégorie ; un événement dramatique peut s'apaiser à l'occasion d'une réélaboration de l'expérience et un souvenir mineur peut acquérir une signification décisive *a posteriori* »⁵²⁵.

⁵²⁰ TASSIN Étienne, « Événements versus bifurcations : digressions philosophiques sur la raison des miracles », in BESSIN Marc, BIDART Claire, GROSSETTI Michel, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, p. 94.

⁵²¹ TASSIN Étienne, « Événements... », *ibid.*, p. 105.

⁵²² BIDART Claire, « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers Internationaux de sociologie* 2006/1, n° 120, p. 36.

⁵²³ DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières...*, *op. cit.*

⁵²⁴ ATTIAS-DONFUT Claudine, *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF, 1991, p. 80.

⁵²⁵ LECLERC-OLIVE Michèle, « Enquêtes biographiques entre bifurcations et événements. Quelques réflexions épistémologiques », in BESSIN Marc, BIDART Claire, GROSSETTI Michel, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, p. 333.

En ce sens, c'est lors de ces « points tournants » que les questionnements identitaires sont rendus les plus visibles. Il nous a été indispensable de nous interroger sur les termes les plus appropriés pour penser ces questionnements.

Section 2 : Une approche relationnelle et constructiviste des identités

1. Identité versus identification

Les questionnements et les débats autour de l'« identité » sont foisonnants en sociologie depuis de nombreuses années déjà. Considérée dans son plus simple appareil, elle peut être considérée comme réifiante et figée⁵²⁶ et peine à être une catégorie pertinente pour l'analyse. Claude Dubar a distingué deux approches autour de l'identité : d'abord, l'« orientation [...] essentialiste » de l'identité qui « repose sur le postulat d'un Soi [...] comme réalité "substantiviste", permanente et autonome », à la différence de l'approche « relativiste [...] réduisant le Soi, et donc l'identité biographique à une "illusion" [...] »⁵²⁷. De la même manière, Denys Cuche parle plutôt d'approches « subjectiviste » et « objectiviste » de l'identité⁵²⁸. En effet, lorsque la notion d'identité est appréhendée comme une réalité figée indépendante des expériences traversées par les individus et des contextes sociaux, elle tend à considérer les individus comme ayant des caractéristiques intrinsèques et immuables. À l'inverse, lorsque la même notion est entendue comme purement illusoire, imaginée, elle renvoie à penser que les individus ne seraient que des réceptacles des catégorisations sociales intériorisées.

Ces deux extrêmes révèlent les contradictions et les difficultés de se saisir de la notion d'identité sans pour autant tomber dans un travers ou dans l'autre. S'il est vrai que considérée de l'une de ces manières, l'identité est une catégorie peu pertinente analytiquement. Pour en revenir à notre objet de recherche, il semblait indispensable d'aborder la question identitaire, tant elle ressortait de manière prégnante dans notre enquête, tant elle paraissait faire sens pour les individus. Elle était également rendue palpable lorsque des événements biographiques

⁵²⁶ AVANZA, LAFERTÉ Gilles, « Dépasser la « construction... », *art. cit.* ; BRUBAKER Rogers, « Au-delà..., *art. cit.*

⁵²⁷ DUBAR Claude, « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, n°29, 1998, p. 75.

⁵²⁸ CUCHE Denys, *La notion...*, *op. cit.*, pp. 98-100.

venaient redéfinir le quotidien : le moment de l'arrivée dans un lieu de placement par exemple. Nous rejoignons à ce titre Michael Pollak pour qui c'est d'abord lorsque l'identité ne va plus de soi qu'elle préoccupe les individus et les analystes du social⁵²⁹. Mais fallait-il pour autant utiliser la notion d'identité pour en parler alors que nombre de limites ont été pointées ? Quelle approche privilégier ?

La notion d'identité devait être repensée. Nous nous inscrivons davantage dans une approche relationnelle et constructiviste des identités, pensées dans leur aspect dynamique. Nous avons été sensible aux critiques formulées par Rogers Brubaker qui nous invitait à aller « au-delà de l'identité »⁵³⁰ et Martina Avenza et Gilles Laferté qui proposaient de « dépasser la construction des identités », notamment par l'utilisation de la notion d'« identification »⁵³¹. Moins figée que la notion d'« identité », celle d'« identification » a été privilégiée dans cette recherche. En tant que processus et non état figé, elle renvoie d'un côté à la perception individuelle ou « l'auto-identification » et d'un autre côté au regard porté par les autres ou « l'identification par autrui » en suivant Burbaker.

Nous considérons la construction des identifications comme un processus dynamique continu, qui 1) prend place dans les moments du quotidien, 2) est rendu plus visible lors d'événements particuliers, 3) s'actualise lors des interactions. C'est donc un mouvement continu de « sentiments de soi »⁵³² et d'assignations par autrui qui construit les individus. On ne peut donc penser la notion d'identification sans prendre en compte le fait qu'elle soit une « manifestation relationnelle », puisque c'est lors des interactions que les identifications sont attribuées et s'auto-construisent. Ces différents points renvoient au questionnement posé par Denys Cuche : « Si l'on admet que l'identité est une construction sociale, la seule question pertinente devient : "Comment, pourquoi et par qui, à tel moment et dans tel contexte est produite, maintenue ou remise en cause telle identité particulière ?" »⁵³³

Il en résulte une impossibilité de définir ce qui *est* identité pour les individus. Il nous semble nécessaire de nous interroger plutôt sur ce qui *fait* identification pour eux. Cette distinction première par le verbe illustre bien la distinction faite entre une conception figée de l'identité et une approche dynamique de cette notion. Considérer les identifications comme jamais unidimensionnelles, c'est aussi postuler que « ce qui est plutôt caractéristique de

⁵²⁹ POLLAK Michael, *L'expérience...*, *op. cit.*

⁵³⁰ BRUBAKER Rogers, « Au-delà de l'identité... », *art. cit.*

⁵³¹ AVANZA, LAFERTÉ Gilles, « Dépasser la « construction... », *art. cit.*

⁵³² FINE Agnès (sous dir.), *États civils en question : Papiers, identités, sentiments de soi*, Paris, CTHS.

⁵³³ CUCHE Denys, *La notion...*, *op. cit.*, pp.113-114.

l'identité, c'est son caractère fluctuant qui se prête à diverses interprétations ou manipulations »⁵³⁴.

2. Placement et émergence de nouvelles formes d'identification

Dans cette optique, si nous partageons avec Claude Dubar l'idée de la nécessité de penser les identités de manière dynamique, nous nous sommes éloignée de son approche en termes de « crise des identités »⁵³⁵ que vivraient les individus nécessairement pris dans une « dualité ». Cela rejoignait selon nous les approches autour de la « double identité » qui toucherait plus particulièrement les enfants d'immigrés et que l'on a quelquefois pu retrouver en contexte de placement. Il nous a semblé problématique de prendre pour acquises ces deux idées, même si quelques individus rencontrés se trouvaient effectivement pris, à certains moments, dans des processus de transaction identitaire.

Tout comme les notions de trajectoire et de bifurcation abordées plus haut, il semblait que l'expression de « crise des identités » impliquait déjà dans sa structure l'idée d'un trajet identitaire prédéfini qui se serait trouvé dévié de son chemin par une « crise ». Dubar analysait cette « crise » comme la résultante du contexte social des années 1960 et des évolutions connues (notamment sur le marché du travail). Si cette approche pouvait trouver une résonance dans le champ professionnel, elle est moins pertinente à mobiliser dans l'ensemble des expériences biographiques.

Nous avons souhaité dans cette recherche considérer les expériences de placement des individus comme faisant partie intégrante de leurs parcours de vie, et ne pas présager d'une quelconque crise identitaire. À l'inverse, nous avons plutôt été intéressée par les approches en sociologie des migrations qui postulent le « caractère multisitué des expériences biographiques »⁵³⁶ des jeunes marqués par un parcours migratoire. Faire le parallèle entre les enfants placés et les enfants aux parcours migratoires peut être pertinent à plusieurs niveaux : 1) les catégorisations auxquelles ils sont soumis se définissent et se redéfinissent sans cesse et les assignent le plus souvent à leurs milieux familiaux, 2) ils sont considérés à travers leur

⁵³⁴ CUCHE Denys, *La notion...*, *ibid.*, p.108.

⁵³⁵ DUBAR Claude, *La crise des identités*, Paris, PUF, 2000.

⁵³⁶ BELKACEM Lila, *L'"enfant perdu"...*, *op. cit.*, p. 240.

potentielle « perte d'identité »⁵³⁷, 3) la question de la territorialité multiple ou de l'instabilité est posée comme problématique et opposée à la sédentarité.

Conclusion du cinquième chapitre

Nous avons exposé dans ce chapitre l'importance de penser les expériences de placement à partir d'une approche dynamique. Les récits recueillis de manière rétrospective obligent à tenir compte de la dimension temporelle des parcours et de leurs temporalités. À cet égard, l'utilisation de la notion de « parcours de vie » s'est imposée. Ce terme, qui renvoie aux approches du même nom, a pour intérêt de faire une place aux multiples pans de l'existence des individus sans les cloisonner. Il permet par ailleurs de considérer que les parcours sont dynamiques et non-linéaires, à la différence de la notion de « trajectoire » qui laisse entendre un trajet défini. La non-linéarité des parcours signifie également d'intégrer les possibles « événements » qui jalonnent la vie des individus et qui peuvent avoir des impacts non négligeables. L'arrivée en placement en est un et nous verrons dans la troisième partie ce qu'il implique pour les personnes rencontrées. De plus, penser les parcours de placement au sein des parcours de vie amène à prendre en considération les contextes dans lesquels ils sont inscrits, et d'articuler les échelles micro-méso-macrosociologique.

Pour mieux saisir ce qui se joue dans les processus de construction des identifications, les approches identitaires peuvent être intéressantes à mobiliser. Il est indispensable de sortir d'une vision essentialiste et substantiviste des identités pour laquelle ces dernières seraient un tout homogène et invariable. À l'inverse, nous nous situons dans une approche relationnelle et constructiviste, qui considère le caractère construit, mouvant et actualisé des identités lors des interactions. La notion qui nous a semblé la plus pertinente est celle d'« identification » proposée notamment par Rogers Brubaker, qui contient l'« auto-identification » et l'« identification par autrui ».

⁵³⁷ ABELS-EBER Christine, *Enfants placés...*, *op. cit.*

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Cette deuxième partie a permis de poser le cadre épistémologique de notre travail et les conditions dans lesquelles notre objet de recherche s'est construit.

Nous nous intéressons au champ de la protection de l'enfance depuis la troisième année de Licence. Nous avons alors travaillé sur les socialisations multiples des enfants placés en Foyer de l'enfance avant d'aborder en Master la question du devenir à l'âge adulte. Le financement de notre recherche de doctorat par contrat CIFRE à l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED) s'est inscrit dans le prolongement de notre parcours. L'ONED a été un cadre propice qui a nourri notre travail tout autant qu'il a été, à certains moments, un lieu de quasi-observation participante. Nous avons pu saisir quelques uns des enjeux les plus importants qui traversent le champ de la protection de l'enfance (les données chiffrées, le devenir à l'âge adulte des enfants placés notamment) ainsi que les questions non travaillées dans les recherches. Les dimensions migratoire et religieuse en font partie.

Le constat de cette absence de travaux a participé à la construction de notre objet de recherche. Nous avons choisi de travailler sur les expériences biographiques d'adultes descendants de familles immigrées, ayant été placés dans leur enfance dans deux associations de protection de l'enfance – l'OSE et les Apprentis d'Auteuil – spécifiques par leur positionnement à l'égard du religieux. Par là, c'est également la protection de l'enfance, son histoire et son fonctionnement que notre problématique cherche à saisir au prisme de ces deux dimensions.

En croisant plusieurs matériaux de recherche (récits de vie, entretiens, observations et archives), il a été possible de multiplier les éclairages pour accéder à des réalités objectives semblables. Des personnes anciennement placées ainsi que des professionnels de deux générations ont été rencontrés, nous amenant à prendre en compte les évolutions des contextes institutionnels. À cet égard, les parcours des personnes rencontrées sont nécessairement à inscrire dans leurs contextes et, par là, la notion de « parcours » a été pertinente. Elle a amené à penser les dynamiques du placement et à prendre en compte les temporalités tout en accordant une place de choix aux « événements » qui interviennent dans les parcours. Pour mieux comprendre les divers éléments qui jouent sur les processus de construction identitaire, nous avons fait le choix de mobiliser les approches autour des identités. Nous avons toutefois souligné les impasses analytiques de ces approches lorsqu'elles considéraient l'identité comme une et homogène, invariable et essentialisante. Il a été préféré le terme d'« identification » dans son acception constructiviste et relationnelle.

Nous verrons dans la troisième partie la manière dont ces questions se traduisent dans les expériences des personnes rencontrées et ce qu'elles impliquent en termes de construction de soi.

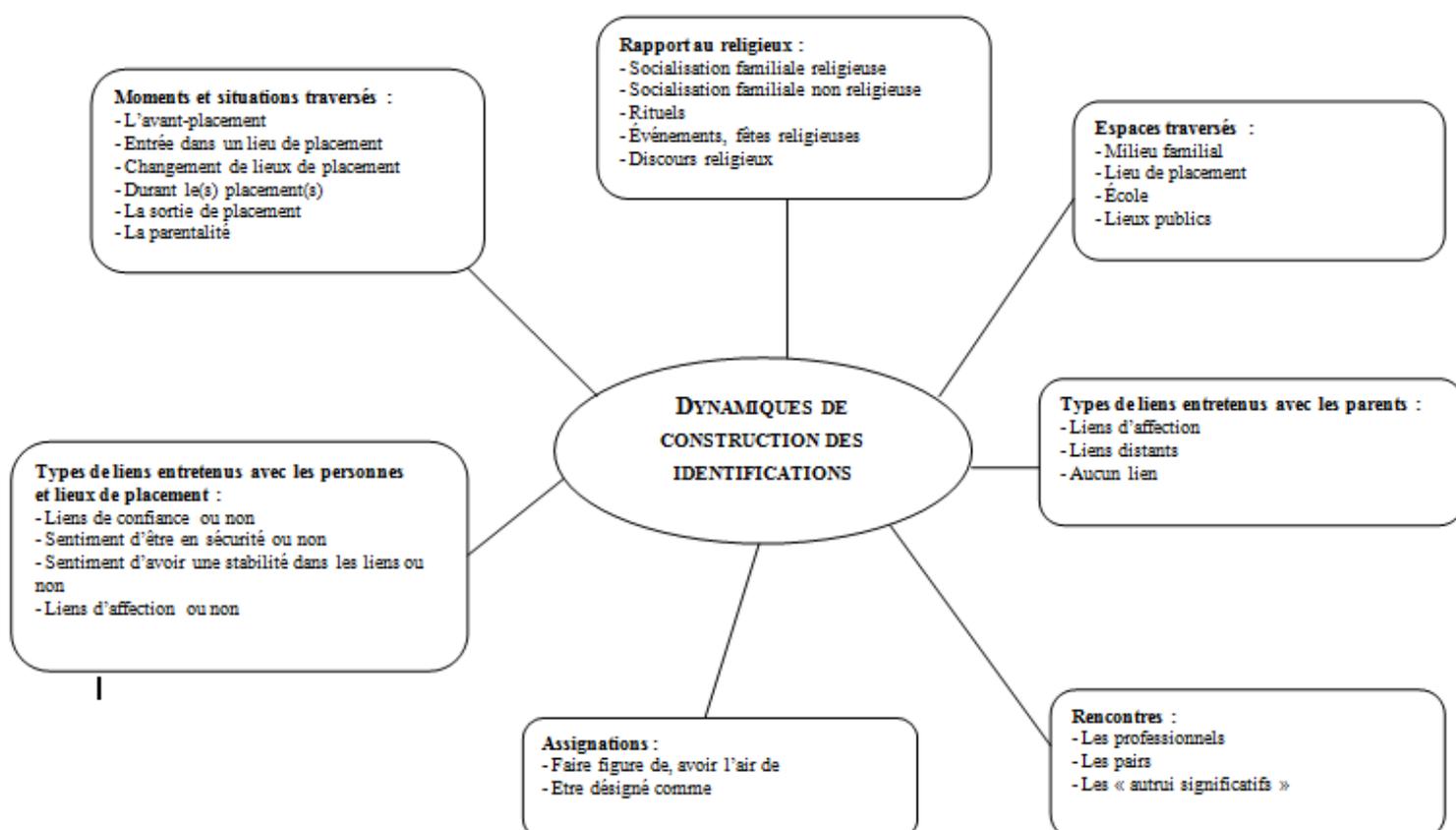
TROISIÈME PARTIE

**DES EXPÉRIENCES DE PLACEMENT DANS LES PARCOURS
BIOGRAPHIQUES : LES DYNAMIQUES D'IDENTIFICATION AU
CARREFOUR DES HISTOIRES FAMILIALES ET DES LIEUX DE
PLACEMENT**

INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE

Dans cette troisième partie, nous nous intéresserons aux processus de construction identitaire qui travaillent les individus en contexte de placement. En envisageant la construction identitaire dans une approche constructiviste et relationnelle⁵³⁸, nous souhaitons mettre en lumière les différents aspects qui entrent en jeu dans ces processus. Nous verrons que plusieurs éléments sont à considérer tel que l'indique le schéma ci-dessous.

Figure n°4 : Dynamiques de construction des identifications en contexte de placement



⁵³⁸ DUBAR Claude, *La socialisation...*, op. cit. ; BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction...*, op. cit.

Nous cherchons à comprendre de quelle manière les contextes que traversent les personnes interrogées influencent la façon dont elles sont identifiées par d'autres et la manière dont elles s'auto-identifient. Rappelons, en suivant Rogers Brubaker, que :

« [...] la manière dont une personne s'identifie – et dont elle est identifiée par d'autres – est sujette à de nombreuses variations en fonction du contexte ; l'auto-identification et l'identification de l'autre sont fondamentalement des actes situationnels et contextuels. »⁵³⁹

Parce que « l'action dans la durée ne se décrit pas de façon statique : elle se raconte »⁵⁴⁰, la méthode du récit de vie, nous l'avons vu, permet d'adopter une vision dynamique des parcours de vie, de comprendre les moments de bifurcations⁵⁴¹, les événements biographiques⁵⁴² lors desquels les questions identitaires se posent souvent avec acuité.

Pour mieux saisir les éléments qui entrent en jeu dans la construction identitaire et dans la manière dont s'identifient les individus, nous suivrons tout au long de cette troisième partie l'histoire de deux frères, Zoran et Boris, accueillis à l'OSE pendant près de 10 ans. À la manière de portraits sociologiques⁵⁴³, ces deux parcours, dans ce qu'ils ont de singuliers mais aussi dans l'aspect social qu'ils recèlent, nous permettront de mettre en lumière la façon dont se construisent les expériences biographiques des individus ayant connu un placement. Ils racontent leurs parcours de vie, les étapes par lesquelles ils sont passés et la manière dont ils se définissent à différents moments.

Pourquoi partir du parcours de deux frères ? D'abord, le fait d'interroger les membres d'une même fratrie dans un contexte de placement s'est avéré particulièrement fécond pour l'analyse, tant parce que cela nous permettait d'avoir deux regards sur une histoire familiale commune, que parce que ces deux regards amenaient deux visions qui étaient identiques sur certains plans, contradictoires et/ou complémentaires sur d'autres plans ; à l'instar d'Oscar Lewis, il nous a semblé que « cette méthode nous donne une vision cumulative, multiple et panoramique de chaque individu [...] »⁵⁴⁴. Ils nous permettent de comprendre *en quoi* ces regards diffèrent et *en quoi* ils sont communs. Nous n'avons malheureusement pas pu réitérer

⁵³⁹ BRUBAKER Rogers, « Au-delà..., *art. cit.*, p.75.

⁵⁴⁰ BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, PFEFFERKORN Roland (sous dir), *Précarités : contraintes et résistances*, Paris, L'Harmattan, 2014, p.25.

⁵⁴¹ BESSIN Marc, BIDART Claire, GROSSETTI Michel (sous dir.), *Bifurcations..., op. cit.*

⁵⁴² LECLERC-OLIVE Michèle, *Le dire..., op. cit.*

⁵⁴³ LAHIRE Bernard, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002.

⁵⁴⁴ LEWIS Oscar, *Les enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, 1963 [1961], p.5.

cette expérience de « récits de vie croisés »⁵⁴⁵ malgré les demandes que nous avons faites à nos interlocuteurs. C'est donc aussi parce que ce cas est un cas unique⁵⁴⁶ particulièrement riche dans notre matériau de recherche qu'il nous a paru opportun de le *faire parler* au maximum.

Ensuite, cet exemple amène à penser, de façon plus approfondie encore, *ce qui fait sens* pour les individus dans leur expérience de placement au regard de leurs modes d'identification. Autrement dit, sur quelles dimensions identitaires les individus mettent-ils l'accent dans la mise en récit de leur parcours de placement ? Comment sont-ils *identifiés* par d'autres et comment *s'auto-identifient-ils* – pour reprendre la double dimension contenue dans la notion d'*identification* – ?

La présentation de ces deux biographies nous amènera ensuite à montrer comment les deux associations que nous étudions en tant que lieux de placement deviennent des *espaces d'identification* possibles pour les enfants placés et la manière dont les individus se saisissent ou non de ces espaces.

Éléments biographiques de Zoran et de Boris

Zoran est né en 1960 et Boris en 1961 à Belgrade en ex-Yougoslavie. Ils sont venus en France entre 4 et 5 ans avec leur père. Leur mère est restée vivre à Belgrade, ne voulant pas quitter son pays. Zoran et Boris expliquent de façon différente les conditions d'émigration de leur père en France. Pour Zoran, cette migration a été l'une des conséquences des discriminations dont étaient victimes les Juifs en Europe de l'Est :

« [...] le problème c'est que moi je viens d'un pays communiste, je ne suis pas né en France, et on n'aime pas trop les Juifs chez les communistes, donc mon père voyant ça, il s'est sauvé et il est venu en France. Il était pris en charge par la Croix Rouge française et ensuite il nous a fait venir rapidement, mais ma mère n'a pas voulu venir. Voilà, elle lui a dit qu'elle ne voulait pas quitter son pays, et mon père lui a dit que de toute façon, en tant que juive elle allait souffrir... Elle a souffert là-bas, je peux vous dire qu'elle trouvait pas de boulot, on ne l'aidait pas, c'est mes grands-parents qui l'ont plus ou moins aidée financièrement. Et elle, elle n'a pas compris qu'il fallait qu'elle suive mon père, donc lui a dit qu'il embarquait

⁵⁴⁵ DELCROIX Catherine, « Des récits croisés..., *art. cit.*

⁵⁴⁶ PASSERON Jean-Claude, REVEL Jacques, « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités », in PASSERON Jean-Claude, REVEL Jacques (sous dir.), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2005, pp.9-44.

les mêmes et que si elle voulait venir, il viendrait la chercher, et elle est restée là-bas. » (Zoran, 56 ans, OSE, annexe n°10)

Si le judaïsme de ses parents est pour Zoran la première des raisons qui ont mené son père à l'émigration, son frère Boris a un regard différent sur cette situation. Ce dernier raconte que ce sont leurs grands-parents qui les ont élevés avant que leur père ne décide de partir. Mais là où se trouve la plus grande différence entre les deux récits, c'est bien le fait que pour Boris, rien n'est moins sûr que leurs parents soient juifs et donc que son frère et lui ne le soient aussi. À ce propos, il explique :

« Non, moi j'ai été baptisé [rires] ! Mon père, alors c'est terrible, je lui pose la question "ma grand-mère était Juive ?" et il me dit "ah, je ne sais pas, peut-être". Je n'ai jamais su. Je ne comprends pas. Ma grand-mère était croyante, ça je peux vous le certifier... mon père est croyant oui, il croit en Dieu ». (Boris, 55 ans, OSE, annexe n°9)

Cette différence de récit de soi et de perception de l'histoire familiale est selon nous intéressante et elle est significative de la manière dont chacun s'auto-identifie au regard de ce qu'il connaît de l'histoire objective de ses parents, et de l'histoire que chacun se forge. Pour nous, l'important n'est pas ici de savoir si Zoran et Boris *sont* ou *ne sont pas* juifs, c'est plutôt de comprendre ce qui fait que l'on *se sent* juif ou non. De la même façon, l'important ce n'est pas tant si cette identification est « vraie » – dans le sens de « réelle » – ou si elle est illusoire, c'est bien plus de comprendre les raisons qui font qu'elle peut être vraie ou réelle *pour* les individus d'un point de vue subjectif. Comment et sur quoi se base cette identification, comment fait-elle sens pour les individus, comment se l'approprient-ils ? En effet, l'objectif n'est pas pour nous de statuer sur la véracité des faits racontés et nous rejoignons sur ce point la critique faite par Nathalie Heinich⁵⁴⁷ à l'expression d'« illusion biographique » développée par Pierre Bourdieu⁵⁴⁸.

⁵⁴⁷L'une des critiques adressées par Nathalie Heinich à la notion d'« illusion biographique » utilisée par Pierre Bourdieu, est fondée sur l'image du métro que ce dernier utilise lorsqu'il écrit : « Essayer de comprendre une vie comme une série unique et à soi suffisante d'évènements successifs sans autre lien que l'association à un « sujet » dont la constance n'est sans doute que celle d'un nom propre, est à peu près aussi absurde que d'essayer de rendre raison d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est-à-dire la matrice des relations objectives entre les différentes stations » (p.71). À cette idée qu'elle appelle « l'illusion explicative », Nathalie Heinich lui oppose : « S'agit-il d'*expliquer* la logique objective d'un choix d'itinéraire par une mise à plat (une « objectivation », dans son langage) de l'ensemble des trajets possibles ? Ou bien s'agit-il de *comprendre* la façon dont ce trajet-ci est vécu par le voyageur ? L'une et l'autre perspectives -explicative et compréhensive- sont parfaitement légitimes, intéressantes, utiles. Simplement, elles ne visent pas la même opération intellectuelle et n'emploient pas les mêmes outils. Or, ce que vise Bourdieu dans cette image du métro, c'est manifestement une explication –structuraliste, objectiviste, spatialisée- de l'expérience par ses causes

CHAPITRE VI

LE DEVENIR SOI EN MOUVEMENT

Introduction du sixième chapitre

Ce chapitre propose d'aborder les influences multiples auxquelles ont été soumises les personnes rencontrées lorsqu'elles ont été placées et les différents éléments qui ont influé sur leur construction identitaire. Nous verrons que les expériences de placement des individus sont inscrites dans des expériences biographiques plus larges : ces dernières sont d'abord marquées par des parcours migratoires pour la plupart, par des contextes de vie difficiles et/ou violents qui ont mené au placement. L'entrée en placement est donc pour nombre d'entre eux un événement marquant dans leurs parcours de vie : non seulement, ils sont confrontés à un autre monde que celui qu'ils ont connu jusque-là, ils font la rencontre d'autres enfants avec qui ils partageront l'expérience du placement, mais cela va également les amener à prendre conscience de leur situation potentiellement discréditante⁵⁴⁹ d'enfants placés issus de minorités (section 1).

objectives : explication qu'il oppose à une autre –narrative, subjectiviste, temporalisée-. Mais ce qu'il ne voit pas, c'est que l'outil biographique donne bien plutôt accès à une compréhension, c'est-à-dire une explication des *raisons*, des logiques sous-jacentes au vécu du sujet. Dans les deux cas, on « rend compte », certes, mais pas des mêmes réalités. » HEINICH Nathalie, « Pour en finir... », *art. cit.*, pp.425-426.

⁵⁴⁸ BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique... », *art. cit.*

⁵⁴⁹ Catherine Delcroix, à partir du terme employé par Erving Goffman dans *Stigmates*, propose de parler de « discrédit » et développe une approche de l'« agir en situation de discrédit ». Elle explique que son objectif « était de trouver un terme qui désigne au contraire un processus de stigmatisation touchant *toutes les personnes*

À cela, s'ajoutent pour certains des épreuves qui mettent en jeu leur altérité et qui passent par des assignations identitaires qui tendent à les inscrire dans leurs liens familiaux alors même que tous ne s'y reconnaissent plus. Mais les assignations identitaires peuvent également émaner, à certains moments, des pairs de placement et être l'occasion d'un sentiment d'identification à autrui à partir d'expériences communes (section 2). Dans tous les cas, le placement amène nécessairement des questionnements identitaires qui nécessitent pour les enfants des « ajustements biographiques »⁵⁵⁰ et demandent de repenser les liens intergénérationnels. Alors que la famille est considérée à l'heure actuelle comme un *lieu d'origine* et un *lieu de retour* par les politiques de protection de l'enfance, elle est pour certains un lieu ambivalent et considéré comme un lien parfois peu soutenant (section 3).

Section 1 : De la famille au lieu de placement : composer avec les influences multiples

Les personnes rencontrées ont eu à faire face à des parcours marqués par de nombreuses problématiques qui toutes ont eu une influence sur la manière dont elles se sont construites. Parcours migratoires, contexte familial violent ou néfaste, expériences multiples de placement – parfois empruntées de violences –, séparations, absence d'explications sur les raisons qui mènent au placement ; l'entrecroisement de ces éléments produit bien souvent angoisses diverses, complexité dans les relations d'attachement⁵⁵¹ et parfois remise en cause de la « sécurité ontologique »⁵⁵².

appartenant à une "catégorie" donnée, *du simple fait qu'elles en sont membres* » (p. 250). Nous pouvons renvoyer le lecteur à la postface de son ouvrage : DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières...*, *op. cit.*, pp. 245-268. Nous pouvons également nous référer à son article réalisé à partir d'une autre recherche : DELCROIX Catherine, « Discrédit et action collective. La lutte d'une association de "pères musulmans" », in COSSÉE Claire, LADA Emmanuelle, RIGONI Isabelle (sous dir.), *Faire figure...*, *op. cit.*, pp. 191-210.

⁵⁵⁰ STRAUSS Anselm, *La trame...*, *op. cit.*

⁵⁵¹ La théorie de l'attachement occupe une grande place dans le champ de la protection de l'enfance. À ce sujet, on peut renvoyer aux trois tomes de Bowlby ; BOWLBY John, *Attachement et perte*, Paris, PUF, 1978 [1969] et 1984 [1982]. Pour ce qui est de la France, Myriam David, pédiatre, psychiatre et psychanalyste a été la figure de proue de cette théorie qu'elle a notamment beaucoup développée pour ce qui concerne le placement familial. On peut par exemple citer son ouvrage : DAVID Myriam, *Le placement familial, de la pratique à la théorie*, Paris, Dunod, 2004 [1988]. On se référera également à l'article de Michèle Becquemin sur le rôle de Myriam David dans le champ de la protection de l'enfance : BECQUEMIN Michèle, « Enjeux... », *art. cit.*. Pour une vision générale des théories de l'attachement, on peut aller voir notamment le dossier thématique coordonné par Nathalie Savard : ONED, *La théorie de l'attachement : une approche conceptuelle au service de la protection de l'enfance*, 2010.

⁵⁵² Se référant à Erik Erikson, Anthony Giddens définit la « sécurité ontologique [comme] l'expression d'une autonomie de contrôle corporel dans des routines prévisibles » (p.99) et comme une « attitude de "confiance" en

1. Socialisations antérieures et situations sociales marquées par la migration et la précarité

Des histoires migratoires et de leurs difficultés

Les parcours des personnes rencontrées sont pour la plupart marqués par la migration : migrations principalement d'Europe de l'Est et d'Afrique du Nord pour l'OSE⁵⁵³, d'Afrique centrale et d'Afrique du Nord pour les Apprentis d'Auteuil. Rappelons que la région francilienne est spécifique de ce point de vue : en effet, « parmi la population âgée de 18 à 50 ans, plus de la moitié des natifs d'un DOM et un peu plus de 4 immigrés sur 10 habitent dans la région francilienne, soit deux fois plus que la population majoritaire » et pour les personnes venant d'Afrique subsaharienne, le rapport va jusqu'à 6 sur 10 qui résident en Île-de-France⁵⁵⁴.

Alors que la question de la migration est importante, elle a été peu traitée dans le cadre de la protection de l'enfance. Soulignons néanmoins que certaines recherches donnent un ordre d'idée, mais ces données sont à considérer avec précaution étant donné le caractère le plus souvent monographique des études. En France, une première recherche menée en 1997 sur les 142 personnes sorties entre juillet et septembre 1985 à partir des dossiers de l'établissement « Les Cèdres bleus », a montré que 12% des pères et 9% des mères étaient nées à l'étranger⁵⁵⁵. Plus récemment, une enquête réalisée dans le département de la Seine-Saint-Denis a fait état d'une proportion de 46% des pères et 29% des mères nés à l'étranger⁵⁵⁶. Une dernière recherche réalisée à partir de l'étude de 809 dossiers archivés dans deux départements français (l'un en Île-de-France, l'autre en dehors de cette région) exposait

la continuité du monde et de soi qui s'ancre dans la durée de la vie quotidienne » (p.115). On peut se référer à l'ouvrage suivant : GIDDENS Anthony, *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF, 2012 [1984].

⁵⁵³ Nous pouvons souligner que la recherche-action réalisée par le CREAS-ETSUP et l'OSE en 2013 sur le devenir des personnes ayant été accueillies dans l'un de leurs établissements, à laquelle 219 réponses aux questionnaires ont été recueillies, a noté que « plus d'un répondant sur 10 est né à l'étranger » et que la plupart de ceux nés en Afrique du Nord avaient 45 ans ou plus. Ce chiffre ne permet toutefois pas de savoir le nombre de ceux dont les parents avaient migré. DUCHÂTEAU Laurent, LEPELTIER Céline, DOUCET-DAHLGREN Anne-Marie, DUBÉCHOT Patrick, « Des enfants..., *rap. cit.*, p.32.

⁵⁵⁴ BEAUCHEMIN Cris, HAMEL Christelle, SIMON Patrick *et alii*, « Trajectoires..., *rap. cit.*, p. 16.

⁵⁵⁵ CORBILLON Michel, DULÉRY Alain, MACKIEWICZ Marie-Pierre, « Après les Cèdres Bleus... quel devenir à l'issue d'un placement dans une maison d'enfants ? », *Rapport final*, juin 1997.

⁵⁵⁶ 357 dossiers de jeunes accueillis dans le cadre de la protection de l'enfance et sortis en 1980 et en 1990 ont été analysés, ainsi que 72 entretiens ont été réalisés dans le cadre de cette recherche. Nous renvoyons au rapport de recherche suivant : GHEORGHU Mihai, LABACHE Lucette, LEGRAND Caroline *et alii*, « Rapport final..., *rap. cit.*

également qu' « un jeune enquêté sur cinq est né à l'étranger. »⁵⁵⁷ Là aussi, cette proportion est à mettre en relation avec les arrivées de plus en plus importantes de jeunes au statut de « mineurs isolés étrangers » dont les parcours de placement diffèrent le plus souvent par leur arrivée tardive en protection de l'enfance⁵⁵⁸.

Du point de vue des expériences individuelles, l'histoire migratoire a pu avoir une influence plus ou moins forte et durable sur les individus : certains n'y font que très peu référence, alors que d'autres davantage, mais tous abordent les réaménagements et les difficultés liées à l'expérience de la migration⁵⁵⁹.

Zoran aborde l'histoire de son père : ce dernier a été à l'Académie militaire sous le règne de Tito, et a été recruté pour être dans sa « garde rapprochée ». Il explique qu'il n'y est pas resté longtemps avant de « se sauver » :

« [...] comme tous les dictateurs, il était obligé de faire sa vie au centre de cette armée, et même à la rigueur, on lui choisit la femme qu'il doit épouser... Sauf que lui non, il avait déjà ma mère et il s'est sauvé parce qu'on voulait lui imposer plein de choses. Il s'est sauvé et a été pris en charge par la Croix Rouge [...] » (Zoran, 56 ans, OSE, annexe n°10)

C'est donc dans ce contexte que leur père émigre et arrive en France avec ses deux enfants. Après avoir été accueilli par la Croix Rouge, il « comprend vite qu'il fallait qu'il gagne de l'argent, donc il a gagné de l'argent. » Alors qu' « un ouvrier à l'époque gagnait 400 francs par mois, lui il gagnait 2000 francs par mois, mais il travaillait jour et nuit, c'est-à-dire qu'il dormait sur place dans une usine à Gennevilliers où il fabriquait les plaquettes de freins [...] ». Père célibataire, pris par plusieurs emplois, la décision de placer ses enfants s'est rapidement imposée.

Ce qui caractérise les individus et plus particulièrement les plus âgés que nous avons rencontrés (entre 40 et 60 ans) à l'OSE, c'est la relative homogénéité de leurs caractéristiques familiales. Issus pour la plupart de familles qui ont connu un parcours migratoire, venant majoritairement des pays du Maghreb – pour certains après avoir fait une tentative d'installation en Israël⁵⁶⁰ –, ils sont nés dans des familles dans lesquelles au moins l'un des deux parents était juif. Pour la majorité d'entre eux, leurs parents sont nés en France ou sont arrivés jeunes ; ce sont plutôt leurs grands-parents qui ont entamé l'émigration. Installés pour

⁵⁵⁷ FRECHON Isabelle, ROBETTE Nicolas, « Les trajectoires..., *art. cit.*, p.127.

⁵⁵⁸ FRECHON Isabelle, MARQUET Lucy, « Comment les jeunes..., *art. cit.*

⁵⁵⁹ SERAPHIN Gilles, « Introduction. Famille et migration », *Recherches familiales*, 1/2016, n° 13, pp. 3-7.

⁵⁶⁰ À ce propos, nous renvoyons à l'ouvrage de BENSIMON-DONATH Doris, *L'intégration..., op. cit.*

beaucoup dans le quartier de Belleville dans les années 1960-1970, ils vivent pour la plupart dans des conditions difficiles, dans des logements trop petits pour contenir des familles nombreuses, période marquée pour plusieurs par des moments d'errance, de désarroi, par une succession de difficultés, de ruptures, d'instabilités parfois de violences⁵⁶¹. L'un des anciens placés à l'OSE, Rémi raconte à ce propos :

« Alors, d'abord, pourquoi je suis rentré à l'OSE, pourquoi je suis rentré au château ? En fait mes parents ont eu 4 enfants, on habitait dans une pièce grande comme ça, 16 m², avec le père, la mère, le berger allemand, mon frère, ma grande sœur, et moi, ma petite sœur n'était pas encore arrivée dans cet appartement-là. Comme beaucoup de monde à l'époque, les parents, au bout de 4 enfants, s'aperçoivent qu'il faut divorcer, donc moi je ne suis pas orphelin. Ils divorcent et le juge décide que le père prend les deux garçons et la mère prend les deux filles. Bon, mon père dit "non je veux les 4", ma mère dit "non je veux les 4". Il a fallu trancher, comme mon père et ma mère fréquentaient pas mal la communauté [juive], on était dans le quartier de Belleville, ils ont entendu parler de l'Œuvre de Secours aux Enfants. » (Rémi, 53 ans, OSE, annexe n°7)

La description de l'appartement et des conditions dans lesquelles vivait Rémi avec ses parents et ses frères et sœurs illustre bien les conditions de vie précaires dans lesquelles se trouvaient un certain nombre de familles ayant connu un parcours migratoire. Le quartier de Belleville est un lieu où se retrouvent de nombreuses familles immigrées, notamment juives, et est à ce titre un lieu de jonction particulièrement fort⁵⁶². L'OSE, dont le siège social se trouve en plein cœur du quartier, se révèle être un lieu incontournable pour qui cherche une aide ponctuelle ou à plus long terme. Ce quartier est devenu pour beaucoup l'un des premiers lieux de socialisation, un lieu de repères mais également un lieu où la pauvreté était partout. Belleville est un carrefour de trajectoires, de cultures, d'expériences migratoires. André parle des multiples lieux traversés qui en même temps sont très liés à des événements clés de son parcours :

⁵⁶¹ BENSIMON Doris, « L'intégration économique des immigrants nord-africains en Israël et des Juifs nord-africains en France. (Essai d'étude comparative) », *Revue française de sociologie*, 10-4, 1969 ; SINEY-LANGE Charlotte, « Grandes et petites misères..., art. cit., p. 32.

⁵⁶² Le quartier de Belleville a accueilli de nombreuses familles juives tunisiennes après les années 1960 comme ont pu le montrer notamment SIMON Patrick, « L'invention de l'authenticité : Belleville, quartier juif tunisien », *Revue européenne des migrations internationales*, 2000, t. 16, n° 2, pp. 9-41 ou encore SIMON Patrick, TAPIA Claude, *Le Belleville des Juifs tunisiens*, Paris, Éditions Autrement, 1998. Colette Zytnicki explique à ce propos les spécificités dans l'établissement des différentes vagues de migration des populations juives : le Sentier pour les Ashkénazes à la fin du XIX^{ème} siècle, le quartier de la Roquette pour les Sépharades d'Orient. À l'inverse, les familles du Maghreb se sont « dispersées sur tout le territoire français » : Belleville puis la banlieue parisienne (notamment Sarcelles) et peu à peu dans de nombreuses villes françaises. On peut se référer à l'article suivant : ZYTNIICKI Colette, « Du rapatrié..., art. cit., p. 86.

« Elles [sa mère, ses tantes et sa grand-mère] sont arrivées de Tunisie enfants, je ne sais plus exactement quand, mais oui elles sont arrivées jeunes. [...] Avec mon grand-père, je crois qu'il y a eu un voyage en Israël, ils sont partis en Israël et puis c'était très compliqué donc ils sont venus à Paris. Je parle d'elle, de ma tante, de mon oncle qui est retourné en Israël y vivre malgré les difficultés, mais le reste de ma famille sont venus ici parce qu'ils n'arrivaient plus à manger, c'était plus possible. Donc j'ai une partie de ma famille qui vit là-bas, la famille de mon grand-père. Donc voilà, et puis après, ils ont vécu dans le 11^{ème} à Paris, mon grand-père a repris un petit magasin, ma grand-mère c'était la mémé tunisienne, alors ça moi je l'ai connu sur la Côte d'Azur, parce qu'après ils sont partis sur la Côte d'Azur. Moi je suis né à Cannes, ma grand-mère vivait à Cannes avec une de ses filles et elles ont vécu là-bas jusqu'à... quand on est partis de Cannes avec ma mère, on est partis un peu en Israël, elle était convoquée et on est partis là-bas, et il y a eu un drame, on est revenus d'urgence à Paris. [...] Ma mère vivait dans le 11^{ème} à Paris et à un moment donné il [grand-père maternel] a dû se dire, je sais pas trop mais nous on errait dans les rues, il y avait plein de squats, des hôtels miteux, comme dans les films, c'était ça, et il est venu nous voir et il a compris que le petit [il parle de lui-même] n'était pas à sa place, donc je pense qu'il a... enfin je sais que c'est lui qui a pris les responsabilités, je me dis que pour une mère ça doit pas être simple. » (André, 41 ans, OSE, annexe n°5)

Les différentes migrations qu'a vécues André et les membres de sa famille l'ont profondément marqué par les échecs, les moments douloureux, les séparations engendrées et l'instabilité qui les accompagnent. Les lieux se croisent, se répondent et s'excluent mutuellement : rejoindre un lieu, c'est devoir en quitter un autre, y laissant parfois des membres de sa famille, toujours des traces dans la mémoire⁵⁶³. À un autre niveau, le parcours d'Ariel est marqué par l'instabilité tant au niveau des lieux traversés que du point de vue affectif :

« Je suis né en Israël en 58, je suis arrivé en France en février 59, quand les gens me parlaient j'avais l'impression d'être un Martien, je ne comprenais rien de ce qu'ils me disaient, j'ai vécu dans les rues de Belleville pendant quelques années, après j'étais à la DASS qui nous a mis chez des parents nourriciers à T., où vers l'âge de 9 ans j'ai fugué. C'était une première, jamais un enfant n'avait fugué si

⁵⁶³ Maurice Halbwachs s'est intéressé aux « cadres sociaux de la mémoire », et notamment au « cadre spatial » de celle-ci. Il écrit à ce sujet : « De même les différentes chambres d'une maison, tels recoins, tels meubles, et, aux environs de la maison, tel jardin, tel coin de rue, parce qu'ils éveillent d'habitude chez l'enfant des impressions vives, et se trouvent associés dans son esprit avec certaines personnes de sa famille, avec ses jeux, avec des événements déterminés [...], acquièrent en quelque sorte une valeur émotive : ce n'est pas seulement un cadre, mais tous ces aspects familiers font partie intégrante de la vie sociale de l'enfant [...]. Sans doute, il en est un peu de même pour l'adulte. Quand celui-ci quitte une maison où il a longtemps vécu, il lui semble qu'il abandonne derrière lui une partie de lui-même : de fait, ce cadre disparu, tous les souvenirs qui s'y rattachaient risquent aussi de se dissoudre : cependant, comme l'adulte n'enferme pas sa pensée aux limites de sa demeure, de la période qu'il y a vécu beaucoup de souvenirs subsisteront qui se rattachent à d'autres objets, à d'autres lieux [...]. » HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 [1925], pp. 97-98.

jeune, et je suis arrivé à Gare du Nord. [...] Ma mère a pris un mauvais chemin dans sa vie, elle se trouvait dans des situations très compliquées, donc elle ne s'est pas occupée de moi. En fin de compte je suis venu avec son père en France, et elle est venue après, ce serait trop long à vous expliquer. Donc du coup, j'étais considéré comme orphelin et pupille, parce que ma mère ne s'occupait pas de moi et parce que je n'allais jamais la voir. Elle était absente totale, donc je me suis retrouvé pupille de la nation. Jusqu'au jour où j'ai eu 40 ans, elle m'a reconnu. » (Ariel, 58 ans, OSE, annexe n°11)

De la même façon, les jeunes qui ont été accueillis aux Apprentis d'Auteuil font état de l'importance des expériences migratoires vécues sur leurs parcours de vie. À la différence de ceux placés à l'OSE, un certain nombre d'entre eux ont fait l'expérience de la migration de par leurs parents et/ou ne sont pas nés en France et sont arrivés lors de leur enfance. Le parcours migratoire occupe à ce titre une place de première importance et le placement arrive assez rapidement après l'arrivée en France, comme dans le parcours d'Ahmed :

« Tu as été placé quand ?

C'était quand je suis arrivé en France, j'avais 12-13 ans. En fait je suis arrivé j'étais en 6^{ème} et j'ai été placé au milieu de la 5^{ème}. En fait c'est assez compliqué parce que moi je suis né au bled en 1981, au Maroc, les parents étaient séparés quand j'étais assez jeune, donc à partir de là... [...] j'avais une relation fusionnelle avec ma mère, mais après elle s'est remariée avec mon beau-père qui est venu ici [*en France*], mais mon père ne voulait pas signer la procuration pour que je parte. Donc je suis resté au bled, mais je tapais des fugues, là j'ai vraiment pété un câble. J'étais resté chez ma grand-mère avec mes oncles et tantes, mais à 7-8 ans j'étais devenu un petit gars des favelas, je taillais la route, j'étais comme un petit vagabond. [...] Donc ma mère m'a fait un passeport et je suis venu sans visa la première fois, avec un beau-père qui tisait [*buvait*] beaucoup, donc ça n'a pas tenu avec le beau-père, et après on s'est retrouvés dans des hôtels miteux à Asnières-Gennevilliers, et après elle m'a confié à une dame, une Marocaine [...]. Après ma mère a réussi à se stabiliser, à avoir un appartement en location, et donc je suis parti habiter avec ma mère, mais bon après c'est parti en couille. » (Ahmed, 35 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°29).

Le contexte d'arrivée en France est donc non seulement marqué par les migrations et par ce qu'elles peuvent engendrer en termes de reconfiguration des liens familiaux, mais également par la précarisation des conditions de vie et ses effets.

Contextes de vie et motifs de placement : précarité, débrouille, accidents de parcours, violences multiples

Alors que le quartier de Belleville fut un lieu de vie important pour une grande partie des plus âgés rencontrés à l'OSE, les personnes que nous avons rencontrées qui ont été accueillies plus récemment n'ont pas fait mention d'un quartier précis ni de conditions de vie précaires mais plutôt de la maladie ou du décès de l'un des parents comme élément déclencheur à la décision de placement. La différence est fondamentale entre les plus jeunes et les plus âgés qui, pour la plupart, ont connu la migration, les conditions de vie difficiles et les situations familiales en marge (notamment pour certains l'entrée dans des pratiques délinquantes et/ou illégales de l'un des parents). C'est à ce titre qu'Éric considère son père comme un « voyou, très bagarreur », qu'Émilie aborde l'expérience du sien qui « travaillait à Pigalle la nuit, il était gardien de nuit, et il avait fait plein de trafic dans sa vie » jusqu'à ce qu'il soit arrêté et emprisonné, ou que Zoran qui raconte l'histoire de son père qui, après avoir été ouvrier et avoir mis de l'argent de côté, a ouvert « plusieurs boîtes de nuit » et gagné de grosses sommes d'argent. Et de conclure que « comme mon père c'est un mafieux, Bercy [...] lui sont tombés dessus lui ont tout pris, les appartements, les maisons, alors que nous on était en institution ». La débrouille⁵⁶⁴ et les pratiques illégales sont une manière pour certains de sortir de leurs conditions précaires. Malgré tout, ces situations restent exceptionnelles et les plus jeunes accueillis à l'OSE ont le plus souvent été placés suite à des accidents de parcours, comme la maladie, la mort de parents ou les problématiques sociales. Allan raconte les conditions de son placement :

« Alors, moi j'ai été placé à l'âge de 5 ans pour un divorce qui ne s'est pas très bien passé : ma mère ne voulant pas laisser la garde à mon père, ma mère étant alcoolique. J'ai été placé en 1985 je crois, par décision du juge au foyer [nom de l'établissement] [...] Comment ça s'est passé ? alors je n'ai pas grand détail parce que j'avais 5 ans, mais je pense que ma mère n'était pas capable de me garder, de subvenir à mes besoins, mes parents n'arrivaient pas à trouver un accord, donc le juge des enfants m'a placé en placement provisoire à [nom de l'établissement], placement provisoire qui a duré 5 ans car mes parents ne sont jamais tombés d'accord pour la garde, ma mère n'a jamais voulu donner la garde à mon père ou à mes grands-parents, et je suis donc resté 5 ans au foyer. » (Allan, 36 ans, OSE, annexe n°4)

⁵⁶⁴ JAMOULLE Pascale, *La débrouille des familles. Récits de vie traversées par les drogues et les conduites à risque*, Bruxelles, Éditions De Boeck, 2002.

C'est là la principale différence entre les plus jeunes placés à l'OSE et les plus jeunes placés aux Apprentis d'Auteuil. Ces derniers se rapprochent davantage des parcours des plus anciens de l'OSE du fait de l'expérience de la migration, des conditions de vie difficiles et de la prégnance d'un lieu – ici le quartier – qui imprègne leurs discours. À ce propos, Nathan raconte :

« Si vous voulez, comme moi j'ai vécu tout seul avec ma mère, c'est pas comme quelqu'un qui vit seul dans sa maison, avec des frères et des sœurs tout ça, donc avec l'écart de génération je me sentais quand même un peu seul sans être seul. Donc la chose qui s'est passée, c'est que naturellement on traîne en bas du quartier, avec les copains et tout ce qui va avec, mais [nom de l'établissement A] c'est plus grandir au quotidien avec d'autres enfants comme vous, avec plus ou moins les mêmes problèmes que vous, l'autre son père est mort, l'autre il a été abandonné, l'autre il n'a pas de parents du tout, vous voyez ce que je veux dire ? » (Nathan, 33 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°27)

Ayant vécu pour la plupart dans des quartiers populaires parisiens ou de la région parisienne, ils ont souvent été placés du fait des problématiques sociales telles que les violences intrafamiliales (violences conjugales sur la mère généralement et/ou maltraitements sur l'enfant), la fuite d'un pays en guerre, l'alcoolisme d'un parent, la mort d'un parent mais aussi pour beaucoup suite à des faits de délinquance et à des problèmes de scolarité. Sony explique les multiples raisons de son placement :

« Si ça ne vous dérange pas d'en parler, pour quels types de problèmes exactement est-ce que vous avez été placé ? »

Ben en fait, c'était plus au niveau social parce que ma mère ne travaillait pas, et au niveau de l'agressivité entre mes parents... entre temps ma mère était avec quelqu'un, un beau-père, et il y avait trop d'agressivité. A l'école ils voyaient des coups régulièrement et c'est à partir de là que j'ai été placé, parce qu'à force de voir les coups trop répétitifs, c'est l'école qui a pris en charge que je sois placé... que l'assistante sociale jette un coup d'œil un peu plus profond. Et du coup j'ai été hospitalisé, les médecins m'ont examiné, les coups et blessures, et c'est à partir de là que j'ai commencé à être placé. [...] Au début c'était vraiment difficile, les premières années étaient difficiles, et elle [sa mère] ne comprenait pas non plus pourquoi on lui arrachait son fils, elle savait pas qu'en France il y avait des règles à respecter, elle ne connaissait pas tout ça, et donc quand on lui a enlevé son fils c'était l'horreur pour elle. » (Sony, 33 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°28)

Cette imbrication de difficultés renvoie aux conclusions de recherches qui mettent en exergue la « polyvictimisation » des jeunes accueillis en protection de l'enfance⁵⁶⁵, ainsi

⁵⁶⁵ Nous pouvons renvoyer le lecteur au rapport suivant : FRECHON Isabelle, BOUJUT Stéphanie, DRIEU Didier *et alii.*, « Les politiques sociales à l'égard des enfants en danger. Trajectoires des prises en charge par la

qu'aux résultats de recherches récentes notamment celles d'Isabelle Frechon et de Nicolas Robette. En effet, ces chercheurs ont mis en lumière trois catégories de motifs de prise en charge : « les motifs liés au comportement des parents (intégrant l'absence de ceux-ci), les motifs liés au comportement de l'enfant lui-même, les maltraitances »⁵⁶⁶. Ils ont également exposé le fait que « la prise en charge est souvent associée à des contextes familiaux difficiles »⁵⁶⁷, rejoignant sur ce dernier point les résultats d'autres recherches menées auparavant⁵⁶⁸.

Par ailleurs, la seule femme rencontrée aux Apprentis d'Auteuil a, quant à elle, été à l'origine de son placement après avoir exprimé le mal-être qu'elle ressentait au sein de sa famille à une enseignante, à la différence de tous les hommes ayant été placés par décision contrainte. Cet élément renvoie à la différenciation qui existe dans l'expression du mal-être entre les filles et les garçons mais aussi aux évaluations genrées des professionnels⁵⁶⁹ : pour Stéphanie Boujut et Isabelle Frechon, « les motifs relatifs à la situation du jeune sont nettement sexués : les garçons entrent davantage pour les problèmes scolaires (notamment une importante déscolarisation) alors que les placements de filles sont plus souvent motivés par des conflits avec leurs parents (conflits familiaux) »⁵⁷⁰. Ces résultats rejoignent les situations que nous avons rencontrées aux Apprentis d'Auteuil alors que les anciens enfants placés à l'OSE l'ont plutôt été pour des questions liées aux conditions de vie, aux violences intrafamiliales et aux accidents de parcours.

protection de l'enfance dans deux départements d'une cohorte de jeunes ayant atteint 21 ans », *Rapport final remis à la MIRE*, 2009, pp. 68-69, qui cite les articles suivants : BRIERE J., KALTMAN S., GREEN B., « Accumulated Childhood trauma and symptom complexity », *Journal of Traumatic Stress*, vol. 21, n°2, 2008, pp. 223-226 ; FINKELHOR D., ORMROD R. K., TURNER H. A., « Poly-victimization: A neglected component in child victimization », *Child abuse and neglect*, n° 31, 2007, pp. 7-26.

⁵⁶⁶ FRECHON Isabelle, ROBETTE Nicolas, « Les trajectoires..., *art. cit.*

⁵⁶⁷ FRECHON Isabelle, ROBETTE Nicolas, « Les trajectoires..., *ibid.*, p.127.

⁵⁶⁸ Pour une vision globale, nous pouvons nous référer à la revue de littérature que nous avons réalisé dans le cadre de l'ONED : CHAÏEB Sarra, « Revue de littérature..., *rap. cit.*, pp. 40-41 ; FRECHON Isabelle, DUMARET Annick-Camille, « Bilan critique..., *art. cit.* ; CORBILLON Michel, DULÉRY Alain, MACKIEWICZ Marie-Pierre, « Après les Cèdres Bleus..., *rap. cit.* ; GHEORGHIU Mihai, LABACHE Lucette, LEGRAND Caroline *et al.*, « Rapport final..., *rap. cit.* ; FRECHON Isabelle, BOUJUT Stéphanie, DRIEU Didier *et alii.*, « Les politiques..., *rap. cit.* ; POTIN Émilie, « Enfants en danger..., *op. cit.* ; POTIN Émilie, *Enfants placés...*, *op. cit.*

⁵⁶⁹ FRECHON Isabelle, BOUJUT Stéphanie, DRIEU Didier *et alii.*, « Les politiques sociales..., *rap. cit.* ; BOUJUT Stéphanie, FRECHON Isabelle, « Inégalités de genre en protection de l'enfance », *Revue du droit sanitaire et social*, n°6, novembre-décembre 2009, pp. 1003-1015. Pour ce qui concerne les jeunes de la PJJ, nous pouvons également renvoyer à de très bons travaux : VUATTOUX Arthur, *Genre et rapports de pouvoir dans l'institution judiciaire. Enquête sur le traitement institutionnel des déviances adolescentes par la justice civile et pénale dans la France contemporaine*, Thèse de doctorat de sociologie, EHESS, Paris, 2016 ; VUATTOUX Arthur, « Les jeunes Roumaines..., *art. cit.* ; VUATTOUX Arthur, « Adolescents, adolescentes face à la justice pénale », *Genèses*, 2014/4 n° 97, pp. 47-66.

⁵⁷⁰ BOUJUT Stéphanie, FRECHON Isabelle, « Inégalités de genre..., *art. cit.*, pp. 1007-1008.

2. L'entrée en placement : devenir un enfant placé

Des regards diversifiés sur la décision de placement

Dans un contexte sociétal où le lien de filiation est toujours perçu comme le lien le plus fort⁵⁷¹, le rapport des enfants placés à une décision de placement et à la séparation d'avec leurs parents est bien souvent marqué par l'ambivalence. Le placement est prononcé lorsqu'il y a un danger ou un risque de danger pour l'enfant au sein de sa famille, mais quelquefois l'enfant ne comprend pas immédiatement les raisons de sa séparation d'avec ses parents⁵⁷² et est fortement marqué par le sentiment d'abandon et la colère, notamment lorsqu'il estime avoir manqué d'explications ou qu'il n'a pas été à l'initiative du placement, à l'instar de Marcel :

« Parce que je me souviens très bien des conditions d'arrivée, quand nous sommes arrivés à [nom de l'établissement], on ne savait absolument pas quelles étaient les raisons. [...] Donc les conditions dans lesquelles nous sommes arrivés, c'est que nous étions avant d'y arriver en vacances, dans un système d'accueil dans une famille d'exploitants agricoles à la retraite, je crois que c'était dans le Doubs, je ne me souviens plus trop, et nous avons pris le train avec d'autres enfants et nous sommes arrivés dans une Gare, où les parents venaient chercher leurs enfants. Et nous personne n'était venu, on est restés avec les adultes et personne ne nous disait rien, aucun mot, ça m'a beaucoup choqué, rien ne nous a été dit. Absolument rien, rien du tout, et le temps passait, jusqu'au moment où ce sont d'autres gens qui sont venus nous chercher, toujours en ne disant rien, simplement « ne vous inquiétez pas, tout ira bien, on va vous emmener dans un endroit », bla bla bla. (*silence et moment d'émotion*). [...] » (Marcel, 48 ans, OSE, annexe n°6)

Entre l'absence d'informations sur les raisons du placement, l'angoisse de ne pas savoir où l'on va ni pour quelles raisons on y est emmené, et surtout le sentiment d'insécurité qu'éprouvent nécessairement les enfants lorsqu'ils se retrouvent dans un contexte dans lequel rien ne leur est familier, il est indéniable que de nombreuses questions se posent à eux dès leur arrivée. La description qu'en fait Marcel est éclairante. Après le choc ressenti en premier lieu, la violence du silence auquel il a été confronté, les questions sans réponses à l'égard de sa mère et sa décision d'aller voir de lui-même ce qu'il se passe, on voit qu'un basculement s'opère lorsqu'il découvre et prend conscience du peu d'attention que lui accorde sa mère. De

⁵⁷¹ FINE Agnès, MARTIAL Agnès, « Vers une naturalisation de la filiation ? », *Genèses* 2010/1, n° 78, pp. 121-134.

⁵⁷² JOSEFSBERG Richard, *Internat...*, *op. cit.*

nombreux entretiens réalisés mettent en scène des situations similaires qui illustrent les enjeux dans lesquels sont pris les enfants placés, à l’instar d’Éric qui a vu son environnement bouleversé en étant placé à Paris alors qu’il était né et avait vécu son enfance en Picardie :

« J’ai été placé par le juge des enfants aux Orphelins d’Auteuil en 85, je suis sorti du système scolaire normal et on me proposait cette place, on ne m’a pas parlé de ce que c’était, on m’a dit il y a une filière qui va t’intéresser là-bas en mécanique, et j’y suis allé visiter avec un travailleur social comme on dit maintenant, et en septembre 85 je me suis retrouvé scolarisé dans cette école.

D’accord et vous aviez quel âge à ce moment-là ?

15 ans. Et donc j’ai découvert un monde nouveau, complètement nouveau, arrivée à Paris et en région parisienne, en arrivant de province, on arrive dans un monde...

Comment ça se fait que vous ayez été placé en région parisienne ?

Ca s’appelle de l’éloignement géographique par rapport à la situation familiale, de gros troubles familiaux, alors bon, c’était le premier choc on va dire [...] » (Éric, 46 ans, Apprentis d’Auteuil, annexe n°32)

Au-delà des difficultés qu’engendre tout placement et tout changement d’environnement, le « choc » du placement est amplifié par l’incompréhension qui peut entourer les décisions de prise en charge. Déjà souligné par d’autres recherches, ces incompréhensions peuvent avoir pour effet de déposséder les enfants placés d’une partie de leur histoire mais aussi de nier leur rôle dans les processus d’évaluation de leurs situations⁵⁷³. Ce n’est souvent que de manière rétrospective que les décisions de placement ont été considérées comme étant justifiées⁵⁷⁴ puisqu’elles ont permis de remédier à une situation devenue invivable en famille. Dans toutes les situations que nous ont exposées les personnes rencontrées, l’arrivée en placement était un moment particulier, déstabilisant et angoissant, même si les souvenirs qu’ils portent sur leurs expériences une fois adultes dépassent bien souvent les ressentis au moment de l’arrivée.

⁵⁷³ ROBIN Pierrine, SÉVERAC Nadège, « Parcours de vie..., *art. cit.* ; ROBIN Pierrine, « Comment les adolescents..., *art. cit.*

⁵⁷⁴ Dans l’enquête réalisée par le Centre de Recherche en Action Sociale (CREAS) de l’École Supérieure de Travail Social (ETSUP) en lien avec l’OSE, 157 personnes interrogées considèrent que leur placement était justifié alors que 54 l’estiment injustifié sur les 211 répondants. DUCHÂTEAU Laurent, LEPELTIER Céline, DOUCET-DAHLGREN Anne-Marie, DUBÉCHOT Patrick, « Des enfants..., *rap. cit.*, p. 151.

L'entrée en placement comme événement

L'arrivée d'un enfant dans un lieu de placement constitue généralement un « événement »⁵⁷⁵, un tournant biographique fondamental pour les enfants qui deviennent, par cette expérience, des « exilés de l'enfance »⁵⁷⁶. Ils font forcément l'expérience de la rencontre avec un autre monde que leur « monde vécu »⁵⁷⁷ jusque-là :

« Le jour où je suis arrivé sur ce fameux lit, j'ai compris que ma vie allait changer, que c'était fini. J'étais plus un enfant, jamais. Automatiquement, j'ai commencé à analyser ce qui m'arrivait, j'ai réfléchi aux choses, j'avais 8 ans. Automatiquement, tu as un recul que les autres de ton âge n'ont pas, donc tu perçois mieux. » (André, 41 ans, OSE, annexe n°5)

Le récit d'André décrit bien le regard que beaucoup de personnes anciennement placées rencontrées ont ressenti au moment de leur placement.

Les arrivées sur un lieu de placement sont souvent vécues comme des moments d'émotion forte, d'angoisse, de tristesse, de peur, parfois de liberté également, souvent colorés par un sentiment d'abandon plus ou moins durable. Dans ce sens, l'expérience du placement est loin d'être une expérience anodine dès lors qu'elle suppose une intervention de la puissance publique à l'intérieur d'un lieu que l'on croit souvent être le plus intime : la famille. Elle implique également pour les enfants, en tant qu'« expérience extrême », une réflexion sur la manière d'être soi, sur l'identité individuelle qui « ne devient une préoccupation et, indirectement, un objet d'analyse que là où elle ne va plus de soi »⁵⁷⁸. En effet, cette expérience entraîne pour l'enfant l'objectivation de son nouveau statut d'« enfant placé » en tant qu'être différent des autres, dans son propre regard et dans le regard d'autrui⁵⁷⁹. Et précisément, le placement amène les enfants et jeunes qui en bénéficient à chercher leur place, à comprendre les liens qui les rattachent à leurs parents et à s'ouvrir aux liens que leur amènent les lieux d'accueil. Mais les lieux d'accueil se succèdent souvent et les différentes expériences que peuvent avoir les jeunes placés ont toutes des effets spécifiques sur leur parcours.

⁵⁷⁵ LECLERC-OLIVE Michèle, *Le dire...*, *op. cit.*

⁵⁷⁶ SARTRE, Jean-Paul, *Saint Genet comédien et martyr*, Paris, Gallimard, 1952.

⁵⁷⁷ BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction...*, *op. cit.*

⁵⁷⁸ POLLAK, Michael, *L'expérience concentrationnaire...*, *op. cit.*, p. 10.

⁵⁷⁹ À l'instar de Jean Genet, cet enfant de l'Assistance publique qui voit sa vie bouleversée après avoir commis un vol dans la famille qui l'accueille, nous pourrions reprendre l'analyse de Jean-Paul Sartre : « [...] une action entreprise sans réflexion, conçue et menée dans l'intimité secrète et silencieuse où il se réfugie souvent, vient de passer à l'objectif. Genet apprend ce qu'il est objectivement. C'est ce passage qui va décider de sa vie entière. » SARTRE, Jean-Paul, *Saint Genet...*, *op. cit.*, p.27.

Expériences de placement diversifiées

Quelles que soient les raisons du placement, la plupart des enfants accueillis en protection de l'enfance ne sont pas placés une fois pour toutes mais passent par plusieurs lieux d'accueil et restent de ce fait assez peu longtemps dans un même lieu. Nous le verrons, les expériences de placement connues avant l'arrivée dans les deux lieux de placement étudiés ont été pour beaucoup des expériences difficiles, parfois marquées par des violences. Dans ce contexte, l'arrivée dans un lieu de placement comme l'OSE ou les Apprentis d'Auteuil peut être vue de manière positive, même si elle n'en reste pas moins un « événement ».

Les chiffres fournis par la DREES montrent qu'en 2008 les enfants sortis d'un établissement (MECS, pouponnières, foyers de l'enfance, villages d'enfants, lieux de vie) sont restés en moyenne 13 mois, même si le jeune âge (entre 4 et 12 ans) à l'entrée en placement peut amener à étendre la durée moyenne à 20 mois⁵⁸⁰. Concernant les MECS, qui nous intéressent ici, « l'accueil [...] dure plus longtemps : un an et demi en moyenne » avec la répartition suivante : « 25 % des enfants sortis de MECS en 2008 sont restés moins de 3 mois dans l'établissement, la moitié moins de 11 mois et 75% moins de 24 mois »⁵⁸¹.

La plupart des personnes anciennement placées à l'OSE que nous avons rencontrées ont bénéficié d'expériences longues de placement dans l'institution (un seul n'est resté que deux ans), certains n'ayant connu qu'un seul établissement (8 sur 11), alors que d'autres sont passés par plusieurs maisons d'enfants de l'OSE (2 sur 11). 6 individus sur 11 ont connu un ou des autre(s) lieux de placement à l'extérieur de l'OSE avant leur arrivée dans l'institution. La durée d'accueil relativement longue que l'on trouve à l'OSE est à mettre en relation avec l'organisation spécifique de leurs MECS : en effet, si la plupart des maisons d'enfants dans le champ de la protection de l'enfance accueillent les enfants par tranche d'âge, ce qui engendre de nombreuses coupures dans les parcours de placement, l'OSE a fait le choix des accueils de tous les âges dans chaque maison d'enfants, ce qui favorise la stabilité.

Concernant les personnes anciennement accueillies aux Apprentis d'Auteuil, les établissements de la Fondation sont les premiers lieux d'accueil qu'elles connaissent (3 sur 11 seulement ont connu un autre placement avant leur arrivée). Pour la plupart des anciens rencontrés, la durée de placement reste relativement longue au regard des chiffres exposés

⁵⁸⁰ MAINAUD Thierry, « 50 000 enfants et adolescents en difficulté sociale hébergés en établissements. Résultats de l'enquête ES 2008 », *Études et Résultats*, DREES, n°778, octobre 2011, p.7.

⁵⁸¹ MAINAUD Thierry, « 50 000 enfants... », *ibid.*, pp. 5-6.

plus haut, puisque la quasi-totalité d'entre eux sont restés plus de deux ans dans un même établissement (un seul n'est resté que 6 mois), cette durée pouvant aller jusqu'à 4 ans et jusqu'à 8 ans si l'on considère les placements dans d'autres structures de la Fondation. Leurs parcours de placement sont donc davantage marqués par des changements de lieu d'accueil, même s'ils restent le plus souvent au sein des Apprentis d'Auteuil. Cet état de fait résulte d'abord des seuils d'âge qui existent dans les maisons d'enfants des Apprentis d'Auteuil qui se calquent le plus souvent sur les tranches d'âge scolaires, la formation professionnelle étant intimement liée à la protection de l'enfance. Pour exemple, ceux qui souhaitent poursuivre des études à partir du niveau Baccalauréat ne peuvent le faire que dans un lieu de placement et s'ils n'y ont pas été accueillis jusque là, ils doivent nécessairement changer de lieu de placement.

Reprenons les parcours de Boris et Zoran. Ce dernier explique que pendant cinq ans, entre son arrivée en France à l'âge de 4 ans et son entrée à l'OSE à 9 ans, son père « s'est débarrassé de [lui], mais pas méchamment, maison d'accueil, famille, et puis à 10 ans, galère sur galère, il [les] a placés ». Durant ces cinq années, Zoran a le souvenir d'avoir été « trimballé de famille en famille » et estime que cette situation était le fruit d'un choix de la part de son père :

« Comme mon père a voulu faire sa vie de jeune homme, il ne pouvait pas s'occuper de moi et en même temps vivre sa vie. C'est ce que lui a décidé. [...] Donc si vous voulez, il a fait ce choix et j'ai été baladé, et à un moment donné... parce que mon père avait rompu avec ma mère depuis des années, et il a rencontré sa femme de l'époque qui lui a dit "moi je connais une institution, si tu veux on les fait rentrer à l'OSE" ». (Zoran, 56 ans, OSE, annexe n°10)

Dans le récit que fait Zoran de son parcours de placement, mis à part cette allusion à divers placements en familles auxquels il a été confronté, les souvenirs de placement portent exclusivement sur l'OSE à la différence de son frère Boris. En effet, Boris entame le récit de son parcours de la manière suivante :

« Alors je suis né en ex-Yougoslavie, j'étais balloté entre mes grands-parents, ma mère sur place, mon père est arrivé [...] Moi j'avais 4 ans et demi, mon frère est venu un an avant moi, on est passés par un institut, moi je suis resté un an environ à l'école maternelle, donc chez l'ex de mon père, à l'époque dans le 18ème, et je rejoins mon frangin qui était dans un institut catholique chez les bonnes sœurs rue de Ménilmontant à Paris. Je suis resté jusqu'à 8 ans, c'était de 65 à 68 à peu près, ce qui m'a paru une éternité, mais quand je vous dis une éternité, j'ai l'impression d'y avoir séjourné 15 ans, sérieux. » (Boris, 55 ans, OSE, annexe n°9)

Avant d'entrer à l'OSE, Boris parle de son expérience de placement dans un établissement catholique qu'il a selon lui partagé avec son frère alors que ce dernier n'en donne aucune information. Cette expérience a été pour lui particulièrement traumatisante : il y a vécu brimades et maltraitements de la part des religieuses, et il éprouve aujourd'hui encore une rancœur voire une « haine » qui ne faiblit pas malgré le temps passé. Il raconte :

« Devant les lavabos, on ne pouvait pas laisser couler l'eau pour se brosser les dents, on avait le droit d'aller une fois par semaine dans la douche, après ça, je restais parfois une heure dans la douche [rires] tellement ils coupaient l'eau, rallumaient l'eau, 3 minutes pour se rincer, et c'est pas une histoire d'oseille, parce que l'oseille, mon père à l'époque, il banquait mais un max. J'ai un langage de charretier, mais ne vous inquiétez pas, ils m'ont appris les bonnes manières, ils m'ont appris à table à pas mordre dans le pain, à ne pas mettre les coudes sur la table, toutes ces choses-là, mais à coups de baguette, c'est-à-dire qu'il y en avait une qui était perchée sur sa chaise de bébé, qui surveillait le truc, et dès qu'il y avait un truc de travers « viens-voir là », et splash. [...] Ils faisaient manger le vomi des gamins qui n'arrivaient pas à avaler les choses infectes qu'ils lui servaient à table. Alors, il y a toujours une justification : il ne fallait pas que le même il maigrisse parce que s'il ne mange rien pendant deux semaines, le père va retrouver son gamin comme ça. Donc quand je vous parle du dégoût de la soupe, du dégoût des aliments etc., ça vient de là, [...] Et tout sous couvert de... Alors je ne pense pas que c'est une maltraitance, par rapport à ce que j'ai pu entendre où il y a des gens qui ont subi des attouchements, mais il y avait des brimades du genre on vous met accroupis pendant une demi-heure sur les genoux, restez comme ça sans bouger, un quart d'heure, une demi-heure, même pas après 5 minutes vous tiendrez plus, c'était la manière dont on punissait les fautes en fin de journée, donc c'est la prison avec... donc institut catholique. » (Boris, 55 ans, OSE, annexe n°9)

Boris assure avoir « gardé une conscience de ce que l'individu peut faire aux autres de par sa position », autrement dit, une conscience forte des rapports de pouvoir. Ahmed a lui aussi fait face à des situations difficiles : placé d'abord en accueil familial dans la région parisienne avant d'arriver aux Apprentis d'Auteuil, il a fait l'expérience d'une différence de traitement entre lui et le fils de la famille d'accueil et a vécu des situations de racisme. Il raconte cette expérience :

« Alors d'abord j'ai été accueilli dans le 77 en famille d'accueil, et on va dire qu'eux n'avaient pas le choix de me recevoir, moi je n'avais pas le choix d'être là donc on a fait en sorte que ça se passe bien. Mais moi je le voyais bien que c'était que pour le fric qu'ils faisaient ça, on va dire que c'est comme un éleveur de bétail, il est pas là pour aimer ses bêtes : il est là pour les nourrir, les soigner et les envoyer à l'abattoir. [...] Son mari [de la famille d'accueil] super cool, mais vraiment une différence de mentalité, des blagues racistes, et y'a un moment je m'en rappelle, ils devaient recevoir une fille juste pour le week-end et ils disaient deux trois blagues, c'était incroyable, par exemple : « un Blanc et un Noir

meurent, ils arrivent devant le bon Dieu, le bon Dieu dit au Blanc « Toi je vais te mettre des ailes, tu seras un ange » et il dit au Noir « Toi je vais te mettre des ailes, tu seras une mouche » (rires) ! C'était que ça, tu vois ! Après moi j'en rigolais parce que j'étais en mode infiltré, tu vois ! [...]» (Ahmed, 35 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°29)

Les expériences de placement connues avant l'arrivée dans l'une des deux structures étudiées dans cette recherche ont une influence sur la manière dont sera envisagé le rapport entretenu ensuite à l'OSE et aux Apprentis d'Auteuil. Les expériences relatées plus haut sont, à ce titre, éclairantes : le passage par des lieux d'accueil aux pratiques violentes alors qu'ils sont censés protéger les enfants des problématiques liées à leur environnement ou à leur famille, marque souvent de manière forte leurs parcours.

Si le placement marque pour l'enfant le moment où apparaît à lui la diversité des manières de vivre, de penser, de faire qui existent, il remet également en cause la vision qu'il avait de la « normalité »⁵⁸². Le placement a pour effet non seulement la rencontre avec d'autres enfants qui sont dans une situation identique à la sienne, mais aussi, parfois de façon immédiate ou parfois plus tardivement, la nécessité de se positionner face à lui-même, de se demander qui il est.

Section 2 : Faire la rencontre d'autrui et se rencontrer soi-même

La construction identitaire considérée comme un processus relationnel, est un jeu entre auto-identification et identification par autrui, « entre l'identité objectivement attribuée et subjectivement appropriée »⁵⁸³. Les enfants placés issus de minorités⁵⁸⁴ prennent conscience de ce jeu identitaire de manière particulièrement forte au moment du placement. L'idée de construction identitaire, au-delà de toute conception figée, consiste à tenir compte des moments, des situations, des contextes durant lesquels s'actualisent et se redéfinissent les manières de se penser, de se dire et d'être identifié par autrui. C'est dans les interactions, dans le contact avec un autre monde que celui qui était à leur portée jusque là, que le rapport à soi est rendu le plus visible pour les enfants placés.

⁵⁸² On renvoie ici à la différence que souligne Erving Goffman entre les « stigmatisés » et les « normaux ». Voir GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit, 1975 [1963].

⁵⁸³ BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction...*, *op. cit.*, p. 217.

⁵⁸⁴ SIMON Pierre-Jean, *Pour une sociologie...*, *op. cit.* ; GUILLAUMIN Colette, « Sur la notion de minorité... », *art. cit.*

Cette prise de conscience peut s'effectuer de deux manières : c'est d'abord dans la différence à autrui – ressentie et/ou assignée – que l'on s'éprouve, ou dans la ressemblance – ressentie et/ou assignée –. Ces deux dimensions ne sont évidemment ni exclusives ni figées : on peut à certains moments et dans certaines situations être défini et s'auto-définir à partir des différences qui nous distinguent d'autrui, et à d'autres moments dans ce que nous avons en commun avec autrui.

1. L'épreuve des différences

Les personnes rencontrées ont quelquefois fait face à des assignations identitaires et à des processus d'altérisation fondées sur des attributs visibles, le patronyme ou la « race »⁵⁸⁵, ce qu'Erving Goffman a appelé les « stigmates tribaux ». Goffman a distingué trois types de stigmates qui peuvent potentiellement discréditer les individus : « en premier lieu, il y a les monstruosité du corps – les diverses difformités. Ensuite, on trouve les tares du caractère [...] dont on infère l'existence chez un individu parce que l'on sait qu'il est ou a été, par exemple, mentalement dérangé, emprisonné, drogué, alcoolique, homosexuel [...]. Enfin, il y a ces stigmates tribaux que sont la race, la nationalité et la religion, qui peuvent se transmettre de génération en génération et contaminer également tous les membres d'une même famille »⁵⁸⁶. Et déjà Goffman mettait l'accent sur la question de la visibilité d'un stigmaté, qui est selon lui « un facteur crucial [...] puisque c'est le plus souvent par l'intermédiaire de notre vue que le stigmaté d'autrui se manifeste à nous [...] »⁵⁸⁷.

Alors que dans le cas de l'OSE, les assignations identitaires sont principalement liées au judaïsme et sont à l'œuvre à l'extérieur du lieu de placement (notamment en milieu scolaire), celles auxquelles ont eu à faire face certains jeunes des Apprentis d'Auteuil étaient d'abord liées à une forme d'altérisation reposant sur leur ethnicité supposée. Soulignons qu'aucun des individus rencontrés ne nous a fait part de phénomènes de discrimination ou de racisme au sein des associations étudiées alors même que nous avons recueilli certains discours

⁵⁸⁵ Soulignons ici que la « race » est entendue comme construit social et non comme réalité biologique. Colette Guillaumin a expliqué cette distinction et a noté que ce n'est pas la « race » qui crée le racisme mais le racisme qui crée la « race », d'où l'idée que « la race n'y apparaîtra pas réalité biologique, mais plutôt forme biologique utilisée comme SIGNE ». Voir son ouvrage : GUILLAUMIN Colette, *L'idéologie raciste...*, *op. cit.*, p. 12. Nous pouvons aussi renvoyer à : FASSIN Didier, « Nommer, interpréter... », *art. cit.*

⁵⁸⁶ GOFFMAN Erving, *Stigmaté...*, *op. cit.*, p.14.

⁵⁸⁷ GOFFMAN Erving, *Stigmaté...*, *ibid.*, pp.64-65.

ethniquisant de la part de professionnels. Les personnes anciennement placées qui y ont été confrontées l'ont été dans d'autres lieux de placement connus auparavant, cela recoupant en effet les résultats mis en lumière par d'autres recherches⁵⁸⁸. Cette situation peut trouver plusieurs types d'explication : soit les individus n'ont pas souhaité aborder ces questions avec nous, eu égard au point de vue situé qui était le nôtre ; soit ils n'ont effectivement vécu aucune assignation dans les associations étudiées ; soit ces assignations touchent prioritairement les « Mineurs Isolés Étrangers » tel que nous l'aborderons plus loin.

Arrêtons-nous un instant sur ces différents attributs, ces « porteurs de stigmates » dont parle Abdelmalek Sayad⁵⁸⁹, qui font donc partie des éléments transmis d'une « génération » à une autre, et qui inscrivent dès lors les individus dans des filiations en s'imposant à eux de manière saillante : ils sont *visiblement* avant tout des « enfants de » leurs parents. C'est précisément en ce sens qu'ils sont porteurs d'une visibilité et que ces caractéristiques sont réactualisées régulièrement dans les interactions sociales. Nous pourrions reprendre ici ce qu'écrit à ce propos l'historien Pap Ndiaye : « Moi non plus je ne me résume pas à mon apparence noire, mais il se trouve que je suis souvent considéré comme tel. En cela ma condition est celle d'être un Noir, non par nature mais par société »⁵⁹⁰. Cette idée que c'est avant tout « par société » que l'on se trouve être perçu dans son altérité, que l'on est « sur-déterminé de l'extérieur »⁵⁹¹, est une idée que l'on retrouve dans les discours des personnes rencontrées, dans leurs expériences à l'extérieur des lieux de placement étudiés ici. Placé en famille d'accueil en région parisienne avant d'arriver dans un établissement des Apprentis d'Auteuil, Ahmed raconte les situations de racisme auxquelles il a été confronté :

« Au niveau des origines c'était un peu plus... parce qu'il n'y avait presque que des rebeu ou des Noirs, il faut pas se voiler la face, j'ai pas vu beaucoup de Chinois [placés], bon j'ai vu quand-même pas mal de Français, mais voilà. Bon les origines, c'est moins important qu'en famille d'accueil, en famille d'accueil il

⁵⁸⁸ EL GOLLI Wassim, « Ethnicité et sexuation... », *art. cit.* ; VUATTOUX Arthur, « Les jeunes Roumaines... », *art. cit.*, pp. 27-30 ; SARCINELLI Alice-Sophie, *Protéger...*, *op. cit.*

⁵⁸⁹ Sayad explique que « l'immigré plus que tous les autres dominés [...] n'a d'avoir que son corps ; n'existe que par son corps et, à la limite, qu'en tant qu'il est un corps physique, un corps-labeur. Ce sont le nom, la parole (accent et prononciation), les marques imprimées au corps ou portées à même le corps (tatouages, chevelure, barbe, moustaches, etc.), le vêtement, en bref, le corps en son entier, les traits incorporés ainsi que tout ce qui touche au corps qui servent de support au stigmaté, qui se font traits stigmatisés. » On se référera à l'ouvrage : SAYAD Abdelmalek, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999, p.366.

⁵⁹⁰ NDIAYE Pap, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Gallimard, 2009 [2008], p.52.

⁵⁹¹ Se référant à l'analyse que fait Jean-Paul Sartre de la situation des juifs dans *Réflexions sur la question juive*, Franz Fanon écrit : « Le Juif n'est pas aimé à partir du moment où il est dépisté. Mais avec moi tout prend un visage *nouveau*. Aucune chance ne l'est permise. Je suis sur-déterminé de l'extérieur. Je ne suis pas l'esclave de « l'idée » que les autres ont de moi, mais de mon apparaître. » On peut se référer à son ouvrage : FANON Franz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Éditions du Seuil, 1952, p. 93.

doit y avoir 10 rebeus dans le village, 1 ou 2 Noir qui s'était perdu (rires) ! J'ai plus subi ça dans la famille d'accueil, par rapport au racisme : « un Arabe dans la Seine c'est la pollution, des Arabes dans la Seine c'est la solution » [...] Sur le coup ça m'a atteint et j'avais la haine contre les Français alors que j'étais Français. » (Ahmed, 35 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°29)

Le discours d'Ahmed renvoie à la saillance des caractéristiques physiques qui font de lui un étranger aux yeux des « Français » alors même qu'il l'est également. Les quelques entretiens menés au début de notre recherche avec des personnes anciennement placées dans d'autres lieux que ceux étudiés ici, permettent également de mettre en lumière dans le cas de jeunes ethnicisés du fait de leurs patronymes, de leur couleur de peau ou de leur origine présumée, l'impact que peuvent avoir ces « imputations »⁵⁹² sur le regard porté sur soi. Faisant « figure d'étrangers »⁵⁹³, ils font en effet l'objet d'un rappel régulier au lien familial dans lequel les jeunes placés ne se retrouvent pas forcément, à l'instar d'Emma⁵⁹⁴ :

« [...] pendant tout ce temps [...] les gens me considéraient comme une sale Arabe. A tel point que moi parfois je me traitais de sale Arabe, alors que jamais je ne voulais me reconnaître comme Arabe d'origine. Rapidement j'ai changé de prénom, quand on me demandait d'où je venais, je ne pouvais pas dire que j'étais Tunisienne, parce que pour moi l'image c'étaient mon père et ma mère. [...] Alors c'est vrai que c'est encore très fort en moi, parce que j'évite les situations où on va me demander d'où je viens, alors c'est vrai que ma mère est Kabyle alors je préfère parler de la Kabylie, en disant que les Kabyles c'est pas des Arabes, tu vois. » (Emma, 60 ans, entretien exploratoire)

Emma expose là de manière forte la honte qu'elle a tout d'abord éprouvée durant son enfance et dans l'ensemble de son parcours à l'égard de sa famille, une honte de ce que représentaient à ses yeux ses parents, illettrés, pauvres et violents, et de ce que les autres lui renvoyaient d'elle, à savoir son phénotype qui l'amenait à être perçue comme une « Arabe ». Tout dans l'image que les autres avaient d'elle lui paraissait la renvoyer à une filiation, une origine dans lesquelles elle-même ne souhaitait pas s'inscrire mais qui lui était imposée. À l'instar d'Emma, Vanessa⁵⁹⁵ a elle aussi mis en place des stratégies d'évitement pour ne pas

⁵⁹² DE RUDDER Véronique, « Identité..., *art. cit.*

⁵⁹³ COSSÉE Claire, LADA Emmanuelle, RIGONI Isabelle, *Faire figure..., op. cit.*

⁵⁹⁴ Emma est une femme d'une soixantaine d'année, passée par de nombreux lieux de placement et ayant vécu de nombreuses maltraitances, autant de la part de son père que dans les lieux d'accueil. Son père est Tunisien et sa mère Kabyle. On peut se référer ici à l'article suivant dans lequel on trouvera une analyse plus complète de son histoire : CHAÏEB Sarra, SCHWARTZ H. Christoph, « Intergenerational transmission..., *art. cit.*

⁵⁹⁵ Vanessa est une femme de 36 ans née et placée en Alsace. Elle n'a pas été placée dans l'une des deux associations étudiées dans cette thèse, mais en famille d'accueil de 2 à 15 ans suite à de nombreux problèmes d'addiction de ses parents et de la maladie psychiatrique de sa mère. À 15 ans, elle demande un changement de lieu de placement après avoir eu de nombreux conflits avec la famille d'accueil, et passe le reste de son enfance

parler de son histoire aux enfants qu'elle côtoyait, ceci afin de ne pas attirer l'attention sur elle, sentant le racisme ambiant dans son village d'accueil. Issue d'un couple mixte et placée dans une famille d'accueil alsacienne dans un milieu rural de l'Est de la France, le patronyme alsacien de son père lui a évité un trop grand nombre de questionnements, mais sa couleur de peau *anormalement* foncée dans ce contexte faisait peser sur elle comme un soupçon⁵⁹⁶ :

« Je ne sais plus comment on me l'a dit [que sa mère était Algérienne], mais on a dû me le dire, il n'y avait pas de problème. Et une autre fois, il y en a un [un enfant] qui m'a dit : « T'es une Arabe », et j'ai dit que ce n'était pas vrai. Alors il me dit « Si vas-y souris », donc j'ai souri et il a dit « Ah non tu as les gencives roses, donc t'es pas Arabe parce que les Arabes ils ont les gencives noires ». Il ne comprenait pas trop, alors il m'a dit « Mais t'es quoi alors ? », et je lui ai répondu « Allemande ! », parce que mon nom de famille peut porter à confusion, alors il m'a soulevé mon col et m'a dit « Mais pourquoi tu es bronzée alors ? », et je lui ai répondu « Parce que ma mère est Italienne ! ». Toute ma primaire jusqu'en 4^{ème}, j'ai dû mentir. On me demandait pourquoi je ne ressemblais pas à ma mère [d'accueil] et pourquoi elle était blanche et moi j'étais bronzée... Personne ne savait que ma mère d'accueil ce n'était pas ma mère, c'était un secret de polichinelle, et en plus je faisais tout pour le cacher, même ma meilleure amie ne le savait pas. [...] Déjà « Arabe », il fallait que je mente là-dessus parce que je voyais bien qu'ils parlaient tous sur les Arabes, j'étais plutôt dans un village où il n'y avait pas beaucoup d'étrangers tu vois, donc déjà « Arabe » ça me faisait chier quoi, et je pense que c'est aussi en cachant le fait que j'étais Algérienne que j'ai pu cacher le fait que j'étais placée. C'était là qu'on aurait pu le voir parce que je n'avais pas la même religion et parce que physiquement j'étais typée. Donc c'était plus pour cacher mon placement. Après, je l'ai très mal vécu d'avoir caché le fait que j'étais à moitié Maghrébine, et un jour j'ai fait un *coming-out*, je l'ai dit à mes copines. J'ai un peu trafiqué le truc parce que je leur ai dit « Il faut que je vous dise quelque chose : ma mère ce n'est pas ma mère. Elle m'a abandonnée et je viens de découvrir que c'était une Algérienne », comme ça, ça faisait d'une pierre deux coups : ce ne sont pas mes parents et en plus je suis à moitié Algérienne, c'est pour ça que je suis typée. Mes copines m'ont dit qu'elles ne m'en voulaient pas, donc c'était gagné ! [...] Par contre j'ai lu dans mon dossier que j'avais un problème avec mon nom de famille, et c'était à cause de ça, parce que mon nom de famille ne collait pas avec ce que j'étais physiquement. Mais le jour où j'ai pu être claire avec ça, j'étais vraiment au clair avec moi-même. » (Vanessa, 36 ans, entretien exploratoire)

en établissement, où elle est témoin et victime de violences. Sa mère est algérienne et son père français alsacien, elle a donc un nom de famille à consonance allemande.

⁵⁹⁶ Nous pourrions reprendre ici l'idée développée par l'historien Pierre Savy qui a travaillé sur « l'hypodescendance » (traduction de l'anglais 'hypodescent'), notion selon laquelle « les enfants d'une union mixte se voient automatiquement assignés au groupe inférieur », en partant de trois moments historiques et trois contextes géographiques différents. SAVY Pierre, « Transmission, identité, corruption. Réflexions sur trois cas d'hypodescendance », *L'Homme*, 2/2007, n° 182, p. 53. Dans le même ordre d'idée, Gabrielle Varro écrit : « la perception que d'autres ont de vous vous nie en tant qu'individu, car elle ne "regarde" que ce que vous êtes censé représenter et non ce que vous êtes, même si la trajectoire de votre vie montre qu'on a évolué dans des milieux différents et qu'on ne véhicule pas les mêmes valeurs » (p. 161). On peut se reporter à son ouvrage : VARRO Gabrielle, *Les Couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*, Paris, Armand Colin, 1995.

Ce sentiment d'altérité et de suspicion est d'autant plus fort dans les situations de placement puisque cela touche directement à la filiation et à l'idée que l'on s'en fait : idée reposant, bien moins que dans le passé il est vrai, sur la famille hétérosexuelle et « sur une prétendue consanguinité entre parents et enfants » ne laissant que peu d'espace à toutes les autres formes de familles, devant « se contorsionne[r] pour justifier leur situation »⁵⁹⁷. Pour reprendre l'analyse de Véronique De Rudder, « on impute et réitère une extériorité par continuité généalogique »⁵⁹⁸.

Ce sont donc plusieurs caractéristiques qui s'imbriquent à un moment donné et qui sont des formes de discrédits potentiels⁵⁹⁹ : être un enfant placé et avoir la peau foncée dans un environnement à majorité blanche, l'un des discrédits pouvant entraîner l'autre. On comprend dans cet extrait toute l'importance du secret pour Vanessa autour de sa filiation et de sa situation de placement, comme une stratégie pour éviter les stigmates qui peuvent entourer tant les enfants placés que les enfants racisés. Le moment de son « *coming-out* » marque son parcours de manière particulièrement importante parce qu'à ce moment-là elle assumera aux yeux des autres ses « origines ». La situation de Vanessa rejoint les résultats de certaines recherches que nous avons présentées en introduction générale. En effet, il a été démontré que les placements de jeunes de « minorités visibles » dans les zones rurales davantage blanches que les zones urbaines, impliquent plus souvent des situations de racisme ou de marginalisation⁶⁰⁰.

Les assignations peuvent quelquefois être éprouvées dans les interactions avec des pairs en contexte de placement, à l'instar de Baya. De parents kabyles mais éduquée par sa mère, elle explique que la religion musulmane n'a jamais fait partie de son quotidien, sa mère ayant « privilégié ce genre d'éducation pour [elle et sa fratrie], en termes d'insertion ». Mais son arrivée en placement l'a confrontée à ce qu'elle pouvait représenter aux yeux des autres jeunes filles accueillies avec elle : une fille maghrébine, *donc* musulmane. Elle raconte :

⁵⁹⁷ CADORET Anne, « Familles : ordre symbolique et parenté », in GROSS Martine, MATHIEU Séverine, NIZARD Sophie, *Sacrées familles ! Changements familiaux, changements religieux*, Paris, Édition Erès, 2011, p.176.

⁵⁹⁸ DE RUDDER Véronique, « Identité, origine..., *art. cit.*, p. 34.

⁵⁹⁹ DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières...*, *op. cit.*, pp.245-268.

⁶⁰⁰ BARN Ravinder, ANDREW Linda, MANTOVANI Nadia, *Life after care...*, *ibid.*, p. 51 ; ROBIN Pierrine, DELCROIX Sylvie, MACKIEWICZ Marie-Pierre *et alii.*, « Des jeunes sortant..., *rap. cit.*

« [...] ce qui est hyper paradoxal, c'est qu'en arrivant là-bas, les copines qui étaient d'origine maghrébine me demandaient pourquoi je mangeais du porc, moi je n'y connaissais rien, pour moi Dieu, peut-être que je lui parlais de temps en temps quand j'étais petite mais il n'y avait pas d'aspect religieux. Je pense que je croyais en Dieu mais d'une manière très lointaine. Et c'est vrai qu'arrivée là-bas, au départ je pense que c'était vraiment pour m'intégrer, j'ai arrêté de manger du porc parce que je me suis dit que j'étais peut-être pas comme les autres, je me disais, je suis quand-même kabyle, je suis rebeu [beure], donc au départ j'ai arrêté de manger du porc comme ça, j'ai commencé à me questionner, j'ai fait connaissance avec des gens qui ont commencé à me parler de la religion musulmane, qui ont essayé de me recentrer, c'est vrai que j'ai découvert quelque chose qui m'a fait beaucoup de bien par la suite. » (Baya, 38 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°30)

C'est donc dans la rencontre avec autrui que Baya fait face à des imputations identitaires qui l'inscrivent dans une généalogie, dans une certaine continuité familiale alors même que sa famille, en l'occurrence sa mère, avait fait le choix de ne pas accorder d'importance à cette dimension-là. En suivant Smaïn Laacher, nous pouvons remarquer que « les immigrés, en particulier ceux issus du Maghreb ou de parents maghrébins, même quand ils sont français, restent *fatalement* des Musulmans et quand ils ne le sont plus en pratique, deviennent des immigrés de "culture musulmane". Immigrés musulmans français, ou Français musulmans immigrés ou Musulmans français immigrés, etc., quel que soit l'ordre de la perception ou la spontanéité de la définition, les immigrés qui ont l'Islam pour religion d'assignation ne peuvent qu'user de la religion qui leur est assignée pour se distinguer et à l'inverse, nous dit A. Sayad, ne peuvent que sacrer, que rendre religieux (c'est-à-dire musulman) tout ce qui les distingue [...] »⁶⁰¹. C'est donc dans un « mouvement dialectique d'auto-définition et d'hétéro-définition »⁶⁰² que se construisent et sont produites les identifications. La manière de se considérer dépend donc très largement des contextes de vie traversés et s'actualise lors des interactions avec autrui.

L'espace scolaire comme lieu d'assignations

À l'OSE, la plupart des jeunes qui y ont été placés ont été scolarisés à l'extérieur du lieu de placement dans les écoles publiques de la ville, à la différence des jeunes pris en charge

⁶⁰¹ LAACHER Smaïn, « L'Islam des nouveaux Musulmans en terre d'immigration », *Mouvements* 2005/2, n° 38, p.57.

⁶⁰² POIRET Christian, *Familles africaines en France. Ethnicisation, ségrégation et communalisation*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 25.

aux Apprentis d'Auteuil qui allaient à l'école dans les établissements. Si pour certains – notamment pour les trois femmes que nous avons rencontrées – cette situation a été vécue de façon positive parce qu'elle leur a permis de se confronter à autrui et d'élargir leur réseau amical, elle a été marquée, pour les autres, par un sentiment d'étrangéité aux yeux des enfants scolarisés. Pour reprendre l'analyse d'Erving Goffman, ce sont les « contacts mixtes », « ces instants où normaux et stigmatisés partagent une même "situation sociale", autrement dit, se trouvent physiquement en présence les uns des autres » qui amènent les individus à prendre conscience des représentations dont ils font l'objet, et « c'est bien souvent à ce moment-là que les deux parties se voient contraintes d'affronter directement les causes et les effets du stigmatisme »⁶⁰³. Et de fait, être considéré aussi bien comme un enfant placé que comme Juif, c'est multiplier les difficultés auxquelles ils vont être confrontés, comme l'explique Allan :

« Et par exemple à l'école de la ville où on allait, comme on était des étrangers, on n'était pas très bien perçus, la différence on la ressentait plus là-bas que dans le foyer, donc on restait entre nous, mais les enfants sont cruels entre eux vous savez comment c'est, mais c'est vrai que moi je suis souvent resté isolé. On nous voyait vraiment comme des enfants en difficultés, et je vais vous dire honnêtement moi j'étais un cancre [...] Pourquoi je n'ai pas aimé l'école, c'est parce qu'on était toujours perçus comme des étrangers, je me souviens qu'on n'était jamais invités aux gâteaux d'anniversaire, jamais invités aux fêtes ou des choses comme ça, on était souvent assez isolés. On était traités un peu comme les Gitans qu'on traite mal ce que je comprends parce qu'on était un peu différents, mais on était mis à l'écart, alors en plus Juifs, oui on nous l'a fait ressentir plus d'une fois. » (Allan, 36 ans, OSE, annexe n°4)

C'est dans la relation à l'autre qu'apparaissent encore plus distinctement le sentiment d'être différent, et dans les interactions que l'individu peut « éprouver son être pour autrui »⁶⁰⁴. Nous pourrions reprendre ici le commentaire d'Albert Memmi, lorsqu'il écrit : « Ce qui fait ma situation religieuse, ce n'est pas tant le degré de ma propre religion, c'est que je ne sois pas de la religion des hommes parmi lesquels je vis, c'est que je sois Juif au milieu des non-Juifs »⁶⁰⁵. C'est avant tout par la différence imputée, parfois revendiquée, entre soi et les autres que l'on prend conscience de soi, comme l'indique André :

« Oui parce que par exemple à l'école on était les feujis [juifs], c'était très clair, on était catalogués, et comme on arrivait à une époque où il y avait beaucoup de grands, et bien on était craints, parce que les grands étaient violents à l'époque, ils

⁶⁰³ GOFFMAN Erving, *Stigmatisme...*, *op. cit.*, pp. 23 et 25.

⁶⁰⁴ FANON Franz, *Peau noire...*, *op. cit.*, p.88.

⁶⁰⁵ MEMMI Albert, *Portrait...*, *op. cit.*, p.189.

étaient dangereux, et quand on était à l'école on était les rois, quand tu disais que tu venais du château on te disait "pas de problème bienvenue". » (André, 41 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°5)

Les expériences vécues en dehors du lieu de placement amènent les enfants une fois encore à prendre conscience de la manière dont ils peuvent être perçus et désignés par d'autres, assignés à un statut – enfant placé – et à une religion – le judaïsme –. Au-delà du milieu scolaire, nous avons également vu que les deux associations étudiées pouvaient être à certains moments des lieux de production d'assignations identitaires. Nous l'avons dit, aucune personne ayant été accueillie dans les deux associations ne nous a fourni d'exemples de processus d'imputation identitaire. Toutefois, dans certains discours des professionnels rencontrés, nous avons relevé des éléments de ce type.

Les assignations identitaires dans les discours de professionnels

La question des assignations identitaires se pose également au sein des lieux de placement étudiés. Nous l'avons déjà vu dans la première partie de cette recherche, les arrivées des populations juives d'Afrique du Nord à l'OSE et des populations du Sud-Est asiatique puis des enfants de familles issues de pays africains aux Apprentis d'Auteuil ont amené des réactions qui, pour certaines, reposaient sur une essentialisation des caractéristiques considérées comme « culturelles ». Il est toutefois difficile « d'appréhender la discrimination dans le travail social [qui] se heurte à un présupposé partagé par les stagiaires [et les professionnels] qui pensent leur monde professionnel comme étant, *a priori*, non discriminatoire »⁶⁰⁶. Soulignons que nous n'avons pas eu de discours de ce type dans les entretiens avec les professionnels actuels de l'OSE qui accueille aujourd'hui une population plus diversifiée. Nous l'avons noté dans la première partie de cette thèse, certains discours d'anciens professionnels avaient une base culturaliste lorsqu'ils parlaient des populations juives nord-africaines arrivées dans les années 1950-1970. L'un des éléments qui peut expliquer cette absence de discours d'assignation identitaire à l'heure actuelle peut être lié au peu de résonance dans les maisons d'enfants de l'OSE des approches interculturelles ou ethnopsychiatriques qui se développent par ailleurs dans le champ de la protection de l'enfance. Les maisons d'enfants sont historiquement marquées par la psychanalyse.

⁶⁰⁶ EBERHARD Mireille, GUELAMINE Faïza, « Former les travailleurs sociaux dans le domaine des discriminations », *Hommes et migrations*, 1290, 2011, p. 60.

À propos des jeunes issus de familles immigrées ainsi que des jeunes « Mineurs Isolés Étrangers », certains professionnels rencontrés aux Apprentis d'Auteuil nous ont fait part de leur sentiment d'avoir à faire face à un écart culturel entre « *leur culture d'origine* » et « *notre culture française* » qu'il conviendrait de resserrer, selon l'une des professionnelles de direction des Apprentis d'Auteuil. Notons à ce propos que le champ du travail social est marqué de façon croissante par des questionnements autour de ce qui est communément appelé « l'interculturalité » et qui donne lieu à une littérature professionnelle et scientifique relativement importante⁶⁰⁷. Cette thématique renvoie dans un premier temps aux questions qui ont trait aux migrations, tant du point de vue du public « immigré » que des trajectoires des intervenants sociaux⁶⁰⁸. Dans un second temps, elle renvoie aux outils – notamment l'ethnopsychiatrie – comme réponse potentielle à ces problématiques⁶⁰⁹.

La perspective interculturelle d'abord, est née d'une critique de l'approche assimilationniste en prônant l'idée que les individus doivent se fondre dans leur environnement, laisser derrière eux tout ce qui les constitue, notamment parce qu'ils sont considérés comme des êtres à éduquer. Selon Claudio Bolzmann, « dans une perspective d'intervention, le modèle interculturel part du constat que les [...] migrants et les [non-migrants] vivent dans un monde pluriculturel et complexe où chacun doit trouver sa place. [...] Il s'agit alors de valoriser le vivre ensemble par la sensibilisation à des modes de vie différents et l'accent mis sur les ressemblances, les aspirations et les buts communs. [...] Cela suppose de reconnaître que les migrants ne sont pas porteurs de valeurs, attitudes et comportements aberrants, mais qu'ils défendent des points de vue aussi légitimes que les

⁶⁰⁷ On peut se référer, entre autres, aux ouvrages suivants : COHEN-ÉMERIQUE Margalit, *Pour une approche interculturelle en travail social. Théories et pratiques*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2011 ; VERBUNT Gilles, *La question interculturelle dans le travail social*, Paris, La Découverte, 2009 ; PAYET Jean-Paul, « L'interculturel est-il soluble dans la modernité ? Fragilités et défis de la formation des enseignants à la complexité culturelle », *Formation et pratiques d'enseignements en question*, n°4, 2006, pp. 205-215 ; BOLZMAN Claudio, « Travail social auprès des populations migrantes et interculturalité. Une analyse critique », *Les Cahiers Dynamiques*, 2012/4 n° 57, pp. 29-39.

⁶⁰⁸ LAGIER Elsa, « Les usages ambivalents... », *art. cit.* ; BOUCHER Manuel, *Penser les questions sociales et culturelles contemporaines : Quels enjeux pour l'intervention sociale ?*, Paris, L'Harmattan, 2010 ; BOUCHER Manuel (sous dir.), *Le travail social face aux discriminations. Intervention sociale, ethnicité et lutte contre le racisme en Europe*, Montreuil, Aux lieux d'être, 2008 ; DELCROIX Catherine, « Cumul des discrédits et action : l'exemple des médiatrices socioculturelles », *Hommes et migrations*, n° 1249, mai-juin 2004, pp. 10-23 ; GUÉLAMINE Faïza, *Intervenir auprès des populations immigrées*, Paris, Dunod, 2000 ; JOVELIN Emmanuel, *Les Travailleurs sociaux d'origine étrangère en France*, Paris, L'Harmattan, 1999.

⁶⁰⁹ NATHAN Tobie, « Psychothérapie et politique. Les enjeux théoriques, institutionnels et politiques de l'ethnopsychiatrie », *Genèses*, vol. 38, 2000, pp.136-159. Pour un regard critique, nous pouvons nous référer à : BELKACEM Lila, « Jeunes descendants d'immigrants ouest-africains en consultations ethnocliniques : migrations en héritage et mémoires des « origines » », *Revue européenne des migrations internationales* 1/ 2013, Vol. 29, pp. 69-89 ; FASSIN Didier, « Les politiques de l'ethnopsychiatrie. La psychée africaine, des colonies britanniques aux banlieues parisiennes », *L'Homme*, 153, 2000, pp. 231-250.

[autres] et qui doivent donc être entendus »⁶¹⁰. On peut retrouver cette dimension incluante qui se distingue d'une vision ethnocentrée dans les propos de certains professionnels rencontrés, dimension notamment inscrite dans la construction d'un référentiel construit autour du « développement humain et spirituel »⁶¹¹ des jeunes aux Apprentis d'Auteuil, comme l'explique l'une des professionnelles rencontrées :

« Donc c'est un peu un référentiel éducatif partagé. [...] Comme je vous le disais, le premier c'est « inscrire sa vie dans une histoire », ça passe par « connaître et être fier de sa culture », « être capable de se situer par rapport à un patrimoine, des héritages », « cultiver le sens d'appartenance à un collectif », ça c'est hyper important [...] on est là pour grandir et apprendre à vivre ensemble, apprendre à devenir un citoyen. Ça passe par exemple par évaluer autrement, encourager le fait que des gamins travaillent en binômes, encourager le travail en équipe, en collectif, sur lesquels tout le monde va être évalué, des choses comme ça. « Découvrir les traditions, les lieux historiques », donc par exemple les activités qui sont menées chez nous, ça peut être « mener des chantiers internationaux » avec des jeunes de culture africaine, ça peut être intéressant parce que on a beaucoup de jeunes de culture africaine qui ne connaissent pas la réalité de leur pays aujourd'hui, donc pour eux, aller pour eux dans un chantier humanitaire en Afrique, c'est un retour aux sources, ça a besoin d'être accompagné, d'être écrit et dit, mais c'est vraiment... moi j'ai vécu des moments extraordinaires avec des gamins qui retournaient sur la terre de leurs ancêtres symboliquement, c'était vraiment très fort. » (Responsable d'un service au siège, Apprentis d'Auteuil, annexe n°46)

Ce modèle qui se base sur les principes de décentration et d'empathie vis-à-vis des personnes étrangères peut être particulièrement intéressant par la réflexivité autour des pratiques éducatives qu'il amène, mais il peut également rapidement glisser vers une vision homogénéisante et réductrice de la notion de « culture », en assignant des caractéristiques à certaines populations considérées comme spécifiques. Dans le champ du travail social, les principaux risques étant de « croire que la culture, définie de manière schématique, est à la base de tous les problèmes sociaux ; limiter les questions interculturelles à des problèmes de communication interpersonnelle ; situer les relations interculturelles exclusivement au sein de

⁶¹⁰ BOLZMAN Claudio, « Travail social..., *art. cit.*

⁶¹¹ Le blog interne des Apprentis d'Auteuil consacré à cette question le définit ainsi : « À l'origine du Développement Humain et Spirituel : le désir que tous les jeunes accueillis à Apprentis d'Auteuil deviennent "**des hommes et des femmes debout, solides sur leurs pieds et dans leur tête, ouverts dans leur cœur**". C'est le développement plein et entier de chacun et de tous qui est recherché. Il s'agit de contribuer à faire grandir toutes les composantes de la personne humaine : un corps, une sensibilité, une intelligence, une volonté, un questionnement existentiel... ». Cela passe par la construction d'une « arborescence éducative » autour de trois axes éducatifs : « **Inscrire sa vie dans une histoire** : apprendre la filiation et la responsabilité ; **Vivre en relation avec les autres et le monde** : apprendre la fraternité et la citoyenneté ; **Découvrir la valeur de sa vie, de la vie** : apprendre l'intériorité et la liberté ». Pour information, le lecteur trouvera l'arborescence éducative réalisée par la Direction des ressources éducatives en annexe. Ces documents sont internes à l'institution et non diffusables, mais nous avons obtenu l'autorisation de l'une des directrices pour la reproduire en annexes.

la société de résidence des migrants »⁶¹². Gagnant de plus en plus en légitimité dans les champs de l'intervention sociale, ces modèles de résolution des problématiques considérées comme culturelles sont tantôt porteurs, tantôt enfermants⁶¹³.

Les jeunes pris en charge, qu'ils soient enfants de familles immigrées ou « mineurs isolés étrangers » sont, dans certains discours, considérés comme étant des publics *spécifiques*, qui demandent des réponses éducatives *spécifiques* de la part de l'institution⁶¹⁴. La distinction souvent faite entre un « Nous » et un « Eux », tous deux considérés comme homogènes et dont les frontières seraient claires, est une des illustrations du regard essentialisant que portent certains professionnels sur les jeunes dont ils s'occupent.

Ces jeunes de familles immigrées sont décrits dans certains discours comme ayant des comportements difficiles, comme ayant un « rapport à la Femme » particulier qui nécessite de « *changer les mentalités* », mais aussi comme étant dans un « entre-deux » culturel. Selon la directrice d'établissement citée plus haut,

« [...] pour certains c'est un peu compliqué à la fois d'être français et de baigner complètement dans leur culture d'origine. Et en fait ils font un mélange qui fait qu'ils ne savent pas vraiment ce que c'est que la culture française. Mais pourtant ils le revendiquent d'être complètement Français, ils sont nés en France, et à la fois quand ils sont en affrontement avec la culture française, ils reviennent sur la culture d'origine » (Directrice actuelle d'établissement, Apprentis d'Auteuil, annexe n°43)

L'idée développée par cette directrice repose sur le principe qu'il y aurait deux cultures homogènes (« la » culture française/« la » culture d'origine) qui seraient en concurrence et que ces jeunes en seraient les réceptacles, ce qui revient finalement à penser que ces jeunes vivraient une situation de conflit de valeurs difficile à dépasser. C'est donc dans un double mouvement d'assignation et d'injonction⁶¹⁵ à une « culture d'origine » que sont pris les jeunes de familles immigrées. Dans le cas des enfants et jeunes placés hors de

⁶¹² BOLZMAN Claudio, « Travail social..., *art. cit.*

⁶¹³ LORCERIE Françoise, « Culture, identité, ethnicité. Repenser l'approche interculturelle », in BERTUCCI Marie-Madeleine, HOUDART-MEROT Violaine (sous dir.), *Situations de banlieues. Enseignement, langues, cultures*, Lyon, Institut National de Recherche Pédagogique, 2005, pp. 61-70.

⁶¹⁴ DELCROIX Catherine, « Institutions et dispositifs d'aide aux enfants de familles immigrées. Tensions entre principe d'égalité et mission d'équité », in BECQUEMIN Michèle, MOUTANDON Christine, *Les institutions à l'épreuve des dispositifs. Les recompositions de l'éducation et de l'intervention sociale*, Rennes, PUR, 2014, pp.143-155.

⁶¹⁵ BELKACEM Lila, « Jeunes descendants..., *art. cit.*

leurs familles, la question des effets du déplacement physique et bien souvent du changement de milieu social⁶¹⁶ n'est pas une question anodine, or elle n'apparaît qu'assez peu dans les discours des professionnels alors que les familles des enfants placés sont le plus souvent issues de milieux populaires et vivent dans la précarité. Dans ces discours, c'est sur le versant culturel que les jeunes de familles immigrées sont dépeints. Il serait intéressant de rencontrer des jeunes accueillis aujourd'hui dans les établissements afin de questionner cette dimension imputative.

Si certains considèrent que ces jeunes posent des questions d'ordre culturel, l'une des réponses apportées par l'institution est elle aussi d'ordre culturel. Une directrice d'établissement explique :

« [...] il a fallu aller au cœur des choses et puis en fait on s'est aperçu que pendant la nuit, le jeune se relevait et il avait un rite précis, donc on lui a demandé ce qu'il faisait de précis, et on a finalement réussi à comprendre, mais voilà, ça ne s'est pas fait comme ça. Pareil pour certains jeunes où il y a le risque de privation de nourriture parce qu'ils sont préoccupés. Et ça on n'avait pas compris au démarrage. Ou ils mélangent de la religion avec de la culture ancestrale, alors voilà on a aussi la chance d'avoir des éducateurs de cultures différentes qui peuvent aussi nous aider à comprendre. On a un éducateur d'origine malienne, on a des jeunes d'origine malienne donc ça nous aide, il faut le dire parce qu'on se plante aussi. » (Directrice actuelle d'établissement, Apprentis d'Auteuil, annexe n°43)

En recrutant des éducateurs qui sont considérés comme plus proches culturellement des problématiques des jeunes accueillis, il y a l'idée que certains professionnels auraient une proximité *naturelle* avec certains publics⁶¹⁷, qu'ils auraient une « compétence ethnique » particulière⁶¹⁸ mais aussi que les autres professionnels en seraient dépourvus, qu'ils n'auraient pas les clés suffisantes pour comprendre certaines situations. La naturalisation de ces caractéristiques peut donc concerner autant les éducateurs que les jeunes accueillis, mais cette naturalisation prend un sens différent : les caractéristiques attribuées aux uns, les professionnels, sont pensées comme étant un atout, un outil éducatif pouvant être mobilisé dans les relations avec les jeunes lorsque les réponses éducatives ont été épuisées, alors que

⁶¹⁶ POTIN Émilie, « Placement et déplacement... », *art. cit.*

⁶¹⁷ DELCROIX Catherine, « Cumul des discrédits... », *art. cit.* ; LAGIER Elsa, « Les usages ambivalents... », *art. cit.* ; BOUCHER Manuel, BELQASMI Mohamed, « L'intervention sociale et la question ethnique », *Hommes et migrations*, 1290, 2011, pp. 22-32.

⁶¹⁸ AVENEL Cyprien, *Sociologie...*, *op. cit.*

les caractéristiques des autres, les jeunes accueillis, semblent être entendues principalement comme sources de problématiques spécifiques.

Dans cette continuité mais de manière plus affirmée toutefois, l'approche ethnopsychiatrique – ou ethnopsychanalytique – représentée en France principalement par Tobie Nathan, a elle aussi élargi son champ de compétences et son pouvoir⁶¹⁹. Cette approche qui part de l'idée que les populations migrantes seraient aux prises avec des problématiques qui leur seraient spécifiques, entretient un point de vue culturaliste notamment en ce qui concerne les questions de psychopathologie. Didier Fassin a montré que « ce sont aujourd'hui plus de six cents consultations annuelles dans le seul centre Georges-Devereux, c'est-à-dire sans compter les divers autres lieux où exercent ses jeunes collègues. Consultations qui proviennent en quasi-totalité des services de protection maternelle et infantile, de l'aide sociale à l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse, des associations de prévention spécialisée et des tribunaux, plus rarement des hôpitaux »⁶²⁰. Les tenants de l'approche ethnopsychiatrique, notamment ceux du Centre Georges Devereux, ont également étendu leur réseau et leur influence auprès des acteurs du champ socio-éducatif et de la protection de l'enfance en proposant des formations continues universitaires à l'Université Paris 8⁶²¹. Qu'ils soient psychologues, éducateurs, directeurs d'établissements, avocats ou juges des enfants, de plus en plus de professionnels de la protection de l'enfance s'initient à cette approche ou souhaitent s'y initier.

Lors de notre participation à deux réunions de deux équipes différentes de professionnels qui travaillent dans l'établissement, la question de la nécessité d'être formés à l'ethnopsychiatrie et/ou à l'interculturalité est apparue à plusieurs reprises. Cela nous amène à considérer plus globalement que dès lors que les professionnels font face à une absence de demandes précises ou du moins visibles de la part des jeunes concernant leur accompagnement, leur préparation à l'autonomie ou encore leur investissement scolaire, ils ont le sentiment que leurs outils habituels sont inadaptés. Sont-ils réellement inadaptés ou font-ils plutôt face à un sentiment plus diffus d'un manque de sens dans leur travail vis-à-vis

⁶¹⁹ FASSIN Didier, « L'ethnopsychiatrie... », *art. cit.* ; FASSIN Didier, « Les politiques... », *art. cit.* ; BELKACEM Lila, « Jeunes descendants... », *art. cit.* ; BELKACEM Lila, « Quand la clinique fait l'ethnique ? Logiques performatives dans la médiation interculturelle pour familles migrantes, *Genèses*, 2015/1 n° 98, pp. 47-68.

⁶²⁰ FASSIN Didier, « L'ethnopsychiatrie... », *art. cit.*, p.236.

⁶²¹ Un Diplôme d'Études Supérieures d'Université (DESU) intitulé « Pratiques cliniques avec les migrants et leurs enfants » était dispensé entre 2004 et 2007 à Paris 8. Aujourd'hui, ce diplôme n'existe plus en tant que tel, mais notons que dans le cadre du Diplôme de Formation Supérieure Spécialisée d'Université (DFSSU) « Interventions en protection de l'enfance » de Paris 8, l'approche ethnopsychiatrique est clairement présente.

de jeunes plus indépendants et plus coopérants⁶²² ? Sont-ils réellement face à des questions « culturelles » ou font-ils usage de la « culture alibi »⁶²³ ?

Encadré n° 6 : L'ethnopsychiatrie considérée comme une ressource éducative.

Extrait du carnet de terrain.

Réunion 1

Je participe à une réunion qui a lieu trois fois par mois, elle regroupe les travailleurs sociaux du groupe, le/la psychologue et le/la chef de service.

À un moment donné, il est discuté de la situation d'un jeune Gambien nouvellement arrivé en tant que MIE, pour lequel les éducatrices et éducateurs l'accompagnent prioritairement dans ses démarches de régularisation. Les discussions tournent principalement autour des papiers du jeune, et il est dit que les MIE communiquent beaucoup entre eux pour savoir où en sont les papiers, comment il faut s'y prendre. Le/la chef de service prend la parole et explique qu'il serait important de mettre en place des séances d'ethnopsychiatrie. Sans raisons apparentes en lien avec des problématiques d'ordre psychique, l'ethnopsychiatrie apparaît comme une ressource indispensable qui permettrait de mieux comprendre les jeunes migrants. Il/elle explique que ce serait intéressant de voir avec le jeune où se trouve la Gambie parce que selon lui il est important que le jeune soit au courant que les éducateurs s'y intéressent donc s'intéressent à lui et à son histoire. Il/elle continue en disant que c'est important de connaître « l'histoire et la culture, les traditions du jeune ». Il/elle estime qu'il « faut faire ce pas en avant ». Je me demande si cette proposition est due à ma présence, j'ai discuté quelques minutes plus tôt avec le/la chef de service de mon sujet de recherche.

Réunion 2

Lors d'une deuxième réunion à laquelle j'ai pu assister avec les professionnels d'une structure accueillant des jeunes majeurs dont une majorité de MIE, la question de l'ethnopsychiatrie est réapparue.

En parlant d'un MIE nouvellement arrivé, il est dit que la première chose à faire est de s'occuper de ses papiers pour la régularisation, alors que son histoire familiale et l'exil n'est pas une priorité à ce moment-là. Mais avec l'augmentation des arrivées de ces jeunes, les professionnels s'interrogent sur plusieurs points : « est-ce qu'on est formés et outillés par rapport à ça ? Est-ce qu'il

⁶²² DUVOUX Nicolas, *L'autonomie des assistés : sociologie des politiques d'insertion*, Paris, PUF, 2009.

⁶²³ LORCERIE Françoise, « Ethniciser l'autre : la culture alibi », in TESSIER Stéphane (sous dir.), *Familles et institutions : cultures, identités et imaginaires*, Toulouse, Éditions Erès, 2009, pp. 45-58.

pourrait y avoir des formations interculturelles ? » La psychologue explique qu'il serait nécessaire de faire une formation en ethnopsychiatrie parce que le fait de travailler avec ces jeunes pose question dans le cadre de la protection de l'enfance, elle estime que c'est une population spécifique, avec des besoins particuliers, moins en demande du point de vue de l'accompagnement éducatif et plus autonomes.

Les observations faites lors de ces réunions font état du sentiment d'incompréhension qui entoure les pratiques éducatives des professionnels vis-à-vis des jeunes MIE avec lesquels les outils éducatifs à leur portée ne seraient pas opérants. Elles montrent également les informations partielles qu'ils ont de ce qu'est l'ethnopsychiatrie, la considérant comme une nouvelle manière de comprendre ces situations précises et de répondre aux attentes qu'ils estiment spécifiques à ces publics.

Les jeunes Mineurs Isolés Étrangers, une population spécifique ?

Arrivés sur le territoire français en tant que mineurs non accompagnés, ils représentent aujourd'hui une part non négligeable de la population des mineurs accueillis dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance⁶²⁴, prioritairement en Île-de-France. Ces jeunes ont, pour la plupart d'entre eux, des profils différents du reste de la population des enfants placés, même s'il est important de ne pas faire l'impasse sur la diversité de leurs profils⁶²⁵ : ils arrivent souvent en protection de l'enfance à un âge plus tardif, ne sont généralement pas passés par d'autres lieux de placement, et sont majoritairement des garçons. Les professionnels rencontrés font état d'une moins grande difficulté dans l'accompagnement quotidien des jeunes au statut de MIE, du fait de leur âge d'abord, d'une autonomie plus grande mais aussi d'un investissement dans les études plus important :

⁶²⁴ KOBANDA NGBENZA Dieudonné, *Enfants isolés étrangers. Une vie et un parcours faits d'obstacles*, Paris, L'Harmattan, 2016 ; HERNANDEZ SENOVILLA Daniel, « Analyse d'une catégorie juridique récente : le mineur étranger non accompagné, séparé ou isolé », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 30 n°1, 2014, pp. 17-34.

⁶²⁵ Angelina Etiemblé et Omar Zanne distinguent dans leur rapport de recherche sept types idéaux de mineurs isolés : le mineur exilé, les mineurs mandatés (le travailleur, l'étudiant, l'initié), le mineur exploité, les mineurs fugueurs (primo-fugueur, fugueur réitérant), les mineurs errants (le mineur-dans la rue, le mineur-de la rue), les mineurs rejoignants (l'envoyé, le confié, le successeur), le mineur aspirant. On peut se référer à : ETIEMBLÉ Angelina, ZANNA Omar, « Des typologies pour faire connaissance avec les mineurs isolés étrangers et mieux les accompagner », *Synthèse de recherche*, Mission de Recherche Droit et Justice, Paris, Juin 2013.

« On n'est pas des spécialistes des MIE, d'autant plus qu'eux savent pourquoi ils sont là, et parfois l'accompagnement de ces jeunes-là n'est que purement administratif, au niveau éducatif, c'est à minima, au niveau des formations aussi, [...] d'un point de vue comportemental, rares sont les jeunes qui sont déconnants et qui ont besoin de cadre. Beaucoup sont déjà autonomes dans ce qu'ils font, ils sont évidemment déracinés donc c'est ça qui est un peu compliqué. » (Directeur actuel d'établissement, Apprentis d'Auteuil, annexe n°33)

« En ce moment, on a un jeune qui a du mal à trouver sa place ici et je pense que c'est parce qu'il est dans la phase compliquée du choc culturel, il voit qu'il n'arrive pas à faire tout ce qu'il avait imaginé, il est âgé, c'est un adulte, il a dû se prendre en main bien avant, et quand il voit des jeunes français faire les imbéciles, il ne comprend pas et il n'a qu'une envie c'est de travailler, il a certainement une dette à payer au pays, donc il a des enjeux beaucoup plus importants. » (Directrice actuelle d'établissement, Apprentis d'Auteuil, annexe n°43)

En d'autres termes, les jeunes MIE seraient plus « faciles » pour les professionnels, étant moins revendicatifs, ayant moins de demandes d'accompagnement dans l'autonomie, et se différencieraient en cela des autres jeunes placés. Cela fait largement écho à la différence ressentie, quelques dizaines d'années plus tôt, entre l'accompagnement des jeunes d'Asie du Sud Est venus se réfugier en France et les jeunes Maghrébins, idée que nous avons détaillée dans le deuxième chapitre de la première partie de cette thèse.

Ces jeunes MIE sont également perçus par de nombreux professionnels rencontrés comme étant des jeunes plus religieux, permettant aux groupes une « *mixité [parce que] les MIE apportent des valeurs, sont souvent très pratiquants* » comme l'exprime une personne de l'équipe d'encadrement tandis que « *les jeunes d'ici ne sont pas influencés par le religieux* » selon l'un des éducateurs. Cette distinction entre les « MIE » et les « *jeunes d'ici* » est particulièrement intéressante à étudier parce qu'elle rend compte de l'importance du crédit accordé à la question religieuse et spirituelle de la part de l'institution, nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

Mais la distinction est également quelquefois recherchée par les individus. Se distinguer des autres alors que l'on est parfois associé au groupe de par sa couleur de peau, son origine géographique ou sa confession, c'est faire montre de son individualité en se mettant à distance, en s'identifiant *contre* autrui, et donc en multipliant les supports potentiels d'identification. La situation de Maximin est, à ce titre, éclairante. Congolais, arrivé par l'intermédiaire d'un ami de son père en France à l'âge de 15 ans, il est pris en charge à la Fondation d'Auteuil en tant que MIE. Il explique son point de vue à ce propos :

« Ouais, c'est passé vite pour moi, c'était un peu dur, mais c'est passé vite, parce que j'avais vu aussi des compatriotes donc je me suis adapté. Ca m'a aidé, parce que si tu te retrouves tout seul c'est plus dur que si tu as des gens qui sont derrière toi, qui te parlent, ça aide dans la vie. Parce qu'il y en a, ils se perdent vite, et il y en a plein même au jour d'aujourd'hui qui sont devenus fous, ils ramassent dans la poubelle, parce qu'ils ont tout perdu, il y en a même qui sont en prison et ils ont rien compris.

C'est-à-dire ils n'ont rien compris ?

Ils n'ont rien compris parce qu'à un moment quand t'es jeune c'est sûr que tu passes par là, mais il y a un moment où il faut réfléchir, mais il y en a qui n'ont pas compris, qui sont partis en couille, qui ont fait n'importe quoi. [...]

Léon m'expliquait justement qu'il y avait un petit groupe qui s'est formé de Congolais, les « Black power », je ne sais pas si tu en faisais partie aussi ?

[rires] Oui !

Tu peux un peu m'en parler, c'était plutôt fait pour se reconnaître ou pour quoi ?

Oui ça servait à se reconnaître, et parfois on faisait des activités, on faisait la musique pour la fin de l'année, ou pour les journées portes ouvertes, on faisait des concerts, ce genre de choses, c'était juste ça. Moi pour moi, je prenais ça comme ça, après je ne sais pas, mais pour moi c'était comme ça, pour se retrouver, parler un peu de nos racines, ne pas oublier d'où on vient. [...]

Ah oui. Et comment ça se passait dans votre groupe, parce que j'ai cru comprendre qu'il y avait un peu des petits clans qui se formaient ?

Ouais, il y avait des petits clans qui se formaient, à gauche à droite, moi en fait, je suis un peu particulier, je vais parler avec tout le monde, j'étais avec les Congolais, mais j'étais aussi avec les autres. Je parlais un peu avec tout le monde, on ne sait jamais dans la vie. (Maximin, 32 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°26)

En s'appuyant sur ses « compatriotes », Maximin, qui n'a pas de famille en France, opère une continuité entre sa situation à ce moment-là – enfant isolé pris en charge – et ses « racines » qu'il ne veut pas perdre. Les autres jeunes qu'il rencontre dans l'établissement de placement sont pour lui des soutiens à certains moments alors qu'à d'autres moments il s'en éloigne, souhaitant tirer profit de ce qui lui est proposé. C'est dans la distinction à autrui qu'il parvient à certains moments à se construire alors même qu'il est le plus souvent associé au groupe.

Religion d'assignation, culture d'assignation, certains discours de professionnels nous ont amené à voir les processus d'altérisation à l'œuvre même si ces derniers n'ont pas nécessairement été ressentis comme tels par les anciens placés. Mais la rencontre avec autrui a également pu être l'occasion d'une découverte de soi dans l'expérience commune partagée avec les autres.

3. Prendre appui sur les expériences communes

Dans le cas de certaines personnes que nous avons rencontrées, le lieu de placement a joué un rôle de révélateur. « J'ai appris que j'étais Juif, je ne [le] savais pas ! », nous dit Ariel lors de l'entretien. C'est en se confrontant à la circoncision des autres garçons dans les douches communes qu'il se *découvre* Juif⁶²⁶. Et déjà là, être face à autrui et se trouver en dehors de son milieu familial, dans lequel peu de choses lui sont dites, l'amène à des questionnements identitaires. Il explique :

« [...] j'ai fait une colonie de vacances de l'OSE et j'ai trouvé ça génial, j'avais rencontré un garçon qui s'appelait X, que j'ai retrouvé après... [...] et là j'ai appris que j'étais juif, et là c'était une merveille ! Parce que c'était une colonie de vacances de l'OSE avec des juifs, et le fait que déjà moi je ne parlais pas comme tout le monde, avec un accent plus que plus, et que je commençais à me forcer à parler comme les autres, je savais déjà que j'étais différent, parce que je ne comprenais pas ce que me disaient les autres. Et je pense que c'est le fait de m'être toujours senti différent des autres depuis que je suis petit qui m'a permis de pouvoir avancer. Donc après je suis tombé dans un fanatisme total, à l'âge de 10 ans, la religion c'était un truc... » (Ariel, 58 ans, OSE, annexe n°11)

Le judaïsme devient pour lui un élément à partir duquel il peut se considérer comme les autres et non plus seulement à partir de son altérité. Dans le cas de l'OSE, le moment du placement marque l'inversement de l'expérience minoritaire à une expérience majoritaire que permet le lieu de placement du fait de son judaïsme. André raconte :

« On a vraiment grandi sur le fait qu'on était Juifs, ça été d'ailleurs un point d'attache, quelque chose auquel on s'est vachement accrochés, donc le fait de manger *cacher*, de se chercher pour être de plus en plus Juif, l'identité nous a vachement aidés. Tu te sens moins seul, tu te sens... quand tu as une identité, tu le vois aujourd'hui, dès que les gens sont malheureux, ils cherchent une identité et ils se rattachent rapidement à une religion, nous on vivait un peu ça [...] » (André, 41 ans, OSE, annexe n°5)

Le lien à autrui se vit ici comme un nouveau rapport à soi, à partir du support qu'apporte le groupe qui permet de se penser dans ses ressemblances plus que dans ses différences aux autres. Albert raconte :

⁶²⁶ À ce propos, nous pouvons renvoyer à l'ouvrage suivant : MEMMI, Albert, *Portrait...*, *op. cit.*

« Mais c'est vrai que la première année c'était compliqué, parce que quand je suis arrivé j'étais encore un petit gamin dans ma tête, j'avais pas ma mère et j'étais bloqué là, je me sentais pas bien. [...] Et puis ensuite j'ai vu des gens que je connaissais déjà, c'était des Congolais, et là je commençais à me sentir bien.

Et donc vous avez pu retrouver des Congolais quand vous êtes arrivé, comment ça se passait au niveau des éducateurs, comment est-ce qu'ils voyaient le fait que vous formiez un groupe ?

En fait au début, quand on restait le week-end on faisait des trucs ensemble, c'est un peu normal quand il y a des Arabes, des Chinois qui se retrouvent, on va forcément vers ceux qu'on connaît et à 18 ans on a même créé des choses ensemble. Par exemple il y avait des activités musique, et on a mis en place un atelier rap, musique africaine, on a fait pas mal de choses et aujourd'hui les gens ils parlent de nous en bien et pas en mal. » (Albert, 32 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°24)

Dans l'ensemble des entretiens réalisés, et plus particulièrement avec les hommes, la question de la construction identitaire par les groupes de pairs est ressortie de manière prégnante. Cette construction personnelle peut prendre plusieurs formes : faire famille au quotidien, développer des liens d'amitié soutenant, s'identifier aux autres ou encore s'en éloigner. Mais dans tous les cas, ces différentes modalités ont pour objectif de se construire soi-même parmi les autres⁶²⁷.

Entre l'OSE et la Fondation d'Auteuil, nous avons repéré quelques différences, notamment dues aux stratégies institutionnelles de ces deux associations. La dimension minoritaire qui s'inverse pour devenir majoritaire et l'accueil d'une population définie principalement par des critères d'appartenance religieuse à l'OSE, nous a amenée à rencontrer en très grande majorité des personnes se réclamant du judaïsme. Pour les plus anciens – entre 45 et 60 ans –, cette dimension a été vectrice d'un fort sentiment d'identification au groupe, jusqu'à les amener à se décrire en termes de filiation. Marqués tant par la violence des rapports quotidiens que par le sentiment d'abandon familial, les liens entre les jeunes hommes accueillis ensemble se sont vite mus en une solidarité étanche à toutes les situations rencontrées. Nous n'avons pas assez d'éléments pour faire ressortir les différences avec les femmes de la même classe d'âge, mais nous pouvons toutefois noter que pour les trois femmes rencontrées à l'OSE quel que soit leur âge (Émilie, 54 ans ; Mélanie, 33 ans ; Christine, 29 ans), il était moins question d'un sentiment de faire partie d'une même famille que du partage d'une expérience commune. Cela rejoint les plus jeunes rencontrés. Si cette solidarité semblait toujours et encore avoir du sens, la manière de dire ces liens étaient moins

⁶²⁷ SINGLY de François (sous dir.), *Être soi parmi les autres. Famille et individualisation, tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2001.

basés sur un sentiment de faire partie d'une même famille que sur un fort degré d'amitié. Cela est fortement lié au contexte dans lequel se trouvaient les établissements traversés par les jeunes et plus précisément à leur mode de gestion et de direction, nous y reviendrons.

Ainsi pour Zoran, la « solidarité » entre enfants est l'un des aspects de la fraternité qu'il éprouve aujourd'hui encore envers les adultes anciennement accueillis. Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que cette solidarité prenait une forme visible principalement à l'extérieur du lieu de placement, lorsqu'ils étaient confrontés à d'autres enfants :

« Il y avait des bagarres énormes, mais quand on était à l'extérieur, il y avait un soutien. Par exemple un autre jeune avait pris un malin plaisir à me cogner dessus, bon il était plus fort que moi, plus grand, mais quand on avait des ennuis à l'extérieur il m'aidait. Solidarité, amour. » (Zoran, 56 ans, OSE, annexe n°10)

De la même manière, son frère Boris se souvient de la « solidarité » entre les enfants :

« Parce qu'un des points que j'peux noter, dans notre époque à nous, on était solidaires, on pouvait avoir des différends à l'intérieur, on pouvait pas aimer ou pas apprécier etc., mais quand il s'agissait... en fait on recréait inconsciemment sûrement un effet de clan ou de famille. A tel point qu'on est pas mal à se revoir, j'ai toujours des contacts avec des anciens du château de l'OSE. » (Boris, 55 ans, OSE, annexe n°9)

S'ajoute à cette solidarité vécue entre enfants au sein du lieu de placement, l'idée que les professionnels, que ce soient des personnels éducatifs ou d'encadrement ont participé, d'une autre manière toutefois, à *faire monde*⁶²⁸ autour des enfants placés.

À la Fondation d'Auteuil, c'est plutôt la question du lieu dans lequel vivaient les jeunes avant d'être accueillis – principalement des quartiers populaires – et la classe scolaire dans laquelle ils ont été accueillis qui ont fait l'objet d'un sentiment de « communauté », même si la mise en scène d'identités ethniques n'était pas complètement absente.

⁶²⁸ Pour reprendre la conception développée par Peter Berger et Thomas Luckmann : « La réalité de la vie quotidienne s'organise autour du « ici » de mon corps et du « maintenant » de mon présent. Cet « ici et maintenant » constitue l'objet principal de mon attention à la réalité de la vie quotidienne. [...] Cela signifie que j'expérimente la vie quotidienne en termes de différents degrés de proximité et d'éloignement, à la fois dans l'espace et dans le temps. La zone de la vie quotidienne qui m'est la plus proche est celle qui est directement accessible à ma manipulation corporelle. Cette zone contient le monde à ma portée, le monde dans lequel j'agis de manière à modifier sa réalité, ou le monde dans lequel je travaille. Dans ce monde de travail, ma conscience est dominée par des motifs pragmatiques, c'est-à-dire que mon attention à ce monde est principalement déterminée par ce que je suis en train de faire, ce que j'ai fait ou ce que je compte faire en lui. En ce sens, il est mon monde par excellence. » BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction sociale...*, op. cit., pp.69-70.

L'ensemble des récits réalisés avec les hommes anciennement accueillis à l'OSE et à la Fondation d'Auteuil font référence à la violence qui existait dans les établissements : violence entre les jeunes, parfois avec les éducateurs, et violence à l'extérieur du lieu de placement. Mais cette violence s'accompagne en parallèle d'une solidarité entre eux, et elle est plus d'une fois considérée comme une forme – certes violente – de corps à corps comme l'explique Ahmed, ancien placé à la Fondation d'Auteuil :

« Et tu vois, tous autant que nous sommes, on a tous un gouffre affectif et chacun le comble avec la fumette, avec de l'alcool, d'autres avec de la bagarre mais en fait c'est un contact tactile, on a manqué d'amour tactile et quand on se tape c'est un contact tactile. Quand tu te prends une droite, tu t'électrocutes la tête, c'est l'extase, c'est du vol, de la cleptomanie. Ce coup d'adrénaline, le fait de l'avoir gratuitement, c'est waouh ! » (Ahmed, 35 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°29)

Les rapports entre pairs sont d'abord décrits comme des relations entre amis qui aiment « *faire les 400 coups* », qui s'initient ensemble à l'espace nouveau du placement et mettent en commun leur force à l'extérieur du lieu d'accueil. Alors qu'à l'OSE, c'est le sentiment de partager un attachement commun au judaïsme qui prime, à la Fondation d'Auteuil, les jeunes se construisent plutôt par « *clans* » souvent en fonction de la classe dans laquelle ils se trouvent mais aussi du quartier duquel ils viennent et de leur ethnicité comme le dit Ahmed :

« Donc je suis arrivé en première année CAP, l'année elle a commencé, je sympathise avec un mec d'Aubervilliers, c'est comme ça que j'ai rencontré Sony [*l'autre jeune par lequel j'ai eu ses coordonnées*] parce qu'eux étaient du même quartier. Donc la première année on était là les Camaro [*Marocains*], et y'a des trucs qui se créent : X. était un guerrier, il avait des abdominaux de fou, et en plus y'avait son grand frère. C'est-à-dire que là-bas c'était que des clans : tel clan, tel clan, tel clan. On pouvait sympathiser entre clan, mais par exemple la 4^{ème} S, tu touchais à n'importe quel d'entre eux, toute la classe te tombait dessus.

Et c'était des clans en fonction de quoi ?

En fonction des classes, en fonction du quartier, en fonction de la sympathie, il y avait plusieurs trucs qui rentraient... en fonction du vice... c'est-à-dire qu'un bouffon il va pas être avec un caïd, les caïds ils restent entre caïds, les bouffons entre bouffons. C'est aussi simple que ça, c'est chacun son clan. C'est une alchimie, tu sais pas comment elle se crée mais elle se crée. Donc moi mon clan c'était un pote avec son grand frère mais qui nous surveillait un peu de loin, X qui était dans la classe d'en dessous, et donc la première année j'étais numéro 2 ex aequo avec un autre mec.

Numéro 2 dans quoi ?

Dans la hiérarchie. Ca peut paraître compliqué, mais pour nous c'est une évidence. Si tu te faisais marave [*taper*], tu pouvais perdre ta place, le respect il

faut toujours le maintenir chaud, s'il se refroidit, ça marche plus. » (Ahmed, 35 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°29)

C'est dans la construction d'un « capital guerrier »⁶²⁹ que les jeunes rencontrés se retrouvent. Ce « capital » participe à une forme de reconnaissance⁶³⁰ à l'intérieur du groupe comme à l'extérieur d'une compétence, d'une ressource importante pour se maintenir face à autrui mais aussi pour glaner du « respect » ou « un contact tactile » qui viendrait pallier l'affection manquante tout en affirmant aux yeux de tous leur virilité. Mais cette forme de construction par les pairs n'est pas seulement basée sur la violence, loin s'en faut. Elle permet aussi aux jeunes de partager des moments de rires, de se prendre d'affection pour l'un ou l'autre et d'aller à la rencontre d'autres aux parcours différents, à l'instar de Nathan :

« C'était un peu une école de la vie en fait. C'est vrai que moi j'étais un peu dans une école traditionnelle et ça m'a permis... c'est ce que j'ai trouvé intéressant, il y avait des jeunes qui avaient été complètement abimés. Donc c'était assez dur, et le fait qu'il y ait des gens différents, ça a apporté une richesse. Il y avait des mecs de partout et moi j'en garde un bon souvenir, et après je pense qu'il y a le fait aussi d'être que entre garçons. [...]

Et vous pouvez un peu me dire comment ça se passait avec vos amis justement, parce que j'ai cru comprendre qu'il y avait un peu des bandes qui se formaient... comment elles se formaient ces bandes ?

Ouais, comme dans la vie naturelle quoi. Ben en fait si on est un personnage qui aime bien déconner, rigoler, on va être avec les mecs qui aiment bien déconner, et y'a des gens qui essaient d'être marrants et qui ne le sont pas, on va lui dire la vérité. Après, il fallait avoir du charisme parce qu'il y avait deux mecs qui suivaient pas dans notre groupe et on leur faisait un peu la galère. Et après, comme on dit il y a un peu les chefs de meute, ceux qui ont une personnalité un peu plus extravagante que les autres. Après c'est la vie qui fait que... mais c'est vrai que nous, cette sorte d'unité qu'on avait dans notre groupe faisait que les autres étaient plus attirés par notre groupe, c'était plus effervescent. Je sais pas, c'est comme ça. » (Nathan, 33 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°27)

La façon dont les individus se regroupent en fonction de leurs expériences communes et la manière dont les groupes se forment et se définissent dans le cadre d'un placement à la Fondation d'Auteuil peut, sur certains points, s'apparenter aux descriptions que fait Sami Zegnani des jeunes qui vivent dans les cités, en s'appuyant sur ce qu'écrit Richard Hoggart dans son étude sur les classes populaires. Il explique que les « individus des milieux populaires "doivent l'essentiel de leur cohésion à leur pouvoir d'exclusion, c'est-à-dire au

⁶²⁹ SAUVADET Thomas, « Causes et conséquences de la recherche de "capital guerrier" chez les jeunes de la cité », *Déviance et Société* 2005/2, Vol. 29, pp. 113-126 ; MOHAMMED Marwan, *La formation des bandes*, Paris, PUF, 2011 ; ZEGNANI Sami, *Dans le monde des cités. De la galère à la mosquée*, Rennes, PUR, 2013.

⁶³⁰ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Folio, 2013 [1992].

sentiment de différence attaché à ceux qui ne sont pas "nous" »⁶³¹. Cette exclusion dans la construction des groupes se base sur l'ensemble des caractéristiques exposées plus haut, et donc nécessairement sur une conception précise des « valeurs »⁶³² considérées comme étant importantes pour en faire partie. Les frontières entre un « nous » qui serait interne au groupe et un « eux » qui le délimiterait, se forment en fonction de plusieurs critères : être dans la même classe, faire partie des « mecs » qui ont du « charisme » et qui « aiment bien déconner », savoir se battre et défendre ceux qui appartiennent au groupe, avoir grandi dans un quartier populaire, ou parfois être *racisé*, voilà autant de caractéristiques qui influent sur la manière dont les groupes se construisent et fonctionnent.

Là où l'on trouve des assignations aux origines familiales auxquels les individus rencontrés ont eu à faire face, et celles qui concernent plus spécifiquement les assignations ethniques ou religieuses pour les enfants placés descendants d'immigrés, on voit apparaître chez nombre d'entre eux des discours autour de la nécessité de « savoir d'où l'on vient » – pour reprendre les termes de l'un d'eux. Si les discours de certains professionnels s'appuient sur des termes parfois essentialisants, nous avons vu que les personnes rencontrées n'ont pas fait état d'un sentiment de traitement différencié. Toutefois, ces discours ont pu participer à la volonté des individus de connaître leurs « origines ». Les interactions du quotidien sont l'occasion de la mise en scène de différents pans des identités, tantôt assignées, tantôt revendiquées. C'est donc dans un jeu complexe « d'identification de l'autre » et d' « auto-identification » que se construisent les jeunes placés.

Mais qu'en est-il de leur rapport à leurs parents ? Comment les enfants placés considèrent-ils leurs familles ? Quelle place ont ces assignations à leurs origines familiales dans les expériences individuelles ? Comment se pose la question des transmissions intergénérationnelles en contexte de placement ?

⁶³¹ HOGGART Richard, *La culture du pauvre*, Paris, Les Éditions de minuit, 1970 [1957], p.117 cité par ZEGNANI Sami, *Dans le monde...*, op cit., p. 21.

⁶³² Sami Zegnani explique que « le groupe n'est pas confiné à sa seule définition spatiale, il ne repose pas uniquement sur la construction d'une altérité à partir de l'aspect territorial, mais il se situe aussi sur le plan des valeurs. [...] Valeurs et espace sont ainsi étroitement agencés dans la construction des contours du groupe », ZEGNANI Sami, *Dans le monde...*, *ibid.*, p.30.

Section 3 : Liens d'affection et liens distants : repenser les liens en contexte de placement

Parce qu'il se base sur un changement de milieu, le placement vient bouleverser la linéarité des trajectoires, l'exclusivité des liens de filiation et la sédentarité comme schémas uniques de construction identitaire. En même temps que certains éléments contribuent à renvoyer les enfants placés d'abord à leurs origines familiales, autrement dit à les considérer avant tout comme des *enfants de* leurs parents, ils sont souvent vus sous le prisme de la « perte d'identité »⁶³³ ou de l'entre-deux⁶³⁴ dans lequel ils se trouveraient nécessairement en étant placés. Cette vision, si elle s'explique en partie par la direction prise par la politique de protection de l'enfance depuis les années 1980 basée sur une plus grande considération des familles, illustre également le paradoxe dans lequel sont inscrits les enfants placés. Mais la question des « origines » des enfants placés se traduit chez les personnes rencontrées par des sentiments de « déracinement » et d'« enracinement » tantôt à l'égard de la famille, tantôt vis-à-vis du lieu de placement. Les liens se réorganisent et la question des transmissions intergénérationnelles se pose différemment en situation de placement.

1. La famille comme *lieu d'origine* et *lieu de retour* ?

La place accordée aux parents lorsque leur enfant est pris en charge rend compte de « la finalité poursuivie par le dispositif de protection de l'enfance, qui doit permettre un retour "dès que possible" de l'enfant au sein de son milieu d'origine »⁶³⁵. La famille est donc considérée aujourd'hui comme étant le *lieu d'origine* de l'enfant placé et son *lieu de retour*, si l'on peut oser l'expression.

En partant de l'idée que le lieu d'origine de l'enfant est son milieu « naturel », le système de protection de l'enfance fait face à une contradiction inhérente à son fonctionnement : la nécessité de retirer l'enfant de son milieu familial afin de le protéger lorsqu'il est en danger ou en risque de danger, et l'objectif d'un retour à domicile « dès que possible ». Alors que le

⁶³³ ABELS-EBER Christine, *Enfants placés...*, *op. cit.*, p. 17.

⁶³⁴ POTIN Émilie, « Placement... », *art. cit.*, p. 63.

⁶³⁵ CAPELIER Flore, « La place des familles vulnérables dans le droit social », *Informations sociales*, n°188, 2015/2, p.82.

placement est une forme de « suppléance familiale »⁶³⁶ et qu'il organise la vie quotidienne de l'enfant, ce sont les parents qui conservent l'autorité parentale dans la majorité des situations de placement prononcées par les juges des enfants⁶³⁷ et leur consentement est recherché quelque soit le type de mesure prononcé.

Nous l'avons rappelé plus haut, les années 1980 ont été un tournant important dans le champ de la protection de l'enfance, puisque cette période est marquée par un renouvellement des cadres de pensée autour de la question des « usagers » et de leur place dans les décisions prises par les administrations publiques : l'on voit se développer « des actions en milieu ouvert, la proposition de parler de "suppléance parentale" plutôt que de substitution en cas de prise en charge hors de la famille, ce qui témoigne d'une volonté d'approche nouvelle de la place des familles »⁶³⁸. Même si ces considérations n'ont pas trouvé d'écho direct dans les pratiques encore imprégnées par un faible intérêt à l'égard des avis des enfants accueillis et de leurs parents, elles se sont peu à peu propagées jusqu'à aboutir à la promulgation de la loi du 2 janvier 2002⁶³⁹ – qui s'appuie sur les bases fondées par celle de 1984⁶⁴⁰ – renforçant l'idée de la nécessité de passer du « travail sur autrui » au travail « avec autrui »⁶⁴¹. Mais comment cela se décline-t-il dans les deux associations étudiées ?

Aujourd'hui, même si le cadre juridique pose le retour en famille comme objectif, les lieux de placement conservent une certaine marge de manœuvre dans la manière d'appliquer la loi au vu de ce qu'elles considèrent être l'intérêt de l'enfant. À l'OSE, un travail avec les familles est réalisé en parallèle à l'accueil de l'enfant, mais ce dernier reste considéré comme le principal sujet de la mesure. C'est ainsi que l'actuelle directrice d'un établissement de l'OSE explique :

⁶³⁶ DURNING Paul, *Éducation et suppléance familiale : psychosociologie de l'internat spécialisé*, Paris, CTNERHI, 1986 ; FABLET Dominique, *De la suppléance familiale au soutien à la parentalité*, Paris, L'Harmattan, 2010.

⁶³⁷ La Direction de la recherche, de l'étude, de l'évaluation et des statistiques (DREES) estime à 3251 mesures qui concernent une délégation d'autorité parentale et 125 un retrait partiel sur les 139 526 enfants confiés estimés au 31/12/2012. Voir BORDERIES Françoise, PRESPEUX Françoise, « Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2012 », *Document de travail. Série statistiques*, n°187, Avril 2014, p.105.

⁶³⁸ OUI Anne, « Introduction », *Actes du Séminaire « Parents, enfants, familles en protection de l'enfance »* co-organisé par l'ONED et l'INSET d'Angers, 27-28 septembre 2011, Angers, [En ligne], p.5.

⁶³⁹ Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

⁶⁴⁰ Loi du 6 juin 1984 sur les droits des familles dans leurs rapports avec les services chargés de la protection de l'enfance et de la famille. Cette loi « pose un principe fort de recueil de l'avis du mineur quelque soit son âge sur toute décision le concernant (art. L223-4) » et la question de l'autorité parentale y est exposée : OUI Anne, « Introduction..., *op. cit.*, p.5.

⁶⁴¹ ASTIER Isabelle, *Les nouvelles..., op. cit.*

«Sachant quand même que l'expérience qu'on a à l'OSE de la place des familles est un peu différente, on a quand même beaucoup d'avance là-dessus, et que la maison d'enfants c'est la maison des enfants et pas des parents, donc quelle est leur place ? [...] Il y a des liens familiaux qui sont très pathogènes pour les enfants, on a par exemple des parents qui sont très malades sur le plan psychiatrique, donc l'amour est malade et il empêche l'enfant de bien grandir. Néanmoins l'enfant a besoin de savoir qu'on peut aider ses parents, les aider à les hospitaliser, à gérer la maladie, donc on va le gérer comme ça, mais non je pense que ça va se gérer au cas par cas, contrairement à aujourd'hui où on aurait tendance à... moi je vois les ordonnances de placement parce que je gère aussi un service d'AEMO, et je me demande parfois pour qui est le mandat, si c'est pour la famille ou si c'est pour l'enfant, où c'est vraiment très décliné. On a quasiment une ordonnance où c'est dit « il faut faire ça avec la famille », et l'enfant là-dedans... donc moi je pense qu'il y a des liens très pathogènes et des liens qu'on peut retravailler. » (Directrice actuelle d'un établissement, OSE, annexe n°16)

De la même façon, un autre directeur d'établissement de l'OSE explique son point de vue sur les liens avec les parents et sur la nécessité de décomposer ces liens qui sont tantôt souteneurs, tantôt néfastes :

« [...] aujourd'hui il y a toujours deux travailleurs sociaux qui sont là et qui sont en charge de savoir s'il y a des parents qui pourraient prendre en charge les enfants, ou voir si certains aspects du parent peuvent être utilisables pour l'enfant. C'est-à-dire que pour certains parents, il n'y a pas le lien social, il y a dans ce lien, le lien social, le lien affectif, on pourrait décomposer la nature des liens. Par exemple on a des parents qui sont très intégrés socialement et qui représentent une bonne image pour leurs enfants mais qui avec leur même vont être incapables de passer la main aux cheveux de leur gamin. Donc on pourrait utiliser l'image positive du père travailleur ou de la mère travailleuse et ne pas dire à l'enfant « regarde comment sont tes parents », etc. Et on peut aussi avoir l'inverse, on peut avoir des mères très affectueuses pour lesquelles les liens d'amour ne sont pas du tout critiques, mais qui ne sont pas intégrés socialement, donc voilà. Donc c'est d'essayer de repérer la partie parentale, utilisable, qui serait la plus mobilisable pour l'enfant. Mais c'est vrai que quand on nous parle de liens parentaux, liens familiaux, machin, mais ça veut rien dire le lien parental. On sait bien que chez chacun de nous par rapport à nos parents il y a eu des choses qui nous ont été profitables et d'autres pas, et heureusement, les gens parfaits ça n'existe pas. » (Directeur actuel d'un établissement, OSE, annexe n°12)

Les Apprentis d'Auteuil s'inscrivent quant à eux dans la ligne actuelle de la politique de protection de l'enfance, considérant la question du lien avec les parents comme étant fondamentale, notamment parce qu'elle renvoie pour eux à une dimension catholique. L'un des directeurs d'établissement rappelle la manière dont est prise en compte cette question :

« On part du principe que le jeune qui est accueilli est accueilli pendant une durée limitée, qui n'est pas forcément déterminée à l'avance, sauf par les contrats de séjour qui sont annuels *a priori*. En tout cas, notre souhait, en lien avec la direction que j'anime, on s'est aperçu que la difficulté majeure des jeunes que nous accueillons, c'est le déficit de liens entre le jeune et ses proches. Notre but est de faire que ce lien soit travaillé ou retravaillé, et que les choses soient reliées, et donc de favoriser au maximum ce tissage qu'on doit refaire avec la famille, étant entendu que la famille doit avoir un rôle primordial dans l'accompagnement et l'éducation de son enfant. » (Directeur actuel d'établissement, Apprentis d'Auteuil, annexe n°33)

Si la famille n'a pas toujours eu la même place dans les pratiques éducatives en fonction des périodes et de la manière dont les associations travaillent les liens avec les parents, le cadre légal actuel la considère néanmoins comme *lieu d'origine* et *lieu de retour*. Mais qu'en est-il des personnes qui ont fait l'expérience d'un placement ? Comment ces dernières ont-elles éprouvé cette question des liens parentaux ?

2. Dialectique du « déracinement » et de « l'enracinement »

Les questionnements ayant trait à la volonté de « déraciner » les enfants et de les « enracer » dans un milieu différent de leur milieu familial, nous l'avons déjà abordé, traversent l'histoire de la protection de l'enfance. Émilie Potin a souligné récemment que le placement est d'abord un déplacement⁶⁴² et que les parcours des enfants placés peuvent être de plusieurs types selon qu'ils soient linéaires ou non, qu'il y ait des retours en famille ou non⁶⁴³. Vus à travers leurs « origines » et leur famille, les enfants pris en charge en protection de l'enfance sont considérés comme étant déracinés à plusieurs niveaux : vis-à-vis de leurs milieux familiaux, de leurs milieux sociaux⁶⁴⁴ et de leurs milieux « culturels », généralement convoqués lorsqu'ils sont issus de minorités⁶⁴⁵. Ces trois niveaux étant imbriqués, les enfants sont bien souvent vus à travers leur déracinement, leur « perte d'identité »⁶⁴⁶, à l'instar des descendants d'immigrants étudiés par Lila Belkacem, considérés comme des « enfants

⁶⁴² POTIN Émilie, « Placement..., *art. cit.*

⁶⁴³ POTIN Émilie, *Enfants placés..., op. cit.*

⁶⁴⁴ POTIN Émilie, « Placement..., *art. cit.* ; ABELS-EBER Christine, *Pourquoi..., op. cit.*

⁶⁴⁵ SIMON Pierre-Jean, *Pour une sociologie..., op. cit.*, p.140 ; GUILLAUMIN Colette, *L'idéologie raciste..., op. cit.*

⁶⁴⁶ ABELS-EBER Christine, *Enfants placés..., p. 17.*

perdus »⁶⁴⁷ se situant dans un entre-deux généralement vu comme néfaste. Toutefois, considérer l'individu prioritairement sous l'angle de ses origines familiales n'amène-t-il pas en même temps à produire un ancrage dont la mobilité ne serait envisagée que dans son versant problématique ? Comment la question autour des « racines » se traduit-elle dans les expériences individuelles ?

Ces questionnements travaillent également les individus qui ont fait l'expérience d'un placement. Le sentiment d'avoir été « déraciné » ou celui de se sentir « enraciné » peut prendre plusieurs formes : il peut d'abord porter sur l'environnement et sur l'aspect territorial, il peut également prendre source dans sa dimension affective, et il peut enfin concerner l'aspect ethnique⁶⁴⁸. Penchant pour certains plutôt vers le sentiment de « déracinement », pour d'autres davantage vers celui de « l'enracinement » que permet le lieu de placement, cette dialectique est à comprendre de manière dynamique puisqu'elle peut passer d'un côté ou de l'autre selon les situations et les contextes traversés. Elle est également à relier à l'âge au placement, à l'expérience vécue avant l'entrée en placement, aux possibles passages par d'autres lieux, ou encore au regard porté sur la décision de placement.

Éric considère que la décision de placement de l'éloigner géographiquement de sa famille est venue s'imposer à lui sans qu'il n'ait pu la comprendre. C'est la raison pour laquelle il a vécu le placement comme un « déracinement » de son environnement et de son milieu amical :

« Un exemple tout bête, mais lorsque je retourne dans mon village, je ne connais personne, je n'ai pas d'attache, les amis d'enfance, j'en ai pas, je ne sais pas ce que c'est, c'est le truc qui me retient tout le temps, j'ai des amis qui me disent « c'est un copain d'enfance » et bien moi j'en ai pas.

Mais jusqu'à 14 ans, vous étiez chez vos parents ?

Oui, mais justement 14 ans c'est la charnière, c'est là où on commence à se faire vraiment des amis, c'est là où on passe des copains d'école à des amis d'enfance.

Et à la Fondation d'Auteuil vous avez pu vous faire des amis ?

Non, après, il n'y a plus de liens. Il y a deux déracinements en fait, le déracinement familial, et le déracinement amical, et on n'y pense pas souvent, mais c'est important, on doit savoir d'où on vient, et dans ces cas-là quand on

⁶⁴⁷ BELKACEM Lila, *L'enfant perdu...*, op. cit.

⁶⁴⁸ Nous rejoignons ici Françoise Lorcerie lorsqu'elle écrit « Le concept d'ethnicité désigne la production et l'activation de certaines formes d'identité communautaire au cœur des sociétés modernes » et elle ajoute que « l'unité de base dans cette approche est la croyance ethnique, c'est-à-dire le sentiment subjectif qu'ont les individus, qu'ils appartiennent ou que d'autres appartiennent à une communauté d'origine, "peu importe qu'une communauté de sang existe ou non objectivement", précise Weber ». Voir LORCERIE Françoise, *L'école et le défi...*, op. cit., p. 11.

coupe, on coupe tous ces petits liens, et ça engendre des choses. » (Éric, 46 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°22)

Deux éléments sont importants dans le discours d'Éric. D'abord, l'âge auquel il a été placé aux Apprentis d'Auteuil – à l'adolescence – est l'un des éléments explicatifs de ce sentiment de déracinement. Ensuite, son placement en région parisienne alors qu'il a grandi en Picardie fut pour lui synonyme de rupture : rupture avec les lieux d'attache, et rupture avec son réseau d'amis. S'il ne parle pas de rupture avec ses parents, c'est que ce n'est pas tant la nécessité d'un placement qu'il remet en cause, mais bien la décision de placement basée sur l'éloignement considéré comme plus nocif que bienfaisant. Ce « déracinement » se lit également sous l'angle de la perte : la perte de repères, la perte des liens et lieux d'attache, la perte des « origines » (« on doit savoir d'où l'on vient »). Si ce sentiment de perte se voit combler par de nouvelles attaches, de nouvelles amitiés, il peut muer vers un sentiment d'enracinement ou d'ancrage. Pour Éric, ce ne fut pas le cas. S'il est reconnaissant de son passage aux Apprentis d'Auteuil, qu'il a pu bénéficier de liens soutenant de la part de certains professionnels, il n'est pas parvenu à trouver sa place sur le lieu de placement :

« [...] on se retrouve dans une structure où il n'y a que des garçons, d'origine diverse et variée, aussi bien sur le plan social qu'ethnique, à mon époque, beaucoup de réfugiés cambodgiens et vietnamiens, ça fait un peu bizarre, t'en as jamais vu avant tu te dis « qu'est ce que c'est ce truc-là ? » et puis après le premier clash, c'est quand on arrive dans cette maison [établissement B], où on voit les grands bâtiments qui font style prison avec les barreaux aux fenêtres, et l'intérieur ça fait à peu près pareil, vous avez une grande cour, et encore maintenant c'est ouvert au fond, avant ce n'était pas comme ça. Ça fait un peu *space* [spécial]. Après il y a l'intégration dans toute une classe, et comme je suis arrivé non pas en première année, mais en deuxième année, donc tout le monde se connaissait, moi complètement inconnu, un peu dur de prendre ta place, déjà sur le côté scolaire. Après sur le côté foyer, côté hébergement, j'ai été quelques mois dans un hébergement classique, c'est-à-dire dans un foyer avec une dizaine de chambres et 6-7 personnes par chambre, géré par deux éducateurs, donc ça c'était sur le site même de l'école, et puis au bout de quelques mois j'ai eu l'opportunité d'être à nouveau expatrié vers un foyer extérieur, c'est-à-dire qu'on était carrément en ville, et on avait un peu plus d'autonomie et surtout une vue autre que les murs de [l'établissement B]. » (Éric, 46 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°32)

Son parcours illustre bien le fait que la question du sentiment de déracinement ne touche pas uniquement les personnes qui ont connu un parcours migratoire, mais qu'elle peut toucher les jeunes placés de façon plus large. L'imbrication de tous ces éléments constitue

pour Éric la base d'un parcours mouvementé, tant sur le plan affectif que sur celui des déplacements géographiques.

Le sentiment de n'avoir pas eu suffisamment d'informations sur les difficultés auxquelles étaient confrontées leurs familles et sur leurs parcours, est un nœud problématique qui encombre quelquefois les enfants placés durant plusieurs années et qui peut participer au sentiment d'avoir été déraciné à la manière de Mélanie :

« Alors on m'a pas vraiment expliqué...c'est mon père qui m'avait emmené moi et mon grand frère. C'était très flou, on m'a pas vraiment expliqué, un jour on m'a mis là et moi et mon grand frère on a été reçu je me souviens qu'on m'a posé des questions...et puis on m'a mis là. Enfin c'est mon ressenti, peut-être qu'on m'a expliqué avec des mots, mais mon ressenti c'est qu'on m'a mis là. Voilà. Et au début j'étais très contente parce que je trouvais ça très sympa, très animé il y avait de l'ambiance. Mais c'est après que j'ai reçu le contre coup du placement, j'étais là, je pense que mes parents me manquaient. L'absence de ma maman...une histoire assez compliquée, qui était très malade, on m'a pas vraiment expliqué, on m'a pas expliqué en fait du tout. » (Mélanie, 33 ans, OSE, annexe n°3)

Le sentiment d'avoir fait face à une absence d'informations sur le parcours de sa mère et d'une certaine manière sur elle-même, amène Mélanie au vécu d'un déracinement et d'un éloignement de soi par l'éloignement de cet « héritage ».

Parmi les individus rencontrés, un certain nombre d'entre eux s'inscrit volontairement dans une forme de continuité familiale alors que d'autres s'en éloignent et se définissent plutôt à travers les relations qu'ils ont développées à l'intérieur du lieu de placement. Il est important de prendre en compte ici les différences en fonction de l'âge, et, de fait, de bien resituer les parcours de vie dans les contextes sociaux qui sont les leurs. Dans ce contexte, selon la période à laquelle elles ont été accueillies, les personnes rencontrées n'ont pas entretenu le même rapport à l'égard de leurs parents. Les plus âgées se distinguent des plus jeunes par une présence parentale moins importante et moins contraignante dans le temps du placement : cette présence parentale moindre a été vécue par la plupart d'entre elles comme un espace de liberté particulièrement précieux qui leur permettait de s'investir au sein du lieu de placement. Les propos de Rémi sont évocateurs de la manière dont il percevait son milieu familial et de l'absence de contrainte institutionnelle à propos des liens à entretenir avec ses parents :

« Nos parents on les voyait tous les quinze jours, à l'époque on sortait tous les quinze jours, mais on était libres de ne pas sortir si on ne voulait pas. Vous

imaginez, certains enfants comme moi, quand je n'avais pas envie d'aller voir ma mère le samedi, je n'y allais pas. On partait le samedi midi, on mangeait au château, on prenait le train de 13h27, on arrivait chez nos parents à Paris, on se faisait chier chez nos parents parce que comme ils ne nous élevaient pas, ils nous connaissaient pas trop, enfin ma mère avait repris un mari et elle avait épousé ce monsieur, mon beau-père et pendant deux ans, je ne suis pas sorti. On appelait ça "sortir chez nos parents". » (Rémi, 53 ans, OSE, annexe n°7)

L'expression « sortir chez nos parents » décrit à elle seule la conception qu'a Rémi de son placement et de ses parents qu'il considère d'abord au regard de leur défaillance éducative. Mais cette expression met également en lumière le sentiment que sa place, son *chez lui* était le lieu de placement et non pas sa famille. Ce sentiment, accentué par une durée de placement longue, est l'un des éléments qui participe à la construction d'un ancrage fort au lieu de placement et d'une « pensée pratique des racines »⁶⁴⁹. Rémi, tout comme d'autres anciens de l'OSE accueillis à la même période, voit d'un bon œil cette présence partielle de ses parents dans sa vie quotidienne pendant son parcours de placement. À ce sujet, Zoran que nous retrouvons ici, nous permet une fois de plus d'éclairer notre propos et rejoint le récit de Rémi :

« Et si vous voulez, pour moi c'est le plus beau souvenir que j'en ai. Parce que l'enfant est mis au centre de l'éducation et on avait un directeur qui avait bien connu les camps de concentration et pour lui l'enfermement c'était quelque chose qu'il n'appréciait pas du tout donc le château et les grilles, tout était ouvert, et les enfants étaient très libres. Donc si vous voulez pour moi, ça a été les plus belles années de ma vie. Je pense que j'aurais été malheureux avec mon père et puis moi je suis rentré, j'avais 10 ans et je suis ressorti à 17 avec une formation de métallier. [...] Moi je n'en connais pas un [un ancien enfant placé] aujourd'hui qui soit un délinquant et qui puisse dire « moi j'ai eu une sale enfance », ils n'ont pas eu de relations avec les parents, mais l'OSE les a aidés et ça c'est ce qu'il y a de plus beau. » (Zoran, 56 ans, OSE, annexe n°10)

Ce regard porté sur la famille et sur le lieu de placement est à mettre en relation avec le type de rapport entretenu avec les personnes et le lieu d'accueil. Le charisme⁶⁵⁰ du directeur et de sa femme constituent pour eux et les autres enfants accueillis au même moment dans cet

⁶⁴⁹ Lila Belkacem explique, dans sa recherche de doctorat, la manière dont les discours autour des « racines » et des « origines » des descendants d'immigrants sont immanquablement convoqués par l'ensemble des personnes (descendants d'immigrants ouest-africains et acteurs professionnels de plusieurs terrains) qu'elle a rencontrées. Par la notion de « pensée pratique des racines », la sociologue entend la « pensée émique » ou telle qu'exprimée par les personnes elles-mêmes, qui « consiste à défendre l'idée qu'il serait bienvenu, pour ne pas "se perdre" [...] de connaître et/ou d'entretenir des "liens" avec ses "racines" et son "pays d'origine" » (p.16) ; en opposition de la « pensée savante » qui se rattache à la manière dont celle-ci est exprimée par les chercheurs (voir l'introduction générale de la p.11 à 35). BELKACEM Lila, *L'enfant perdu...*, *op.cit.*

⁶⁵⁰ WEBER Max, *Économie et société...*, *op. cit.*

établissement de l'OSE un facteur essentiel au sentiment d'un « esprit de famille »⁶⁵¹ à l'intérieur de cette structure, le couple de direction faisant office de parents symboliques.

C'est donc la conjonction de plusieurs éléments qui permet de comprendre la manière dont les liens avec la famille se conservent, se reconstruisent ou au contraire se délitent au fil du temps du placement. Alors que la politique de protection de l'enfance s'est peu à peu construite à partir de l'idée que le maintien des liens entre parents et enfants placés doivent être l'un des objectifs premiers, les expériences institutionnelles et individuelles amènent à nuancer cette idée ou tout du moins à prendre en compte les divers acteurs qui entrent en jeu dans le processus de transmission des enfants placés.

3. Penser les transmissions au pluriel en contexte de placement

La transmission a principalement été étudiée à l'intérieur du milieu familial pour une raison assez simple puisque c'est le lieu de socialisation primaire⁶⁵² par excellence. Si l'on se réfère à Pierre Bourdieu, ce dernier a d'abord travaillé la question de la transmission entre les générations en termes de transmission de capitaux – économiques, sociaux, culturels – et par la notion d'« habitus »⁶⁵³ qui amène à penser « les mécanismes d'imprégnation et d'inculcation des valeurs dans les instances de socialisation, et notamment la famille »⁶⁵⁴. Si ces notions ont eu une place centrale en sociologie, les analyses autour de la question de la transmission ont été renouvelées parce qu'elles ne suffisaient plus à « rendre compte de toute la complexité de l'interaction dans laquelle opère une transmission »⁶⁵⁵ en ne laissant que peu de place aux destinataires des éléments transmis. La notion de « capitaux », elle aussi, occulte certaines des réalités que la simple dimension économique ou matérielle ne saurait rendre compte. Il existe en effet d'autres types d'éléments, des « transmissions symboliques (valeurs,

⁶⁵¹ ATTIAS-DONFUT Claudine, LAPIERRE Nicole, SEGALIN Martine, *Le nouvel esprit de famille*, Paris, Odile Jacob, 2002.

⁶⁵² BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction...*, *op. cit.*, p. 213.

⁶⁵³ Pierre Bourdieu définit les habitus comme « des systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations ». On peut se référer à BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, p.88. Cette définition peut prêter à confusion, voir à ce propos DUBAR Claude, *La socialisation*, *op. cit.*, pp. 65-77.

⁶⁵⁴ MUXEL Anne, « Transmissions et valeurs », in MESURE Sylvie, SAVIDAN Patrick (sous dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006, pp.1193.

⁶⁵⁵ MUXEL Anne, « Transmissions... », *ibid.*, pp.1193.

histoire familiale, religion, ...) »⁶⁵⁶, dont les familles notamment précaires et/ou marquées par la migration, souvent dépourvues des capitaux dont parle Bourdieu, peuvent user⁶⁵⁷. À ce titre, Catherine Delcroix a ajouté aux « ressources objectives » des « ressources subjectives »⁶⁵⁸ que les familles, quelles que soient leurs conditions objectives, peuvent être à même de transmettre à leurs enfants. Cette considération permet de tenir compte des éléments difficilement quantifiables mais non moins importants qui peuvent passer d'une génération familiale à une autre, mais également de postuler l'aspect dynamique des relations entre ceux qui sont à l'origine de la transmission et ceux qui en sont les bénéficiaires.

Daniel Bertaux et Isabelle Bertaux-Wiame, en utilisant la méthode des « histoires de familles », se sont intéressés non pas aux trajectoires individuelles, mais aux « rapports entre parents et enfants » que permet de comprendre la notion de transmission. Il y a « des transmissions de toutes sortes : de modèles de conduites et d'attitudes, de valeurs et d'interdits, de ressources linguistiques, perceptives, cognitives, scolaires, communicationnelles, affectives, enfin de ressources économiques et patrimoniales »⁶⁵⁹. Ils insistent sur la nécessaire implication de « l'héritier » en tant qu'acteur pour qu'il puisse y avoir un investissement des éléments transmis. Écrit en 1988, ce fut un premier pas vers l'idée grandement développée par la suite de la place fondamentale du destinataire de la transmission, place non pas de simple héritier mais d'acteur principal dans le processus de transmission⁶⁶⁰ et qui est fait d'appartenances multiples⁶⁶¹ : en ce sens, « l'individu se donne le droit d'élire son héritage »⁶⁶².

Dans cette continuité se développent des approches qui remettent en jeu la transmission considérée uniquement dans sa dimension verticale et descendante. L'exemple de la « transmission à rebours » ou « transmission ascendante »⁶⁶³ est particulièrement

⁶⁵⁶ LAGIER Elsa, *Le rapport à la politique des descendants d'immigrés dans les quartiers d'habitat social. De la diversité des parcours aux expériences communes*, Thèse de doctorat de sociologie, Université de Strasbourg, 2012, p. 169.

⁶⁵⁷ BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, « Transmissions familiales et mobilités », *Migrations société*, vol. 21, n° 123-124, 2009.

⁶⁵⁸ DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières...*, *op. cit.*, p.227.

⁶⁵⁹ BERTAUX Daniel, BERTAUX-WIAME Isabelle, « Le patrimoine et sa lignée : transmissions et mobilité sociale sur cinq générations », in *Life stories/Récits de vie*, n°4, 1988, pp.8-9.

⁶⁶⁰ MUXEL Anne, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Hachette Littérature, 2007 [1996] ; LAHIRE Bernard, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Seuil, 1995.

⁶⁶¹ LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Hachette, 2006 [1998].

⁶⁶² SINGLY de François, *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Armand Colin, 2003, p.33.

⁶⁶³ ATTIAS-DONFUT Claudine, *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF, 1991, pp. 104-105.

évoqueur parce qu'il signifie d'abord et avant tout la possibilité de penser les questions de transmission non pas seulement dans une approche à sens unique – quel qu'en soit le sens d'ailleurs – mais bien en termes « d'échanges au sein d'un mouvement de solidarité et de sociabilité familiales par essence multidirectionnel »⁶⁶⁴ à l'intérieur des familles.

Placement et reconfiguration des liens intergénérationnels

En situation de placement, le « cadre référentiel de parenté »⁶⁶⁵ sur lequel s'est construite l'idée que l'on se fait à bien des égards encore aujourd'hui de la famille est bouleversé, transférant les tâches qui incombent habituellement aux parents (prendre soin de l'enfant, lui donner de l'amour, l'éduquer, assurer une partie de sa socialisation notamment) de la famille vers le lieu de placement. Dans ce cadre, il est particulièrement important de réinterroger les acteurs en jeu, les processus et les modalités à l'œuvre lorsque l'on parle des transmissions intergénérationnelles. Si la transmission de l'histoire familiale peut constituer ce que Catherine Delcroix a appelé une « ressource subjective » importante dans les situations de précarité, notamment dans les familles qui ont connu un parcours migratoire⁶⁶⁶, elle peut également être rendue complexe voire impossible dans des situations extrêmes⁶⁶⁷, marquées par des ruptures dans les rapports entre parents et enfants⁶⁶⁸. Les situations de placement en sont un exemple fort éclairant. Ainsi, Sophie Nizard souligne dans le cas d'une recherche qu'elle a réalisée dans une association de protection de l'enfance juive : « les jeunes que j'ai alors rencontrés se trouvaient dans l'incapacité de situer dans le temps l'expérience migratoire de leurs parents nés en Afrique du Nord et arrivés en France autour des années 60, qu'ils plaçaient d'emblée dans les années 40. Ce télescopage de la mémoire des jeunes, entre deux temps de l'histoire juive, celui de la guerre et celui de l'immigration, montre la difficulté de la transmission en contexte défavorisé »⁶⁶⁹. Que les décisions de placement interviennent suite à des comportements parentaux inappropriés ou néfastes, ou suite à des problèmes comportementaux des enfants, il faut noter que 45% des enfants ont soit été placés pour des

⁶⁶⁴ LOBET Delphine, CAVALCANTE E. Lidia, « Transmission à rebours, filiation inversée, socialisation ascendante... », *Enfances Familles Générations*, n° 20, 2014, pp. i-xii.

⁶⁶⁵ CADORET Anne, « Familles... », *art. cit.*, p.176.

⁶⁶⁶ DELCROIX Catherine, « Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité », *Migrations Société*, vol.21, n°123-124, mai-août 2009, pp.143-157.

⁶⁶⁷ BERTAUX, Daniel, « Transmission in extreme situations: Russian families expropriated by the October revolution », in BERTAUX, Daniel ; THOMSON, Paul (eds), *Pathways to social class. A qualitative approach to social mobility*. Oxford : Clarendon Press, pp. 231-248.

⁶⁶⁸ CHAIEB Sarra, SCHWARTZ H., Christoph, « Intergenerational transmission... », *art. cit.*

⁶⁶⁹ NIZARD Sophie, « Ce que transmettre veut dire. Cuisine et filiation », in BORDES-BENAYOUN Chantal (sous dir.), *Socio-anthropologie des judaïsmes contemporains*, Paris, Honoré Champion Éditeur, 2015, p. 233.

faits de maltraitances soit en ont révélés une fois placés⁶⁷⁰. Dans ce contexte, il est indéniable que les questions de transmission prennent une résonance particulière.

Nous reprenons à notre compte la définition de la transmission, certes large mais d'autant plus pertinente en situation de placement, que donne Anne Muxel pour qui « la transmission organise une passation, plus ou moins volontaire, plus ou moins visible, passation d'une personne à une autre, d'un espace à un autre, d'un système social à un autre, mais aussi d'un temps à un autre. Passation de contenus : de biens symboliques comme de biens matériels, de savoirs faire, de comportements, mais aussi d'idées, de valeurs, de convictions. Passation de contenant : de cadres d'apprentissages et de socialisation, de systèmes de relations, de structures identitaires individuelles et collectives »⁶⁷¹. Cette approche de la transmission laisse un espace suffisant entre ce qui est clairement organisé, choisi pour être transmis, et ce qui l'est involontairement, ou en tout cas de façon moins visible. Cette définition permet également d'ouvrir à d'autres personnes qu'aux parents la possibilité de participer au processus de transmission qui peut trouver un support dans d'autres lieux.

Transmission partielle, transmission travestie : *la transmission en tension*

Dans le cas d'un placement où les processus de transmission ne s'opèrent pas seulement à l'intérieur de la famille, mais s'élargissent aux lieux et aux personnes rencontrés (lieux de placement d'une part et pairs et professionnels d'autre part), il est parfois difficile pour les personnes qui ont été placées d'avoir une vision claire de leur histoire. Ces histoires sont souvent fragmentées : entre les écrits professionnels des travailleurs sociaux qui ne sont accessibles aux enfants placés qu'à partir de 18 ans, les quelques informations qu'ils ont pu glaner auprès des divers professionnels, ce que leur ont raconté leurs parents et/ou leurs proches, ce qu'ils ont eux-mêmes vécu et ce qu'ils en ont retenu. Comme le soulignent Nadège Séverac et Pierrine Robin, « le jeune est confronté à une pluralité de versions, la plupart du temps incompatibles entre elles »⁶⁷². Face à ces différentes versions de leur histoire, les jeunes accueillis sont tantôt placés dans une position dans laquelle ils ont l'impression de subir ce qui leur arrive, notamment dans les premiers moments du placement.

⁶⁷⁰ FRECHON Isabelle, ROBETTE Nicolas, « Les trajectoires..., *art. cit.* ; BOUJUT Stéphanie, FRECHON Isabelle, « Inégalités de genre..., *art. cit.*

⁶⁷¹ MUXEL Anne, « Transmissions..., *art. cit.*

⁶⁷² ROBIN Pierrine, SÉVERAC, Nadège, « Parcours de vie..., *art. cit.*

Tantôt ils cherchent à mieux comprendre leur histoire en allant chercher des informations par eux-mêmes, parfois au détriment de leur sécurité ou de l'avis des professionnels – par des fugues par exemple –, tantôt ils se mettent délibérément en retrait de cette histoire, ne s'y reconnaissant pas et cherchent à s'inscrire dans leurs relations quotidiennes aux autres enfants ou aux professionnels. Certaines personnes que nous avons rencontrées expriment le sentiment d'avoir fait face à une *transmission partielle*, une absence ou un « travestissement » selon l'une d'elles, de leur histoire familiale ; pour prolonger cette idée, nous pourrions parler d'une *transmission travestie* : travestie parce que tronquée, ou travestie parce que maquillée et donc manipulée à la guise de ceux qui la racontent.

Pour illustrer ce que nous pouvons appeler le sentiment d'une *transmission travestie*, reprenons les éléments qui ressortent des propos de Christine. À la question de savoir les conditions de son placement, elle répond :

« Alors, j'ai été placée à l'âge de 8 ans et demi ou 9 ans et demi, je ne sais plus exactement, j'étais en CM1, j'y suis restée jusqu'à mes 17 ans et demi, donc un petit moment. Et j'ai été placée parce que ma mère était atteinte de maladie psychiatrique, donc elle était atteinte de psychose, et donc elle était dans l'incapacité de s'occuper de moi, voire même me mettait en danger, et le reste de ma famille maternelle, parce que je ne connais pas mon père, ne souhaitant ou ne pouvant pas s'occuper de moi, ont décidé un placement en maison d'enfants et non pas en famille d'accueil parce que la famille d'accueil ça aurait été considéré comme un remplacement d'une famille que j'étais censée déjà avoir. Voilà. »
(Christine, 29 ans, OSE, annexe n°1)

Christine utilise durant tout l'entretien un ton grinçant pour parler quelquefois de son expérience de placement mais plus particulièrement du regard qu'elle porte vis-à-vis de sa famille. Expliquant dans cet extrait que le reste de sa famille « ne souhaita[it] ou ne pouva[it] pas » s'occuper d'elle, la question de la véracité des informations dont elle dispose est déjà posée. Plus loin, elle continue en parlant des difficultés qu'elle a rencontrées lorsqu'elle a été placée :

« Alors pour moi, ça été très compliqué pour plusieurs raisons : déjà ça s'est fait en cours d'année au mois d'avril, ce qui n'était pas forcément simple du point de vue scolaire [...] ensuite, il y a un peu un mythe qui s'est forgé... en fait, dans ma famille, il y a ma mère et elle a deux sœurs et un frère, du coup l'une de ses sœurs, la plus jeune, s'est beaucoup occupée de moi, et finalement c'est parce qu'elle ne voulait pas, pour diverses raisons, s'occuper de moi que j'ai été placée. Donc en fait elle s'est forgée une histoire selon laquelle j'étais heureuse d'être placée, preuve en était que j'étais partie en vacances, les vacances de Pâques avec l'OSE, et après cela, comme j'étais rentrée à la maison d'enfants en avril, elle m'a dit « tu

as cru que c'était la suite des colonies de vacances qui se poursuivaient ». Donc ça c'est une jolie petite histoire qu'elle s'est forgée elle-même *a posteriori*, donc du coup non pour moi ça été très difficile. » (Christine, 29 ans, OSE, annexe n°1)

Une fois de plus, Christine fait part de son sentiment d'avoir été flouée voire trahie par les membres de sa famille qui auraient forgé un « mythe » autour de son placement, ce qui va l'amener à parler de travestissement des éléments de son histoire familiale qui lui ont été apportés :

Pour revenir un peu au placement, est-ce que pendant le placement, votre mère ou votre famille vous racontait votre histoire familiale ?

« Ben c'est compliqué parce qu'en fait il y avait des histoires différentes qui m'étaient racontées et donc en fait eux-mêmes ont eu une histoire très compliquée, donc en fait ils se sont un peu réinventé... enfin c'est très compliqué, et de savoir où est la vérité, où est... non pas le mensonge, mais le travestissement des informations c'est quand même assez compliqué. Et puis, ils n'assument pas, donc à partir de là, ce n'est pas forcément très intéressant de poser des questions puisqu'on sait que de toute façon on n'obtiendra pas les réponses escomptées. » (Christine, 29 ans, OSE, annexe n°1)

Dans un contexte de placement, les liens familiaux sont de fait complexifiés, et la question du travestissement des informations mises à disposition par la famille est l'une des dimensions de cette complexification. Comment croire à ce qui est dit par les proches lorsque leur situation ou leurs actes ont fait l'objet d'une remise en cause de légitimité par les institutions et qu'il y a eu rupture dans les parcours ? Et de la même façon, comment croire ce qui est écrit dans les dossiers par les professionnels lorsque l'on sait que ces derniers donnent forcément « une couleur à des propos »⁶⁷³ ou des faits, et qu'ils ne sont donc pas neutres ? C'est en réalité à une transmission toujours partielle de leur histoire que les jeunes placés considèrent avoir à faire, que ce soit du point de vue familial ou institutionnel.

Baya, une femme de 38 ans qui a été placée aux Apprentis d'Auteuil, parle à ce propos d'un « déni de mémoire collective » dans le dossier de l'Aide Sociale à l'Enfance qui la concerne et qu'elle est allée consulter lorsqu'elle a pu le comparer aux documents que son

⁶⁷³ DESHAYES Fabien, « Les écrits professionnels au prisme de la transparence », *Les Cahiers Dynamiques*, 2014/3 n° 61, p.48.

père lui a remis plus tard. Elle raconte une partie de l'histoire de son père et de la manière dont elle a vécu ce « déni » :

« Après, c'est vrai qu'il [son père] n'a pas été au courant en fait quand j'ai été placée en foyer, je ne le voyais quasiment pas, et ce n'est que vers l'âge de 17-18 ans que j'ai un peu repris contact avec lui. Quand il a su que j'ai été placée, en plus aux Orphelins Apprentis d'Auteuil, il a envoyé direct son avocat et en fait j'ai vu toute la correspondance entre son avocat et la directrice de la Fondation d'Auteuil, il y a eu une vingtaine de lettres. Et je n'ai jamais été au courant de ça, jamais la directrice ne m'a dit « tu sais ton papa, il souhaite te récupérer » etc. Bon papa n'avait pas l'autorité légale, donc la responsabilité légale, c'est maman qui l'avait. Et en plus chez les « orphelins », mon père Kabyle tu vois, il disait « ma fille est chez les "orphelins" alors que je gagne bien ma vie », tu vois... Il y a eu questions/réponses et puis finalement je suis restée là-bas, ce qui n'est pas plus mal.

Et tu l'as pris comment toi quand tu as appris cette correspondance ?

Je l'ai appris au moment où papa est parti à la retraite justement, il m'a donné un gros dossier, j'avais 25-26 ans, et il m'a dit « écoute ma fille, là je pars, tu liras tout ça, je veux juste que tu saches que ton père il s'est toujours battu pour toi, pour ton éducation, je n'ai jamais eu la possibilité [de te reprendre] mais j'aurais aimé ». C'est vrai qu'en lisant tout le dossier, ça te... les rapports sociaux, les trucs, ma mère, et puis moi, Baya, enfin tu vois dans les rapports sociaux, du délire parfois, un déni de mémoire collective, et puis j'étais devenue un peu adulte, donc je me suis dit « putain ! » Mais bon pas de regrets, mon père était aussi dur, donc je me dis waouh... Mais, voilà... » (Baya, 38 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°30)

L'expression de « déni de mémoire collective » utilisée par Baya pour parler du sentiment de ne pas avoir eu toutes les informations concernant son histoire familiale lorsqu'elle était placée est intéressante parce qu'elle peut être entendue dans deux sens différents. Était-ce bien l'aspect « collectif » de la mémoire sur lequel elle voulait insister ou plutôt sur le *déni collectif de la mémoire* ? La confusion que l'on peut y lire est éclairante parce qu'elle dit quelque chose de la manière dont Baya pense la question de la mémoire, mais aussi de la façon dont on pourrait analyser plus généralement la question de la mémoire des enfants placés : en partant de son expression, la mémoire individuelle est vécue comme une mémoire collective, comme une mémoire construite collectivement qui ne lui appartiendrait non pas en propre mais seulement partiellement. En d'autres termes, la mémoire de l'enfance des jeunes placés serait en quelque sorte une mémoire collective par la fragmentation des informations, son absence d'unité et son aspect partiel. En ce sens, le déni collectif de la mémoire et le « déni de mémoire collective » sont deux idées qui se rejoignent : si nous nous arrêtons d'abord sur l'expression qu'elle utilise, nous pourrions dire qu'elle a eu le sentiment d'avoir fait face à la *réétention d'une partie de son histoire familiale*, et donc

d'avoir été flouée par l'institution d'accueil ; c'est en somme la responsabilité collective des professionnels de la structure d'accueil qui est en jeu et qui questionne de fait le rôle et la responsabilité de l'institution dans la transmission ou non d'une partie de l'histoire familiale des enfants accueillis.

Si le lien à l'histoire familiale peut être alternativement marqué par de la rancune, de la colère, de la frustration et par un sentiment d'abandon au cours du placement, il n'en reste pas moins que les personnes rencontrées ont pour la plupart d'entre elles eu le souhait, parfois ressenti la nécessité de se situer par rapport à ce qu'elles nomment bien souvent leurs « origines », à l'instar de Mélanie, 33 ans, qui a vécu un placement à l'OSE entre 6 et 23 ans :

« Là où effectivement j'aurais eu besoin... en fait on m'a pas expliqué ce qui s'est passé avec maman, j'avais un grand doute. J'avais besoin de comprendre. Ma maman vient du Liban, elle est d'origine libanaise. Donc voilà on m'a pas expliqué où est ma maman, qu'est-ce qui se passe, pourquoi ces absences. Ça ça m'a manqué, c'est ça qui m'a manqué. Donc oui je pense que le Liban du coup, comme toute la famille était là-bas et qu'elle aussi était très souvent entre Paris et Beyrouth, à 17 ans j'ai pris mon petit baluchon et je suis partie en vacances à Beyrouth pour voir ce qui se passait, qui était ma famille. Parce qu'à chaque fois que j'entendais ma maman au téléphone j'entendais beaucoup parler, je savais qu'il y avait le Liban dans mon histoire familiale mais ça s'arrêtait là. C'était frustrant, perturbant, d'un côté on n'avait que cet héritage...même si ce n'était pas forcément vu d'un bon œil de mon papa mais en même temps cela fait partie de moi. » (Mélanie, 33 ans, OSE, annexe n°3)

La transmission et l'appropriation de la « mémoire familiale »⁶⁷⁴ des enfants placés sont donc en partie médiatisées par les professionnels des établissements. Éléments fragmentés, éparpillés, ils sont comme un puzzle que certains cherchent à mettre au jour et que d'autres ne souhaitent pas rassembler pour mieux s'en éloigner et parce qu'ils s'imposent quelquefois à eux alors qu'ils ne s'y retrouvent pas, nous l'avons vu plus haut. Mais il est également important de souligner que les questions de transmission ne concernent pas seulement le rapport à la famille, elles permettent de mettre au jour le rôle des institutions de

⁶⁷⁴ Nous reprenons l'approche décrite par Anne Muxel lorsqu'elle écrit : « j'ai identifié trois fonctions principales de la mémoire familiale, chacune contribuant à préciser le mode d'affiliation d'un individu à son passé : - une fonction de transmission, s'inscrivant dans la continuité d'une histoire familiale et s'attachent à en perpétuer les particularismes : - une fonction de reviviscence liée à l'expérience affective et au vécu personnel ; enfin une fonction de réflexivité, tournée vers une évaluation critique de sa destinée. Mais le travail de la mémoire ne peut se faire sans le travail propre de l'oubli. À l'œuvre dans chacune de ces trois fonctions, l'oubli a un rôle décisif. » MUXEL Anne, *Individu...*, *op. cit.*, p. 13.

placement sur ce qui est transmis au quotidien. En effet, les transmissions ne concernent pas seulement la mémoire familiale ou les valeurs, elles s'organisent également autour de moments de la vie quotidienne, prennent parfois des formes plus triviales : des morceaux de musique, des recettes de cuisine, des temps religieux, des lieux, des moments de débats politiques ou de voyages. Émilie raconte :

« J'ai des très bons souvenirs des liens avec les autres enfants, tout ce qu'on partageait, les repas, les sorties, tout ce qui était culturel, on faisait plein de choses au niveau culturel, on allait à la fête de l'huma tous les ans avec la 4L, on visitait Paris, les musées avec X [prénom d'une éducatrice], on allait dans les bibliothèques, on faisait du sport, on voyageait, on allait au ski, alors là pour le coup on voyageait et on partait toutes les vacances scolaires. On avait la valise qui était prête tout le temps, alors on allait une fois faire de la voile à Pâques, l'hiver on faisait du ski, au mois de juillet on faisait des séjours de jeunes travailleurs [...] C'est-à-dire que quand je vais en France, ça a fait beaucoup rire mon mari et mes enfants parce que quand on arrive à tel endroit « ah je connais », partout où on va je connais, ben oui, on partait 4 fois par an, donc forcément avec ça on avait fait le tour de la France. [...] En tout cas, c'était une éducation très riche, et puis à l'intérieur, il se passait plein de choses, toutes les fêtes juives étaient marquées joliment par des spectacles par exemple, à Hanoukka on tirait des papiers pour faire un cadeau à l'autre, enfin c'était super, tout était bien pensé. C'était joli, c'était bien pensé, le jeudi quand on n'avait pas école on faisait des travaux manuels, j'ai appris à faire de la poterie, des émaux, dans un établissement ! C'est-à-dire que tout ce que j'ai appris, je l'ai retransmis après à mes enfants et aux enfants de la maison d'enfants parce que j'ai tellement appris de choses, j'ai appris à chanter, j'ai appris à danser, danse de salon, chorale [...]. C'est vrai que c'était tellement comblé, les journées elles étaient chargées, ce qui fait qu'il n'y avait pas de temps mort, donc tu n'avais pas vraiment le temps de penser que finalement notre histoire était triste. [...] On n'avait pas vraiment le temps. Et puis les éducateurs étaient super, il y en avait qui avaient la guitare, on écrivait des chansons avec eux [...] » (Émilie, 54 ans, OSE, annexe n°8)

Ces éléments de la vie quotidienne qui semblent au premier abord relativement insignifiants, ont pourtant joué un rôle fondamental dans les expériences biographiques des personnes rencontrées. Loin de reposer nécessairement sur une dimension narrative, les transmissions « discrète[s] et fragmentaire[s] »⁶⁷⁵ prennent des chemins parfois plus sinueux et moins précis, mais n'en sont pas moins opérants. Cette dimension nous amène à mieux prendre en compte les professionnels et les pairs comme supports à la construction

⁶⁷⁵ TEBBAKH, Sonia, « Une transmission discrète et fragmentaire. De l'histoire migratoire dans les familles maghrébines. », *Temporalités* [En ligne], 6-7, 2007.

identitaire⁶⁷⁶ mais aussi les lieux de placement dans les processus de transmission en contexte de placement.

Des transmissions élargies

La transmission est donc à entendre dans sa dimension processuelle, non figée, évoluant avec le temps et selon les configurations⁶⁷⁷. En situation de placement, elle prend des canaux différents, et multiplie par là même les sources et les éléments transmis.

À ce propos, il est intéressant de revenir sur le parcours de Zoran. Ce dernier se souvient du décalage qu'il a ressenti entre ce qu'il attendait en tant qu'enfant de la part de son père et de ce qu'il a eu le sentiment d'avoir réellement, c'est-à-dire trop peu d'amour et d'affection. Lors de moments particuliers, ce sentiment était amplifié et mis en opposition avec l'aspect soutenant de l'OSE :

« La religion peut aider. Moi, ce n'est pas une histoire de m'aider, mais c'est que j'ai senti une famille, un clan, une famille c'est un clan et dans un monde qui n'est pas un monde de bisounours, un clan c'est quelque chose de très important. Alors, je ne sais pas trop pour les autres institutions, mais le jour de ma Bar Mitsvah, j'ai le souvenir de mon père qui m'a dit "écoute, tu peux fumer maintenant, t'es un homme, tu peux fumer", qu'est-ce que j'en ai à foutre moi ? Moi j'attendais un peu d'affection... en plus il était habillé comme un croque-mort, il était habillé tout en noir, costume à paillettes, il croyait qu'il était à Barbès. » (Zoran, 56 ans, OSE, annexe n°10)

Cet écart entre ses attentes d'enfant et la réalité des relations qu'il partageait avec son père s'est mué avec le temps en une distance physique et sentimentale trop importante pour être comblée. C'est dans cet espace vide que le lien fraternel ressenti vis-à-vis des autres enfants accueillis a pris place.

« *Et pendant la période où vous étiez à l'OSE, vous voyiez votre père ?* »

Oui mais rarement. C'est-à-dire en fait que c'était quand lui était disponible. Mais c'était au fur et à mesure que le temps passe, on s'attachait [aux autres enfants],

⁶⁷⁶ GOYETTE Martin, *Réseaux sociaux...*, *op. cit.*

⁶⁷⁷ Ce terme est à entendre dans l'acception qu'en donne Norbert Elias : « Ce qu'il faut entendre par configuration, c'est la figure globale toujours changeante que forment les joueurs ; elle inclut non seulement leur intellect, mais toute leur personne, les actions et les relations réciproques. Comme on peut le voir, cette configuration forme un ensemble de tensions. [...] » Et plus loin : « Le concept de configuration attire notre attention sur les interdépendances humaines. Il s'agit de savoir quel facteur relie les hommes en configurations. » ELIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1991[1970], pp. 157 et 160.

c'est-à-dire que quand vous ne voyez plus les gens, vous les appréciez peut-être mais vous ne les aimez plus. Et moi ça a été assez rapide. Aussi bien mon frère et moi, on avait vite compris que mon père n'avait pas la fibre qu'on peut avoir pour ses enfants. Nos enfants ils nous doivent rien, tout ce qu'on leur donne c'est pour eux, et eux ne nous doivent rien, tandis que lui, le peu qu'il aurait pu nous donner, on sentait bien que ce n'était pas gratuit. » (Zoran, 56 ans, OSE, annexe n°10)

La différence qu'il fait entre les *liens d'affection* et les *liens distants* permet d'illustrer ce que Florence Weber appelle la « parenté pratique »⁶⁷⁸, concept qui nous amène à nous concentrer sur les liens qui se tissent au quotidien. Les situations de placement donnent en effet à penser que les liens familiaux ne sont pas d'emblée les liens les plus soutenant et les plus marqués par la dimension affective. À la manière des *liens forts* définis par Mark Granovetter⁶⁷⁹, ce que Zoran appelle les liens d'affection sont caractérisés par la durée de la relation, la stabilité, la régularité, les souvenirs communs, mais aussi l'amour et le sentiment d'appartenir à une communauté. À la différence, les liens contraints/distants sont des liens dont on n'a pas voulu mais qui nous suivent, des liens irréguliers, caractérisés par le manque, l'absence, la désaffection, et que l'on considère plus néfastes qu'ils ne sont porteurs. Quand il parle des liens forts qu'il a pu développer pendant le placement, il explique bien la différence entre les liens familiaux qu'il ne considérait pas comme des liens d'affection, et les liens construits sur la durée, ces liens fraternels qu'il a pu développer avec ses camarades :

« Moi je suis dans l'affectif, on discute, d'amitié, d'affection c'est maintenant, si vous rencontrez des gens de votre famille, si vous les voyez une fois tous les 5 ans, vous ne pouvez pas les aimer, vous ne pouvez pas avoir d'affectif, vous comprenez ? Quand vous vivez 10-15 ans avec quelqu'un, que vous le perdez de vue et que vous le revoyez, il reste les souvenirs, l'amour, vous choppez la personne et vous l'embrassez. Quelqu'un qui soit de votre famille mais que vous avez vu une fois, vous lui dites "ça va, tu vas bien ?". Moi quand je vois [...] tous les mecs de l'OSE, on s'embrasse. Voilà, c'est ça qui compte. » (Zoran, 56 ans, OSE, annexe n°10)

⁶⁷⁸ Florence Weber définit la parenté pratique ou quotidienne comme « les liens créés par le partage de la vie quotidienne et de l'économie domestique, dans leur dimension matérielle [...] et affective [...] où s'effectue un travail de socialisation, largement inconscient et involontaire », in WEBER Florence, *Le sang, le nom, le quotidien : une sociologie de la parenté pratique*, Paris, Éditions Aux lieux d'être, 2005, p. 21.

⁶⁷⁹ Selon Mark S. Granovetter, « [...] la force d'un lien est une combinaison (probablement linéaire) de la quantité de temps, de l'intensité émotionnelle, de l'intimité (la confiance mutuelle) et des services réciproques qui caractérisent ce lien », in GRANOVETTER Mark S., « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, May 1973, p.1361. Pour la version française, cet article est paru dans l'ouvrage suivant : GRANOVETTER Mark S., *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Paris, Éditions Desclée de Brouwer, 2000, pp. 46-47.

Cette conjonction entre la durée passée avec d'autres enfants hors du milieu familial, le sentiment d'avoir bénéficié de la stabilité d'un lieu de placement en opposition avec la distance ressentie dans les liens entretenus avec la famille, rejoint l'une des idées récurrentes qui ressort des études sur les effets des placements sur le devenir des enfants. La stabilité du placement est considérée par certaines recherches comme étant un facteur important pour une insertion objective positive⁶⁸⁰, en opposition avec les changements fréquents de lieux de placement, tant pour permettre une sortie de placement positive que pour permettre la construction de liens privilégiés à l'égard de personnes de référence.

Le rapport que Zoran entretient et semble avoir entretenu déjà en période de placement avec son père est marqué par de la rancœur, par le sentiment que son père aurait pu faire autrement s'il l'avait souhaité et par un manque d'amour de sa part, mais aussi paradoxalement par de la reconnaissance. Zoran est reconnaissant vis-à-vis de son père de lui avoir permis d'être accueilli à l'OSE, ce grâce à quoi il se sent heureux. Il résume en disant :

« Le jour où je vais mourir, je pourrai dire "je suis heureux" grâce à l'OSE, je pense que si j'avais été avec mon père, je serais peut-être en prison. » (Zoran, 56 ans, OSE, annexe n°10)

C'est donc dans cette opposition entre ce que représente à ses yeux l'OSE, cette « chance » dans son parcours de vie qu'il exprime par une « appréciation subjective de mobilité sociale »⁶⁸¹, et ce qu'il retient de son père et plus largement de sa famille en laquelle il ne trouve pas de soutien, que Zoran construit son récit. Ces éléments du parcours de Zoran nous amènent à nous questionner maintenant sur la place et le rôle des institutions de placement dans les processus de construction identitaire et de tenter de mettre au jour les différents éléments qui les amènent à devenir pour certains des espaces d'identification particulièrement forts.

⁶⁸⁰ Mike Stein cite notamment : BIEHAL Nina *et al.*, *Moving on: Young People and Leaving Care Schemes*, Her Majesty's Stationery Office, London, 1995 ; PECORA Peter J. *et alii*, « Assessing the educational achievements of adults who were formerly placed in family foster care », *Child and family Social Work*, 11, 2006. On peut se référer à son article : STEIN Mike, « Research Review: Young people leaving care », *Child & Family Social Work*, 11, pp. 273–279.

⁶⁸¹ ATTIAS-DONFUT Claudine, WOLFF François-Charles, « La dimension subjective de la mobilité sociale », *Population*, 56^{ème} année, n°6, 2001, p. 948.

Conclusion du sixième chapitre

Ce chapitre cherchait à mettre au jour les influences multiples auxquelles sont soumis les enfants placés et les éléments qui ont influé sur les processus de construction identitaire. Nous avons vu que les socialisations antérieures des personnes rencontrées sont pour la plupart marquées par des expériences migratoires et par des contextes de vie précaires ou jalonnés de difficultés sociales multiples, mais aussi quelquefois de violences. L'arrivée en placement est considérée par la majorité des personnes comme marquante, et a été perçue comme un événement qui les a engagées tant au niveau physique que dans leur auto-perception. La rencontre avec un autre monde que celui connu jusqu'alors, avec de nouvelles personnes (pairs et professionnels) et parfois le passage par plusieurs lieux de placement, autant d'éléments qui ont des effets non négligeables sur les perceptions qu'ont les individus de leur parcours.

La période du placement est alors l'occasion d'une renégociation identitaire forte pour les enfants placés. Se retrouver face aux autres et devoir se construire peut amener les enfants à faire l'épreuve des différences. Dans un contexte social où les liens familiaux et généalogiques sont souvent perçus comme les liens les plus forts, les enfants placés sont d'abord considérés comme des *enfants de* leurs parents alors même qu'ils ne se retrouvent pas nécessairement dans ces liens familiaux. Aux assignations qui prennent comme base les origines familiales, viennent s'ajouter pour ceux qui sont issus de minorités des assignations liées à leurs origines géographiques, culturelles, religieuses. Si nous n'avons pas repéré de discours autour de sentiments de discriminations ou de racisme par les personnes rencontrées au sein des deux lieux de placement étudiés, nous avons vu que les assignations identitaires peuvent prendre forme dans d'autres lieux comme l'espace scolaire. Par ailleurs, nous avons fait ressortir les discours culturalistes de certains professionnels au sein des lieux de placement, plus particulièrement aux Apprentis d'Auteuil. Cela croise notamment le fait que le champ de la protection de l'enfance et du travail social de manière plus large est traversé par des approches (l'interculturalité et l'ethnopsychiatrie) pour lesquelles le prisme culturel est pensé comme le plus pertinent dans certaines situations.

Mais l'expérience de placement peut également être l'occasion de prendre appui sur les ressemblances et les expériences communes. Dans les deux associations, la construction de soi qui se base sur les pairs de placement est particulièrement forte. Il existe également des

différences dans les expériences individuelles en fonction des lieux étudiés. À l'OSE, le sentiment de faire partie d'un groupe voire d'une famille s'est bien souvent construit autour du judaïsme alors que la plupart d'entre eux n'avaient que peu de liens avec la religion avant l'entrée en placement. Aux Apprentis d'Auteuil, c'est plutôt autour de la situation de placement elle-même, de l'expérience commune qu'ont pris forme les liens d'affiliation.

Pour finir, nous avons noté l'importance de repenser les liens et les transmissions en contexte de placement. Les liens familiaux ne s'avèrent pas nécessairement être les plus forts, les plus soutenant ni ceux dans lesquels les personnes se reconnaissent, et les liens construits en placement sont parfois ressentis comme des liens familiaux.

Quel rôle jouent les deux lieux de placement étudiés dans la construction identitaire et dans le rapport qu'entretiennent les individus rencontrés à leur expérience de placement ? Quels éléments ressortent des discours des personnes anciennement accueillies ? Ce sera l'objet de notre prochain chapitre.

CHAPITRE VII

ESPACES D'IDENTIFICATION ET EXPÉRIENCES RELIGIEUSES

Introduction du septième chapitre

Nous souhaitons dans ce chapitre comprendre la manière dont les deux associations étudiées deviennent des espaces d'identification pour les personnes rencontrées. En nous intéressant autant à leur fonctionnement institutionnel, à leurs références religieuses qu'à leurs pratiques éducatives, nous verrons qu'elles ont pu représenter des lieux d'accueil spécifiques pour les individus.

La première section abordera la construction identitaire sous l'angle de la vie quotidienne du placement. Nous soulignerons l'importance que prennent les dimensions du *care* pour les individus : la protection, la sécurité, l'attention, la présence sont autant d'éléments de première importance pour ceux qui ont été des enfants placés. La « confiance », « l'envie de transmettre », ces termes employés par les professionnels illustrent bien le fait que ce qui ressort des discours des personnes rencontrées trouve un écho dans les récits de professionnels qui expriment chacun à leur manière les ressorts de leur implication.

En ce sens, l'objet de la deuxième section permettra de mieux saisir ces implications diverses. Elle sera consacrée à la dimension religieuse et aux formes que cette dernière prend tant pour les professionnels que pour les personnes ayant été accueillies. Le prisme religieux nous invite à nous plonger au cœur des deux associations et dans les traces qu'elles ont pu laisser dans les mémoires individuelles. Mais nous verrons qu'il n'est pas simple de définir le religieux ou la religion tant ces notions peuvent prendre des formes diverses et souvent

contenir bien plus – ou autre chose – que le simple religieux. C’est en ce sens qu’il sera important de faire une place à la dimension affective qui entre en jeu dans la construction du rapport au religieux et aux grammaires de la communauté qui s’y déploient. À nouveau, c’est en croisant les discours des personnes ayant été placées et ceux des professionnels que l’on comprendra la nécessité de penser les identités – qu’elles soient religieuses ou autres – en termes dynamiques.

Section 1 : L’OSE et les Apprentis d’Auteuil, des supports au quotidien

Les deux associations étudiées ont constitué des supports⁶⁸² à la construction identitaire pour la grande majorité des personnes rencontrées. Comment des « ressources objectives », ces lieux de placement au sein desquels des professionnels travaillent deviennent-elles des « ressources subjectives »⁶⁸³ pour les jeunes placés ? Quels sont les éléments qui participent à construire chez les personnes rencontrées un rapport au placement positif ? Qu’est-ce qui fait ou a fait support dans leur construction identitaire ? Au-delà des seules caractéristiques objectives (durée de placement, stabilité du placement, âge à l’arrivée en placement, etc.), quels sont les facteurs qui ont été soulignés par les personnes rencontrées comme ayant participé à leur sentiment d’identification ?

1. La construction d’un « chez soi » en contexte de placement

Le lieu de placement est généralement considéré comme un espace de transition. Alors que la famille est envisagée d’un point de vue juridique comme le *lieu d’origine et de retour*,

⁶⁸² S’appuyant notamment sur des auteurs comme Robert Castel ou Danilo Martuccelli et à partir des approches des réseaux sociaux, Martin Goyette s’est intéressé à la manière dont les réseaux sociaux contribuent à l’insertion sociale et professionnelle des jeunes placés, notamment lors de la transition à l’âge adulte. Il prend appui sur la définition des supports telle que construite par Martuccelli : les supports sont « à la fois mesurables, parce que correspondant avec des réseaux ou des éléments relationnels assez clairs et fort réels ; mais également imaginaires, où les absents ont une force de présence inouïe, dont l’ombre nous accompagne plus qu’on ne les reconnaît (...). Les supports sont à la fois réseaux et dépendances (...) » (MARTUCCELLI Danilo, *Grammaires de l’individu*, Paris, Éditions Gallimard, 2002, p.81). Martin Goyette a pu montrer l’importance de « sortir d’une vision de quantité, et penser les supports des jeunes en transition en termes de qualité » (p. 169) mais également de ne pas uniquement s’intéresser aux conditions objectives en intégrant « l’analyse des dimensions subjectives, soit la manière dont l’acteur perçoit les supports que lui fournissent ses relations » (pp. 44-45). On se référera à sa thèse : GOYETTE Martin, *Réseaux sociaux..., op. cit.*. Ces résultats rejoignent ceux ressortis dans la recherche dirigée par Catherine Delcroix: DELCROIX Catherine (sous dir.), *Réseaux de sociabilité..., op. cit.*

⁶⁸³ DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières..., op. cit.*

nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le lieu de placement n'en est que d'autant plus un lieu du provisoire toujours enserré entre un avant et un après placement. Mais il n'en reste pas moins que l'expérience du placement est également une expérience de la vie quotidienne au sein d'un lieu précis, durant un temps précis et qu'elle marque la rencontre avec des personnes dont l'impact peut s'avérer crucial. Se situant à l'intersection de la sphère privée et de la sphère publique dont la distinction est fondamentale dans la rhétorique républicaine universaliste⁶⁸⁴, les lieux de placement se trouvent être des espaces interstitiels. Ils deviennent pour une période plus ou moins longue des lieux d'intimité pour les enfants, des lieux où ils vivent au quotidien. Un quotidien où les parents ne sont plus les éducateurs premiers.

Le « climat »⁶⁸⁵ est l'un des aspects qui ressort des discours des personnes rencontrées. Loin de n'être qu'un cadre, le lieu de placement se ressent quelquefois comme un espace de bien-être. Ce climat qui règne dans l'établissement est défini par les personnes anciennement accueillies à l'OSE par son aspect familial et plus largement par l'image d'une certaine forme de normalité – une famille normale – dont le quotidien représente la forme la plus visible mais aussi la plus significative.

Suivons à nouveau le parcours de Boris et Zoran. Ce dernier souligne que l'enfant était « [...] materné, on lui apprenait certaines valeurs comme le travail, l'honnêteté [...] » et synthétise ce qui l'a marqué à l'OSE : « du relationnel, de l'amour, de l'affection ». Autrement dit, la possibilité de se sentir entouré et aimé dans un contexte où des troubles de l'attachement⁶⁸⁶ sont souvent pointés. Le sentiment d'avoir bénéficié d'attention et d'amour repose tant sur la construction de liens forts au sein du lieu de placement que sur le partage du quotidien des autres enfants. Cela est d'autant plus fort dans le cas des enfants placés, pour lesquels le placement a pour objectif de veiller à « l'intérêt de l'enfant »⁶⁸⁷ tout autant que de

⁶⁸⁴ CHEVALLIER Jacques, *Le service public*, Paris, PUF, 2015 ; WIEVIORKA Michel (sous dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte, 1997, [1996] ; LAMOUREUX Diane, « Public/privé », in HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARE Hélène, SENOTIER Danièle (sous dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2004 [2000], pp. 185-190.

⁶⁸⁵ Paul Durning a souligné l'importance du « climat socioémotionnel » en contexte de suppléance familiale dans son ouvrage : DURNING Paul, *Éducation..., op. cit.* Par ailleurs, le « climat » et « l'ambiance » ont été les deux « éléments marquants » pour 85,4% des répondants lors de l'enquête par questionnaire réalisée par le CREAS et l'ETSUP en lien avec l'OSE. DUCHÂTEAU Laurent, LEPELTIER Céline, DOUCET-DAHLGREN Anne-Marie, DUBÉCHOT Patrick, « Des enfants accueillis..., rap. cit. », pp. 59-63 et 159.

⁶⁸⁶ BECQUEMIN Michèle, « Enjeux et mutations..., art. cit.

⁶⁸⁷ « L'intérêt supérieur de l'enfant » est une notion qui est entrée dans le vocabulaire par la porte européenne. Cette notion fait partie des dispositions et orientations que fournit l'Europe aux États membres, même si elle n'a pas de dimension contraignante. La Déclaration des droits de l'enfant de 1959 avait de fait déjà mentionné le principe, disposant que « l'intérêt supérieur de l'enfant doit être la considération déterminante dans l'adoption des lois ». En 1989, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) réaffirme ce principe en soulignant dans son article 3 que « dans toutes les décisions qui concernent les enfants [...] l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale ». Dans cette continuité, la loi du 5 mars 2007 réformant la

recréer un quotidien sécurisant. Les discours des individus rencontrés font état du sentiment de la protection et de la sécurité que nombre d'entre eux ont éprouvé en étant placés. Allan souligne à ce propos :

« J'ai de très bons souvenirs de [l'établissement A], même si l'intégration n'était pas du tout évidente au début pour moi, c'est normal quand vous avez 5 ans et que vous vivez hors de votre milieu familial, c'est compliqué. C'était dur mais en même temps c'était un peu aidant quand-même parce que vivre avec ma mère ce n'était pas évident non plus, donc j'ai plutôt vécu ça comme une protection. Il y avait des éducateurs, des assistantes sociales, et j'ai trouvé en [un établissement de l'OSE] une famille de substitution. » (Allan, 36 ans, OSE, annexe n°4)

Même si l'arrivée en placement est généralement difficile à vivre, le sentiment que le lieu de placement joue un rôle de protection au regard des difficultés rencontrées par les parents est souvent fort. Émilie, après être passée avec son frère par une famille d'accueil maltraitante, appuie également l'idée de la nécessité de se sentir en sécurité en étant enfant :

« [...] parce qu'à [l'établissement de l'OSE] on avait 3 et 6 ans, donc ça devait être encore avant, très petits on a été trébuchés chez des nourrices, des gens qui étaient complètement tarés, qui nous battaient, enfin bref on a eu droit à... [...] mais bon, on a fait avec jusqu'à ce qu'on rentre à l'OSE, où là pour le coup on était vraiment protégés. [L'établissement de l'OSE] ça a été un cocon. » (Émilie, 54 ans, OSE, annexe n°8)

La protection et la sécurité est donc l'un des éléments qui permet de se sentir bien au sein d'un lieu de placement. Ainsi, Maximin tient ce sentiment comme l'un des souvenirs les plus marquants de son expérience de placement au sein des Apprentis d'Auteuil :

« Et est-ce que tu as des souvenirs marquants de [l'établissement A des Apprentis d'Auteuil] ?

Ce qui m'a marqué c'est que j'étais toujours protégé, je me sentais toujours protégé, je ne sais pas pourquoi. Des fois, j'étais même obligé de leur dire que je n'étais pas un saint, parce qu'ils me prenaient pour un saint, parce que je ne faisais pas de mal, je suis calme en fait moi, quand quelqu'un m'embête pas, quand les gens sont corrects avec moi, je suis correct avec eux, mais si tu ne me respectes pas, c'est différent. Mais là-bas ils m'ont tous respecté, je n'ai jamais eu de problème avec ça. » (Maximin, 32 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°26)

Ce n'est peut-être pas si anodin de noter que l'idée de protection est bien au fondement de ce que l'on appelle aujourd'hui la protection de l'enfance. Reprenons ici les termes de

protection de l'enfance (art. L 112-4 du CASF), l'intérêt de l'enfant est l'un des trois axes qui doit guider la prise de décision.

Robert Castel qui soulignait que la protection et l'insécurité étaient les deux faces de la même médaille : « Qu'est-ce qu'être protégé dans ces conditions ? Ce n'est pas être installé dans la certitude de pouvoir maîtriser parfaitement tous les risques de l'existence, mais plutôt vivre entouré de systèmes de sécurisation qui sont des constructions complexes et fragiles, et portent en eux-mêmes le risque de faillir à leur tâche et de décevoir les attentes qu'ils font naître. La recherche des protections créerait ainsi elle-même de l'insécurité »⁶⁸⁸. Mais à la sécurité qu'apportent les deux associations étudiées selon les personnes rencontrées, viennent s'ajouter plusieurs autres dimensions qui participent à créer le sentiment d'un chez soi au sein du lieu de placement.

Ce sont des dimensions qui peuvent trouver un écho dans la notion de *care*⁶⁸⁹ : « le terme de care désigne une attitude envers autrui que l'on peut traduire en français par les termes d' "attention", de "souci", de "sollicitude" ou de "soin". [II] oscille entre la disposition – une attention à l'autre qui se développe dans la conscience d'une responsabilité à son égard, d'un souci de son bien-être – et l'activité – l'ensemble des tâches individuelles et collectives visant à favoriser ce bien-être »⁶⁹⁰. En effet, ces multiples aspects occupent une place de la plus grande importance dans les discours des individus rencontrés. Le soin au quotidien, l'attention dont ils ont le sentiment d'avoir pu bénéficier, autant d'éléments qui participent d'une manière ou d'une autre à la construction identitaire. Ainsi, plusieurs individus se souviennent des femmes qui s'occupaient de leur linge dont le rôle les a marqués :

« Les vêtements, on les mettait au sale, et il y avait une petite dame qui prenait ton linge et elle faisait la lessive, et en fin de semaine on récupérait tout, plié, on était comme des pachas. On faisait rien, strictement rien, il fallait juste apprendre ses leçons et à la fin on te permettait même de passer ton permis de conduire, c'est pas fort ça ? » (Emmanuel, 46 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°31)

« On avait tout là-bas, on avait les lingères qui s'occupaient de nos affaires, on avait un trou dans le pantalon, elles te le recousaient, t'avais les pompes trouées, elles te changeaient les pompes, on n'était pas des clochards, on était des gens de l'OSE, avec une bonne éducation. » (Rémi, 53 ans, OSE, annexe n°7)

« Et le château, c'était comme ça aussi, je ne sais pas si les gens que vous avez interrogés avant vous l'ont dit, mais les parents n'avaient rien à payer, tout était pris en charge, les vacances, la nourriture, les vêtements, il n'y avait pas besoin...

⁶⁸⁸ CASTEL Robert, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, p. 6.

⁶⁸⁹ GILLIGAN Carol, *Une voix différente. Pour une éthique du care*, Paris, Flammarion, 2008 [1982] ; TRONTO Joan, *Un monde vulnérable. Pour politique du care*, Paris, La Découverte, 2009 [1993]. MOLINIER Pascale, LAUGIER Sandra, PAPERMAN Patricia (sous dir.), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot&Rivages, 2009 ; PAPERMAN Patricia, LAUGIER Sandra (sous dir.), *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2005.

⁶⁹⁰ GARRAU Marie, LE GOFF Alice, *Care, justice et dépendance. Introduction aux théories du Care*, Paris, PUF, 2010, p. 5.

que les parents avaient de l'argent ou n'en avaient pas, eux ils ne posaient pas la question. Mais voilà, il se trouve que c'est nous, on s'est occupé [de nous]. On avait des couturières, on avait des lingères, on partait en vacances, on n'allait pas dans des trucs pourris, je vous assure, c'est pour ça que je suis à peu près, je dis bien à peu près équilibré psychologiquement. » (Zoran, 56 ans, OSE, annexe n°10)

Le rôle des lingères qui renvoie à l'une des dimensions du travail domestique habituellement réalisé au sein de la cellule familiale, est donc particulièrement important et occupe une place non négligeable dans les discours. Si, dans la majorité des situations familiales, les soins quotidiens, le sentiment de sécurité, l'affection sont considérés comme allant de soi, ces dimensions sont différenciées dans le cas d'un placement. Les recherches en sciences de l'éducation, en utilisant la notion de « suppléance familiale »⁶⁹¹, donnent à voir de manière plus précise cette décomposition des tâches généralement invisibles lorsqu'elles incombent à la famille.

Mais la notion de *care* renvoie également à l'idée de « présence sociale » comme le souligne Marc Bessin : « Assurer une présence, c'est d'abord se soucier de (*caring about*) : il s'agit de constater l'existence d'un besoin et d'évaluer les possibilités d'y répondre. [...] La présence sociale, c'est ensuite traduire cette réponse par une prise en charge (*taking care of*), en déterminant notamment la nature de la réponse à apporter. [...] La présence participe également du prendre soin (*care-giving*) qui suppose un travail matériel et le plus souvent un contact direct avec les bénéficiaires du soin. Enfin, la présence sociale intègre également l'étape de la réception de l'intervention (*care-receiving*) où l'on prend en compte l'adéquation de la prise en charge proposée. »⁶⁹² L'idée de la présence des professionnels traverse elle aussi la majorité des entretiens réalisés et participe de la construction d'un sentiment d'avoir pu bénéficier d'un accompagnement de qualité, comme l'explique Boris :

« Ce centre-là, je pense qu'ils ont mis les moyens en individus, qu'il fallait pour mettre à disposition des enfants qu'ils avaient sur place. Je vous dis ça, mais au quotidien, lorsque vous prenez une journée, on avait notre réveil chacun dans notre chambre, et bien au lever on avait un moniteur qui était là qui veillait à ce que tout le monde soit réveillé. Vous êtes chez vos parents, certaines fois ils ne sont peut-être pas disponibles, ils ne sont pas là. Vous savez que ce ne sont pas vos parents, mais un proche. Bon vous passez votre journée, vous rentrez le soir,

⁶⁹¹ DURNING Paul, *Éducation...*, op. cit. ; FABLET Dominique, *Suppléance familiale et interventions socio-éducatives : analyser les pratiques des professionnels de l'intervention socio-éducative*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; CORBILLON Michel (sous dir.), *Suppléance familiale : nouvelles approches, nouvelles pratiques*, Paris, Matrice, 2005.

⁶⁹² BESSIN Marc, « Chapitre 18. La présence sociale et les temps sexués du care pour repenser la solidarité », in CASTEL Robert et al., *Changements et pensées du changement*, Paris, La Découverte, 2012, p. 270.

devoir à faire ou besoin d'avoir une éducation ou un soutien, il y a une personne qui était disponible. Uniquement la présence, parfois il n'y a pas besoin de... C'est comme quand vous êtes avec un proche parent, il n'y a pas besoin forcément d'avoir un échange... » (Boris, 55 ans, OSE, annexe n°9)

Considérant la présence des éducateurs au regard de l'absence des parents, Boris souligne la centralité de cette dimension dans la construction positive de soi. L'idée d'une présence continue qui renforce le sentiment de protection apparaît également dans le discours de Sony :

« Et avec [l'établissement] ce qui est bien, on ne le voit pas au début, mais après on se rend compte qu'il vous donne les capacités même si vous êtes perdu, peu importe les difficultés que vous avez, il y a des éducateurs qui sont là 7 jours sur 7, 24h sur 24, ils sont là pour vous aider pour tous les problèmes. Moi je vous parle pour moi mais tout le monde a eu les mêmes choses, les éducateurs étaient là pour moi mais aussi pour tous les autres [...] » (Sony, 33 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°28)

La présence assortie à des modes de relation soutenant par les professionnels est donc un élément de première importance, qui participe à la construction d'un rapport au placement positif et inscrit les deux associations comme des espaces d'identification spécifiques.

2. Des spécificités des deux associations

L'idée que les professionnels, que ce soient des personnels éducatifs ou d'encadrement, ont participé à « faire monde »⁶⁹³ autour des enfants placés, renvoie pour Zoran à ce qui caractérise selon lui la politique de l'OSE : « l'enfant est mis au centre de l'éducation ». Son frère Boris souligne également la « qualité humaine » des professionnels, et explique qu'il y avait un engagement particulier de leur part. Lorsque nous demandons à Boris ce qui rend l'OSE si particulière à ses yeux, il répond :

« Ça tient aux gens avant tout, à la personnalité des dirigeants et des personnes qui sont dans l'institution. Les gens qui se sont engagés là-dedans, je ne dis pas que c'est un sacerdoce, ils sont là dans le cadre de leur activité professionnelle, ils sont dans un institut et après ils gèrent leur activité au sein de l'institut de manière intelligente. [...] Donc on a eu le cas de personnes qui n'étaient pas engagées dans cette voie-là, qui avaient des problèmes personnels etc., et les types se faisaient démonter par des gamins. Alors que d'autres qui arrivaient, aussi fraîchement moulus, et dans le même

⁶⁹³ BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction..., op. cit.*, pp.69-70.

état d'esprit, au bout d'un moment, ils disaient « vous voulez déconner ? Allez on va dehors ». Et ça se défoulait à l'extérieur, je vous raconte pas, les bleus et les machins. [...] Donc il y avait un contact, je veux dire que c'est une histoire de rapports humains avant tout. Et c'est des métiers qui demandent ça... » (Boris, 55 ans, OSE, annexe n°9)

La manière dont Boris explique ce qu'il considère fondamental dans les relations entre le personnel éducatif et les enfants, et qu'il appelle les « contacts humains », donne à voir l'importance accordée à l'investissement des personnels auprès des enfants accueillis, tout en n'ôtant pas le caractère professionnel de ces derniers. C'est donc l'entrée et l'implication des éducateurs dans « l'état d'esprit » de l'établissement qui les amènent à se maintenir ou non dans leur poste. Si dans le cas présent, ce qu'il appelle les « contacts humains » sont ressentis dans des corps à corps qui ont été parfois violents, Boris montre qu'en plus de la dimension affective et sécurisante qu'il a trouvée chez les professionnels, c'est aussi leur capacité à comprendre le monde construit par les enfants accueillis, et la possibilité d'y entrer si nécessaire. Il est intéressant de noter que ce discours est également porté par certains membres de la direction. Ainsi, l'un des directeurs actuel d'établissement de l'OSE explique :

« J'essaie de trouver des gens qui tiennent, des gens militants, je milite pour avoir des éducateurs qui ne soient pas sans odeur et sans saveur, je veux qu'ils soient de quelque part, qui ont une histoire. [...] On ne cherche pas à être une maison typique, on n'est pas traditionnels. Et en même temps on est... colorés, on a de l'engagement, moi j'aime bien les gens qui ont une odeur et une saveur. [...] Il faut que la personne soit pleine, je ne sais pas comment dire, qu'elle ait quelque chose à dire, le politiquement correct me fait vomir. Je veux de l'argumentaire, je veux que les gens se pensent, et à la manière des philosophes allemands, je veux que les éducateurs soient là... qu'il y ait une présence. Les enfants ont besoin de présence, ils ont besoin de gens qui les animent, qui ont envie de vivre et leur donnent envie de vivre, qu'ils vont pouvoir apprécier en face. S'ils ont quelqu'un de mou, de pouet pouet ou prout prout, ils ne feront rien avec. Il faut quelqu'un qui a envie de transmettre. » (Directeur actuel d'établissement, OSE, annexe n°12)

Ce qui ressort de cet extrait est éclairant : l'idée développée plus haut de la nécessité d'une présence des éducateurs est mise en lien avec la dimension de l'engagement des professionnels auprès des enfants. Ce n'est pas le professionnalisme qui est recherché en première intention mais à l'inverse une certaine forme de rapport humain basée sur un engagement personnel, sur une « envie de vivre » et sur une « envie de transmettre ». Étant lui-même issu d'une famille engagée dans des partis de gauche, ancien éducateur, ce directeur a une vision précise des dimensions qu'il souhaite soutenir et renforcer au sein de sa MECS. Il s'inscrit également dans la continuité d'un ancien directeur de cette même maison d'enfants

en poste dans les années 1965-1980, dont la vision était spécifique et reconnue par les plus anciens accueillis, notamment concernant leur liberté au sein de l'établissement.

Zoran se souvient :

« [...] on avait un directeur qui avait bien connu les camps de concentration et pour lui l'enfermement c'était quelque chose qu'il n'appréciait pas du tout, donc le château et les grilles, tout était ouvert, et les enfants étaient très libres. Donc si vous voulez pour moi, ça a été les plus belles années de ma vie. Je pense que j'aurais été malheureux avec mon père [...] ». (Zoran, 56 ans, OSE, annexe n°10)

D'autres soulignent également la place fondamentale du directeur d'établissement dont le parcours tout autant que la gestion familiale de la maison qui était la sienne ont contribué à forger le charisme dont il fait l'objet. Rémi abonde en ce sens :

« Ben Monsieur [nom du directeur] c'était comme une éminence, mais une éminence bienveillante qui planait sur nous. On savait que c'est lui qui nous sortirait de l'embarras quand on serait dans l'embarras, on savait que c'était lui qui nous offrirait nos cadeaux de *Hanoukka* alors que c'était pas lui qui gérait forcément ça, c'était l'économe, Miss C. elle s'appelait, c'est elle qui gérait la partie logistique, les vêtements, etc., mais c'était comme un père parce qu'il nous fallait un père et une mère, parce que vous êtes déracinés. » (Rémi, 53 ans, OSE, annexe n°7)

La dimension familiale de l'établissement que les personnes placées ont ressentie à cette période semble s'être amenuisée avec la prise de direction d'un autre directeur plus tardivement, cela étant visible dans certains discours des plus jeunes comme dans celui d'Allan :

« Moi je suis rentré dans la structure au moment de Madame [nom de la femme de l'ancien directeur], c'est une dame très connue qui est entrée avec son mari et qui en a fait quelque chose de très familial, où elle a géré cette boutique comme on gère une famille en fait. Moi je suis arrivé et je me sentais un peu comme un enfant de Madame [idem]. Et quand elle est partie avec son mari, il y a eu un directeur qui est arrivé et qui s'appelait Monsieur X, c'était bien plus compliqué parce qu'il n'était pas très sympathique, assez dur et qui a donné une dimension un peu plus institutionnelle à la maison, plus corporatiste, fonctionnaire voilà. Donc la deuxième période, je n'ai pas aimé. Par contre la première période j'ai vraiment aimé, Monsieur et Madame X et le personnel encadrant. » (Allan, 36 ans, OSE, annexe n°4)

On retrouve là encore la distinction faite entre la dimension familiale et ce qu'Allan nomme la dimension « fonctionnaire ». Cette idée rejoint les propos du directeur d'établissement cité plus haut qui prendra ses fonctions quelques années plus tard, dont le

point de vue est marqué par la volonté de donner son empreinte. Si Allan n'a pas apprécié la deuxième partie de son expérience de placement à l'OSE, il fait malgré tout état de l'importance de la « qualité humaine » des professionnels :

« Ce que je trouve important à l'OSE, c'est la qualité humaine des gens. [Prénom du directeur actuel d'établissement] par exemple est d'une très grande qualité, qualité éducative avec les enfants. Il avait un protocole avec les enfants en fonction du milieu duquel on était, et les éducateurs aussi je m'en souviens je les observais, le soir ils avaient des réunions et ils discutaient des enfants, de ceux qui avaient des problèmes, de ceux qui n'allaient pas bien parce que leurs parents ne pouvaient pas venir les voir, et ils avaient une qualité aussi de don de soi. Ce n'étaient pas des parents mais les éducateurs faisaient un vrai boulot avec des enfants qui étaient en difficulté mais qui n'étaient pas les leurs, et ce ne sont pas des boulots super bien payés. Donc l'OSE a bénéficié de gens hyper qualitatifs, j'ai rarement vu des gens comme ça... et les nazes ne restaient pas longtemps. » (Allan, 36 ans, OSE, annexe n°4)

Le « don de soi » dont parle Allan pour l'OSE, que l'on peut rapprocher du vocabulaire de la vocation, de « la réalisation altruiste de soi »⁶⁹⁴, a une fois de plus pour objet de marquer une rupture avec la seule exigence de la dimension professionnelle.

C'est à ce titre que l'on peut établir un parallèle fort éclairant avec la situation des Apprentis d'Auteuil. Recourant depuis leurs débuts aux « anciens » pour occuper les différents postes de travail, les Apprentis d'Auteuil ont tardé à recruter des personnes formées avant d'être poussés par les DDASS à professionnaliser leurs équipes d'encadrement dans les années 1970⁶⁹⁵. Si la professionnalisation a pris le pas sur le recours aux anciens, cette pratique est toujours utilisée et le vocabulaire qui ressort de certains discours professionnels est marqué par l'idée vocationnelle mais également par une attention particulière à la dimension affective dans les relations, nous y reviendrons. Dans les discours des personnes anciennement placées, ressort comme à l'OSE le rôle important qu'ont joué le type de liens entretenus avec les professionnels. Albert raconte :

« [...] il y a des gens qui ont fait des trucs énormes. Il y avait par exemple X. qui était responsable du bureau de l'animation, c'était un mec qui organisait des matchs pour nous, et pas mal d'activités ; ensuite il y avait Mr X, c'est un ancien prof de sport, c'est lui qui m'a permis de gérer une équipe de foot avec lui, parce que moi quand je suis arrivé je faisais de l'aide animation avec eux ; il y avait aussi X, un Breton, enfin il y avait pas mal de gens. Il y a ceux qui étaient là et qui

⁶⁹⁴ SIMÉANT Johanna., « Socialisation catholique et biens de salut dans quatre ONG humanitaires françaises », *Le Mouvement Social* 2009/2, n° 227, p.102.

⁶⁹⁵ GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins...*, *op. cit.*, pp. 140-147.

étaient comme des pères, qui nous parlaient, un mec comme X ou X, aujourd'hui ce sont des mecs comme eux qui sont encore auprès de mon petit frère, ça fait plus de 10 ans qu'ils sont là. Après c'est dans le cœur, moi j'ai toujours dit [nom d'établissement] c'est dans le cœur. Pour moi, c'était ma deuxième maison, j'ai grandi là-bas. » (Albert, 32 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°24)

Certains professionnels marquent les enfants placés parce qu'ils ont été à un moment un modèle, parce qu'ils représentaient la liberté, parce qu'ils permettaient de s'exprimer par le sport, et certains sont devenus « comme [des] pères » qui ont participé à inscrire le lieu de placement « dans le cœur ». Sony donne un élément clé de ce sentiment qu'il partage avec Albert :

« Une chose que j'ai oublié de vous dire, c'est que moi j'en ai vu aussi passer des éducateurs mais tous ceux que j'ai connu à [nom d'établissement], ils ont toujours cru en moi, et ça c'est un truc que même moi je ne comprends pas. Il y a une fois où j'avais dit à un éducateur que j'avais fait une bêtise, j'avais volé des baskets à un mec, je les avais planquées dans le faux plafond, et normalement ça c'est le renvoi direct, et ce jour-là j'étais pas renvoyé et j'ai pas compris pourquoi, et c'est tout à la fin quand j'avais fini mon diplôme et quand je suis parti que j'ai demandé à un éducateur pourquoi ils ne m'avaient jamais renvoyé, et il m'a répondu « parce qu'on a toujours cru en toi ». Et ça c'est un truc jusqu'à aujourd'hui je me dis « waouh », parce que j'en ai fait des conneries, vous pouvez pas imaginer, mais ils ont toujours toujours cru en moi. » (Sony, 33 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°28)

Le sentiment qu'éprouve Sony d'avoir pu bénéficier de liens souteneurs⁶⁹⁶, fondés sur la confiance et amenant une forme de reconnaissance, est l'un des éléments fondamentaux qui ressort de son récit ainsi que de celui de nombreux autres individus rencontrés. La théorie de la reconnaissance que l'on attribue le plus souvent à Axel Honneth⁶⁹⁷ permet d'éclairer les demandes de reconnaissance des jeunes placés et le rôle des deux associations dans l'accession à ces demandes. En prenant notamment appui sur Hegel, Axel Honneth met au jour trois modalités de reconnaissance : 1) d'abord la confiance en soi acquise à travers l'amour prioritairement au sein des relations familiales ou de proximité ; 2) le respect acquis par le droit et la reconnaissance juridique ; 3) l'estime de soi qui passe par une reconnaissance éthique qui amène l'individu à avoir une place dans la société. C'est à partir de ces trois modes de reconnaissance qu'Honneth en vient à considérer que le regard que l'individu porte sur lui-même est en relation avec la reconnaissance accordée par les autres au regard des trois

⁶⁹⁶ GOYETTE Martin, *Réseaux sociaux...*, op. cit.

⁶⁹⁷ HONNETH Axel, *La lutte...*, op. cit.

types exposés plus haut. Mais c'est également dans le manque de reconnaissance, dans le mépris⁶⁹⁸ que la demande de reconnaissance prend sa source.

En nous arrêtant sur le premier point souligné par Axel Honneth, la confiance en soi acquise au travers des relations d'amour, il est intéressant de noter dans la situation étudiée ici qu'un certain nombre de personnes anciennement placées ont été confrontées à une mise à mal de cette première attente de reconnaissance, nous l'avons déjà abordé dans le chapitre précédent. Mais cette attente a pu être comblée en partie par la suite si l'enfant est accueilli dans un lieu de placement qui lui permet cette reconnaissance par des liens d'affection forts. C'est ce que nous amène à penser les extraits exposés plus haut. Mais le manque de reconnaissance peut également s'exprimer en suivant le troisième type de reconnaissance dont parle Honneth, par une mise en cause de l'estime sociale de l'individu qui revient à nier sa place dans la société. Ces expériences de mépris sont autant de « blessures morales »⁶⁹⁹. Aussi, ces éléments théoriques résonnent dans les entretiens de manière tout à fait parlante, à l'instar du récit de Baya :

« Et justement, est-ce que tu as eu des éducatrices avec lesquelles tu as eu des relations plus particulières ?

Ah ouais. Deux. Parce que le reste non. C'étaient les meilleures. C'est celles qui m'ont apporté le plus, qui ont été le plus dures avec moi, qui me regardaient en me disant « ouais t'es quelqu'un toi, t'es différente des autres, t'as de la personnalité », tu vois elles m'ont fait exister. Alors que d'autres, sans plus, elles m'ont rien apporté de particulier, tu vois c'est des tuteurs de résilience. Quelques personnes comme ça qui te révèlent à toi, qui te donnent de l'estime. » (Baya, 38 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°30)

Il suffit quelquefois d'une personne qui par sa manière d'être permette aux jeunes placés de se sentir exister, de trouver une place qu'ils ne pensaient plus avoir. Ahmed explique ce moment où il a senti qu'on lui attribuait de la confiance :

« Les éducateurs c'est pas ça, c'est plutôt ils viennent, ils prennent leur temps, ils prennent leur salaire, mais Olivier lui s'est vraiment investi, il m'a défendu, alors que l'autre éducatrice disait que ça ne servait à rien que je reste. Après quand on devait travailler pendant des vacances, il fallait repeindre un foyer, et les autres éducateurs ont pété un câble, ils ont dit « lui d'habitude il est feignant, il ne veut jamais rien faire et là c'est pas possible, c'est du travail et il se fait chier à peindre » ! J'étais sérieux et même les gars qui étaient avec moi, je les

⁶⁹⁸ HONNETH Axel, *La société du mépris. Vers une nouvelle approche théorique*, Paris, La Découverte, 2008 [2003].

⁶⁹⁹ FERRARESE Estelle, « Vivre à la merci. Le care et les trois figures de la vulnérabilité dans les théories politiques contemporaines », *Multitudes* 2009/2, n° 37-38, p. 134.

encourageais et pour les éducateurs je leur ai facilité leur travail et leur camp. Ils ont vu qu'au niveau du travail, c'est là où j'ai gagné leur confiance, leur amour. » (Ahmed, 35 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°29)

Confiance, affection, présence, envie de vivre, charisme, autant de termes que l'on retrouve tant dans les récits des personnes anciennement placées que dans les entretiens d'un certain nombre de professionnels. Autant de termes qui, s'ils ne sont pas seulement l'apanage des discours religieux comme nous l'avons vu avec les théories de philosophie morale, peuvent prendre une connotation religieuse pour ceux qui s'en réclament et sont rendus plus visibles lorsqu'ils sont teintés de religieux. Parce que les deux associations ont pour point commun de composer avec des référents religieux et non-religieux et que les questions religieuses sont ressorties des récits des professionnels et des anciens placés, il paraît important de nous y intéresser maintenant.

Quelle place la religion ou le religieux (nous reviendrons sur les définitions plus bas) prennent-ils dans les discours ? Quel rapport entretiennent les personnes ayant été placées avec la religion à différents moments de leur parcours biographique ? La religion a-t-elle un rôle spécifique dans la construction identitaire des personnes rencontrées ou n'est-elle qu'un élément qui s'ajoute aux différents points abordés plus haut ?

Section 2 : Le religieux au carrefour des expériences individuelles et des répertoires institutionnels

La question du religieux reste encore peu abordée dans le champ particulier de la protection de l'enfance et dans le champ du travail social plus généralement, et pour peu qu'elle soit traitée, c'est principalement sur son versant problématique avec pour angle d'approche la laïcité⁷⁰⁰ et avant tout à partir des problématiques qui se posent aux professionnels⁷⁰¹. C'est donc lorsque la/les religion(s) fait/font problème que l'on s'en

⁷⁰⁰ Nous l'avons rappelé dans notre introduction générale, nous pouvons recenser de plus en plus de journées d'étude, de formation, et de revues à destination des professionnels du champ médico-social qui prennent pour objet la question de la religion dans les établissements médico-sociaux à partir d'un questionnement sur la laïcité et, suite aux attentats de 2016 à Paris, à propos de la « radicalisation » à l'Islam de jeunes.

⁷⁰¹ BOUZAR Dounia, *Laïcité, mode d'emploi...*, *op. cit.* ; VERBA Daniel, GUÉLAMINE Faïza, *Interventions sociales...*, *op. cit.* ; VERBA Daniel, « Les éducateurs de jeunes enfants à l'épreuve de la question religieuse », *Revue française des affaires sociales* 2014/1, n° 1-2, pp. 238-254.

soucie⁷⁰². On ne peut omettre le fait que c'est prioritairement « l'Islam [qui est considéré] comme *problème de l'immigration et problème pour les immigrés* »⁷⁰³ et qui sert de miroir négatif dans de nombreuses arènes sociales, médiatiques et politiques⁷⁰⁴. Nancy Green note à ce propos que « l'immigré était Arabe – ou kabyle –, il *devient* musulman. L'islam est devenu le terme populaire pour penser les migrations et la religion [est devenue] une catégorie d'analyse politique »⁷⁰⁵.

Nous concernant, nous nous situons en rupture vis-à-vis des approches qui prennent pour point d'analyse les difficultés rencontrées par les travailleurs sociaux à l'égard des manifestations du religieux des « usagers » du travail social. Nous nous intéressons plutôt à la manière dont les individus rencontrés adultes, placés enfants, considèrent la question religieuse et nous cherchons à comprendre ce qui les pousse ou à l'inverse les repousse dans le religieux. Nous verrons que ces expériences religieuses ou non-religieuses sont à mettre en regard des socialisations antérieures mais également de la place prise par les institutions de placement. En ce sens, nous rejoignons Catherine Delcroix lorsqu'elle écrit que « le religieux n'existe pas en soi, déconnecté du social ; il n'est par nature ni ouvert ni sectaire, c'est une pratique sociale qui s'inscrit dans un contexte relationnel particulier et au sein de rapports sociaux et politiques dynamiques »⁷⁰⁶.

Notons, au risque de la redondance, que les deux associations étudiées ont un rapport au religieux différent de celui habituellement à l'œuvre dans le champ du travail social comme nous l'avons exposé dans le paragraphe qui précède. En effet, cette dimension, loin d'être

⁷⁰² LORCERIE Françoise (sous dir.), *La politisation du voile en France, en Europe et dans le monde*, Paris, L'Harmattan, 2005.

⁷⁰³ Souligné par l'auteur : LAACHER Smaïn, « L'Islam... », art. cit., p. 51.

⁷⁰⁴ BEAUGÉ Julien, HAJJAT Abdellali, « Élités françaises et construction du "problème musulman" », *Sociologie* [En ligne], n°1, vol. 5, 2014. Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'il ressort entre autres de l'enquête européenne « Religion in Education. A contribution to dialogue or a factor of Conflict in transforming societies of European countries » dont l'objet était d'interroger des lycéens de 14 à 16 ans sur leur rapport au religieux et à la place que devait avoir ou ne pas avoir la religion dans la vie scolaire (1053 questionnaires ont été recueillis en France), « une islamisation de la représentation de la religion » chez les jeunes français. Nous pouvons renvoyer au chapitre suivant : MATHIEU Séverine, « Les adolescents et la religion », in BÉRAUD Céline, WILLAIME Jean-Paul, *Les jeunes, l'école et la religion*, Paris, Bayard, 2009, pp.85-102. Nous pouvons également référer aux multiples ouvrages écrits par Dounia Bouzar, anthropologue et ancienne travailleuse sociale, largement représentée dans les instances politiques (elle a notamment été nommée à l'Observatoire de la laïcité, et est présidente du Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'Islam) et dans les médias : BOUZAR Lilya, BOUZAR Dounia, *La République...*, op. cit. ; BOUZAR Dounia, BOUZAR Lilya, *Allah a-t-il sa place dans l'entreprise ?*, Paris, Albin Michel, 2009 ; BOUZAR Dounia, *Désamorcer l'islam radical. Ces dérives sectaires qui défigurent l'islam*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2014.

⁷⁰⁵ GREEN L., Nancy, « Religion et ethnicité. De la comparaison spatiale et temporelle », in KASTORYANO Riva (sous dir.), *Les codes de la différence. Race-Origine-Religion. France-Allemagne-États-Unis*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2005, p.81.

⁷⁰⁶ DELCROIX Catherine, « Préface », in ZEGNANI Sami, *Dans le monde...*, op. cit., p. 8.

perçue comme problématique, peut même à l'inverse être considérée comme un gage de maturité lorsqu'elle concerne les jeunes placés, comme un point d'appui dans les pratiques éducatives des professionnels ou comme une manière de se distinguer des autres institutions de protection de l'enfance pour les membres de direction.

La question religieuse nous permet ainsi de mieux saisir les moments, les espaces, les types de liens que les personnes anciennement placées entretiennent avec leurs parents et avec les personnes et lieux d'accueil par lesquels elles sont passées. Cette question nous donne également l'opportunité de nous interroger sur ce que les deux associations font du religieux, à quels moments elles en usent et dans quels contextes elles s'en éloignent. Cela nous amènera enfin à saisir ce qui rend ces associations spécifiques, tant à l'égard des institutions publiques que des effets sur les jeunes accueillis.

Mais avant cela, il est nécessaire de faire un détour par les différentes acceptions de la notion de « religion ».

1. Voyage au pays des définitions : religion et/ou religieux ?

Il nous a longtemps semblé indispensable de nous atteler à la question de la définition de la « religion », définition que nous cherchions univoque et pertinente à mobiliser pour notre objet de recherche. Nous nous demandions alors : qu'entendons-nous par « religion », « religieux » ou « religiosité » ? Quelles sont les différences entre ces notions ? Puisque les définitions ne manquent pas, qu'elles se succèdent, se recoupent parfois, nous avons cherché à mieux les saisir.

Nous sommes d'abord revenue à deux membres fondateurs de la sociologie. Émile Durkheim et Max Weber ont tous deux étudié la place et le rôle de la religion, puisqu'elle constituait selon eux un prisme éclairant du processus de modernité⁷⁰⁷. Ces deux auteurs ne partagent toutefois pas la même approche : alors que Weber voit dans la modernité un « désenchantement du monde », Durkheim y projette une nouvelle « religion de l'homme »

⁷⁰⁷ Ils ne sont évidemment pas les seuls à s'y être intéressés, de nombreux sociologues s'y sont attelés, nous pouvons citer entre autres Simmel (SIMMEL Georg, *La religion*, Paris, Circé, 1998 [1906]) ou Mauss (MAUSS Marcel, *Œuvres I : Les fonctions du sacré*, Paris, Minuit, 1968) ainsi que l'a montré l'ouvrage de HERVIEU-LÉGER Danièle, WILLAIME Jean-Paul, *Sociologies et religion. Approches classiques*, Paris, PUF, 2001. Nous pouvons aussi penser à Dewey (DEWEY John, *A common faith*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1934) pour les États-Unis et la philosophie.

qui passerait par la société plus que par la religion⁷⁰⁸, mais ils pensent tous deux la question de la « communauté » qui se conjugue entre autres avec la religion. Weber distingue la « sociation » de la « communalisation »⁷⁰⁹ pour analyser les rapports entre l'économie et l'organisation de la société⁷¹⁰, et Durkheim différencie la « solidarité mécanique » de la « solidarité organique »⁷¹¹. Selon ce dernier, « *une religion est un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée Église, tous ceux qui y adhèrent*. Le second élément qui prend ainsi place dans notre définition n'est pas moins essentiel que le premier ; car, en montrant que l'idée de religion est inséparable de l'idée d'Église, il fait pressentir que la religion doit être une chose éminemment collective. »⁷¹² La définition de Durkheim repose d'abord sur la distinction entre le sacré et le profane et porte avant tout sur sa dimension collective et donc sociale.

Puis, notre avancement nous a menée vers d'autres auteurs qui se sont eux aussi employés à définir la religion et ont été confrontés à la difficulté de la délimiter à l'instar de Clifford Geertz qui donne une « définition extensive »⁷¹³ de la religion en la superposant à la culture⁷¹⁴ ou à l'inverse William James qui y voit avant tout une expérience personnelle⁷¹⁵.

⁷⁰⁸ HERVIEU-LÉGER Danièle, *La religion pour mémoire*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1993 ; HERVIEU-LÉGER Danièle, WILLAIME Jean-Paul, *Sociologies et religion...*, *ibid.*

⁷⁰⁹ Max Weber en définit les termes comme suit : « Nous appelons « communalisation » [Vergemeinschaftung] une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde –dans le cas particulier, en moyenne ou dans le type pur– sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté [Zusammengehörigkeit]. Nous appelons « sociation » [Vergesellschaftung] une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde sur un compromis [Ausgleich] d'intérêts motivé rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une coordination [Verbindung] d'intérêts motivée de la même manière. » On peut se référer à WEBER Max, *Économie et société/1...*, *op. cit.*, p.78. Critiquant les traductions faites jusqu'alors, Jean-Pierre Grossein propose une autre traduction française des termes « Vergemeinschaftung » et « Vergesellschaftung » dans l'ouvrage *Sociologie des religions* qui réunit plusieurs textes indépendants de Max Weber : « "la communautarisation" (*Vergemeinschaftung*), quand le lien social a un fondement affectif ou traditionnel et qu'il est "ressenti" comme tel ; la "sociétisation" (*Vergesellschaftung*), quand le lien social repose sur des intérêts dont la motivation est "rationnelle" ». L'ouvrage dont il est question est le suivant : WEBER Max (textes réunis, traduits et présentés par Jean-Pierre GROSSEIN), *Sociologie des religions*, Paris, Éditions Gallimard, 1996, p.87.

⁷¹⁰ WEBER Max, *Économie et société...*, *ibid.* ; WEBER Max, *Économie et société. 2. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris Pocket, 1995 [1956 et 1967].

⁷¹¹ Selon Durkheim, la « solidarité mécanique » est à l'œuvre dans les sociétés traditionnelles, où les individus sont caractérisés par leur similitude qui est à la base du lien social : « Dans ces conditions, en effet, [...] tous les membres du groupe sont individuellement attirés les uns vers les autres parce qu'ils se ressemblent [...] ». À l'inverse, la « solidarité organique » accompagne la modernité et la division du travail toujours plus grande. C'est parce que les individus sont différents les uns des autres et qu'ils sont donc complémentaires, que se forme une « solidarité organique ». DURKHEIM Émile, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 2013 [1930], pp. 73-74.

⁷¹² Souligné par l'auteur. DURKHEIM Émile, (Édition critique par Myron ACHIMASTOS), *Œuvres. Tome I : Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Classiques Garnier, 2015 p.91.

⁷¹³ GOTMAN Anne, « Comment la religion vient aux gens », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 163, juillet-septembre 2013, p.220.

Nous avons alors peu à peu pris conscience de la multiplicité des définitions disponibles et de la diversité des approches développées. Après quoi, nous avons fait le pari qu'en partant de l'évolution de la sociologie des religions, nous pourrions circonscrire la religion, ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas. La sociologie des religions a été considérée dans ses premiers temps (entre 1930 et la fin des années 1960) comme une « sociologie religieuse »⁷¹⁶ du fait de l'intérêt premier qu'elle a porté aux institutions plus qu'aux pratiques religieuses. Ce n'est que plus tardivement qu'elle s'est peu à peu intéressée non plus à la religion en tant que telle, mais bien aux croyances et à leurs modalités individuelles : « On s'attarde alors sur la singularité des constructions croyantes individuelles, sur leur caractère malléable, fluide et dispersé, en même temps que sur la logique des emprunts et réemplois dont font l'objet les grandes traditions religieuses historiques. À travers la thématique du "bricolage", du "braconnage" et autres "collages", on s'engage progressivement dans la voie d'une description extensive du paysage croyant de la modernité »⁷¹⁷. La modernité individualiserait de fait les pratiques religieuses tout en réduisant l'influence des institutions traditionnelles, même si elles ne sont toutefois pas absentes.

Si la religion peut être définie de multiples manières en fonction des approches et des intérêts de recherche, des contextes sociohistoriques, nous nous sommes demandée si le pluriel n'était pas le meilleur moyen de nous sortir de ces impasses épistémologiques. Pour sûr, parler *des* religions nous semblait plus juste et moins réducteur que de parler *de la* religion puisqu'elle peut prendre des formes très différentes d'un contexte historique à un autre ou d'une société à une autre. Nous avons alors été satisfaite de lire Jean-Paul Willaime, citant les propos de Marcel Mauss qui, dès 1904, synthétise parfaitement cette idée : « Il n'y a pas en fait une chose, une essence, appelée Religion ; il n'y a que des phénomènes religieux

⁷¹⁴ Clifford Geertz définit la religion comme « un système de symboles qui agit en établissant chez les gens des dispositions et des motivations puissantes, pénétrantes et durables en formulant des conceptions d'un ordre général d'existence et en habillant ces conceptions d'une telle aura de factualité que les dispositions et les motivations atteignent un degré de réalisme unique ». On peut se référer à : GEERTZ Clifford, « La religion comme système culturel », in BRADBURY R. E., GEERTZ C., SPIRO M. E., TURNER V. W., *Essais d'anthropologie religieuse*, Paris, Gallimard, 1972, pp. 19-60. Cité dans l'article suivant : GOTMAN Anne, « Comment la religion... », *ibid.*, p.220.

⁷¹⁵ William James distingue dans la religion « les institutions religieuses » et « la religion individuelle et intime » et c'est cette deuxième partie qui constitue pour lui la religion : « nous entendrons dorénavant par religion (définition tout arbitraire, je le répète) *les impressions, les sentiments et les actes de l'individu pris isolément, pour autant qu'il se considère comme étant en rapport avec ce qui lui apparaît comme divin* ». Nous renvoyons vers son ouvrage traduit en français : JAMES William, *Les formes multiples de l'expérience religieuse*, Chambéry, Éditions Exergue, 2001 [1929], p.70.

⁷¹⁶ HERVIEU-LÉGER Danièle, *Le pèlerin et le converti*, Paris, Flammarion, 1999, p.14 ; HERVIEU-LÉGER Danièle, *La religion...*, *op. cit.*, pp. 15-34 ; WILLAIME Jean-Paul, *Sociologie des religions*, Paris, PUF, 2012 [1995], pp.40-60.

⁷¹⁷ HERVIEU-LÉGER Danièle, *Le pèlerin...*, *op. cit.*, p.18.

plus ou moins agrégés en des systèmes qu'on appelle des religions et qui ont une existence historique définie, dans des groupes d'hommes et dans des temps déterminés »⁷¹⁸. Si le pluriel a pour intérêt de postuler l'hétérogénéité plutôt que l'homogénéité de ce que constitue la religion, il fait avant tout référence à des pratiques diversifiées et à des modalités différenciées de mobilisation de la religion, et de fait, au « religieux ». Ce glissement sémantique illustre pour certains auteurs la volonté des chercheurs de rendre savant le sens commun⁷¹⁹, mais il prend pour d'autres un sens plus profond : « il s'agit d'appréhender les phénomènes religieux comme des expressions vivantes et évolutives qui, comme tous les phénomènes sociaux, sont sans cesse traversées par des débats et conflits. »⁷²⁰. À ce titre, « la religion » et « le religieux » seraient deux notions bien distinctes : « le religieux » et ses différentes modalités dépasseraient « la religion » ; « la religion » s'attacherait plutôt aux institutions religieuses tandis que « le religieux » permettrait également de penser la dimension expérientielle. « La religion » serait un concept plus figé que « le religieux » qui contiendrait un aspect dynamique.

Cette distinction n'est pas, selon nous, qu'une simple manie de chercheurs en ce sens qu'elle permet de faire tenir ensemble l'aspect institutionnel de la religion et sa dimension individuelle. Il ressort de ce détour par quelques unes des multiples définitions existantes, que la circonscription de « la religion » est un exercice à la fois malaisé et difficilement opératoire. L'intérêt est selon nous de tenter de saisir ce qui caractérise le religieux ou la religion dans des contextes précis, ici en contexte de placement et pour les personnes qui ont été accueillies. À ce titre, nous postulons que la religion et le religieux se définissent et se redéfinissent en permanence, que leurs contours s'élargissent et se rétrécissent en fonction du contexte dans lequel ils prennent place, et que ce qui importe pour les individus, c'est moins le sens donné par avance à ces termes que le sens qu'ils leur donnent subjectivement ; pour reprendre les termes d'Anne Gotman, l'intérêt est de comprendre « comment les gens font la religion et ce qu'elle leur fait »⁷²¹. Mais nous verrons que tenir compte de la dimension expérientielle ne signifie pas pour autant faire abstraction de l'impact de l'institution et des structures, des dispositions sur la construction du rapport au religieux.

⁷¹⁸ WILLAIME Jean-Paul, « Faits religieux », in AZRIA Régine, HERVIEU-LÉGER Danièle (sous dir.), *Dictionnaire des faits religieux*, Paris, PUF, 2010, p.362.

⁷¹⁹ GOTMAN Anne, *Ce que la religion fait aux gens. Sociologie des croyances intimes*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2013, p.22.

⁷²⁰ WILLAIME Jean-Paul, « Faits religieux », *art. cit.*, p.362.

⁷²¹ GOTMAN Anne, *Ce que la religion... , op. cit.*, p.264.

De ce fait, dans la présente recherche, c'est moins la religion ou le religieux qui nous intéressent en tant que tels, que leur place et leur rôle dans les parcours de placement et plus largement dans les parcours de vie des personnes qui ont été accueillies dans des établissements de protection de l'enfance lorsqu'elles étaient enfants. Ce n'est donc pas la religion en tant qu'objet direct qui nous intéresse mais en tant qu'outil de compréhension des processus à l'œuvre dans les expériences biographiques des jeunes accueillis. Prendre en considération les modalités de mobilisation du religieux par les individus en contexte de placement et une fois sortis nous amène à mieux cerner l'imbrication des facteurs à l'œuvre dans la construction identitaire. Dans le cadre d'un placement, les jeunes se situent au croisement des influences de leur milieu familial, des institutions de placement traversées, mais aussi des groupes de pairs. En nous intéressant à des associations de protection de l'enfance pour lesquelles la dimension religieuse a symboliquement et/ou concrètement des effets sur les modes d'organisation et les pratiques éducatives, nous avons souhaité questionner la place qu'elle prend dans les expériences individuelles.

En nous centrant ici sur ce que les individus rencontrés à l'OSE et aux Apprentis d'Auteuil *font* de la religion, sur la manière dont ils en usent ou pas, sur ce qu'elle signifie pour eux à différents moments de leurs parcours de vie, nous cherchons à décomposer ce que recouvre la notion de religion en contexte de placement. Les individus rencontrés font-ils appel au religieux ? Dans quelles circonstances utilisent-ils un vocable religieux ? Quelles en sont les raisons et comment l'expliquent-ils ? Y a-t-il des moments précis durant lesquels le religieux est plus ou moins mobilisé ? Qu'y cherchent-ils et qu'y trouvent-ils ? À l'inverse, quelles sont les raisons qui font qu'ils n'en usent pas ? Nous postulons le fait que la religion est une grille de lecture et d'analyse pertinente pour saisir d'une part les expériences biographiques des personnes rencontrées et d'autre part, en creux, comprendre l'influence mutuelle des différents acteurs en jeu dans le processus de socialisation des jeunes placés.

2. Faire la rencontre du religieux

Dispositions ou « disponibilité biographique »⁷²² ? La nécessité de replacer le rapport au religieux dans les parcours de vie

Danièle Hervieu-Léger décrivait dans son ouvrage *Le pèlerin et le converti* en 1999 ce qu'elle a appelé « la fin des identités religieuses héritées »⁷²³. Selon elle, la sociologie de la modernité religieuse a dû faire face à une « dérégulation institutionnelle du religieux » en même temps qu'à un éparpillement des formes de religiosité, en somme à du « religieux en vadrouille »⁷²⁴ : les institutions religieuses bénéficient d'une place de moins en moins forte auprès des individus même lorsqu'ils se pensent croyants ; et c'est à ce titre que l'on assiste au détachement des individus à l'égard « des références obligées et des héritages imposés »⁷²⁵. Tout comme la mémoire ou la transmission familiale que l'on a abordées plus haut, les individus sont de plus en plus amenés à « élire [leur] héritage »⁷²⁶ religieux au regard de la socialisation religieuse dont ils ont été les porteurs (ou non) et des multiples situations traversées.

Dès lors, s'il est important d'accorder une place aux « dispositions »⁷²⁷ des individus à l'égard du religieux, il est également indispensable de prendre en considération l'importance que peuvent prendre les structures de placement dans cette socialisation religieuse. Nous l'avons vu, elles peuvent représenter une part importante de la socialisation – primaire ou secondaire – des enfants placés, et peuvent de fait jouer un rôle dans leur attachement ou leur

⁷²² SIMÉANT Johanna, « Socialisation catholique... », *art. cit.*, p. 112 ; BÉRAUD Céline, GALEMBERT de Claire, ROSTAING Corinne, « Des hommes et des dieux en prison », *Recherche subventionnée par la DAP-Ministère de la Justice et le GIP Mission de recherche Droit et Justice*, Paris, Mai 2013.

⁷²³ HERVIEU-LÉGER Danièle, « La fin des identités religieuses héritées », in HERVIEU-LÉGER Danièle, *Le pèlerin...*, *op. cit.*, pp.61-88.

⁷²⁴ SÉGUY Jean, « Religion, modernité, sécularisation », *Archives de sciences sociales des religions*, n°61, 2, avril-juin 1986.

⁷²⁵ DONÉGANI Jean-Marie, « La sécularisation du croire : pragmatisme et religion. », *Archives de sciences sociales des religions* 1/2015, n° 169, p. 229.

⁷²⁶ SINGLY de François, *Les uns avec les autres...*, *op. cit.*, p.33.

⁷²⁷ Dans la conception bourdieusienne, les « dispositions » prennent place dans sa définition de l'« habitus » : « le mot "disposition" paraît particulièrement approprié pour exprimer ce que recouvre le concept d'habitus [...] : en effet, il exprime d'abord le *résultat d'une action organisatrice* présentant alors un sens très voisin de mots tels que structure ; il désigne par ailleurs une *manière d'être*, un *état habituel* (en particulier du corps) et, en particulier, une *prédisposition*, une *tendance*, une *propension* ou une *inclination* ». Même lorsque les dispositions ne sont pas actualisées, elles n'en sont pas moins toujours présentes, dormantes en quelque sorte jusqu'à ce que les conditions à leur réactualisation soient à nouveau réunies. BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Précédé de : *Trois études d'ethnologie kabyle*, Paris, Seuil, 2000 [1972], p.393, cité par CHEVALLIER Stéphane, CHAUVIRÉ Christiane, *Dictionnaire Bourdieu*, Paris, éditions Ellipses, 2010, p.41.

non-attachement religieux. Mais on peut souligner certaines limites des approches à partir des « dispositions » et de la socialisation religieuse que notre objet de recherche permet de faire ressortir.

D'abord, ces approches tendent à réduire le rôle des acteurs sociaux à une forme de passivité. Ils ne seraient en fait que les canaux par lesquels passe un certain nombre d'informations, de manières d'être mais aussi de positions dans le monde social. Ensuite, elles mettent en sourdine l'aspect subjectif du rapport aux différentes dimensions qui constituent la socialisation, aspect qui peut être réinterprété en fonction des contextes dans lesquels il s'inscrit. Bernard Lahire a également mis en lumière les limites des dispositionnalistes tout en ne reniant pas complètement le concept mais en y apportant une dimension fondamentale à prendre en compte : « si le passé incorporé est souvent éludé, dénié, biffé ou marginalisé par une partie des chercheurs, on peut tout aussi bien insister, à l'inverse, sur les dérives des dispositionnalistes, qui tendent à négliger la spécificité et la variation des contextes d'action, avec tous les effets de transformation des comportements que cette variation implique »⁷²⁸. Lahire défend la nécessité de prendre en compte les contextes lorsque l'on s'intéresse aux dispositions des individus, contextes qui sont bien souvent mis sous silence. Et d'ajouter plus loin : « les dispositions n'agissent pas de manière permanente mais seulement en fonction des contextes d'action qui se présentent. On n'a pas affaire alors à une actualisation systématique des mêmes dispositions (du même *système* de dispositions ou de la même *formule génératrice* des pratiques), mais à un jeu plus complexe d'*activation* et d'*inhibition* des différentes dispositions incorporées qui peuvent se combiner partiellement entre elles dans certaines situations, ou fonctionner parfois indépendamment les unes des autres d'autres situations. »⁷²⁹

Dans le champ qui nous intéresse ici, les difficultés rencontrées avec les parents et l'expérience de vie dans un lieu de placement amènent les individus à reconsidérer les éléments de la socialisation qui les ont construits au regard des contextes de vie traversés. Prenons à nouveau pour exemple les parcours de Zoran et Boris que nous suivons depuis le début de cette dernière partie : accueillis au même moment et ayant passé autant de temps l'un que l'autre à l'OSE, ils ont un regard très différent du rapport au religieux des membres de leur famille. Si l'un estime être juif de par ses parents, l'autre parle à l'inverse du catholicisme et considère n'avoir jamais eu de preuve de cette judéité. Le rapport subjectif à la socialisation

⁷²⁸ LAHIRE Bernard, *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Éditions du Seuil, 2012, p. 37.

⁷²⁹ LAHIRE Bernard, *Monde pluriel...*, *ibid*, p. 39.

familiale est donc une dimension à prendre en considération, et elle est peut-être plus visible dans un contexte de placement.

Les personnes rencontrées à l'OSE sont pour la majorité d'entre elles issues de familles dans lesquelles le rapport au religieux est moins fondé sur des pratiques que sur un attachement à des rituels ou des traditions culturelles (fêtes religieuses, *cacherout*⁷³⁰ pour certains). En d'autres termes, il était davantage question de la « communauté juive » non pas uniquement considérée dans sa dimension religieuse mais dans son extension, que l'on pourrait traduire par la judéité⁷³¹.

En ce qui concerne les personnes ayant été accueillies aux Apprentis d'Auteuil, elles avaient un rapport relativement distant à la religion avant l'entrée en placement même si quelquefois cette dernière pouvait faire partie de la vie familiale en arrière plan (Ahmed, Emmanuel). Quelques uns allaient à l'église de manière hebdomadaire en étant plus ou moins contraints par leur famille (Sony, Albert ou Maximin par exemple), d'autres étaient issus de familles non pratiquantes ou athées (c'est le cas de Baya ou Sébastien), et pour l'un d'entre eux seulement cette dimension était fondamentale pour sa mère (Nathan).

On retrouve cette diversité de rapport au religieux dans les récits des personnes rencontrées. Christine est issue d'une famille marquée par la judéité mais qui n'accordait aucune place à la religion :

« Et vous, vous avez vécu ça plutôt positivement le fait qu'il y ait un lien avec vos origines juives ?

Ben au départ ça n'avait aucune importance pour moi parce que ma famille est très peu pratiquante, hormis les grandes fêtes juives il n'y a pas grand-chose, [...]» (Christine, 29 ans, OSE, annexe n°1)

Même si la religion n'avait pour certains, à l'instar de Christine, que peu d'ancrage dans leurs expériences biographiques avant le lieu de placement, elle représentait pour

⁷³⁰ La *cacherout* est l'ensemble des lois relatives à l'alimentation *cacher* (apte, conforme en hébreu). L'alimentation revêt une place fondamentale dans le judaïsme comme le note Sophie Nizard : « Les lois de la *cacherout* sont inscrites à la fois dans la Bible (*Torah* : Loi écrite) et dans le *Talmud* (Loi orale : interprétation de la Bible). Si la place qui leur est attribuée dans la première est relativement limitée, le Talmud leur accorde un traité complet (*Houlin*) et, au cours des siècles, partout où ils ont vécu, les juifs ont continué de les appliquer, souvent avec une extrême rigueur. Cet attachement aux rites alimentaires, leur pérennité dans les communautés diasporiques relèvent en partie d'une vision symbolique de l'histoire du judaïsme. La destruction du Temple de Jérusalem, en 70 de notre ère, fait voler en éclats la centralité religieuse, et le culte (notamment sacrificiel) se reporte d'une part sur le Livre (la *Torah*) et la prière, d'autre part sur le foyer, Temple en réduction, et sur la table. Ainsi, dans la tradition juive, la table est la métaphore de l'autel du Temple, elle en est la mémoire. » NIZARD-BENCHIMOL Sophie, « L'abattage..., art. cit., p. 50.

⁷³¹ MEMMI Albert, *Portrait..., op. cit.*

d'autres une manière de trouver une continuité entre leur socialisation antérieure et celle du lieu de placement. Émilie, accueillie dans l'un des établissements de l'OSE considéré comme traditionnaliste et plus religieux, raconte son expérience :

« Alors oui il y avait un cadre ce que je qualifierais de traditionnaliste c'est-à-dire que l'on mangeait *catcher*. Les grandes fêtes étaient célébrées *Hanoukka*, *Kippour*. Donc il y avait quand même un cadre religieux présent. On a eu aussi des cours de *Talmud Torah* le mercredi après-midi et oui ça c'était je pense que c'était important pour mon père au moment du placement, se retrouver dans un cadre religieux et c'était pas du tout obligatoire, chacun était libre de pratiquer la religion comme il l'entendait.

Et vous ça vous a permis de...

Ben moi j'étais très bien dans ce cadre-là, c'était un cadre familial. Non j'étais contente. Pendant l'adolescence il n'y avait pas vraiment de la religion mais plus du communautarisme, j'étais pas seulement avec les personnes de même religion que moi mais cela a toujours eu une part importante pour moi et j'ai toujours jugé que c'était quelque chose de personnel et que cela n'appartenait qu'à moi en fait... » (Émilie, 54 ans, OSE, annexe n°8)

La place que prend la religion au quotidien dans le lieu de placement a donc amené Émilie à ressentir un « cadre familial » au regard de son parcours dans son milieu familial.

Mais la religion pouvait également être utilisée comme un moyen d'entrer en contact avec l'institution de placement avant le placement. Prenons l'exemple d'Emmanuel qui est devenu enfant de chœur en Martinique au sein d'un établissement scolaire géré par les Apprentis d'Auteuil :

« Est-ce que vous pouvez un peu me parler des conditions dans lesquelles vous êtes arrivé à la Fondation d'Auteuil ? Est-ce que vous avez été placé ?

Non, c'est moi qui ai demandé à y être. Parce que j'étais en Martinique, je devais avoir 9 ans par là, j'étais enfant de chœur avec le Père X, qui était prêtre à la fondation en Martinique, donc j'étais enfant de chœur, et de là, j'ai fait beaucoup de choses avec le Père X, j'ai grandi avec eux, je lui ai demandé après si je pouvais faire mes études dans le cadre de... c'était un peu compliqué parce que j'avais encore mon père et ma mère, et j'ai dit ben c'est pas grave [...] ! La religion n'a pas... parce que moi j'ai cru au début, je n'étais pas trop dans la religion, j'étais enfant de chœur parce qu'il fallait trouver quelque chose à faire, c'est dur de dire ça, mais au moins en étant... Si le personnel m'entendait comme ça ! [...] Parce que c'est ça qui m'a permis d'être enfant de chœur, parce que si je n'étais pas enfant de chœur, je ne serais pas là, en étant enfant de chœur, je pouvais... Et je suis passé par là, et ça m'a permis avec le Père X d'aller ailleurs, de faire le parcours que j'ai fait aujourd'hui. » (Emmanuel, 46 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°31)

La situation d'Emmanuel est inédite. L'on sent dans cet extrait sa gêne à aborder la question de la place du religieux dans son parcours avant son arrivée sur le lieu de placement. Accueilli dans un établissement des Apprentis d'Auteuil par sa volonté et non suite à un contexte familial difficile, Emmanuel explique la manière dont il a procédé : « l'utilisation du religieux à des fins tactique »⁷³² – cet « art du faible » pour reprendre l'expression de Michel de Certeau⁷³³ – a été pour lui une possibilité d'élargir son champ des possibles et de quitter la Martinique pour faire des études.

Nous le voyons déjà ici, la religion peut prendre des sens différents en fonction de la manière dont les individus en font usage au-delà même des socialisations qui ont été les leurs.

(Re)Découvrir la foi sur le lieu de placement

Comme l'ont montré Céline Béraud, Claire de Galembert et Corinne Rostaing dans leur recherche sur la religion en milieu carcéral⁷³⁴, nous avons pu noter que les expériences vécues dans un ou plusieurs lieux de placement n'ont pour la plupart pas été l'occasion d'un changement radical dans les processus de religiosité des individus. Ces derniers s'inscrivent soit dans une « logique de réaffiliation religieuse »⁷³⁵, en intensifiant leur religiosité, soit à l'inverse dans une logique de prise de distance vis-à-vis de la religion dans le temps du placement. Mais dans tous les cas, il est important de noter que le rapport au religieux est dynamique et en constante évolution.

De quelle manière et à quels moments le religieux a-t-il été actualisé en contexte de placement ? Qu'est-ce qui amène certains individus à (re)découvrir la foi sur le lieu de placement ?

⁷³² ROSTAING Corinne, GALEMBERT de Claire, BERAUD Céline, « Des Dieux, des hommes et des objets en prison », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. XI | 2014, mis en ligne le 12 juillet 2014.

⁷³³ Nous renvoyons à la fameuse distinction de Michel de Certeau entre « stratégie » et « tactique » : « J'appelle "stratégie" le calcul des rapports de forces qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir est isolable d'un "environnement". Elle postule un lieu susceptible d'être circonscrite comme un propre et donc de servir de base à une gestion de ses relations avec une extériorité distincte. [...] J'appelle au contraire "tactique" un calcul qui ne peut pas compter sur un propre, ni donc sur une frontière qui distingue l'autre comme une totalité visible. La tactique n'a pour lieu que celui de l'autre. [...] Sans cesse le faible doit tirer parti de forces qui lui sont étrangères. » On se référera à son ouvrage : CERTEAU de Michel, 1990, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, p. XLVI. Quant à l'expression « art du faible », elle se trouve p. 61 de la même référence.

⁷³⁴ BÉRAUD Céline, GALEMBERT de Claire, ROSTAING Corinne, *De la religion...*, op. cit.

⁷³⁵ BÉRAUD Céline, GALEMBERT de Claire, ROSTAING Corinne, *Des hommes...*, rap. cit., p.7.

À l'OSE, plusieurs éléments ont contribué à donner forme au sentiment religieux : les rituels et fêtes religieuses qui punctuaient le quotidien des jeunes placés, les colonies de vacances avec une dimension juive, le sentiment de pouvoir partager quelque chose de commun avec les autres enfants accueillis au-delà du simple partage d'un espace, la rencontre avec autrui et l'identification au lieu de placement. André explique la manière dont s'est créée ce qu'il nomme son « identité juive » :

« L'OSE c'était quand même des foyers avec une identité juive, même s'il y avait parfois des enfants qui n'étaient pas juifs, il y en avait très peu, d'ailleurs pour ceux qui arrivaient c'était l'enfer parce que c'était pas leur place quoi, les enfants ils sont cruels, ça se passait bien ensuite mais à leur arrivée comme ils n'étaient pas comme nous, c'était dur pour eux. C'était un peu ennuyeux pour eux. En fait, il fallait quand même conserver un minimum notre identité juive, au travers de la nourriture, au travers de certaines fêtes, au travers de certaines choses, des voyages en Israël qu'ils ont pu nous offrir, donc oui ça nous a quand-même créé notre identité juive. Ils ont fait ma *Bar Mitsvah* [...] Du coup par mon placement j'ai appris que j'étais juif plus que j'ai pu l'apprendre par ma mère, dans une maison tu apprends moins de choses que si tu es avec beaucoup de monde. » (André, 41 ans, OSE, annexe n°5)

Le lieu de placement devient donc pour André comme pour d'autres individus ayant été accueillis à l'OSE un support non pas uniquement pour prolonger une religiosité déjà acquise mais bien pour la « créer ». Cet extrait est intéressant et permet d'illustrer la manière dont se construit pour certains l'attachement au judaïsme et comment il se combine avec la construction identitaire. André s'est « appris » juif d'abord par son expérience à l'OSE, dans sa rencontre avec autrui et dans son expérience du quotidien. Ce « minimum [d'] identité juive » dont il parle renvoie aux questions qui se posaient déjà à l'OSE depuis la Seconde guerre mondiale comme le souligne Katy Hazan : « La question de l'identité juive est posée partout, notamment dans les congrès pédagogiques. À l'OSE, on choisit de garder la diversité des options, en donnant un contenu minimum commun, mais celui-ci a fluctué dans le temps. Les textes parlent d'un "minimum OSE", qui consiste à donner aux enfants la conscience d'être Juifs, puis de leur laisser la liberté de choix – manière d'assurer une certaine continuité avec l'ambiance familiale. Cette conscience d'appartenir au judaïsme passe aussi bien par l'étude de l'hébreu, de l'histoire et de la culture que par l'instruction religieuse proprement dite. »⁷³⁶ Cette thématique du « minimum OSE » fait irruption de manière récurrente dans les établissements de l'OSE dont l'objet est d'assurer une conscience juive aux enfants accueillis.

⁷³⁶ HAZAN Katy, « Les collectivités..., art. cit., p. 78.

Il fluctue en effet selon les périodes et selon les établissements de l'OSE, mais il semble que certains éléments que l'on retrouve dans les discours de plus jeunes et des plus anciens, traversent espaces et époques : c'est le cas de la *catcherout*, des cours de *Talmud Torah*⁷³⁷, des fêtes religieuses.

Aux Apprentis d'Auteuil, les personnes rencontrées ont assez peu mentionné l'impact direct de la religion sur leurs expériences biographiques et relativement peu de pratiques religieuses apparaissent dans le moment du placement. Les quelques éléments liés au religieux qui transparaissent dans les récits des personnes rencontrées se réfèrent aux cours d'éveil spirituel qui étaient dispensés une fois par semaine, aux relations avec des Pères ou aux quelques soirées organisées par les animateurs pastoraux. À ce titre, Albert raconte :

« *Et justement par rapport à la religion, comment vous l'avez vécu, vous ?*

Ben nous [les Congolais] déjà à la base on était chrétiens, donc c'était pas très compliqué, pas aussi compliqué que pour les musulmans par exemple. Forcément c'est une fondation qui est à la base catholique, mais elle était laïque, elle accueillait tout le monde, il y avait des musulmans, des Chinois, donc eux ils proposaient et il y avait certains cours qui étaient imposés mais on avait une heure par semaine, et le musulman il venait parce qu'on ne parlait pas que de Jésus et Marie, on parlait de toutes les religions. Et puis c'était pas un cours comme les autres, il y avait des gens qui s'occupaient de ça qui venaient et on avait des petits gâteaux et des choses comme ça, donc ça changeait un peu. [...] Donc moi c'est vrai que je venais déjà d'un système assez religieux donc ça me posait pas de problème, ça dépend des personnes, il y a des gens qui vont plus aimer, d'autres moins, mais moi personnellement ça m'a pas dérangé. [...] moi j'ai jamais senti l'obligation.

Oui donc du coup ça vous a paru plutôt positif, comme un soutien...

Un soutien peut-être pas mais pour moi c'était normal. Après je me prenais pas la tête, j'étais là, j'étais jeune, j'avais d'autres choses à penser que de penser à la religion. Et de toute façon même chez moi on m'obligeait à aller à l'église, le dimanche quand je rentrais chez moi on me disait "vas te laver on va aller à l'église" ». (Albert, 32 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°24)

Si Albert ne semble pas avoir accordé d'importance à la religion durant son parcours aux Apprentis d'Auteuil et considère que ce n'était de loin pas sa priorité durant son adolescence, d'autres ont découvert la foi par leur rencontre avec les pairs ou les professionnels. Sébastien parle de sa « découverte de la foi » aux Apprentis d'Auteuil :

⁷³⁷ L'étude des textes (*Torah* : loi écrite) et des interprétations des textes (*Talmud* : loi orale) est réalisée le plus souvent par un rabbin et peut s'apparenter au catéchisme.

« Mon expérience a vraiment été bénéfique pour moi, je suis super reconnaissant des personnes qui m'ont accueilli ici... Il y en a eu quelques uns qui étaient pas super comme partout, mais [Nom de l'établissement] c'est un peu comme ma seconde famille. J'ai découvert la foi ici grâce aux animateurs pastoraux, on faisait des soirées, mais avant j'étais pas du tout croyant. C'est là que j'ai décidé de faire mon baptême, c'était en 2007. Et puis pour mon baptême j'ai demandé à X [professionnelle de l'établissement] si elle voulait bien être ma marraine, on a toujours eu des liens ensemble. » (Sébastien, 25 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°23)

Il en est ainsi également de Baya accueillie dans un établissement d'Apprentis d'Auteuil pour filles fortement imprégné par la dimension catholique :

« [...] moi j'étais dans une petite structure et c'est vrai qu'il y avait souvent des messes, on n'était pas du tout obligés d'y aller, mais il y avait une petite chapelle, quand on partait en colonie de vacances, il y avait la messe, moi j'ai appris les chants, l'évangile, j'ai appris le message de Jésus [...]. Je me souviens aussi être partie pendant un mois avec un abbé qui exerçait en Bretagne, qui maintenant est à la retraite, mais tu vois ici [dans un autre établissement des Apprentis d'Auteuil], il y a des prêtres qui aident, au siège aussi. La messe, il y a un prêtre qui officie tous les matins ici à 7h, tu as une chapelle, une belle chapelle, donc tu as quand-même une facilité à pouvoir communier, dans le sens être en contact. Donc j'étais partie avec l'abbé un mois en Espagne, on a fait le pèlerinage de Compostelle, et ça m'a beaucoup marquée parce qu'on logeait dans les abbayes, [...] ça ma permis un peu comme un recueil, ça m'a permis d'être centrée sur des choses hyper spirituelles, et dans le rapport de proximité. Et moi j'étais, de par mon histoire personnelle... le fait de m'accorder autant d'importance parce qu'il y avait quelqu'un qui s'occupait de toi, qui essayait de te renforcer sur certaines choses, mais sans prosélytisme. Jamais on ne m'a dit que je devais me convertir, communier ou me baptiser, jamais. [...] » (Baya, 38 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°30)

C'est donc pour Baya par le biais des rencontres qu'elle a approché la religion, renvoyant aux formes de la reconnaissance dont parle Axel Honneth décrites dans la section précédente. Ayant pu éprouver une attention nouvelle de la part d'un prêtre puis d'éducatrices par la suite, Baya s'est rapidement identifiée à ces « autrui significatifs ». Ici, la théorie de la socialisation construite par Peter Berger et Thomas Luckmann peut nous éclairer. En distinguant la socialisation primaire de la socialisation secondaire, ces deux auteurs ont montré en quoi la première constituait le rapport premier de l'individu à la société et au monde social, rapport « médiatisé » ou filtré par les « autrui significatifs », le plus souvent ses parents⁷³⁸. Dans les situations de placement, les professionnels prennent quelquefois la place

⁷³⁸ BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction ...*, op. cit., pp. 215-218.

des parents au quotidien, qui plus est lorsque les enfants arrivent à un jeune âge, et amènent de fait une nouvelle définition du monde, s'apparentant à ce que ces deux auteurs nomment l'« alternation »⁷³⁹.

Ils peuvent également devenir pour eux des « autrui significatifs » dans lesquels ils pourront s'identifier. S'ouvriront alors à eux de multiples mondes et de multiples manières de prendre place dans le monde. L'exemple de Baya illustre d'une certaine manière le rôle d'« autrui significatif » que prennent à un moment donné pour elle les personnels des Apprentis d'Auteuil. Et pour aller plus loin, les modes de relation que Baya entretient à ce moment avec ces professionnels vont l'amener à considérer les Apprentis d'Auteuil au prisme de cette relation de proximité vécue avec ce prêtre. Pour le dire autrement, cela se passe comme si Baya voyait en l'institution un prolongement de la bienveillance du prêtre : cet « autrui significatif » aurait en quelque sorte été gage pour elle d'une bienveillance institutionnelle qui dépasserait la personne du prêtre, jusqu'à devenir un « autrui généralisé ». Pour Berger et Luckmann, « la socialisation primaire crée dans la conscience de l'enfant une abstraction progressive qui se déplace. Des rôles et des attitudes des autres spécifiques vers les rôles et les attitudes *en général*. [...] Cette abstraction des rôles et des attitudes des autrui significatifs concrets est appelée l'autrui généralisé »⁷⁴⁰.

Cette interprétation dépasse peut-être la manière dont Berger et Luckmann ont envisagé les « autrui généralisés », mais il nous semble qu'elle est bonne à penser et nous permet de nous intéresser de plus près aux formes que cette « généralisation » peut prendre. Pour prolonger le parallèle avec l'approche de ces auteurs, l'institution peut devenir une « structure de plausibilité » dans le sens où elle « sera médiatisée pour l'individu au moyen d'autrui significatifs, avec lesquels il doit établir une identification fortement chargée d'affectivité »⁷⁴¹.

Mais le rapport au religieux est en constante évolution et peut être mobilisé de manière différente selon les contextes de vie et les personnes rencontrées.

⁷³⁹ Berger et Luckmann parlent des « situations de crise » qui peuvent amener à une « rupture de la réalité » et dont le prototype historique est la conversion religieuse : « Quoi qu'il en soit, il existe des cas de transformation qui apparaissent totaux si on les compare à des modifications moindres. De telles transformations seront qualifiées d'alternations. L'alternation exige des processus de re-socialisation. Ces processus ressemblent à une socialisation primaire, dans la mesure où ils doivent redistribuer de façon radicale les accents de réalité et dès lors, reproduire à un degré considérable l'identification fortement affective au personnel de socialisation qui était caractéristique de l'enfance. » (BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction ...*, *ibid.*, p.250.)

⁷⁴⁰ BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction ...*, *ibid.*, pp. 218-219.

⁷⁴¹ BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction ...*, *ibid.* p.250.

3. Des pratiques fluctuantes et des formes diversifiées de mobilisation du religieux

Il est important de prendre en compte les contextes de vie traversés et la manière dont ils influent sur le rapport au religieux. L'arrivée dans un lieu de placement et la rencontre avec d'autres enfants, les expériences vécues durant le placement et les rencontres avec des « autrui significatifs », la sortie de prise en charge ou encore les expériences de conjugalité et de parentalité, tous ces moments ont une influence sur la manière dont les individus considèrent la religion et sur leur rapport au religieux. La situation de Baya est à ce titre illustrante :

« Je pense que je croyais en Dieu mais d'une manière très lointaine. Et c'est vrai qu'arrivée là-bas [dans l'établissement de placement], au départ je pense que c'était vraiment pour m'intégrer, j'ai arrêté de manger du porc parce que je me suis dit que j'étais peut-être pas comme les autres, je me disais, je suis quand-même kabyle, je suis rebeu [beure], donc au départ j'ai arrêté de manger du porc comme ça, j'ai commencé à me questionner, j'ai fait connaissance avec des gens qui ont commencé à me parler de la religion musulmane, qui ont essayé de me recentrer, c'est vrai que j'ai découvert quelque chose qui m'a fait beaucoup de bien par la suite. Au départ, c'était un peu pour suivre la mouvance et être un peu comme tout le monde et à côté de ça, paradoxalement, c'était quand-même l'évangile qui était assez présente dans les rituels, etc. Donc c'est là où j'ai une belle richesse parce que c'est là que j'ai appris le message de Jésus, j'adore Jésus [...] » (Baya, 38 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°30)

Le sens que prend la religion pour Baya évolue et marque également les influences parallèles de la famille et des personnes rencontrées au sein du lieu de placement sur sa construction identitaire. N'accordant aucune importance à la religion dans sa famille, elle a été identifiée à l'islam par les pairs en placement et l'a utilisé d'abord comme une manière de « [s'] intégrer ». Elle a peu à peu découvert le catholicisme dans sa fréquentation des personnels du lieu de placement dans lequel elle a été accueillie, tout en conservant sa volonté de s'inscrire dans la religion musulmane qu'elle a approfondie par la suite.

Sur le même point, Ariel, qui s'est « découvert juif » en arrivant à l'OSE, explique comment il a très vite surinvesti le judaïsme qui l'avait amené à se considérer pour la première fois dans ce qu'il avait de commun avec autrui :

« Et je pense que c'est le fait de m'être toujours senti différent des autres depuis que je suis petit qui m'a permis de pouvoir avancer. Donc après je suis tombé dans un fanatisme total, à l'âge de 10 ans, la religion c'était un truc... » (Ariel, 58 ans, OSE, annexe n°11)

Le « fanatisme total » dans lequel il dit s'être retrouvé après avoir pris conscience de sa judéité a été de courte durée mais on voit bien qu'il prend sens pour Ariel dans un moment précis, celui de son arrivée en placement. Dans un moment de transition, il est accueilli comme une forme d'ancrage prégnant auquel Ariel s'attache. Ne trouvant pas de liens familiaux dans lesquels il lui aurait été possible de s'identifier, il s'inscrit de manière intense dans le sillon du judaïsme représenté par l'OSE, institution dans laquelle il va avoir le sentiment de trouver ses « racines ».

Vers une « territorialisation [des] identités »⁷⁴²

Travaillant sur les récits de « provinciaux » installés à Paris, Elsa Ramos explique que « l'idée de racines territorialise l'identité familiale et individuelle. Parler de racines donne à la terre le statut d'ancrage de ces identités »⁷⁴³. Cette lecture autour des racines nous semble particulièrement intéressante à développer dans le contexte qui est le nôtre. Toutefois, si la sociologue aborde principalement cette territorialisation sous l'angle familial dans sa recherche, ce qui l'amène à écrire que « le "chez-soi d'origine" possède alors un statut de terre natale et naturelle qui réifie du même coup la famille, en ce sens qu'il fixe le sang à une réalité objective »⁷⁴⁴, les choses se corsent dans un contexte de placement dans lequel, on l'a vu, les relations avec la famille sont souvent complexifiées. À partir du parcours de Zoran, nous verrons la manière dont cette idée prend sens.

Ce qui s'applique dans son analyse à une forme de biologisation de l'idée de « racines », prend un sens tout autre dans le parcours de Zoran et dans d'autres, qui révèle des modes d'identification principalement tournés vers le lieu de placement. Si dans le cas présent, la territorialisation de l'identité ne se rattache pas à la famille mais bien au lieu de placement, il n'en reste pas moins que cette notion nous semble particulièrement adaptée en la transposant à cette situation. Cette volonté de fixer un lieu comme lieu de « l'origine » et construire autour de ce lieu et des personnes qui y sont associées une histoire de famille, des liens fraternels, permet à Zoran de trouver une forme de stabilité et d'assise pour se construire. C'est autour de l'idée qu'il va se faire de ce lieu dans lequel il a passé la majeure

⁷⁴² RAMOS Elsa, « Les "racines" : une territorialisation de l'identité qui fragmente », in MOREL-BROCHET Annabelle, ORTAR Nathalie (sous dir.), *La fabrique des modes d'habiter. Homme, lieux et milieux de vie*, Paris, L'Harmattan, 2012, pp .57-68.

⁷⁴³ RAMOS Elsa, « Les "racines" ... », *ibid.*

⁷⁴⁴ RAMOS Elsa, « Les "racines" ... », *ibid.*

partie de son enfance, qu'il va construire une « pensée pratique des racines »⁷⁴⁵, autrement dit, qu'il va développer un sentiment d'appartenance qui prend habituellement corps dans les relations familiales.

C'est en partant de cette opposition aussi qu'il dit avoir trouvé en l'OSE une « communauté », une « famille », un « clan ». Selon lui, l'« esprit de famille »⁷⁴⁶ qu'il a ressenti est avant tout dû au lien communautaire puisqu'à cette époque « c'était réservé uniquement aux gens de confession juive ». C'est principalement ce lien communautaire qui lui fait dire qu'à la différence des jeunes accueillis aujourd'hui, pour lui « ce n'était pas une pension comme une autre ». Cette « communauté » fixe pour Zoran un lien qu'il ressent comme quasi-naturel, comme venant se substituer au lien filial qui est marqué par la défaillance des relations qu'il entretient avec son père. Pour reprendre la notion développée par Elsa Ramos, nous pourrions dire que ce rattachement à un espace, à des personnes mais aussi à un mode d'identification autour de la judéité, était pour lui le signe de la nécessité d'une « territorialisation des identités »⁷⁴⁷ et la possibilité de se construire un récit individuel, une histoire. Ce qui signifie aussi la possibilité d'être acteur de son parcours, de ne pas seulement être un dépositaire passif d'une histoire qui aurait été transmise sans qu'il n'y ait aucune prise. Il explique :

Et pour vous cet aspect communautaire est toujours important ?

Toujours. Je suis allé à la Bar Mitsvah d'un ami, son fils pas pratiquant, eux ils habitaient les beaux quartiers, on est allés vers la Place des Vosges, il y a une synagogue, il y a plein de choses qui ressortent, plein. Et puis, on est bien entre nous, je ne ressens pas ça à l'extérieur, on ne sent pas ça. Quand je suis à Deauville avec mes potes, on est 4 ou 5, on a tous bouffé la même merde [le fait d'avoir été placé], mais il n'y en a pas un qui a braqué une banque ou qui a volé, ou qui a fait une saloperie. 2h du matin, on sort du casino, on se promène, on est heureux, on parle de notre enfance, voilà, c'est ça le truc. J'ai des amis en dehors de ça, mais ce n'est pas la même relation. Vous voyez ?

Oui, j'ai eu l'impression parfois que c'étaient un peu comme des frères...

Ah oui, tout à fait. Bien-sûr. [...]

Et pour vous la sortie de l'OSE ça s'est bien passé ? Parce que ce qu'on m'a dit c'est que ce qui était dur c'est la sortie...

Alors, il y en a qui ne sont dans leur tête jamais sortis de l'OSE. Je vais vous expliquer : il m'est arrivé d'y retourner une dizaine de fois en voiture comme ça la nuit, et de faire le tour il y a quelques années, je me suis débarrassé de l'OSE il y

⁷⁴⁵ BELKACEM Lila, *L'enfant perdu...*, op. cit.

⁷⁴⁶ ATTIAS-DONFUT Claudine, LAPIERRE Nicole, SEGALEN Martine, *Le nouvel esprit ...*, op. cit.

⁷⁴⁷ RAMOS Elsa, « Les "racines" ... », art. cit.

a... allez, il y a 2 ans, vous imaginez ? Pourquoi ? Parce que ça a été les plus belles années de ma vie [...]. » (Zoran, 56 ans, OSE, annexe n°10)

Le discours de Zoran illustre bien la situation dans laquelle se trouvent certaines personnes que nous avons rencontrées pour qui la recherche identitaire, la quête des « origines » prend une place prépondérante et semble avoir trouvé un terreau fertile à l'OSE. Les lieux deviennent ainsi les supports du sentiment d'appartenance, ici c'est le lieu de placement qui joue ce rôle. Ainsi, Rémi raconte :

« [...] c'était vraiment des racines, et la vie qu'on a actuellement pour beaucoup d'entre nous, c'est une vie après l'OSE, mais c'est comme si on n'était jamais sortis de l'OSE, on y pense tous, c'est bizarre comme phénomène, quand on s'est vus l'année dernière au 1^{er} juillet, on y pensait tous, c'est marrant parce qu'ils étaient tous là, il y en a plein qui sont venus, on était 6000, c'était quand-même balaise. » (Rémi, 53 ans, OSE, annexe n°7)

Comme Zoran, Rémi entretient des *liens distants* avec ses parents et considère qu'il a trouvé une famille au sein du lieu de placement. En parlant de sa situation actuelle comme d'« une vie après l'OSE », il exprime le sentiment que c'est l'OSE qui a été pour lui fondamental et que cette expérience n'est pas qu'une expérience parmi d'autres expériences. Le rapport distant entretenu par les individus avec leur famille est l'un des aspects fondamentaux dans le développement d'un mode d'identification prioritairement fondé sur un ancrage construit à partir du lieu de placement. En suivant Elsa Ramos, soulignons que « les ancrages sont des soutiens à la cohérence identitaire : l'individu fabrique de la continuité et de l'unité dans les séparations que celles-ci soient d'ordre géographique, affectif, temporel »⁷⁴⁸. Mais si pour certains, comme c'est le cas pour Zoran et Rémi, la construction de cet ancrage tend vers une territorialisation identitaire, cette dernière peut à terme glisser d'un ancrage au simple lieu à des « ancrages mobiles [qui] sont toujours à portée de main, à disposition de l'individu : ils constituent une boîte noire⁷⁴⁹ ». C'est là qu'intervient notamment le religieux qui peut devenir l'une des formes de ces ancrages mobiles. C'est à ce titre qu'André explique :

« *Ta femme aussi est juive ?*

Elle est juive oui, c'était quelque chose de très important pour moi. Par rapport à cette identité-là, je ne me voyais pas me marier avec une femme non juive, même si peut-être que c'est injuste parce qu'au fond tu réduis quand-même tes chances de rencontrer quelqu'un et peut-être de rencontrer quelqu'un de mieux encore,

⁷⁴⁸ RAMOS Elsa, « Les "racines" ..., *ibid.*, p. 68.

⁷⁴⁹ RAMOS Elsa, « Les "racines" ..., *ibid.*, p. 67.

mais c'était comme ça, c'était très important pour moi, j'avais besoin que ma femme soit juive, que mon foyer soit juif, c'est comme ça que j'ai trouvé une stabilité, dans la construction de ma vie, c'est un choix comme un autre. C'est vrai que pour un Juif, ou pour un Chrétien, ou pour un Musulman, il a une identité assez forte, il a des valeurs, c'est important et c'est plus simple de vivre avec quelqu'un qui a les mêmes idées que toi. C'est plus cohérent je trouve et ça au moins c'est réglé, parce que si tu dois ensuite reconstruire quelque chose de nouveau avec quelqu'un qui ne pense pas comme toi, tu dois automatiquement retrouver un nouvel équilibre, je n'avais pas envie de ça, j'avais envie de quelque chose qui me convenait bien et qu'on a chez nous, dans la communauté, c'était important pour moi. » (André, 51 ans, OSE, annexe n°5)

Le judaïsme qui a pris forme durant le placement est devenu pour André comme pour d'autres un « ancrage mobile » qu'il mobilise au fil de son parcours de vie. Le rattachant tant à son expérience de placement et à l'OSE qu'à une partie de sa famille, cette dimension l'accompagne et devient un support à sa construction identitaire.

Mais la territorialisation des identités peut également avoir été mise à mal dans certains contextes ou par des expériences négatives et donner lieu là aussi à des formes d'ancrages mobiles. C'est par exemple le cas lorsque le lieu de placement a été un élément fondateur dans les expériences biographiques mais que le sentiment d'appartenance a été remis en cause lors de la sortie de prise en charge. Ariel explique l'amertume qu'il éprouve aujourd'hui vis-à-vis de l'OSE en qui il avait trouvé ses « racines » selon ses termes, mais qu'il considère l'avoir « lâché » lors de la transition à l'âge adulte :

« Et le fait que vous ayez été accueilli dans la communauté juive, est-ce que ça a joué un rôle particulier ?

Ca a joué un rôle particulier dans le sens où d'abord on retrouve nos racines et c'est quelque chose de très important, ça nous permet de vivre en harmonie et d'être mieux [inaudible] par rapport à des comportements, si je vous mettais un Chrétien et un Musulman vivre en même temps, au niveau de la culture elle est différente, si vous mettez un Africain et un Antillais, même s'ils sont de la même couleur, au niveau des cultures il y a des trucs qui ne vont pas. Si vous êtes Juif et que dès que vous vous voyez vous dites [hetcha ?] et vous vous tapez dans la main, et que vous vous retrouvez avec un Suédois, il va vous regarder bizarrement. En fin de compte c'est par rapport aux cultures, c'est très important, j'étais très content, très heureux d'avoir été à l'OSE, il n'y a aucun souci et effectivement d'où ma démarche quelques années après d'avoir proposé de pouvoir faire quelque chose pour les enfants, mais c'est vraiment le « après » qui est négatif parce que moi je me suis retrouvé à dormir dehors, place de la République dans le jardin, ou de dormir dans des salles à Montmartre où vous avez pour 3 francs à l'époque deux films, donc j'y allais pour dormir pendant les deux films. J'ai eu le plaisir de fréquenter Mme Pipi au métro Rue Saint Denis,

qui était très sympa et où je faisais du ménage pour elle parce qu'elle avait quelques difficultés, pour avoir le plaisir de pouvoir aller me laver [...]» (Ariel, 58 ans, OSE, annexe n°11)

Ariel, après avoir eu le sentiment d'avoir trouvé en l'OSE ses « racines » et avoir pu créer un ancrage fort au sein du lieu de placement notamment par son rapport au judaïsme, a vu son regard basculer à la fin de sa prise en charge. Considérant que sa transition n'était pas préparée et qu'il n'était pas prêt, qu'il n'entretenait aucune relation avec sa famille, il conserve aujourd'hui encore un point de vue amer sur cette période de bifurcation comme c'est le cas pour bon nombre de jeunes placés. C'est donc pour lui aussi le passage d'une territorialisation identitaire à la construction d'ancrages mobiles puisque le judaïsme est devenu pour Ariel un point d'appui fondamental dans son parcours de vie.

Réinvestir le lien familial à partir de la réinterprétation religieuse

À certains moments, le religieux peut amener les jeunes placés à réinvestir un lien familial qui était fait de difficultés et de ruptures dans une « logique de réaffiliation religieuse »⁷⁵⁰. À ce titre, Baya explique la manière dont elle a conçu son expérience religieuse :

« C'est bizarre je suis musulmane, je ne suis pas pratiquante, je suis musulmane par loyauté j'ai envie de dire, parce que vraiment c'est l'islam vers lequel je me suis tournée au départ, mais il n'y a jamais eu de prosélytisme, on n'a jamais essayé de me convertir, mais ça m'a fait beaucoup de bien le message de Jésus, l'amour, la bonté, c'est quelque chose d'hyper apaisant, je trouvais ça soft, et à côté de ça, j'avais le rappel de mes racines qui me fortifiait aussi, qui me rappelait certaines choses, qui me permettait un positionnement pas forcément plus juste mais en tout cas qui permettait de retrouver certaines racines. Donc voilà moi j'ai grandi comme ça, dans un vrai mélange culturel en termes religieux, donc j'allais à la messe, je discutais avec des amis, j'essayais de faire le ramadan, pas de pression. Je rentrais à la maison le week-end on ne parlait pas de religion, quand je disais que j'allais faire le ramadan on me regardait bizarrement à la maison. Les années passant, j'ai commencé à... en fait j'avais la sagesse chrétienne et j'avais envie d'approfondir ma foi musulmane, un vrai équilibre pour moi j'ai envie de dire, entre la religion musulmane qui pour moi m'a permis de me renforcer, comme un système de résilience qui m'était offert, parce que j'ai beaucoup étudié, j'ai beaucoup lu, discuté avec des gens que j'ai rencontré au cours de mon parcours de vie, et j'avais cet héritage aussi. » (Baya, 38 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°30)

⁷⁵⁰BÉRAUD Céline, GALEMBERT de Claire, ROSTAING Corinne, *Des hommes..., op. cit.*, p.7.

Baya oscille donc entre un attachement fort au lieu de placement dans lequel elle a rencontré des personnes qui ont été importantes pour elle, et la « loyauté » à sa famille, à ses « racines ». Si le rapport à la famille est souvent complexe, que le religieux n'est pas forcément présent ou pas nécessairement mobilisé par les individus, il est quelquefois à la base d'un réinvestissement du lien familial. Nathan raconte à ce propos :

« Et vous me disiez que votre mère aussi était rentrée dans le pentecôtisme ?

Ouais, elle est rentrée là-dedans. Dieu s'y est pris au bon moment aussi, à un moment où... En fait, quand on rentre là-dedans...

Vous, vous participiez aux réunions et tout ça ?

Non, moi j'étais enfant, j'étais déjà un peu dans la rue, j'étais déjà allé, mais dans leur délire, j'étais largué, ça m'intéressait pas. L'islam m'intéressait déjà tout de suite plus. Mais c'est des choses qui font partie de moi. Je me suis beaucoup intéressé à toutes les religions, j'ai fait ça au sein de l'islam, et aujourd'hui je m'intéresse beaucoup au judaïsme aussi parce que c'est notre héritage spirituel aussi. Même les Musulmans aujourd'hui, s'ils se réclament d'être de Moïse, d'Abraham, il faut qu'ils se disent que c'étaient des Juifs aussi. C'est de là que sont venues ces choses-là. C'est une question d'ouverture d'esprit qui nous permet peut-être d'aller plus loin. Moi j'aime beaucoup parler avec les gens issus de l'islam, mais ceux qui sont vraiment dans une ouverture d'esprit. [...] Moi j'ai mon interprétation des choses, cette personne elle est appelée et elle va venir, ce n'est pas moi qui ai fait quoi que ce soit, mais comme je vous ai dit tout à l'heure, c'est une graine qui a pris. Dieu a créé ça comme ça. Même dans les cœurs, c'est des graines, c'est pareil. Moi j'ai eu peut-être de la part de ma mère des petites graines, mais je ne les ai pas vues pousser et puis arrivé à un certain âge, les choses commencent à fleurir. » (Nathan, 33 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°27)

C'est à sa sortie de placement que Nathan a investi la religion que sa mère avait elle-même choisie. Prenant parfois appui sur le lieu de placement, parfois sur le lien familial, la construction du rapport au religieux s'inscrit dans les expériences biographiques des individus et leurs bifurcations mais va quelquefois au-delà d'une religion entendue dans son sens restreint.

Section 3 : Au-delà du religieux

1. La religion de l'affectif ou la place fondamentale de la construction des liens d'affection dans les processus d'identification

Émile Durkheim avait déjà souligné en son temps l'« émotion des profondeurs »⁷⁵¹ que peut procurer la foi pour ses fidèles et qui serait propre aux membres d'une communauté de croyants. Danièle Hervieu-Léger parle à ce propos de la « dimension émotionnelle » qui est, selon elle, dans les sociétés modernes « le moment où se noue une expérience élémentaire de communion collective, éventuellement susceptible de se stabiliser sous la forme d'une identification communautaire »⁷⁵². Il est vrai que dans la situation qui nous intéresse ici, ces expressions paraissent relativement fortes et sans doute quelque peu inappropriées puisqu'elles sont avant tout destinées à décrire les expériences religieuses vécues au sein des communautés religieuses dont la fonction est précisément de « communier ensemble ». Mais ces notions permettent cependant de mettre au centre de notre réflexion l'importance des émotions dans les processus d'identification auxquels les individus s'adonnent à différents moments de leurs parcours de vie.

Nous noterons que ce qui fait sens pour les personnes rencontrées à l'égard du religieux, c'est la place que jouent les émotions et sentiments dans les processus d'identification (ou de non identification). Autrement dit, que les individus se définissent à partir de leur attachement à l'institution de placement ou qu'ils s'inscrivent (ou non) dans une religiosité au regard de leurs milieux familiaux, c'est d'abord parce que les considérations qui sont les leurs sont avant tout affectives. C'est à ce titre par exemple que l'on se dit et que l'on se sent juif parce que l'on s'identifie au lieu de placement même si l'on n'est pas considéré comme tel pour les plus traditionalistes, ou que l'on se définit par ses références multiples à plusieurs religions alors que l'on vient d'un milieu familial plutôt athée. Cette dimension affective dans le lien au religieux est particulièrement intéressante car elle révèle la place que prennent alternativement les institutions de placement et leurs professionnels, la famille et les

⁷⁵¹ DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1968 [1912], cité dans HERVIEU-LÉGER Danièle, *Le pèlerin...*, *op. cit.*, p.74.

⁷⁵² HERVIEU-LÉGER Danièle, *Le pèlerin...*, *ibid.*, p.74.

pairs dans la construction du rapport au religieux et par là même dans la construction identitaire.

Prenons à nouveau l'exemple de Boris. Ce dernier nous dit : « Je suis juif de cœur mais pas de religion ». Cette expression illustre sans détours l'importance que prennent les multiples influences religieuses qui traversent les personnes rencontrées. La dimension affective contenue dans l'expression « de cœur » marque la force des *liens d'affection* qui se sont construits au quotidien dans l'établissement de placement de l'OSE, mais qui ne se traduisent pas forcément en une religiosité. Ces liens d'affection sont des liens quotidiens, des « liens électifs »⁷⁵³ pour les enfants placés et peuvent jouer un rôle d'une importance cruciale. Boris est l'un des seuls à se définir comme athée et à ne pas accorder d'importance à la religion⁷⁵⁴. Dès lors, qu'est-ce qui le pousse à se considérer comme un « juif de cœur, pas de religion » ? Y a-t-il des dimensions précises du judaïsme qu'il mobilise dans cette définition ou cela repose-t-il sur quelque chose d'autre ? Et si c'est le cas, quel est ce « quelque chose d'autre » ? Il continue :

« Il n'y a pas de problème, moi je suis juif de cœur à 2000%, parce que tous ceux que j'ai pu voir, certains dans le milieu professionnel, j'ai trouvé chez eux... [...] il y a une particularité, une sensibilité, un humanisme quelque part, il y a un côté humain. Je me trompe peut-être que c'est qu'une impression, mais il y a un côté humain que je n'ai pas retrouvé dans les autres religions. À un moment donné j'ai cru voir ça dans le Coran, mais c'est trop dispatché. [...] En ce qui concerne la religion juive, il y a une histoire, je la connais etc., mais les courants qui en restent il y a du bon, sauf ce qui se passe avec la Palestine, mais ça c'est ancestral, c'est politique et quand les politiques reprennent les trucs, c'est pas bon. Je pense que le truc c'est l'humanisme qu'il doit y avoir au sein de ce type de communauté. Je pense que ça doit se retrouver ailleurs, mais là je l'ai ressenti à chaque fois que j'ai côtoyé des juifs. » Boris, 55 ans, OSE, annexe n°9)

C'est donc au-delà de la religion que s'est construit le rapport qu'entretient Boris au judaïsme, mais c'est aussi à travers ce qu'il a pu en percevoir dans ses relations sociales. Marqué par l'humanisme qu'il dit se dégager des personnes juives qu'il a côtoyées, c'est d'abord par le biais de l'OSE que s'est construite sa représentation. Là encore, c'est parce qu'il a trouvé en l'institution des personnes de référence qui lui ont apporté une reconnaissance et qui ont été des supports dans sa construction identitaire, qu'il a pu

⁷⁵³ FINE Agnès, *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1998.

⁷⁵⁴ Il est le seul à l'exception de Marcel, 48 ans, seul non-juif que nous avons rencontré qui avait été accueilli à l'OSE. Il a été placé dans l'un des établissements principalement réservé aux enfants de familles non-juives à cette époque où il est resté deux ans avec ses frères et sœurs.

développer un rapport positif au judaïsme au-delà de sa dimension purement religieuse. Cela renvoie au discours soutenu par les membres de la direction de l'OSE qui voient, pour certains, le judaïsme comme un « support de pensée » et non pas nécessairement comme un support religieux. Ainsi, l'un des directeurs du siège explique :

« [...] l'OSE est une association de la communauté juive, qui s'occupe de toutes les populations mais aussi au nom des valeurs juives, c'est-à-dire d'ouverture, d'universalisme, de soutien à l'autre. Donc ce sont les valeurs juives dans le respect de la laïcité républicaine. C'est-à-dire qu'on n'a pas vocation, de faire avec les enfants juifs qui arrivent, de « bons juifs », ce n'est pas notre objectif, notre objectif c'est de les épanouir en tant qu'enfants. » (Membre actuel de la direction, OSE, annexe n°17)

C'est à partir d'un référent religieux que sont pensées les pratiques éducatives, référent qui s'élargit jusqu'à devenir un élément structurant au-delà de sa simple dimension religieuse. C'est ainsi que l'exprime également un directeur d'établissement :

« Donc on ne peut pas réduire le judaïsme à une religion, en même temps on ne peut pas faire que le judaïsme ait pu traverser l'histoire sans que la religion ait participé à cette continuité. Je crois qu'il y a quelque chose du judaïsme dans cette maison mais que je ne peux pas moi situer comme un héritage religieux dans mon parcours, donc c'est ailleurs mais c'est très juif.

Ca rejoint ce que vous disiez tout à l'heure par rapport aux origines culturelles, ce n'est pas le judaïsme en tant que religion mais comme...

« Comme un support de pensée, comme un référent philosophique, comme un référent pour l'action » (Directeur actuel d'un établissement, OSE, annexe n°12)

Si la judéité prend peu à peu l'expression d'un « référent pour l'action » et qu'elle amène une forme d'épaisseur spirituelle à la manière de faire la protection de l'enfance, elle se conjugue également avec les autres éléments que l'on a détaillés dans la première section et parfois elle prend forme dans ces éléments. L'amour, la confiance, la présence sociale, la reconnaissance, tous ces aspects sont imprégnés de ce « référent de pensée » qui de cette façon dépasse le religieux dans sa forme la plus restreinte.

Il est ici possible de faire le parallèle avec les Apprentis d'Auteuil. Nous l'avons vu, les pratiques et rituels religieux ne tiennent pas la même place qu'à l'OSE et sont assez peu relevés par les personnes ayant été placées, cela s'expliquant notamment par le fait que le catholicisme n'était pas l'élément essentiel dans l'accueil des enfants aux Apprentis d'Auteuil alors que cela l'a été pour le judaïsme jusque dans les années 1990 à l'OSE. Si l'on prend

l'exemple d'Ahmed, anciennement accueilli aux Apprentis d'Auteuil, il est intéressant de voir la manière dont il s'auto-identifie :

« Franchement, au jour d'aujourd'hui, comment t'expliquer... je me sens... j'ai le cerveau d'un Juif, le cœur d'un Catholique et le corps d'un Musulman, c'est aussi simple que ça. » (Ahmed, 35 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°29)

« C'est aussi simple que ça » pour Ahmed qui dit s'être construit à travers les références religieuses multiples qu'il a rencontrées durant son parcours. On retrouve dans son discours comme chez Boris une manière de signifier un rapport positif à l'institution de placement sur laquelle il a eu le sentiment d'avoir pu s'appuyer pour avancer. Mais à l'inverse, Nathan a par exemple un regard plus distant sur l'institution et plus critique quant à la faible place que prenait le religieux lors de son placement :

« Et vous, au niveau de la religion, si j'ai bien compris vous vous êtes formé après coup, est-ce que vous aviez l'impression qu'à [l'établissement des Apprentis d'Auteuil] il y avait des choses liées au catholicisme qui vous ont marqué ?

On n'en avait rien à foutre du catholicisme !

C'est intéressant parce que certaines personnes que j'ai rencontrées m'ont dit des choses un peu différentes là-dessus, par exemple « nous sommes tous des enfants du Père Brottier [l'un des directeurs fondateurs des Orphelins Apprentis d'Auteuil] », etc.

Je dois pas les connaître alors ! C'est possible qu'il y en ait eu mais on les a pas connus ces gens-là. On leur manquait plus de respect qu'autre chose. Mais peut-être aujourd'hui...

Non c'étaient des gens de votre génération...

Des gens issus de l'immigration qui ont dit ça ?

Oui.

Je trouve ça intéressant. Vous avez vu Sony ?

Oui.

Sony n'a peut-être pas vécu la chose comme moi, lui il est arrivé tard de son pays et peut-être que lui pourrait plus avoir ce point de vue, parce que lui venait d'un endroit particulier, donc [l'établissement] pour lui ça lui a donné une chance d'accéder à un métier et aujourd'hui il est encore dedans, donc lui il peut se ressentir plus enfant du Père Brottier, qu'un mec comme moi ou comme X [prénom d'un autre jeune]. C'est une question de paramètres. Moi le Père Brottier...pfff...

Et il n'y avait pas de cours de religion par exemple ?

Si si, mais c'est des gens qui ont plus appris de nous qu'on a appris d'eux, en toute humilité. Bien sûr qu'ils connaissent des choses, mais on n'a rien appris

avec eux. Sony aujourd'hui on ne peut pas dire qu'il croit, il croit en la vie ouais, mais croire en la vie c'est pas croire en l'existence de Dieu. Après, je sais pas qui a créé ce truc, ouais au départ ça part d'un bon sentiment, il faudrait que je me renseigne sur ce qu'était leur projet de l'époque. » (Nathan, 33 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°27)

Nathan a été assez peu marqué par les relations avec les professionnels aux Apprentis d'Auteuil, à l'exception d'un professeur de sport qui l'a « poussé vers le haut ». De son expérience de placement dans l'institution qui n'a duré que deux ans, il ne garde comme souvenirs que ses pairs, ceux qu'il appelle les « personnages » avec qui il a pu développer des liens d'amitié jusqu'à aujourd'hui. Son rapport au religieux, comme l'indique cet extrait, n'est pas lié à son parcours de placement mais se situe dans une continuité avec la religiosité de sa mère. Son regard est également marqué par son expérience de la religion acquise par un courant proche du pentecôtisme. Il considère à ce titre le catholicisme traditionnel comme dévoyé de son essence.

C'est donc aux Apprentis d'Auteuil principalement chez ceux qui ont découvert la foi sur le lieu de placement que la dimension religieuse prend une place importante aujourd'hui. Pour les autres – la plupart – cette dimension était déjà présente antérieurement à un degré plus ou moins fort mais n'avait le plus souvent qu'une place d'arrière plan, soit pour certains nous avons noté un retour vers le religieux après la sortie de placement.

Si la dimension religieuse ne tient pas une place fondamentale dans la majorité des discours des personnes ayant été accueillies dans un établissement des Apprentis d'Auteuil, il n'en reste pas moins que les membres de la direction la convoquent de manière importante, notamment depuis la révision des statuts associatifs en 2009 qui affirme plus clairement son statut d'« Œuvre d'Église »⁷⁵⁵.

La religiosité dans les discours des professionnels des Apprentis d'Auteuil : une responsabilité verticale ?

Dans une institution qui se définit comme une « Œuvre d'Église », la question religieuse occupe une place de premier rang au plus haut niveau hiérarchique. Garante de la

⁷⁵⁵ BUET Dominique, « La Fondation d'Auteuil..., *art.cit.*, p. 54.

« catholicité » des Apprentis d'Auteuil, la Direction Générale expose clairement le positionnement de l'institution face au religieux :

« En fait on est catholiques de plusieurs manières. C'est-à-dire qu'on est catholiques par notre histoire parce qu'on a été fondés par un prêtre et que l'œuvre en fait est une œuvre du diocèse de Paris. [...]. Comment ça se traduit ? C'est qu'au Conseil d'administration il y a 12 membres, et que parmi ces 12 membres, il y en a 4 qui sont nommés par l'archevêque de Paris, c'est une minorité de blocage. Donc la catholicité d'Apprentis d'Auteuil est garantie par ces quatre personnes-là, dans les votes, dans les décisions, dans le budget, dans le projet, dans les reprises, ils sont là au Conseil d'administration pour toutes les grandes décisions et si c'est pas catholique, je peux vous dire qu'ils ne voteront pas. Donc on est catholiques dans ce sens-là, au sens de la gouvernance. Ensuite on est catholiques dans nos statuts où c'est explicitement indiqué « Fondation d'inspiration catholique placée sous la responsabilité pastorale de l'archevêque de Paris » et ça ce sont les statuts approuvés par le Ministère de l'Intérieur et le Conseil d'État. Donc c'est la République qui reconnaît aussi la catholicité de la Fondation. [...] La catholicité, elle se traduit aussi plus concrètement dans l'approche éducative qu'on peut avoir avec un jeune, toute cette pédagogie qu'on met en œuvre, elle est pétrie de l'anthropologie chrétienne, c'est-à-dire que pour le Chrétien, Dieu n'est pas là-haut, dans le Ciel, qu'on rencontrera quand on mourra un jour, il s'est incarné dans un homme et dans le temps et dans l'histoire, et ça, ça change tout. Et du coup, cette dimension spirituelle prend corps dans la relation entre les personnes. [...] Et dès la conception, les enfants parce que ce n'est pas seulement adulte, je ne peux pas faire n'importe quoi, il est profondément aimé pour ce qu'il est, il est capable d'aimer quelque soit son histoire, quels que soient ses échecs, parce qu'il a en lui l'amour de Dieu. [...] Après, au niveau des cadres dirigeants, là pour nous c'est une exigence de porter le projet d'Auteuil, parce que si on veut qu'Auteuil porte encore ce projet chrétien, il faut bien des Hommes pour le porter, ça s'incarne à un moment donné. Donc eux ils garantissent... ils ont une lettre de mission de la tutelle qui les envoie, ils portent le projet pastoral, tout directeur d'établissement à Auteuil porte aussi le projet pastoral, à la fois la direction et la pastorale. » (Personnel actuel de la Direction Générale, Apprentis d'Auteuil, annexe n°47)

La « catholicité » des Apprentis d'Auteuil n'est donc pas selon cette professionnelle qu'un simple mot, elle est une politique défendue par la Fondation. Dans cet extrait d'entretien, nous remarquons que cette garantie se fait à plusieurs niveaux : c'est d'abord l'histoire de la fondation qui en est porteuse, la tutelle du Diocèse par l'intermédiaire des Spiritains ensuite, la reconnaissance de cette dimension par les pouvoirs publics, de par les statuts, la volonté de conserver l'inscription dans le catholicisme des directeurs d'établissements, et enfin l'approche éducative et pédagogique défendue au quotidien. Si ces différents points ont pour objet de délimiter et d'encadrer les actions des professionnels, il est intéressant de tenter de mettre au jour la portée de cette politique sur le quotidien des professionnels et des enfants accueillis. Le rattachement institutionnel et la reconnaissance

juridique relèvent principalement de cette dimension politique, mais qu'en est-il de la religiosité des directeurs d'établissements et son impact sur l'approche éducative développée au quotidien dans les structures de la fondation ?

Porteurs d'une lettre de mission de la part des Spiritains, les directeurs d'établissements doivent être catholiques et sont les garants de la religiosité de la Fondation dans les actions quotidiennes. Ayant souvent la responsabilité de plusieurs chefs de service, de plusieurs dizaines de travailleurs sociaux et parfois de près d'une centaine d'enfants, leur rôle n'est-il pas limité et quelle est leur influence véritable ? En partant de l'exemple de l'un des établissements des Apprentis d'Auteuil qui regroupe plusieurs structures d'accueil, il nous a été donné à voir la manière dont la religiosité se transforme, change de sens et prend des formes différentes dès lors que l'on passe aux niveaux hiérarchiques inférieurs. Le directeur d'établissement rencontré explique d'abord son rôle :

« Je n'ai aucune idée des pourcentages de catholiques, musulmans, etc., on a simplement une attention particulière pour les fêtes religieuses qui existent de toutes les confessions qui existent dans nos établissements. On encourage, puisqu'en tant que porteur d'une lettre de mission, j'encourage les jeunes à approfondir la religion catholique mais ça n'est pas une obligation et heureusement [...]. En fait [nom de l'établissement] étant un complexe d'établissements, on n'est pas seuls à penser, il y a ce qu'on appelle le centre pastoral qui nous rappelle les moments clés de toutes les confessions. Charge à nous, en lien avec les membres du centre pastoral, d'organiser, d'être présents en tout cas, de faire un arrêt sur image sur tout ce qui peut être organisé de l'ordre de toutes les confessions. Exemple : pour les sacrements, on est tous, surtout en tant que directeur d'établissement, mais aussi les autres membres, y compris les jeunes, invités pour les sacrements, par exemple la confirmation, le baptême, et on accompagne au mieux cela. [...] Et pour ce qui est des musulmans, nous fêtons avec humilité la fin du ramadan et là on ne le fait pas simplement à l'échelle de l'établissement, mais à l'échelle de l'ensemble de [la structure] » (Directeur d'établissement actuel, Apprentis d'Auteuil, annexe n°33)

La question religieuse semble donc être un cheval de bataille important de ce directeur d'établissement qui souhaite encourager les jeunes à approfondir leur investissement dans la religion catholique, mais il revient dans la suite de l'entretien sur le peu d'influence qu'il a de manière effective :

« Pour moi, tout ce qui est de l'ordre de la religion dans une maison d'enfants à caractère social, il y a deux dimensions : d'abord c'est répondre à une commande publique et orienter avec une commande, un souhait ou en tout cas une valeur ajoutée, j'en parlerais comme ça plutôt, c'est une valeur ajoutée à un

établissement lambda. C'est-à-dire qu'on n'a pas peur d'afficher nos appartenances, et on s'aperçoit qu'à l'intérieur même de nos établissements, il y a un fort respect de tout ce qui est de l'ordre des religions, à quelque niveau que ce soit. Il n'y a pas de tabou là-dessus, c'est très net et justement il n'y a pas de rivalité existante, y compris pour les salariés qui viennent. Quand les salariés sont accueillis pour être embauchés, ils savent où ils viennent, c'est clair, et s'il y a des doutes, ils ne s'engagent pas.

Et pour les salariés non plus il n'y a pas de critères définis à l'avance ?

Ils sont amenés à transmettre toutes les informations nécessaires de tout ce qui est de l'ordre des actions liées à la pastorale en interne et en externe, c'est-à-dire qu'il y a parfois des messes ici, mais nous œuvrons aussi à l'extérieur. Une maison d'enfants vit 365 jours l'année, il ne s'agit pas de se limiter aux 5 jours ouvrables par semaine. Donc le week-end, il est proposé aux jeunes qui restent, pour ceux qui le souhaitent, un accompagnement à la paroisse.

Et il y a des jeunes qui y vont ?

Alors, tout dépend de la mobilisation des éducateurs, en tout cas de l'encadrement sur ce temps-là. Il peut y avoir des gens qui vont nous dire qu'ils sont happés par le quotidien et qu'ils ont oublié, ou alors que personne n'était intéressé, sans pour autant qu'on ait pu proposer aux jeunes concernés. Ça peut arriver. Autant ce n'est pas un sujet où il y a des rivalités, autant ça peut faire peur pour les adultes d'afficher cette question d'appartenance à telle ou telle confession. [...] Le fait que les éducateurs ne soient pas forcément à l'aise, ne veulent pas être mis dans une case, peut-être qu'ils ne se sentent pas prêts à assumer leur propre religion à eux, et peut-être ont-ils du mal à proposer, à valoriser, ce n'est pas le cas pour tout le monde, il ne s'agit pas de dire que tous les éducateurs sont dans cette même optique, mais beaucoup sont dans une difficulté à assumer leur propre appartenance à une religion particulière. Et du coup, peut-être est-ce un frein pour encourager ou accompagner les jeunes. » (Directeur d'établissement actuel, Apprentis d'Auteuil, annexe n°33)

Malgré sa volonté affirmée de vouloir promouvoir la religiosité des jeunes accueillis, les principaux supports sur lesquels il doit compter sont d'abord les éducateurs en lien direct et continu avec les jeunes. Selon lui, le fait que le personnel éducatif ne soit pas forcément « prêt à assumer [sa] propre religion » explique en partie la raison de la faiblesse de l'influence du religieux sur les jeunes accueillis. Défendant la « valeur ajoutée » des Apprentis d'Auteuil à l'égard d'autres institutions de protection de l'enfance non marqués par le religieux, cette dimension reste toutefois fortement dépendante de l'investissement quotidien des professionnels, donc de l'ensemble de la « communauté éducative » selon les termes largement utilisés par un grand nombre d'entre eux, nous y reviendrons.

Mais le regard diffère lorsque l'on interroge un membre de l'équipe pastorale qui, pour sa part, estime qu'il y a un manque d'investissement du religieux de toutes parts :

« À la Fondation d’Auteuil, la dimension spirituelle n’est pas assez exploitée. Le premier directeur de la pastorale c’est le directeur [...]. Pour moi, c’est une charge trop importante à tenir pour les directeurs d’avoir cette mission, ils devraient dire aux éducateurs qu’ils ont une chance d’être ici et qu’ils peuvent la saisir. On est toujours dans un truc entre la foi et la raison, mais j’ai l’impression qu’on est sur la raison ici et pas sur la foi. [...] Il faudrait qu’on puisse se dire "je veux être chrétien parce qu’on croit en toi", mais on a au-dessus de la tête une épée de Damoclès, des prestataires, on a peur et on a peur de cette peur, mais on doit avoir ce qu’on doit être. [...] Depuis 10 ans, on a amené du professionnalisme, mais pour moi l’excellence, elle est dans le don, dans l’amour, dans la confiance. Les éducateurs qui viennent ici, ils savent pourquoi ils viennent, mais on est dans une telle recherche de professionnalisme qu’on peut perdre notre identité. On n’utilise pas ce levier parce que les éducateurs sont dans le quotidien et donc on ne s’appuie pas sur ça. » (Membre de l’équipe pastorale d’établissement, Apprentis d’Auteuil, annexe n°37)

Cet animateur pastoral qui se définit avant tout comme un « animateur » du fait de son parcours dans le monde de l’animation en quartier populaire, rappelle également qu’il est un « laïc », dans le sens que donne l’Église Catholique à ce terme⁷⁵⁶. Laïc au regard de l’Église, son discours est fortement imprégné par le religieux et il exprime là encore le sentiment qu’il n’est pas donné assez de place à la religion dans les structures de la fondation d’Auteuil. Soulignons ici en suivant Céline Béraud le « tâtonnement sémantique » auquel font face ceux que l’on appelle tantôt des « permanents laïcs », tantôt des « animateurs laïcs en pastorale », mais aussi des « laïcs en responsabilité » ou « laïcs chargés de mission »⁷⁵⁷, tâtonnement qui illustre bien la place complexe qui leur est accordée aujourd’hui par l’Église catholique. Alors que leur nombre a augmenté de façon importante en parallèle à une baisse tout aussi importante des prêtres, leur place reste encore à bien des égards à définir.

En déplorant les évolutions concernant la professionnalisation des personnels de la fondation, l’animateur pastoral rencontré met en avant la distinction entre *professionnalisme* et *vocation* ou investissement affectif. Ayant lui-même eu un parcours difficile, il explique avoir trouvé dans la foi une forme de salut et, alors que selon lui « l’Église catholique a déserté les banlieues », il est possible de voir dans son engagement une manière de réinvestir

⁷⁵⁶ En partant de la définition exposée par Céline Béraud à partir du « Code de droit canonique, les laïcs constituent l’ensemble des membres de l’Église qui ne font pas partie de la hiérarchie. », Céline Béraud en ressort une définition plus sociologique qui nous semble pertinente dans ce contexte : « Cette catégorie de personnel regroupe en effet des individus qui, bien que non ordonnés, prennent part de manière continue et substantielle à la division du travail religieux dans l’Église catholique ». Nous renvoyons à l’ouvrage suivant : BÉRAUD Céline, *Prêtres, diacres, laïcs : révolution silencieuse dans le catholicisme français*, Paris, PUF, 2007, pp.106-107.

⁷⁵⁷ BÉRAUD Céline, *Prêtres...*, *ibid.*, p.106.

une frange des jeunes issues de ces zones défavorisées présente en nombre dans les établissements de protection de l'enfance des Apprentis d'Auteuil. Mais il est aussi, sur la moitié de son temps de travail, membre élu syndical et représentant du personnel. C'est donc en même temps en se distinguant des éducateurs et de leur professionnalisme et en prenant ses distances avec la direction de l'établissement qui ne porte pas la foi à la hauteur de ses attentes, que cet animateur pastoral se place. Contestant à la fois l'aspect managérial et financier de l'institution, sa soumission aux demandes des financeurs qui remettrait en cause « l'identité catholique » de la fondation, il regrette également l'absence de mobilisation du religieux comme levier éducatif par les éducateurs qui passeraient également à côté du « moteur de l'engagement »⁷⁵⁸ religieux fondamental qu'il estime devoir faire vivre.

La question du religieux, lorsqu'elle est interrogée au niveau des directions ou des centres pastoraux, marque la force de la dimension catholique et la revendication d'une « identité » institutionnelle spécifique. Mais elle donne également à voir les écarts de points de vue et les jeux de concurrence professionnelle, la « division du travail religieux »⁷⁵⁹ et son « ordre négocié »⁷⁶⁰. En suivant Anselm Strauss, il nous semble intéressant de souligner le caractère négociable et évolutif de toute institution mais aussi de considérer que le « "non-changement" doit aussi être "travaillé" à l'intérieur de l'organisation. »⁷⁶¹ En considérant les organisations non pas comme des espaces qui fonctionneraient de manière autonome et qui seraient régulés par des règles théoriques et formelles que les agents appliqueraient telles quelles. C'est donc « en opposition à une conception de l'ordre social qui serait le fruit d'une détermination structurelle, [que Strauss] développe l'idée que l'ordre social résulte de processus complexes de négociations structurées. Dans ce processus, chaque acteur participe à la représentation de la situation dans laquelle il est engagé. Jamais figé, le déroulement de l'interaction évolue sans cesse à mesure des ajustements et négociations »⁷⁶². D'autre part, si les personnels de l'institution ont un objectif commun ou un « ciment symbolique »⁷⁶³ pour reprendre un terme de Strauss, celui de s'occuper et d'accompagner les enfants et jeunes placés au sein de l'établissement et de leur apporter les ressources nécessaires pour qu'ils se sentent bien, ils n'ont pas forcément la même vision des modalités qui permettent d'aboutir à cet objectif.

⁷⁵⁸ SIMÉANT Johanna, « Socialisation catholique..., *art. cit.*, p.121.

⁷⁵⁹ BÉRAUD Céline, *Prêtres...*, *op. cit.*

⁷⁶⁰ STRAUSS Anselm, *La trame de la négociation...*, *op. cit.*

⁷⁶¹ STRAUSS Anselm, *La trame de la négociation...*, *ibid.*, p.111.

⁷⁶² BÉRAUD Céline, GALEMBERT de Claire, ROSTAING Corinne, « Des hommes..., *rap. cit.*, p.84.

⁷⁶³ STRAUSS Anselm, *La trame de la négociation...*, *op. cit.*, p.95.

Ces écarts de point de vue s'expliquent par plusieurs facteurs : citons par exemple le parcours professionnel, le type de profession exercé (éducateur spécialisé, assistant social, psychologue, secrétaire), la position hiérarchique, le fait d'être considéré comme un professionnel ou non, mais aussi et plus précisément dans notre cas, l'importance accordée à la dimension religieuse. Nous l'avons noté, les éducateurs se sentent, de par leur formation, d'abord investis dans le quotidien des jeunes placés et dans la relation éducative, même s'ils ont pour certains des engagements religieux par ailleurs. Les psychologues sont davantage attentifs à la dimension psychique et à la santé générale des enfants. Les animateurs pastoraux, s'ils ont un rôle éducatif plus ponctuel, négocient aussi leur place en tant que porteurs d'un message de foi auprès des éducateurs et des personnels de direction. Quant aux directeurs d'établissements, ils se situent dans un entre deux parfois inconfortable, devant être garants d'une position laïque et non prosélyte devant les institutions publiques qui les financent en partie, en même temps qu'ils sont garants de la « catholicité » de la fondation auprès de la tutelle religieuse des Spiritains et d'une certaine manière, auprès des donateurs. Nous pouvons faire le parallèle avec ce qu'ont montré Gilles Chantraine et Nicolas Sallée sur les relations entre éducateurs et surveillants dans des établissements pénitentiaires pour mineurs⁷⁶⁴. Si certains construisent leur rôle professionnel de manière « indifférenciée », ce qui « repose sur un effort de minimisation relative des différences entre le rôle du surveillant et celui de l'éducateur », d'autres estiment que leurs missions sont « complémentaires » et dans ce cadre-là, « la collaboration entre éducateurs et surveillants se noue à la frontière de territoires professionnels qui, s'ils peuvent se chevaucher, ne sauraient pour autant se confondre »⁷⁶⁵.

Alors que la plupart des professionnels rencontrés (éducateurs, psychologues, chefs de service) estiment ne pas avoir de mandat⁷⁶⁶ religieux et ne s'appuient donc que relativement peu sur cette dimension dans leur travail éducatif avec les jeunes placés, d'autres ont une position plus nuancée à ce propos. À la manière de l'une des éducatrices, anciennement

⁷⁶⁴ CHANTRAINE Gilles, SALLÉE Nicolas, « Éduquer et punir. Travail éducatif, sécurité et discipline en établissement pénitentiaire pour mineurs », *Revue française de sociologie* 2013/3, Vol. 54, pp. 437-464.

⁷⁶⁵ CHANTRAINE Gilles, SALLÉE Nicolas, « Éduquer et punir... », *art. cit.*, pp.446-447.

⁷⁶⁶ Sur la question du « mandat », Everett C. Hughes explique : « Un métier existe lorsqu'un groupe de gens s'est fait reconnaître la licence exclusive d'exercer certaines activités [...]. Ceux qui disposent de cette licence, s'ils ont le sens de la solidarité et de leur position, revendiqueront un mandat pour définir les comportements que devraient adopter les autres personnes à l'égard de tout ce qui touche à leur travail », voir « Des erreurs dans le travail », dans HUGHES Everett C., *Le regard sociologique. Essais sociologiques*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1996 [1971], p.99.

placée à la fondation d'Auteuil, qui, en prenant appui sur son expérience, relève l'invisibilisation croissante de la dimension religieuse dans le quotidien des jeunes :

« *Est-ce que tu vois des différences aujourd'hui avec ce que tu as vécu ?*

Alors, ce que je vois comme différence, je ne sais pas si c'est parce qu'ici je suis dans une hyper grande structure, ou si dans les petites maisons c'est un peu pareil, mais le supplément d'âme lié à la spiritualité, je le trouve beaucoup moins présent que moi ce que j'ai pu vivre quand j'étais plus jeune, cet esprit de famille comme dans une petite maison, mais après c'est la société qui évolue aussi. La Fondation d'Auteuil elle se professionnalise énormément, il y a toujours la dimension pastorale, mais tu la sens beaucoup moins, la messe elle est à 7h, et les problématiques sont tellement différentes, tellement plus prenantes sur le quotidien que t'as pas le temps de proposer des activités liées à la pasto. Alors que nous, je me souviens, t'entendais parler de Dieu tout le temps, alors qu'aujourd'hui t'as pas le temps. T'as un système qui est différent au sein des institutions avec des postures qui sont complètement différentes, et puis c'est pas du tout les mêmes personnes, t'as beaucoup de bureaucrates, et moins des gens de cœur. Des gens qui finalement sont là pour bosser, et pas forcément pour autre chose. En tout cas, moi pour avoir fait les deux, c'est vrai que moi j'ai découvert Dieu aux Orphelins d'Auteuil alors qu'ici je suis pas sûre que tu découvres Dieu. » (Professionnelle actuelle d'établissement, Apprentis d'Auteuil, annexe n°30)

Le point de vue de cette éducatrice donne à voir ce qui est déploré par certains, principalement croyants, qui s'investissent pour conserver ce « supplément d'âme » considéré ici comme forcément lié à la religion. Mais ce « supplément d'âme », loin d'avoir complètement disparu, s'est plutôt transformé jusqu'à prendre des formes différentes dans le travail éducatif au quotidien pour nombre de professionnels rencontrés : nous pourrions dire qu'il s'est sécularisé.

Du « supplément d'âme » à la « dimension humaine » ou la sécularisation interne visible dans les discours

Même si les directeurs eux-mêmes sont garants de la « catholicité » de par la lettre de mission dont ils sont porteurs, la volonté d'inscrire la question religieuse dans la relation éducative n'a pas la même signification dès lors que l'on passe à un niveau hiérarchique plus bas, c'est-à-dire lorsque l'on interroge les chefs de service. N'étant pas forcément catholiques,

quelquefois marqués par l'islam, parfois non religieux, les chefs de service rencontrés ont développé des discours quelque peu différents à ce sujet :

« Moi je ne suis pas catholique, je suis de culture musulmane et lors de mon entretien, mon positionnement était de dire que j'étais croyante mais pas pratiquante, mais je savais qu'on pouvait porter les mêmes valeurs : le partage. Moi je suis arrivée ici parce que c'était proche de mon domicile et non pas par rapport à la religion, de l'extérieur on croit que c'est une secte, mais quand on y est on se rend compte que ça n'a pas trop d'impact sur la façon de travailler. [...] Ici, on peut s'autoriser à avoir des relations de chaleur humaine comme par exemple prendre un jeune dans ses bras quand il a un décès dans sa famille. On s'autorise à ne pas être dans le déni, à dire qu'il y a une proximité affective, même s'il ne faut pas que ça empêche de faire notre travail professionnellement. On est des êtres de relation, comment je peux travailler avec un jeune sans qu'il y ait de lien avec ce jeune ? On a tout intérêt à l'accepter, il y a toujours de l'affect. »
(Cheffe de service actuelle en établissement, Apprentis d'Auteuil, annexe n°34)

Passant du vocable purement religieux à un discours davantage tourné vers les dimensions de l'affect, cet extrait d'entretien nous amène à interroger une forme de « sécularisation interne »⁷⁶⁷. Ce processus, nous l'avons rappelé dans la première partie, s'est fait par une redistribution des rôles entre les religieux et les « laïcs » suite notamment au Concile de Vatican II, mais aussi, en ce qui concerne le champ du travail social, dans le cadre de la professionnalisation progressive des personnels des Apprentis d'Auteuil qui s'est inscrite dans la démarche d'habilitation et de conventionnement des principaux établissements de protection de l'enfance.

De fait, la question des affects et des sentiments illustre d'une manière différente l'influence de la dimension religieuse dans le travail quotidien des éducateurs et chefs de service. Alors que la nécessité de non-implication des affects et la recherche de la « bonne distance » sont devenues des références incontournables dans les formations des travailleurs sociaux, elles bénéficient ici d'une attention bienveillante et sont encouragées au nom de la religion, comme l'explique l'une des personnes de la Direction Générale :

⁷⁶⁷ La notion de « sécularisation interne » rend compte des changements qui se sont opérés dans le catholicisme français notamment suite au Concile Vatican II, et ce, au-delà des mouvements de sécularisation de la société française : « Prendre en considération la sécularisation interne est une façon originale d'appréhender la question du changement dans le catholicisme. En s'appuyant sur le processus de « déritualisation de la liturgie », François-André Isambert a en effet montré que la sécularisation ne consiste pas seulement en un recul de la religion dans la société globale. La modernité travaille également le champ religieux de l'intérieur et, de fait, certains de ses éléments [...] tendent à s'aligner sur des modèles profanes ». Nous renvoyons à ce propos à l'ouvrage suivant : BÉRAUD Céline, *Prêtres...*, *op. cit.*, p.37.

« Alors la question du lien, c'est très fort. Le Dieu des Chrétiens, c'est une personne et trois personnes, c'est un peu compliqué à concevoir, mais c'est comme ça. Pour les Chrétiens, il y a le père, le fils et l'esprit saint. Et, comme Dieu est amour, pour être amour, il faut forcément qu'ils soient plusieurs. Ce n'est pas un qualificatif, c'est son essence même. Et du coup, les liens qu'on créé nous entre les hommes sur terre sont à l'image de ces liens-là entre le père, le fils et l'esprit saint, qui sont des liens d'amour, et c'est parce que le père aime le fils, et le fils aime le père, qu'il génère l'esprit saint.[...] Et du coup, pour qu'un enfant grandisse, il ne peut grandir que dans ces relations-là, s'il est fait à l'image de Dieu, il est fait pour ça, pour cette qualité de relation-là. Et donc, tout notre travail comme Chrétiens, c'est de permettre ces liens-là, ou de recréer, on parle de communauté éducative, on parle de famille éducative, donc la question des maisons ici à Auteuil dont vous avez entendu parler, ça a été l'intention de l'Abbé Roussel au départ, [...] recréer la famille. Et donc, c'est ces liens de chaleur, ces liens d'amour, où dans le secteur social, on n'en parle plus, où on parle de professionnalisation, nous on est sur la confiance, sur des liens où l'amour n'est pas absent, on est sur « accueillir, éduquer, former, aimer », donc dans ce sens-là, la question des liens est pétrie de cette dimension chrétienne, c'est sûr. » (Personnel actuel de la Direction Générale, Apprentis d'Auteuil, annexe n°47)

Au niveau de la Direction Générale, le message catholique est porté à sa dimension la plus haute, et s'exprime de fait par une attention portée aux « liens d'amour ». Ces « liens d'amour » constituent une base sur laquelle se déploient les modes de relations éducatives à l'intérieur des lieux de placement en prenant des formes différenciées.

Encadré n°7

« Papa », « Maman », « Parrain », « Marraine » : des énoncés performatifs ou des modes relationnels entre professionnels et jeunes placés?

Extrait du carnet de terrain (10 et 11/03/2014) :

Lors de ma semaine d'observation dans l'un des établissements des Apprentis d'Auteuil, je passe d'un « appartement » (c'est de cette manière que sont appelés les différents lieux où sont placés les groupes de jeunes par âge) à un autre, d'un service à un autre.

Extrait n° 1 :

C'est le jour de mon arrivée, et je suis accueillie par le directeur de la maison d'enfants de la Fondation d'Auteuil et son assistante. Je passe une partie de la matinée avec cette dernière qui m'explique en quoi consiste son travail (la réception des dossiers d'admission pour les jeunes, l'organisation des rendez-vous préalables à l'admission avec le chef de service, le psychologue, les éducateurs du service médico-social, le classement des dossiers, etc.) Elle est à la Fondation

d'Auteuil depuis près de 8 ans et elle est une figure de référence pour certains jeunes. La preuve en est que l'un des jeunes lui a demandé si elle acceptait d'être sa marraine. Elle m'explique que cela lui a d'abord posé question mais en en parlant avec le directeur, elle a compris que c'étaient des choses qui se faisaient « ici ». Elle a donc mis les choses au clair avec le jeune avant d'accepter : ce n'est pas pour l'argent ou quoi que ce soit d'autre parce qu'elle n'en a pas assez et qu'elle élève son fils seule.

Elle m'explique ensuite que d'autres jeunes l'appellent « maman » et que de son côté elle les nomme « mon fils », parce qu'il y a des liens forts entre elle et certains d'entre eux. Elle me dit qu'elle l'explique toujours à son vrai fils avant qu'il ne vienne pour qu'il ne soit pas étonné, mais il le comprend tout à fait.

Extrait n° 2 :

Après avoir participé à une réunion d'équipe, je retourne ensuite avec les travailleurs sociaux dans l'appartement et discute beaucoup avec une éducatrice que je n'avais pas encore rencontrée. Nous sommes attablées parce que c'est l'heure du goûter, l'heure où les jeunes arrivent les uns après les autres en rentrant de l'école.

Elle est particulièrement intéressée par mon sujet et me demande si j'ai déjà des résultats. Je lui dis vaguement ce qui peut ressortir et on parle surtout de la religion. Elle me dit qu'elle est là depuis 11 ans et qu'elle n'était pas croyante à son arrivée, mais qu'aujourd'hui elle ne sait pas, elle ne dit pas être croyante mais qu'elle ne sait pas encore si elle l'est ou non. Elle ne sait pas si cela a un rapport avec la Fondation, mais elle a rencontré pas mal de personnes dans cette association qui lui ont expliqué des choses qu'elle ignorait concernant la religion.

À ce propos, elle m'explique qu'elle n'a pas l'impression que l'institution impose quoi que ce soit du point de vue religieux, surtout pas aux jeunes. Elle me parle de la mode *hallal* qu'il y a eu à un certain moment, où tous les jeunes s'étaient mis à manger hallal, mais ça n'a pas duré, c'était devenu un système de consommation, rien de très religieux selon elle. Elle explique que les jeunes se cherchent à cet âge-là et ne s'intéressent pas forcément à la religion. Un jeune est avec nous parce que c'est l'heure du goûter, et il dit que lui ne sait pas en quoi il croit mais il sait qu'il est croyant, sans savoir s'il est catholique ou musulman ou autre chose.

C'est dans ce contexte qu'elle m'explique que certains jeunes se font baptiser et demandent que leurs parrains ou marraines soient des membres de la Fondation. À ce moment-là, un autre éducateur passe par là, le sac d'école de l'un des jeunes en main. Il vient vers elle et le lui donne en lui disant : « C'est le sac de ton fils ! » Ils rigolent et elle m'explique qu'entre eux ils parlent souvent en utilisant les appellations de « maman » ou « papa » et « ton fils » pour parler de la relation entre des éducateurs et certains jeunes qui s'entendent particulièrement bien. Elle ne manque pas de souligner que c'est pour blaguer.

Ces deux extraits sont révélateurs de la manière dont les professionnels, quelle que soit leur position, abordent les liens qu'ils développent avec les jeunes, mais aussi de l'impact de la dimension religieuse sur ces liens, liens qui deviennent des « parentés spirituelles »⁷⁶⁸. Alors que dans le premier extrait, l'assistante du directeur semble d'abord être étonnée de se voir demander d'intervenir par le biais religieux dans la vie d'un jeune qui souhaite qu'elle devienne sa marraine, elle accepte après avis du directeur qui lui explique que « cela se fait ici ». L'utilisation de cet « ici » rend bien compte de la spécificité du lieu, de la spécificité de la Fondation d'Auteuil comme lieu des possibles, comme lieu où la dimension religieuse ne pose pas problème, et qu'elle est même un aspect fondamental dans les relations. C'est aussi parce que cela ne se fait pas « là-bas » que cela se fait « ici ». Autrement dit, ce simple extrait contient à lui seul la marque de la prise en compte de l'importance de la dimension religieuse dans les pratiques éducatives.

Notons toutefois qu'une seule professionnelle rencontrée exprime à ce sujet « la lourdeur du dévouement catholique » qui prendrait une place trop importante au quotidien notamment du fait que « l'amour est tout puissant et qu'il y a donc un problème de distance ». Pour autant, elle ne nie pas que « l'affect a une grande place » tout en soulignant le problème du « management à l'affectif » qui manque dans le même temps de distance.

La dimension affective traverse les rapports au religieux des individus rencontrés et la référence à une « communauté » qui se superpose parfois à la religion.

2. Grammaires de la communauté

Nous pouvons souligner que dans les deux associations, la question de l'affect lié au religieux et au sentiment de faire partie d'une « communauté » ne prend pas le même sens pour les personnes placées. D'un côté, à l'OSE, l'essentiel des discours des individus rencontrés est tourné vers ce qui est appelé par tous la « communauté juive »⁷⁶⁹, englobant

⁷⁶⁸ FINE Agnès, *Parrains, marraines. La parenté spirituelle en Europe*, Paris, Fayard, 1994.

⁷⁶⁹ Cette expression est passée dans le langage commun. Reprenons les termes de SCHNAPPER Dominique, BORDES-BENAYOUN Chantal, RAPHAËL Freddy, *La condition juive en France. La tentation de l'entre-soi*, Paris, PUF, 2009, pp.15-16 : « la dimension collective de la vie juive dite "communautaire" est consécutive à la réorganisation de la judéité depuis la Révolution française. Les institutions actuelles sont l'héritage de l'organisation des consistoires sous Napoléon, puis d'une série de décisions politiques et d'initiatives liées au développement de la laïcité et à l'essor des libertés. Le système des consistoires règle la vie religieuse : organisation du culte ; transmission de la tradition par l'enseignement du talmud thora ; rites de passage,

dans son spectre l'ensemble de ceux qui se *pensent* et qui se *disent* juifs. Aux Apprentis d'Auteuil, l'idée de « communauté » est prioritairement utilisée par les membres de la direction ou par certains professionnels et signifie avant tout ce qui est appelée la « communauté éducative ». Cette notion n'est toutefois pas utilisée telle quelle par les individus rencontrés eux-mêmes, qui se rassemblaient moins autour d'une appartenance religieuse commune que du sentiment de faire partie d'une *communauté d'expérience*. Cette distinction permet de mettre en lumière les variations que contient la notion de « communauté » et les variations des sentiments qui lui sont associés.

C'est dans ce cadre que la notion de « communauté » doit ici être précisée. Alors que la France est plutôt frileuse à admettre l'idée qu'il existe des communautés en dehors de la « communauté des citoyens »⁷⁷⁰, il est intéressant de remarquer que les deux associations étudiées dans cette recherche n'ont, quant à elles, aucune réticence à en user. C'est là un point particulièrement important à noter, puisqu'il est l'un des éléments de la spécificité des structures étudiées. Penser en termes de communauté dans une société où le « vivre-ensemble » est aujourd'hui devenu l'un des ciments idéologiques les plus mobilisés, c'est courir le risque d'être catégorisé et potentiellement enfermé dans cette catégorisation, comme allant à contre courant de la pensée républicaine. Mais c'est bien « parce que l'idée de communauté est traditionnellement appariée à celle de clôture et d'homogénéité que nombre d'auteurs se gardent d'en faire usage, sans toujours se rendre compte qu'il est plusieurs formes de clôture et que certaines d'entre elles, bien que moins apparentes, n'en sont pas moins sévères. Se débarrasser du nom de la communauté ne revient nullement à être quitte du principe de clôture »⁷⁷¹. De plus, en partant de cette notion, il est possible de remettre au goût du jour l'idée que la communauté peut être pensée dans ses termes les plus simples : « Nominale, le terme communauté renvoie à ce qui est fait ou vécu *en commun*, sans plus. Il ne fait rien d'autre (et c'est déjà beaucoup) que de ratifier le partage d'une

naissances, passage à la majorité religieuse, mariages, divorces, enterrements ; observance des règles alimentaires de la cacherout ; gestion et formation du rabbinat. » Mais d'autres organisations contribuent à rendre visible la « communauté juive » en tant qu'unité à l'instar du Fonds Social Juif Unifié (FSJU), de l'Alliance Israélite Universelle (AIU) ou encore du Conseil Représentatif des Institutions Juives de France (CRIF). Les auteurs de l'ouvrage cité expliquent qu'il est indispensable de ne pas surestimer la représentativité des avis de la population juive inscrite dans ces associations puisque la part des personnes engagées ne représente en réalité qu'une minorité.

⁷⁷⁰ SCHNAPPER Dominique, *La communauté...*, *op.cit.*

⁷⁷¹ STAVO-DEBAUGE Joan, « Dé-figurer la communauté ? », in KAUFMAN Laurence, TROM Danny (sous dir.), *Qu'est-ce qu'un collectif politique ?*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2010, p. 139.

situation. »⁷⁷². Partir de là, c'est faire une place à la manière dont les personnes rencontrées définissent cette communauté et comprendre en quoi elle peut être l'une des composantes de la spécificité des deux associations étudiées. Même si cette notion prend des formes différentes dans l'une et l'autre association, il nous semble qu'elle permet pour toutes les deux de fédérer les individus autour d'objectifs communs, sans pour autant que chacun d'entre eux y trouve la même motivation ou le même intérêt⁷⁷³. Aux Apprentis d'Auteuil, l'ajout de l'adjectif « éducatif » à la notion de « communauté » permet en réalité d'élargir sa conception, de la faire sortir de sa dimension purement religieuse. La notion de « communauté » convoque également l'idée d'appartenance. Bien souvent entendue dans son acception ethnique ou religieuse, le sentiment d'appartenance à une communauté ne saurait s'y réduire.

Le judaïsme comme mode d'inscription dans une filiation collective

L'OSE permet à certains de retrouver leurs « racines » comme le dit l'un d'eux, de découvrir leur judéité dans le rapport aux autres et dans la « communauté ». Alors que les liens familiaux sont marqués par des défaillances et des ruptures, l'entrée à l'OSE symbolise une nouvelle forme de vie et une nouvelle chance pour les enfants qui arrivent. Le quotidien s'impose peu à peu et imprime son rythme. Se sentir appartenir à une « communauté » dans un cadre familial malgré le placement, c'est en même temps s'inscrire dans une forme de continuité, s'inclure dans un monde qui n'était pas le sien jusqu'alors. C'est s'extraire de son milieu familial aussi bien que s'en rapprocher. Toutes les combinaisons sont possibles : je me découvre en tant que juif alors que je n'en avais pas conscience, je sais que mes parents étaient juifs mais ne m'en ont rien transmis et le placement me donne la possibilité de m'y reconnaître, mes parents sont athées mais je veux m'inscrire en faux contre eux, etc. Pour les plus anciens rencontrés qui ont été placés à l'OSE, « religion » et « communauté » se superposent tout comme « famille » et « communauté ». Pour les individus les plus âgés, ce

⁷⁷² STAVO-DEBAUGE Joan, « Dé-figurer... », *ibid*, p. 139.

⁷⁷³ Nous pouvons faire un parallèle intéressant avec l'association Emmaüs qui s'est également développée autour de la construction de « communautés ». À ce titre, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage suivant : BRODIEZ-DOLINO Axelle, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008. Un extrait d'un article d'Yves Goussault pour *Faim et Soif* de mars 1957 y est cité p. 59 ; il illustre bien l'aspect religieux de la notion de « communauté » telle qu'elle est entendue aux Apprentis d'Auteuil : « Cet arbre aux multiples branches a une sève commune issu d'un tronc unique, et ce tronc qui s'enracine dans la terre et dans la boue, c'est l'expérience communautaire. Tout est là : quelques hommes, pas meilleurs que les autres, mais résolus à se sauver ensemble, en se mettant ensemble au service de plus malheureux qu'eux ».

triptyque religion/famille/communauté fonctionne comme un ciment symbolique : c'est parce que la religion et plus largement la judéité est commune à tous qu'ils entrevoient la possibilité de développer des relations fraternelles. Cette imbrication produit le sentiment que le placement à l'OSE permet la construction d'une nouvelle famille, une famille élargie qui prend pour fondement l'expérience commune du placement, le judaïsme et la judéité. André explique :

« Je crois que c'était lié à la communauté juive effectivement, parce qu'on a un mode de vie qui est le nôtre, on a des traditions, je crois qu'on a un mode de vie assez familial dans notre communauté et je crois qu'on l'a vu au travers des directeurs d'établissements et au travers de l'identité OSE qui a quand-même été créée pour subvenir aux besoins des enfants juifs. En plus je suis bien placé pour le savoir parce que j'ai une partie de ma famille qui est chrétienne, et l'autre qui est juive et c'est le jour et la nuit. Il y a un côté plus chaleureux et plus ouvert et de l'autre côté c'est très froid. » (André, 41 ans, OSE, annexe n°5)

Parmi les plus jeunes accueillis à l'OSE, certains se souviennent des fêtes religieuses qui étaient marquées mais aussi aux cours de *Talmud Torah* qui ont participé au sentiment d'appartenance comme le soulignent respectivement Allan et Christine :

« [...] je me souviens très bien des fêtes, les fêtes de *Pourim* où on se déguisait, les fêtes de *Hanoukka* où on faisait des spectacles et on allumait les bougies, et les fêtes de *Pessah*, de Pâques où on faisait aussi des choses. *Rosh Hachana* et *Kippour*, je ne me souviens pas du tout mais je pense que chacun était dans sa famille. La fête des lumières, on allumait des lumières ensemble et on recevait des cadeaux et on faisait une sorte d'arbre de Noël ; je me souviens de *Pourim* où on se retrouvait tous ensemble dans un grand château et on se déguisait, et je me souviens de Pâques, où on fait la commémoration de la traversée d'Égypte et donc je me souviens de cette commémoration. » (Allan, 36 ans, OSE, annexe n°4)

« *Comment s'est fait ce lien avec la religion juive pour vous ?*

Au départ, je suis allée au *Talmud Torah*, et moi mon lien avec la religion s'est fait par les histoires qui étaient racontées, d'ailleurs je suis professeure d'histoire géographie aujourd'hui donc il y a quand-même un lien important, et j'ai toujours eu un esprit assez critique à ne pas croire les beaux miracles, mais pour moi c'étaient de belles histoires qui permettaient d'obtenir quelque chose et non pas des histoires véridiques qu'il fallait croire, donc pour moi ça avait une vertu moralisante la religion. » (Christine, 29 ans, OSE, annexe n°1)

Les discours sont donc marqués par l'importance des rituels religieux comme la *cachérouit*, les fêtes juives ou encore les cours de *Talmud Torah*. Ces éléments ont participé pour certains à construire un sentiment d'appartenance au judaïsme et de manière plus large à

une inscription dans ce que l'on pourrait appeler une forme de *filiation collective*, considérée quelquefois par les acteurs comme une « communauté » qui peut venir prendre la place de la filiation considérée uniquement à partir de la famille. Se fondant pour la plupart des personnes anciennement placées rencontrées à l'OSE sur une base religieuse, cette construction s'est également appuyée sur d'autres supports au quotidien. L'on peut citer la transmission d'une histoire juive notamment en lien avec la Shoah, le rapport à l'alimentation qui passe par la *cachierout*, ou encore l'entretien d'un lien particulier à Israël et l'apprentissage de l'hébreu. C'est donc au quotidien que ces éléments prennent forme.

À ce titre, les plus anciens que nous avons rencontrés soulignent le rôle fondamental qu'a joué le directeur de l'un des établissements de l'OSE dans la transmission de l'histoire marquante de la Shoah. En effet, l'organisation de l'établissement de placement de l'OSE entre les années 1960 et 1975 se rapproche d'une organisation familiale et joue, de fait, un rôle prépondérant dans le sentiment positif d'appartenance partagé par la majorité des personnes rencontrées qui font partie des plus âgés. La direction est alors assurée par un couple dont les deux membres étaient rescapés du camp de concentration d'Auschwitz. De l'avis de toutes les personnes rencontrées et accueillies à cette époque-là, ce couple de direction occupe une place de première importance dans les parcours de placement et dans le regard que les individus en portent aujourd'hui. La gestion familiale de l'établissement a été maintes fois soulignée : d'une part l'autorité du directeur mais aussi sa grande douceur, son charisme renforcé par son parcours, d'autre part la détermination et la gentillesse, l'affection de sa femme à l'égard des enfants placés. Si bien que certains comme Rémi n'hésitent pas à parler de la vie à l'OSE « comme une grande famille avec un père et une mère qui étaient nos directeurs [...], c'étaient comme nos parents ». L'expérience concentrationnaire⁷⁷⁴ des directeurs a laissé une empreinte considérable sur les mémoires individuelles mais aussi sur le quotidien du placement et a participé à inscrire les individus accueillis dans une histoire collective qui les dépasse. Le sentiment de liberté qui traverse tous les récits des personnes accueillies à cette période est sans doute l'un des effets les plus marquants et les plus visibles de cette situation. Boris raconte :

« Alors que le château, mon père, mon connard de père, que ce soit bien inscrit là-dedans, il va voir le directeur de l'OSE et il dit : « mais je ne comprends pas, les mômes ils sont ici, ils sortent ils rentrent comme ils veulent ». On avait envie de se barrer sur Paris, à n'importe quelle heure, on mettait les cordes par les fenêtres

⁷⁷⁴ POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire...*, *op. cit.*

du 6^{ème} étage et on descendait par les cordes alors que la porte était ouverte, il n'y avait pas besoin d'escalader ! C'était ouvert, on se barrait, on allait n'importe où, aucune coupure entre l'institution et l'extérieur, d'ailleurs c'était une des volontés du directeur qui disait que le monde doit être ouvert. Et d'ailleurs, à un moment donné il en a eu marre des réflexions de mon père et il a fait ça, il a montré son bras, et il a dit « les barbelés j'ai connu, c'est pas vous qui allez m'expliquer ». Et effectivement, le regard d'adulte, en dehors du fait qu'on s'est retrouvés au poste de police gare du Nord, mais je veux dire qu'il n'y a pas mieux. Franchement, au niveau de l'épanouissement de chaque individu, il n'y a pas mieux, sinon c'est la taule.» (Boris, 55 ans, OSE, annexe n°9)

Rémi souligne également la place qu'a pris le directeur et son expérience des camps de concentration, cela ayant participé au sentiment d'être partie d'un tout, d'une communauté juive plus globale, avec une histoire particulière.

« Encore une autre anecdote : un jour mon père, pour vous dire la qualité de cette œuvre, un jour mon père arrive pour voir le directeur, il avait pris rendez-vous, parce que mon père ne comprenait pas pourquoi on était aussi libres, on était très libres. Il arrive dans le bureau du directeur au château, et il s'installe comme un cow-boy parce que c'était un voyou, le directeur le laisse faire parce qu'il est très très libre dans sa tête, et mon père lui pose la question : "pourquoi mes enfants peuvent sortir du château quand ils veulent, peuvent aller en ville quand ils veulent, peuvent prendre le train et aller à Paris quand ils veulent, pourquoi ça, je ne comprends pas ? Vous êtes censés vous en occuper". Et là, le directeur a fait un truc extraordinaire, il a soulevé sa manche, et lui a dit : "vous voyez ce numéro, c'est le camp d'Auschwitz, je suis un rescapé d'Auschwitz et ma femme aussi. Tant que je serai directeur et que je regarderai mon bras, les portes du château seront ouvertes" et il a dit : "maintenant vous enlevez vos pieds de mon bureau". » (Rémi, 53 ans, OSE, annexe n°7)

Le fait que le directeur ait vécu en camp de concentration et en soit rescapé a eu un impact fort sur sa manière de gérer l'établissement, que ces deux extraits d'entretiens illustrent bien. Mais cela a également amené les enfants accueillis à cette période à s'inscrire dans une histoire collective. Soulignons cependant que Christine, l'une des personnes faisant partie des plus jeunes rencontrées, pour laquelle la religion tient une place importante, notait la trop grande absence de transmission religieuse de la part des professionnels non juifs de l'OSE. La présence accrue d'enfants non-juifs était également l'un des points soulevés dans son sentiment d'une désagrégation de « l'identité juive » de l'OSE :

« [...] effectivement [prénom du directeur] a la volonté de préserver cela et ça s'entend parfaitement dans les discours qu'il peut tenir à l'occasion de grandes fêtes religieuses, maintenant, ça reste un peu trop cérémonieux à mon avis pour des enfants, et au quotidien les éducateurs qui ne sont pas juifs... ne diffusent pas

tant que ça... évidemment ils n'y connaissent rien, voire même ce sont les enfants qui leur apprennent le pourquoi du comment parce qu'eux ils ne sont pas du tout à la page, voire même les années passant, il y a eu proportionnellement de moins en moins de juifs présents à [nom de l'établissement], en tout cas moi c'est ce que j'ai pu observer. Au contraire moi j'ai pu observer une forme de perte de diffusion de cette identité, et pour ce qui concerne mon parcours, si ça a eu un rôle important, c'est parce qu'à un moment donné je l'ai voulu. Alors c'est sûr qu'on a mis en possibilité et en capacité de l'obtenir, notamment par l'administration de cours de *Talmud Torah* tous les mercredis, voire même il y avait des fois à certaines fêtes où on allait à la synagogue, à un moment où il y avait plus de juifs dans le foyer, oui. Évidemment, l'institution fait ce qu'elle peut parce qu'on mange *cacher*. Mais ça reste un état de fait général, c'est comme ça et pas autrement et on ne se pose pas trop de questions de savoir pourquoi. Donc lui, le directeur, effectivement fait ce qu'il faut pour qu'il y ait, que ce soit à disposition si l'on veuille bien s'en servir, maintenant, c'est pas les enfants qui vont y aller tout seuls, vous voyez, il faut...il y a une forme de liens et transmission qui manque, mais qui est normal, les éducateurs ne sont pas juifs et puis ils s'en foutent. » (Christine, 29 ans, OSE, annexe n°1)

Le religieux côtoie donc le non-religieux et la frontière est floue. L'un nourrit l'autre et chacun participe à la construction d'un sentiment d'appartenance au lieu de placement et plus largement à une forme de judéité. Alors qu'en est-il aux Apprentis d'Auteuil ? Comment se pose la question de la « communauté » ? Prend-elle également corps dans le religieux et dans les rituels ?

La « communauté éducative » des Apprentis d'Auteuil : une manière de dépasser le religieux ?

Les Apprentis d'Auteuil usent également du vocabulaire de la « communauté ». Si celle-ci ne prend pas le même sens qu'à l'OSE du fait de l'accueil des enfants qui ne se rattachent pas uniquement au catholicisme, elle est principalement utilisée par les membres de la direction qui y voient une manière « d'être ensemble » autour d'un objectif commun, mais dont la dimension religieuse n'est pas absente.

Dans cette conception, c'est la notion de « communauté éducative » qui prévaut et qui représente la capacité de chaque acteur professionnel et non professionnel à participer à l'éducation des enfants et jeunes accueillis. Autrement dit, si chacun a un rôle précis rattaché à sa fonction, tout le monde participe à sa manière au développement des enfants. C'est ce qu'explique une directrice d'établissement :

« Ce que je trouve intéressant ici, c'est aussi cette question de communauté éducative, qui me semble être forte, et je le vois bien depuis l'arrivée de la maîtresse de maison par exemple. Le fait d'être ensemble sur des fonctions différentes avec la conseillère en économie sociale et familiale, permet que justement il y ait une vraie représentation des choses et une vraie approche des jeunes jusqu'au bout. Mais c'était vrai avant déjà, je travaille aux Apprentis d'Auteuil depuis longtemps maintenant, j'en suis à ma 14^{ème} année déjà, donc même quelque part avec les services généraux, chacun a une valeur éducative dans l'accompagnement. C'est cette question-là. Je vois bien par exemple l'assistante de la MECS, la manière dont les jeunes viennent la voir, sur certaines questions, en fonction des jeunes, elle a l'attention, c'est différent, et ils savent que sur telle chose il faut venir voir telle personne et pour eux c'est un repère important. Et ils ne s'adressent pas de la même manière à elle qu'à une autre personne de l'institution et je trouve ça très intéressant. » (Directrice actuelle d'établissement, Apprentis d'Auteuil, annexe n°43)

La notion de « communauté éducative » permet en réalité tant de concilier les fonctions et rôles de chacun, que d'élargir sa définition en lui attribuant une coloration religieuse pour ceux qui s'en réclament. Elle permet de faire tenir ensemble tous les personnels qu'ils soient professionnels de l'éducatif ou non, de laisser la place aux motifs d'investissement individuels quels qu'ils soient, et apporte de fait une grande latitude pour que chacun puisse s'y retrouver. Pour faire à nouveau l'analogie avec l'analyse de Chantraine et Sallée, cette notion peut contenir tant ceux qui ont une vision « indifférenciée » des rôles qui sont les leurs que ceux qui considèrent leurs rôles de façon « complémentaire »⁷⁷⁵. Si les membres de la direction et certains professionnels se considèrent être des vecteurs de la transmission religieuse, nous l'avons vu plus haut, cette dimension prend relativement peu de place chez les personnes ayant été accueillies dans le sentiment d'identification qu'elles développent, même si elle est importante pour certains. La manière dont elles considèrent la « communauté » est davantage liée à une communauté d'expérience eu égard à leur expérience de placement. Emmanuel explique à ce propos :

« [...] par rapport à la religion, [dans l'établissement] c'était religieux ?

Non pas du tout, moi je croyais justement, ils ne nous obligent pas pour aller à la messe, de faire la prière tous les jours, ceux qui veulent aller ils vont, mais ceux qui ne veulent pas, ils n'y vont pas, mais il y avait toutes les religions, je ne sais pas combien de nationalités, de religion, il y avait tout. Au départ c'est catholique, mais tout le monde n'est pas catholique. Et puis ceux qui se retrouvaient là, il y avait un peu de tout, c'est pas que des jeunes qui sont placés, il y avait des gens

⁷⁷⁵ CHANTRAINE Gilles, SALLÉE Nicolas, « Éduquer et punir..., *art.cit.*

qui venaient juste la journée et qui repartaient le soir. La religion n'a pas... parce que moi j'ai cru au début, je n'étais pas trop dans la religion [...]

Et comment ça se passait la collectivité, le fait de vivre avec des jeunes de toutes les nationalités, les confessions ?

On aurait dit que chaque personne qui arrivait apportait une pièce pour que ça se passe correctement. C'est comme si quand elle arrivait, il manquait cette personne-là [...] » (Emmanuel, 46 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°31)

C'est donc moins la religion en tant que telle qui permet la construction d'un sentiment d'appartenance pour la plupart d'entre eux que la diversité des affiliations identitaires, ce qui n'empêche pas pour autant le partage d'une communauté d'expérience. Mais s'il n'est que peu question du religieux qui soude les individus accueillis aux Apprentis d'Auteuil, il n'en reste pas moins que cette dimension apparaît quelquefois intensément comme nous l'avons vu avec l'exemple de Baya plus haut et quelquefois de manière plus fine dans les termes utilisés dans les discours (la confiance ou la main tendue qu'il faut attraper). C'est également le cas lorsque certains anciens accueillis aux Apprentis d'Auteuil se donnent comme devoir de « transmettre » leur expérience aux enfants placés actuellement dans les établissements. Venir « témoigner », donner un peu de son temps parce qu'ils estiment faire partie de cette « communauté » une fois sortis du lieu d'accueil. C'est le cas d'Éric :

« [...] avec [l'établissement où il a été accueilli], c'est une attache sans plus, c'est pas sentimental, j'y passe parce que j'ai un devoir de transmettre aux gamins et de témoigner aux gamins que c'est pas parce qu'ils sont là qu'ils sont à la rue, paumés, ça pour moi c'est un devoir, mais c'est un devoir que je fais avec plaisir, il est évident. C'est une chose qu'on... on avait ça dans le temps, on avait des anciens qui venaient nous voir et qui nous expliquaient ce qu'ils faisaient, ils intervenaient pendant les cours comme ça au hasard, et on coupait le cours et on écoutait. On se disait "tiens, c'est pas con, pourquoi lui et pas nous ?" ». (Éric, 46 ans, Apprentis d'Auteuil, annexe n°32)

S'il n'apparaît donc pas nécessaire pour tous de trouver des « racines » ou des ancrages dans le lieu d'accueil, l'expérience de placement fait partie des expériences biographiques plus largement et peut devenir un support à la construction identitaire.

Pour la majorité des personnes rencontrées, le lieu de placement a certes représenté un lieu dans lequel il a été possible de se construire et pour beaucoup de s'identifier, mais il a davantage été considéré comme un support à la construction identitaire que comme le seul lieu d'ancrage.

Si l'on reprend le fil des parcours des deux frères suivis tout au long de cette partie, on peut voir que Boris rejoint son frère sur un certain nombre de points et ne mâche pas ses mots lorsqu'il parle de ses parents. Toutefois, ce qu'il retient, bien qu'il sache qu'il n'avait que peu à attendre de leur part, c'est qu'il avait « une idée de [s]es origines » alors que « certains gamins n'ont pas ces références-là ». Là encore, mais de manière différente toutefois, la question des « origines » semble être une question d'importance : savoir d'où il vient, quel était le contexte dans lequel il est né, quelle place lui était attribuée par les membres de sa famille, voilà autant d'interrogations auxquelles il n'a eu de cesse de chercher des réponses, pour ensuite mieux s'en détacher. Il reconnaît à son père d'avoir toujours fait ce qui lui était possible et d'avoir été présent, malgré son manque d'implication affective, qu'il résume lorsqu'il dit : « Il était gentil le père, mais il n'avait pas la [fibre paternelle]... il a toujours été là, ce qui est marrant c'est ça, mais il a toujours été à côté ! »

Son rapport à l'OSE, même s'il est marqué par une reconnaissance du travail accompli par les professionnels et par une forte identification à l'établissement, est avant tout vécu comme lui ayant apporté une « ressource subjective »⁷⁷⁷. À la différence de son frère, Boris ne considère pas son expérience à l'OSE comme une forme d'ancrage identitaire prégnante, mais a opéré une synthèse originale entre les différents lieux traversés et les personnes rencontrées. À la question de l'influence de l'OSE sur son parcours, Boris répond :

« À analyser, c'est difficile, parce que le problème c'est que ça tombe dans une tranche de votre enfance, jusqu'à votre passage à l'âge adulte, c'est évident que tout a une influence, vous avez un parcours, alors comment analyser ça ? Il faudrait avoir vécu les autres vies pour avoir un point de comparaison, c'est difficile, et en plus j'essaye de me placer pas seulement par rapport à moi, mais par rapport à tous ceux qui sont... Je pense que c'est un révélateur de

⁷⁷⁶ Michèle Leclerc-Olive explique dans le champ des migrations que « les modes d'ancrage des migrants dans chacun des territoires qu'ils investissent sont de nature différente. Leur investissement se définit en fonction des ressources propres à chaque espace. Il présente dans chaque cas des traits significatifs d'une affiliation forte à un territoire : l'entretien des liens familiaux, l'engagement politique, religieux, associatif, etc. », in LECLERC-OLIVE, Michèle, « Territorialités de migrants », *L'homme et la Société*, n° 143-144, 2002/1, p. 119.

⁷⁷⁷ DELCROIX, Catherine, *Ombres...*, *op.cit.*

personnalité. Moi les valeurs... elles sont celles de nos antiques : “ne fais pas à d’autres ce que tu n’aimerais pas qu’on te fasse”, mais pas besoin d’être passé par l’OSE... » (Boris, 55 ans, OSE, annexe n°9)

L’idée que son parcours de placement est un « révélateur de personnalité » rend compte de sa vision du lieu de placement comme un lieu de passage, et nous amène à penser le parcours de placement comme une *expérience*, une expérience marquante à bien des égards, mais *une* expérience *parmi d’autres* expériences. Se définissant comme athée, et considérant n’avoir que peu de liens avec le judaïsme, il explique néanmoins se sentir « juif de cœur à 2000 %, mais pas de religion ». Cela illustre peut-être d’abord la dimension affective ressentie dans sa prise en charge à l’OSE.

Conclusion du septième chapitre

Ce chapitre nous a permis d’interroger ce qui amène les deux associations étudiées à devenir des espaces potentiels d’identification pour les personnes rencontrées. Nous avons vu qu’elles ont toutes deux été considérées au quotidien comme des lieux où les dimensions du *care* tiennent une place importante tant dans les récits des personnes anciennement placées que dans les discours des professionnels. Ce qui bien souvent semble aller de soi dans le cadre familial – la protection, la sécurité ou l’attention – prend un sens particulier dans les situations de placement. Mais ce qui caractérise les deux associations renvoie également à leur inscription religieuse.

Ainsi, nous avons pu noter que le religieux se situe au carrefour des expériences individuelles et des répertoires institutionnels. Alors que cette dimension est le plus souvent perçue à travers son aspect problématique dans le champ du travail social, elle est à l’inverse considérée comme légitime et comme étant l’une des dimensions contenue dans les expériences biographiques des individus. S’il est difficile de s’arrêter sur une définition de la religion ou du religieux, il a semblé pertinent de s’intéresser de plus près à ce qui était considéré et vécu comme tel par les individus rencontrés. La majorité des personnes rencontrées entretenaient un rapport à la religion plutôt lointain ou peu investi lorsqu’elles étaient en famille, mais le religieux était pour beaucoup en arrière plan sans pour autant être complètement absent de leur vie. En contexte de placement, le référent religieux est mobilisé à certains moments et mis à distance à d’autres, mais il prend également des sens différents. Tantôt support d’identification au lieu de placement ou utilisé stratégiquement, tantôt vécu

comme une forme de réinvestissement du lien familial ou comme une manière de s'inscrire dans une filiation collective, le religieux et ses contours sont mouvants.

Il ressort alors l'importance de ne pas enfermer le religieux dans des cadres qui ne le contiendraient pas entièrement. La dernière section a montré l'importance de prendre en compte ce qui va au-delà du religieux, ce qui le dépasse mais qui parfois en épouse la forme. C'est ainsi que l'on peut comprendre Boris lorsqu'il se considère « Juif à 2000% mais pas de religion » ou que l'on peut entendre Ahmed qui se dit avoir « le cerveau d'un Juif, le cœur d'un Catholique et le corps d'un Musulman ». Il a été nécessaire d'accorder une place importante à la dimension affective du rapport au religieux même si celle-ci ne signifie pas forcément un investissement religieux de l'ordre du surnaturel. De la même façon, nous avons vu que les deux associations usent du vocabulaire de la « communauté » qui peut parfois prendre la forme du religieux ou alors le dépasser.

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

Cette troisième partie avait pour objet de saisir les différentes dimensions qui entrent en jeu dans le processus de construction identitaire des personnes rencontrées tout en replaçant ce processus dans les dynamiques des expériences biographiques plus larges, dans une approche constructiviste et relationnelle.

Le sixième chapitre a permis de montrer qu'au-delà des socialisations familiales dans lesquelles sont inscrites les enfants placés, les expériences de placement les amènent à ouvrir le champ des possibles et à redéfinir leurs identifications. Faisant l'expérience des différences dans la rencontre avec autrui en placement, les enfants placés sont confrontés à de multiples reprises à des injonctions identitaires, à des assignations qui les amènent à être considérées d'abord comme des enfants *de* leurs parents. Assignations au milieu familial conjuguées quelquefois à des assignations liées à leur expérience minoritaire. On peut voir dans les politiques de protection de l'enfance actuelles des considérations qui feraient de la famille un *lieu d'origine* et un *lieu de retour*. Si ces considérations ne trouvent pas forcément des applications telles quelles dans les pratiques éducatives, il n'en reste pas moins qu'elles nous donnent l'occasion de repenser les liens familiaux et les liens créés au sein d'un lieu de placement. C'est ce que nous ont enseigné les individus rencontrés lorsqu'ils jouent des catégories et s'identifient tantôt au lieu de placement, tantôt à leur famille, tantôt réinventent

de manière originale des auto-identifications. Les liens familiaux peuvent devenir des *liens distants* voire contraints et les liens tissés au quotidien en placement peuvent à l'inverse prendre la forme de *liens d'affection* devenant supports d'identification. Le contexte de placement implique également de penser les transmissions au pluriel, d'élargir ce concept hors du cadre familial.

Mais repenser les liens ne signifie pas pour autant considérer les individus comme des acteurs sans contraintes et sans attaches. En plus d'être pris par des assignations, nombre d'entre eux éprouvaient le besoin de se situer à l'égard de la question des « origines » dans un contexte où la rhétorique de la « mémoire généalogique »⁷⁷⁸ est prégnante. La dialectique du « déracinement » et de l'« enracinement » en est une illustration : considérés quelquefois au prisme de la « perte d'identité »⁷⁷⁹ dont ils feraient l'objet en étant placés, les enfants placés sont parfois pris par une volonté de trouver leur place, de trouver des ancrages dans leur histoire familiale. Certains pourtant remettent au travail ces conceptions figées des ancrages.

Alors qu'une partie d'entre eux se sont construits des « racines » au sein du lieu de placement et s'identifient aujourd'hui encore par rapport à ce lieu qui est devenu pour eux le lieu des « origines », d'autres ont au contraire investi plusieurs espaces et considèrent le moment du placement comme fondateur mais toutefois comme une expérience parmi d'autres. Ces deux modalités d'identification se trouvent notamment illustrées dans les parcours de Zoran et Boris que nous avons suivi depuis le début de cette partie. Nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, même s'ils ont vécu les mêmes événements, ils ont construit tous deux un rapport différencié à leur famille, au lieu de placement et à la religion. Une partie des personnes rencontrées trouvent plutôt dans le lieu de placement un espace au sein duquel ils peuvent s'auto-identifier, alors que d'autres y trouvent simplement un support qui leur permettra ensuite de « révéler » leur personnalité. Ces deux portraits permettent de poser l'hypothèse que les individus investissent de manière différente les multiples espaces et personnes qui constituent leur monde en fonction des liens qu'ils ont avec leurs parents et avec le lieu de placement.

La construction identitaire des jeunes placés repose sur plusieurs modalités. Nous l'avons vu plus haut, elle peut prendre appui non seulement sur le milieu familial, sur les expériences vécues avec les pairs durant le placement ainsi que dans la rencontre avec des professionnels au sein d'un lieu de placement. Selon les contextes de vie traversés, les

⁷⁷⁸ NIZARD, Sophie, *Adopter...*, op. cit., p. 211.

⁷⁷⁹ ABELS-EBER Christine, *Enfants placés...*, op. cit.

moments clés comme l'arrivée en placement ou la sortie de prise en charge, la construction des identifications revêt des sens différents et dépend du type de relation entretenu avec l'ensemble des acteurs qui entrent en jeu dans ce processus.

À ce titre, le septième chapitre s'est intéressé à la place des deux associations dans les processus de construction des identifications. Elles ont, pour bon nombre des personnes rencontrées, constitué une forme de support par leurs approches éducatives, la manière dont elles prennent appui sur le *care*, ainsi que par les spécificités de leurs approches qui quelquefois prenaient une forme religieuse. La dimension religieuse a été l'un des éléments que nous avons étudié dans ce chapitre, tant du point de vue des institutions que de la manière dont cela se traduisait dans les expériences individuelles. Cette thèse et donc notre enquête ont montré la spécificité des deux associations étudiées : si leur fonctionnement est imprégné de religieux, elles ont développé une capacité d'adaptation et d'innovation reconnue par le secteur public laïc généralement frileux à l'égard du religieux.

Si le religieux se superpose quelquefois à une forme de « communauté » comme cela a pu être le cas à l'OSE et d'une autre manière aux Apprentis d'Auteuil, il n'est pas toujours aisé d'en cerner les contours et de rendre compte de ce qui est peut être considéré comme tel. Cela amène des questionnements tels que : est-ce nécessaire qu'il y ait dans le rapport au religieux une croyance⁷⁸⁰ ? Le rapport au religieux passe-t-il nécessairement par l'expérience d'une relation au surnaturel ou peut-il passer par la rencontre avec un ou des « autrui significatif » ? La religiosité ne passe-t-elle que par l'expérience d'une relation au surnaturel ? D'après les résultats de notre enquête, le religieux passe avant tout par la dimension affective.

Ce qui nous a intéressé ici est de comprendre comment les personnes placées dans ces deux institutions y ont trouvé un espace dans lequel ils parviennent à s'identifier, comment ils s'auto-définissent et quelles en sont les conséquences. Nous rejoignons en ce sens l'idée exprimée par William I. Thomas et Dorothy Swaine Thomas, que Robert K. Merton appelle le « théorème de Thomas »⁷⁸¹, lorsqu'ils écrivent « If men define situations as real, they are real in their consequences »⁷⁸², ce qui signifie en français : « quand les hommes considèrent certaines situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences ».

⁷⁸⁰ GOTMAN Anne, « Comment la religion..., *art. cit.*, p. 230.

⁷⁸¹ MERTON K. Robert, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 1997 [1953], p.136.

⁷⁸² THOMAS I. William, THOMAS Swaine Dorothy, *The Child in America. Behavior Problems and Programs*, New-York, Alfred A. Knopf, 1938 [1928], p.572.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous avons cherché dans ce travail à mieux comprendre l'histoire et le fonctionnement de la protection de l'enfance au prisme des dimensions migratoire et religieuse. Entamée dans un contexte où ces questions devenaient de plus en plus visibles, tant au niveau de la scène politique que dans le champ du travail social, cette thèse a tenté de s'affranchir d'un certain nombre de présupposés que tend à imposer le cadre laïc et républicain français. Dans une approche universaliste, les questions qui ont trait à la dimension migratoire des parcours des jeunes accueillis en protection de l'enfance sont prioritairement pensées comme hors de propos. Elles peuvent à l'inverse être considérées comme supplantant toute autre dimension, essentialisant ainsi les caractéristiques des personnes accueillies. Quant au rapport au religieux de ces jeunes, il est lui aussi considéré dans le champ du travail social comme problématique.

Nous avons souhaité dans cette recherche faire un pas de côté et nous intéresser avant tout aux expériences biographiques d'adultes descendants d'immigrés, ayant été placés dans leur enfance dans deux associations de protection de l'enfance, toutes deux laïques mais dont la particularité est d'être historiquement imprégnées par la religion : le judaïsme pour l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) et le catholicisme pour les Apprentis d'Auteuil.

Nous avons souhaité comprendre la manière dont les individus qui ont été accueillis dans ces deux associations se sont construits au regard de leurs expériences de placement et des rapports qu'ils entretenaient avec leurs familles.

Partir des expériences biographiques des enfants placés renvoie nécessairement à plusieurs pans de l'existence et à de multiples champs de recherche qui tous auraient pu être intéressants à travailler. Nous avons choisi deux principaux éclairages – les dimensions *migratoire* et *religieuse* –, à la fois pour mieux saisir leurs expériences et pour mettre en lumière l'histoire de la protection de l'enfance, et plus précisément les évolutions des deux structures qui nous ont intéressée ici.

1. Saisir l'histoire de la protection de l'enfance par ses marges

En retraçant d'abord l'histoire de la protection de l'enfance à partir de ses « populations marginales »⁷⁸³, il a été possible de mieux comprendre son cœur, autrement dit de mettre en lumière la manière dont elle a construit les catégorisations qui ont visé les enfants qu'elle a accueillis à différents moments de l'histoire.

Dans la première partie de cette recherche, nous avons montré comment la période coloniale a marqué l'histoire de la protection de l'enfance et a révélé un certain « utilitarisme d'État » vis-à-vis des enfants retirés à leurs familles⁷⁸⁴. La politique de la protection de l'enfance a également participé à construire puis à brouiller les frontières entre « majoritaires » et « minoritaires »⁷⁸⁵. Elle a considéré les enfants de l'Assistance Publique, tantôt comme des personnes sur lesquels repose le rayonnement de la nation (en les envoyant coloniser les terres tout en les différenciant d'avec les « indigènes »), tantôt comme des enfants à « rééduquer » : « les enfants (dé)placés deviennent des enjeux de pouvoir, [...] des sujets politiques sans droits politiques »⁷⁸⁶. À ce titre, l'approche assimilationniste et/ou intégrationniste de l'État français a autant visé les *enfants de l'intérieur* que ceux que l'Empire colonial avait racisés mais qui ont pu être considérés à un moment donné comme « assimilables » à la nation⁷⁸⁷.

La période vichyste a été une nouvelle fois l'occasion pour l'État de créer des catégorisations telle que celle de l'« enfance inadaptée » qui a pris forme dans une politique de régénération de la « race »⁷⁸⁸. Considérés comme des « anormaux », la situation de ces enfants illustre la vision homogénéisante de l'État et sa volonté de biologiser la question

⁷⁸³ On peut se référer au positionnement des anthropologues des marges : « Comme ethnographes, nous nous intéressons à comprendre les technologies de pouvoir spécifiques à travers lesquels les états cherchent à "gérer" ou à "pacifier" ces populations à la fois par la force et par une pédagogie de la conversation vouée à transformer des "sujets indisciplinés" en sujets légitimes de l'état. [...] Les populations marginales sont formées d'"indigènes" ou de sujets "naturels", qui sont à la fois considérés comme fondateurs d'identités nationales particulières et exclus de ces mêmes identités ». Voir DAS V., POOLE D., « State and Its Margins: Comparative Ethnographies », in DAS V., POOLE D. (eds), *Anthropology in the Margins of the State*, London, James Currey, 2004, pp. 3-24. Cité dans SARCINELLI Alice, « Protéger, éduquer..., op. cit. », p. 16. On pourra également se référer à l'article de Denys Cuche consacré à la question de « l'homme marginal » travaillée par Robert Park, Everett Stonequist ou Roger Bastide : CUCHE Denys, « "L'homme marginal" : une tradition conceptuelle à revisiter pour penser l'individu en diaspora », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 25 - n°3, 2009, pp. 13-31.

⁷⁸⁴ JABLONKA Ivan, 2010, *Les enfants de la République...*, op. cit., p. 44.

⁷⁸⁵ GUILLAUMIN Colette, « Sur la notion de minorité », in *L'Homme et la société*, n° 77-78, 1985, pp. 101-109 ; GUILLAUMIN Colette, 2002, *L'idéologie raciste...*, op. cit.

⁷⁸⁶ GARDET Mathias, NIGGET David, « Enfances (dé)placées..., art. cit.

⁷⁸⁷ SAADA Emmanuelle, 2007, *Les enfants...*, op. cit.

⁷⁸⁸ MUEL-DREYFUS Francine, 1996, *Vichy...*, op. cit.

sociale tout en créant une « enfance naturalisée »⁷⁸⁹. Ainsi, on voit s'opérer une biologisation des populations juives, parmi lesquelles ont été distingués les Juifs étrangers que le régime veut « exclure du pays », et les Juifs français « qu'il veut exclure de la citoyenneté »⁷⁹⁰. À nouveau en France s'opèrent en parallèle la mise en œuvre de catégories et la racisation d'une population. Après la Seconde guerre mondiale, ce sont les enfants réunionnais qui ont été victimes du pouvoir de l'État dont la capacité de segmenter la population enfantine a été une nouvelle fois illustrée.

En abordant dans le deuxième chapitre de notre première partie l'histoire plus monographique des deux associations étudiées, l'Œuvre de Secours aux Enfants et les Apprentis d'Auteuil, nous avons étudié les liens entre leurs évolutions institutionnelles, leur rapport au religieux et l'histoire des migrations. Ces deux institutions sont marquées par des spécificités : d'une part, elles affirment toutes deux leur caractère religieux, d'autre part, elles sont toutes deux prises par des tensions internes révélées par les transformations à l'œuvre dans le champ de la protection de l'enfance. L'histoire de l'OSE et celle des Apprentis d'Auteuil se recoupent notamment lorsqu'elles sont confrontées aux arrivées de populations migrantes et à la nécessité de repenser leur fonctionnement : pour l'OSE, des populations juives d'Afrique du Nord à partir des années 1950, et pour les Apprentis d'Auteuil, des enfants des anciennes colonies indochinoises à partir des années 1970-1975. Ces arrivées vont les amener à questionner leurs pratiques et à repenser la manière dont elles se définissent, mais elles marqueront également pour toutes les deux une confirmation par les pouvoirs publics de leur légitimité institutionnelle.

Le deuxième chapitre a également permis de comprendre leurs évolutions institutionnelles comme des mouvements continus d'influence de politiques publiques, de pratiques professionnelles et de transformation des publics. Au cœur de ces recompositions, se posent alors des questions cruciales : comment conserver sa vocation religieuse tout en répondant à la commande publique ? Comment ne pas « perdre l'esprit de l'œuvre »⁷⁹¹ par la professionnalisation des Apprentis d'Auteuil ou « vendre son âme »⁷⁹² par l'ouverture aux enfants de toute confession pour l'OSE ? C'est à cet équilibre que les deux associations se sont efforcées de parvenir tout au long de leur histoire.

⁷⁸⁹ CHAUVIERE Michel, 1980, *Enfance inadaptée...*, op. cit., p. 176.

⁷⁹⁰ ROUSSO Henry, [2007] 2011, *Le régime...*, op. cit., p. 76.

⁷⁹¹ Compte-rendu de la session des directeurs, Chantilly, p. 5. Cité dans GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins-Apprentis...*, op. cit., p. 144.

⁷⁹² Compte-rendu de la deuxième journée préparatoire du 21/10/1987 en vue de la journée d'étude à l'OSE, pp. 2 et 5, cité dans BECQUEMIN Michèle, *Une institution juive...*, op. cit., p. 257.

Le choix de ces deux associations s'est avéré pertinent à mobiliser parce qu'il permettait de faire ressortir leurs spécificités tout autant qu'il donnait à voir le caractère universel de leurs pratiques éducatives et de leurs implications sur les parcours des personnes ayant été placées.

2. Une approche qui tient compte des temporalités et des dynamiques

Croiser les points de vue pour mieux saisir les processus

Nous avons mobilisé plusieurs matériaux de recherche et fait le choix de multiplier les points de vue : nous avons recueilli vingt deux récits de vie de personnes ayant été accueillies dans les deux associations et réalisé vingt quatre entretiens avec des anciens professionnels et des professionnels actuels, à quoi s'ajoutent des observations et la consultation d'archives.

C'est à partir de ces matériaux que nous avons eu accès aux parcours biographiques des individus et à leur dimension temporelle ; à ce titre, nous rejoignons Paul Ricoeur lorsqu'il écrit que « notre hypothèse de travail revient ainsi à *tenir le récit pour le gardien du temps* dans la mesure où il ne serait de temps pensé que raconté »⁷⁹³. La dimension temporelle a été fondamentale à prendre en compte dans notre objet de recherche. Nous avons recueilli des récits racontés plusieurs années après la sortie de prise en charge, ce qui implique nécessairement que le « travail de la mémoire » va de pair avec « le travail propre de l'oubli »⁷⁹⁴. Aborder les périodes de placement, les relations avec les parents, les moments difficiles et intimes ne va pas de soi pour les personnes qui ont connu un parcours de placement. Michael Pollak a déjà documenté dans un autre contexte que le fait de faire part de son récit est le résultat d'un équilibre entre l'évolution des « conditions d'émergence du témoignage » et « l'évolution de la volonté d'écoute »⁷⁹⁵. Les récits de vie, faisant partie des « méthodes proposées pour observer empiriquement *l'action dans la durée* »⁷⁹⁶, ont été un moyen particulièrement adapté pour saisir le processus de construction identitaire à plusieurs

⁷⁹³ Souligné par l'auteur. RICOEUR Paul, *Temps et récit, Tome 3. Le temps raconté*, Paris, Éditions du Seuil, 1985, p.205.

⁷⁹⁴ MUXEL Anne, *Individu et mémoire...*, op. cit., p. 13.

⁷⁹⁵ POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire...*, op. cit., p. 239.

⁷⁹⁶ BERTAUX Daniel, *Les récits...*, op. cit., p.6.

moments et dans plusieurs configurations, afin d'en percevoir les évolutions et les moments de tension. Cette méthode permet aussi de porter une attention particulière aux espaces de socialisation traversés – comme la famille, le lieu de placement ou encore l'école – qui jouent un rôle important.

S'est ensuite posée à nous la question de la description et de l'analyse de l'épaisseur temporelle contenue dans les récits de vie : « étant donné que la description s'occupe d'un moment, que ce soit un moment qui dure une seconde ou deux ans, faut-il que la description soit statique ? »⁷⁹⁷. Nous nous sommes questionnée sur les concepts les plus appropriés qui permettraient de saisir le déroulé du temps en constante évolution et nous avons fait appel à des outils théoriques pour tenir compte de cet aspect dynamique.

Des outils théoriques pour appréhender les dynamiques

Les personnes anciennement placées ont bien souvent vécu l'arrivée dans un lieu de placement comme un « événement biographique »⁷⁹⁸, marquant à bien des égards. Événement angoissant, difficile, souvent incompréhensible pour les enfants, il laisse une empreinte forte sur les individus même plusieurs années plus tard. Il engage les enfants dans des processus de renégociation identitaire tout en réaménageant les modalités des transmissions intergénérationnelles. Toutefois, le moment de l'arrivée n'est qu'un moment parmi d'autres et en ce sens il a été nécessaire de considérer le placement en termes de « parcours », de l'inscrire dans une vision dynamique et non figée. Penser le parcours de placement au sein d'un parcours de vie, c'est prendre en compte la temporalité et être attentif aux évolutions, aux bifurcations qui interviennent à différents moments de la vie des individus. Le « parcours » permettrait de considérer ces événements comme en faisant partie intégrante et non pas comme étant des bruits parasites ; la notion de « trajectoire » quant à elle laisse entendre une voie déjà tracée dont les bifurcations seraient des déviations. La notion de « parcours » nous a également invitée à « inscrire les parcours individuels dans leurs contextes »⁷⁹⁹. Nous l'avons vu, les différentes échelles de contexte renvoient à ce que

⁷⁹⁷ ABBOTT Andrew, « La description face à la temporalité », in BLUNDO Giorgio, OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *Pratiques de la description*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2003, p. 44.

⁷⁹⁸ LECLERC-OLIVE Michèle, *Le dire de l'événement*, op. cit.

⁷⁹⁹ DEMAZIERE Didier, SAMUEL Olivia, « Inscrire les parcours... », art. cit.

Jacques Revel appelle la « structure feuilletée du social »⁸⁰⁰ et influencent fortement les parcours individuels.

Nous avons fait le choix de privilégier la notion d'« identification » plutôt que celle d'« identité » parce qu'elle permet une approche dynamique des identités. Pour reprendre une réflexion de Weber, nous dirons que « l'identité n'est jamais, du point de vue sociologique, qu'un état de choses simplement relatif et flottant »⁸⁰¹. Il est ressorti que la construction des identifications repose sur un processus dynamique continu qui 1) prend place dans les moments du quotidien, 2) est rendu plus visible lors d'événements particuliers, 3) s'actualise lors des interactions. Cette construction des identifications s'appuie alors sur le rapport à l'histoire familiale et sur la situation de placement. Ce sont là des éléments qui ressortent de nos analyses.

3. Des analyses qui font émerger des résultats

Partir des expériences biographiques des personnes anciennement placées nous a permis d'avoir accès à leur vécu mais également à la marche du temps rendue palpable par l'utilisation des récits de vie. Nous avons choisi de mettre en lumière la protection de l'enfance par les dimensions migratoire et religieuse. Soulignons toutefois que ce n'était pas ces dimensions en tant que telles que nous cherchions à comprendre, mais bien la manière dont elles interagissaient avec les processus de construction des identifications des personnes placées. Le fait que les personnes soient inscrites dans des parcours migratoires, que certaines aient des socialisations religieuses, que les deux associations soient imprégnées de religieux influence les processus de construction identitaire. Dans la troisième partie, nous avons fait le choix de suivre les parcours de deux frères, Boris et Zoran, nés en ex-Yougoslavie et placés à l'OSE durant un temps long. Partir de ces deux portraits a permis de montrer que malgré leurs similarités objectives à première vue, les parcours de placement, le rapport à l'histoire familiale, aux récits qui en ont été faits, peuvent être vécus de manière différente. Cela a amené à comprendre que l'important n'est pas tant d'appréhender les parcours comme une succession d'événements objectifs, mais bien de saisir la manière dont les divers éléments

⁸⁰⁰ REVEL Jacques, *Jeux d'échelle...*, *op. cit.*, p. 13.

⁸⁰¹ WEBER Max, *Essais...*, *op. cit.*, p. 360.

sont vécus et de comprendre les configurations qui influent sur leurs modes d'identification. Plusieurs éléments sont ressortis de ce travail.

La place revisitée des histoires familiales en contexte de placement

La politique de protection de l'enfance est actuellement portée par un objectif de maintien du lien familial et d'un retour en famille lorsque l'enfant est pris en charge. Les enfants placés sont de fait vus à travers leurs origines familiales, géographiques, culturelles, religieuses ; autrement dit, ils sont considérés comme des enfants *de* leurs parents. Pour faire un parallèle et reprendre la formule d'Abdelmalek Sayad à propos des enfants d'immigrés, c'est comme s'il « appartenait aux "enfants de faire exister les parents", de les "faire naître" à la vie plus largement publique »⁸⁰². C'est à ce titre que la famille peut être considérée comme un *lieu d'origine* et un *lieu de retour* et que les situations de placement sont parfois vues comme amenant une potentielle « perte d'identité »⁸⁰³. Les « origines » des enfants placés sont donc régulièrement convoquées, que ce soit au sein du lieu de placement ou en dehors de celui-ci, alors même qu'ils ne se retrouvent pas nécessairement dans leurs liens familiaux.

Même si « la famille s'entoure souvent d'un sentiment d'évidence qui tend à présupposer la naturalité des liens [...] »⁸⁰⁴, la situation de placement remet au travail les conceptions les plus figées des liens familiaux. Placés suite à des difficultés sociales cumulées, à des expériences migratoires, à des situations de violence ou à des accidents de parcours (mort, maladie d'un parent par exemple), les personnes qui ont été placées peuvent avoir un rapport ambivalent à leurs parents. Ces derniers sont tantôt considérés comme ressourçants, tantôt comme nocifs, révélant l'évolution constante du rapport au lien familial. De plus, le lieu de placement devient peu à peu un espace privé pour les enfants placés et élargit leur champ des possibles notamment par les rencontres avec de nouvelles personnes qu'il permet (les pairs, les professionnels), et qui les amène quelquefois à trouver de nouveaux supports d'identification. La configuration des liens se transforme : les liens familiaux peuvent devenir des *liens distants*, fondés sur l'irrégularité des relations, l'absence, la désaffection, considérés comme plus néfastes que soutenant. À l'inverse, les liens du

⁸⁰² SAYAD Abdelmalek, « Le mode de génération des générations "immigrées" », *L'Homme et la société*, n°111-112, 1994, p. 165.

⁸⁰³ ABELS-EBER Christine, *Enfants placés...*, *op. cit.*

⁸⁰⁴ ROUX Sébastien, « L'utérus et la patrie. Adoption, origines et politique des identités », *Mouvements* 2015/2, n° 82, p. 67.

quotidien en placement peuvent devenir des *liens d'affection* caractérisés par la régularité, la stabilité des relations, l'affection et le sentiment familial.

Les résultats qui émergent de notre recherche amènent à repenser la manière dont sont perçus les liens familiaux et à faire entrer en ligne de compte les liens créés au quotidien. Ils posent également la nécessité de prendre en considération les acteurs multiples qui interviennent dans les processus d'identification et donc d'élargir la notion de transmission au-delà du cadre familial, notamment dans les lieux de placement.

Le rôle des associations étudiées dans la construction des identifications

En nous intéressant plus précisément aux expériences biographiques des personnes anciennement placées, il a été possible d'interroger ce qui relevait de leurs parcours individuels et ce qui leur était commun. Complétés par des entretiens réalisés avec des professionnels des deux associations, ce matériau nous a permis de croiser les regards et d'inscrire les parcours dans leurs contextes. Ces lieux de placement ont été pour la grande majorité des personnes rencontrées, des espaces d'identification importants, ce qui s'explique par plusieurs raisons. À partir de critères objectifs, les parcours de placement étaient relativement longs eu égard à la durée moyenne que l'on peut noter dans les autres structures. Une durée allongée dans un seul lieu implique d'abord un nombre moins élevé de lieux de placement traversés mais aussi une possibilité accrue de développer des liens avec des pairs ou des professionnels. Aux critères objectifs s'ajoutent des éléments plus qualitatifs et subjectifs. C'est à ce titre que nous avons noté que les deux associations ont développé des pratiques éducatives qui rejoignent certaines des dimensions du *care* – le soin, la sollicitude, la sécurité, la protection, la présence – qui se traduisent dans les récits des personnes. Ces multiples dimensions participent à la construction d'un « chez-soi » et d'un sentiment d'identification au lieu de placement en prenant appui sur des « autrui significatifs ». L'émergence de ce sentiment prend forme dans la vie quotidienne en placement et s'appuie à certains moments sur le religieux.

Le religieux comme catégorie d'analyse

L'un des points fondamentaux à souligner est le rapport spécifique qu'entretiennent les deux associations à l'égard du religieux : si elles sont laïques et reconnues par les pouvoirs publics, elles utilisent toutes deux la religion comme un support guidant nombre de leurs pratiques éducatives. Le référent religieux n'est toutefois pas mobilisé par l'ensemble des professionnels et lorsqu'il l'est, il n'est pas utilisé de la même manière. Alors que certains y voient un support de pensée entendu comme un référent philosophique plus que simplement religieux, d'autres considèrent leur action à travers le prisme de la religion et de ses enseignements. Notre recherche a montré que même si la plupart des éducateurs en lien direct avec les enfants placés ne mobilisent que peu le discours religieux, leurs pratiques éducatives en gardent néanmoins une certaine coloration. À la différence des établissements de protection de l'enfance et du champ du travail social qui, nous l'avons vu, sont relativement méfiantes à l'égard du religieux, cette situation est inverse dans les deux associations étudiées.

Les personnes anciennement accueillies, quant à elles, accordent une place particulière au religieux : celui-ci peut être mobilisé à certains moments, mis sous silence à d'autres, il peut être utilisé dans un but précis (parfois stratégique) ou revêtir une dimension surnaturelle de grande intensité. Il peut être activé, désactivé ou réactivé en fonction des situations de vie et des contextes sociaux. Il conduit par moment à des formes originales de réinterprétation prenant appui sur la famille ou sur le lieu de placement.

Si les rites religieux, alimentaires, les fêtes, ont grandement participé au sentiment d'attachement religieux des jeunes accueillis à l'OSE, ces pratiques étaient à l'inverse relativement faibles – même si elles n'étaient pas complètement absentes – dans l'établissement étudié aux Apprentis d'Auteuil. À l'OSE, jusque dans les années 1990, les enfants accueillis étaient majoritairement issus de familles juives, l'aspect religieux étant le ciment principal et la caractéristique prioritaire dans l'accueil des enfants. Il est ressorti de l'enquête que les personnes anciennement accueillies à l'OSE entretiennent pour beaucoup un lien fort au judaïsme et de façon plus large à la judéité. Aux Apprentis d'Auteuil, c'est plutôt du côté de l'institution que la dimension religieuse prend son sens, mais certaines des personnes accueillies se sont appuyées sur le religieux à certains moments de leur parcours.

Prenant tantôt la forme d'un attachement religieux, culturel ou symbolique, tantôt celle d'une simple expérience commune, c'est avant tout ce que les individus trouvent et ce qu'ils font de la religion qui nous a intéressée.

S'il semble important de penser les religions et leurs modalités de croire au pluriel⁸⁰⁵, l'un des principaux apports de ce travail a été de relever la dimension affective qui se joue dans le rapport au religieux des personnes rencontrées. C'est à ce propos que Boris, qui se dit athée, se définit comme « Juif de cœur à 2000 %, mais pas de religion » ou Ahmed qui s'identifie de la manière suivante : « j'ai le cerveau d'un Juif, le cœur d'un Catholique et le corps d'un Musulman, c'est aussi simple que ça ». Cela nous amène à sortir des catégories prédéfinies en ne considérant pas les personnes uniquement au travers de leurs liens familiaux, mais aussi à donner une place aux possibles métissages identitaires que leur permettent les situations de placement. Le religieux est donc une catégorie d'analyse pertinente pour saisir les multiples acteurs et lieux qui entrent en jeu dans les processus de construction des identifications, mais d'autres perspectives de travail s'ouvrent aujourd'hui.

4. De nouvelles perspectives de travail

Nous avons proposé de distinguer la « territorialisation des identités » en référence au concept d'Elsa Ramos⁸⁰⁶ pour aborder la manière dont les personnes cherchent à se construire un lieu des « origines » le plus souvent fondé sur le lieu de placement, et la construction d'une « multiterritorialité »⁸⁰⁷ qui amène à penser les multiples espaces investis. Cette distinction reste à approfondir notamment en questionnant l'importance de la dimension spatiale des situations de placement et des identifications.

On peut illustrer l'importance des territorialités par l'évolution des termes utilisés pour aborder le placement. Si le vocabulaire de la « prise en charge » ou de « l'accueil » prend peu à peu le pas sur celui du placement, c'est que l'on reproche parfois à ce dernier terme de nier l'individualité de l'enfant et de le réduire à un rôle passif. Aussi un professionnel de la protection de l'enfance rencontré à un moment de notre parcours nous en a fait le reproche. N'étant pas en complet désaccord avec cette approche, il nous semble néanmoins que la parole de l'enfant reste encore relativement peu mobilisée dans le champ de la protection de

⁸⁰⁵ Pour la question juive, nous pouvons renvoyer à l'ouvrage dirigé par BORDES-BENAYOUN Chantal, *Socio-anthropologie des judaïsmes contemporains*, Paris, Honoré-Champion, 2015, qui plaide pour l'utilisation du pluriel.

⁸⁰⁶ RAMOS Elsa, « Les racines... », *art. cit.*

⁸⁰⁷ LECLERC-OLIVE, Michèle, « Territorialités... », *art. cit.*

l'enfance et que sa situation est bien souvent l'effet d'une décision contraignante posée par la justice⁸⁰⁸.

Parler de placement, c'est faire entrer dans notre champ de vision la dimension spatiale qu'engendre nécessairement toute décision de ce type. Émilie Potin s'est déjà emparée des variations que peut contenir l'idée de placement en distinguant « les enfants placés », « les enfants déplacés » et « les enfants replacés »⁸⁰⁹. La géographe Fleur Guy a quant à elle travaillé sur l'appropriation territoriale des jeunes placés et leur « multirésidentialité »⁸¹⁰.

Il serait d'un grand intérêt de développer des travaux sur la manière dont la question de l'espace dialogue avec les sentiments d'identification des personnes qui ont fait l'expérience d'un placement. Les apports des sociologies des migrations, notamment celles qui envisagent le « caractère multisitué des expériences biographiques » des enfants de familles immigrées⁸¹¹, et qui pensent leurs territorialités multiples⁸¹², pourraient être mobilisés non sans pertinence. L'objectif de ces travaux est de sortir des approches sédentaires de la migration qui considèrent le mouvement comme errance et produisant nécessairement des situations d'« entre deux » et de « crise identitaire ». Si le parallèle entre les expériences migratoires et les expériences de placement trouve ses limites, il peut néanmoins être fécond. Envisagé dans cette optique, le placement peut s'avérer l'occasion d'une recomposition inédite des identités, « imposant à la classique opposition [...] entre être d'ici ou de là-bas, une autre forme, triadique, c'est-à-dire hautement processuelle : l'être d'ici, l'être de là-bas, l'être d'ici et de là-bas à la fois [...] où les critères de reconnaissance de l'autre sont en rupture avec les tranquilles et “évidents” tracés de frontières »⁸¹³. Plus précisément, en postulant que le placement n'est pas uniquement source potentielle de conflits et de « perte d'identité », qu'il permet l'émergence de nouvelles formes identitaires, il est alors possible de sortir des catégories figées qui ne laissent que peu de place à la multiplicité des références.

⁸⁰⁸ ROBIN Pierrine, SÉVERAC Nadège, « Parcours de vie des enfants... », *art. cit.* ; ROBIN Pierrine, *L'évaluation...*, *op. cit.*

⁸⁰⁹ POTIN Émilie., *Enfants placés ...*, *op. cit.*

⁸¹⁰ GUY Fleur, « "J'habite... enfin..., je me comprends" : l'appropriation territoriale des adolescents placés en question », *Enfances, Familles, Générations*, n° 19, 2013, pp. 127-144 ; GUY Fleur, « Mobilité et immobilité... », *art. cit.*

⁸¹¹ BELKACEM, Lila, « L'enfant perdu' ... », *op. cit.*, p. 240.

⁸¹² TARRIUS Alain, « Territoires circulatoires et espaces urbains », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 59-60, pp. 50-59, 1993.

⁸¹³ TARRIUS Alain, « Nouvelles formes migratoires, nouveaux cosmopolitismes », in BASSAND Michel, KAUFMANN Vincent, JOYE, Dominique (sous dir.), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001, p. 104.

Une deuxième perspective de travail s'ouvre à la fin de cette thèse : la place du religieux dans le champ de la protection de l'enfance. Notre recherche a permis de faire ressortir la manière dont les deux associations étudiées font usage du religieux et la manière dont il est utilisé par les personnes ayant été accueillies. Elle a permis de souligner l'importance de tenir compte de la diversité et de l'évolution des mobilisations possibles de la religion, tout en considérant le rapport au religieux au-delà de la simple dimension de la croyance. Les deux associations sont de ce fait devenues des espaces d'identification potentiels pour les personnes rencontrées. Les établissements non-religieux permettent-ils également aux enfants placés l'émergence de sentiments d'identification ? Quels sont-ils et sur quoi prennent-ils appui ? Il serait d'un grand intérêt d'y travailler dans les recherches futures.

BIBLIOGRAPHIE

- A**BELS-EBER Christine, *Enfants placés et construction d'historicité*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- ABELS-EBER Christine, *Pourquoi on nous a séparé ? Récits croisés : des enfants, des parents et des professionnels*, Toulouse : Éd. Érès, 2006.
- AKOKA Karen, « L'archétype rêvé du réfugié », *Plein droit*, 2011/3 n° 90, pp.13-16.
- AMAR Élise, « Dépenses d'aide sociale départementale en 2013 : une hausse soutenue par le RSA », *Études et résultats*, DREES, n°905, février 2015.
- AMIEL Olivier, « Le solidarisme, une doctrine juridique et politique française de Léon Bourgeois à la Ve République », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2009/1, n° 11, pp. 149-160.
- ANADON Marta, GUILLEMETTE François, « La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? », *Recherches qualitatives*, Hors Série n°5, pp.26-37.
- APITZSCH Ursula, INOWLOCKI Lena, KONTOS Maria, « The method of biographical policy evaluation », in APITZSCH Ursula, KONTOS Maria (eds), *Self-Employment Activities of Women and Minorities. Their Success or Failure in Relation to Social Citizenship Policies*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, pp. 12-18.
- ASCARIDE Gilles, SPAGNOLI Corine, VITALE Philippe, *Tristes tropiques de la Creuse*, Romainville, Éditions K'A, 2004.
- ASTIER Isabelle, DUVOUX Nicolas, *La société biographique. Une injonction à vivre dignement*, Paris, PUF, 2006.
- ASTIER Isabelle, *Les nouvelles règles du social*, Paris, PUF, 2007.
- ATTIAS-DONFUT Claudine, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988.
- ATTIAS-DONFUT Claudine, *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF, 1991.

- ATTIAS-DONFUT Claudine, « Rapports de générations. Transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale », *Revue française de sociologie*, 2000, 41-4. pp. 643-684.
- ATTIAS-DONFUT Claudine, WOLFF François-Charles, « La dimension subjective de la mobilité sociale », *Population*, 56^{ème} année, n°6, 2001, pp. 919-958.
- ATTIAS-DONFUT Claudine, LAPIERRE Nicole, SEGALIN Martine, *Le nouvel esprit de famille*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- ATTIAS-DONFUT Claudine, *L'enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France*, Paris, Armand Colin, 2006.
- AVANZA Martina, LAFERTÉ Gilles, « Dépasser la "construction des identités" ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses* 2005/4, n° 61, pp. 134-152.
- AVENEL Cyprien, *Sociologie des quartiers sensibles*, Paris, Armand Colin, 2004.
- AUDÉOUD Catherine, « La conception de la famille à travers le droit pénal des mineurs au XIX^e siècle », *Droit et cultures* [En ligne], 66, 2013-2.

- B**ARN Ravinder, ANDREW Linda, MANTOVANI Nadia, *Life after care. The experiences of young people from different ethnic groups*, London, Joseph Rowntree Foundation, 2005.
- BASZANGER Isabelle, « Introduction. Les chantiers d'un interactionnisme américain », in STRAUSS Anselm, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionniste*, Paris, L'Harmattan, 1992, pp.11 à 63.
- BAUDUIN Claire, CHAÏEB Sarra, FOURCADE Cédric, LACROIX Isabelle, « Considérer la parole de l'enfant victime : Étude des unités d'accueil médico-judiciaire », *Rapport d'études*, ONED, Paris, 2014.
- BEAUCHEMIN Cris, HAMEL Christelle, SIMON Patrick *et alii*, « Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats », *Documents de Travail*, n°168, octobre 2010.
- BEAUCHEMIN Cris, HAMEL Christelle, LESNÉ Maud, *et alii*, « Les discriminations : une question de minorités visibles », *Population et Sociétés*, 2010, n° 466, pp. 1-4.
- BEAUGÉ Julien, HAJJAT Abdellali, « Élités françaises et construction du "problème musulman" », *Sociologie* [En ligne], n°1, vol. 5, 2014.
- BECKER Howard, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002 [1998].
- BECQUEMIN Michèle, « Enjeux et mutations de la protection en France. Le rôle de Myriam David dans la prise en considération du psychisme de l'enfant (1950/1960) », *Cliopsy*, 8, 2002, pp. 73-92.
- BECQUEMIN Michèle, *Protection de l'enfance. L'action de l'association Olga Spitzer*, Ramonville Saint-Agne, Éditions Érès, 2003.
- BECQUEMIN Michèle, *Protection de l'enfance et placement familial. La Fondation Grancher. De l'hygiénisme à la suppléance parentale*, Paris, Petra, 2005.
- BECQUEMIN Michèle, CHAUVIERE Michel, « L'enfance en danger : genèse et évolution d'une politique de protection », *Enfances & Psy* 3/ 2013, n° 60, pp.16-27.

- BECQUEMIN Michèle, (sous dir.), *Une institution juive dans la République. L'Œuvre de Secours aux Enfants. Pour une histoire du service social et de la protection de l'enfance*, Paris, Petra, 2013.
- BECQUEMIN Michèle, « Les variations de l'aide contrainte en protection de l'enfance. Éclairage socio-historique », *Empan*, n°89, 2013/1, pp.26-31.
- BELKACEM Lila, *L'« enfant perdu » et le « pays d'origine ». Construction des origines et expériences migratoires de descendants d'immigrants ouest-africains en région parisienne*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2013.
- BELKACEM Lila, « Jeunes descendants d'immigrants ouest-africains en consultations ethnocliniques : migrations en héritage et mémoires des "origines" », *Revue européenne des migrations internationales* 1/ 2013, Vol. 29, pp. 69-89.
- BELKACEM Lila, « Quand la clinique fait l'ethnique ? Logiques performatives dans la médiation interculturelle pour familles migrantes », *Genèses*, 2015/1 n° 98, pp. 47-68.
- BELORGEY Jean-Michel *et alii.*, « De l'usage politique du « communautarisme », *Mouvements*, 2005/2, n°38, pp. 68-82.
- BENSIMON Doris, « L'intégration économique des immigrants nord-africains en Israël et des Juifs nord-africains en France. (Essai d'étude comparative) », *Revue française de sociologie*, 10-4, 1969, pp. 491-514.
- BENSIMON-DONATH Doris, *L'intégration des Juifs nord-africains en France*, Paris, Mouton&Co, 1971.
- BÉRAUD Céline, GALEMBERT de Claire, ROSTAING Corinne, « Des hommes et des dieux en prison », *Recherche subventionnée par la DAP-Ministère de la Justice et le GIP Mission de recherche Droit et Justice*, Paris, Mai 2013.
- BÉRAUD Céline, *Prêtres, diacres, laïcs : Révolution silencieuse dans le catholicisme français*, Paris, PUF, 2007.
- BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2014 [1966].
- BERGER Peter, *Invitation à la sociologie*, Paris, Éditions La Découverte, 2006 [1963].
- BERTAUX Daniel, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol.69, Juillet-Décembre 1980, pp.197-225.
- BERTAUX Daniel, BERTAUX-WIAME Isabelle, « Enquête sur la boulangerie artisanale en France », *Rapport au CORDES*, Paris, 1980.
- BERTAUX Daniel (ed.), *Biography and Society. The Life History Approach in the Social Sciences*, Berkeley, SAGE Publications, 1981.
- BERTAUX Daniel, BERTAUX-WIAME Isabelle, « Le patrimoine et sa lignée : transmissions et mobilité sociale sur cinq générations », *in Life stories/Récits de vie*, n°4, 1988, pp.8-25.
- BERTAUX, Daniel, « Transmission in extreme situations: Russian families expropriated by the October revolution », *in BERTAUX, Daniel ; THOMSON, Paul (eds), Pathways to social class. A qualitative approach to social mobility*. Oxford, Clarendon Press, 1996, pp. 231–248.

- BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, « Transmissions familiales et mobilités », *Migrations société*, vol. 21, n° 123-124, 2009, 89-96.
- BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, PFEFFERKORN Roland (sous dir), *Précarités : contraintes et résistances*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- BERTAUX Daniel, *Le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2016 [1997].
- BESSIN Marc, « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales*, 2009/6 n° 156, pp. 12-21.
- BESSIN Marc, BIDART Claire, GROSSETTI (sous dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010.
- BESSIN Marc, « Chapitre 18. La présence sociale et les temps sexués du care pour repenser la solidarité », in CASTEL Robert *et al.*, *Changements et pensées du changement*, Paris, La Découverte, 2012, pp. 261-273.
- BIANCO Jean-Louis, LAMY Pascal, *L'aide à l'enfance demain*, Paris, Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, 1980.
- BIDART Claire, « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers Internationaux de sociologie* 2006/1, n° 120, pp. 29-57.
- BIEHAL Nina *et al.*, *Moving on : Young People and Leaving Care Schemes*, Her Majesty's Stationery Office, London, 1995.
- BIZEUL Daniel, « Le récit des conditions d'enquête: exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, Vol. 39, n°4, Oct. - Déc. 1998, pp.751-787.
- BLANCHARD Pascal, « 47. Les zoos humains aujourd'hui ? », in BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, BOËTSCH Gilles *et alii.*, *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*, Paris, La Découverte, 2004, pp. 417-427.
- BOLZMAN Claudio, « Travail social auprès des populations migrantes et interculturalité. Une analyse critique », *Les Cahiers Dynamiques*, 2012/4 n° 57, pp. 29-39.
- BORDERIES Françoise, PRESPEUX Françoise, « Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2012 », *Document de travail. Série statistiques*, n°187, Avril 2014.
- BOUCHER Ellen, « Enfance et race dans l'Empire britannique », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 14, 2012, pp. 64-94.
- BOUCHER Manuel (sous dir.), *Le travail social face aux discriminations. Intervention sociale, ethnicité et lutte contre le racisme en Europe*, Montreuil, Aux lieux d'être, 2008.
- BOUCHER Manuel, *Penser les questions sociales et culturelles contemporaines : Quels enjeux pour l'intervention sociale ?*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- BOUCHER Manuel, BELQASMI Mohamed, « L'intervention sociale et la question ethnique », *Hommes et migrations* [En ligne], 1290, 2011, pp.22-32.
- BOUJUT Stéphanie, FRECHON Isabelle, « Inégalités de genre en protection de l'enfance », *Revue du droit sanitaire et social*, n°6, novembre-décembre 2009, pp. 1003-1015.
- BOUMAZA Magali, CAMPANA Aurélie, « Enquêter en milieu « difficile ». Introduction », *Revue française de science politique* 1/2007, vol. 57, pp. 5-25.
- BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

- BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 62-63, juin 1986, pp. 69-72.
- BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Précédé de : *Trois études d'ethnologie kabyle*, Paris, Seuil, 2000 [1972].
- BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques*, Paris, Mouton de Gruyter, 2005 [1968].
- BOURGEOIS Léon, *Solidarité*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998 [1912].
- BOUSQUET Marie-Pierre, « Êtres libres ou sauvages à civiliser ? », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 14, 2012, pp. 162-193.
- BOUZAR Dounia, *Quelle éducation face au radicalisme religieux ?*, Paris, Dunod, 2006.
- BOUZAR Dounia, BOUZAR Lilya, *Allah a-t-il sa place dans l'entreprise ?*, Paris, Albin Michel, 2009.
- BOUZAR Dounia, BOUZAR Lyliya, *La République ou la burqa : les services publics face à l'islam manipulé*, Paris, Albin Michel, 2009.
- BOUZAR Dounia, *Laïcité, mode d'emploi : cadre légal et solutions pratiques, 42 études de cas*, Paris, Eyrolles, 2010.
- BOUZAR Dounia, *Désamorcer l'islam radical. Ces dérives sectaires qui défigurent l'islam*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2014.
- BOWLBY John, *Attachement et perte*, Paris, PUF, 1978 [1969] et 1984 [1982].
- BRETON Alexandra, DUFOUR Sarah, LAVERGNE Chantal, « Les enfants autochtones en protection de la jeunesse au Québec : leur réalité comparée à celle des autres enfants », *Criminologie*, vol. 45, n° 2, 2012, pp. 157-185.
- BREUGNOT Pascale, « Les innovations dans le champ de la protection de l'enfance », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation* 2012/1, n° 57, pp. 259-270.
- BREVIGLIERI Marc, CICCHELLI Vincenzo (sous dir.), *Adolescences méditerranéennes. L'espace public à petits pas*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- BRIERE J., KALTMAN S., GREEN B., « Accumulated Childhood trauma and symptom complexity », *Journal of Traumatic Stress*, vol. 21, n°2, 2008, pp. 223-226.
- BRODIEZ-DOLINO Axelle, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- BRUBAKER Rogers, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris, Éditions Belin, 1997.
- BRUBAKER Rogers, « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/4 no 139, pp. 66-85.
- BUET Dominique, *La Fondation d'Auteuil : catholique et alors ?*, Mémoire de Master de Management des organisations, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2009.
- BURAWOY Michael, « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain », in CEFAÏ Daniel, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, pp.425-464.

- CADORET Anne, « Familles : ordre symbolique et parenté », in GROSS Martine, MATHIEU Séverine, NIZARD Sophie, *Sacrées familles ! Changements familiaux, changements religieux*, Paris, Édition Erès, 2011.
- CAPELIER Flore, « L'accompagnement vers l'autonomie des "jeunes majeurs" », *Rapport d'étude*, ONED, Janvier 2015.
- CAPELIER, Flore, « La place des familles vulnérables dans le droit social », *Informations sociales*, n°188, 2015/2, pp. 76-85.
- CAPUANO Christophe, *Vichy et la Famille. Réalités et faux-semblants d'une politique publique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.
- CARADEC Vincent, ERTUL Servet, MELCHIOR Jean-Philippe (sous dir.), *Les dynamiques des parcours sociaux*, PUR, Rennes, 2012.
- CERTEAU de Michel, *L'invention du quotidien. I. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.
- CHANTRAINE Gilles, SALLÉE Nicolas, « Éduquer et punir. Travail éducatif, sécurité et discipline en établissement pénitentiaire pour mineurs », *Revue française de sociologie* 2013/3, Vol. 54, pp. 437-464.
- CORBILLON Michel, DULÉRY Alain, MACKIEWICZ Marie-Pierre, « Après les Cèdres Bleus... quel devenir à l'issue d'un placement dans une maison d'enfants ? », *Rapport final*, juin 1997.
- CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard, 1995.
- CASTEL Robert, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Éditions du Seuil, 2003.
- CASTEL Robert, *La montée des incertitudes. Travail, Protections, statut de l'individu*, Paris, éditions du Seuil, 2009.
- CEFAÏ Daniel, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.
- CHAÏEB Sarra, *L'institution de placement : une instance socialisatrice singulière dans la socialisation plurielle de l'enfant placé*, Mémoire de Licence de sociologie, Université de Strasbourg, 2008.
- CHAÏEB Sarra, *Entre le passé et l'avenir. Regards rétrospectifs sur le placement et sur l'institution de placement de personnes anciennement prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance*, Mémoire de Master de sociologie, Université de Strasbourg, 2010.
- CHAÏEB Sarra, FRANTIN Clara, LEJBOWICZ Tania, « Enquête nationale sur les informations préoccupantes », *Rapport d'études*, ONED, 2011.
- CHAÏEB Sarra, COSSÉE Claire, « L'émigration des Juifs d'Afrique du Nord : un défi pour l'OSE », in BECQUEMIN Michèle, *Une institution juive dans la République. L'Œuvre de Secours aux Enfants. Pour une histoire du service social et de la protection de l'enfance*, Paris, Petra, 2013.
- CHAÏEB Sarra, « Les enquêtes sur le devenir à l'âge adulte des enfants placés. Guide méthodologique à destination des conseils généraux et des associations », ONED, Paris, 2013.

- CHAÏEB Sarra, « Revue de littérature. Les recherches francophones sur les parcours de placements, la transition à l'âge adulte et le devenir des enfants placés », ONED, Paris, 2013.
- CHAÏEB Sarra, SCHWARTZ Christoph H., « Intergenerational Transmission of Trajectories of Suffering in Precarious Environments. Researching the Younger Generations Strategies of Reinterpretation », *Zeitschrift für Qualitative Forschung*, 2014/1-2, pp.57- 77.
- CHAÏEB Sarra, FOURCADE Cédric, SÉRAPHIN Gilles, « Le recueil de la parole de l'enfant victime dans un cadre judiciaire. Construire un dispositif dédié », in LACHARITÉ Carl, SELLENET Catherine, CHAMBERLAND Claire, *La protection de l'enfance. La parole des enfants et des parents*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, pp.83-97.
- CHAMBERLAYNE Prue, BORNAT Joanna, WENGRAF Tom (eds.), *The turn to Biographical Methods in Social Science. Comparative issues and examples*, London, Routledge, 2000.
- CHAND Ashok, THOBURN Jane, « Research review: Child protection referrals and minority ethnic children and families », *Child and Family Social Work*, 2006, 11, pp. 368-377.
- CHAPLAIN Raymond, « Maisons d'enfants à caractère social », in DUPONT-FAUVILLE Antoine, *Pour une réforme de l'aide sociale à l'enfance*, Paris, Éditions E.S.F, 1973.
- CHAUVIÈRE Michel, *Enfance inadaptée : l'héritage de Vichy*, Paris, Les éditions ouvrières, 1980.
- CHAUVIÈRE Michel, *Le travail social dans l'action publique. Sociologie d'une qualification controversée*, Paris, Dunod, 2004.
- CHEVALLIER Jacques, *Le service public*, Paris, PUF, 2015.
- CHEVALIER Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Paris, Éditions Perrin, 2007 [1958].
- CHEVALLIER Stéphane, CHAUVIRÉ Christiane, *Dictionnaire Bourdieu*, Paris, éditions Ellipses, 2010.
- CLARIANA Lionel, *Sociologie de la construction préventive du rapport des services de protection de l'enfance aux familles étrangères dans le département de l'Hérault. Approche socioéducative de la notion de risque de danger dans un contexte sécuritaire*, Thèse de doctorat de sociologie, Université de Montpellier III, 2015.
- COHEN-ÉMÉRIQUE Margalit, *Pour une approche interculturelle en travail social. Théories et pratiques*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2011.
- CORBILLON Michel (sous dir.), *Suppléance familiale : nouvelles approches, nouvelles pratiques*, Paris, Matrice, 2005.
- COSSÉE Claire, LADA Emmanuelle, RIGONI Isabelle, *Faire figure d'étranger. Regards croisés sur la production de l'altérité*, Paris, Armand Colin, 2004.
- COUR DES COMPTES, *Rapport public thématique « La protection de l'enfance »*, Paris, octobre 2009.
- COURGEAU Daniel, LELIEVRE Éva, *Analyse démographique des biographies*, Paris, Éditions de l'INED, 1989.

- D**AVID Myriam, *Le placement familial, de la pratique à la théorie*, Paris, Dunod, 2004 [1988].
- DELCROIX Catherine, « Des récits croisés aux histoires de famille », *Curent Sociology/Sociologie contemporaine*, n°43, 1995, pp.61-67.
- DELCROIX Catherine, « Cumul des discrédits et action : l'exemple des médiatrices socioculturelles », *Hommes et migrations*, n° 1249, mai-juin 2004, pp.10-23.
- DELCROIX Catherine, « Discrédit et action collective. La lutte d'une association de "pères musulmans" », in COSSÉE Claire, LADA Emmanuelle, RIGONI Isabelle (sous dir.), *Faire figure d'étranger. Regards croisés sur la production de l'altérité*, Paris, Armand Colin, 2004, pp. 191-210.
- DELCROIX Catherine, « Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité », *Migrations Société*, vol.21, n°123-124, mai-août 2009, pp.143-157.
- DELCROIX Catherine, « S'engager dans la durée. De la relation d'enquête aux effets de la publication », in PAYET Jean-Paul, ROSTAING Corinne, GIULIANI Frédérique, *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*, Rennes, PUR, 2010, pp.131-141.
- DELCROIX Catherine (sous dir.), *Éducation et réseaux de sociabilité. Parcours de jeunes en difficulté*, Paris, Pétra, 2010.
- DELCROIX Catherine, *Ombres et lumières de la famille Nour. Comment certains résistent face à la précarité*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2013 [2001].
- DELCROIX Catherine, « Préface », in ZEGNANI Sami, *Dans le monde des cités. De la galère à la mosquée*, Rennes, PUR, 2013.
- DELCROIX Catherine, « Institutions et dispositifs d'aide aux enfants de familles immigrées. Tensions entre principe d'égalité et mission d'équité », in BECQUEMIN Michèle, MOUTANDON Christine, *Les institutions à l'épreuve des dispositifs. Les recompositions de l'éducation et de l'intervention sociale*, Rennes, PUR, 2014, pp.143-155.
- DELCROIX Catherine, « "Moi, je n'aime pas rester au chômage". La variation au cours de la vie du degré d'activité face à la précarité », in BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine, PFEFFERKORN Roland (sous dir.), *Précarités : contraintes et résistances*, Paris, L'Harmattan, 2014, pp. 187-204.
- DELPHY Christine, *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique éditions, 2008.
- DEMAZIERE Didier, SAMUEL Olivia, « Inscrire les parcours individuels dans leurs contextes », *Temporalités* [En ligne], 11, 2011.
- DENECHERE Yves, « Les "rapatriements" en France des enfants eurasiens de l'ex-Indochine », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 14, 2012, pp. 123-141.
- DE RUDDER Véronique, « Identité, origine et étiquetage », *Journal des anthropologues* [En ligne], 72-73, 1998, pp.31-47.
- DESHAYES Fabien, « Les écrits professionnels au prisme de la transparence », *Les Cahiers Dynamiques*, 2014/3 n° 61, pp.45-52.

- DEWEY John, *A common faith*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1934.
- DONÉGANI Jean-Marie, « La sécularisation du croire : pragmatisme et religion. », *Archives de sciences sociales des religions* 1/2015, n° 169, pp.229-262.
- DOUCET-DAHLGREN Anne-Marie, DUBECHOT Patrick, KERIVEL Aude, « Le devenir des enfants accueillis dans les Villages d'Enfants de la Fondation ACTION ENFANCE : *Histoires d'enfants blessés et vainqueurs* », *Rapport non publié*, CREAS-ETSUP/LERFAS/Action Enfance, Paris, 2014.
- DOUGLAS Mary, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte, 2005 [1966].
- DOWNS L. Laura, « Les évacuations d'enfants en France et en Grande-Bretagne (1939-1940) », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2011/2-66^{ème} année, p.418.
- DRAKE Brett, JOLLEY Jennifer, LANIER Paul *et alii.*, « Racial Bias in Child Protection? A Comparison of Competing Explanations Using National Data », *Pediatrics*, Vol. 127, n°3, March 2011, pp. 471-478.
- DUBAR Claude, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 2015 [2000].
- DUBET François, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Éditions du Seuil, 1994.
- DU BOIS William E. B. (traduit et commenté par BESSONE Magali), *Les âmes du peuple noir*, Paris, La Découverte, 2007 [1903].
- DUCHÂTEAU Laurent, LEPELTIER Céline, DOUCET-DAHLGREN Anne-Marie, DUBÉCHOT Patrick, « Des enfants accueillis à l'OSE : souvenirs et devenirs », *Rapport non publié*, CREAS-ETSUP/OSE, Paris, Avril 2013.
- DUPONT-FAUVILLE Antoine, *Pour une réforme de l'aide sociale à l'enfance*, Paris, Éditions E.S.F, 1973.
- DURAS Marguerite, *Écrire*, Paris, Gallimard, 1993.
- DURKHEIM Émile, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 2013 [1930].
- DURKHEIM Émile, (Édition critique par Myron ACHIMASTOS), *Œuvres. Tome I : Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- DURNING Paul, *Éducation et suppléance familiale : psychosociologie de l'internat spécialisé*, Paris, CTNERHI, 1986 .
- DUROUSSET Adrien, *Placé, déplacé. De familles d'accueil en foyers, le combat d'un enfant sacrifié*, Paris, Michalon, 2016.
- DUVOUX Nicolas, *L'autonomie des assistés : sociologie des politiques d'insertion*, Paris, PUF, 2009.
- E**BERHARD Mireille, GUELAMINE Faïza, « Former les travailleurs sociaux dans le domaine des discriminations », *Hommes et migrations*, 1290, 2011, pp.56-65.
- ELDER Glen, *Children of the Great Depression*, Chicago, University of Chicago Press, 1974.
- EL GOLLI Wassim, « Ethnicité et sexualité ordinaire dans un foyer pour jeunes femmes en difficulté sociale », *Hommes et migrations* [En ligne], 1290, 2011, pp. 34-43.

ELIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1991 [1970].

ELIAS Norbert, *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard, 1993 [1983].

FABLET Dominique, *Suppléance familiale et interventions socio-éducatives : analyser les pratiques des professionnels de l'intervention socio-éducative*, Paris, L'Harmattan, 2005.

FABLET Dominique, *De la suppléance familiale au soutien à la parentalité*, Paris, L'Harmattan, 2010.

FABLET Dominique, « L'émergence de la notion de *parentalité* en milieu(x) professionnel(s) », *Sociétés et jeunesse en difficulté* [En ligne], n°5, Printemps 2008.

ETIEMBLÉ Angelina, ZANNA Omar, « Des typologies pour faire connaissance avec les mineurs isolés étrangers et mieux les accompagner », *Synthèse de recherche*, Mission de Recherche Droit et Justice, Paris, Juin 2013.

FALLON Barbara, CHABOT Martin, FLUKE John, « Placement decisions and disparities among Aboriginal children: Further analysis of the Canadian incidence study of reported child abuse and neglect part A: Comparisons of the 1998 and 2003 surveys », *Child Abuse & Neglect*, 37, 2013, pp. 47- 60.

FANON Franz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Éditions du Seuil, 1952.

FASSIN Didier, « Les politiques de l'ethnopsychiatrie. La psychée africaine, des colonies britanniques aux banlieues parisiennes », *L'Homme*, 153, 2000, pp. 231-250.

FASSIN Didier, « Introduction. Frontières extérieures, frontières intérieures », in FASSIN Didier (sous dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, 2012 [2010].

FASSIN Didier, FASSIN Éric (sous dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2009 [2006].

FASSIN Didier, « Nommer, interpréter. Le sens commun de la question raciale », in FASSIN Didier, FASSIN Éric (sous dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2009 [2006], pp.27-44.

FASSIN Didier, « Économies morales et justices locales », *Revue française de sociologie*, 2012/4, vol.53, p.651-655.

FELDMAN Marion, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (1940-1944) ?*, Toulouse, Éditions Erès, 2009.

FELOUZIS Georges, « Les catégories ethniques en sociologie : éléments pour un débat », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n°1, 2008, pp.127-132.

FERNANDEZ Fabrice, « L'engagement émotionnel durant l'enquête sociologique : retour sur une observation "anonyme" auprès d'ex-usagers de drogue », *Carnets de bord en sciences humaines*, n°9, Septembre 2005, pp.78-87.

FERRARESE Estelle, « Vivre à la merci. Le care et les trois figures de la vulnérabilité dans les théories politiques contemporaines », *Multitudes* 2009/2, n° 37-38, p. 132-141.

- FINCH-BOYER Héloïse, « Des Français comme les autres ? Distinctions raciales et citoyenneté sociale à La Réunion (1946-1963) », *Genèses*, 2014/2, n°95, pp. 95-119.
- FINE Agnès, *Parrains, marraines. La parenté spirituelle en Europe*, Paris, Fayard, 1994.
- FINE Agnès, *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1998.
- FINE Agnès (sous dir.), *États civils en question : Papiers, identités, sentiments de soi*, Paris, CTHS.
- FINE Agnès, MARTIAL Agnès, « Vers une naturalisation de la filiation ? », *Genèses* 2010/1, n° 78, pp. 121-134.
- FINKELHOR D., ORMROD R. K., TURNER H. A., « Poly-victimization: A neglected component in child victimization », *Child abuse and neglect*, n° 31, 2007, pp. 7-26.
- FOSTER Michael E., M. HILLEMEIER Marianne M., BAI Yu, « Explaining the disparity in placement instability among African-American and white children in child welfare: A Blinder–Oaxaca decomposition », *Children and Youth Services Review* 33, 2011, pp.118-125.
- FOURCHARD Laurent, « "Enfants en danger" et "enfants dangereux". Expertises et différenciation raciale en Afrique du Sud », *Politix*, 2012/3 n° 99, pp. 177-199.
- FRECHON Isabelle, *Insertion sociale et familiale de jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif*, Thèse de doctorat, Université Paris X Nanterre, 2003.
- FRECHON Isabelle, DUMARET Annick-Camille, « Bilan critique de 50 ans d'études sur le devenir adulte des enfants placés », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, n°56, 2008, pp. 135-147
- FRECHON Isabelle, GUYAVARCH Emmanuelle, HALIFAX Juliette, « État des lieux de l'enfance en danger, sources et données disponibles en France », *Santé, Société et Solidarité*, n°1, 2009, pp.39-47.
- FRECHON Isabelle, BOUJUT Stéphanie, DRIEU Didier *et alii.*, « Les politiques sociales à l'égard des enfants en danger. Trajectoires des prises en charge par la protection de l'enfance dans deux départements d'une cohorte de jeunes ayant atteint 21 ans », *Rapport final remis à la MIRE*, Paris, 2009.
- FRECHON Isabelle, ROBETTE Nicolas, « Les trajectoires de prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance de jeunes ayant vécu un placement », *Revue française des affaires sociales*, 2013/1 n° 1-2, pp.122-143.
- FRECHON Isabelle, MARQUET Lucy, « Comment les jeunes placés à l'âge de 17 ans préparent-ils leur avenir ? », *Documents de travail*, INED, 227, Juillet 2016, pp.1-9.

GAL Christian, NAVES Pierre, « Rapport sur la situation d'enfants réunionnais placés en métropole dans les années 1960 et 1970 », *Inspection Générale des Affaires Sociales*, Rapport n°2002 117, Paris, Octobre 2002.

GANNE Claire, *Le devenir des enfants accueillis en centre maternel. Approche écologique du parcours et de la qualité de vie des enfants sept ans après la sortie d'un hébergement mère-enfant*, Thèse de doctorat de sciences de l'éducation, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2013.

- GARCETTE Christine, « L'OSE et l'hygiénisme social », in HOBSON-FAURE Laura, GARDET Mathias, HAZAN Katy, NICAULT Catherine, *L'Œuvre de Secours aux Enfants et les populations juives au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2014.
- GARDET Mathias, VILBROD Alain, *Les Orphelins-Apprentis d'Auteuil. Histoire d'une œuvre*, Paris, Éditions Belin, 2000.
- GARDET Mathias, SIFI Mokrane, « Français Musulmans d'Algérie (FMA). Jeunes isolés en métropole dans les années 1950 », in LORCERIE Françoise (sous dir.), *Pratiquer les frontières. Jeunes migrants et descendants de migrants dans l'espace franco-maghrébin*, Paris, CNRS Éditions, 2010.
- GARDET Mathias, NIGGET David, « Enfances (dé)placées. Migrations forcées et politiques de protection de la jeunesse, XIX^e-XX^e siècle », *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière* » [En ligne], 14, 2012.
- GARDET Mathias, WAKS Fabienne, *Histoire d'une jeunesse en marge. Du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Éditions Textuel, 2015.
- GARRAU Marie, LE GOFF Alice, *Care, justice et dépendance. Introduction aux théories du Care*, Paris, PUF, 2010.
- GAUSSOT Ludovic, « Position sociale, point de vue et connaissance sociologique : rapports sociaux de sexe et connaissance de ces rapports », *Sociologie et sociétés*, vol.40, n°2, 2008, pp.181-198.
- GAUVIN Gilles, *Michel Debré et l'Île de la Réunion. Une certaine idée de la plus grande France*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2006.
- GEERZ Clifford, « La religion comme système culturel », in BRADBURY R. E., GEERTZ C., SPIRO M. E., TURNER V. W., *Essais d'anthropologie religieuse*, Paris, Gallimard, 1972, pp. 19-60.
- GHEORGHIU Mihai, LABACHE Lucette, LEGRAND Caroline *et alii.*, « Rapport final de la recherche longitudinale sur le devenir des personnes sorties de l'ASE en Seine-Saint-Denis entre 1980 et 2000 », *Rapport de recherche*, Bobigny, 2002.
- GIDDENS Anthony, *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF, 2012 [1984].
- GILLIGAN Carol, *Une voix différente. Pour une éthique du care*, Paris, Flammarion, 2008 [1982].
- GLASER G. Barney, STRAUSS L. Anselm, *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, Paris, Armand Colin, 2010 [1967].
- GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit, 1975 [1963].
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 1973.
- GOTMAN Anne, « Comment la religion vient aux gens », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 163, juillet-septembre 2013, pp.217-235.
- GOTMAN Anne, *Ce que la religion fait aux gens. Sociologie des croyances intimes*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2013.

- GOYETTE Martin, *Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte : le cas de jeunes ayant connu un placement*, Thèse de Doctorat, École de service social, Faculté des sciences sociales, Université Laval Québec, 2006.
- GOYETTE Martin, MANN-FEDER Varda, TURCOTTE Daniel *et al.*, « Parcours d'entrée dans la vie adulte et stratégies d'autonomisation : une lecture dynamique des trajectoires de jeunes autochtones suivis ou placés en protection de la jeunesse », *Rapport de recherche présenté au Centre National de Prévention du Crime*, Juin 2010.
- GOYETTE Martin, « Dynamiques relationnelles dans les transitions à la vie adulte de jeunes en difficulté », in GOYETTE Martin, PONTBRIAND Annie, BELLOT Céline, *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté*, Québec, Presses universitaires du Québec, 2011.
- GOYETTE Martin, « Réseaux sociaux des jeunes en difficulté. Impacts sur les transitions à la vie adulte », *Les Cahiers Dynamiques* 2012/2, n° 55, pp. 39-48.
- GOYETTE Martin, MANN-FEDER Vera, TURCOTTE Daniel, *et alii.*, « Évaluation de l'implantation et des effets d'intervention de groupe visant à soutenir le passage à la vie adulte de jeunes des centres de jeunesse et de jeunes autochtones », *Rapport final d'évaluation des groupes 1 à 6*, Montréal, Cahier #2012.03.CRÉVAJ.05-2012.
- GOYETTE Martin, FRECHON Isabelle, « Comprendre le devenir des jeunes placés : la nécessité d'une observation longitudinale et représentative tenant compte des contextes socio-culturel et politique », *Revue française des affaires sociales*, 2013/1 n° 1-2, pp. 164-180.
- GRANOVETTER Mark S., « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, May 1973.
- GRANOVETTER Mark S., *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Paris, Éditions Desclée de Brouwer, 2000.
- GREEN L., Nancy, « Religion et ethnicité. De la comparaison spatiale et temporelle », in KASTORYANO Riva (sous dir.), *Les codes de la différence. Race-Origin-Religion. France-Allemagne-États-Unis*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2005, pp.67-88.
- GRENIER Stéphane, PONTBRIAND Annie, LEMAY Andrée-Anne, GOYETTE Martin, « D'hier à demain. Programme d'intervention de groupe visant à faciliter le passage à la vie autonome des jeunes autochtones », *Rapport*, 2010.
- GRIMAUD Nicole, « Les Juifs d'Afrique du Nord, leur situation – et leurs problèmes en 1968 », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°8, 1970, pp. 273-296.
- GROSSETTI Michel, « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Les Cahiers internationaux de sociologie*, n°120, 2006, pp. 5-28.
- GUÉLAMINE Faïza, *Intervenir auprès des populations immigrées*, Paris, Dunod, 2000.
- GUILLAUMIN Colette, « Sur la notion de minorité », *L'Homme et la société*, n°77-78, 1985, pp. 101-109.
- GUILLAUMIN Colette, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Gallimard, 2002.
- GUY Fleur, « Mobilité et immobilité dans le cadre du placement des adolescents, des usages de l'espace en tensions », *E-migrinter*, 2013, n° 11, pp.116-126.

GUY Fleur, « "J'habite... enfin..., je me comprends" : l'appropriation territoriale des adolescents placés en question », *Enfances, Familles, Générations*, n° 19, 2013, pp. 127-144

HAJJAT Abdellali, *Les frontières de l'« identité nationale ». L'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale*, Paris, La Découverte, 2012.

HAIJAT Abdellali, MOHAMMED Marwan, *Islamophobie. Comment les élites françaises construisent le "problème musulman"*, Paris, La Découverte, 2013.

HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 [1925].

HARDING Sandra, *The Feminist Standpoint Theory Reader : Intellectual and Political Controversies*, New York, Routledge, 2003.

HAZAN Katy, *Les orphelins de la Shoah. Les maisons de l'espoir (1944-1960)*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

HAZAN Katy, « Enfants cachés, enfants retrouvés », *Les Cahiers de la Shoah*, 2007/1 n° 9, pp. 181-212

HAZAN Katy, WEIL Georges, « L'OSE et le sauvetage des enfants juifs de l'avant-guerre à l'après-guerre », in SEMELIN Jacques, ANDRIEU Claire, GENSBURGER Sarah, *La résistance aux génocides. De la pluralité des actes de sauvetage*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2008, pp. 259-276.

HAZAN Katy, *Les enfants de l'après-guerre dans les maisons de l'OSE*, Paris, Somogy éditions d'art, 2012.

HAZAN Katy, « Les collectivités d'enfants juifs en France après la Shoah », in JABLONKA Ivan (sous dir.), *L'enfant-Shoah*, Paris, PUF, 2014.

HEINICH Nathalie, « Pour en finir avec l' "illusion biographique" », *L'Homme*, 2010/3 n° 195-196, pp.421-430.

HENNEQUIN Émilie, « La question de la sensibilité en recherche », in HENNEQUIN Émilie (sous dir.), *La recherche à l'épreuve des terrains sensibles : approches en Sciences Sociales*, Paris, L'Harmattan, 2012.

HERNANDEZ SENOVILLA Daniel, « Analyse d'une catégorie juridique récente : le mineur étranger non accompagné, séparé ou isolé », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 30 n°1, 2014, pp.17-34.

HERVIEU Bertrand, « Une place singulière en Europe », *Revue Projet 2/ 2003*, n° 274, pp. 33-41.

HERVIEU-LÉGER Danièle, *La religion pour mémoire*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1993.

HERVIEU-LÉGER Danièle, *Le pèlerin et le converti*, Paris, Flammarion, 1999.

HERVIEU-LÉGER Danièle, WILLAIME Jean-Paul, *Sociologies et religion. Approches classiques*, Paris, PUF, 2001.

HEYNSSENS Sarah, « Entre deux mondes », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 14, 2012, pp. 94-122.

- HOBSON-FAURE Laura, « De la bienfaisance à l'action sociale. Introduction », *Archives Juives*, 2012/1 Vol. 45, pp. 4-9.
- HOBSON-FAURE Laura, « Le travail social dans les organisations juives françaises après la Shoah : création made in France ou importation américaine ? », *Archives Juives*, 2012/1, n°45, pp.43-60.
- HOBSON-FAURE Laura, *Un « plan Marshall juif ». La présence juive américaine en France après la Shoah, 1944-1954*, Paris, Armand Colin, 2013.
- HOGGART Richard, *La culture du pauvre*, Paris, Les Éditions de minuit, 1970 [1957].
- HONNETH Axel, *La société du mépris. Vers une nouvelle approche théorique*, Paris, La Découverte, 2008 [2003].
- HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Folio, 2013 [1992].
- HUGHES Everett C., *Le regard sociologique. Essais sociologiques*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1996 [1971].

- J**ABLONKA Ivan, « "Agrarisme et État-providence." Le travail des enfants abandonnés sous la Troisième République », *Le Mouvement Social*, 2004/4 n° 209, pp. 9-24.
- JABLONKA Ivan, *Enfants en exil. Transfert de pupilles réunionnais en métropole (1963-1982)*, Paris, Éditions du Seuil, 2007.
- JABLONKA Ivan, *Les enfants de la République. L'intégration des jeunes de 1789 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2010.
- JABLONKA Ivan, *L'intégration des jeunes. Un modèle français (XVIIIe-XXIe siècle)*, Paris, Éditions du Seuil, 2013 [2010].
- JAMES William, *Les formes multiples de l'expérience religieuse*, Chambéry, Éditions Exergue, 2001 [1929].
- JAMET Ludovic, OUI Anne, RENUY Adeline, « L'accueil familial : quel travail d'équipe ? », *Rapport d'étude*, ONED, Paris, Juillet 2015.
- JAMOULLE Pascale, *La débrouille des familles. Récits de vie traversés par les drogues et les conduites à risque*, Bruxelles, Éditions De Boeck, 2002.
- JEANTET Vincent, *Je suis mort un mardi*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- JOSEFSBERG Richard, *Internat et séparation, des outils éducatifs ?*, Paris, Erès, 1997.
- JOSEFSBERG Richard, « Avant-propos : La petite histoire de la recherche-action », in DUCHÂTEAU Laurent, LEPELTIER Céline, DOUCET-DAHLGREN Anne-Marie, DUBÉCHOT Patrick, « Des enfants accueillis à l'OSE : souvenirs et devenir », *Rapport de recherche CREAS-ETSUP/OSE*, Avril 2013.
- JOVELIN Emmanuel, *Les Travailleurs sociaux d'origine étrangère en France*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- JOVELIN Emmanuel, BOUQUET Brigitte, *Histoire des métiers du social en France*, Paris, Éditions ASH, 2005.
- JUTEAU Danielle, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999.

KERAVEL Elsa, « Une proposition de loi pour renforcer la protection de l'enfant : entre enjeux ambitieux de renforcement du dispositif de protection de l'enfance, absence de consensus autour d'une gouvernance nationale et réalismes de terrain », *Journal du droit des jeunes* 2015/9, n° 349, pp. 15-21.

KOBANDA NGBENZA Dieudonné, *Enfants isolés étrangers. Une vie et un parcours faits d'obstacles*, Paris, L'Harmattan, 2016.

KOUYATE Nathalie, *Mon enfer dans une famille d'accueil*, Paris, Les Éditions du Moment, 2013.

L. Lyès, *Dans l'enfer des foyers*, Paris, Flammarion, 2014.

LAACHER Smaïn, « L'indice comme abrégé du monde (enquête) », *Terrains & travaux* 2004/2, n°7, pp. 44-54.

LAACHER Smaïn, « L'Islam des nouveaux Musulmans en terre d'immigration », *Mouvements* 2005/2, n° 38, pp.50-59.

LACROIX Isabelle, « Valorisation des "compétences parentales" et contrôle des risques dans l'accompagnement des parents : les ambivalences de la "contractualisation" en protection de l'enfance », *Recherches familiales* 2015/1, n° 12, pp. 197-209.

LAÉ Jean-François, DESHAYES Fabien, « "Une polyphonie ?" Écrire les familles en assistance éducative », *Les Cahiers Dynamiques*, 2011/2 n° 51, pp. 32-38.

LAGIER Elsa, « Les usages ambivalents des catégories ethnicisées. Quand les travailleurs sociaux d'origine étrangère parlent des populations d'origine étrangère », *Hommes & Migrations*, 2011/2 n° 1290, pp.66-76.

LAGIER Elsa, *Le rapport à la politique des descendants d'immigrés dans les quartiers d'habitat social. De la diversité des parcours aux expériences communes*, Thèse de doctorat de sociologie, Université de Strasbourg, 2012.

LAHIRE Bernard, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Seuil, 1995.

LAHIRE Bernard, « La variation des contextes dans les sciences sociales. Remarques épistémologiques », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 51^e année, n° 2, 1996, pp. 381-407.

LAHIRE Bernard, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002.

LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Hachette, 2006 [1998].

LAHIRE Bernard, *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.

LAMOUREUX Diane, « Public/privé », in HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARE Hélène, SENOTIER Danièle (sous dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2004 [2000], pp. 185-190.

LAPIERRE Nicole, *Causes communes. Des Juifs et des Noirs*, Paris, Éditions Stock, 2011.

- LAPLAIGE Danielle, *Sans famille à Paris : orphelins et enfants abandonnés de la Seine au XIX^e siècle*, Paris, Centurion, 1989.
- LAPLANTINE François, *Je, nous et les autres*, Paris, Le Pommier, 2010 [1999].
- LECLERC-OLIVE, Michèle, *Le dire de l'événement (biographique)*, Lille, Presses du Septentrion, 1997.
- LECLERC-OLIVE Michèle, « Territorialités de migrants », *L'homme et la Société*, n° 143-144, 2002/1, pp.105-124.
- LECLERC-OLIVE Michèle, « Enquêtes biographiques entre bifurcations et événements. Quelques réflexions épistémologiques », in BESSIN Marc, BIDART Claire, GROSSETTI Michel, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010, pp. 329-346.
- LEMAI Élise, *La déportation des Réunionnais de la Creuse. Témoignages*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- LEMALET Martine (sous dir), *Au secours des enfants du siècle ? Regards croisés sur l'OSE*, Paris, Nil éditions, 1993.
- LEWIS Oscar, *Les enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, 1963 [1961].
- LOBET Delphine, CAVALCANTE E. Lidia, « Transmission à rebours, filiation inversée, socialisation ascendante... », *Enfances Familles Générations*, n° 20, 2014, pp. i-xii.
- LORCERIE Françoise, « Les sciences sociales au service de l'identité nationale. Le débat sur l'intégration en France au début des années 1990 », in MARTIN Denis-Constant (sous dir.), *Cartes d'identité. Comment dit-on "nous" en politique ?*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, pp. 245-281.
- LORCERIE Françoise, *L'école et le défi ethnique. Éducation et intégration*, Issy-les-Moulineaux, ESF Éditeur, 2003.
- LORCERIE Françoise, « Culture, identité, ethnicité. Repenser l'approche interculturelle », in BERTUCCI Marie-Madeleine, HOUDART-MEROT Violaine (sous dir.), *Situations de banlieues. Enseignement, langues, cultures*, Lyon, Institut National de Recherche Pédagogique, 2005, pp. 61-70.
- LORCERIE Françoise (sous dir.), *La politisation du voile en France, en Europe et dans le monde*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- LORCERIE Françoise, « Le primordialisme français, ses voies, ses fièvres », in SMOUTS Marie-Claude (sous dir.), *La situation postcoloniale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2007, pp. 298-343.
- LORCERIE Françoise, « Ethniciser l'autre : la culture alibi », in TESSIER Stéphane (sous dir.), *Familles et institutions : cultures, identités et imaginaires*, Toulouse, Éditions Erès, 2009, pp. 45-58.
- LORCERIE Françoise (sous dir.), *Pratiquer les frontières. Jeunes migrants et descendants de migrants dans l'espace franco-maghrébin*, Paris, CNRS Éditions, 2010.

- M**AINAUD Thierry, « 50 000 enfants et adolescents en difficulté sociale hébergés en établissements. Résultats de l'enquête ES 2008 », *Études et Résultats*, DREES, n°778, octobre 2011.
- MARQUET Lucy, *La population des enfants en danger en France. Quelle observation pour une analyse longitudinale ?*, Thèse de Doctorat de démographie, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Bordeaux, 2010.
- MARTIAL Jean-Jacques, *Une enfance volée*, Paris, Les Quatre chemins, 2003.
- MARTUCCELLI Danilo, *Grammaires de l'individu*, Paris, Éditions Gallimard, 2002.
- MASSE Jean-Pierre, *L'exception indochinoise. Le dispositif d'accueil des réfugiés politiques en France, 1973-1991*, Thèse de doctorat en sociologie politique, EHESS, Paris, 1996.
- MATHIEU Séverine, « Les adolescents et la religion », in BÉRAUD Céline, WILLAIME Jean-Paul, *Les jeunes, l'école et la religion*, Paris, Bayard, 2009, pp.85-102.
- MAUSS Marcel, *Œuvres I : Les fonctions du sacré*, Paris, Minuit, 1968.
- MEMMI, Albert, *Portrait d'un Juif*, Paris, Gallimard, 2003 [1962].
- MERTON K. Robert, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 1997 [1953].
- MESLIN Karine, « Rapprochements sociaux et distanciations symboliques. Les incidences de la catégorisation ethnique sur les liens communautaires : l'exemple cambodgien », in BOUGET Denis, KARSENTY Serge (sous dir.), *Regards sur le lien social*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp.339-350.
- MESLIN Karine, « Accueil des boat people : une mobilisation politique atypique », *Plein droit* 3/ 2006, n° 70, pp. 35-39.
- MESLIN Karine, « Parcours migratoires et représentations : l'exemple des ressortissants de l'ancienne Indochine », in GREEN L. Nancy, POINSOT Marie (sous dir.), *Histoire de l'immigration et question coloniale en France*, Paris, La Documentation française, 2008, pp. 31-36.
- MILLS WRIGHT Charles, *L'imagination sociologique*, Paris, La Découverte, 2006 [1959].
- MISSAOUI Lamia, « L'étranger de l'intérieur dans la ville : Métissages et hospitalités renouvelées », in *e-migrinter*, n°6, 2006, pp. 46-55.
- MISSAOUI Lamia, *Les étrangers de l'intérieur, filières, trafics et xénophobie*, Paris, Payot, 2003.
- MOHAMMED Marwan, *La formation des bandes*, Paris, PUF, 2011.
- MOLINIER Pascale, LAUGIER Sandra, PAPERMAN Patricia (sous dir.), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot&Rivages, 2009.
- MUXEL Anne, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, 2002 [1996].
- MUXEL Anne, « Transmissions et valeurs », in MESURE Sylvie, SAVIDAN Patrick (sous dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006, pp.1177-1179.

- N**ADAN Yochai, SPILSBURY James C., KORBIN Jill E., « Neglect Culture and context in understanding child maltreatment : Contributions of intersectionality and neighborhood-based research », *Child Abuse & Neglect* 41, 2015, pp. 40-48.
- NATHAN Tobie, « Psychothérapie et politique. Les enjeux théoriques, institutionnels et politiques de l'ethnopsychiatrie », *Genèses*, vol. 38, 2000, pp.136-159.
- NAVES Pierre, « POUR et AVEC les enfants et adolescents, leurs parents et les professionnels. Contribution à l'amélioration du système français de protection de l'enfance et de l'adolescence », *Rapport du groupe de travail « Protection de l'enfance et de l'adolescence »*, Paris, Ministère délégué à la famille, 2003.
- NDIAYE Pap, « Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du colorisme », in FASSIN Didier, FASSIN Éric (sous dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2009 [2006], pp.45-62.
- NDIAYE Pap, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Gallimard, 2009 [2008].
- NIZARD Sophie, *Adopter et transmettre. Filiations adoptives dans le judaïsme contemporain*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2012.
- NIZARD-BENCHIMOL Sophie, « L'abattage dans la tradition juive: Symbolique et textualisation », *Études rurales*, n°147-148, 1998, pp.44-69.
- NIZARD Sophie, « Ce que transmettre veut dire. Cuisine et filiation », in BORDES-BENAYOUN Chantal (sous dir.), *Socio-anthropologie des judaïsmes contemporains*, Paris, Honoré Champion Éditeur, 2015.
- NOIRIEL Gérard, *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.
- NOIRIEL Gérard, « De l'enfance maltraitée à la maltraitance. Un nouvel enjeu pour la recherche historique », *Genèses* 3/ 2005, n° 60, pp. 154-167.

- O**NED, *La théorie de l'attachement : une approche conceptuelle au service de la protection de l'enfance*, 2010.
- ONED, « Dixième rapport au Gouvernement et au Parlement », Paris, Mai 2015.
- ONED, « Protection de l'enfant : les nouvelles dispositions issues de la loi n°2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant », *Note d'actualité*, Paris, Mars 2016.
- OSSIPOW Laurence, BERTHOD Marc-Antoine, AEBY Gaëlle, *Les miroirs de l'adolescence*, Lausanne, Éditions Antipodes, 2014.
- OUI Anne, « Introduction », *Actes du Séminaire « Parents, enfants, familles en protection de l'enfance »* co-organisé par l'ONED et l'INSET d'Angers, 27-28 septembre 2011, Angers [en ligne].

- P**AILLÉ Pierre, MUCCHIELLI Alex, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2012.
- PALOMARES Élise, TERSIGNI Simona, « Les rapports de place dans l'enquête : les ressources du malentendu », *Langage et société* 2001/3, n° 97, pp. 5-26.
- PAPERMAN Patricia, LAUGIER Sandra (sous dir.), *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2005.
- PARRY Naomi, « Stolen Childhoods. Reforming Aboriginal and Orphan Children through Removal and Labour in New South Wales (Australia), 1909-1917 », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 14, 2012, pp. 141-161.
- PASSERON Jean-Claude, REVEL Jacques, « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités », in PASSERON Jean-Claude, REVEL Jacques (sous dir.), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2005.
- PAXTON O. Robert, *La France de Vichy. 1940-1944*, Paris, Éditions Famot, [1972] 1976.
- PAYET Jean-Paul, « L'interculturel est-il soluble dans la modernité ? Fragilités et défis de la formation des enseignants à la complexité culturelle », *Formation et pratiques d'enseignements en question*, n°4, 2006, pp. 205-215.
- PECORA Peter J. *et alii*, « Assessing the educational achievements of adults who were formerly placed in family foster care », *Child and family Social Work*, 11, 2006.
- POIRET Christian, *Familles africaines en France. Ethnicisation, ségrégation et communalisation*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- POIRET Christian, « Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 21 - n°1, 2005, pp. 195-226.
- POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Éditions Métailié, 1990.
- POLLAK Michael, *Une identité blessée. Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Éditions Métailié, 1993.
- POTIN Émilie, *Enfants en danger. Enfants protégés. Enfants sécurisés ? Parcours de (dé)placement(s) à l'Aide sociale à l'enfance*, Thèse de doctorat en sociologie, Brest, UEB-UBO, 2009.
- POTIN Émilie, « Placement et déplacement social. Expériences et témoignages d'enfants et de leur parents », *Les Cahiers Dynamiques*, 2010/1 n° 46, pp. 63-71.
- POTIN Émilie, *Enfants placés, déplacés, replacés, Parcours en protection de l'enfance*, Erès, Paris, 2012.

- R**AMOS Elsa, « Les "racines" : une territorialisation de l'identité qui fragmente », in MOREL-BROCHET Annabelle, ORTAR Nathalie (sous dir.), *La fabrique des modes d'habiter. Homme, lieux et milieux de vie*, Paris, L'Harmattan, 2012, pp. 57-68.
- RAPHAËL Céline, *La démesure. Soumise à la violence d'un père*, Paris, Éditions Max Milo, 2013.

- RENARD Didier, « Intervention de l'État et genèse de la protection sociale en France (1880-1940) », *Lien social et Politiques*, n°33, 1995, pp. 13-26.
- REVEL Jacques (sous dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Éditions du Seuil, 1996
- ROBERTS Dorothy, *Shattered Bonds: The Color of Child Welfare*, New-York, Basics Civitas Books, 2002.
- ROBIN Pierrine, « Entrer dans l'âge adulte. La préparation et l'accompagnement des jeunes en fin de mesure de protection », ONED, Paris, 2009.
- ROBIN Pierrine, « Comment les adolescents appréhendent-ils l'évaluation de leur situation familiale en protection de l'enfance ? », *Informations sociales* 2010/4, n° 160, pp. 134-140.
- ROBIN Pierrine, SÉVERAC Nadège, « Parcours de vie des enfants et des jeunes relevant du dispositif de protection de l'enfance : les paradoxes d'une biographie sous injonction », *Recherches familiales*, 2013/1 n° 10, pp.91-102.
- ROBIN Pierrine, DELCROIX Sylvie, MACKIEWICZ Marie-Pierre *et alii.*, « Des jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde. Une recherche par les pairs sur la transition à l'âge adulte au sortir de la protection de l'enfance », *Rapport de recherche pour l'ONED*, OUIEP-UPEC, Paris, décembre 2014.
- ROBIN Pierrine, MACKIEWICZ Marie-Pierre, GOUSSAULT Bénédicte *et alii.*, « Accéder à l'expression de l'enfant en situation de déplacement, *une approche par les pairs* », Recherche OUIEP-UPEC (en cours).
- RODIER Claire, « Les enfants réfugiés d'Asie du Sud-Est : accueil et insertion. Pays-Bas, Belgique, France », *Revue européenne de migrations internationales*, Vol. 2 n°3. Décembre, pp. 49-63.
- ROLLET Catherine, *Les enfants au XIXe siècle*, Paris, Hachette Littératures, 2001.
- ROSTAING Corinne, « On ne sort pas indemne de prison. Le malaise du chercheur en milieu carcéral », in PAYET Jean-Paul, ROSTAING Corinne, GIULIANI Frédérique, *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*, Rennes, PUR, 2010, pp. 23-37.
- ROSTAING Corinne, GALEMBERT de Claire, BERAUD Céline, « Des Dieux, des hommes et des objets en prison », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], Vol. XI, 2014, pp. 68-88.
- ROUSSO Henry, *Le régime de Vichy*, Paris, PUF, 2012 [2007].
- ROUX Sébastien, « "La discipline des sentiments". Responsabilisation et culpabilisation dans la justice des mineurs », *Revue française de sociologie*, 2012/4 Vol. 53, pp. 719-742.
- ROUX Sébastien, « L'utérus et la patrie. Adoption, origines et politique des identités », *Mouvements* 2015/2, n° 82, p. 66-75.

SAADA Emmanuelle, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007.

- SARCINELLI Alice, *Protéger, éduquer, exclure. Anthropologie de l'enfance et de la parentalité roms en Italie*, Thèse d'anthropologie sociale et d'ethnologie, EHESS, Paris, 2014.
- SARTRE, Jean-Paul, *Saint Genet comédien et martyr*, Paris, Gallimard, 1952.
- SAUVADET Thomas, « Causes et conséquences de la recherche de "capital guerrier" chez les jeunes de la cité », *Déviance et Société* 2005/2, Vol. 29, pp. 113-126.
- SAVY Pierre, « Transmission, identité, corruption. Réflexions sur trois cas d'hypodescendance », *L'Homme*, 2/2007, n° 182, pp. 53-80.
- SAYAD Abdelmalek, « Les enfants illégitimes [1ère partie] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 25, janvier 1979, pp. 61-81.
- SAYAD Abdelmalek, « Les enfants illégitimes [2ème partie] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 26-27, mars-avril 1979, pp. 117-132.
- SAYAD Abdelmalek, « Le mode de génération des générations "immigrées" », *L'Homme et la société*, n°111-112, 1994, pp. 155-174.
- SAYAD Abdelmalek, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.
- SCHMIDT Jessica, DUBEY Shanti, DALTON Larry *et alii.*, « Who am I? Who do you think I am? Stability of racial/ethnic self-identification among youth in foster care and concordance with agency categorization », *Children and Youth Services Review*, 56, 2015, pp. 61-67.
- SCHNAPPER Dominique, *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 2003 [1994].
- SCHNAPPER Dominique, « Les enjeux démocratiques de la statistique ethnique », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n°1, 2008, pp. 133-139.
- SCHNAPPER Dominique, BORDES-BENAYOUN Chantal, RAPHAËL Freddy, *La condition juive en France. La tentation de l'entre-soi*, Paris, PUF, 2009.
- SCHPUN R. Mônica, « Les premiers migrants juifs d'Afrique du Nord dans la France de l'après-guerre : une découverte pour les services sociaux », *Archives Juives* 1/2012, Vol. 45, pp. 61-73.
- SÉGUY Jean, « Religion, modernité, sécularisation », *Archives de sciences sociales des religions*, n°61, 2, avril-juin 1986, pp. 175-185.
- SÉRAPHIN Gilles, « Introduction. Famille et migration », *Recherches familiales*, 1/2016, n° 13, pp. 3-7.
- SÉRAPHIN Gilles, *Comprendre la politique familiale*, Paris, Dunod, 2013.
- SIMÉANT Johanna, « Socialisation catholique et biens de salut dans quatre ONG humanitaires françaises », *Le Mouvement Social* 2009/2, n° 227, pp.101-122.
- SIMMEL Georg, *La religion*, Paris, Circé, 1998 [1906].
- SIMON Patrick, TAPIA Claude, *Le Belleville des Juifs tunisiens*, Paris, Éditions Autrement, 1998.
- SIMON Patrick, « L'invention de l'authenticité : Belleville, quartier juif tunisien », *Revue européenne des migrations internationales*, 2000, t. 16, n° 2, pp. 9-41.

- SIMON Patrick, « La mesure des discriminations raciales : l'usage des statistiques dans les politiques publiques », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 1, n°183, 2005, pp. 13-30.
- SIMON Patrick, « Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de "race" », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n°1, 2008, pp.153-162.
- SIMON Pierre-Jean, *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
- SINEY-LANGE Charlotte, « Grandes et petites misères du grand exode des Juifs nord-africains vers la France. L'exemple parisien », *Le Mouvement Social*, 2001/4, n°197, pp. 29-55.
- SINGLY de François (sous dir.), *Être soi parmi les autres. Famille et individualisation, tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- SINGLY de François, *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Armand Colin, 2003.
- SINHA Vandna, TROCMÉ Nico, FALLON Barbara *et alii.*, « Understanding the investigation-stage overrepresentation of First Nations children in the child welfare system: An analysis of the First Nations component of the Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect 2008 », *Child Abuse & Neglect*, 37, 2013, pp. 821-831.
- STASI Bernard, « Commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République », *Rapport au président de la République*, Paris, 2003.
- STAVO-DEBAUGE Joan, « Dé-figurer la communauté ? », in KAUFMAN Laurence, TROM Danny (sous dir.), *Qu'est-ce qu'un collectif politique ?*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2010, pp.1-35.
- STEIN Mike, MUNRO Emily, *Young People's Transitions from Care to Adulthood, International Research and Practice*, London, Jessica Kingsley Publishers, 2008.
- STEIN Mike, « Research Review: Young people leaving care », *Child & Family Social Work*, 11, pp. 273–279.
- STORA Benjamin, *Les trois exils. Juifs d'Algérie*, Paris, Éditions Stock, 2006.
- STORA Benjamin, « L'arrivée des Juifs d'Algérie en France : réflexions et témoignage », in ZYTNIKI Colette (sous dir.), *Terre d'exil, terre d'asile. Migrations juives en France aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Éditions de l'éclat, 2010, pp. 188-194.
- STRAUSS Anselm, *Miroirs et masques*, Paris, L'Harmattan, 1992 [1959].
- STRAUSS Anselm, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionniste*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- T**AIËB Jacques, « Immigrés d'Afrique du Nord : Combien ? Quand ? Pourquoi ? », in ZYTNIKI Colette (sous dir.), *Terre d'exil, terre d'asile. Migrations juives en France aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Éditions de l'éclat, 2010, pp. 148-154.
- TAPIA Claude, « Immigration des Juifs maghrébins en France. Modalités d'intégration : continuités et ruptures », in ZYTNIKI Colette (sous dir.), *Terre d'exil, terre d'asile. Migrations juives en France aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Éditions de l'éclat, 2010, pp. 207-218.

- TARRIUS Alain, « Territoires circulatoires et espaces urbains », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 59-60, p. 50-59, 1993.
- TARRIUS Alain, « Nouvelles formes migratoires, nouveaux cosmopolitismes », in BASSAND Michel, KAUFMANN Vincent, JOYE Dominique (sous dir.), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001, pp. 103-134.
- TASSIN Étienne, « Événements versus bifurcations : digressions philosophiques sur la raison des miracles », in BESSIN Marc, BIDART Claire, GROSSETTI Michel, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010, pp. 89-106.
- TEBBAKH, Sonia, « Une transmission discrète et fragmentaire. De l'histoire migratoire dans les familles maghrébines. », *Temporalités* [En ligne], 6-7, 2007.
- THOBURN June, CHAND Ashok, PROCTER Joanne, *Child Welfare Services for Minority Ethnic Families. The research Reviewed*, London, Jessica Kingsley Publishers, 2005.
- THOMAS I. William, THOMAS Swaine Dorothy, *The Child in America. Behavior Problems and Programs*, New-York, Alfred A. Knopf, 1938 [1928].
- THOMSON Paul, *The Voice of the Past. Oral History*, Oxford, Oxford University Press, 1978.
- TRAVERSO Enzo, « Les juifs et la "ligne de couleur" », in LAURENT Sylvie, LECLERE Thierry, *De quelle couleur sont les Blancs ? Des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs »*, Paris, La découverte, 2013.
- TROCMÉ Nico, KNOKE Della, BLACKSTOCK Cindy, « Pathways to the Overrepresentation of Aboriginal Children in Canada's Child Welfare System », *Social Service Review*, Vol. 78, N° 4, December 2004, pp. 577-600.
- TRONTO Joan, *Un monde vulnérable. Pour politique du care*, Paris, La Découverte, 2009 [1993].
- TURCOTTE Daniel *et al.*, « Et si ce passage était plus facile avec d'autres ? », *Le sociographe* 2015/3, n° 51, p. 99-108.

- V**AN DE VELDE Cécile, « Autonomie et insertion des jeunes adultes, une comparaison France-Danemark », *Horizons stratégiques*, 2007/2, n°4, pp.30-42.
- VAN DE VELDE Cécile, *Devenir adulte*, Paris, PUF, 2008.
- VARRO Gabrielle, *Les Couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*, Paris, Armand Colin, 1995.
- VERBA Daniel, GUÉLAMINE Faïza, *Interventions sociales et faits religieux. Les paradoxes des logiques identitaires*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2014.
- VERBA Daniel, « Les éducateurs de jeunes enfants à l'épreuve de la question religieuse », *Revue française des affaires sociales* 2014/1, n° 1-2, pp. 238-254.
- VERBUNT Gilles, *La question interculturelle dans le travail social*, Paris, La Découverte, 2009.

- VERDIER Pierre, NOE Fabienne, *Guide de l'aide sociale à l'enfance*, Paris, Dunod, 2008 [2001].
- VERGES Françoise, « La « ligne de couleur ». Esclavage et racisme colonial et postcolonial », in LAURENT Sylvie, LECLERE Thierry, (sous dir.), *De quelle couleur sont les blancs ? Des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs »*, Paris, La Découverte, 2013.
- VUATTOUX Arthur, « Adolescents, adolescentes face à la justice pénale », *Genèses*, 2014/4 n° 97, pp. 47-66.
- VUATTOUX Arthur, « Les jeunes Roumaines sont des garçons comme les autres », *Plein droit*, 2015/1 n°104, pp. 27-30.
- VUATTOUX Arthur, *Genre et rapports de pouvoir dans l'institution judiciaire. Enquête sur le traitement institutionnel des déviances adolescentes par la justice civile et pénale dans la France contemporaine*, Thèse de doctorat de sociologie, EHESS, Paris, 2016 .

- W**EBER Florence, *Le sang, le nom, le quotidien : une sociologie de la parenté pratique*, Paris, Éditions Aux lieux d'être, 2005.
- WEBER Max, *Essais sur la théorie de la science. Premier essai : L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales*, Paris, Plon, 1965 [1904].
- WEBER Max, *Économie et société. 1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket, 1995 [1956 et 1967].
- WEBER Max, *Économie et société. 2. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris Pocket, 1995 [1956 et 1967].
- WEBER Max (textes réunis, traduits et présentés par Jean-Pierre GROSSEIN), *Sociologie des religions*, Paris, Éditions Gallimard, 1996.
- WIEVIORKA Michel (sous dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte, 1997 [1996].
- WILLAIME Jean-Paul, *Sociologie des religions*, Paris, PUF, 2012 [1995].
- WILLAIME Jean-Paul, « Faits religieux », in AZRIA Régine, HERVIEU-LÉGER Danièle (sous dir.), *Dictionnaire des faits religieux*, Paris, PUF, 2010.
- WEIL Patrick, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Éditions Grasset & Fasquelle, 2002.

- Z**EGNANI Sami, *Dans le monde des cités. De la galère à la mosquée*, Rennes, PUR, 2013.
- ZYTNIICKI Colette, « Du rapatrié au séfarade. L'intégration des Juifs d'Afrique du Nord dans la société française : essai de bilan », *Archives juives*, 2005/2, vol.38, pp.84-102.
- ZYTNIICKI Colette (sous dir.), *Terre d'exil, terre d'asile. Migrations juives en France aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Éditions de l'éclat, 2010.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES UTILISÉES

1. Archives et documents associatifs historiques :

- VILLENEUVE de Hureau, « La colonisation de l'Algérie au moyen des enfants assistés », *Association française pour l'avancement des sciences. Congrès du Havre, séance du 25 août 1877.*
- « Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 Mars 1939. Exercice 1938 », *Société de protection de l'enfance du Cambodge*, Phnom-Penh.
- *Bulletin OSE*, Juillet Août 1947
- *Bulletin OSE*, Septembre 1947
- *Bulletin OSE*, Mai 1949
- *Courrier de l'OSE*, n°4 Février 1955
- Extrait du conseil d'administration de décembre 1955.
- *Courrier de l'OSE*, n°7, Mars 1956
- *Courrier de l'OSE*, n°8, Octobre-Novembre 1956.
- *Bulletin d'information de l'Union Mondiale OSE*, n°9, Mars 1957
- *Bulletin n°1*, Union mondiale OSE, Juin 1960
- *Concile œcuménique Vatican II. Constitutions, décret, déclarations, messages*, Paris, Éditions du Centurion, 1967.
- « Déclaration sur l'éducation chrétienne "Gravissimum educationis momentum" », in *Concile œcuménique Vatican II. Constitutions, décret, déclarations, messages*, Paris, Éditions du Centurion, 1967.
- « Déclaration sur l'apostolat des laïcs », in *Concile œcuménique Vatican II. Constitutions, décret, déclarations, messages*, 1967, Éditions du Centurion.
- « Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes », in *Concile œcuménique Vatican II. Constitutions, décret, déclarations, messages*, 1967, Éditions du Centurion.
- *Courrier des Orphelins Apprentis d'Auteuil* entre 1973 et 1976.
- *Statuts*, Fondation d'Auteuil, 2009
- *Rapport d'activité*, OSE, 2013
- *Rapport d'activité-comptes*, Apprentis d'Auteuil, 2013

2. Articles de presse, documentaires audiovisuels et radiophoniques :

- « Les inéducables » d'Élise Andrieu, réalisé par Véronique Samouiloff, dans l'émission « La fabrique de l'histoire » sur France Culture, le 18/11/2014.
- CORDELIER Jérôme, « "Charlie Hebdo" : le passé corrézien des frères Kouachi », www.lepoint.fr, 10 janvier 2015.

- DUPARC Agathe, « La jeunesse ébranlée des frères Saïd et Chérif Kouachi en Corrèze », *www.mediapart.fr*, 13 janvier 2015.
- LEBOURG Éloïse, « L'enfance misérable des frères Kouachi », *www.reporterre.net*, 15 janvier 2015.
- « Vatican II, Le Concile qui a changé l'Église », Documentaire réalisé par Holger Preusse et Ludwig Ring-Eifel, 2012, Arte, diffusé le 03/02/2015.
- VAN RENTERGHEM Marion, « Les frères Kouachi : une jeunesse française », *www.lemonde.fr*, 12 février 2015.

3. Textes de lois cités.

- Loi du 14 janvier 1933 relative à la surveillance des établissements de surveillance privés.
- Ordonnance du 23 décembre 1958 relative à la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger.
- Décret du 7 janvier 1959 relatif à la protection sociale de l'enfance en danger.
- Article 1200 du Nouveau Code de Procédure Civile relatif aux conditions religieuses et philosophiques des familles en assistance éducative, créé par décret 81-500 1981-05-12 art. 5 et 52 JORF 14 mai 1981 en vigueur le 1^{er} janvier 1982.
- Loi du 6 juin 1984 relative aux droits des familles dans leurs rapports avec les services chargés de la protection de la famille et de l'enfance.
- Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.
- Loi n°2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.
- Décret n° 2011-222 du 28 février 2011 organisant la transmission d'informations sous forme anonyme aux observatoires départementaux de la protection de l'enfance et à l'Observatoire national de l'enfance en danger.
- « Dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers. Protocole entre l'État et les départements », *Protocole* Ministère de la Justice, Ministère des affaires sociales et de la santé, Ministère de l'intérieur, Assemblée des Départements de France, 31 mai 2013.
- Loi n°2016-297 du 17 mars 2016 relative à la protection de l'enfant est parue au Journal Officiel (JORF n°0063 du 15 mars 2016).
- Arrêté du 28 juin 2016 pris en application du décret n° 2016-840 du 24 juin 2016 relatif aux modalités de calcul de la clé de répartition des orientations des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille.
- Article 30 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) relative à la prise en compte des cultures et convictions des enfants issus de minorités ethniques.
- Article 375 du Code civil.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉES

ADF : Assemblée des Départements de France
APL : Allocation Personnalisée pour le Logement
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
BUMIDOM : Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer
CIDE : Convention Internationale des Droits de l'Enfant
CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche
CJM : Contrat Jeune Majeur
DASS : Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
DDASS : Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale
DPJJ : Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
DREES : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
FAJ : Fonds d'Aide aux Jeunes
FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs
FSJU : Fonds Social Juif Unifié
INED : Institut National des Études Démographiques
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social
MIE : Mineurs Isolés Étrangers
MNA : Mineurs Non Accompagnés
ODPE : Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance
ONED devenu ONPE : Observatoire National de la Protection de l'Enfance devenu Observatoire National de la Protection de l'Enfance
OSE : Œuvre de Secours aux Enfants
OZE : Obshtshetvo Zdravookraney Evrei (Société pour la protection sanitaire des populations juives)
PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SNATED : Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger
TeO : Trajectoires et Origines (Enquête)

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	I
SOMMAIRE	VI
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
1. Des contextes imbriqués.....	2
<i>Un questionnement bousculé par l'actualité</i>	2
<i>Une histoire de la protection de l'enfance et de ses catégorisations</i>	4
2. Un objet de recherche marqué par l'invisibilité.....	7
<i>Expériences migratoires et protection de l'enfance : des réalités statistiques encore mal connues</i>	7
<i>La protection de l'enfance au prisme des questions migratoire et minoritaire : apports et limites des recherches</i>	11
3. Étudier la protection de l'enfance à travers le prisme des expériences migratoire et religieuse.....	16
<i>Changer de focale, renouveler les analyses</i>	16
<i>Problématique et hypothèses de recherche</i>	17
<i>Contexte, méthodologie et terrain de recherche</i>	18
<i>Éléments théoriques et conceptualisation</i>	25
<i>Plan de thèse</i>	26

**PREMIÈRE PARTIE : UN SUJET QUI ÉCLAIRE LA PROTECTION DE L'ENFANCE PAR
DIFFÉRENTS PRISMES. CONTEXTUALISATION DU SUJET DE RECHERCHE**

INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE	30
CHAPITRE I : QUAND ASSISTANCE PUBLIQUE RIME AVEC DESSEINS IDÉOLOGIQUES	32
Introduction du premier chapitre	32
Section 1 : Une histoire de la protection de l'enfance inscrite dans l'histoire nationale. 33	
1. De la bienfaisance à la construction d'un État social.....	33
2. La période coloniale : un révélateur des politiques publiques mises en place dans le cadre de l'Assistance publique	36
<i>L'« utopie de l'enfant neuf » ou comment « régénérer » les enfants de l'Assistance publique en métropole</i>	37
<i>L'idéal de la régénérescence : une invitation à l'intégration ?</i>	41
<i>Enfants de métropole, enfants des colonies, même combat ?</i>	43
<i>Les enfants de l'Assistance publique : des « étrangers de l'intérieur » ?</i>	45
Section 2 : L'assistance à l'enfance, une certaine vision des frontières	49
1. Le pouvoir de catégorisation en période vichyste	50
2. Effacer les frontières géographiques efface-t-il pour autant les « frontières intérieures » ? L'exemple des enfants réunionnais de l'Aide Sociale à l'Enfance déplacés en métropole	54
Conclusion du premier chapitre	60
CHAPITRE II : LA PROTECTION DE L'ENFANCE APPRÉHENDÉE DANS SA RELATION AUX DIMENSIONS MIGRATOIRE ET RELIGIEUSE: L'EXEMPLE DE DEUX ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENFANCE	62
Introduction du deuxième chapitre	62
Section 1 : L'Œuvre de Secours aux Enfants : contextes et recompositions des frontières institutionnelles	63
1. Du sauvetage des « enfants de la Shoah » à l'accueil des enfants considérés comme « cas sociaux ».....	63
<i>Les arrivées des populations juives d'Afrique du Nord : un travail de redéfinition institutionnelle pour l'OSE</i>	65

<i>Une légitimité acquise dans le travail autour de la transplantation des populations migrantes</i>	71
Section 2 : La Fondation des Apprentis d’Auteuil	77
1. Des orphelinats aux Maisons d’Enfants à Caractère Social	77
2. Les années 1970 et 1980 : un tournant majeur pour la Fondation	81
<i>L’extension des critères d’accueil</i>	81
<i>Les arrivées des enfants d’Asie du Sud-Est</i>	83
<i>Les répercussions du Concile Vatican II sur l’évolution des frontières institutionnelles de la Fondation des Orphelins Apprentis d’Auteuil</i>	87
3. Les Apprentis d’Auteuil aujourd’hui	91
Conclusion du deuxième chapitre	94
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	95

DEUXIÈME PARTIE : CADRE EPISTÉMOLOGIQUE

INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE	100
CHAPITRE III : DU SUJET À L’OBJET DE RECHERCHE	103
Introduction du troisième chapitre	103
Section 1 : Un projet de recherche inscrit dans des contextes	104
1. Éléments de contexte ou comment s’est faite l’entrée dans le sujet	104
2. Le contrat CIFRE : du cadre de travail à l’observation participante	109
<i>Les données chiffrées en protection de l’enfance : un enjeu majeur</i>	113
<i>Le devenir à l’âge adulte des enfants pris en charge en protection de l’enfance</i> ..	116
Section 2 : La construction d’une focale particulière	117
1. L’évolution du projet de recherche	117
2. Problématique de recherche et hypothèses de travail	120
Conclusion du troisième chapitre	122
CHAPITRE IV : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	124
Introduction du quatrième chapitre	124
Section 1 : Des terrains spécifiques	125
1. Le choix et l’accès aux terrains	125

2. La constitution de la population d'étude	128
Section 2 : Multiplier les points de vue pour approcher les processus.....	130
1. Les différents matériaux mobilisés.....	130
<i>Les observations</i>	130
<i>Les archives</i>	134
<i>L'usage croisé des entretiens et des récits de vie pour saisir la diversité des points de vue</i>	135
2. Ce que nous apprennent les conditions de recueil des récits de vie sur la recherche	141
<i>Présentation et représentations de l'enquêtrice sur son terrain</i>	142
<i>Questions religieuses et questions politiques : trouver une posture face aux idées extrêmes</i>	145
<i>Les émotions en situation d'entretien</i>	149
<i>Les contraintes des lieux de recueil des récits de vie</i>	153
Conclusion du quatrième chapitre	156
CHAPITRE V : PENSER LES DYNAMIQUES DU PLACEMENT	157
Introduction du cinquième chapitre	157
Section 1 : Saisir les dynamiques du placement dans les récits de vie	159
1. Les apports des approches en termes de « parcours de vie ».....	159
<i>Prendre en compte les temporalités</i>	161
<i>Tenir compte de la non-linéarité et des différentes dimensions des parcours</i>	162
<i>Replacer les parcours dans leurs contextes</i>	163
<i>La place des « événements » dans les parcours</i>	164
Section 2 : Une approche relationnelle et constructiviste des identités	166
1. <i>Identité versus identification</i>	166
2. Placement et émergence de nouvelles formes d'identification	168
Conclusion du cinquième chapitre	169
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE	170

**TROISIÈME PARTIE : DES EXPÉRIENCES DE PLACEMENT DANS LES PARCOURS
BIOGRAPHIQUES : DYNAMIQUES IDENTITAIRES AU CARREFOUR DES HISTOIRES
FAMILIALES ET DES LIEUX DE PLACEMENT**

INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE	174
<i>Éléments biographiques de Zoran et de Boris</i>	176
CHAPITRE VI : LE DEVENIR SOI EN MOUVEMENT	178
Introduction du sixième chapitre	178
Section 1 : De la famille au lieu de placement : composer avec les influences multiples	179
1. Socialisations antérieures et situations sociales marquées par la migration et la précarité	180
<i>Des histoires migratoires et de leurs difficultés</i>	180
<i>Contextes de vie et motifs de placement : précarité, débrouille, accidents de parcours, violences multiples</i>	185
2. L'entrée en placement : devenir un enfant placé	188
<i>Des regards diversifiés sur la décision de placement</i>	188
<i>L'entrée en placement comme événement</i>	190
<i>Expériences de placement diversifiées</i>	191
Section 2 : Faire la rencontre d'autrui et se rencontrer soi-même	194
1. L'épreuve des différences	195
<i>L'espace scolaire comme lieu d'assignations</i>	200
<i>Les assignations identitaires dans les discours de professionnels</i>	202
<i>Les jeunes Mineurs Isolés Étrangers, une population spécifique ?</i>	209
3. Prendre appui sur les expériences communes	212
Section 3 : Liens d'affection et liens distants : repenser les liens en contexte de placement	218
1. La famille comme <i>lieu d'origine</i> et <i>lieu de retour</i> ?	218
2. Dialectique du « déracinement » et de « l'enracinement »	221
3. Penser les transmissions au pluriel en contexte de placement	226
<i>Placement et reconfiguration des liens intergénérationnels</i>	228
<i>Transmission partielle, transmission travestie : la transmission en tension</i>	229

<i>Des transmissions élargies</i>	235
Conclusion du sixième chapitre	238
CHAPITRE VII : ESPACES D'IDENTIFICATION ET EXPÉRIENCES RELIGIEUSES	240
Introduction du septième chapitre	240
Section 1 : L'OSE et les Apprentis d'Auteuil, des supports au quotidien	241
1. La construction d'un « chez soi » en contexte de placement	241
2. Des spécificités des deux associations	246
Section 2 : Le religieux au carrefour des expériences individuelles et des répertoires institutionnels	252
1. Voyage au pays des définitions : religion et/ou religieux ?	254
2. Faire la rencontre du religieux	259
<i>Dispositions ou « disponibilité biographique » ? La nécessité de replacer le rapport au religieux dans les parcours de vie</i>	259
<i>(Re)Découvrir la foi sur le lieu de placement</i>	263
3. Des pratiques fluctuantes et des formes diversifiées de mobilisation du religieux	268
<i>Vers une « territorialisation [des] identités »</i>	269
<i>Réinvestir le lien familial à partir de la réinterprétation religieuse</i>	273
Section 3 : Au-delà du religieux	275
1. La religion de l'affectif ou la place fondamentale de la construction des liens d'affection dans les processus d'identification	275
<i>La religiosité dans les discours des professionnels des Apprentis d'Auteuil : une responsabilité verticale ?</i>	279
<i>Du « supplément d'âme » à la « dimension humaine » ou la sécularisation interne visible dans les discours</i>	287
2. Grammaires de la communauté.....	291
<i>Le judaïsme comme mode d'inscription dans une filiation collective</i>	293
<i>La « communauté éducative » des Apprentis d'Auteuil : une manière de dépasser le religieux ?</i>	297
<i>La construction d'une « multiterritorialité »</i>	299
Conclusion du septième chapitre	301
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE	302

CONCLUSION GÉNÉRALE

1. Saisir l’histoire de la protection de l’enfance par ses marges	308
2. Une approche qui tient compte des temporalités et des dynamiques	310
<i>Croiser les points de vue pour mieux saisir les processus</i>	310
<i>Des outils théoriques pour appréhender les dynamiques</i>	311
3. Des analyses qui font émerger des résultats	312
<i>La place revisitée des histoires familiales en contexte de placement</i>	313
<i>Le rôle des associations étudiées dans la construction des identifications</i>	314
<i>Le religieux comme catégorie d’analyse</i>	315
4. De nouvelles perspectives de travail	316
BIBLIOGRAPHIE	320
AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES UTILISÉES	345
SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉES	347
TABLE DES MATIÈRES	349
ANNEXES	357
ENTRETIENS RÉALISÉS À L’ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS (OSE)	357
Présentation synthétique des parcours des personnes anciennement placées	366
Entretiens réalisés avec les professionnels	366
ENTRETIENS RÉALISÉS AUX APPRENTIS D’AUTEUIL	368
Présentation synthétique des parcours des personnes anciennement placées	368
Entretiens réalisés avec les professionnels	377

**Renégociations identitaires de personnes
issues de familles immigrées ayant été
accueillies en protection de l'enfance.**

Résumé en français

Cette thèse s'intéresse aux expériences biographiques de personnes anciennement placées au prisme des questions migratoire et religieuse. Elle cherche à comprendre la manière dont se sont construits les processus d'identification de descendants d'immigrés placés dans leur enfance dans deux associations de protection de l'enfance historiquement imprégnées par le religieux : la première par le judaïsme (l'Œuvre de Secours aux Enfants), la seconde par le catholicisme (les Apprentis d'Auteuil). Les analyses ont été menées à partir d'une approche qualitative fondée sur le recueil des récits de vie des personnes et les entretiens réalisés avec des professionnels de ces deux associations. Il ressort de ce travail que les individus s'identifient tantôt au lieu de placement, tantôt à leur famille, tantôt réinventent de manière originale des auto-identifications. Les liens familiaux peuvent devenir des *liens distants* alors que les liens tissés au quotidien peuvent prendre la forme de *liens d'affection* devenant supports d'identification. La religion a été une catégorie d'analyse féconde pour comprendre ces processus.

Mots clés : construction identitaire, parcours migratoires, placement, protection de l'enfance, récits de vie, religion.

Résumé en anglais

This thesis focuses on the biographical experiences of individuals previously placed through both migration and religious questions. It aims at an understanding on how identification processes of descendants of immigrants placed during their childhood were built. This research was conducted in two child welfare associations historically marked by the religious: the first one by judaism (l'Œuvre de Secours aux Enfants), the second one by catholicism (les Apprentis d'Auteuil). Data were analysed through a qualitative approach based on a collection of life stories and interviews with professionals of both associations. From the analyses, it stands out that individuals identify themselves sometimes with the placement, sometimes with their family, and sometimes reinvent themselves in an original way of self-identification. Family bonds can become *distant bonds* whereas bonds established on a daily basis can take shape as *affection bonds* becoming then supports of identification. The religious category was a relevant one to understand these processes.

Key words : formation of identities, migration path, placement, child welfare, life stories, religion.